BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Paul Matter
Substitut au Tribunal de la Seine, Docteur en droit.

Bismarck et son temps

* *

L'action

(1862-1870)

Paris, FÉLIX ALCAN, éditeur, 1906.

10.–

BISMARCK

ET SON TEMPS

BISMARCK ET SON TEMPS

Tome I. — **La Préparation** (1815-1862) 1 vol. in-8 (1905) . . . 10 fr.

Pour paraître en novembre 1906 :

Tome III. — **Triomphe, Splendeur et Déclin** (1870-1898) 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.

AUTRES OUVRAGES DE M. P. MATTER

La dissolution des Assemblées parlementaires. 1 vol. in-8 de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* (Félix Alcan, édit., 1890). 5 fr.

La Prusse et la Révolution de 1848. 1 vol. in-16 de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* (Félix Alcan, édit., 1903) . . . . 3 fr. 50

La Constitution hongroise. *Annales des Sciences politiques*, 1889-1890. (Félix Alcan, édit.)

Rome et la Révolution de 1848. (*Ibidem*, 1893-1894.)

Le Sonderbund. (*Ibidem*, 1895-1896.)

Études d'histoire du droit (La manus. Les origines de la communauté de biens entre époux). 1 vol. in-8. (Larose et Forcel, édit., 1890.)

L'exploitation de la débauche et les délits internationaux. 1 vol. in-8. (Schaffhauser, édit., 1903) . . . . 2 fr. 50

La compétence pénale des tribunaux français et les conflits de lois, *Journal du droit international privé*, 1904. (Marchal et Billard, édit.)

BISMARCK

ET SON TEMPS

PAR

PAUL MATTER

Substitut au Tribunal de la Seine, Docteur en droit.

II

L'ACTION

1862-1870

PARIS

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1906

BISMARCK

ET SON TEMPS

CHAPITRE PREMIER

LA PRUSSE EN 1862; LE CONFLIT

§ I. Situation troublée : ses causes. — Les ambitions de 1848 et la défaillance d'Olmütz. Situation secondaire de la Prusse sous Frédéric-Guillaume IV. Régence du prince Guillaume : l'ère nouvelle. La guerre de 1859 : déception des unitaires. Le *Nationalverein*. L'exemple de l'Italie. En Prusse, lutte de deux écoles : le parti libéral ; les traditions de la noblesse.

§ II. La question militaire : lois anciennes, besoins nouveaux. Le général de Roon : ses projets de réforme. Opposition libérale et contre-projets. Compromis : crédits provisoires pour l'armée. Leur emploi définitif. Mécontentement populaire. Menées réactionnaires : Edwin de Manteuffel. Situation difficile du cabinet.

§ III. L'orage. — Mort de Frédéric-Guillaume IV. Le couronnement de Guillaume I[er]. Lutte de Roon et des ministres : premier appel à Bismarck. Les progressistes et les élections de 1861. Combats parlementaires et changement ministériel : le cabinet Hohenlohe. Dissolution et élection de mai 1862. Début de la session et colère du roi. Le budget. Débats de septembre : échec de Roon. — Difficultés extérieures,

Le conflit.

§ I

Le présent était triste, l'avenir était sombre pour la Prusse au mois de septembre 1862. Un monarque affaibli dans son autorité et indécis du lendemain ; un ministère de réaction et de combat, en révolte contre la volonté du pays ; un Parlement scindé en deux Chambres ennemies; les représentants de la

nation, irrités de la lutte, jaloux de leurs droits, conscients de leurs devoirs, décidés à refuser le budget par manière de représailles; à l'extérieur, des difficultés en Hesse, en Holstein, à Francfort; partout des conflits; tel se présentait le royaume. Les causes de cette inquiétante situation étaient lointaines ; elles provenaient directement du profond mouvement de 1848.

Durant tout le règne de Frédéric-Guillaume IV, la Prusse avait tenu en Europe un rang modeste et subalterne. Aux jours de mars, le poète couronné avait promis à son peuple et en termes lyriques la maîtrise du monde. Et puis il avait reculé devant toute innovation : il avait refusé la couronne impériale et déçu les espoirs des patriotes allemands ; il s'était agenouillé lors d'Olmütz en humble vassal des Habsbourg et préféré l'humiliation au danger des combats ; à la Diète de Francfort, il avait gravité dans l'orbite autrichienne, à la grande indignation de son propre délégué, M. de Bismarck; au premier cri de guerre, il s'était terré dans une neutralité craintive et pâle, n'osant prendre parti ni pour la Russie, ni pour les puissances occidentales. La paix rétablie, la Prusse avait été rayée de la liste des grands États ; elle avait fait modestement antichambre pour entrer au Congrès de Paris et son ministre y avait joué un rôle muet. Pendant dix années, le royaume de Frédéric II avait été mis dédaigneusement à l'écart et l'orgueil national en était froissé.

La disparition d'un monarque vieilli et usé, l'avènement d'un prince peu connu, réveillaient les anciennes espérances. De Guillaume même, de ses tendances et de ses intentions, on savait peu de choses. Conspué en 1848 comme suppôt de la réaction, il paraissait amendé depuis son voyage en Angleterre ; il avait accueilli d'une manière encourageante les délégués du Parlement national, chargés d'offrir à son frère la couronne impériale ; à l'époque d'Olmütz, il avait protesté

contre l'humiliation de sa patrie, en regrettant de la voir ravalée au rôle d'humble satellite de l'Autriche ; au début de la guerre d'Orient, il avait réclamé une politique d'action, et, ne l'ayant obtenue, avait quitté Berlin non sans bruit. Depuis lors il avait vécu à Coblence, retiré dans son commandement militaire, paraissant quelquefois à la Cour, aux revues, silencieux, discret, circonspect. Ces quelques traits de son histoire, sa réserve polie mais presque dédaigneuse, même sa belle prestance et son goût pour l'armée, tout encourageait la confiance des patriotes allemands. Ses premiers actes ne furent pas pour dissiper ces espoirs. Dès son avènement, il congédia le ministère Manteuffel, symbole vivant de l'humilité politique ; il appela, dans le nouveau cabinet, des conservateurs modérés et même des libéraux ; il leur adressa, en manière de catéchisme gouvernemental, une homélie d'où l'on pouvait tout augurer. « Connaître les besoins du temps, les étudier et leur donner satisfaction, c'est le secret de la politique », annonçait-il à ses conseillers, et il ajoutait à propos de la question nationale : « En Allemagne, la Prusse doit faire des conquêtes morales par une sage législation chez elle, par l'acquisition de tous les éléments moraux et par le développement de tous les éléments d'unité, comme le Zollverein... Le monde doit savoir que la Prusse est prête à protéger partout ce droit. Une attitude ferme, suivie, et même, le cas échéant, énergique, conforme à la sagesse et à la prudence, doit assurer à la Prusse le rang politique et la forte situation que sa seule puissance matérielle ne pourrait lui acquérir. » De cette phraséologie, nourrie de bonnes intentions, mais un peu vague, le parti national conclut prématurément que le prince Guillaume allait réaliser l'unité allemande et inaugurer une *ère nouvelle*.

Une occasion se présenta, comme à souhait, pour adopter

une politique énergique. La lutte de l'Autriche contre la France et le Piémont pouvait permettre à un monarque habile et fort de venger Olmütz, de transformer à son avantage la vieille Confédération, d'éliminer l'Autriche, de dominer l'Allemagne. La guerre de Lombardie avait soulevé dans le pays une émotion violente, la même surexcitation qu'en 1840. Les avis différaient[1] sur la conduite à suivre : les uns tenaient à la solidarité nationale et demandaient à la Prusse, à l'Allemagne entière de voler au secours de l'Autriche; les autres, plus froids et plus pratiques, n'avaient souci que des intérêts prussiens, désiraient que la Prusse groupât les moyens et les petits États, et fît l'unité allemande à son profit, avec ou sans l'Autriche. Mais tous exhalaient une pareille haine contre l'ennemi héréditaire, un commun désir de la guerre sur le Rhin. Le prince Guillaume fut entraîné dans ce mouvement général; il ordonna la mobilisation, prêt déjà à commander l'armée allemande. Mais la prudence autrichienne l'arrêta net; la Cour de Vienne préféra perdre une province en Italie plutôt que sa suprématie en Allemagne. Et rien ne fut changé dans la Confédération.

Ce fut une nouvelle déception pour les unitaires, une première désillusion sur la politique du prince Guillaume[2] ; on lui reprocha d'avoir trop attendu et manqué par ses tergiversations une occasion favorable, difficile à retrouver ; les plus ardents taxaient sa lenteur de pusillanimité et ses égards envers l'Autriche de platitude éhontée. Pour la deuxième fois en douze ans, par respect des droits acquis, la maison de Prusse négligeait de profiter des embarras autrichiens et semblait manquer à sa mission nationale. Les monarques se succédaient, les traditions demeuraient et le peuple s'en étonna.

1. Biedermann. *Mein Leben*, t. II (1886), p. 137.

2. Kaufmann, *Politische Geschichte Deutschlands im neunzehnten Jahrhundert* (1900), p. 502.

La paix ne ramena pas le calme en Allemagne ; le sentiment national vibrait encore, et les chefs du parti unitaire s'efforçaient de prolonger l'émotion commune. Dans le courant de l'été se fondait une grande association patriotique, le *Nationalverein*, dans le désir de créer « un parti national pour faciliter l'unité et le développement des libertés de la grande patrie ». Bientôt cette association se ramifiait dans l'Allemagne entière et profitait de toute occasion pour crier ses revendications : l'anniversaire de la naissance de Schiller, le 10 novembre 1859, devenait la fête moins du poète que de la patrie. Ce mouvement d'opinion était politique autant que national ; la logique l'exigeait, car le vieux système n'aboutissait qu'au piétinement ; on en concluait que seul un régime de liberté permettrait la réalisation des grandes espérances.

Le développement d'une nation voisine servait d'enseignement. Récemment encore, l'Italie était disloquée comme l'Allemagne, en parcelles gérées par des princes retardataires. Un roi et un ministre avaient exploité avec succès les idées nouvelles, les principes de 1789 et de 1848 ; par un gouvernement sage et modéré à l'intérieur, par une politique habile et audacieuse à l'extérieur, ils avaient attiré dans leur sillage tous les patriotes italiens, forcé un mouvement commun, bouleversé la péninsule, et ils réalisaient l'unité de leur patrie. Un pareil exemple est contagieux et il devenait un modèle pour les unitaires allemands ; par son libéralisme intelligent et son patriotisme vigoureux, Cavour répondait à leur idéal ; ils suivaient ses progrès avec admiration et envie ; leurs sentiments faisaient explosion au Parlement prussien qui déclarait, sur la proposition de Vincke, que « la Prusse n'avait aucun intérêt à s'opposer à la *consolidation* de l'Italie ». Les deux nations étaient sœurs par les souffrances et les aspirations : de l'unité italienne se formerait l'unité allemande.

Ainsi s'accentuait le conflit entre deux idées, deux manières différentes de concevoir l'avenir de la Prusse [1]. Le parti libéral reprenait les pensées de 1848 ; il se recrutait dans un milieu bourgeois, — professeurs, banquiers, négociants, — qui avait perdu la foi dans l'armée ; depuis trop d'années, les monarques et les ministres avaient vanté, en enflant leur voix, la solidité et la puissance des soldats prussiens : cette superbe armée avait reculé lors d'Olmütz et paradé en uniformes chamarrés, sans marcher en 1854 ni en 1859. Le parti du progrès était convaincu qu'il en serait demain comme hier ; l'armée serait comme certain fusil, qu'on chargeait toujours et qui ne partait jamais. La mission allemande de la Prusse s'effectuerait d'autre façon, de la manière employée par Cavour en Italie : octroyer des libertés politiques, provoquer ainsi un mouvement unanime vers Berlin, et faire la patrie par la liberté.

De ces idées, le parti réactionnaire avait horreur et il était puissant ; il était formé du bloc vivant et robuste de la noblesse prussienne ; depuis des siècles, celle-ci se groupait autour de la famille de Hohenzollern, qu'elle avait entourée et suivie dans la bonne et dans la mauvaise fortune ; défendre la couronne, c'était sa raison d'être et souvent son gagne-pain ; par ses services, elle s'était imposée et tenait l'Etat ; elle avait de droit la moitié du Parlement, la Chambre des seigneurs ; le long ministère Manteuffel lui avait abandonné par ailleurs tous les pouvoirs. La diplomatie était son domaine et elle avait le monopole des affaires étrangères. L'administration lui appartenait ; présidents et fonctionnaires étaient pris dans son sein et tiraient de leur extraction une telle force qu'ils résistaient avec audace et succès aux tendances timidement libérales du

1. Max Lenz. *Bismarck*, p. 111 et suiv., analyse avec beaucoup de pénétration les causes de ce conflit. Cf. un curieux article-programme pour la presse étrangère, revu et annoté par Bismarck. H. Kohl. *Bismarck Jahrbuch*, t. I, (1891), p. 16 et suiv.

nouveau cabinet. L'armée surtout était sa chose, les officiers étaient recrutés uniquement dans la noblesse et en gardaient à jamais les ambitions et les préjugés. Dans ce milieu, les idées de 1848 étaient prises en horreur et le mot de révolution était comme une malédiction, un outrage suprême, un terme de dégoût.

Ces deux partis devaient forcément se choquer ; la question de la réforme militaire fut l'occasion du conflit.

§ II

Les mobilisations de 1850 et de 1859 avaient révélé de graves défauts dans l'organisation militaire. D'après les lois de 1814 et de 1815, tout Prussien était astreint au service[1] : il devait passer trois ans dans l'armée permanente, deux ans dans la réserve avec une période d'exercice de quelques semaines chaque année. De vingt-six à trente-deux ans, il faisait partie du premier ban de la landwehr ; il était convoqué en principe une fois tous les quatre ans pendant huit jours, et versé dans des régiments particuliers d'infanterie et de cavalerie qui formaient chacun, avec un régiment de ligne, une brigade de l'armée de campagne. De trente-deux à trente-neuf ans, l'homme valide était incorporé dans le second ban de la landwehr et n'était appelé que pour la défense du pays et le service des forteresses ; enfin, jusqu'à cinquante ans, il entrait dans le landsturm qui n'était convoqué que dans le cas d'extrême danger. Ce système, modifié à deux reprises par des essais de réduction du service actif, avait été rétabli et rien d'essentiel n'avait été modifié en quarante-six ans. Le contingent annuel avait été fixé en 1820 à 40.000 hommes. Or la

1. L'*Année historique*, par Jules Zeller. 2e année, 1860 (Paris, 1861), p. 354 et suiv.

population du royaume avait passé depuis lors de onze à dix-huit millions d'habitants. Ainsi de nombreux jeunes gens, 23.000 en 1859, échappaient au service militaire, faute de place dans les cadres. Au moindre bruit de guerre, comme en 1850 et 1859, la Prusse n'avait dans son armée permanente qu'une force insuffisante pour défendre son territoire; il était nécessaire de mobiliser une partie de la landwehr, d'enlever à leurs travaux et aux habitudes de la vie civile un grand nombre de citoyens. Les conditions politiques étaient d'ailleurs changées; la Sainte-Alliance, qui protégeait la Prusse, n'était plus; la Confédération était inerte; le royaume ne pouvait plus compter que sur ses propres forces.

Dès son arrivée au pouvoir, le prince Guillaume avait résolu d'assurer à son État une armée capable de défendre et même d'attaquer; il se considérait comme le premier soldat de la Prusse, responsable de la force armée de la patrie. Il étudia donc avec le ministre de la Guerre, général Bonin, les moyens de remédier aux vices de l'organisation militaire; mais le cabinet était effrayé des difficultés financières qu'aurait suscitées l'accroissement du contingent; le prince-régent ne put s'entendre avec son ministre; le 5 décembre 1859, il le remplaça par le lieutenant général de Roon[1].

M. de Roon représentait très exactement le parti des hobereaux; de petite noblesse poméranienne, il avait le culte de l'autorité royale; il était exclusivement Prussien, et ne comprenait la formation de l'Allemagne que par l'agrandissement de la Prusse, à main armée. Il considérait les libertés politiques, la représentation du pays, le parlementarisme, comme des dangers diaboliques pour le vieil État prussien; selon lui,

1. Sur les débuts de Roon au ministère et le commencement de la crise, voyez *Denkwürdigkeiten aus dem Leben des General-Feldmarschalls Kriegsministers Grafen von Roon*, t. II (1897) les cent premières pages. Wagener. *Erlebtes. Meine Memoiren*, t. II (1884) p. 8 et suiv.

le premier devoir des sujets était l'obéissance et la première institution du pays, l'armée, sauvegarde à l'extérieur, école à l'intérieur car elle développe l'esprit de discipline. Ses collègues du ministère lui paraissaient insuffisamment pénétrés de ces principes et il se considérait comme « un coin destiné à s'enfoncer dans le cabinet libéral pour le faire éclater ». Il connaissait parfaitement la faiblesse de l'organisation militaire et il lui reprochait en outre de créer deux classes distinctes dans l'armée : la portion active, qui était entre les mains des officiers, la landwehr qui leur échappait. Dans un mémoire qu'il remettait au prince Guillaume en juillet 1858, il critiquait ce dualisme ; il représentait que la landwehr était soumise aux influences des politiciens et que le gouvernement était contraint en la mobilisant de tenir compte de l'opinion publique ; il réclamait donc l'extension de l'armée active. Cet écrit, net et vigoureux, plaisait au prince Guillaume et menait le général de Roon au ministère de la Guerre.

Au mois de février 1860, M. de Roon déposa à la Chambre des députés le projet de réorganisation militaire. Les cadres étaient augmentés pour comprendre la totalité des conscrits, et l'armée s'accroissait de plus de cinquante régiments. Le premier ban de la landwehr était fondu dans la réserve ; tout Prussien devait trois ou quatre années de service permanent, cinq années de réserve, onze années de landwehr. Une somme annuelle de neuf millions et demi de thalers était nécessaire pour assurer l'augmentation du contingent.

On ne pouvait contester que cette réforme assurât au royaume une armée plus nombreuse, plus unie et plus forte. Mais elle était un acheminement vers l'abolition de la landwehr et l'établissement d'une grande armée permanente comme dans les autres Etats. Tout le parti libéral, historique, hurla de colère ; il affirma, non sans raison, que le projet ministé-

riel violait les principes adoptés par Scharnhorst et Boyen lors de la renaissance prussienne et retournait à l'ancien régime ; il rappela les glorieux services de la landwehr, sa solidité dans la lutte contre les vétérans de Napoléon I[er] ; il releva l'augmentation des officiers, classe réactionnaire et exclusive, l'extension des maisons de cadets et des écoles de sous-officiers, séminaires d'esprit étroit ; toute la réforme ne lui parut que destinée à donner au parti des hobereaux une arme formidable contre la nation libérale et progressiste. Ces plaintes trouvèrent leur écho dans la commission de la Chambre qui étudia le projet ; elle reconnaissait la nécessité de rajeunir l'organisation militaire et même d'augmenter le contingent annuel, mais elle dirigeait contre le texte ministériel des critiques techniques et financières. Un général en retraite, Stavenhagen, réclamait le maintien de la landwehr et l'introduction du service de deux ans dans l'infanterie. Le président de la commission, M. de Vincke, contestait les prévisions budgétaires, et affirmait que la réforme exigerait non pas neuf millions de thalers, mais dix-sept millions; il demandait enfin, au nom du peuple prussien, de faciliter au soldat la promotion au grade d'officier.

La commission se conformait à ces idées et se montrait nettement hostile au projet de Roon. Elle représentait exactement la couleur de la Chambre, modérée, libérale, effrayée par les opinions bien connues du ministre de la guerre. Celui-ci comprit que son projet n'avait aucune chance d'aboutir et le retira du Parlement, mais, à la réflexion, il s'aperçut qu'une loi n'était pas nécessaire pour augmenter les cadres ; il borna pour l'instant ses ambitions à une demande de crédits, et, connaissant les sentiments de la Chambre à son égard, passa la main à son collègue, M. de Patow, ministre des Finances. Ce dernier était vu avec faveur par les dépu-

tés[1] ; il avait quelques ressources disponibles, provenant des plus-values d'un précédent exercice ; il demanda donc à la Chambre un crédit de neuf millions de thalers pour quatorze mois, « afin de maintenir et compléter des mesures nécessaires au perfectionnement de l'état de mobilisation et de la puissance offensive de l'armée ». Même restreinte à cette question d'argent, la demande ministérielle fut critiquée, et, pour obtenir le crédit, M. de Patow dut faire les proclamations les plus pacifiques, montrer « patte de libéralisme ». Il déclara à la commission qu'il s'agissait d'une mesure provisoire ; elle laissait intacte la glorieuse landwehr et ne tranchait pas la question de la durée du service militaire ; d'ailleurs, si plus tard la Chambre refusait son consentement à l'organisation définitive, tout pourrait revenir à l'état antérieur. Le général de Roon avait assez de finesse pour comprendre que ce provisoire était un définitif ; les régiments créés, les officiers nommés, les casernes bâties, tout serait maintenu et à jamais. Mais il profitait d'un malentendu, il n'avait pas d'intérêt à le dissiper, il se tint coi.

A la séance publique, M. de Patow renouvela ses déclarations ; les députés crurent qu'un projet de réorganisation militaire leur serait prochainement soumis et pensèrent ne voter qu'un crédit temporaire, préalable à la réforme d'ensemble. A une immense majorité, ils adoptèrent le 15 mai 1860 ce *compromis*, cette mesure préalable, et accordèrent au gouvernement les neuf millions qu'il demandait.

Dès qu'il fut en possession des sommes nécessaires, le général de Roon forma les cadres de trente-six nouveaux régiments d'infanterie, neuf bataillons de fusiliers, dix régiments de cavalerie et tout à l'avenant. Le prince Guillaume nomma

1. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 94 et suiv.

en juillet les officiers et sous-officiers et procéda en octobre à la distribution solennelle des drapeaux[1]. Tout prouvait qu'on créait là une organisation définitive; nul ne parla plus du projet de réforme générale; le ministre de la Guerre se contentait de consolider l'armée par les crédits obtenus grâce aux paroles légères du ministre des Finances. Le pays se sentit joué; il en conçut un vif mécontentement et le manifesta en automne, lors d'élections partielles, par la nomination de deux démocrates, Waldeck, député de Berlin en 1848 et Schulze-Delitzsch, le promoteur des associations ouvrières.

Depuis quelque temps, déjà, s'était calmé l'enthousiasme qui avait accueilli l'avènement du prince Guillaume; la lune de miel s'était transformée en lune rousse. Sa tentative de libéralisme n'avait guère réussi au régent; il était de bonne foi, et son ministère de bonne volonté; mais tous deux se heurtaient à un réseau serré d'embûches et de difficultés; à la Cour, le parti réactionnaire régnait et le chef du cabinet militaire, Edwin de Manteuffel, jouait auprès du prince le rôle du général de Gerlach auprès de Frédéric-Guillaume IV, déguisant sous forme d'obéissance respectueuse une insistance persuasive et une pression journalière; les généraux, dont Guillaume aimait à s'entourer, étaient naturellement acquis aux projets de Roon, hostiles aux modifications demandées par la Chambre; les fonctionnaires et les diplomates, nommés par le ministère Manteuffel, désiraient le retour au bon vieil État prussien. Le nouveau cabinet se mouvait avec peine dans les trames de ces adversaires, et, s'il obtenait du prince un projet de loi libérale, il échouait devant la Chambre des seigneurs : celle-ci opposait de parti pris son veto à toute réforme financière ou de droit civil, suppression des immu-

1. Sybel. *Die Begründung des deutschen Reichs durch Wilhelm* I, t. II (1889), p. 382.

nités d'impôts ou adoption du mariage civil. Et la nouvelle ère allait insensiblement à la faillite.

§ III

A ce moment, le 2 janvier 1861, le roi Frédéric-Guillaume IV s'éteignit à Potsdam et Guillaume reçut la tiare des Hohenzollern. Il voulut donner à son couronnement une forme religieuse et archaïque, et prétendit renouveler les cérémonies dont Frédéric Ier avait entouré, en 1701, la création du titre de roi de Prusse : solennité mystique dans la cathédrale de Kœnigsberg, serment de foi et hommage par tous les dignitaires de l'Etat. Le parti libéral trouva que c'était un singulier début pour un gouvernement constitutionnel et parlementaire : on critiqua, railla, s'indigna et le roi se buta. La question du couronnement prit, pendant des mois, une importance extrême ; le parti féodal en tirait un merveilleux parti pour arracher le roi à ses velléités modernes. Ainsi se creusait le désaccord entre le prince et l'opinion publique.

Le général de Roon avait pris dans le ministère une place exceptionnelle. Il avait toute la confiance du monarque qui la lui manifesta en créant pour lui le ministère de la Marine. Il travaillait sans relâche à miner sourdement ses collègues et profitait de toute difficulté pour leur tendre d'aimables embûches. Il espérait bien qu'ils y trébucheraient et s'efforçait d'empêcher le roi « de s'enlizer dans cette mer de boue qu'on appelle le parlementarisme [1] ». Au printemps de 1861, il tenta de donner le coup de bistouri dans « l'abcès » ; le cabinet se refusait à assister le roi dans la solennité vieillotte de l'hommage lige ; le général encouragea si bien Guillaume à la résis-

1. Roon à Bismarck, 27 juin 1861.

tance, que le souverain le chargea de quérir d'autres ministres. Roon était « seul, tout à fait seul »; il avait besoin d'un homme fort et subtil ; il fit appel à Bismarck qui accourut de Pétersbourg. A son arrivée, le sauveur éventuel ne trouva personne, le roi avait cédé et consenti à un couronnement solennel, mais sans acte d'hommage. La crise était terminée, — provisoirement.

A la même époque, l'extrême gauche de la seconde Chambre se constituait fortement en parti progressiste et rédigeait un manifeste qui devait servir de programme pour les élections prochaines : elle y réclamait la réduction du contingent, le maintien de la landwehr, le service de deux ans, la diminution des impôts ; c'était une déclaration de guerre à la Chambre haute et au général de Roon. A l'automne de 1861, la lutte électorale fut vive et se porta principalement sur la réduction du service militaire ; elle aboutit le 6 décembre à une défaite des conservateurs qui furent réduits à vingt-cinq députés, à un triomphe des partis progressiste et libéral.

La situation du cabinet devenait difficile, car la Chambre avait une couleur plus foncée, et la majorité lui était moins sûre. Entre le parti progressiste et les féodaux, il faisait triste figure; il était pris entre l'enclume de la réaction et le marteau de la démocratie. Il chercha à satifaire les deux extrêmes, et, à l'ouverture de la session, déposa tout ensemble un projet de loi sur le service militaire et deux propositions de lois libérales sur l'organisation des cercles et la Cour des comptes. Cet essai de conciliation mécontenta tout le monde, et, dès les premières séances, il fut manifeste que la majorité abandonnait le ministère ; c'était une faute, car il était certain que le cabinet suivant serait de réaction. La commission de l'armée réclama le service de deux ans; Roon refusa avec hauteur. A la Chambre, un député, Hagen, demanda le 6 mars que le

budget fût voté par chapitres spéciaux et non par états, afin de rendre plus sérieux le contrôle de la représentation nationale sur les deniers publics [1] : il visait spécialement le budget de la guerre. Le ministère repoussa cette motion comme inopportune, et donna clairement à entendre que si elle n'était pas rejetée, il serait obligé de se retirer. Elle fut adoptée par 177 voix contre 143. Deux jours après, le cabinet donnait sa démission, puis la Chambre était dissoute le 11 mars. C'était la fin de l'ère nouvelle.

Un nouveau ministère fut constitué sous la présidence intérimaire du prince Hohenlohe Ingelfingen, président de la Chambre des seigneurs. Quatre membres du précédent y demeurèrent ; les autres, les libéraux, furent remplacés par de purs réactionnaires ; Roon était l'âme du gouvernement. Le cabinet convoqua les électeurs pour le mois de mai et intervint dans la lutte électorale avec une vigueur lourde et maladroite ; tous les hauts fonctionnaires reçurent les circulaires les plus pressantes qui les invitaient à employer leur influence et l'action de leurs subordonnés dans l'intérêt des candidats dévoués au gouvernement. C'était courir à l'échec. De toutes parts, les protestations s'élevèrent ; les sénats universitaires et les conseils municipaux crièrent à l'attentat contre la liberté du peuple ; les libéraux s'unirent aux démocrates pour infliger aux conservateurs une cuisante défaite. Les élections du 6 mai furent un désastre pour le cabinet ; aucun de ses membres ne fut élu ; les féodaux furent réduits à un groupe minuscule ; le centre droit, parti jadis ministériel, fut gravement restreint ; le centre gauche et le parti progressiste, tous deux d'opposition, avaient une immense majorité.

Dans un pays de régime parlementaire, la Couronne aurait

1. Pey. *L'Allemagne d'aujourd'hui. Les luttes parlementaires en Prusse* (1882), p. 5 et suiv.

cédé, formé un ministère nouveau, brisé au besoin la résistance de la Chambre haute par une fournée. Mais Guillaume I[er] n'était nullement enclin à se soumettre ; c'était un soldat, il considérait son pays comme une grande armée, et se courrouça de cette résistance. La Chambre vota une adresse très monarchique mais qui contenait des critiques sur les actes des ministres. Une délégation s'en fut porter le texte au château. Dans sa réponse, le roi s'éleva contre la distinction de la Chambre ; il déclara que ses ministres avaient agi sur son ordre, à bon droit, et, sans prendre l'adresse des mains du président, qui la lui présentait, tourna brusquement le dos à la délégation. Les députés restèrent calmes ; ils savaient que la vengeance doit être mangée à froid, et conservaient leur ressentiment pour l'heure favorable ; ils votèrent sans difficulté le traité de commerce avec la France ; ils se réservaient pour M. de Roon.

Le budget de 1862 n'avait pas encore été voté. Pour régulariser cette situation, le gouvernement soumit à la Chambre les budgets de 1862 et 1863 ; il avait réalisé 2 millions d'économies dans les dépenses militaires ; il portait encore les frais de la réforme de l'armée dans le budget ordinaire, mais il annonçait pour l'hiver une loi sur le service militaire. La commission du budget guettait ce moment : elle bouleversa les demandes ministérielles, porta les frais de la réforme militaire dans un état extraordinaire et fit ses réserves sur la légitimité de cette réforme, contraire suivant elle à la loi de 1814. Elle disloqua de pareille façon le budget de la Marine en refusant à M. de Roon l'argent nécessaire pour constituer une flotte de guerre.

Les débats commencèrent à la Chambre le 11 septembre. Il apparut rapidement que la majorité ne céderait pas ; le conflit avait passé à l'état critique et aigu. Pendant trois semaines le cabinet et les députés luttèrent ; quelques membres

du centre gauche, le général Stavenhagen et M. de Sybel [1], cherchèrent un mode de conciliation, et proposèrent le maintien des nouveaux régiments et le service de deux ans. Le roi [2] et M. de Roon se refusèrent à tout compromis; le ministre des Finances, M. von der Heydt, jongla en vain avec les millions. Le 23 septembre, par 273 voix contre 68, la Chambre raya du budget de 1862 les dépenses prévues pour la réforme de l'armée et déjà engagées aux trois quarts. M. de Roon s'attendait à ce résultat. Cinq jours auparavant, il avait télégraphié à Bismarck de se « dépêcher ».

A l'extérieur, la situation n'était guère moins difficile. Des questions se posaient, irritantes et délicates. A la fin de l'année 1861, M. de Beust, président du Conseil en Saxe royale, avait soumis aux gouvernements allemands un projet de réforme de la Confédération avec création d'un Parlement fédéral, direction militaire centrale, chancellerie fédérale ; ce timide effort vers l'unité avait soulevé mille difficultés ; M. de Bernstorff, ministre des Affaires étrangères à Berlin, avait répliqué par un contre-projet qui organisait une « Confédération plus étroite » sous la direction de la Prusse [3] ; c'était reprendre les plans de Frédéric-Guillaume IV en 1849. L'Autriche s'en était émue, les moyens États s'en étaient inquiétés, et, sans aboutir à aucun résultat pratique, la Prusse avait excité un sentiment général de jalousie et de crainte. A ce même moment, le gouvernement de Berlin avait signé avec la France un traité de commerce qui devait modifier profondément son régime douanier et sa situation dans le Zollverein : cette mesure avait soulevé une vive émotion en Allemagne

1. Sybel. *Die Begründung des deutschen Reichs*, t. II, p. 436.

2. Sur les opinions du roi, voyez une note de Max Duncker, 19 septembre 1862, dans Philippson. *Das Leben Kaiser Friedrichs III* (1900), p. 421.

3. Friedjung. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland* (1897), p. 38.

et plusieurs États avaient protesté contre l'initiative de la Prusse, leur alliée par le Zollverein. En Hesse, les conflits de l'Électeur et de son peuple avaient entraîné la Prusse à intervenir ; et, par une singulière contradiction, le ministère réactionnaire, féodal, avait envoyé des troupes à Cassel pour obliger le monarque à respecter la constitution parlementaire et les droits populaires. Enfin la question de l'organisation constitutionnelle dans les duchés danois était toujours ouverte, prête à soulever de nouvelles colères ; en septembre 1862, le ministre du Foreign Office, lord John Russell, s'efforçait, mais en vain, de lui donner solution ; elle devait bientôt renaître, brûlante jusqu'à produire la guerre.

L'heure était solennelle pour les destinées de la Prusse, car le conflit qui avait éclaté par occasion sur la réforme militaire avait pour cause réelle la lutte de deux écoles : la vieille tradition prussienne, l'autorité royale et religieuse, de discipline les yeux fermés, d'attachement exclusif à la dynastie des Hohenzollern, de conquête par le sabre ; — et la pensée moderne, libre et laïque, ouverte aux besoins nouveaux, soucieuse de conquérir par la propagande des idées, et dont le patriotisme s'étendait à toute l'Allemagne. La Cour, la noblesse, l'armée étaient profondément attachées au passé ; le pays se prononçait avec force pour une marche vers l'avenir. Comment concilier ces deux tendances contraires, ces deux efforts opposés ? Quel homme saurait ménager les souvenirs d'une histoire souvent glorieuse, et répondre aux exigences d'une pensée et d'une civilisation nouvelles ? Cruelle énigme, où le roi Guillaume se perdait, dont il s'effarait jusqu'à penser à l'abdication. Sur les vives instances de Roon, presque à son corps défendant, il consentit à recevoir Bismarck.

CHAPITRE II

LES DÉBUTS D'UN GRAND MINISTRE

(1862).

§ I. Bismarck ministre. — Arrivée de Bismarck à Berlin et entretien avec Roon : gravité de la situation. Hésitation du roi : il craint Bismarck. — Le prince royal. — Conversations de Bismarck et de ses amis politiques. Le 22 septembre 1862 : l'entretien de Babelsberg. Nomination provisoire de Bismarck.

§ II. Premières paroles. — Impression générale en Allemagne et à l'étranger. Tentatives infructueuses de conciliation. Le retrait du budget. Déclaration de Bismarck à la commission du budget : le fer et le sang. Stupéfaction unanime. Vote de défiance à la Chambre des députés.

§ III. Un homme d'autorité. — Nomination définitive de Bismarck. La Chambre des seigneurs vote le budget du gouvernement. — Nouveau vote de défiance des députés. Clôture de la session. — Constitution définitive du ministère. — Installation personnelle. Adieux à Paris.

§ I

Après un voyage direct de vingt-quatre heures [1], Bismarck arrivait à Berlin le 20 septembre 1862 de bon matin. Roon, qui l'avait appelé, l'attendait à la gare. Bien que moulu par

1. Quelques biographes ont cru que Roon s'était rendu à Francfort au-devant de Bismarck : ce voyage n'eut pas lieu, car le ministre de la Guerre assista le 19 septembre à une séance de la Chambre de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi. H. Kohl, *Bismarck Regesten*, I, p. 185, ordinairement mieux informé, fait passer son heros à Francfort le 19 septembre. Il résulte au contraire d'une lettre de Bismarck à sa femme, du 21 septembre, qu'il fit le voyage directement par Cologne. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 512. L'erreur de date de Sybel, *Die Begründung*, t. II, p. 439, qui place cette arrivée au 14, est certaine.

les heurts du wagon, « qui avait joué avec lui à la balle », le robuste voyageur voulut marcher et d'un pas ferme les deux hommes prirent à pied les longues rues du centre berlinois. Tout en allant, le ministre de la Guerre exposait la situation, chaque jour plus confuse et tendue.

A la Chambre, une majorité constante, toujours identique, refusait au ministère les crédits de la réforme militaire et prétendait réduire le budget de la Guerre sans tenir compte des dépenses déjà engagées ; même dans la minorité, une partie ne donnait au cabinet qu'un appui incertain ; le groupe conservateur était réduit à une dizaine de membres. Il était donc sûr qu'au premier jour un vote décisif exprimerait la défiance de la Chambre envers le ministère et rendrait impossible à celui-ci son maintien au pouvoir. Dans ces conditions, le cabinet s'était disloqué, le président du Conseil, les ministres des Finances et des Affaires étrangères voulaient se retirer, Hohenlohe et von der Heydt, sous certaines conditions, Bernstorff en tous cas [1]. Le prince héritier, Frédéric-Guillaume, porté par ses opinions personnelles vers le parti libéral, n'était pas disposé à critiquer directement le ministère, car il craignait l'abdication de son père, et n'avait nul désir de prendre le pouvoir à un moment si troublé. Il avait donc assisté la veille à un conseil des ministres où une adresse avait été rédigée pour supplier le roi de conserver « la couronne qu'il avait reçue de Dieu et que Dieu seul pouvait lui prendre [2] ». Mais Roon avait senti dans le prince une claire défiance et une opposition certaine. Le roi, enfin, était décidé à ne pas conserver une couronne échancrée par le régime parlementaire ; il considérait que le salut de l'armée, de la patrie, dépendait des

1. Roon à Perthes, 20 septembre 1862. *Roon's Denkwürdigkeiten,* t. II, p. 116.

2. Philippson. *Das Leben Kaiser Friedrichs III* (1900), p. 99.

crédits demandés à la Chambre et il était résolu à renoncer au pouvoir s'il n'obtenait pas l'argent nécessaire pour la dépense du pays; mais il était fidèle à son serment et se refusait à violer la constitution. Malgré les conseils de Roon et du général Edwin de Manteuffel, chef de son cabinet militaire, il ne voulait pas recourir à Bismarck qui lui paraissait prêt à un coup d'État et partisan d'une alliance avec la France; la veille encore il avait dit au prince royal « qu'il se sentait une répugnance intime contre cet homme [1] ». Il ne voyait de salut que dans son abdication, et il en préparait l'acte solennel.

En écoutant cet exposé, Bismarck trouvait que tout était incertain et se demandait si le mieux n'était pas pour lui de quérir les siens à Reinfeld et de retourner à Paris [2]. Il n'avait pas de ferme conviction dans la question de la réforme militaire; le service de deux ans avec rengagements lui paraissait suffire [3]; mais il se soumettait par avance à la volonté du roi et déclarait que si Sa Majesté exigeait un service de dix ans, il s'inclinerait avec obéissance [4]. Il était prêt à la lutte et cette lutte même le tentait; il était heureux de l'entreprendre contre les démocrates, ses vieux adversaires de 1849 et 1850, pour la dynastie des Hohenzollern, à laquelle tout le dévouait, ses traditions de famille, son passé, ses convictions politiques. Il promit donc à Roon le concours de toute son énergie. Un rapide repas, quelques heures de sommeil le remirent de ses fatigues et il passa sa journée en conférences

1. Note du conseiller intime Samwer, 23 septembre 1862. Philippson, *loc. cit.*, p. 423.

2. Bismarck à sa femme, 21 septembre 1862. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 512.

3. Ludwig von Gerlach. *Aufzeichnungen aus seinem Leben*, t. II (1903), p. 249.

4. Bismarck à Bernstorff, 21 novembre 1862. H. Kohl. *Bismarck-Jahrbuch*, t. II, p. 165. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 179.

avec le ministre des Affaires étrangères, M. de Bernstorff, et avec les chefs du parti conservateur.

Dans la même journée, semble-t-il, le général de Roon se rendit au château de Babelsberg pour renouveler au roi le conseil d'appeler Bismarck à son aide. Guillaume maintint ses objections et ajouta : « Il n'en voudra peut-être pas ; d'ailleurs il n'est pas là, et il serait nécessaire de m'en entretenir avec lui. — Il est là, répliqua Roon, il se conformera à l'appel de Votre Majesté[1]. » Mais le monarque ne pouvait se décider, craintif de confier la direction des affaires à un pareil conducteur. En même temps, vers le soir, le prince royal exprimait le désir de s'entretenir avec Bismarck qui s'empressa de se rendre auprès de lui. Frédéric-Guillaume voulait sonder le grand homme et lui demanda « comment il envisageait la situation ». Mais le grand homme resta sur la réserve et répondit doucement qu'il connaissait mal l'état du pays, revenant de voyager dans les Pyrénées, et n'ayant pas lu les journaux allemands pendant les dernières semaines[2]. C'était une défaite : en réalité, Bismarck ne voulait pas se démasquer devant le prince, dont le libéralisme lui était connu et qu'il prévoyait comme un adversaire futur.

Mais il tenait à préparer l'opinion publique, et le lendemain l'officieuse *Gazette générale de Prusse* contenait un article rédigé sous son inspiration. A le croire, le vote de la Chambre amènerait la désorganisation de l'armée, et le journal concluait en ces termes : « La constitution, tout en prescrivant

1. *Roon's Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 120. D'après le rédacteur des souvenirs, cet entretien du roi et de Roon aurait eu lieu le 23 septembre après le vote définitif de la Chambre. Cette date nous paraît erronée. Dès le 21, le roi connaissait par les journaux l'arrivée de Bismarck à Berlin (*Neue Preussische Zeitung* du 21 septembre) et le 22 il conférait avec son futur ministre.

2. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 144. M. Lenz, *Bismarck*, p. 144, rectifie très exactement l'heure de cette entrevue.

de régler chaque année le budget par une disposition légale, n'admet certainement pas qu'à l'occasion de cette loi il soit permis de prendre des résolutions inacceptables et impraticables. Dans le cas où la Chambre, malgré de sages remontrances, persisterait à exiger ce qui n'est pas possible et à vouloir ce qu'on est déterminé à refuser, elle assumerait sur elle toute la responsabilité des embarras qui pourraient surgir d'un pareil état de choses[1]. » Telle est la thèse que Bismarck soutiendra pendant quatre années et que la Chambre absoudra elle-même dans l'éblouissement de la victoire. Il passe la journée à la développer devant ses amis politiques, et dans un long entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Bernstorff, il se convainc plus profondément de la nécessité d'une forte action.

Vers le soir, Roon retourne à Babelsberg[2] pour tenter un nouvel effort auprès du roi. Bismarck attend avec impatience le retour du ministre, car il sait que son sort est en jeu. Roon revient, la partie est gagnée ; Guillaume consent à recevoir Bismarck le lendemain matin.

Le 22 septembre 1862 est une date décisive dans l'histoire de la Prusse, de l'Allemagne, de l'Europe.

Le roi reçut Bismarck dans son cabinet de travail au château de Babelsberg[3]. Il expliqua au diplomate la situation où il se trouvait, les difficultés insurmontables qu'il rencontrait et il ajouta : « Je ne veux pas gouverner, si je ne suis pas en

1. *Allgemeine Preussische Zeitung*, connue aussi sous le nom de *Stern Zeitung*, *Gazette de l'Étoile*, du 21 septembre 1862.

2. Le château de Babelsberg, qui était la propriété de Guillaume Ier, est situé près de Potsdam, et domine la Havel.

3. Le récit de cet entretien se trouve dans les *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 338 et suiv.; Bismarck l'avait déjà fait à plusieurs confidents. Cf. Keudell, *Bismarck et sa famille*, p. 102 ; Blum, *Bismarck und seine Zeit*, t. II, p. 342 ; Busch, *Les Mémoires de Bismarck*, t. II, p. 172. Unruh, *Erinnerungen*, p. 221.

état de le faire comme je dois en répondre devant Dieu, devant ma conscience et devant mes sujets. Or je ne le puis pas, si je dois gouverner d'après la volonté de la majorité actuelle de la Chambre, et je ne trouve plus de ministres qui soient disposés à diriger mon gouvernement sans nous soumettre, eux et moi, à la majorité parlementaire. Aussi me suis-je décidé à abandonner le pouvoir et j'ai déjà préparé mon acte d'abdication motivé par les raisons que j'ai indiquées. » Et le roi montra sur sa table l'acte tout écrit; pour conclure, il demanda à Bismarck s'il acceptait de gouverner dans le sens que lui-même désirait.

L'homme fort n'hésita pas : « J'éprouve, répondit-il, les sentiments d'un vassal brandebourgeois qui voit son souverain en danger. Je mets toutes mes forces à la disposition de Votre Majesté. » Il était prêt depuis le mois de mai à prendre le pouvoir ; il savait que Roon resterait auprès de lui, il pensait que les autres ministres se retireraient par suite de sa nomination, mais espérait les remplacer facilement. Le roi tint à préciser le programme du futur cabinet et demanda à son interlocuteur s'il était décidé à soutenir, comme ministre, la réorganisation de l'armée, et sur une réponse affirmative, il ajouta : « Même contre la majorité de la Chambre et du pays ? — Oui, répliqua Bismarck. — Même sans budget, continua le roi ? — Oui, redoubla l'autre. — Alors, reprit Guillaume, c'est mon devoir de tenter avec vous la continuation de la lutte et je n'abdique pas. »

L'entretien se poursuivit dans le parc où les deux hommes se promenèrent longuement. Prévoyant l'acceptation de Bismarck, Guillaume avait rédigé un programme de gouvernement qui exposait en huit grandes pages toutes les éventualités politiques et accordait quelques concessions aux libéraux ; ce document, inspiré par la reine ou par le prince royal,

devait servir de frein contre les emballements réactionnaires qu'on redoutait de l'ancien junker. Le monarque en donna lecture à son futur ministre, mais celui-ci en fut froissé. « Il s'agit, déclara-t-il, d'écarter le régime parlementaire à tout prix et même par une période de dictature. Dans cette situation, même si Votre Majesté devait me commander des actes que je n'estimerais pas opportuns, je lui exposerais franchement mon opinion, mais si finalement elle persistait dans la sienne, j'aimerais mieux périr avec le roi que d'abandonner Votre Majesté dans la lutte contre le parlementarisme. » Entraîné par cette audace et cette conviction dans l'obéissance, Guillaume déchira le programme. Sa décision était prise.

Il faut le reconnaître, à ce pacte d'alliance l'un et l'autre furent fidèles. Le monarque ne fut pas toujours d'accord avec son ministre, il marqua quelquefois même son mécontentement de mesures dont il ignorait la portée ; mais il le défendit à jamais contre les attaques, véhémentes ou perfides, n'importe d'où elles vinssent, du Parlement, de l'armée, de la Cour, de sa propre famille. Bismarck, de son côté, voua à son vieux maître un culte dévoué ; il le contraignit à des résolutions inattendues, par la seule influence d'une forte volonté sur une âme moins bien trempée ; mais il enveloppa sa violence de tant de respect et de mesure que le souverain crut agir à sa guise, — la plupart du temps.

Le 23 septembre, la Chambre des députés donna au conflit son caractère décisif. Par 273 voix contre 68, elle supprima du budget les crédits de la réforme militaire, 6 millions de thalers environ ; puis elle approuva le budget, ainsi mutilé, par 308 voix contre 11. Le parti conservateur modéré, dirigé par M. de Vincke, avait soutenu le ministère dans le premier vote ; il s'était rallié ensuite à la majorité en acceptant le budget dans sa totalité. Un ministère de combat ne pourrait

compter que sur les onze voix de la minorité intransigeante.

En apportant au roi Guillaume ce résultat définitif de la lutte parlementaire [1], Roon et Bismarck insistèrent pour que la Couronne répondît à la révolte des députés par un acte de maîtrise. Le roi n'hésita pas ; il signa incontinent la nomination du conseiller intime de Bismarck-Schönhausen comme ministre d'État et président intérimaire du cabinet [2].

§ II

Dès le lendemain, la nouvelle de cette nomination se répandit à Berlin et dans toute l'Allemagne. L'impression générale fut mauvaise ; seul, le parti réactionnaire et féodal se réjouit d'avoir un chef qu'il croyait à son image. Le parti progressiste fulmina d'indignation ; il avait souvenir des discours prononcés par Bismarck en 1849 et en 1850, de ses déclarations moyennageuses, de ses appels à une politique d'autorité et de poigne ; il connaissait son caractère décidé et audacieux et pensait qu'il abolirait la constitution, comme Schwarzenberg l'avait fait pour l'Autriche en 1850. Les libéraux qui entouraient le prince royal tenaient son arrivée au pouvoir pour « la victoire du pur parti militaire, qui est altéré de vacarme comme le cerf d'eau fraîche [3] ». Même les

1. Roon venait relater presque chaque jour au roi les incidents du combat parlementaire. D'après Kohl, *Bismarck-Regesten*, le futur ministre se rendit à cinq heures à Babelsberg pour conférer avec le souverain.

2. Cet acte était conçu dans les termes suivants : « Après avoir déchargé le prince Adolphe de Hohenlohe-Ingelfingen, sur sa demande réitérée, de la présidence du ministère d'État, j'ai nommé ministre d'État le conseiller intime en service ordinaire de Bismarck-Schönhausen et lui ai confié la présidence intérimaire du ministère d'État. — Château de Babelsberg, le 23 septembre 1862. Guillaume. Contresigné : de Roon. — Au ministère d'État. » *Frankfurter Zeitung* du 24 septembre 1862.

3. Max Duncker à Samwer, 26 septembre 1862. Philippson, *Das Leben Kaiser Friedrichs III*, p. 422.

conservateurs modérés redoutaient les excentricités de celui qu'on avait jadis surnommé le *tolle junker*, le hobereau enragé ; ils craignaient qu'il menât le pays à la cravache jusqu'à la révolution et le prince de Hohenzollern, président du Conseil de 1858 à 1862, disait à ses confidents : « La fin de Bismarck sera une fin effroyable[1]. » En Allemagne, le parti national était dans la désolation ; il se rappelait que Bismarck s'était montré dans les assemblées de Berlin et d'Erfurt un Prussien étroit, adversaire résolu de l'unité allemande, qu'il avait, seul à la Chambre, défendu la reculade d'Olmütz, et l'échec de l'œuvre patriotique ; on ignorait sa lutte contre l'Autriche à Francfort ; en se fondant sur une confidence du roi des Belges, on le soupçonnait d'avoir négocié avec Napoléon III l'agrandissement de la Prusse au prix de la cession de la rive gauche du Rhin[2].

A l'étranger, la nouvelle était un peu effacée par les incidents de la guerre de Sécession aux États-Unis, mais elle ne passait pas inaperçue. La presse libérale de Paris regrettait qu'en six mois le parti progressiste eût renversé deux ministères sans aucun résultat, et J.-J. Weiss adressait à la Chambre prussienne le reproche antique : « Vincere scis, Annibal ! Victoria uti nescis. » Il redoutait que le nouveau ministre gouvernât avec le parti féodal et la Chambre des seigneurs contre la Chambre des députés[3].

La diplomatie se montrait réservée et attendait les événements. M. Thouvenel, ministre des Affaires étrangères, reconnaissait que « l'entrée de M. de Bismarck aux affaires produirait partout en Allemagne une forte impression. S'il acquiert l'art de se modérer, ajoutait le diplomate français, il

1. Bernhardi. *Aus meinem Leben*, t. V, p. 83, 107, 338 et suiv.
2. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 103.
3. J.-J. Weiss. Chronique du *Journal des Débats*, 2 octobre 1862.

jouera un rôle important. La situation intérieure de la Prusse, du reste, doit suffire aujourd'hui à son activité[1] ».

Bismarck savait par avance que sa venue ferait mauvaise impression et s'efforçait d'en amoindrir l'effet. Il avait, disait-il, apporté d'Avignon un rameau d'olivier qu'il tendait à la Chambre[2]. Il usait de la presse pour témoigner de ses bonnes intentions. Suivant une correspondance officieuse, « il cherchait, par d'opportunes et sages concessions, à s'arranger avec la majorité progressiste en faisant appel à son patriotisme, au dévouement de la nation, à la Couronne, et surtout au besoin indispensable d'harmonie entre les pouvoirs pour le salut de la Prusse[3] ». C'était exact ; le nouveau ministre essayait de pactiser avec le parti libéral. Il conférait avec deux membres influents de la majorité, MM. Bockum-Dollfs et Gneist ; il leur demandait d'obtenir de leurs collègues le vote d'un douzième provisoire du budget ; il cherchait quel compromis pourrait intervenir entre le gouvernement et la majorité sur la réforme militaire ; il tentait de séduire l'organe des libéraux, la *Gazette nationale*, en expliquant au rédacteur en chef les visées de sa politique en Allemagne, la nécessité pour les réaliser d'avoir une armée forte et prompte ; et afin que nul n'en ignorât, il révélait ces pourparlers dans ses journaux[4]. Il allait même plus loin ; il offrait à quelques-uns des chefs de l'ancien parti libéral des places dans le ministère. Mais la question du service de deux ans était un obstacle absolu à une pareille combinaison. « Si nous étions ministres sans réduire la durée du service, disait Simson,

1. Thouvenel au duc de Gramont, 25 septembre 1862. Thouvenel. *Le Secret de l'Empereur*, t. II (1889), p. 412.

2. *Berliner Reform* du 12 octobre 1862.

3. Correspondance de Munich au *Moniteur universel français* du 29 septembre 1862.

4. *Allgemeine Preussische Zeitung* du 28 septembre 1862.

nous serions des officiers sans soldats. » Ainsi, malgré ses efforts et ses promesses, toute réconciliation lui était impossible avec la Chambre. Il résolut néanmoins de donner un gage, qui fut d'ailleurs mal compris, étant mal présenté.

Le 29 septembre, le nouveau président du Conseil parut pour la première fois à la Chambre. Au milieu de l'attention générale, de sa voix un peu hésitante et faible, mais bien timbrée, il fit au nom du gouvernement une déclaration qu'il regardait comme une concession [1]. La Chambre ayant retranché du budget de 1862 les dépenses de la réforme militaire, il était à prévoir qu'elle ferait de même pour le budget de 1863 ; de là naîtraient des débats irritants, « qui ne pourraient qu'entraver la solution future des questions en litige et en augmenter notablement les difficultés ». D'ailleurs la fixation exacte de ce budget ne pourrait avoir lieu qu'après le vote de la loi sur le service militaire, « loi que le gouvernement du roi se propose de présenter dans la session prochaine ». Le roi avait donc résolu de retirer le projet de budget pour 1863. « En agissant ainsi, continuait Bismarck, le gouvernement ne songe point à renoncer au principe en vertu duquel le budget doit être désormais présenté assez tôt pour que la fixation en soit possible avant le commencement de l'année pour laquelle il est établi ; mais, dans le cas présent, il croit de son devoir de ne pas rendre une entente plus difficile qu'elle ne l'est déjà. Au commencement de la session prochaine, il présentera le budget de 1863 en même temps qu'un projet de loi maintenant les conditions essentielles de la réforme de l'armée, pour régulariser le service militaire obligatoire pour tous. Après quoi le budget de 1864 sera soumis en temps utile aux délibérations constitutionnelles de la Chambre. »

1. *Les Discours de M. le Comte de Bismarck*, t. I, (Berlin, sans date), p. 13 et 14.

L'effet fut piètre : toute la concession du ministère était de retirer le projet de budget, de laisser entendre qu'il ne serait déposé à nouveau qu'après le débat de l'exercice financier, et d'annoncer une proposition de loi sur la réforme militaire. Comme don de joyeux avènement, c'était maigre, et l'accueil fut froid. Si Bismarck comptait sur cette concession pour séduire les députés, sa désillusion dut être prompte à la réception que lui fit la commission du budget.

Immédiatement après la séance, Roon et Bismarck se rendirent auprès de cette commission pour préciser les intentions du gouvernement. La Chambre avait exprimé le désir d'avoir de suite un rapport sur la déclaration lue par le président du Conseil, et le rapporteur, M. de Forckenbeck, sans ambages, demanda aux ministres quand s'ouvrirait la prochaine session où serait déposé le nouveau budget. M. de Bismarck essaya d'amuser la commission par de belles promesses : le Landtag serait convoqué dans les délais constitutionnels ; il n'était pas encore possible de préciser à quelle époque, à la fin de cette année ou au début de la suivante ; ce serait le plus tôt possible. Le motif de la déclaration ministérielle était « le désir d'aboutir à une entente, après arrangement des différends actuels. Elle devait amener une sorte d'armistice [1] ». Mais ces paroles dorées n'abusèrent personne et les questions se firent plus précises. Le ministre de la Guerre dut reconnaître qu'il n'aurait pas le temps de déposer avant le 1er janvier la loi de réorganisation militaire et le nouveau budget de l'armée. Bismarck renouvela en vain ses protestations de paix et de concorde, nul ne le crut.

Le lendemain, 30 septembre, la commission se réunit à nouveau, son rapporteur lui présentait un projet de résolu-

1. D'après la *Neue Preussische Zeitung* du 1er octobre 1862.

tion, fortement motivé, de style énergique et dont les conclusions étaient rédigées en ces termes : « 1° Le gouvernement royal est invité à présenter à la Chambre des députés, pour être soumis à sa délibération constitutionnelle, le budget de 1863 assez tôt pour qu'il puisse être promulgué avant le 1er janvier 1863. 2° Il est contraire à la constitution que le gouvernement du roi ordonne une dépense qui a été rejetée définitivement et expressément par la Chambre des députés. »

Bismarck fut à nouveau entendu par la commission. Irrité par la motion Forckenbeck, où il voyait avec raison une critique de ses intentions, Bismarck s'étendit en de longues et mordantes digressions. Il commença par déclarer qu'il ne contestait nullement la nécessité de voter le budget avant le début de l'exercice financier ; si ce principe n'était pas appliqué au budget de 1863, ce n'était qu'à titre exceptionnel et non pour créer un précédent, mais il fit remarquer que l'établissement du budget exigeait le consentement de trois facteurs ; le roi et la Chambre des seigneurs avaient aussi bien que la Chambre des députés le droit de repousser le projet qui leur était soumis. Si l'un de ces trois éléments manquait, il ne restait qu'une « table rase ». Le projet de résolution était donc doublement critiquable ; car le gouvernement ne pouvait assurer que l'accord des trois volontés se ferait avant le 1er janvier 1863 ; et, par conséquent, la constitution ne pouvait s'opposer à la levée des impôts si cet accord faisait défaut.

Un député ayant objecté que le ministère paraissait chercher la solution du conflit dans une diversion de politique étrangère, Bismarck repartit dans de nouvelles improvisations, et, quelque peu surexcité, exposa ses vues nationales avec esprit et abandon. « D'après la situation qui nous est faite par les traités de Vienne et les conditions de nos fron-

tières, déclara-t-il, la Prusse se voit obligée de porter une armature trop grande pour son petit corps. C'est d'ailleurs une tradition prussienne que d'être toujours fortement préparé, afin d'avoir immédiatement sous la main et de pouvoir employer au bon moment des forces toujours prêtes... La situation géographique et politique de la Prusse nous met dans la nécessité de maintenir sur pied, selon la vieille tradition du pays, une armée relativement forte ; aussi ne devons-nous pas jeter un coup d'œil d'envie sur les budgets militaires moins grevés et les charges moins onéreuses qui pèsent sur nos voisins allemands. » Et s'abandonnant en confidences plus intimes, il ajouta : « L'Allemagne ne regarde pas au libéralisme de la Prusse, mais à la force de la Prusse ; la Bavière, le Wurtemberg, Bade peuvent être favorables au libéralisme, c'est pourquoi personne ne leur attribuera le rôle de la Prusse... Les grandes questions du temps ne seront pas décidées par des discours et des décisions de majorité, — ce fut la grande faute de 1848 et 1849, — mais par le fer et le sang[1]. »

Le fer et le sang ! ces paroles brutales, sonores comme un coup de clairon au matin du combat, déchaînèrent dans toute l'Europe un cri d'indignation. Un homme d'État qui dévoilait ses ambitions au lieu de les envelopper dans de pacifiques protestations, quel scandale ! Roon en était tout interloqué, et de retour au ministère, exprima à son ami son mécontentement ; il craignait que ces « spirituelles digressions » fussent mal interprétées par leurs communs adversaires. Il n'avait

1. Le discours de Bismarck à la commission du budget n'a pas été sténographié et le procès-verbal officiel ne reproduit que les explications de droit constitutionnel. Hahn, *Fürst Bismarck*, t. I, p. 66. Mais les journaux quotidiens ont immédiatement reproduit les digressions de politique extérieure et l'officieuse *Allgemeine Preussische Zeitung* les a précisées en rectifiant des comptes rendus inexacts. Elle omettait pourtant les mots « par le fer et par le sang » dont Bismarck a plus tard reconnu l'exactitude. Il avait d'ailleurs déjà prononcé des paroles analogues à la Diète le 22 mars 1849. Cf. supra, t. I, p. 160.

pas tort, car, sur-le-champ et sous l'impression de ces discours, la commission du budget vota la proposition de son rapporteur. Dans le parti réactionnaire même, la stupéfaction n'était pas moindre, car la rude franchise de ces paroles contrastait avec les formes ouatées auxquelles la diplomatie et la Cour étaient habituées ; beaucoup estimaient que pour les prononcer, Bismarck avait dû boire plus que de raison [1]. Les journaux s'emportaient : la grave *Gazette de Cologne* était alternativement dans l'indignation et dans la joie, car tantôt elle relevait vertement le cynique mépris des droits du pays, tantôt elle s'amusait des traits d'esprit « auxquels les ministres prussiens ne nous avaient pas habitués. Ici cela en pétillait. Mais à un examen plus approfondi, cela n'est pas du vin, plutôt du soda [2] ». Le parti progressiste hurlait de colère et le parti national était dans la désolation, car le ministre avait foulé aux pieds le noble programme de 1848 et prédit des combats fraternels entre Allemands. A l'étranger, on s'émouvait de ces prophéties belliqueuses et J.-J. Weiss écrivait avec sagesse : « Le fer et le sang ! avons-nous si tort de suivre avec inquiétude l'éclosion de tant de vagues projets de réforme fédérale en Allemagne, puisque les premiers mots un peu clairs que laisse tomber un des instigateurs de l'unité allemande, c'est celui de la lutte à feu et à sang [3] ? » Le correct lord Derby trouvait la Prusse « en état de quasi-révolution [4]. »

Bismarck était un peu effrayé de ses propres paroles et dans une courte allocution à la Chambre des seigneurs, où il demandait la ratification du traité de commerce avec la

1. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 103.

2. *Kolnische Zeitung* du 2 octobre 1862.

3. J.-J. Weiss. Chronique du *Journal des Débats* du 4 octobre 1862.

4. Lord Derby à Lord Malmesbury, 31 octobre 1862. Malmesbury. *Mémoires d'un ancien ministre*, trad. M. A. B. (1885), p. 327.

France, il se plaisait à constater « l'unanimité de la représentation du pays à seconder le Cabinet dans ses efforts pour développer le bien-être matériel du pays, l'approbation donnée par l'une et l'autre Chambre à la marche du gouvernement[1] ». Douce flatterie, destinée à apaiser un peu les cris de la seconde Chambre. Le ministre était surtout inquiet de l'impression qu'auraient faite ses déclarations sur le roi, prudent par nature et répugnant aux moyens violents. Guillaume Ier était absent, il était allé le 28 septembre à Baden pour célébrer en famille l'anniversaire de naissance de la reine ; le prince Frédéric-Guillaume, à la veille de partir pour un voyage en Italie, avait rejoint son père, et Bismarck pouvait redouter, à juste titre, que sous ces influences de famille le roi conçut une vive animosité à son égard. Il résolut donc d'atteindre le monarque avant son retour à Berlin pour lui expliquer la portée et le but de ses déclarations. Le 4 octobre, il se rendit à la gare d'Anhalt pour aller au-devant de son maître.

Par un heureux hasard, il rencontra sur le quai de la gare Victor von Unruh, un des chefs du parti progressiste, jadis son collègue à la Chambre des députés, qui se rendait à une réunion générale du *Nationalverein* à Cobourg. Avec cet aimable abandon qui le rendait si séduisant dans l'intimité, Bismarck proposa à son ancien collègue de voyager dans son compartiment. Naturellement la conversation s'étendit aux questions politiques et, sachant que ses paroles seraient répétées, le ministre renouvela ses déclarations antérieures dans une forme destinée à les atténuer : il avait en vain recherché une entente avec les libéraux ; il ne lui restait plus maintenant qu'à procéder constitutionnellement et à présenter promp-

1. Bismarck à la Chambre des seigneurs. 2 octobre 1862. *Discours*, *loc. cit.*, p. 10.

tement le budget aux Chambres. Si ce budget ne pouvait être voté à temps, l'État prussien ne pourrait s'arrêter dans son cours et il faudrait bien prélever les impôts nécessaires. Unruh lui objecta que, dans cette voie, il irait à un coup d'État ou à sa démission. Bismarck répliqua avec bonhomie qu'il ne pensait ni à l'un ni à l'autre, et comme le train s'arrêtait à la station de Jüterbogk, il descendit sous prétexte de rendre visite à un parent dans les environs[1].

Il s'assit sur une brouette renversée, dans un coin obscur, plongé dans des réflexions sans gaieté. Le train pour Berlin arriva et Bismarck rejoignit le roi, non sans peine, car Guillaume voyageait sans faste, dans un simple compartiment de première classe. Le malin homme d'État avait deviné juste, le souverain était encore « visiblement déprimé », et dès que son ministre l'entretint de la séance de la commission, il l'interrompit par ces mots : « Je prévois parfaitement comment tout cela finira. Là-bas, place de l'Opéra, sous mes fenêtres, on vous coupera la tête à vous et un peu plus tard à moi. » Et, sur le thème Polignac, Strafford, Louis XVI, il broda les variations dont il avait été bercé pendant huit jours. Bismarck l'interrompit par ces mots candides : « Et après, Sire ? — Eh bien, après, mais nous serons morts ! » répliqua le roi, un peu décontenancé. « Oui, repartit Bismarck, après, nous serons morts, mais il nous faut bien mourir tôt ou tard, et pouvons-nous périr d'une manière plus digne ? Moi-même, je mourrai en luttant pour la cause de mon roi, et Votre Majesté en scellant de son sang ses droits royaux conférés par Dieu ; que ce soit sur l'échafaud ou sur le champ de bataille, cela ne changera rien à ce fait honorable que nous aurons risqué glorieusement notre vie et notre personne pour défendre les

1. Unruh. *Erinnerungen*, p. 214 et suiv.

droits octroyés par la grâce de Dieu[1]. » Plus Bismarck parlait dans ce sens, plus Guillaume s'animait et entrait dans le rôle d'un officier prussien combattant pour son roi et sa patrie. Loin de son audacieux ministre, il avait été sous l'influence pacifique de la reine et du prince royal, qui l'avaient menacé d'une Terreur avec échafaud. Les paroles guerrières de Bismarck faisaient disparaître ses craintes ; maintenant il courait au-devant des dangers avec joie, comme pour défendre le poste avancé de la monarchie. En arrivant à Berlin « il était dans une disposition d'esprit sereine, gaie et belliqueuse ».

Les députés ne se laissèrent pas ramener de telle façon. Au nom de la commission du budget, M. Forckenbeck déposa un rapport qui reproduisait, pour conclusion, le projet de résolution doublement hostile au cabinet. Ce rapport vint en discussion le 6 octobre[2]. M. Forckenbeck en développa les motifs en insistant sur la nécessité de sauvegarder la constitution. « Seul, dit-il en terminant, un gouvernement qui maintienne la constitution de toute sa force et de tout son cœur, pourra compter sur le fer et le sang de la nation pour chaque pouce de terre allemande. » Et un des chefs du parti national en 1848, Waldeck, reprit longuement ce thème ; il affirma le droit de la Chambre de fixer le budget ; enfin, il invita avec sérénité le gouvernement à capituler « en renvoyant dans leurs foyers les hommes des régiments nouvellement formés et en remettant à la tête de la landwehr les hommes qui les commandaient. » Un député de la droite modérée, M. de Vincke, chercha un moyen d'entente et déposa un contre-projet surabondamment motivé, pétri de bonnes intentions ; il reconnaissait les droits de la Chambre, contestait l'interprétation donnée par le ministre à la constitution, invi-

1. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 358.

2. *Allgemeine Preussische Zeitung* du 7 octobre.

tait le gouvernement à solliciter des douzièmes provisoires, et terminait par ces paroles excellentes : « Nous sommes tous enfants du même pays. Soyons donc unis sur le terrain de la conciliation. »

Bismarck demeurait impassible. A la fin de la séance, il demanda avec calme que la suite des débats fut renvoyée au lendemain.

Le 7 octobre, il prit le premier la parole. Pour éviter tout entraînement, il lut une déclaration rédigée en Conseil des ministres[1]. Il commença par affirmer qu'en ajournant la discussion du budget de 1863, le gouvernement croyait faciliter une entente ultérieure et ouvrir les voies à la conciliation. Le projet de résolution, au contraire, « repousse la main qui est tendue; à la trêve proposée on répond par une provocation à continuer la lutte et à la précipiter. Le gouvernement prend acte de ce fait, sans pour cela renoncer à ce qu'il a résolu de faire pour amener un accord entre les pouvoirs constitutionnels. — Nous sommes, continua-t-il, en désaccord sur deux points qui ne sont pas nécessairement connexes : l'organisation de l'armée et la question de compétence constitutionnelle des différents pouvoirs de l'État en ce qui concerne la fixation du budget. » Il rappela que cette question avait déjà été soulevée en 1850, et, qu'à cette époque, la couronne avait refusé de reconnaître un privilège aux députés; le souverain persiste dans sa décision. « Le gouvernement du roi, ajouta-t-il, ayant fait connaître l'attitude qu'il prendrait s'il ne pouvait arriver à une entente pratique, ne voit pas comment il y réussirait par une âpreté de polémique semblable à celle qui caractérisa les discours que vous avez entendus hier, ni quel avantage résulterait pour cette entente de ce

1. Bismarck à la Chambre des députés, 7 octobre 1862. *Les Discours de M. de Bismarck*, t. I, p. 14 et suiv.

qu'il opposât l'interprétation à l'interprétation, la théorie à la théorie. Il sera toujours temps de le faire lorsque toute chance d'un accord amiable aura disparu. » S'expliquant enfin sur la contre-proposition de M. de Vincke, il déclara « que le gouvernement du roi verrait dans l'adoption de cet amendement l'assurance que ses propres efforts pour amener une entente sont appréciés par la Chambre, et qu'il ferait des propositions dans ce sens ».

Et il descendit tranquillement de la tribune.

Les députés de l'opposition reprirent l'offensive : critiquant le vague de la déclaration ministérielle, l'absence de tout programme, ils réclamèrent « des concessions si le gouvernement voulait arriver à une trêve, à une paix ». Et, parlant à la fin des débats comme pour les résumer, M. Schulze-Delitzsch conclut en ces termes : « Les déclarations du ministre mettent directement en question l'existence de la constitution. Si on nous conteste le droit de décider d'une partie quelconque du budget, c'en est fait du droit de voter la loi de finances. On ne peut gouverner à la fois constitutionnellement et avec un pouvoir absolu. Les interprétations du ministre rendraient le conflit permanent et mettraient fin à la vie constitutionnelle. »

Bismarck écoutait ces attaques sans broncher. Pour tromper son impatience, il écrivait à sa femme et combinait son emménagement ; mais ses nerfs vibraient et ces mots lui échappaient : « Tout commencement est dur[1]. » Les débats furent enfin clos et la Chambre passa au vote. Par 251 voix contre 36, la proposition Forckenbeck fut adoptée ; la minorité comprenait les 11 féodaux et le petit groupe de Vincke ; l'immense majorité réclamait le dépôt du budget avant le

1. Bismarck à sa femme, 7 octobre 1862. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 515.

1er janvier et proclamait l'illégalité des dépenses non autorisées par la Chambre. Pour le début de Bismarck aux affaires, c'était un bel échec.

§ III

Il s'y attendait ; il n'en eut cure ; mais il tint à rendre coup pour coup ; le 8 octobre, le roi signait la nomination définitive de Bismarck comme président du Conseil et ministre des Affaires étrangères[1] ; c'était la réponse de la Couronne aux députés.

Cependant la Chambre des seigneurs était saisie du budget de 1862, voté par la seconde Chambre le 23 septembre, mais avec de larges réductions dans les dépenses militaires. La commission de la Chambre haute proposait de chercher une entente avec l'autre Assemblée pour ces dépenses. Cette solution ne satisfaisait pas le parti réactionnaire, car elle admettait un pacte avec l'adversaire ; les députés avaient péché contre la Couronne, ils devaient être punis. Le comte d'Arnim-Boitzenburg proposa donc d'adopter purement et simplement le budget présenté par le gouvernement, sans avoir égard aux coups de ciseaux donnés par la seconde Chambre.

Cette proposition fut discutée par les seigneurs le 10 octobre. Critiquée par le rapporteur de la commission du budget, défendue par son auteur, elle fut acceptée par Bismarck, non en termes formels, mais d'une façon voilée et discrète. Il exposa à la Chambre haute le conflit de la Couronne et des députés, la mansuétude de l'une, le mauvais vouloir des autres qui avaient osé adopter une résolution de méfiance. « Après ce vote, continua-t-il, le gouvernement du roi ne peut se promettre le succès s'il continuait ses tentatives

1. *Allgemeine Preussische Zeitung* du 10 octobre 1862.

de compromis ; il craint, au contraire, que de nouveaux débats n'enveniment les divergences de principes et ne rendent plus difficile une entente ultérieure. Dans la nouvelle phase de notre existence constitutionnelle qui se prépare peut-être, le gouvernement aura en vue les intérêts généraux de l'État, comme dans toute autre circonstance. En ce sens, il reconnaît qu'il est de son devoir de veiller à ce que la Constitution demeure une vérité dans celles de ses dispositions qui garantissent les droits de la Couronne et ceux de cette haute Chambre[1]. » Et les seigneurs trouvèrent que tels en effet étaient les droits et devoirs de la Couronne. Conformément à la proposition de M. d'Arnim, par 114 voix contre 44, ils adoptèrent le budget présenté primitivement par le ministère.

Cette décision produisit une légitime émotion et un joli tapage dans le parti progressiste. Le 12 octobre, tous les groupes de la seconde Chambre, à l'exception du parti féodal, se réunirent en conférence dans la salle des séances, et, à l'effervescence générale, aux motions présentées par les chefs de la gauche, il fut certain qu'une journée chaude se préparait.

Le lendemain 13, la Chambre se réunit de bon matin. Le président, M. Grabow, solennel et triste, donna lecture de la décision de la Chambre haute et ajouta en manière de commentaire : « Je regrette profondément et intimement de me trouver obligé d'être l'organe chargé de vous communiquer cette résolution ; j'ai la pleine conscience de son inconstitutionnalité, mais je n'ai pas le droit de la repousser de la barre de cette Chambre, et vous propose en conséquence de la renvoyer à la commission du budget, qui devra faire un rapport dans une heure. » Puis il donna lecture de deux projets de résolution, émanés l'un de la gauche, l'autre du centre,

1. Bismarck à la Chambre des seigneurs, 10 octobre 1862. *Discours*, t. I, p. 12.

qui concluaient tous deux à l'inconstitutionnalité de la décision prise par les seigneurs, et différaient seulement par leurs motifs. La Chambre les renvoya à la commission du budget qui se réunit immédiatement, et, en son nom, après une heure de suspension, M. de Forckenbeck apporta un nouveau projet de résolution : le vote de la Chambre haute y était déclaré « contraire au sens clair et au texte de la constitution, par suite nul et non avenu. Le gouvernement du roi ne pouvait, en conséquence, fonder aucune espèce de droits sur cette résolution ». En vain, au nom du parti conservateur, M. de Bonin tenta-t-il de s'opposer à la discussion immédiate ; à l'unanimité moins huit voix la Chambre décida d'en délibérer de suite; alors les huit féodaux sortirent avec indignation, en faisant tous efforts pour gonfler leur petite taille. On vota par appel nominal sur le projet de résolution.

Pendant cette opération, M. de Bismarck parut à l'entrée de la salle, dressant sa haute taille, le regard froid et dur ; il était accompagné de deux ministres, MM. de Lippe et Itzenplitz et attendit, impassible, la fin du vote. Il était beau joueur, il laissait à la Chambre le temps d'exprimer sa colère. A l'unanimité de 237 voix, l'Assemblée adopta les conclusions de sa commission. Alors Bismarck donna lecture d'un message royal qui invitait les membres des Chambres à se trouver à trois heures au château royal pour la clôture de la session.

La cérémonie eut lieu à l'heure dite dans l'élégante salle Blanche qui forme au château le coin de la grande place. Le monarque n'y parut point, les députés n'étaient pas dignes de le contempler. Bismarck donna lecture du discours royal, qui énumérait les travaux de la Diète et terminait par un examen de la question constitutionnelle en jeu. Naturellement, la seconde Chambre était chargée de tous les péchés parlemen-

taires, et le gouvernement devenait blanc comme neige. Sa résistance était présentée comme un devoir. « Il se rendrait coupable d'une grave méconnaissance de ses devoirs s'il voulait revenir sur la transformation de l'organisation militaire, opérée en vertu de crédits votés antérieurement par la représentation nationale, en faisant abandon des sacrifices considérables faits dans ce but et en portant atteinte à la puissance de la Prusse. » Le président du Conseil prophétisait que ses adversaires eux-mêmes reconnaîtraient la modération du gouvernement, et, sans broncher, prononça la clôture de la session. Les « messieurs des deux Chambres » se dispersèrent de suite.

La paix, le silence plutôt, étaient assurés pour trois mois. N'ayant pu trouver au conflit une solution pacifique, Bismarck lui donnait un terme provisoire par le procédé de l'étouffement. C'était en méconnaissant la première et la plus impérieuse de toutes les prescriptions constitutionnelles, — le vote du budget, — qu'il prétendait assurer le respect de la constitution ; c'était en sacrifiant les droits de la représentation nationale qu'il entendait sauver les droits de la Couronne [1].

Cette mesure de vigueur donnait au gouvernement un temps de répit. Bismarck en profita pour procéder à la constitution définitive de son ministère et à son installation personnelle. Il rencontra de grandes difficultés à trouver des collaborateurs, les personnalités de premier plan se dérobaient, craignant de se compromettre en telle compagnie et le ministère ne contenait en réalité que deux ministres, Roon et Bismarck. Fors ceux-là, le cabinet ne comprenait « aucun homme important », de l'aveu même de ses collaborateurs [2]. Bismarck

1. L. Alloury. Chronique du *Journal des Débats*, 15 octobre 1862.

2. Abeken. *Ein schlichtes Leben in bewegter Zeit* (1898), p. 284. Cf. Wagener, *Erlebtes*, t. II (1884), p. 29 et suiv.

essaya d'abord d'un remaniement partiel — un replâtrage suivant la formule d'usage — et conserva dans son cabinet nouveau cinq membres de l'ancien [1] : Roon qui administrait en même temps les ministères de la Guerre et de la Marine, le comte de Lippe, ministre de la Justice, M. de Mühler, chargé des Cultes et de l'Instruction publique, le comte Itzenplitz, ministre de l'Agriculture et M. de Jagow, ministre de l'Intérieur. Deux hommes nouveaux, seuls, d'abord furent adjoints à cet ensemble : le comte Frédéric Eulenburg, depuis longtemps directeur au ministère de l'Intérieur, intelligent, élégant, d'une nonchalance apparente mais à poigne, qui prit le portefeuille du Commerce et Charles de Bodelschwingh, frère du ministre de 1848 et lui-même membre du cabinet Manteuffel de 1851 à 1858, qui remplaça aux Finances M. von der Heydt démissionnaire par convictions libérales. Mais le ministre de l'Intérieur déplut à Bismarck par la vivacité de son ton, son flux de paroles et l'allure chicanière de ses paroles ; il émettait, en outre, la prétention de gérer lui-même son département, ce que Bismarck ne pouvait tolérer, entendant être seul chef. L'autoritaire président remania donc en décembre son cabinet [2], renvoya M. de Jagow à ses chères études, invita Eulenburg à prendre l'Intérieur et Itzenplitz le Commerce, et appela à l'Agriculture M. de Selchow, conservateur honnête autant qu'obscur. Lui-même s'adjoignit comme sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. de Thile, diplomate sans grand brio, mais connaissant à fond toutes les questions de la carrière, laborieux, tenace, aimable.

Même après ces remaniements, le ministère manquait de

1. Les détails sur ces remaniements dans Poschinger, *Bismarck-Portefeuille* (1898), p. 69 et suiv.

2. Il ne fut pas toujours d'accord avec Roon, mais imposa son opinion. Cf. Roon à Bismarck, 29 novembre 1862, H. Kohl. *Bismarck-Jahrbuch*, t. III (1896), p. 239.

cette homogénéité tant voulue par Roon et plusieurs de ses membres n'étaient que d'une capacité fort relative. Bismarck ne fut pas long à s'en apercevoir, et, dans ses Mémoires, il a révélé avec générosité au public le résultat de ses découvertes[1]; chacun a son paquet : MM. de Bodelschwingh et Itzenplitz « n'étaient pas en état de diriger leurs ministères, et se bornaient à ajouter leurs signatures aux décisions des conseillers compétents »; le premier était jaloux de son président, plus jeune que lui d'âge et de fonctions; le second était une « nature molle, sans l'énergie nécessaire pour conduire son vaste département ». Eulenburg « répugnait au travail et aimait le plaisir » ; il était intelligent et prompt, surexcité par la lutte si elle ne le sevrait pas trop longtemps de ses amusements, mais il était paresseux, susceptible et son « ami » Bismarck eut souvent « à souffrir de son manque d'application et de conscience ». Le ministre des Cultes, de Mühler, intelligent et honnête, était sous la coupe de sa femme, inspirée elle-même par la reine Augusta, c'est-à-dire par Satan aux yeux de Bismarck. Le ministre de la Justice, comte de Lippe, affectait « une expression railleuse de supériorité qui mécontenta les députés et ses collègues ». M. de Selchow, chargé de l'Agriculture, n'avait aucune compétence spéciale et était tenu en lisière par les conseillers du ministère. Seul Roon échappe à la férule du sévère critique qui loue sa vaillance, son application au travail, sa compétence, son talent d'orateur et sa fidélité. Pendant huit ans, les deux hommes travaillèrent en parfait accord; les premières difficultés surgirent entre eux pendant la campagne de France; elles s'accrurent lorsqu'en 1873 le chancelier dut confier pendant quelque temps à Roon une partie de ses pouvoirs. L'intimité ne se rétablit plus entre eux, complète et absolue.

1. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 372 et suiv.

En même temps qu'il constituait son ministère, Bismarck procédait à son installation personnelle. Depuis longtemps il n'avait plus de domicile à Berlin où il séjournait de passage à l'hôtel. Il s'empressa donc de s'installer au ministère des Affaires étrangères, où il demeura pendant seize ans [1].

Dans l'élégante Wilhelmstrasse qui rejoint les places de Paris et de Belle-Alliance, on remarque une longue et simple façade, d'un style bourgeois et cossu, à deux étages ornementés d'un fronton. L'intérieur est rien moins que luxueux : on y trouve au rez-de-chaussée une antichambre, deux salons pour les secrétaires, et le cabinet du ministre; une assez vaste salle de réception donne sur le jardin, qui est bien planté. Au premier étage sont les appartements personnels, une salle à manger de médiocre dimension et quelques salons. C'est la maison d'un riche négociant, ce n'est pas le palais d'un fastueux politicien. Quand Bismarck y donnera des réceptions, toute la famille devra se serrer et déménager la « chambre des garçons ». Mais, dans cette maison simple et bourgeoise, s'est formée l'Allemagne contemporaine.

Mme de Bismarck avait rejoint son mari à Berlin dans le courant d'octobre, et, en attendant la fin des réparations dans leur demeure définitive, tous deux s'étaient installés pendant quelques semaines au ministère d'État, qui est voisin [2]. D'ailleurs, à la fin d'octobre, Bismarck était parti pour Paris où il devait remettre à Napoléon III ses lettres de rappel. Il y passa quatre jours de fêtes et d'affaires, dîner à Saint-Cloud « à côté de la belle Eugénie..., l'empereur et l'impératrice, tous deux très pleins d'affection et de regrets », long entretien avec M. Drouyn de Lhuys, depuis peu ministre des

1. En 1878, le chancelier impérial s'installa dans l'hôtel Radziwill qui était contigu au ministère et en devint une annexe.

2. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 116.

Affaires étrangères, et « visites sans nombre[1] ». Sa dernière audience de Napoléon III dura deux heures; il n'a presque rien transpiré de leur entretien; d'après quelques confidences qu'il fit au comte de Seherr-Toss, on peut supposer[2] que Bismarck découvrit ses desseins; l'empereur lui aurait promis sa neutralité et demandé quelques rectifications de frontière dans la région de Saarbrück[3]; mais tout resta dans le vague, comme la fumée d'une impériale cigarette.

De retour à Berlin, Bismarck fut entraîné d'abord par quelques nécessités d'administration intérieure, des mouvements dans le personnel diplomatique, la surveillance des journaux libéraux, surtout de ceux qui avaient influence sur le prince royal[4], la saisie des feuilles délibérément hostiles au nouveau gouvernement. Mais bientôt d'autres affaires sollicitèrent son attention hors de la Prusse. Il profita de la trêve parlementaire pour tendre à travers l'Europe ses premières trames de politique étrangère; l'une d'elles fut un chef-d'œuvre de travail diplomatique; et, pour son coup d'essai, il fit un coup de maître.

1. Bismarck à sa femme. 31 octobre et 2 novembre 1862. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 517.

2. Blum. *Fürst Bismarck und seine Zeit*, t. II, p. 357.

3. Comte Seherr-Toss. *Erinnerungen aus meinem Leben* (1881), p. 140.

4. Roon à Bismarck, 28 décembre 1862. H. Kohl. *Bismarck-Jahrbuch*, t. III (1896), p. 240.

CHAPITRE III

PREMIÈRES PASSES D'ARMES DIPLOMATIQUES

(1862-1863)

§ I. Les premiers actes. — Nécessité d'une forte action à l'extérieur. Lettre à M. de Beust. — La question unitaire. — Les démêlés de l'Électeur de Hesse et de ses États ; Bismarck et les députés hessois. Notes diplomatiques et sourdes menaces : allusion à une succession prématurée. — Le traité de commerce avec la France et la réforme du Zollverein. L'importance des tarifs douaniers et les ambitions de l'Autriche. La signature du traité franco-prussien. Protestations théoriques. Bismarck et la politique des réalités. Il défend le nouveau traité. Les opinions en Allemagne.

§ II. Le mouvement national en Allemagne. — Les ambitions de M. de Beust : son plan de réforme fédérale; les contre-projets de M. de Bernstorff et du cabinet autrichien : conflits et compétitions. — Les deux systèmes prussiens. — Les idées de Bismarck. Ses entretiens avec Richard de Metternich et Scherr-Toss ; singulières déclarations au comte Karolyi et leur retentissement. — Délibérations à la Diète sur le projet autrichien et opposition prussienne. Relations tendues entre Vienne et Berlin. Échec du plan autrichien.

§ III. La révolution de Pologne. — Le patriotisme polonais : sympathies à Pétersbourg et tentatives libérales ; leur échec et les premières émeutes. — La nuit du 15 janvier 1863, l'insurrection. — L'opinion en Europe : les polonisants de France ; l'Angleterre et l'Autriche. Situation particulière de la Prusse : les *cartels* ; l'avis de la Cour, le parti libéral. — L'opinion de Bismarck et ses desseins. — Mouvement dans la province de Posen : Bismarck décide de conclure un accord avec la Russie. — La mission Alvensleben et la convention du 8 février 1863 : sa portée et ses conséquences. — Impression en Russie, en Prusse et à l'étranger. — Embarras du gouvernement français : protestation de M. Drouyn de Lhuys. — Le développement

et l'écrasement de la révolution polonaise. — Les notes des trois Cours et le temps perdu. — Alexandre propose à Guillaume une alliance étroite et dirigée contre l'Autriche. Hésitation et refus de Bismarck.

§ I

En dépit de ses superbes assurances à la Chambre, Bismarck ne se méprenait pas sur l'impopularité de sa politique intérieure. Il savait que les députés reflétaient l'opinion exacte de leurs électeurs et les déclarations loyalistes de quelques conseils communaux ou chambres de commerce ne lui faisaient aucune illusion à cet égard. Il comprenait la nécessité de donner au pays un dérivatif et un amusement par une action forte et vivante hors des frontières. Son naturel le disposait à cette politique énergique; dès son arrivée à Francfort, en 1851, il avait été frappé de l'attitude humiliée de la Prusse, de sa timidité, de son effacement derrière sa puissante rivale, l'Autriche; pendant les sept années de son séjour à Francfort, il avait exhalé avec bruit ses regrets de cette attitude et réclamé avec énergie une tenue plus mâle. A Pétersbourg, à Paris, le thème de ses dépêches était demeuré le même. Cette opinion était inconnue dans le grand public, qui le croyait encore un partisan de l'Autriche, jusqu'au jour où il fit de retentissantes déclarations à la commission du budget. Dans le monde diplomatique, on le tenait pour un agissant, quelque peu brouillon, et on considérait avec inquiétude son arrivée au pouvoir. Il éprouva donc le besoin de rassurer les petites Cours tout en s'affirmant comme le rival de l'Autriche, et, en pleine lutte parlementaire, le 10 octobre 1862, il envoyait à M. de Beust, ministre des Affaires étrangères en Saxe, une lettre qui contenait tout un programme diplomatique[1].

1. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 213.

« Je n'ai pas besoin d'en appeler à votre connaissance des hommes et des choses, écrivait-il, pour vous convaincre que je suis fort éloigné des plans aventureux que me prêtent des gamins politiques et mes ennemis dans la presse. Ce sont autant d'affirmations mensongères ou incohérentes que l'on m'attribue afin de rendre suspecte la capacité de mon jugement. Votre Excellence sait à quoi s'en tenir à ce sujet. Je ne sens pas le besoin d'engager la Prusse sur les chemins de la politique sarde, et, quand bien même quelqu'un le voudrait, il n'aurait guère les moyens de passer de la théorie à la pratique... Seulement, tant que les intérêts particularistes ne se seront point fondus en un intérêt général, qui assure la solidarité dans le péril, je garderai pour la Prusse cette liberté d'action que revendique notoirement la diplomatie viennoise. Sur la façon d'en user, je n'ai point encore d'opinion décidée, mais je veux avant tout combattre l'idée fausse que la Prusse plus que tout autre État est exposée à des attaques du dehors et qu'elle en est réduite à rechercher l'appui soit de ses confédérés, soit d'étrangers. »

La lettre est habile, dans cette note de franchise brusque qui dissimule bien les pièges de la ruse. Certes, Bismarck ne comptait pas suivre les *chemins sardes*, car Victor-Emmanuel et Cavour avaient pris les voies libérales et populaires, mais il espérait arriver au même but qu'eux par d'autres routes. Il ne voyait pas encore nettement quelles elles seraient ; mais il pressentait qu'elles mèneraient la Prusse à un conflit avec l'Autriche. En effet, toute action de la Prusse était forcément liée à la grande question du jour, celle de l'unité allemande ; il n'était pas possible au ministre prussien de déplacer un bataillon ou de causer avec un diplomate sans se préoccuper de l'effet de ces actes sur les relations des États allemands. Or Bismarck ne croyait pas à la possibilité de résoudre la

question nationale par une entente amiable de la Prusse et de l'Autriche. Le parti allemand tentait de parvenir à l'unité en resserrant le lien de la Confédération germanique. Bismarck connaissait trop bien le vieux Bund, ses petitesses et ses rivalités, pour croire à la possibilité de le vivifier. Lui-même était plus Prussien qu'Allemand et il voulait accroître son royaume de telle façon qu'il pût, sinon absorber, du moins entraîner les trente-six parcelles de l'Allemagne en un seul mouvement. Mais l'Autriche s'opposerait naturellement à cette politique qui l'évincerait d'Allemagne et la Prusse serait contrainte de l'en chasser par force, *igni et ferro*. Dès maintenant, Bismarck s'y attache, sans plan préconçu, insouciant de la logique, mais prêt à profiter de toutes les difficultés et à les ramener à la question allemande.

Il ne se désintéresse pas des problèmes plus lointains ; il suit la question romaine, et, au milieu de novembre, il envoie à ses représentants à Paris et Turin des dépêches pour approuver en termes généraux les idées émises à ce sujet par le nouveau ministre français, M. Drouyn de Lhuys[1]. Mais il apporte plus spécialement son attention aux démêlés où la rivalité des deux Cours de Vienne et Berlin lui paraît en jeu, et ces difficultés sont nombreuses, sans y comprendre la question des duchés, feu qui couve sous la cendre.

La lutte parlementaire en Hesse, qui avait presque amené la guerre en 1850, se traînait à nouveau depuis quelques mois[2] ; Bismarck résolut de lui donner une prompte solution et s'y occupa de mâle main. La situation était analogue à Cassel et à Berlin ; dans les deux capitales, le monarque était en révolte contre les députés ; le gouvernement prussien n'avait cepen-

1. H. Kohl. *Bismarck-Jahrbuch*, t. I, p. 191. *Journal des Débats* du 5 décembre 1862.

2. R. von Mohl. *Erinnerungen*, t. II, p. 241 et suiv.

dant pas hésité à intervenir en faveur de la Chambre hessoise[1], et, après un ultimatum infructueux, avait rompu toutes relations diplomatiques avec l'Électorat. Malgré le changement de ministère en Prusse, le parti libéral de Cassel espérait trouver encore appui à Berlin et son chef, M. Œtker, vint en grand mystère le 15 octobre 1862 s'en entretenir avec M. de Bismarck. Le rôle était assez piquant de cet autoritaire farouche, jaloux des droits de la Couronne prussienne, mais prêt à intervenir en faveur du parlementarisme hessois; Bismarck fut le premier à s'en réjouir, car il riait de la logique et ne visait qu'aux intérêts. Or il était essentiel pour la Prusse d'éteindre un foyer d'incendie, allumé entre ses territoires du Rhin et de l'Elbe, et prêt à s'y communiquer. Le ministre reçut donc avec cordialité le député qui en fut stupéfait. « Aucune trace de hauteur aristocratique, rapporte-t-il naïvement, ni d'étroitesse de *junker*, de prévention féodale, d'obstination ou de réserve diplomatique[2]. » C'était le bon Bismarck, le regard loyal, la main tendue, le rire sonore, idéal de franchise et de bonhomie. C'était un séducteur. Son interlocuteur sortit dans le ravissement : il avait la promesse du ministre qu'aucun coup d'État n'interviendrait à Cassel.

Les États hessois se réunirent le 28 octobre et débutèrent par une adresse très loyaliste; mais, sur-le-champ, la Couronne souleva des difficultés de procédure et prétendit que la Chambre avait pour seule mission de reviser la loi électorale; les États protestèrent et réclamèrent le dépôt du budget; l'Électeur tergiversa, le ministère hésita et parla de se retirer si le prince tardait encore à déposer la loi de finances. Bref la situation se tendait et prenait une tournure analogue à celle de 1850. Bismarck estima que l'heure de son intervention

1. Cf. *supra*, p. 18 et t. I, p. 504.
2. Fr. Œtker. *Lebenserinnerungen* (1885), t. III. p. 334.

avait sonné. A la fin d'octobre ou au commencement de novembre, il adressait à son délégué à Francfort une note bientôt publiée[1], où il exprimait l'espoir que le prince et les États apporteraient un même esprit de conciliation pour terminer au plus tôt un différend qui présentait de graves inconvénients pour l'Électorat et pour l'Allemagne entière. « Le plus vif désir du gouvernement prussien, disait-il en terminant, est que la question constitutionnelle en Hesse reste une affaire purement intérieure et que l'on n'entende bientôt plus parler de ce conflit que comme d'un événement passé. »

L'Électeur se méprit au ton conciliant de cette dépêche; il ne connaissait pas l'homme, il crut à d'anodines représentations et n'en tint aucun compte; le 20 novembre, il accepta la démission de ses ministres et ajourna les États sans terme. Bismarck alors reprit sa plume et la meilleure. Il rédigea une courte note, d'une page environ[2], où il rappelait les efforts de son gouvernement pour apaiser le conflit, la mauvaise volonté de l'Électeur. « Le gouvernement prussien, ajoutait-il, ne peut pas, dans son propre intérêt, laisser subsister entre ses provinces du milieu de l'Allemagne un foyer de fermentation et de trouble se renouvelant d'eux-mêmes. » Il adressait donc au gouvernement hessois ses vives instances de rétablir la paix intérieure; si sa demande n'était pas accueillie, il s'adresserait à la Diète. Enfin, ajoutait Bismarck — et toute la dépêche était rédigée pour ce petit trait de la fin, — si ce remède n'agissait pas aussi pleinement et vite qu'il est nécessaire, il faudrait dans l'intérêt de la Hesse et de l'Allemagne

1. D'après le *Moniteur universel français* du 20 novembre 1862, cette dépêche serait du 15 octobre, le jour même de la visite de M. Œtker. Horst Kohl, *Regesten*, t. I, p. 190, croit qu'elle est du commencement de novembre. Elle est en tous cas antérieure au 11 novembre, car le *Berliner Reform* de ce jour en donne un extrait.

2. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I (1878), p. 74.

« d'accord avec les agnats de Sa Majeste royale l'Électeur, prendre des garanties durables contre le retour de pareils embarras ». C'était net : si le prince ne cédait pas, on le détrônerait en faveur d'un de ses parents. Et comme la Prusse n'avait plus de relations officielles avec la Hesse, Bismarck envoya cette note par un chasseur de la garde.

L'effet fut prompt. Pour la forme, l'Électeur protesta, envoya le 1er décembre une dépêche pleine de *distinguo ;* Bismarck répondit le 5 en quatre lignes, se rapportant à ses précédentes déclarations[1]. Le cabinet de Vienne s'inquiéta, envoya à Cassel le général de Schmerling pour éviter une intervention exclusive de la Prusse. Mais l'Électeur avait compris au ton précis et dur de Bismarck que son propre choix était restreint : se soumettre ou être démis. Dès le 27 novembre, il avait repris la démission du ministère et convoqué à bref délai les États. La paix se rétablit à peu près en Hesse, les bonnes relations reprirent avec la Prusse, jusqu'au jour où M. de Bismarck intervint à nouveau et définitivement; il trouva alors que la généalogie est une science commode et que le plus proche agnat de l'Électeur, apte à lui succéder de son vivant, c'était le roi de Prusse.

Cette difficulté n'avait pas demandé à Bismarck longue peine ; une seule lettre avait suffi à la résoudre ; mais il était en présence d'une autre question, plus embrouillée et durable, le traité de commerce avec la France et la réforme du Zollverein.

Le traité conclu entre l'Angleterre et la France le 23 janvier 1860 avait consacré une nouvelle politique commerciale dans l'Europe occidentale et devait exercer une influence pro-

1. La dépêche de l'Électeur, en date du 1er décembre, et la réponse de Bismarck, du 9 décembre, sont traduites dans le *Journal des Débats* des 7 et 8 décembre 1862.

fonde sur les relations financières de tous les peuples européens ; car ils sont solidaires, le sort de l'un agit sur la vie des autres. Le gouvernement français avait manifesté son intention de modifier dans un sens plus libéral ses rapports avec le Zollverein et ses ouvertures avaient été accueillies avec empressement par le cabinet de Berlin. De longues négociations étaient intervenues entre les deux gouvernements, et le ministère prussien était disposé à abaisser les tarifs douaniers pour faciliter les relations commerciales des deux peuples[1]. Mais la situation spéciale de la Prusse lui rendait difficile la signature de cet accord : membre du Zollverein, il lui était malaisé de signer un traité de telle ampleur sans le consentement de ses alliés ; or, parmi ceux-ci, plusieurs étaient récalcitrants, par crainte de l'hégémonie de la Prusse ; d'ailleurs de nouveaux rapports avec la France risquaient d'entraîner un remaniement complet des tarifs du Zollverein, tâche ingrate et difficile ; enfin le Zollverein était uni depuis 1853 à l'Autriche par un traité qui devait également être atteint par le nouveau régime, et le cabinet de Vienne se refusait à toute modification. On a exposé[2] les difficultés soulevées par le renouvellement du Zollverein et la signature de ce traité avec l'Autriche ; en 1853, la Cour viennoise avait déjà eu le projet de s'unir étroitement à la grande association douanière ; depuis lors, elle n'avait nullement renoncé à cette perspective, et, à différentes reprises, elle s'en était ouverte auprès de quelques États de l'Allemagne. Elle avait trouvé un accueil favorable dans les Cours moyennes, Bavière, Hanovre, Hesse, portées à une alliance avec l'Autriche par terreur de la Prusse. Elle crut donc le moment venu de réaliser son désir, et sou-

1. Ces négociations ont été très soigneusement et très longuement étudiées par Worms, *L'Allemagne économique* ou *Histoire du Zollverein allemand* (1874), p. 284 et suiv.

2. Voyez *supra*, t. I, p. 311 et suiv.

dain, le 10 juillet 1862, elle transmettait à tous les membres du Zollverein une façon de projet d'union douanière pour toute la Confédération germanique.

La Prusse riposta vigoureusement; pour mettre ses alliés du Zollverein en présence d'un fait accompli, elle brusqua ses négociations avec la France; elle soumit aux Chambres le projet de traité, écourta la procédure parlementaire, hâta les débats, et, approuvée par les deux Assemblées, elle signa le 2 août 1862 avec la France le nouveau traité de commerce. Et, comme pour brûler ses vaisseaux, le gouvernement déclarait le 5 septembre aux députés qu'il ne renouvellerait pas le Zollverein avec les États qui refuseraient le nouvel état de choses.

La surprise fut vive en Allemagne. L'Autriche, les royaumes, les partisans de l'unité nationale protestèrent avec véhémence contre cet acte d'exclusivisme et d'indépendance prussiens; l'Union catholique, qui siégea le 10 septembre 1862, en fit une question religieuse, et s'éleva contre la prétention de la Prusse protestante de diriger l'Allemagne. Mais c'étaient là arguments de sensibilité, ici il s'agissait d'intérêts, et, en tous pays, à croire le proverbe, « les affaires sont les affaires ». Or la situation de l'industrie réclamait un allégement des tarifs douaniers[1] : telle était l'opinion dominante dans le monde des manufacturiers et des commerçants, qui, par force majeure, devaient envisager les nécessités de leur caisse avant la grandeur de l'hypothétique Germanie. Dans cette conviction, la majorité libérale et progressiste de la Chambre prussienne n'hésita pas à appuyer le cabinet conservateur dans sa politique commerciale; et, hors de Prusse, beaucoup hésitaient, pris entre leurs intérêts et leurs convictions.

1. Kauffmann, *Politische Geschichte Deutschlands im neuzehnten Jahrhundert* (1900), p. 555.

A ce moment, Bismarck arriva au pouvoir. En toute matière, il était dépourvu de préjugés, insouciant des théories abstraites, inquiet seulement des intérêts de son pays. Sa politique, économique ou autre, était taillée à même la réalité [1], et, pour accabler quelqu'un de son mépris, il le traitait de « professeur » ; car il n'entendait et ne connaissait que la pratique et souriait avec dédain de ceux qui s'obstinent et s'égarent dans la recherche de l'absolu. Or, pour l'heure, le traité de commerce avec la France lui paraissait conforme aux intérêts de l'industrie et du commerce de Prusse ; sans examiner les avantages théoriques et comparés du protectionnisme et du libre-échange, sans rechercher si le lendemain n'exigerait pas des revisions dans le nouveau traité et le régime qu'il entraînait, il s'y ralliait, par souci de bonne gestion et en sage père de famille. Il y voyait d'ailleurs d'autres avantages : la politique commerciale était son seul point de contact avec la majorité d'opposition ; le gouvernement était en conflit avec elle sur toutes autres matières ; il était indispensable de conserver ce terrain d'entente. Il lui semblait nécessaire d'introduire certaines réformes dans le Zollverein et ces réformes étaient étroitement liées « aux besoins et aux tendances de la politique allemande [2] ». Il ne voulait à aucun prix d'une union douanière avec l'Autriche ; il avait déjà combattu en 1853 ce projet qui lui paraissait heurter tous les intérêts de la Prusse ; il croyait à l'impossibilité de concilier les besoins des provinces orientales de l'Autriche et des États allemands ; il craignait surtout que l'unité commerciale préparât l'unité politique, et, depuis son arrivée à Francfort, il savait que la Cour de Vienne cher-

1. Ch. Benoist, *Le prince de Bismarck* (1900), p. 118.

2. Promemoria du 25 décembre 1862, dans Poschinger, *Aktenstücke*, t. I, p. 5. Penzler, *Kaiser-und Kanzler-Briefe*, p. 31 et suiv.

chait non à se fondre dans l'Allemagne, mais à l'accaparer. Tout son prussianisme protestait contre la domination des Habsbourg, et, pour l'éviter, il sollicitait le secours de l'ennemi héréditaire, la France. Il lui paraissait naturel d'accepter le traité de commerce pour se concilier un puissant voisin et pour user de son appui dans la solution de la question allemande [1]. Tout le portait donc à se constituer le défenseur du nouveau régime.

Ce fut l'occasion de ses premières paroles à la Chambre des seigneurs. La seconde Chambre avait adopté un projet de loi sur les tarifs du Zollverein et y avait ajouté une résolution qui approuvait la politique commerciale du gouvernement. Le 2 octobre, Bismarck présenta aux seigneurs ce double projet et sollicita un vote unanime, tel que les députés l'avaient émis. « Le gouvernement, ajouta-t-il, se féliciterait de pouvoir continuer le Zollverein à la fin de la période actuelle. Mais il croit devoir faire dépendre le renouvellement du Zollverein de l'exécution complète du programme qu'il a tracé par la convention du 2 août. Si nos alliés n'étaient pas en situation d'adhérer à ce programme, le gouvernement du roi ne pourrait songer à renouveler avec eux l'union douanière. Le gouvernement est loin de vouloir restreindre en aucune façon la liberté de décision des autres États... Mais ceux-ci ne doivent pas se faire illusion sur la fermeté des résolutions prises par la Prusse et compter au dernier moment sur des concessions qui ne sauraient être faites tant que le gouvernement actuel conduira les affaires. »

Cette ferme attitude n'obtint pas un succès complet, mais elle scinda tout au moins les adversaires de la Prusse. Sur l'initiative de M. de Beust, le royaume de Saxe s'était rallié

1. Brodnitz. *Bismarcks nationalökonomische Anschauungen* (1902), p. 23.

au traité du 2 août et avait demandé aux membres du Zollverein de suivre son exemple[1] ; le développement industriel et commercial de ce royaume démontra plus tard l'excellence de cette attitude. Un congrès commercial, réuni en octobre à Munich et composé de délégués de toute l'Allemagne, délibéra sur cette question brûlante ; après un brillant discours de Sybel, le futur historien de l'Allemagne nouvelle, et à la surprise générale, le congrès demanda l'adoption par le Zollverein du traité franco-prussien. La grande majorité des gouvernements, au contraire, se montrait hostile, et successivement la Bavière, le Wurtemberg, le Hanovre, le Nassau, la Hesse-Darmstadt refusaient leur adhésion au nouveau régime. Bismarck les traitait sévèrement et renouvelait sa menace de ne renouveler le Zollverein qu'avec ceux qui adopteraient le traité du 2 août. En novembre, quand il s'agit de convoquer la conférence annuelle de l'union douanière, il adressa à la Bavière une note pour prévenir que « les débats se borneraient aux objets ordinaires déterminés par les traités du Zollverein ». Il se refusait ainsi à une réforme désirée par l'Autriche et ses satellites. Et un article dans l'officieuse *Allgemeine Preussische Zeitung* présagea la dénonciation éventuelle du Zollverein à l'expiration de sa période en cours.

Pendant quelques mois, la discussion se prolongea par notes diplomatiques et articles de presse ; elle s'éteignit doucement ; mais dans un mémoire rédigé pour le roi, Bismarck prônait dans la politique commerciale la même attitude isolée, personnelle, menaçante, qu'il prenait dans la question allemande[2].

1. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 211.
2. Promemoria du 25 décembre 1862. Poschinger et Penzler. *loc. cit.*

§ II

Depuis 1859, depuis le mouvement provoqué par la guerre d'Italie, l'Allemagne était agitée et inquiète de ses destins. Le patriotisme est contagieux. A voir les rapides succès du Piémont, les profonds bouleversements de la péninsule, l'Allemagne avait été prise d'une grande admiration et de quelque envie. Les deux peuples avaient eu longtemps un sort analogue ; ils avaient aspiré à l'unité nationale, et pendant de longues années en vain. Or le royaume d'Italie était fondé, reconnu par les Cours les plus intransigeantes, Berlin, Pétersbourg ; mais l'Allemagne était encore morcelée et la Diète somnolait toujours à Francfort.

Les projets de réforme fédérale n'avaient pas manqué. Celui du ministre saxon avait eu quelque retentissement. Il est de mode de médire de M. de Beust [1], de railler ses formes doucereuses, ses allocutions humoristiques, son allure à la fois craintive et audacieuse, ses ambitions sans espérance ; et c'est injustice. Il était doux, mais fin, humoriste non sans esprit, craintif par nécessité et il a réalisé partie de ses espérances. Né dans un petit État, où sa valeur personnelle l'avait mis au premier rang, il ne pouvait aspirer à pousser la Cour de Dresde au plan des grandes puissances ; il lui fallait jouer le rôle des confidents, se hausser peut-être à celui d'arbitre. Ministre de Saxe, il était entre l'enclume viennoise et le marteau berlinois, et toute sa malice ne lui permit pas d'éviter le choc ; la Saxe survécut à l'accident, mais il dut s'en exiler. Par un coup de fortune, devenu ministre autrichien il put donner sa mesure en fondant le

1. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*. Emile Ollivier. *L'Empire Libéral*.

dualisme qui assura tout au moins quarante ans de tranquillité à la monarchie des Habsbourg. Est-ce le fait d'un plat ambitieux ou d'un loustic imbécile ?

Pour l'heure, il cherchait à réaliser le problème allemand sans amoindrir la modeste puissance de son roi. Au mois d'octobre 1861, il avait proposé un plan de réforme fédérale, assez singulier et disparate : les rouages du gouvernement, chancellerie fédérale, direction militaire, étaient maintenus et développés à Francfort ; la Diète se réunissait alternativement à Ratisbonne et à Hambourg ; à son côté, siégeait un Parlement fédéral, composé des délégués des Assemblées de chaque État, et présidé tantôt par la Prusse, tantôt par l'Autriche. M. de Beust affirmait que ce projet était viable [1] et il faut l'en croire, mais son grand dessein a manqué de la seule expérience probante, celle de la vie. L'accueil fut très réservé ; les moyens et les petits se méfiaient, la Prusse trouvait que l'Autriche avait trop belle part, et la Cour de Vienne regrettait la place donnée à la Cour de Berlin.

M. de Bernstorff, ministre prussien, présenta en décembre un contre-projet qui épouvanta grands et petits, car il n'était autre chose que le plan d'association étroite, prôné par le chimérique Frédéric-Guillaume IV en 1849 : or personne n'en voulait, ni l'Autriche parce qu'il l'évinçait de fait, ni les royaumes, car il les soumettait à la surveillance de la Prusse, ni les petits princes parce qu'ils étaient partisans d'une grande Allemagne, du Rhin aux Carpathes. La bonne volonté est souvent punie. L'indolent Bernstorff avait une fois surmonté sa nature indécise et il avait mécontenté tout le monde.

L'Autriche, à son tour et pour faire pièce à ces propositions,

1. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 201

présentait un plan de réforme : réorganisation du pouvoir central, création d'une Assemblée de délégués élus par les divers Parlements d'Allemagne. Et, pour réaliser ce projet, le mettre au point, le comte Rechberg convoquait à Vienne les représentants des quatre royaumes, de Darmstadt et de Nassau. Comme pris d'ardeur unitaire, le cabinet autrichien proposait à ses alliés la rédaction d'un code civil et pénal allemand par une assemblée de délégués parlementaires et l'entrée de l'Autriche dans le Zollverein (7 et 10 juillet 1862). C'était un coup droit à la Prusse.

La situation du gouvernement prussien était embarrassante[1]. S'il se refusait à tout progrès, il soulevait l'opinion publique, non seulement à l'étranger, mais dans son propre territoire où elle était déjà plutôt surexcitée. S'il acceptait d'entrer dans la voie proposée par l'Autriche, il risquait de trouver à la Diète une majorité acceptant le projet Rechberg et assurant l'hégémonie de sa rivale. Bernstorff marcha donc hardiment de l'avant ; à la demande de l'Autriche d'entrer dans le Zollverein, il répondit en signant le traité de commerce avec la France ; au projet de réforme fédérale, il opposa des idées d'union nationale, et, le 14 août, lorsque ce projet vint en délibération à la Diète, le délégué prussien protesta au nom du peuple allemand, presque dans le style du *Nationalverein*, en demandant la création d'un pouvoir exécutif puissant et d'un vrai Parlement national. Bernstorff pensait ainsi satisfaire et les Chambres prussiennes et le sentiment public en Allemagne. C'était hardi, mais dangereux, car les moyens États crièrent à la démocratie, à la révolution, et se soudèrent d'autant plus étroitement à l'Autriche.

1. Friedjung. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. I (1897), p. 46. Sybel. *Die Begründung des deutschen Reichs*, t. II (1889), p. 429 et suiv. Lenz. *Geschichte Bismarcks*, p.154.

A ce moment Bismarck prenait la direction des affaires prussiennes. Il se trouvait en présence de deux écoles : la très grande majorité du peuple prussien croyait que seule, une politique libérale pourrait appeler sur le royaume les sympathies de l'Allemagne entière et qu'elle avait une force d'attirance capable de réunir tous les États germaniques. A cette politique était acquis un parti assez important à la Cour, qui se groupait autour de l'héritier royal, le prince Frédéric-Guillaume. Roon et ses amis étaient d'avis contraire : épris d'autorité, ils étaient convaincus qu'il fallait reprendre les vieilles traditions des Hohenzollern, fortifier l'armée, agrandir peut-être le royaume par des conquêtes ou faire l'unité par la guerre contre l'Autriche, mais surtout combattre la révolution. Par caractère et par goût, Bismarck appartenait aux autoritaires, mais il ne leur était pas inféodé, car il a toujours été un indépendant, un solitaire. Plus que ses amis, il pensait à l'unité nationale : ses souvenirs d'enfance et de lectures lui faisaient sentir la beauté et la grandeur de la patrie allemande ; sept années de lutte à Francfort lui avaient imprimé l'horreur de l'hégémonie autrichienne. Il désirait donc l'unité allemande, mais par l'extension de la Prusse et la lutte contre l'Autriche. Il acceptait certaines idées de Bernstorff ; bien renseigné par ses correspondants [1], il savait que les projets de réforme du Zollverein dissimulaient les ambitions de l'Autriche et il approuvait le traité de commerce avec la France. Mais il blâmait les déclarations nationalistes de son prédécesseur : la Prusse n'était pas encore en état d'imposer sa volonté à l'Allemagne ;

1. Max Duncker à Bismarck, 5 octobre 1862. *Bismarck-Jahrbuch*, t. IV (1897), p. 193. Il y rend compte d'un entretien avec M. de Roggenbach, ministre des Affaires étrangères de Bade, d'après lequel la question allemande se concentrait dans le traité de commerce avec la France et la réforme du Zollverein. Voyez aussi Haym, *Das Leben Max Dunckers* (1891), p. 281.

elle devait gagner du temps, pour se fortifier; insister sur les imperfections du pacte fédéral ; montrer l'impossibilité de sa revision ; s'assurer la neutralité à l'est, à l'ouest ; puis agir.

Il s'en ouvre avec une audacieuse franchise au cours des entretiens qu'il a de divers côtés au début de son ministère. A Paris, lors de son audience de départ, il avait vu le jeune et élégant ambassadeur d'Autriche, prince Richard de Metternich, qui brilla plus dans les salons que dans l'action diplomatique ; il lui avait déclaré sans fard qu' « il ne voyait pas de raison pour voir dans l'Autriche, le cas échéant, autre chose qu'une puissance ennemie ; il était indifférent aux phrases sur la « guerre fraternelle » et ne connaissait que la politique des intérêts [1] ». Si l'on peut attacher confiance aux souvenirs embués d'illusions d'un exilé hongrois, il aurait fait au comte Seherr-Toss les plus étonnantes confidences : « J'ai pour but de venger l'affront d'Olmütz, d'abattre cette Autriche qui nous traite indignement, aurait-il dit. Je veux relever la Prusse, lui donner la situation en Allemagne qui lui appartient comme État entièrement allemand. Je ne méconnais pas la valeur que l'aide de la Hongrie peut avoir pour nous, et je sais que les Hongrois ne sont pas révolutionnaires, au sens habituel du mot. D'ailleurs le grand Fritz a déjà négocié une alliance avec les magnats hongrois en révolte. Si nous vainquons, la Hongrie sera libre, vous pouvez y compter [2]. » Il y a certainement à rabattre de ces paroles, mais une partie en a été probablement prononcée : les confidences audacieuses étaient dans les mœurs de l'homme, et il n'en dit guère moins devant l'ambassadeur d'Autriche à Berlin, le comte Karolyi.

1. Bismarck à Bernstorff. 21 novembre 1862. *Bismarck-Jahrbuch*, t. VI (1898). p. 165.

2. Comte Seherr-Toss, *Erinnerungen aus meinem Leben* (1881), p. 140.

Le ministre prussien avait prié l'ambassadeur autrichien de venir les 4 et 13 décembre s'entretenir avec lui de la question allemande et spécialement de la réforme fédérale. Les déclarations de Bismarck ayant eu un certain retentissement et ayant été l'occasion de commentaires variés, lui-même en a donné le compte rendu dans une circulaire aux représentants de la Prusse. « Les relations de la Prusse et de l'Autriche, avait-il dit, peuvent devenir meilleures ou pires et le gouvernement royal désire vivement la première alternative. Mais cela dépend de l'Autriche. Pendant les années qui ont précédé 1848, par accord tacite, l'Autriche avait la direction des affaires allemandes à l'extérieur, mais laissait à la Prusse une certaine liberté à l'intérieur, ce qui a permis la constitution du Zollverein. Or, maintenant, l'Autriche cherche à prendre sous sa tutelle les États qui, d'après leur situation géographique, devraient être sous l'influence de la Prusse. En ce faisant, le gouvernement impérial ne peut que s'aliéner les sympathies de la Prusse ; il a donc le choix : ou il continuera sa politique actuelle, antiprussienne, avec une ligue des moyens États comme point d'appui ; ou il essaiera de conclure une alliance honorable avec la Prusse. » — En vain le comte Karolyi rétorqua-t-il qu'il entrait dans les traditions autrichiennes d'exercer une influence naturelle sur les États allemands. Bismarck lui répliqua que ces traditions ne dataient que du temps de Metternich, et que, depuis lors, la Cour de Vienne avait sans cesse tâché d'amoindrir la situation de la Prusse dans la Confédération. Depuis quelques mois, cet effort était devenu plus vif et la proposition qu'avait faite l'Autriche de constituer une Chambre des délégués était dirigée directement contre la Prusse. Celle-ci était décidée à ne pas se laisser contraindre par la majorité de la Diète ; elle considérait que ce vote dépasserait la compétence de l'Assem-

blée fédérale et constituerait une violation du pacte ; si la Diète prenait une telle décision, la Prusse rappellerait immédiatement son délégué de Francfort [1].

Telle est la version de Bismarck, et, à l'en croire, l'entretien avait été vif, car le ministre prussien avait menacé de dénoncer le pacte fédéral. Il semble qu'en réalité le bouillant homme d'État ait été plus loin encore ; entraîné peut-être par la verve de son improvisation, il aurait donné au ministre autrichien de ces conseils qui ont vaguement la tournure d'ordres ; il aurait notamment engagé le cabinet de Vienne « à reporter son centre de gravité vers Bude », pour laisser libre à la Prusse le champ de bataille allemand [2]. Épouvanté, l'honnête Karolyi avait rapporté le propos, en confidence, à quelques intimes, et le mot avait fait le tour de la Cour et de la ville. Il détermina un joli tapage, car c'était une belle naïveté ou une rude audace que de tenir un pareil langage au représentant de l'Autriche. Personne ne crut que Bismarck était naïf, mais plusieurs le tinrent pour « irresponsable, atteint d'une grave maladie nerveuse [3] ». Le malheureux ! il était gris en octobre devant la commission du budget ; il était fou en décembre en présence de l'ambassadeur autrichien.

Bismarck était inconscient de son ivresse ou de sa folie, et ne faisait rien pour amoindrir l'effet de ses déclarations. Peu de jours après, il les renouvelait devant le comte Thun, ambassadeur d'Autriche à Pétersbourg et de passage à Berlin.

1. Dépêche-circulaire de Bismarck aux ambassadeurs et ministres plénipotentiaires prussiens, 24 janvier 1863. Hahn, *Fürst Bismarck*, t. I, p. 80 et suiv.

2. Le propos a été relevé dans une circulaire autrichienne du 28 janvier 1863.

3. Propos du professeur Neumann à Keudell, rapporté par celui-ci, *Bismarck et sa famille*, p. 114.

Il semblait surexciter à plaisir l'opinion publique. Il remplaçait le délégué de la Prusse à Francfort, Usedom, qui passait pour partisan de la grande Allemagne, par un membre du parti conservateur, M. de Sydow. Il profitait de la découverte, dans une armoire, de papiers ayant appartenu au comte Prokesch, jadis ambassadeur d'Autriche, et qui établissaient ses accointances avec la presse libérale de Prusse, pour insérer dans les journaux officieux une note menaçante « sur les agents qui participent à des actes d'opposition contre les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités[1]. » Le corps diplomatique s'émouvait; les curieux cherchaient qui la note visait. Mais Bismarck ne se troublait de rien. Il s'attendait au pire et écrivait le 12 décembre à Bernstorff : « Si ces messieurs de la Diète passent outre à notre protestation parfaitement fondée en droit par une décision de majorité, alors nous sommes acculés au mur et la rupture est inévitable. Sa Majesté, en pareil cas, rappellera notre envoyé et notre délégué militaire de Francfort[2]. »

La délibération sur le projet autrichien était fixée par la Diète au 18 décembre. A cette date, le délégué de la Prusse donna lecture, au nom de son gouvernement, d'une protestation contre la création d'une Chambre de délégués : cette institution transformerait la Confédération sans aucun avantage ; grâce à elle, non seulement la Diète étendrait sa compétence à toutes matières de législation, mais elle aurait une mainmise sur le développement politique de l'Allemagne. Et, néanmoins, la nation serait inexactement représentée et aussi mal gouvernée. « Le peuple allemand ne verra donc dans la proposition aucun effort vers l'unité politique, aucun progrès

1. *Allgemeine Preussische Zeitung* du 28 novembre 1862.

2. Bismarck à Bernstorff, 12 décembre 1862. H. Kohl. *Bismarck-Jahrbuch*, t. VI (1898), p. 167.

du mouvement national, mais une simple diversion... ; les gouvernements, les Parlements, les populations préféreront conserver la base actuelle de la Diète plutôt que d'aboutir à une solution si peu satisfaisante[1]. »

Cette déclaration, rédigée certainement par Bismarck lui-même, produisit une forte impression sur la Diète ; celle-ci s'attendait bien à l'opposition de la Prusse, mais non sous une forme aussi catégorique, ni dans une critique aussi fouillée. En contestant la valeur probable de la Chambre des délégués, le ministre prussien semblait se rallier à une mesure plus radicale, à la création d'un Parlement national, produit direct des peuples allemands. Et cela détonait pour qui le connaissait mal ; car cette opinion semblait en contradiction avec son attitude politique au Parlement prussien. La contradiction n'était qu'apparente : avec son grand mépris de l'humanité, Bismarck estimait que les assemblées populaires sont maniables par le moyen des transactions et des compromis ; il avait déjà formé, peut-être, le plan de Parlement qu'il réalisa en 1866 ; mais il savait que ce projet n'était point pour l'heure présente, il préférait tout réserver.

La Diète, incertaine, hésitante, renvoya la délibération au 22 janvier.

Cependant les confidences de Bismarck à Karolyi, la déclaration du délégué prussien à Francfort, avaient soulevé à Vienne une vive émotion et même quelque colère. Le comte Rechberg, ministre des Affaires étrangères, déclarait à l'ambassadeur prussien, baron Werther, que le gouvernement autrichien n'entendait nullement renoncer à sa légitime influence en Allemagne ; son isolement avait été une des causes de la révolution de Vienne en 1848 et le cabinet

1. Déclaration du 18 décembre 1862. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I. p. 77 et 78.

ne voulait pas y retomber ; d'ailleurs, si le Hanovre et la Hesse recherchaient la protection de l'Autriche, elles ne le faisaient que par crainte des ambitions de la Prusse. Le ministre autrichien ajouta qu'il n'avait aucunement l'intention de retirer son projet de réforme ; il contesta le droit de la Prusse de sortir de la Confédération et exprima l'espoir que le « cabinet de Berlin » modifierait son attitude avant le 22 janvier[1].

Le « cabinet de Berlin », — c'était M. de Bismarck, — qui n'avait nullement l'intention de se soumettre. L'homme qui avait été délégué à Francfort de 1851 à 1858, qui connaissait toutes les cordes, — voire toutes les ficelles, — de l'organisme compliqué qu'était la Diète, mettait tout en œuvre pour faire pièce à l'initiative autrichienne. Il comptait sur l'apathie naturelle de l'Assemblée fédérale et son calcul était juste. En adoptant le projet de Vienne, la Diète risquait un conflit avec la Prusse, des difficultés de toutes sortes, de la lutte, du nouveau ; c'était grave. En le repoussant, au contraire, elle entraînait simplement quelque retard dans la réforme fédérale ; mais le retard était la chose dont elle avait le moindre souci. Le 22 janvier, une coalition se forma entre les extrêmes, partisans d'un Parlement national et adversaires de toute représentation populaire ; après une nouvelle déclaration de la Prusse, qui se prononça pour la création d'une Assemblée issue directement du peuple[2], la Diète repoussa le projet autrichien par 9 voix contre 7 et une abstention.

Ainsi s'apaisait naturellement le conflit de la Prusse et de la coalition formée par l'Autriche et les royaumes. La lutte se continua quelque temps encore à coups de circulaires diplo-

1. Sybel. *Die Begründung des deutschen Reichs,* t. II, p. 450.

2. Déclaration du délégué prussien sur son vote, 22 janvier 1863. Hahn. *Fürst Bismarck,* t. I, p. 78 à 80.

matiques[1]. Mais elle tomba dans l'émotion qui s'empara de l'Europe entière aux nouvelles de Pologne. Encore engagé dans le conflit avec le cabinet de Vienne, en plein combat avec la Chambre des députés, Bismarck suivait d'un œil pénétrant les événements d'Orient, et en profitait pour lier partie de maître.

§ III

Non moins que l'Allemagne, la Pologne avait vibré au bruit de la campagne d'Italie : si vif et durable est le sentiment de nationalité. Tout paraissait favorable aux Polonais : l'avènement d'un nouveau tzar dont les tendances libérales étaient connues ; la fin de la guerre de Crimée qui semblait marquer la fin du régime despotique ; un vent nouveau qui soufflait à la Cour et dans le pays, et qui amenait l'émancipation des serfs. Les Hongrois, également écrasés par l'Autriche, n'acquéraient-ils pas, à la même époque, quelque autonomie ? La Pologne, à son tour, n'obtiendrait-elle pas tout au moins les institutions établies conformément aux traités de Vienne et supprimées après la révolution de 1831 ? C'était l'ambition du parti modéré, qui cherchait à relever le pays et à obtenir d'Alexandre II une certaine indépendance ; les intransigeants, au contraire, repoussaient toute entente avec l'usurpateur russe et rêvaient la reconstitution du vieux royaume.

En Russie même, les Polonais pouvaient compter sur la bienveillance d'une grande partie de la société, aux deux extrémités surtout et comme aux deux pôles de l'opinion[2] : les conservateurs, frappés par le désastre de la Crimée, et les

1. Circulaires prussienne du 24 janvier, autrichienne du 28 janvier 1863.

2. Anatole Leroy-Beaulieu. *Un homme d'État russe. Nicolas Milutine* (1884), p. 157.

néophytes révolutionnaires leur étaient également sympathiques ; le parti favorable à une alliance avec la France cherchait à Paris des inspirations naturellement propices à la Pologne, et le ministre des Affaires étrangères, Gortschakoff, se laissait entraîner au courant libéral. Un révolté de 1830, repentant et assagi, le marquis Wielopolski, désirait servir de trait d'union entre ses compatriotes et le gouvernement russe ; la Société d'Agriculture, dirigée par le comte André Zamoïski, tentait de grouper les efforts nationaux, d'améliorer les relations des paysans et des propriétaires, de réveiller la vie publique.

Cependant les années se passaient, le gouvernement n'accordait pas grande liberté et la déception naissait. Une sourde fermentation se produisait dans tout le pays, se manifestant par des scènes étranges où le sentiment religieux et la foi patriotique exaltaient à la fois les cœurs et prêtaient à tout un peuple la constance des martyrs [1]. Un conflit entre la Société d'Agriculture et le gouvernement à propos du rachat des charges foncières entraîne des manifestations à Varsovie en février 1861 ; le peuple s'assemble dans les rues ; il réclame une constitution ; il chante les hymnes nationaux ; des attroupements dégénèrent en émeute, la répression est sanglante : cinq morts gisent à terre. Le gouvernement, le tzar lui-même en sont émus ; un ukase du 26 mars organise un Conseil d'État pour le royaume, une direction de l'instruction publique et des cultes qui est confiée au marquis Wielopolski, des conseils électifs dans chaque gouvernement et dans chaque district, des conseils municipaux à Varsovie et dans les principales villes du royaume [2]. Malheureusement, l'impression

1. G. Créhange. *Histoire de la Russie au XIX[e] siècle* (2[e] édit., F. Alcan, 1896), p. 219.

2. Rambaud. *Histoire de la Russie* (4[e] édit., 1893), p. 690.

bienfaisante de ces concessions est détruite par des actes de brusque réaction, comme la dissolution de la Société d'Agriculture. Et désormais l'ordre ne se rétablit plus.

En avril 1861, à Varsovie, en octobre, à Hodlévo, éclatent de nouvelles émeutes, étouffées par la fusillade. Le gouvernement est en désarroi, tantôt franchement réactionnaire, décidé à rétablir l'ordre par la force, tantôt modéré, cherchant à pacifier le pays par de sages concessions. En 1862, le grand-duc Constantin, le plus libéral des parents du tzar, est nommé gouverneur de la Pologne et le marquis Wielopolski est chargé de la direction des affaires civiles ; mais ils ne parvinrent pas à calmer la surexcitation générale ; la noblesse refusa de soutenir les réformes, si toutes les provinces polonaises n'étaient pas réunies sous de mêmes lois, et elle prétendait étendre le royaume à des districts lointains, bien russes, la Lithuanie, la Podolie, l'Ukraine ; des exaltés attentèrent à la vie du grand-duc et de Wielopolski ; ceux-ci répondirent par des mesures de rigueur, comme l'exil du comte Zamoïski, l'arrestation des manifestants podoliens ; ils décidèrent enfin de rétablir le recrutement, supprimé depuis la guerre de Crimée ; on aggrava encore la loi militaire en confiant à l'administration le soin de désigner ceux qu'on enlevait pour seize ans à leur famille et à leur patrie ; ainsi sous forme de recrutement, on permettait des mesures de basse police[1]. Dans la nuit du 15 janvier 1863, les soldats envahirent des maisons pour y arracher « les individus mal notés pour leur conduite dans les derniers événements », et les poussèrent à la citadelle.

Ce coup de force détermina la révolution. Quelques jeunes soldats prirent la fuite, se joignirent à des patriotes exaltés,

1. Sur l'insurrection polonaise, Thilo von Trotha. *Der polnische Aufstand im Jahre* 1863 (Berlin, 1895).

et le 22 janvier, tous engagèrent contre les troupes russes les premières escarmouches à Blonié et Siéroçk.

La révolution polonaise de 1863 n'eut pas le caractère grandiose des insurrections précédentes, en 1794 et 1831 ; la nation n'y prit point tout entière une part directe et personnelle ; ce fut une guerre de partisans, de francs-tireurs, facilitée par la sympathie du peuple, les ressources qu'il accordait aux révoltés combattant pour son indépendance, les difficultés mêmes du pays, coupé de forêts, de rivières et d'étangs. Explosion naturelle d'un peuple écrasé, elle finit tristement, par une répression brutale et douloureuse, et son résultat fut de briser net la bonne volonté du gouvernement russe, de mettre fin à un régime qui se teintait de liberté, d'enchaîner plus étroitement le petit royaume vaincu au grand empire vainqueur.

Les États de l'Europe sont solidaires comme les membres d'une même famille : la maladie de l'un risque d'atteindre les autres. « La Pologne, écrivait à cette époque le ministre des Affaires étrangères de France, qui occupe sur le continent une position centrale, ne saurait être agitée sans que les divers Etats placés dans le voisinage de ses frontières souffrent d'un ébranlement dont le contre-coup se fait sentir à l'Europe entière[1]. » Au commencement de l'année 1863, la question polonaise était l'objet de toutes les passions et chaque État suivait à son égard le cours naturel de ses sympathies ou de ses intérêts.

La France était unanimement sympathique aux Polonais, et, pour des raisons diverses, tous les hommes et tous les partis les accompagnaient de leurs vœux. L'empereur Napoléon III, quoique en coquetterie avec la Russie, était trop engagé

1. M. Drouyn de Lhuys à M. de Montebello. ambassadeur à Pétersourg, 10 avril 1863. *Documents diplomatiques* (*Livre jaune*), 1863, p. 9.

dans son système des nationalités pour se montrer défavorable à une nation réclamant son indépendance[1] ; son ministère, tout en blâmant « les excitations trompeuses à des sentiments de patriotisme dont les efforts impuissants ne pouvaient amener que de nouveaux malheurs[2] », redoutait les complications politiques que la révolution pourrait entraîner, en rendait responsable le despotisme de Pétersbourg, et recommandait à la Russie « une politique de réparation et de progrès[3] » ; le parti impérial était fidèle à la Pologne par souvenir de sa fidélité au grand empereur, et le parti républicain ne pouvait qu'appuyer de sa sympathie un peuple luttant pour la liberté contre la tyrannie. L'opinion universelle se résumait dans cette locution familière et qu'on retrouve dans tous les discours ou articles de l'époque : « On doit faire quelque chose. » Mais quoi ? La réponse était malaisée.

L'Angleterre se considérait comme protectrice par destination naturelle de la liberté en Europe ; de plus, elle se tenait pour liée envers la Pologne par le traité de Vienne qui avait garanti à ce royaume des droits méconnus par la Russie ; elle avait donc le devoir d'intervenir pour assurer l'exécution des clauses solennelles d'un acte auquel elle-même avait participé[4] ; sa rivalité traditionnelle avec la Russsie, — la lutte de la baleine et de l'éléphant, disait plus tard Bismarck , — les souvenirs d'une lutte récente où elle avait apporté plus de passion personnelle que son alliée, tout la poussait donc à s'affirmer comme l'adversaire de l'oppresseur, le défenseur de l'écrasée. Ses hommes d'État exaltaient les Polonais, célé-

1. Malmesbury. *Mémoires d'un ancien ministre* (trad. M. A. B., 1885), p. 330.

2. M. Billault, ministre d'État au Corps législatif, 5 janvier 1863.

3. M. Drouyn de Lhuys à M. Gros, à Londres, 7 mars 1863. *Livre jaune*, p. 2. Cf. Reiset. *Mes souvenirs*, t. III (1903), p. 287.

4. Lord Palmerston. Discours du 4 avril 1862.

braient leur patriotisme « indomptable, inextinguible, inépuisable » ; l'opinion publique pressait le gouvernement d'intervenir en leur faveur.

Par penchant naturel et communauté d'intérêts, l'Autriche aurait été favorable au gouvernement russe ; elle n'accordait que péniblement aux Hongrois les libertés que revendiquaient les Polonais et elle connaissait les angoisses de la guerre intestine : elle n'y avait échappé en 1849 que grâce à la Russie ; d'ailleurs, elle pouvait craindre la contagion nationale dans son district de Cracovie, jadis morceau de la Pologne. Mais, depuis la « grande ingratitude » annoncée par le prince de Schwarzenberg, les deux empires étaient en mauvais termes ; l'Autriche avait tourné à l'ennemi pendant la guerre de Crimée, et récemment la Russie avait reconnu le royaume italien ; le cabinet de Vienne ne manquait donc pas d'invoquer contre la Russie les traités de Vienne, de fermer les yeux sur les préparatifs des insurgés en Galicie, avec tant de persévérance que la Russie pouvait l'accuser de « connivence avec l'insurrection [1]. ».

La situation de la Prusse était spéciale, pour causes politiques et géographiques. Des Carpathes à la Baltique, la frontière se glisse entre les deux Etats, sinueuse, arbitrairement définie, ne respectant ni vallées ni nationalités. En son milieu, elle coupe la Pologne en deux morceaux qui cherchent à se rejoindre par affinité naturelle comme les deux tronçons d'un même corps ; des deux côtés, le sentiment national était demeuré aussi vif, la germanisation n'avait pas réussi davantage que la russification.

Leur situation identique créait aux deux gouvernements des

1. « Cette *connivence* de l'Autriche n'est pas ce qu'il y a de moins remarquable dans l'histoire de cette insurrection. » Dépêche confidentielle de M. Tengoborski à M. d'Oubril, 4 février 1863.

intérêts communs ; ils avaient déjà signé des conventions spéciales, désignées sous le nom de *cartels*, pour faciliter le service du recrutement et entraver la fuite des déserteurs ; ces traités contenaient des dispositions exceptionnelles en droit international, prévoyaient des extraditions que les États ont coutume de refuser.

Les bonnes relations étaient traditionnelles entre les deux Cours ; pendant la guerre de Crimée, la Prusse avait été la seule puissance en Europe, sinon à secourir la Russie, du moins à ne pas la combattre. La Russie n'avait point oublié cette sympathie des heures sombres ; tout en se rapprochant de son ennemie de la veille, la France, elle avait conservé une vive rancune de la traîtrise de l'Autriche et une certaine reconnaissance pour la bonne volonté de la Prusse. Pendant les années de son recueillement isolé, la cour de Pétersbourg avait continué ses relations affectueuses, sinon étroites, avec le gouvernement de Berlin ; elle avait recherché une autre alliance au loin, mais n'avait manifesté à l'égard de sa voisine que des sentiments bienveillants et même cordiaux ; il n'existait entre les deux puissances aucune raison d'hostilité. « Nous n'étions pas divisés d'intérêts, a dit exactement Bismarck, et nous étions liés par une longue amitié. » Les troubles de Pologne ajoutaient à ces bonnes relations l'intérêt d'un commun danger.

L'opinion publique était confuse en Prusse ; le parti allemand avait envers la Russie, pays d'autocratie, un mépris mêlé de quelque crainte, car il se souvenait de l'intervention du tzar Nicolas, en 1850, de ses conséquences déplorables pour l'unité allemande. Si quelques patriotes redoutaient dans la révolution polonaise un péril pour l'intégrité de la province de Posen, le plus grand nombre était favorable aux insurgés qui luttaient pour leur indépendance : le parti libéral, qui

était la majorité à la Chambre, était évidemment incliné à combattre la tyrannie russe, à encourager les revendications des Polonais. Ainsi le gouvernement et la Chambre étaient naturellement amenés à des opinions contradictoires.

Tout portait Bismarck à embrasser le parti de la Russie contre la Pologne; essentiellement prussien, il n'avait pas de sympathie pour les nationalités autres que la sienne; partisan farouche de l'autorité, il détestait l'insurrection de la Pologne non moins que les revendications constitutionnelles de la Chambre prussienne; désireux, depuis longtemps, d'une alliance entre les gouvernements de Berlin et de Pétersbourg, il s'était efforcé de la réaliser lors de sa mission auprès du tzar: il n'avait réussi qu'à se rendre lui-même *persona grata* à la Cour russe, au point qu'Alexandre II lui avait adressé des offres plus ou moins déguisées d'entrer au service de l'empire[1]. Enfin il voyait dans un rapprochement des deux Cours un intérêt vif et actuel : il redoutait fort l'alliance de la Russie et de la France, qui isolerait la Prusse en face de l'Autriche, sa rivale née; le parti polonisant de la Néva l'inquiétait, parce qu'il recevait ses inspirations de Paris et était favorable aux idées françaises; il trouvait donc dans les troubles de la Pologne une certaine opportunité; ces convulsions tuaient à Pétersbourg le parti porté à l'alliance française; elles créaient une inquiétude commune à la Russie et à la Prusse, et par suite une raison naturelle de rapprochement entre ces deux puissances.

Avait-il d'autres ambitions? Pensait-il, comme le bruit en courait alors[2], à profiter des embarras de la Russie pour se

1. Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 386.

2. J. Klaczko. *Deux chanceliers, Bismarck et Gortschakoff* (1877), p. 181. T. Delord. *Histoire du Second Empire*, t. III (1873), p. 532. Cpr Prince de Bismarck, *loc. cit.*

faire offrir en cadeau la rive gauche de la Vistule? Il en aurait parlé à M. Behrend, vice-président de la Chambre, à quelques autres encore; d'après les *Pensées et Souvenirs* du prince, le tzar Alexandre « n'était pas éloigné d'abandonner une partie de la Pologne » et s'en était ouvert à l'ambassadeur de Prusse. Ces projets ne sortirent jamais des « lointains pensers »; mais la ferme volonté de Bismarck était de profiter de l'insurrection polonaise pour sceller l'union entre les deux États.

Les premières escarmouches s'étaient en effet produites sur la frontière prussienne et il était à craindre que la révolution s'étendît de la Pologne à la province de Posen. Des régiments y furent immédiatement envoyés pour empêcher l'invasion des insurgés et réprimer tout mouvement à son début[1]. Mais l'émotion était vive dans les populations polonaises de la province prussienne, et on pouvait redouter chaque jour une explosion du sentiment national : « De l'autre côté de la frontière, en Prusse, écrivait alors un général russe, il y a une telle rage et une telle surexcitation qu'ils ne pourront probablement plus s'en tirer sans l'état de siège. Je suis perpétuellement en correspondance avec les chefs des troupes prussiennes, et me tiens l'arme au pied le long de la frontière[2]. » De cette entente locale à une convention diplomatique, il n'y avait qu'une courte distance; Bismarck la franchit avec résolution.

Sa décision fut prompte et son exécution rapide. Les premiers combats avaient eu lieu en Pologne le 22 janvier. Dix jours après, le ministre prussien avait convaincu le roi, dont

1. Roon. *Denkwürdigkeiten*, 3e édit. (1892), t. II, p. 117. Bernhardi, *Aus dem Leben*, t. V, p. 28.

2. Le prince Emile Wittgenstein au prince Alexandre de Hesse. Reiset, *Mes souvenirs*, t. III, p. 284.

les projets étaient autres, d'envoyer un délégué extraordinaire à Pétersbourg pour lier partie avec la Russie; il s'était « embouché » avec Roon pour préciser l'objet de cette mission ; il avait choisi l'homme et rédigé les instructions.

Le 1[er] février, le général Gustave d'Alvensleben partait avec une lettre autographe de Guillaume I[er] pour Alexandre II. Le délégué devait proposer au tzar une entente pour une commune répression de la révolte; les intérêts des deux gouvernements étaient identiques devant un même péril, et la révolution polonaise liait forcément les deux Cours dans une même nécessité de défense; les troupes devaient donc se prêter un mutuel appui des deux côtés de la frontière, pour rétablir l'ordre et étouffer la sédition[1].

Le général d'Alvensleben fut reçu par Alexandre II avec une gratitude émue. Seule dans toute l'Europe, et pour la seconde fois en dix ans, la Prusse n'abandonnait pas sa puissante voisine. De France, d'Angleterre, d'Autriche même n'arrivaient au tzar que des avertissements sévères, des admonestations, des appels à la clémence et au respect des traités. De Prusse, au contraire, lui parvenait un encouragement fraternel à la résistance; or, sans colère, mais par enclin naturel d'autocrate, le tzar était décidé à écraser la rébellion avant de rien accorder au peuple polonais. Il ne pouvait qu'accueillir favorablement la proposition prussienne, et il donna ordre à Gortschakoff, contraint et grognon, de rédiger un projet de convention. Alvensleben s'empressa d'en envoyer le texte à Berlin : conformément à cet acte, à la demande des généraux et gouverneurs russes ou prussiens, les troupes devaient se porter un secours mutuel,

1. Sybel. *Die Begründung des deutschen Reichs*, t. II, p. 489 et suiv. Son récit est très important parce qu'il l'a rédigé sur des documents officiels dont seul il a été autorisé à se servir.

et même, en cas de besoin, passer la frontière pour poursuivre les rebelles qui auraient passé d'un territoire sur l'autre; des officiers de chaque pays devaient être réciproquement attachés aux états-majors de l'autre armée et transmettre tous renseignements utiles; aux termes d'un paragraphe confidentiel, le général en chef prussien devait recevoir tous les rapports politiques de la province de Posen. Le roi Guillaume et Bismarck n'hésitèrent pas à accepter ce texte : ils demandèrent simplement qu'on y ajoutât la réciprocité pour l'article confidentiel. Gortschakoff fit encore ajouter cette clause que l'arrangement resterait en vigueur tant que la situation l'exigerait et que les deux Cours le désireraient. Ainsi complétée, la convention fut signée à Pétersbourg le 8 février 1863 par le général prussien et le ministre russe; elle est généralement désignée par le nom du premier, la convention Alvensleben.

Mais elle était de Bismarck, et c'était un coup de maître. Tout en elle était de haute et parfaite politique : conforme à l'action intérieure du gouvernement, elle affirmait sur la frontière le principe d'autorité que le ministre défendait devant la Chambre et dans le pays; elle tuait définitivement l'alliance franco-russe qui avait paru redoutable, et elle ne motivait pas une attaque de la France, car il était facile de la légitimer par un réel péril intérieur; elle soulignait fortement l'ingratitude de l'Autriche; elle appelait la reconnaissance de la Russie qu'elle contraignait tout au moins à la neutralité, modeste remerciement d'un pareil service. Ainsi Bismarck était sûr de l'est, la Russie; il espérait flatter et duper l'ouest, la France; il n'avait point à redouter le Nord, le Danemark, son premier et chétif adversaire; mais il pensait à se garer au sud, de l'Autriche, qu'il abattit ensuite; il ne pouvait encore prévoir qu'il se tournerait à nouveau vers l'ouest,

pour écraser la France, et, qu'en s'assurant la neutralité bienveillante d'un seul de ses voisins, il préparait la défaite des trois autres. Ce fut peut-être l'acte le plus fécond de sa carrière.

Ni l'un ni l'autre des contractants n'éprouvaient le besoin de tenir cette convention dans le mystère; le 9 février, Gortschakoff en communiquait le texte à l'ambassadeur de France, duc de Montebello; le 11, Bismarck s'en entretenait avec l'ambassadeur anglais, sir Andrew Buchanan; Alvensleben en donnait connaissance aux généraux et fonctionnaires de Varsovie. Et le bruit se répandit rapidement en Europe que les deux États venaient de se lier par un traité qui semblait d'autant plus redoutable que ses termes étaient inconnus.

Un cri de colère accueillit cette nouvelle. En Russie même, la convention déplaisait à beaucoup. Le parti polonisant en était fort mécontent, car elle présageait une répression à outrance; le prince Gortschakoff ne l'avait signée qu' « après une vive opposition et sur l'ordre formel du tzar[1] »; il essayait de l'annuler en prétextant l'attitude hostile de l'Europe, et, à l'insu de son maître, il envoyait son ambassadeur à Berlin, M. d'Oubril, demander à Bismarck la suspension provisoire du traité; Bismarck s'en étonnait et se renseignait; il apprenait qu'Alexandre II avait, pareillement, reçu de son ministre l'avis que la Prusse cherchait à résilier la convention et en avait exprimé son mécontentement à l'attaché militaire de Prusse; il s'empressa de protester auprès du tzar qui donna l'ordre de mettre le traité à exécution. En Russie, le parti militaire n'était pas satisfait davantage; il croyait à un prompt écrasement de l'insurrection, — les gens d'armée se font facilement illusion sur la durée des guerres

1. Bismarck à Bernstorff, 9 mars 1863. *Bismarck-Jahrbuch*, t. VI, p. 172.

civiles, — et se trouvait humilié de recourir à l'aide de la Prusse ; à son passage à Varsovie, Alvensleben avait été reçu avec mauvaise humeur par tous, le grand-duc Constantin et Wielopolski, les généraux et les civils ; « on lui a battu froid tout bonnement », annonçait-on à Berlin[1]. Et en même temps les rebelles polonais adressaient à Bismarck des menaces de mort[2].

En Prusse, le parti libéral était indigné du traité ; tout le choquait dans cet acte : la portée extraordinaire de ses dispositions, contraires aux coutumes entre nations ; la hâte qu'on avait mis à le signer ; ses concessions à la Russie qui paraissait tout obtenir sans que la Prusse reçût rien en échange. A la Chambre, Bismarck était pris à partie avec une violence et répondait avec une hauteur qui portaient les débats à un rare degré de nervosité[3]. A la Cour même, le groupe libéral qui entourait le prince héritier était plongé dans une stupéfaction courroucée : « C'est à ne pas se croire éveillé », disait quelqu'un, et les nouvelles les plus contradictoires circulaient dans les cercles officiels : deux ministres, Mühler et Eulenburg, auraient protesté contre la signature de la convention ; celle-ci ne serait pas provenue de Bismarck, elle aurait été conclue « derrière son dos » par Edwin de Manteuffel et Alvensleben ; le président du Conseil aurait donné sa démission[4].

A l'étranger, l'indignation n'était pas moindre. Les amis de la Pologne étaient, et non sans droit, émus de cette inter-

1. Bernhardi. *Tagebuchblätter*, 17 février 1863. *Aus dem Leben*, t. IV, p. 32.

2. Lettres du comité national polonais, avril et mai 1863. *Neue Preussische Zeitung*, 5 avril et 4 mai.

3. Cf. infra, chap. IV, p. 105.

4. Bernhardi. *Loc. cit.*, 25 février 1863, p. 37. Cf. Haym. *Das Leben Max Dunckers*, p. 286.

vention d'un état dans les affaires intérieures de son voisin et y dénonçaient une violation du droit des gens. La diplomatie était également vexée. Au moment où trois grandes puissances cherchaient un accord pour adresser à la Russie une « grande remontrance », la Prusse prenait une initiative contraire, déplorable, et qui détruisait par avance le « concert européen ». L'ambassadeur d'Angleterre s'en plaignait, avec quelque hauteur, à Bismarck qui l'informait de la convention. « L'Europe ne le supportera jamais » déclarait à plusieurs reprises sir Andrew Buchanan. — « Qui est l'Europe? » demandait avec calme le ministre prussien. — « Différentes grandes nations », répondit l'Anglais. — « Sont-elles d'accord? » rétorquait l'autre; et l'ambassadeur ne pouvait répondre positivement, mais affirmait que la France ne tolérerait pas un nouvel écrasement de la Pologne. « Pour nous, répliquait Bismarck, cet écrasement de l'insurrection est une question de vie ou de mort [1]. »

L'empereur des Français était dans un réel embarras : par nature gouvernementale, il était l'adversaire né de tout mouvement populaire, et, par politique, il avait cherché une entente avec la Russie; mais, par sympathie personnelle, il admettait les revendications des nationalités; d'ailleurs il était obligé de compter avec l'opinion publique de son pays, qui se prononçait unanimement en faveur des Polonais. Irrité de l'intervention précipitée de la Prusse, il chercha un dérivatif dans une campagne contre ce fâcheux voisin, et ses journaux s'associèrent aux réclamations de la presse libérale. Dès le 15 février, son ministre des Affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys, protestait auprès de l'ambassadeur prussien, M. de Goltz, contre l'initiative de la Prusse, qui rendait euro-

1. Sybel. *Die Begründung*, t. II, p. 494. Cf. Bismarck à Bernstorff, 9 mars 1863. *Bismarck-Jahrbuch*, t. VI, p. 172 et suiv.

péenne la question polonaise et menaçait de solidariser l'Angleterre et la France en une étroite alliance contre l'accord russo-prussien. Il reproduisait cette argumentation dans ses dépêches à ses ambassadeurs à Pétersbourg et Berlin [1], et, dans ses conversations avec M. de Goltz, il haussait le ton au point de déclarer que, seule, la démission de Bismarck rétablirait les bonnes relations entre les deux États. Sans se permettre pareille hardiesse, Napoléon III disait à l'ambassadeur prussien que l'action de la Prusse lui avait causé « une vraie peine ».

Encouragé ainsi par son maître, M. Drouyn de Lhuys se risquait à une démarche osée : le 21 février, il envoyait à Londres et Vienne un projet de note, destinée à la Prusse, et où les trois puissances devaient exprimer leur vif regret de la convention russo-prussienne, leur désir d'en connaître les termes exacts ; le ministre français se croyait sûr de l'adhésion du comte de Rechberg, mécontent des ambitions prussiennes, et de lord John Russell, poussé par l'opinion anglaise, et qui avait déjà proclamé en plein Parlement l'irrégularité de la convention. Mais M. Drouyn de Lhuys avait trop compté sur les opinions personnelles des ministres anglais et autrichien : ceux-ci n'osèrent pas transformer leurs convictions personnelles ou leur animosité intime en une démarche officielle et déclinèrent la proposition du quai d'Orsay ; ils déclarèrent que, tout en blâmant le traité russo-prussien, ils ne pouvaient exprimer leur opinion dans une forme qui simulerait une menace ; il ne leur paraissait d'ailleurs pas juste de faire des représentations à la Prusse, simple comparse de la Russie, au lieu de s'adresser directement à celle-ci, auteur de tout le mal. Le ministre français vit là une invite à une autre

1. M. Drouyn de Lhuys au baron de Talleyrand, 17 février 1863. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 104.

démarche, l'envoi d'une note identique à Pétersbourg, et s'activa à ce nouveau travail.

Impassible, Bismarck avait assisté aux intrigues de Gortschakoff, au mécontentement de l'opinion publique en Europe, aux efforts hostiles de M. Drouyn de Lhuys, à la colère de la Chambre prussienne ; il prévoyait que tout s'apaiserait mais que son acte resterait.

Cependant, en Pologne, la révolution se développait, encouragée par les sympathies de l'Europe, qui lui permettaient de croire à une prochaine intervention en sa faveur ; mais les bandes polonaises étaient partout défaites. Un vétéran des insurrections de 1831 en Pologne, de 1846 et 1848 à Posen, de 1849 en Sicile et à Bade, de 1861 en Italie, Mieroslawski, avait reçu le commandement en chef des rebelles ; il fut rejeté en Galicie à la fin de février. Un autre patriote, Langiewicz, avait remporté quelques succès sur les troupes russes et concentré en ses mains les pouvoirs de la dictature ; mais toutes les troupes impériales se portèrent contre lui, il fut à son tour battu et repoussé sur le territoire autrichien[1]. Désormais de simples bandes tenaient la campagne et la répression s'imposait brutale, sanglante, inexorable, selon la formule de Mouravief « qu'il était inutile de faire des prisonniers ». Ces atrocités soulevaient un cri d'horreur dans toute l'Europe, — sauf à la Wilhelmstrasse. Bismarck professait que la pitié n'est pas un article de politique.

La diplomatie s'agitait, mais en vain, car elle se bornait à sa « grande remontrance », sans l'appuyer de démonstrations actives. Les 10 et 12 avril, les ministres de France, d'Autriche et d'Angleterre adressaient à leurs représentants à Pétersbourg des dépêches pour « conjurer » la Russie

1. Thilo von Trotha. *Der polnische Aufstand im Jahre* 1863. p. 271.

« d'exécuter fidèlement les engagements qu'elle avait contractés par le traité de Vienne[1] ». Le prince Gortschakoff répondait le 26 avril par une note hautaine où il contestait l'invocation des traités de 1815, « tout a été dit de part et d'autre, prolonger sur ce terrain serait une œuvre inutile » ; il exposait amplement et avec éloges les concessions faites par son souverain aux revendications polonaises ; et, répondant à l'attaque par l'attaque, il invitait les puissances étrangères « à travailler de leur côté à apaiser le désordre moral et matériel qu'on s'efforçait de propager en Europe, et à tarir ainsi la principale source des agitations dont s'alarmait leur prévoyance »[2].

Cette réponse ne pouvait demeurer sans réplique ; M. Drouyn de Lhuys négociait à Londres et à Vienne les termes d'une nouvelle note, et, le 17 juin, les trois Cours proposaient au gouvernement russe l'adoption des six points suivants : 1° amnistie générale et complète ; 2° représentation nationale conformément aux stipulations de 1815 ; 3° nomination de Polonais aux fonctions publiques, de manière à former une administration distincte, nationale et inspirant de la confiance au pays ; 4° liberté de conscience pleine et entière et suppression des restrictions apportées à l'exercice du culte catholique ; 5° usage exclusif de la langue polonaise comme langue officielle de l'administration, de la justice et de l'enseignement ; 6° établissement d'un système de recrutement régulier et légal[3] ; et pour finir, elles conseillaient le remède du temps, un Congrès. Gortschakoff rétorqua par la nécessité de « rétablir l'ordre » et déclara sans ambages que l'in-

1. Lord John Russel à lord Napier, 10 avril 1863. *Livre jaune* p. 11 et 12.

2. Le prince Gortschakoff à MM. de Budberg à Paris, de Brunoff à Londres, de Balabine à Vienne, 14-26 avril 1863. *Livre jaune*, p. 16 et suiv.

3. Les ministres de France, d'Angleterre et d'Autriche à leurs représentants à Pétersbourg, 17 juin 1863. *Livre jaune*, p. 27 et suiv.

surrection polonaise était encouragée par l'intervention diplomatique des puissances étrangères ; dans sa réponse à la France, il remarquait avec ironie que « l'un des principaux foyers de l'agitation se trouvait à Paris même » ; il faisait ainsi allusion à l'hôtel Lambert, dans l'île Saint-Louis, où les princes Csartoryski réunissaient leurs compatriotes et encourageaient le patriotisme polonais ; en tous cas, ajoutait Gortschakoff, la Russie ne pouvait accepter la réunion d'une conférence, qui constituerait une ingérence directe dans ses affaires intérieures [1].

Le temps se passait dans ces relations épistolaires et l'insurrection polonaise succombait. En été, la plupart des chefs de bande étaient défaits, prisonniers, pendus, et les échauffourées n'étaient plus qu'intermittentes, dernières flammèches d'un incendie étouffé. Les puissances négociaient encore : en août, elles adressaient une troisième note que Gortschakoff repoussait avec dédain par le refus de « prolonger la discussion », et Napoléon III ne pouvait, dans un discours du trône, que constater l'échec de la diplomatie par ces paroles : « Les traités de 1815 ont cessé d'exister..., la Russie les a foulés aux pieds à Varsovie. [2] »

Bismarck était resté étranger à ces négociations. Tout au plus, en septembre avait-il invité l'Angleterre à calmer de nouvelles ardeurs épistolaires [3]. Sauf cette démarche, il avait gardé à dessein une attitude effacée. Elle lui réussissait : le grand courroux des trois puissances était éteint, elles ne menaçaient plus la Prusse, mais plutôt cherchaient à l'entraîner dans leur orbite, d'ailleurs en vain. La prolongation

1. Gortschakoff à ses représentants à Paris, Londres et Vienne, 13 juillet 1863. *Livre jaune*, p. 37 et suiv.

2. Discours du trône à l'ouverture de la session législative, 5 novembre 1863.

3. Julian Klaczko. *Deux chanceliers : Gortschakoff et Bismarck*, p. 190

de la révolte polonaise et les manœuvres diplomatiques des trois Cours avaient fait sentir à la Russie la valeur de l'amitié prussienne. Gortschakoff ne dédaignait plus la convention de février, et il appréciait la note discordante de la Prusse dans le concert européen ; la hardiesse diplomatique de Bismarck avait donc réussi et il ne tenait qu'à lui d'en tirer une conséquence imprévue et féconde.

Le tzar était profondément irrité de la « perfidie » autrichienne ; à son avis, la cour de Vienne avait depuis quinze ans joué avec la Russie un double jeu, d'ami lorsqu'elle avait besoin de sa puissante voisine, d'ennemi quand celle-ci était en péril. Il désirait finir cette partie de dupe, et la terminer par une bataille décisive. Il écrivit donc lui-même au roi Guillaume dans le courant de l'été une longue lettre où il lui proposait d'élargir la convention de février, de la transformer en alliance offensive contre l'Autriche[1].

L'offre était tentante et un petit esprit y eût succombé : la Russie avait 400.000 soldats en Pologne ; elle pouvait y ajouter de suite 150.000 hommes et l'écrasement partiel de l'insurrection la laissait libre de lancer la majeure partie de ces troupes sur le territoire autrichien ; les travaux de Roon permettaient une prompte mobilisation en Prusse ; au contraire, l'armée autrichienne eût été prise au dépourvu, lente à se réunir, incertaine dans ses mouvements, attaquée de deux côtés à la fois ; le gouvernement de Vienne aurait dû compter avec l'Italie, prête à entrer en guerre pour arracher Venise et le Trentin à l'oppresseur étranger ; la France, engagée dans l'aventure du Mexique, aurait eu peine à secourir son alliée et serait probablement arrivée en retard. Le succès paraissait donc certain et l'heure semblait venue de venger l'humiliation

1. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 74 à 80. Cf. l'analyse très fouillée de Lenz, *Geschichte Bismarcks*, p. 116 et suiv.

d'Olmütz, de chasser l'Autriche de la Confédération germanique, de régler définitivement le sort de l'Allemagne.

Bismarck comprenait cela, mais il voyait au delà. Certes la victoire était probable, quoique la France dût vraisemblablement intervenir et qu'alors la Prusse eût à supporter un rude choc sur le Rhin ; mais que feraient les petits Etats, royaumes du sud, duchés du centre ? Ne prendraient-ils pas le parti de l'Autriche, moins par sympathie pour les Habsbourg que par crainte de l'hégémonie prussienne ? Et le succès deviendrait plus douteux. En admettant le triomphe pour certain, qu'adviendrait-il lors de la paix ? Des deux vainqueurs, le plus puissant la dicterait et l'autre serait sous son protectorat ; or la Russie n'avait pas d'intérêt à la renaissance de l'Allemagne, car, puissance conservatrice, elle redoutait un bouleversement au centre de l'Europe ; maîtresse de la Baltique, elle pouvait craindre le développement de la marine allemande dans les mers du nord ; elle accorderait donc peut-être quelque rectification de frontière en faveur de son alliée et au détriment des vaincus, en Silésie ou en Alsace ; mais elle ne pourrait ni ne voudrait assurer l'autorité de la Prusse en Allemagne et la question allemande n'aurait point de solution. « L'unité allemande, a écrit Bismarck plus tard et peut-être sous l'impression des événements, devait s'effectuer sans influences étrangères, par sa propre force nationale. » Et ami des formules énergiques, au besoin vulgaires, il aurait volontiers comparé la lutte suprême en Allemagne à certaines lessives qui ne doivent être faites qu'en famille.

Non sans hésitation il engagea son maître à refuser la proposition russe. Tous deux étaient alors à Gastein ; à l'ombre des sapins, longtemps, profondément, Bismarck réfléchit, puis il prépara une minute qu'il remit lui-même au roi. Guillaume ne désirait pas la guerre avec l'Autriche, il croyait

encore à la fraternité des deux grands États allemands ; il accepta donc aisément le projet de son ministre et répondit, de sa main, au tzar par un refus enveloppé, poli, reconnaissant, mais formel.

Bismarck eut-il raison d'écarter l'offre de la fortune ? S'il n'avait pas réussi plus tard à réaliser ses desseins par d'autres voies, l'histoire l'accuserait de timidité, mais le reproche serait singulier, adressé à cet homme. D'ailleurs, il réussit [1].

1. Sur la fin de l'insurrection polonaise, voyez von Verdy du Vernois. *Im Hauptquartier der russischen Armee in Polen*. Deutsche Rundschau, octobre 1903 et novembre 1904.

CHAPITRE IV

EN PLEIN CONFLIT

(1862-1863).

§ I. L'amour de la solitude. — Antipathie générale envers Bismarck : l'opinion publique, les diplomates, les ministres, l'armée. — Le prince héritier et le roi Guillaume. — La réunion des Chambres. Premiers combats. L'élection présidentielle. Les partis.

§ II. Combats parlementaires. — L'adresse : vaine intervention de Bismarck. La force prime le droit. — La réponse royale à l'adresse. — La question polonaise et la convention avec la Russie. Vifs incidents : le droit d'interruption du président. Motion de blâme. — L'affaire des duchés : sarcasmes et impertinences de Bismarck. La responsabilité ministérielle. Les protestations du roi. — La loi militaire. Incident personnel au général de Roon. Déclaration ministérielle. Décision de la Chambre. Réplique du ministère et de la Chambre haute. Message royal. L'adresse et la réponse de Guillaume. Prorogation des Chambres sans budget.

§ III. L'Intervention du prince royal. — Gravité de la situation. Ordonnance sur la presse : sa portée et ses conséquences. — L'intervention du prince royal. Le discours de Danzig. Colère du roi, calme de Bismarck. Ressentiments du prince. Réconciliation et nouvelle brouille.

§ IV. La dissolution. — Les vacances de Bismarck. — État troublé du pays. — Dissolution de la Chambre des députés. — La pression administrative et la campagne électorale. Activité fiévreuse de Bismarck. — Les élections et leur résultat. — La Prusse en novembre 1863.

§ I

En même temps qu'il agissait à l'extérieur avec une indépendance qui aboutissait à l'isolement volontaire de son pays,

Bismarck faisait de la solitude un système de gouvernement parlementaire. Dès sa jeunesse, l'amour de la solitude avait été un trait de son caractère, et qu'il avait porté souvent jusqu'au paradoxe. Il avait vécu de longues années dans la retraite à Kniephof ou Schönhausen. A ses débuts au Landtag uni, il avait pris la situation d'un « sauvage », suivant le terme du parlementarisme allemand, jaloux de son indépendance jusqu'à la fureur. En 1848, l'intransigeance de ses opinions l'avait isolé dans son propre parti, sauf de quelques rares féodaux. Dans les assemblées de Berlin et d'Erfurt, il avait d'abord adopté l'attitude d'un critique impitoyable et perpétuel ; en 1850, il semblait acquis au parti gouvernemental, au point de devenir l'avocat officieux de la politique ministérielle ; il paraissait assagi, entré dans une filière, mûr pour la discipline diplomatique. Mais à peine arrivé à Francfort, son naturel farouche revient au galop : il abandonne son parti, qui est respectueux de la prépondérance autrichienne, sans se rallier au groupe adverse, celui de l'Allemagne libérale. Pendant huit ans, il lutte pour ses idées personnelles, isolé à Francfort comme à Berlin. Envoyé à Pétersbourg, il vit loin de tous, parfois sans instructions ni correspondance confidentielle, à demi oublié ; lors de ses retours en Prusse, il est rebuté par les intrigues d'antichambre et s'en exprime avec une vivacité qui le ramène aux bords de la Néva ou de la Seine. Il n'a guère que deux amis politiques, mais tout-puissants, le ministre de la Guerre, Roon, et le chef du cabinet militaire du roi, Edwin de Manteuffel.

Arrivé au pouvoir par leur perspicacité et leur persévérance, Bismarck ne recherche ni l'alliance des États voisins, ni l'appui des groupes parlementaires. Dans la politique allemande comme dans la politique européenne, il détourne son pays des voies battues, et le confine dans une solitude à peine

atténuée par la reconnaissance de la Russie, qui se borna d'ailleurs à une sympathique neutralité. A la Chambre des députés, il choque à plaisir les opinions de la majorité ; il prend comme une volupté farouche à surexciter l'inimitié de ses adversaires, à écarter les compromis possibles, à fermer tout chemin de réconciliation.

Il n'y avait aucun doute sur l'hostilité des députés, il ne pouvait y en avoir davantage sur l'opinion du pays. Il est vrai, de divers côtés, de Silésie ou de la Marche, du Brandebourg ou de la province de Saxe, arrivaient des délégations pour présenter au roi des adresses d'admiration aveugle [1]. Guillaume les recevait avec bonne grâce, et, dressant sa haute taille, parlait des droits de la Couronne, des devoirs du souverain. « Il faut une armée active et non point une armée du peuple qui se tiendrait derrière le Parlement. Je suis bien résolu à ne rien céder des droits qui m'ont été transmis... Le salut de la Prusse est dans ces mots : Avec Dieu, pour le roi et la patrie. » Et les délégués acquiesçaient, les larmes aux yeux. Le roi pouvait se faire illusion sur la portée de ces manifestations, dont il ignorait l'origine, mais non Bismarck, qui les avait provoquées ; et quand il recevait des dames de Kottbus un gâteau de reconnaissance, pétri de leurs blanches mains, il remerciait en souriant, car la lettre d'envoi portait seulement les signatures de quelques femmes de fonctionnaires et la tarte provenait d'un pâtissier berlinois, sous les Tilleuls. Il se savait détesté de tous ses adversaires et d'un certain nombre de partisans. Au dire de son ami Keudell [2], il était l' « homme le plus haï » du royaume, et, dans la rue, des gens manifestaient leur opinion par des gestes muets

1. *Neue Preussische Zeitung*, 21 et 22 octobre, 20 novembre 1863, etc.
2. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 115.

mais non équivoques. Cela n'était point pour lui déplaire. Volontiers, il en aurait tiré quelque orgueil.

Sauf la *Gazette de la Croix* et quelques journaux officieux, toute la presse lui était hostile et le couvrait de lazzis et de critiques. Le parti conservateur, — les onze députés qui d'après les railleurs tenaient dans un omnibus pour aller à la Chambre, — n'était même pas d'une fidélité absolue, car s'il applaudissait à l'administration brutale du pays, il n'aurait jamais suivi Bismarck dans sa politique nationale et ses menées contre l'Autriche. Les diplomates prussiens, ses collègues d'hier et subordonnés d'aujourd'hui, le jalousaient et le critiquaient sourdement[1]. Savigny, son camarade d'enfance, alors ministre à Bruxelles, prônait une politique libérale en Allemagne, seule capable selon lui d'attirer quelque sympathie à la Prusse ; il donnait en exemple la conduite de l'Autriche, toujours courtoise envers les moyens et les petits États, et conseillait l'entente avec la Cour de Vienne ; il prenait ainsi le contre-pied de la politique de son ministre. Goltz, qui avait été un partisan de la nouvelle ère, parlait à Paris d'une politique d'apaisement et d'union, et, dans son voyage de congé en Allemagne, daubait ouvertement l'incapacité de son chef, persiflait la convention avec la Russie, déplorait l'isolement de la Prusse[2]. A Londres, Bernstorff ne pouvait admirer une politique dont il n'avait pas voulu lorsqu'il était ministre, et à Florence, Usedom, adversaire personnel de Bismarck, libéral de longue date, faisait contre mauvaise fortune mauvais cœur.

Dans le ministère même, si péniblement constitué, Bismarck était plus craint qu'aimé. Son caractère, d'un autoritarisme qui ne supportait pas la contradiction, forçait à l'obéissance

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. V, p. 58 et suiv.
2. Lenz. *Geschichte Bismarcks*, p. 180.

plus qu'à l'affection ; il entendait être seul capitaine de la barque gouvernementale, et dictait ses ordres à ses ministres comme à ses secrétaires [1]. Roon seul avait conservé son indépendance, mais, débarrassé à sa satisfaction de la direction politique du cabinet, il se confinait dans les affaires militaires et n'intervenait que dans les grandes questions, comme la convention avec la Russie.

L'armée était satisfaite : son chef cherchait à lui rendre dans le pays la situation privilégiée qu'elle avait eue jadis, et le premier ministre manifestait l'esprit de réaction qui était le sien. Mais Bismarck savait jusqu'où allaient l'arrogance et les visées des officiers ; ils tramaient depuis longtemps un vague complot, mal défini encore, mais qui prenait quelque force : obtenir l'abdication du roi et du prince héritier, pour confier le pouvoir au pilier de la vieille Prusse, à l'espoir dernier des *junker*, au prince Frédéric-Charles [2]. On remarquait que le roi affectait de consulter ce prince et la reine veuve, tous deux tenus à l'écart pendant la nouvelle ère ; on en concluait qu'il se détachait de son fils et pensait à remettre la couronne soit à son frère, soit à son neveu, par crainte du milieu libéral où se plaisait le prince royal [3].

Le kronprinz, en effet, manifestait avec force son mécontentement de la politique voulue par Roon et aggravée par Bismarck. En novembre 1862, pendant son voyage avec le prince de Galles, il avait écrit au premier ministre pour lui exprimer son vif désir d'une « entente urgente et nécessaire avec

1. Bismarck à Eulenburg. 22 janvier 1863 : H. Kohl, *Bismarck-Jahrbuch*, t. V, p. 185. Ludwig von Gerlach. *Aufzeichnungen aus seinem Leben*, t. II (1903), p. 250.

2. Né en 1828, fils du prince Charles, qui était le troisième fils de Frédéric-Guillaume III et le frère des rois Frédéric-Guillaume IV et Guillaume Ier.

3. Dépêche du ministre du Hanovre, Reitzenstein, 21 avril 1861. Philippson. *Das Leben Kaiser Friedrichs* III, p. 106. Bernhardi. *loc. cit.*, p. 13, 99.

les représentants de la nation ». Et il ajoutait : « Je suis la marche des affaires avec le plus grand intérêt[1]. » Il s'était entouré d'un groupe de conseillers et d'inspirateurs, Max Duncker, Bernhardi, Samwer, sorte de *camarilla* à rebours, qui différait de l'ancienne en ce qu'elle suivait l'opinion publique au lieu de la combattre.

Le roi était à l'extrême opposé. Depuis que Bismarck avait affirmé son autorité, en octobre, Guillaume avait perdu ses hésitations et ses scrupules. L'homme fort dont il avait besoin pour le remonter était à son côté, et il recevait de lui comme une effluve de volonté ; il avait pris de la confiance en lui-même, ses décisions étaient promptes et il s'y tenait fermement. A deux reprises, lors de la convention avec la Russie et après une démarche des *leaders* de la gauche, le bruit s'était répandu que le roi se détachait de son autoritaire ministre ; il n'en était rien, et Savigny, bien informé, écrivait à M. de Beust : « La position du ministère auprès du roi est tout ce qu'il y a de plus solide, malgré toutes les tentatives pour l'ébranler faites au dehors et au dedans[2]. » Effrayé par son caractère audacieux, mais entraîné par sa forte volonté, le roi était lié à Bismarck.

Telle était la situation à l'ouverture de la session parlementaire. Les membres des Chambres se réunirent le 14 janvier 1863 et débutèrent dans leurs travaux par un service religieux[3] ; le prédicateur de la Cour prit pour thème de son sermon un éloge de la paix et une exhortation à la concorde : le sujet était opportun, avant la bataille il convient

1. Le prince Frédéric-Guillaume à Bismarck, 21 novembre 1862. Busch. *Bismarck. Some secret pages of his history*, t. III, p. 234.

2. Savigny à Beust, 5 mars 1863. Beust. *Mémoires*, t. I. p. 223.

3. M. Pey a publié en octobre 1863 une intéressante étude sur les *Luttes parlementaires en Prusse*, qui contient le récit complet de la session de 1863 ; cette étude a été réimprimée dans son volume sur l'*Allemagne d'aujourd'hui* (1883), p. 1 à 63.

de louer la paix. Puis tous se rendirent dans la salle Blanche du château : en l'absence du roi, souffrant d'un violent accès de fièvre, M. de Bismarck donna lecture du discours de la Couronne ; on y trouvait des assurances de bonne volonté, des promesses d'économies, des félicitations sur la beauté de la récolte, des congratulations sur les bons rapports avec les puissances étrangères. « Dans la part qu'il prendra à vos délibérations, affirmait Bismarck pour conclure, le gouvernement de Sa Majesté sera guidé par le désir sincère d'établir entre lui et les deux Chambres cet accord qui est indispensable à la prospérité matérielle et morale de la nation. Votre dévouement pour le bien du pays et pour l'honneur de la Couronne promet à notre commune activité les plus heureux résultats. » Le tout était poli, mais réservé, aux aguets : tel un prudent duelliste reste au début de l'engagement sur la défensive, tâtant la lame, voyant venir l'adversaire avant de se fendre à fond.

L'adversaire se lança immédiatement. Les députés se réunirent sous la présidence provisoire de M. Grabow qui, pour allocution d'entrée, prononça une véhémente mercuriale sur les agissements du ministère. Prenant comme thème ces paroles prononcées récemment par le roi : « Entre nous soit la vérité » ; il s'éleva avec force « contre les accusations et les calomnies » dont la Chambre était victime ; il protesta contre la pression exercée par le ministre sur les fonctionnaires et sur le pays entier ; et, pour finir, aux applaudissements de ses collègues, il déposa sur le bureau 194 adresses couvertes de 221.951 signatures, et qui approuvaient l'attitude de la Chambre dans le conflit.

Bismarck répondit du tac au tac et le lendemain le *Moniteur officiel, Der Staatsanzeiger*, relevait violemment le « jugement amer et blessant du président provisoire » ; il le

rapprochait des paroles pacifiques du monarque et s'élevait contre l'inconvenance de ces « manifestations personnelles[1] ». La Chambre fut prompte à la riposte, et, en renouvelant son bureau, elle élut Grabow comme président par 247 voix sur 261 votants ; MM. Behrend et Bockum-Dollfs furent nommés vice-présidents à de moindres majorités. Ainsi, dès le début, le conflit s'affirmait brutalement.

Cependant les députés, massés dans leur opposition au cabinet, ne formaient pas un bloc indissoluble et si Bismarck ne s'était complu dans son isolement volontaire, il aurait pu séduire par quelques concessions un groupe assez considérable. A côté des onze burgraves de l'extrême droite, privés de leur ancien chef, M. de Blanckenburg, et maintenant dirigés par M. Bethusy-Huc, siégeaient une trentaine de députés, débris de la grande armée libérale, faibles par leur nombre, forts par la valeur personnelle de chacun : le comte Schwerin, orateur de 1847 et 1848, ministre de la nouvelle ère, M. d'Auerswald, ami personnel du roi et naguère son ministre d'État, M. de Vincke, premier ténor de toutes les Assemblées parlementaires, M. Simson, jadis président du Parlement de Francfort, MM. Patow et Kühne, anciens ministres des Finances, tous officiers sans soldats, mais capables d'en rallier dans la Chambre et dans le pays, s'ils avaient été soutenus par le gouvernement ; à deux ou trois reprises, Bismarck se rapprocha de ces brillants partenaires ; mais la rupture fut prompte et réciproque, voulue de l'un qui regimbait à tout joug parlementaire, cherchée des autres qu'effrayaient les excentricités du fantasque ministre.

Au centre de la Chambre siégeait le parti catholique, une trentaine de députés appartenant à la confession romaine, un

1. L'article du *Staatsanzeiger* dans Hahn, *Fürst Bismarck*, t. I. p. 88.

peu dépaysés au milieu de trois cents protestants : sous la conduite de M. de Reichensperger, conseiller à la Cour de Berlin, homme de talent et d'esprit, ils cherchaient à servir les intérêts de l'Église, sans parti pris, votant le plus souvent avec la droite, mais parfois avec la gauche, fermes soutiens de la légitimité à l'extérieur et à l'intérieur, aussi bienveillants à l'Autriche qu'hostiles à l'Italie ; Bismarck aurait pu se les concilier dans son administration d'autorité, mais ils l'auraient abandonné dans sa politique anti-autrichienne.

Venaient ensuite les deux fractions les plus nombreuses. Le centre gauche avait eu la majorité dans la précédente Chambre, il comptait encore 96 membres, adversaires résolus des gens au pouvoir, mais prêts à un accommodement avec le roi dès que celui-ci ferait quelque concession ; les plus notoires étaient M. de Bockum-Dollfs, vice-président de la Chambre, magistrat et officier de landwehr, défenseur opiniâtre de la vieille organisation militaire ; M. de Carlowitz, jadis ministre en Saxe, actuellement député de Gœrlitz ; M. Twesten, magistrat jeune et bouillant ; le général Stavenhagen, stratège théoricien et adversaire de Roon ; M. Gneist, avocat de haute valeur ; M. Harkort, vétérans des guerres d'indépendance. Leurs alliés, les progressistes, les avaient vaincus aux élections et formaient le groupe le plus important, qui comprenait 136 membres ; ils avaient obtenu la présidence de la Chambre pour M. de Grabow et un siège de vice-président pour M. Behrend, tous deux assez modérés pour être impartiaux, et comprenaient parmi eux quelques célébrités nationales : M. Virchow, anatomiste de haute science, un des créateurs de la médecine actuelle ; M. de Sybel, l'historien classique, qui mettait alors autant d'ardeur à critiquer Bismarck qu'il en dépensa plus tard à le louer ; M. Schulze-Delitzsch, l'apôtre de la mutualité, des banques de crédit, des sociétés de consommation,

consacrant au service de la classe ouvrière la chaleur de ses convictions, la puissance de son éloquence sonore, l'autorité de sa science ; M. Waldeck, le père naturel de la Constitution, vaillant lutteur aux cheveux blancs, ayant l'expérience des prisons d'État et de l'ingratitude des peuples, fidèle malgré tout à ses convictions de liberté et de fraternité ; moins illustres étaient leurs voisins : M. de Forckenbeck, spécialiste des questions militaires ; M. de Haverbeck, un des fondateurs du parti progressiste ; M. d'Unruh, président de l'Assemblée prussienne en 1848. Enfin à l'extrême gauche, les Polonais se considéraient comme des étrangers dans cette Assemblée prussienne et rêvaient à la renaissance de l'ancien royaume.

§ II

Les premières séances furent ternes ; le gouvernement avait promis le prochain dépôt du budget et de la loi militaire ; mais, comme pour lasser les députés, il retardait la transmission de ses projets et se contentait de soumettre à la Chambre les sujets les plus anodins : une réforme de la législation sur l'achat des créances, une loi sur le commerce des animaux domestiques dans l'ancienne principauté de Hohenzollern. Le 27 janvier, le président, M. Grabow, annonce solennellement qu'il va donner connaissance à la Chambre d'un message du gouvernement ; au milieu de l'émotion générale, il lit... un projet de loi pour augmenter la pension des invalides de 1813. Tout était calculé pour énerver une Assemblée déjà nerveuse.

Impatientés, désireux de classer immédiatement les députés en partisans et adversaires du cabinet, les deux groupes de la majorité proposèrent le vote d'une adresse et MM. Virchow et Carlowitz rédigèrent en leur nom un projet respectueux envers

le roi sévère pour les ministres : « Avant de commencer ses travaux, y était-il dit en substance, la seconde Chambre regarde comme un devoir sacré de vous éclairer sur la véritable situation du pays. La dernière session a été close sans que le budget de 1862 ait été régulièrement établi et voté. Le projet de budget pour 1863 a été retiré, et l'invitation adressée au gouvernement de le présenter en temps opportun est demeurée sans résultat. Cependant, le ministre n'a pas craint de disposer des fonds publics pour des dépenses non autorisées par la Chambre ou même expressément interdites par elles. Il a ainsi porté atteinte à ce qui est regardé dans toutes les monarchies constitutionnelles comme le droit le plus essentiel de la représentation nationale ; il a provoqué des démonstrations hostiles aux députés, il a persécuté des fonctionnaires coupables seulement d'avoir témoigné leur attachement à la Constitution... Sire, vous venez de déclarer encore, dans une occasion solennelle, que vous êtes résolu à observer fidèlement la charte que vous avez jurée et nul de nous ne vous fera l'injure de douter de votre parole royale... *Mais vos ministres ont violé la Constitution...* Nous croyons donner une preuve de notre dévouement à Votre Majesté en vous dénonçant cette violation, en vous signalant ceux qui se couvrent de votre nom sacré pour attaquer impudemment, dans l'intérêt d'un parti, les lois fondamentales du royaume[1]. »

La discussion s'ouvrit le 27 janvier ; les groupes conduits par MM. de Reichensperger et de Vincke avaient déposé des contre-projets, que critiqua le rapporteur, M. de Sybel, en soutenant le texte accepté par la commission. Reprenant un des arguments de ce projet, il s'écria au milieu des applaudissements : « Ce n'est pas nous qui manquons de respect à notre souve-

1. Traduction Pey. *L'Allemagne d'aujourd'hui*, p. 23-24.

rain ; ce sont les ministres qui, en prétendant s'identifier avec le roi, outragent la majesté royale. » Puis les orateurs s'escrimèrent pour attaquer ou défendre chacune des propositions.

Bismarck écoutait sans broncher ; quand l'agression était trop vive, il se levait et sortait un moment dans un couloir, puis il rentrait et, pour tromper son impatience, écrivait quelque lettre. Enfin il se leva et répondit à ses adversaires[1] ; à l'attaque il riposta par l'attaque : « Si vous adoptez le projet d'adresse, dit-il en commençant, on ne pourra nier que le Parlement dispute la suprématie à la Couronne..., car ce que vous réclamez peut en pratique se résumer par ces quelques mots : « Par cette adresse, sommation est faite à la maison de Hohenzollern de transférer ses droits constitutionnels à la majorité de cette Chambre. » Il contesta la base juridique de cette prétention : pour la confection de la loi, l'établissement du budget, la Couronne a les mêmes droits que la Chambre et n'est pas tenue de céder à ses injonctions. En cas de conflits, seule une solution amiable peut intervenir. « Un homme d'État d'une grande expérience en matière de droit public a dit que toute la vie constitutionnelle n'est qu'une suite de compromis ; que l'un des pouvoirs veuille persister dans ses propres vues avec un absolutisme doctrinaire, la série des compromis se trouve interrompue ; à leur place naissent les conflits, et, comme l'existence de l'Etat ne peut s'arrêter, les conflits dégénèrent en questions de pouvoir ; celui qui a le pouvoir en sa main continue à avancer dans le sens qui est le sien, parce que la vie de l'État, je le répète, ne peut s'arrêter un instant. » Et, avec audace, il fit peser sur les députés la responsabilité du conflit actuel : ils ont réduit le budget de plusieurs millions, ils ont refusé de discuter en octobre avec le cabinet sur

1. Bismarck à la Chambre des députés, 27 janvier 1863. *Les Discours de M. de Bismarck*, t. I, p. 17 et suiv.

les bases de l'amendement Vincke, ils se sont refusés à toute conception ; le budget n'a pu être voté, or l'État existe, les caisses publiques ne peuvent se fermer, le gouvernement doit assurer les services publics. Et après cette argumentation d'autorité, il conclut par ce trait à l'adresse du prince Frédéric-Guillaume et de ses visées libérales : « Par une coïncidence singulière, la discussion de cette adresse se trouve avoir lieu le jour où nous célébrons l'anniversaire de l'héritier présomptif de la Couronne. Cette coïncidence doit nous engager doublement à garantir avec fermeté les droits de la Couronne, les droits du successeur de Sa Majesté. La royauté prussienne n'a pas encore rempli sa mission, elle n'en est pas encore arrivée à n'être plus qu'une pure décoration ornementale de votre édifice constitutionnel, qu'un rouage inutile dans le mécanisme du régime parlementaire. »

Ayant dit, il sortit pour vaquer à ses occupations, comme s'il avait mieux à faire pour le bien de l'État que d'écouter des élucubrations parlementaires.

Ce discours ne demeura pas sans réplique. M. d'Unruh, au nom des progressistes, réclama pour la Chambre des députés « une influence prépondérante sur l'établissement du budget », et M. Schwerin, au nom des modérés, protesta contre les paroles de Bismarck qu'il résuma en une formule saisissante, désormais classique : « M. le ministre-président vient de dire : « La force prime le droit, dites ce que vous voulez, nous avons la force et nous mettrons en pratique notre théorie. » Ce n'est pas la base sur laquelle peuvent s'appuyer la dynastie de Prusse, la grandeur de la dynastie, la grandeur de notre pays ; le principe, au contraire, qui fait la grandeur de notre patrie, assure le respect de la famille régnante de Prusse, dans le pays et à l'étranger, ce principe est celui-ci : « Le droit prime la force. » (*Vifs applaudissements.*)

Bismarck n'avait pas formulé positivement le principe de la force primant le droit; prévenu par des amis politiques, il s'empressa de rentrer dans la salle des séances et de protester contre « une fausse interprétation de ses paroles »; mais la phrase du comte Schwerin contenait, sous forme de résumé, une critique si exacte des théories ministérielles, qu'elle devint proverbiale et qu'on attribua à Bismarck, comme s'il l'avait prononcée, cette sentence lapidaire : *Macht geht vor Recht.*

Deux jours encore, les 28 et 29 janvier, on batailla sur le projet d'adresse et Bismarck reprit quatre fois la parole pour répliquer à ses adversaires; ce fut en vain; par 255 voix contre 68, la Chambre adopta le projet rédigé par MM. Virchow et de Carlowitz.

L'émotion fut vive et l'anxiété profonde. Les bruits les plus sinistres circulaient dans les cercles politiques : Bismarck était décidé à un coup d'État; il s'était longuement entretenu avec le prince Frédéric-Charles, suppôt de la réaction; il avait proposé au roi la dissolution de la Chambre et l'octroi d'une loi électorale[1]. La réalité fut moins tragique : Guillaume I[er] refusa de recevoir le bureau de la Chambre, porteur de l'adresse séditieuse, tandis qu'il faisait le plus gracieux accueil aux seigneurs qui lui présentaient une adresse conçue naturellement en termes bien différents; le 3 février, il répliqua au manifeste de l'opposition par un message sec et hautain; il entendait couvrir ses ministres et renvoyer la responsabilité du conflit à ceux qui avaient refusé les moyens de réformer l'armée[2]. « La Couronne et la Chambre des seigneurs, déclarait-il, ne peuvent sacrifier leurs droits constitutionnels pour arriver à une entente avec la seconde Chambre sur le budget; on ne peut, au mépris de la constitution, transférer

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. V, p. 28.
2. Haym. *Das Leben Max Dunckers*, p. 285.

exclusivement à la Chambre des députés le droit de consentir ou refuser les impôts[1]. » La Chambre reçut cette admonestation sans repentir. Et la question demeura entière.

La discussion porte bientôt sur un autre sujet, la politique étrangère. Mais au fond le débat est le même, car il s'agit de savoir à qui appartiendra la puissance suprême en Prusse ; représentants du pays, les députés tiennent de leur droit et de leur devoir d'intervenir dans le gouvernement du pays ; représentants du roi, les ministres luttent pour le privilège de la Couronne d'administrer seule l'État. C'est l'antique combat du peuple et du pouvoir.

La discussion s'engagea le 6 février sur la question polonaise. Le président supérieur et le gouverneur militaire de la province de Posen avaient adressé le 1er février 1863 une proclamation aux populations du grand-duché pour les prémunir contre les tentatives d'enrôlement qui leur viendraient des insurgés, et la police de Pleschen avait interdit le 10 février une réunion publique à cause des troubles voisins. Un député polonais, M. Kantack, interpella le ministre-président pour savoir s'il approuvait ces mesures et s'il prétendait imposer à la province un régime exceptionnel. Au nom du cabinet tout entier, M. de Bismarck donna lecture d'une déclaration par laquelle il approuvait ses fonctionnaires, et contestait qu'un régime spécial régnât dans le grand-duché. Mais l'insurrection cherchait à s'étendre sur le territoire prussien. Dans ces conditions, ajoutait le ministre, « c'est le devoir du gouvernement de protéger, lorsqu'il en est temps encore, les sujets de Sa Majesté contre les dangers auxquels ils peuvent être exposés par la violence ou la séduction. Le gouvernement s'efforce de remplir ce devoir dans la mesure

1. Texte du message dans Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 100 et suiv.

nécessaire, et partout où il verra la sûreté publique menacée, il est parfaitement résolu, pour la garantir, à employer aussitôt et de la manière la plus énergique tous les moyens qui sont à sa disposition[1] ».

Ce n'était qu'une première escarmouche, sur laquelle la majorité prussienne ne pouvait s'engager à fond. La bataille ne tarda pas à se livrer entière à propos de la convention avec la Russie. Le bruit s'étant répandu que Bismarck et Alvensleben avaient signé un traité qui autorisait les Russes à porter la répression jusque sur le territoire de la Prusse. Au bal de la Cour, le 17 février, les conversations ne portaient que sur ce sujet et les racontars les plus étranges circulaient dans les groupes[2]. L'émotion se propagea le lendemain à la Chambre des députés, et M. de Carlowitz déposa une demande d'interpellation en ces termes : « Un traité a-t-il été conclu avec la Russie pour étouffer la rébellion polonaise ? Quel est son contenu ? » M. de Bismarck refusa de répondre. La Chambre ordonna néanmoins la discussion et M. de Carlowitz développa son interpellation : il craignait que la Russie cherchât à entraîner la Prusse dans son sillage politique ; il voulait pour son pays une attitude indépendante ; il était convaincu que le pays ne donnerait pas un thaler pour intervenir dans les affaires de Pologne. M. d'Unruh ajouta que la mobilisation était préparée et l'intervention prochaine.

Bismarck répondit à ces « invectives » avec une calme impertinence ; il déclara qu'il n'emploierait pas les mêmes « épithètes » que ses adversaires, et se contenterait de répliquer que la mobilisation n'avait pas été ordonnée et que le

1. Bismarck à la Chambre des députés, 16 février 1863. *Discours*, t. I, p. 41 et suiv.

2. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. V, p. 32-33.

gouvernement s'était contenté de prendre sur la frontière les mesures nécessitées par l'aggravation de la révolte. « Il ne s'agit point ici de la politique russe et de nos rapports avec la Russie, continua-t-il, mais seulement de l'attitude de la Prusse envers l'insurrection de Pologne et de la protection des sujets prussiens pour les mettre à l'abri des dommages que cette insurrection peut leur causer. La Russie, je le sais, et chacun le sait comme moi, ne fait pas de politique prussienne et n'a aucune raison pour en faire ; au contraire, elle a l'obligation de faire de la politique russe. Je vous laisse, messieurs, le soin d'examiner si une Pologne s'établissant à Varsovie à la place de la Russie ferait de la politique prussienne, si elle serait pour la Prusse, contre les puissances étrangères, une alliée enthousiaste, si enfin elle s'efforcerait de maintenir Posen et Danzig au pouvoir de la Prusse[1]. »

De la convention avec la Russie, il ne dit mot. En vain MM. Waldeck et Virchow le pressèrent-ils de questions. Au premier, il rappela ce mot d'un Anglais : « Le plus odieux de tous les monopoles c'est celui des talents et vertus politiques que s'arrogent certains partis et leurs chefs. » Au second, il objecta que le roi avait le commandement suprême de l'armée et le droit de convoquer les réserves. Et, selon son habitude, il tourna le dos aux députés et quitta la salle des séances.

Les députés goûtèrent peu ce procédé et renvoyèrent à une commission de 21 membres une motion de MM. de Hoverbeck et de Carlowitz, conçue en ces termes : « Plaise à la Chambre déclarer que l'intérêt de la Prusse exige que le gouvernement se borne à prendre les mesures indispensables pour protéger la frontière, empêcher toute invasion du terri-

1. Bismarck à la Chambre des députés, 18 février 1863. *Discours*, t. I, p. 43 et suiv.

toire et ne permette pas aux combattants armés de pénétrer sur le sol prussien sans désarmement préalable. »

Pendant une semaine, la commission délibéra sur cette motion. Malgré le mutisme du ministère, qui refusait de donner aucune explication sur sa convention avec le cabinet de Pétersbourg, il était désormais certain que la Prusse s'était liée étroitement à la Russie pour écraser la révolte polonaise ; le doute sur la portée de cet engagement augmentait l'énervement général et lorsque les débats s'ouvrirent à la Chambre sur le rapport de la commission, il apparut immédiatement que la séance serait fiévreuse, agitée, féconde en incidents violents. Le rapporteur était M. de Sybel, la commission avait voulu se retrancher derrière son autorité incontestée ; il se leva pour appuyer la motion Carlowitz-Hoverbeck, et ses paroles ardentes flagellèrent « la politique qui pour protéger la frontière a ouvert une guerre barbare, qui nous a chargés de la complicité d'une colossale chasse à l'homme, accueillie dans toute l'Europe par un cri d'indignation, qui lance notre Etat dans tous les périls de la Russie, qui a fait d'une insurrection couvant dans les forêts de la Pologne une question européenne, qui a transposé le poids de cette question européenne pour la majeure partie des épaules de la Russie sur les nôtres..., qui dépense l'argent par centaines de mille thalers sans consulter la représentation nationale ; par là même cette politique a fait la preuve que son essence est la négation du droit, qu'elle ne peut négocier à l'intérieur ni à l'extérieur, reposer ou agir, je dirai même vivre ni mourir, sans violer les lois du pays[1] ».

Bismarck répliqua; cette harangue de justicier l'avait courroucé et il ne cherchait guère à maîtriser son irritation;

1. Sybel à la Chambre des députés, 26 février 1863. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 111.

aux théories du rapporteur, il répondit par des personnalités insolentes. Une phrase où il félicitait la Chambre « d'être encore capable d'un sentiment d'indignation » avait déjà soulevé un *tolle* de violentes protestations et la menace du président, M. Behrend, de prononcer contre le ministre un rappel à l'ordre. Les interruptions ne firent qu'exciter Bismarck, qui repartit de plus belle et tomba sur M. d'Unruh, « dont le nom est lié au refus d'impôt de 1848...[1] » Ces mots soulevèrent de nouvelles protestations et un vif incident que la sténographie reproduit en ces termes :

Le vice-président Behrend. — « Je dois pourtant faire observer à M. le ministre-président que ses dernières paroles sont en dehors de la question qui forme l'objet du débat. Le rôle que le député d'Unruh a pu jouer antérieurement dans les discussions parlementaires n'a pas de rapport direct avec le sujet discuté en ce moment. — Le ministre-président a la parole.

Le ministre-président de Bismarck. — Je prends la liberté, monsieur le président, de vous faire remarquer que je ne puis vous accorder le droit de faire une interruption disciplinaire au sujet des paroles prononcées par moi. Je n'ai pas l'honneur d'être membre de cette Assemblée ; je n'ai point fait votre règlement ; je n'ai pas pris part à l'élection de votre président ; je ne suis donc pas soumis aux règles disciplinaires de la Chambre. Le pouvoir de M. le président a pour limite la place que j'occupe ici. Je ne reconnais d'autorité supérieure que celle de S. M. le Roi, et j'ignore quelle disposition de la loi ou de la constitution me soumettrait à la discipline de M. le président. (*Interruptions.*)

1. La majorité des députés prussiens avait refusé le vote des impôts en 1848. *Supra*, t. I, p. 145.

Je parle ici en vertu, non pas de votre règlement, mais de l'autorité que Sa Majesté m'a conférée et du paragraphe de la Constitution qui prescrit que les ministres, en tout temps, devront obtenir la parole, s'ils la demandent, et être écoutés. Vous n'avez pas le droit de m'interrompre.

Le vice-président. — Je dois, malgré cette affirmation, interrompre M. le ministre-président. Je n'ai pas retiré la parole à M. le ministre, et, d'après la Constitution, je ne puis la retirer; mais le président de la Chambre exerce dans cette enceinte son pouvoir disciplinaire, qui s'étend jusqu'aux quatre coins de la salle, et ne s'arrête point à la table des ministres. Ce pouvoir disciplinaire, je suis prêt à l'exercer s'il le faut, et je n'y manquerai jamais; il me donne le droit d'interrompre M. le ministre-président, s'il ne m'autorise pas à lui enlever la parole.

Le ministre. — Je dois qualifier d'erronée cette manière de voir, que le gouvernement du roi ne partage point.

Je disais donc :

Le même député d'Unruh qui a, dans l'année 1848, attaché son nom indissolublement au refus d'impôt...

(*Violents murmures. Cris :* Levez la séance ! — *Le président agite sa sonnette.*)

Le vice-président. — Messieurs, si l'ordre ne se rétablit pas, je me verrai forcé de lever la séance. Ce pouvoir m'est conféré par l'article 61 de votre règlement, et, bien que le ministre soit d'une opinion contraire sur cette disposition du règlement, j'userai du pouvoir qu'elle me confère, si M. le ministre-président répète des paroles qui n'ont pas trait à la discussion. J'attendrai que M. le ministre-président répète encore ces paroles, comme il l'a déjà fait, et, alors, je lèverai la séance.

Le ministre. — Je ne puis empêcher M. le président de

lever la séance. Il ne m'est pas nécessaire, messieurs, de répéter une seconde fois mes paroles, et je pense que vous m'avez compris...

(*Grand tumulte. Cris :* Levez la séance... *D'autres voix engagent l'orateur à continuer.*)

Le vice-président. — Messieurs, je réclame le silence, je prie monsieur le ministre-président de continuer[1]. »

Cette scène violente avait détendu les nerfs de Bismarck. Il avait hautainement signifié aux députés son mépris ; cela lui suffisait, pour le moment. Il continua son discours avec calme, reprochant à ses adversaires de « prendre parti pour l'insurrection polonaise », et refusant de renseigner la Chambre sur les négociations en cours avec la Russie.

Deux jours encore, on discourut sur la question polonaise. Bismarck fit front à tous les assaillants avec audace et insolence. A M. de Vincke, il affirma « qu'il est difficile de détruire une idée erronée qui s'est accréditée » ; il remercia M. d'Hennig de l'avoir comparé à l'œil, car « l'œil dirige le poing » ; il promit à M. de Hoverbeck de communiquer les documents officiels aux députés le jour où ils auraient prouvé leur capacité de les discuter utilement ; enfin il déclara à M. Simson « qu'on ne devait pas attendre de ce député un jugement sérieux et impartial ». Ces arguments n'étaient guère pour convaincre la Chambre. Le 28 février, la motion Hoverbeck-Carlowitz fut adoptée avec une légère modification par 246 voix contre 57.

La question polonaise devait revenir plusieurs fois en discussion à la Chambre. Les impertinences de Bismark avaient irrité ses adversaires qui exprimèrent leur indignation sur un ton plutôt vif. Twesten déclarait que « l'honneur du gouver-

1. Bismarck. *Discours*, t. I, p. 49 à 51.

nement actuel n'avait plus rien de commun avec l'honneur de l'Etat et du pays » ; Simson taxait la politique ministérielle de « don-quichottisme », d'« impromptu éploré », de « poème de circonstance, composé par un homme qui n'est pas un poète » ; et il ajoutait : « Pour bien gouverner, il faut du génie ou au moins du talent ; ce gouvernement ne nous fournit qu'un sujet d'admiration, celle que provoque le premier acrobate venu, c'est qu'il ne tombe pas. » Le 31 mars, Waldeck s'écriait : « Si nous sommes, hélas ! un Etat qui ne peut pas plus prétendre, sous ce ministère, à une grande politique en Europe, qu'à une politique claire et vraie, libre et loyale à l'intérieur, laissez-nous du moins maintenir les lois de l'humanité. »

A ces gracieusetés, Bismarck répliquait par de pareilles aménités. Malgré les sommations de ses adversaires, il refusait aux députés de communiquer son traité avec la Russie, tout en reconnaissant son existence : et il le maniait devant la Chambre, comme un dompteur fait d'un morceau de viande pour agacer ses lions. Il contestait que ce traité eût soulevé la réprobation des Cours étrangères, bien que lord John Russell et M. Billault eussent exprimé leur désapprobation dans les Parlements de France et d'Angleterre. Il refusait à la Chambre toute compétence sur la politique extérieure du royaume, et ajoutait avec hauteur : « Nous ne sommes pas habitués à voir le côté gauche de la Chambre prendre, vis-à-vis du gouvernement du roi et des intérêts de l'État prussien, une attitude telle que nous puissions accepter de sa part, plutôt que de toute autre, le conseil de veiller aux intérêts de la Prusse [1]. »

La question des duchés qui couvait en attendant l'explosion

1. Bismarck à la Chambre des députés, le 31 mars 1863. *Discours*, t. I, p. 67.

finale, fut l'occasion de nouvelles algarades. Le gouvernement de Copenhague cherchait vainement une organisation constitutionnelle qui respectât tout ensemble l'unité nationale du Danemark et les droits des duchés, garantis par le traité de Londres en 1852. Après divers essais infructueux[1], il avait publié le 30 mars 1863 une ordonnance dont le préambule posait en principe l'indivisibilité du royaume et qui cherchait néanmoins à maintenir les privilèges législatifs et financiers du Holstein, terre allemande. Cette ordonnance avait rencontré une vive opposition en Allemagne et les gouvernements de Prusse et d'Autriche avaient protesté les 15 et 17 avril contre sa teneur. En même temps, les députés de la majorité voulurent affirmer les sentiments de la nation allemande, et M. Twesten interpella le ministre à ce sujet le 17 avril. Il fit retomber toute la responsabilité de l'acte danois sur le ministère prussien. « Car les Danois, dit-il, savent parfaitement que dans les circonstances actuelles un gouvernement qui est en brutal conflit avec son propre pays, qui n'a dans son Parlement qu'un parti sans valeur, qui par suite est sans influence dans toute l'Allemagne, qui est entièrement isolé à l'extérieur, qui dans les affaires polonaises s'est séparé des puissances occidentales, les Danois savent que ce gouvernement est hors d'état de faire la guerre avec le Danemark ; et si le gouvernement prussien y était disposé dans les conditions présentes, nous devrions nous opposer à cette tendance, je le crois, car nous ne pouvons pas considérer la situation actuelle comme nous permettant d'espérer un heureux résultat de la guerre et une solution définitive de cette querelle[2]. »

En réponse, Bismarck donna lecture d'une note ministé-

1. *Supra*, t. I, p. 438; infra t. II, p. 193 et suiv.

2. Twesten à la Chambre des députés, 17 avril 1863. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 126.

rielle où il annonçait la protestation des deux puissances, « fondée sur ce principe que le maintien du droit de l'Allemagne dans le Holstein, le Lauenbourg et le Slesvig, constitue un devoir d'honneur national. » Et il ajouta quelques mots de commentaires qui dépassaient en hautain mépris ses précédentes déclarations : « Je puis vous donner l'assurance, messieurs, et je puis la donner aussi à l'étranger, que si nous jugeons nécessaire de faire la guerre, nous la ferons avec ou sans votre approbation [1]. » Il en donna la preuve dans les douze mois.

Ainsi toute occasion était bonne à l'altier ministre pour affirmer son dédain du parlementarisme et des parlementaires. Il ne tarissait pas en sarcasmes sur la vanité du régime, en plaintes sur le sort des malheureux ministres, contraints à le subir. « Je n'aurais jamais cru, écrivait-il à Motley pendant la discussion sur les duchés, qu'un jour je serais obligé d'exercer un si indigne métier ; comme ambassadeur, j'avais le sentiment d'être un *gentleman*, bien que fonctionnaire ; comme ministre on est un ilote [2]. » Il témoignait ce mépris à toute occasion ; il manquait aux séances importantes des commissions ou même de la Chambre. Lors d'une discussion importante, les députés ne trouvèrent sur le banc des ministres que deux conseillers intimes, envoyés en qualité de commissaires du gouvernement. La Chambre se fâcha, réclama la présence personnelle des ministres, conformément à la constitution, et, sur la proposition de Vincke, la séance fut suspendue. Le président, M. Grabow, écrivit au président du Conseil pour l'informer de cette solution, et demander que les ministres se rendissent à la séance du lendemain. Bismarck lui répondit qu'il avait été retenu « par des affaires importantes et urgentes »,

1. Bismarck à la Chambre des députés, 17 avril 1863. *Discours*, t. I, p. 77.
2. Bismarck à Motley, 17 avril 1863. *Bismarckbriefe*, p. 366.

et le lendemain il ajouta en manière de glose : « Il peut survenir pour le gouvernement du roi des affaires imprévues qui soient plus importantes pour le moment et plus urgentes que notre présence dans cette enceinte; si la Chambre témoigne le désir que les ministres assistent à une séance, le gouvernement s'empressera d'y accéder, mais il exprime le vœu qu'en pareil cas le jour et l'heure de la séance soient fixés d'avance et d'accord avec lui [1]. »

Désormais il fut plus fidèle aux séances, mais il manifesta son dédain d'autre manière. Alors qu'un député le prenait à partie, il se levait et se retirait dans une salle voisine : les invectives de l'orateur s'adressaient à un banc vide.

Une seconde fois, la Chambre se fâcha, déjà quelqu'un proposait d'interrompre la séance pour convoquer le ministre; Bismarck rentra en souriant et déclara que la voix sonore de l'orateur portait jusque dans la pièce où il travaillait [2] : il était prêt à lui répondre.

Pour exprimer sous une forme tangible l'inutilité du travail parlementaire, le gouvernement déposa un projet de loi sur les indemnités parlementaires, qui réduisait à la portion congrue les fonctionnaires investis d'un mandat législatif. La Chambre riposta par des procédés analogues, et mit en jeu la question d'argent; en février, elle déclara les ministres responsables, dans leur personne et leur fortune, des dépenses anticonstitutionnelles et décida d'attendre la vérification des dépenses de l'exercice 1862 avant de déterminer pour quelles sommes s'exercerait cette responsabilité [3]. En avril un député, M. Schulze, déposa une proposition de loi sur la

1. Bismarck à la Chambre des députés, 10 février 1863. *Discours*, t. I, p. 37.

2. Pey. *L'Allemagne d'aujourd'hui*, p. 46.

3. Séance du 17 février 1863. Décision prise par la Chambre à la majorité de 274 voix contre 45.

responsabilité ministérielle. Avec une douce ironie, Bismarck objecta qu'une loi supposait l'accord des deux Chambres et de la Couronne, et que la proposition n'avait guère de chance d'aboutir dans l'état actuel des relations parlementaires [1]. Ses amis lui conseillèrent de céder ses propriétés à son frère [2] ; il refusa, il était beau joueur, et avait jeté dans la partie sa vie et ses biens.

Cependant la session parlementaire s'avançait sans donner solution aux deux questions essentielles : le budget et la réforme militaire. Du premier, la Chambre n'avait examiné que quelques chapitres et ils avaient été l'occasion d'un débat aigre-doux sur les traitements des ambassadeurs [3]. Le projet de loi militaire traînait encore plus lentement. Le général de Roon en avait déposé le texte sur le bureau de la Chambre le 8 février, avec un long rapport exposant la nécessité de remanier l'organisation de l'armée et donnant l'économie des nouvelles dispositions ; ce n'était rien d'autre que les propositions antérieures, adoucies sur certains points, aggravées sur d'autres. Elles manifestaient bien l'esprit du parti militaire, qui ne voulait aucune concession avec cette Chambre de « bourgeois », — on disait alors en France de « pékins ». Le jubilé cinquantenaire de la guerre d'indépendance avait été fêté à grand éclat : le 17 mars, les vétérans de la grande période avaient défilé devant le roi qui les avait salués avec enthousiasme, « comme pour affirmer qu'il ne songeait pas, en réformant l'armée, à rompre avec un passé glorieux, ni contester les splendides services de l'ancienne landwehr [4]. » Il combla Roon d'honneurs, pour protester contre l'injustice des

1. Bismarck à la Chambre des députés, 22 avril 1863. *Discours*, t. I, p. 80.

2. Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 361. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 115.

3. Chambre des députés. Séance du 3 mars 1863.

4. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II (3e édit., 1892), p. 116.

Chambres, le proclama « un brave et fidèle combattant dans la paix », et le remercia de ses services rendus « au trône, à l'armée et à la patrie[1] ».

Ce n'était pas pour satisfaire la majorité d'opposition à la Chambre. La commission examinait le projet ministériel avec le plus grand soin et dans un esprit hostile, car elle n'y voyait aucune concession du gouvernement. L'extrême gauche aurait voulu bouleverser tout le régime militaire, et selon le mot d'un démocrate, créer « une armée qui ne soutînt pas la dynastie, mais soutînt le peuple[2] ». La commission n'avait pas de telles prétentions ; mais le projet de Roon lui semblait intransigeant, elle le rejeta en bloc et adopta, à sa place, un amendement rédigé par M. de Forckenbeck ; c'était une façon de compromis entre les nécessités de la défense nationale et les désirs du peuple prussien : il accordait au gouvernement un contingent annuel de 60.000 hommes avec trois ans de présence sous les drapeaux pour 20.000 d'entre eux et deux ans pour les autres. Sans tenir compte de ces concessions, Roon se refusait à la fixation annuelle du contingent, à l'abolition des tribunaux d'honneur, à la restriction de la compétence des tribunaux militaires, à la transformation des écoles de cadets, toutes mesures réclamées par la commission[3]. Il était certain que la lutte serait ardente entre le ministère et la majorité.

Les débats commencent le 7 mai et dès le 11 éclate un incident d'une rare violence[4]. M. de Sybel avait traité le ministre « d'homme dangereux dans une situation dangereuse », et critiqué son genre de patriotisme qui rendait au

1. Le roi Guillaume à Roon, 17 mars 1863.
2. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. V, p. 45.
3. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 118.
4. Pey. *L'Allemagne contemporaine*, p. 53-54.

pays « de mauvais services ». Irrité, M. de Roon proteste âprement contre cette « prétention injustifiée ». A ces mots, les députés de gauche s'agitent et murmurent. Le vice-président, M. de Bockum-Dollfs, veut intervenir, le général de Roon lui conteste le droit de l'interrompre : « J'ai la parole, dit-il, et je ne me laisse pas interrompre... (*Le président agite sa sonnette ; vive émotion dans la salle et dans les tribunes*)... Il n'y a pas de sonnette du président qui puisse m'interrompre... » Et c'est une scène de tragi-comédie : la majorité hurle, le président se démène, la sonnette tinte le tocsin, Roon tempête, frappe à grands coups de poing sur sa table, crie que « le pouvoir disciplinaire du président n'atteint pas le banc des ministres ». A bout de forces et de ressources, le président se fait apporter son chapeau, l'huissier se trompe, Bockum met sur son vaste crâne un diminutif couvre-chef, et la séance est levée au milieu des rires et des rugissements, des lamentations et des cris d'indignation.

C'était la reproduction de l'incident déjà soulevé en février par M. de Bismarck, mais avec plus de violence et de gravité. On peut se demander s'il n'était pas voulu du ministre et de ses collègues : à plusieurs reprises, dans l'histoire parlementaire de la Prusse, les paroles imprudentes ou exagérées d'un ministre avaient mérité l'interruption du président et déjà M. de Roon avait patiemment enduré deux rappels à l'ordre ; loin de s'en indigner, il s'était excusé le 19 septembre 1862 de la vivacité de ses paroles. La théorie esquissée par le ministre-président en février avait paru digne d'être reprise à fond, et capable de dénouer avec éclat une situation sans issue ; le vote de la Chambre était certain d'avance ; Roon était condamné à une mise en minorité ; il ne pouvait lui déplaire de brusquer le dénouement.

Bismarck était décidé à rompre bruyamment avec la

Chambre et profita de l'incident. Le jour même, les ministres se réunissaient en Conseil de cabinet et rédigeaient une protestation contre la prétention du président d'exercer son pouvoir disciplinaire sur des ministres ; c'était la théorie de droit déjà développée par Bismarck en février : les ministres tenant la parole du roi seul, ne peuvent être interrompus par le président dont ils ne dépendent point. « Le cabinet s'abstiendra de participer aux délibérations de la Chambre, continuait la déclaration ministérielle, jusqu'à ce qu'il ait reçu du président l'assurance qu'un procédé pareil à celui de ce jour, et contraire à la Constitution, n'est pas à craindre pour un membre du ministère.[1] »

La Chambre ne voulut pas laisser ces insolences sans réponse, et le 15 mai, à une énorme majorité (295 voix contre 20), elle adopta une décision en quatre points : « 1° Le président peut interrompre tous les orateurs, même les ministres ; 2° par une interruption de ce genre, le droit constitutionnel des ministres d'être entendus en tous temps n'est point lésé ; 3° il est, au contraire, inconstitutionnel que les ministres fassent dépendre leur présence à la Chambre de conditions à leur bon plaisir ; 4° la Chambre n'est donc pas diposée à se rendre aux désirs exprimés par le cabinet. » En outre, les députés décidèrent d'inviter le ministre de la Guerre, par une lettre sèche et roide, à participer aux débats sur la réforme militaire et d'envoyer une adresse à la Couronne.

Le roi prit l'initiative d'intervenir ; il était fortement soutenu par la Chambre haute qui avait sommeillé doucement jusqu'alors et s'était réveillée au tapage de la seconde Assemblée. Les nobles seigneurs étaient piqués d'un beau zèle ; ils dépêchèrent fiévreusement une demi-douzaine de projets de

1. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 132.

lois, et s'étendirent plus longuement sur deux pétitions qui leur semblèrent opportunes. La première approuvait les précautions prises par le gouvernement pour arrêter à la frontière l'insurrection polonaise ; la Chambre haute décida de la transmettre au roi avec l'expression de sa profonde reconnaissance pour l'énergie qu'il avait déployée à combattre la révolution. La seconde pétition proposait d'abréger la durée des sessions parlementaires et de réduire le chiffre de l'indemnité accordée aux députés ; elle souleva un vif enthousiasme, chacun renchérit, l'un proclama la seconde Chambre « un club de démagogues, travaillant à la journée », l'autre proposa de réduire les députés au salaire d'un thaler par jour. Ici, au moins, le ministère trouvait un solide point d'appui.

Guillaume n'était pas moins énergique dans sa lutte contre l'infâme majorité. Le 20 mai, il adressait un message à la seconde Chambre, pour appuyer la théorie du cabinet ; il reproduisait les arguments déjà présentés par Bismarck et par Roon : « Les ministres assistent aux délibérations de la Chambre comme représentants de la Couronne ; conformément à la Constitution, ils sont indépendants de la Chambre et de son président. Nous ne pouvons donc qu'inviter la Chambre à mettre fin à une situation qui lèse les intérêts essentiels du pays, à donner à nos ministres les garanties constitutionnelles qu'ils réclament, et à rendre ainsi possible leur concours ultérieur, sans lequel les délibérations de la Chambre ne peuvent avoir de résultat. »

En même temps, les députés délibéraient sur le projet d'adresse que M. Virchow avait préparé avec le soin d'un anatomiste qui disloque un animal antidéluvien ; l'animal, c'était le ministère fossile, et il passait un mauvais moment ; le savant physiologiste en énumérait toutes les tares, tous les défauts : ses prétentions inconstitutionnelles, son refus de

tout compromis, le danger de sa politique étrangère : « Par leur politique extérieure et leurs menées illégales à l'extérieur, concluait-il, les ministres ont perdu la confiance des peuples et des gouvernements... Avec le plus profond respect, nous déclarons à Votre Majesté : « La Chambre des députés est dans l'impossibilité de s'entendre avec ce ministère et refuse son concours à la politique actuelle ; toute délibération nouvelle nous confirme dans la conviction qu'entre les conseillers de la Couronne et le pays, il existe un abîme qui ne peut être comblé que par un changement des personnes, et, plus encore, par un changement du système. » Malgré le comte de Schwerin, qui voulait en adoucir les termes, ce projet fut adopté par la Chambre à une forte majorité.

La formule était énergique, sévère, mais juste : entre la Couronne et le pays se creusait un *abîme*, tel qu'à trois reprises s'en était formé un en France, en 1791, 1830 et 1848 ; les craintes soulevées par les esprits les plus modérés semblaient se justifier, et, mieux encore qu'en octobre, Guillaume aurait pu prédire à son ministre la fin de son règne, dans la brume d'un matin, sur la place de l'Opéra. Mais le roi, fouetté par l'énergie de Bismarck, n'avait plus la vision de la guillotine. Il était dressé pour la lutte et aux admonestations de la Chambre il répondit par une hautaine diatribe [1] : il déniait aux députés le droit de parler au nom du pays, qu'il prétendait mieux connaître et mieux représenter qu'eux-mêmes ; il affirmait le caractère légal des agissements de son cabinet ; il glorifiait sa politique extérieure et terminait par ces déclarations altières : « Mes ministres possèdent ma confiance, leurs actes reçoivent mon approbation et je les remercie de ce qu'ils tiennent à cœur de résister aux aspi-

1. Manifeste royal du 26 mai. Tous ces textes dans Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 133 et suiv.

rations inconstitutionnelles de la Chambre des députés... Je cherche, comme mes prédécesseurs, la grandeur, la force et la sûreté de mon gouvernement dans le lien réciproque de la confiance et de la fidélité entre le prince et le peuple. Avec l'aide du Tout-Puissant il me sera accordé de repousser les efforts coupables qui tendent à dénouer ce lien. Dans mon cœur, je garde confiance dans ce fidèle attachement du peuple prussien à sa dynastie, et avec trop de certitude pour que l'adresse de la Chambre puisse l'ébranler. »

La dissolution, l'appel au peuple, eussent été les conclusions logiques de cette déclaration de méfiance envers les députés et de confiance dans le pays. Déjà quelques-uns croyaient prochaines de nouvelles élections et les progressistes s'en réjouissaient, car ils connaissaient l'opinion exacte du peuple prussien et comptaient sur leur rentrée en masse dans la nouvelle Chambre [1]. Mais Bismarck partageait leur conviction, et, pour cette raison même, ne tenait pas à risquer la désapprobation des électeurs. Il pensait déjà au renouvellement de la Chambre, mais il le voulait à son heure, en temps plus calme, où ses chances seraient meilleures. Il comprenait que la Couronne et la Chambre avaient tout exprimé de ce qu'elles avaient à dire, et qu'il était inutile de prolonger leur aigre dialogue. Le 27 mai, après que le président de la Chambre eût donné lecture du message royal, et alors que s'élevaient les critiques des députés, le ministre de l'Intérieur, Eulenburg, se présenta avec une ordonnance de prorogation et invita les députés à se rendre le jour même à la séance solennelle de clôture. M. Grabow déclara aussitôt la session close, aux cris de « Vive le roi ».

Dans l'après-midi, Bismarck présida dans la salle Blanche

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. V, p. 109.

du château à la clôture solennelle. L'assistance était peu nombreuse ; le roi s'était abstenu de s'y rendre comme pour notifier son refus de fréquenter si mauvaise société ; la Chambre des députés n'était représentée que par les fractions de droite, ni le président ni les vice-présidents n'y parurent ; les seigneurs étaient en grand nombre. Avec calme, sans emphase, Bismarck lut le discours du trône où il s'efforçait de réfuter l'Adresse, point par point ; il rejetait sur les députés toute la responsabilité de la situation, en leur reprochant leur obstination, leur refus de tout compromis, leurs attaques perpétuelles contre le gouvernement ; c'étaient les mêmes reproches qu'avait proférés la Chambre. Et, ici encore, la cérémonie prit fin par un retentissant « Vive le roi ».

§ III

Ce brusque dénouement souleva dans tout le pays une vive émotion. Rien ne légitimait la clôture de la session parlementaire, car le travail législatif était nul, la loi militaire ni le budget n'étaient votés. « C'est une mesure saugrenue », déclarait Bernhardi. L'étonnement fut plus vif encore le 1er juin à la lecture de l'ordonnance de la presse.

Bismarck s'est toujours défendu d'avoir en politique des principes rigides ; il adaptait ses théories aux besoins du jour. En 1848, il avait réclamé la liberté de la presse, « le droit pour tout citoyen de manifester son opinion vis-à-vis de ses concitoyens [1] », car il était dans l'opposition, — qui se plaint toujours d'être opprimée. En 1849, il avait désiré une « loi étroite sur les journaux [2] », car il était de la majorité et déplorait la licence de l'opposition. Dès son arrivée au pouvoir, il

1. Bismarck au rédacteur en chef de la *Gazette de Magdebourg*, 30 mars 1848.

2. Bismarck à son frère, 10 février 1849. *Bismarckbriefe*, p. 77.

s'était entretenu avec Roon[1] des changements nécessaires dans la législation sur la presse, qui osait critiquer le gouvernement avec quelque âpreté. Les attaques avaient redoublé pendant huit mois, et, avaient atteint un ton plutôt violent. L'autoritaire ministre crut donc que le moment était opportun pour mettre un frein à la fureur des flots quotidiens, et il prépara en secret le texte destiné à calmer les plus audacieux. Mais il s'agissait là d'une matière réglée par une loi et que seule une loi pouvait modifier ; et il était parfaitement inutile de soumettre un tel projet à la Chambre des députés, dont l'opinion était connue par avance. Bismarck attendit donc la clôture de la session, pour invoquer l'article 63 de la Constitution, qui permettait au gouvernement de rendre, en l'absence des Chambres, des ordonnances ayant force de loi, lorsque l'État était en péril ; user de cet artifice était une belle hypocrisie, car il n'y avait d'autre péril que l'attitude du ministère, mais Bismarck n'avait pas de scrupule sur le choix des moyens.

Le 1er juin, quatre jours après la clôture du Parlement, parut l'ordonnance sur la presse ; elle était précédée d'un exposé de motifs, rédigé par Bismarck[2] et qui contenait les lamentations à prévoir sur « les attaques et les insinuations » des journaux de l'opposition, dirigées « contre le gouvernement et même contre la Couronne. — Il existe, ajoutait l'exposé, parmi les feuilles lues avec avidité dans les basses classes de la population un certain nombre qui répandent journellement les notions et les descriptions les plus dangereuses, et exercent une influence déplorable sur l'opinion publique et la moralité du peuple ». Un tel scandale ne

1. Roon à Bismarck, 13 octobre 1862. *Bismarck-Jahrbuch*, t. III. p. 239.
2. Texte de cet exposé dans Penzler. *Kaiser- und Kanzler-Briefe*, p. 38 et suiv.

pouvait se prolonger et c'était un devoir pour le gouvernement d'y mettre fin. Le roi autorisait en conséquence « les autorités administratives à interdire, temporairement ou d'une manière permanente, la publication d'un journal ou écrit périodique pour attitude persistante, tendant à porter atteinte à la prospérité publique. — Il y a atteinte à la prospérité publique, continuait l'article premier de l'ordonnance, non seulement quand des articles isolés ont donné lieu à des poursuites judiciaires, mais encore quand l'attitude générale de la feuille fait connaître la tendance : à miner la vénération envers le roi ; à menacer la paix publique en excitant les citoyens les uns contre les autres ; à déverser la haine ou le mépris sur les institutions de l'État, les autorités publiques et les mesures qu'elles prennent... », *et cætera, et cætera,* et beaucoup d'autres *cætera.* L'interdiction devait être précédée d'un double avertissement.

C'était le régime napoléonien, mais encore aggravé, car le décret de 1852 ne prévoyait les avertissements que pour un article désigné par le préfet ; l'ordonnance prussienne, au contraire, permettait d'avertir et de supprimer un journal pour sa ligne de conduite, ses opinions générales, sans préciser quels principes étaient violés ; en France, les tribunaux ne pouvaient frapper que les journalistes coupables d'attaques contre l'État, la dynastie et les actes fondamentaux ; le texte prussien était beaucoup plus large et permettait de diriger ce que l'on appelait sous la Restauration des « procès de tendance ». Et pour bien montrer que ce n'étaient point là vaines menaces, le gouvernement fit pleuvoir les avertissements sur les journaux, même sur les plus posés et les plus calmes, comme la *Gazette de Spener* ou la *Gazette de Voss.*

La publication de l'ordonnance souleva dans toute la Prusse un cri d'indignation. Le parti libéral la comparait aux ordon-

nances de juillet 1830, et annonçait un prochain coup d'État ; des bruits sinistres circulaient : le roi était séquestré, on l'envoyait à Carlsbad pour qu'il ne vît personne qui lui parlât un autre langage que celui de Bismarck et de Manteuffel ; son voyage se prolongerait deux années peut-être, et le prince Frédéric-Charles prendrait la lieutenance du royaume [1]. Des gens d'un naturel timoré perdaient toute réserve ; Abeken, le type du fonctionnaire prudent, qui avait tout approuvé jusqu'alors, le gouvernement sans budget, la clôture anticipée des Chambres, Abeken se risquait à critiquer l'ordonnance qu'il déclarait « mauvaise, contraire à l'esprit, — je ne veux pas dire de notre Constitution, mais d'un État libre et fondé sur le droit. Je n'aurais rien reproché, continuait-il, à des lois draconiennes, mais qui adopteraient un système répressif avec poursuites devant les tribunaux. L'arbitraire administratif me répugne [2]. » Et Louis de Gerlach, le vieux réactionnaire, craignait qu' « un tel coup affaiblît le Gouvernement [3] ». A l'étranger, l'impression n'était pas moins forte. Depuis longtemps, on trouvait que Bismarck « allait loin en paroles », qu'on pouvait croire « la mèche des canons allumée [4] ». On pensait que maintenant il allait loin en actes, qu'il s'y briserait et les journaux les plus sérieux le couvraient de brocards. « C'est la caricature intempestive de la politique à outrance », déclarait la *Revue des Deux Mondes* [5]. Et s'il fallait en croire les diplomates prussiens, Napoléon III lui-même, l'homme du 2 décembre, des décrets-lois et des tribunaux mixtes, aurait déclaré avec

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. V, p. 109, 112.

2. Abeken. *Ein schlichtes Leben in bewegter Zeit*, p. 286.

3. Ludwig von Gerlach. *Aufzeichnungen*, t. II, p. 252.

4. Thouvenel à Gramont, 15 janvier 1863. Thouvenel. *Le Secret de l'Empereur*, t. II, p. 451.

5. Forcade. Chronique de la *Revue des Deux Mondes* du 1er juillet 1863.

gravité : « Bismarck n'est pas un homme sérieux [1]. »

La critique la plus vive vint de moins loin. Le prince héritier, Frédéric-Guillaume, se tenait depuis son retour d'Italie sur une réserve dédaigneuse, dans une muette désapprobation. Il assistait aux Conseils des ministres, sans dire une parole, visage de marbre, comme s'il pensait : « Memento mori [2]. » Il était, en effet, convaincu que la politique de Bismarck menait sa maison à la ruine ; il savait les menées qui se tramaient parmi les hoberaux et les officiers pour l'écarter du trône ; le respect filial l'empêchait de s'allier ouvertement au parti libéral pour défendre ses droits ; il risquait, dit son biographe le plus qualifié, « de s'asseoir entre deux chaises [3] ». Son irritation était forte et vif son désir d'intervenir, d'exprimer à voix haute son mécontentement ; il y était poussé par la princesse, demeurée très anglaise, faite aux mœurs parlementaires de son pays, hostile au gouvernement d'autorité et de brutalité ; son conseiller habituel, Max Duncker, l'engageait tout au moins à prier solennellement le roi d'examiner à nouveau les périls de son obstination [4] : « Se taire pourrait signifier un acquiescement », tel était l'argument du patriote, et il porta sur le prince. Le 31 mai, il adressa à son père une lettre affectueuse mais instante [5], où il l' « adjurait de ne jamais consentir à violer ni tourner la Constitution, car une telle mesure menacerait profondément l'ordre du pays et la

1. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 125.

2. Samwer à Gust. Freytag. 28 février 1863.

3. Philippson. *Das Leben Kaiser Friedrichs III*, p. 108.

4. R. Haym, dans sa biographie de Max Duncker, a publié de nombreux documents sur cette époque de l'histoire du prince Frédéric-Guillaume, et cette publication a causé quelque mécontentement aux hommes du conflit qui ont répliqué par de pareilles mises au jour. Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 394 et suiv.

5. Publiée pour la première fois *in extenso* par Philippson, *loc. cit.*, p. 110-111.

persistance de la dynastie ». Le lendemain, il trouva dans le *Staatsanzeiger* la réponse sous la forme de l'ordonnance sur la presse ; sa lettre n'avait eu aucun succès ; son père lui écrivit pour légitimer son nouvel acte, insister sur la nécessité de défendre les droits de la Couronne et rappeler que tous les princes héritiers manifestaient des opinions libérales pour se rendre populaires. Le ton était paternel, mais la dernière insinuation était blessante.

L'ordonnance et la réponse irritèrent vivement le prince, il était parti pour une inspection militaire dans la province de Prusse ; la princesse, qui l'avait rejoint, insistait sur l'opportunité d'une manifestation contre le ministère ; Max Duncker écrivait de Berlin pour dépeindre la gravité de la situation [1] ; le bourgmestre de Danzig, M. de Winter, qui eut plusieurs fois l'occasion de voir le prince, en voyage et dans son propre château, le poussa vivement à défendre la Constitution violée ; il ne fallait pas moins que tous ces efforts pour décider le prince, habituellement froid et réservé. Le 4 juin, il écrivit à son père pour protester contre l'ordonnance, adoptée sans qu'il fût consulté, et pour insister sur les devoirs qui lui incombaient, comme héritier présomptif. Le lendemain, il donna à sa protestation une forme publique et éclatante ; au cours de la réception des autorités de Danzig, M. de Winter exprima ses regrets que la population ne pût, dans les circonstances présentes, manifester sans arrière-pensée sa joie de la visite princière ; Frédéric-Guillaume lui répondit en ces termes : « Moi aussi, je regrette d'être venu ici à un moment où il s'est produit entre le gouvernement et le peuple un désaccord dont la nouvelle m'a surpris à un haut degré. Je n'ai rien su des mesures qui l'ont amené. J'étais absent. Je n'ai

1. Haym. *Das Leben Max Dunckers*, p. 294.

eu aucune part aux délibérations qui y ont conduit. Mais nous tous et moi surtout, qui connais le mieux les nobles et paternelles intentions et les sentiments élevés de Sa Majesté le Roi, nous avons tous l'assurance que la Prusse, sous le sceptre de Sa Majesté, marchera avec sûreté vers la haute destinée que la Providence lui a assignée. »

Ces paroles, répandues par les journaux, eurent un retentissement immédiat et profond dans le pays entier. Le parti progressiste était dans l'enthousiasme, car il trouvait un appui aussi efficace qu'inespéré ; il assimilait la situation du prince héritier à celle du duc d'Orléans sous le règne de Charles X [1] ; il s'attendait à de nouvelles démonstrations et les provoquait. Les amis du prince étaient inquiets, car ils craignaient que ses paroles l'eussent compromis, isolé à la Cour, rendu solidaire de l'extrême opposition [2]. Les officiers et les féodaux étaient dans la fureur : le vieux feld-maréchal Wrangel, supérieur hiérarchique du prince, parlait tout net de lui infliger trente jours d'arrêt [3]. Le roi était profondément irrité ; il voyait dans la déclaration publique de son fils un acte de rébellion contre son autorité de monarque et de chef militaire ; sa première pensée fut de mander le *kronprinz* à Berlin, de le relever de toutes ses charges militaires, puis de l'envoyer dans une forteresse [4].

Bismarck ne pouvait être satisfait des paroles de Danzig : elles avaient signalé de façon éclatante le désaccord de la famille royale ; elles avaient prouvé la gravité du conflit, qui existait jusque sur les marches du trône ; elles avaient donné aux adversaires du cabinet une force nouvelle et une vive

1. Max Duncker à Saucken-Julienfelde, juin 1863. Haym, *loc. cit.*, p. 298.
2. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. V, p. 112.
3. Notes du prince Waldemar de Schleswig-Holstein, 23 juin 1863.
4. Philippson. *Das Leben Kaiser Friedrichs III*, p. 114.

espérance ; le roi était âgé, à deux reprises dans cet hiver il avait été malade, un changement de règne était possible à brève échéance ; or l'héritier de la couronne, le monarque du lendemain, venait de signifier son hostilité aux ministres avec une publicité et une hauteur telles qu'une réconciliation devenait impossible entre lui et les serviteurs de son père. Ainsi l'allocution de Fréderic-Guillaume troublait le présent et l'avenir.

Un petit esprit n'aurait cherché que la vengeance : elle aurait encore aggravé le conflit entre le père et le fils. Bismarck s'efforça d'apaiser cette querelle de famille : il se joignit à la reine qui plaidait pour son enfant, — dont les opinions n'étaient pas éloignées des siennes. Le ministre se fit un devoir de calmer le roi et de l'empêcher de jouer le rôle de Frédéric-Guillaume Ier, qui envoyait à la citadelle de Custrin le prince royal Frédéric. Dans un trajet en voiture entre Babelsberg et le Nouveau-Palais de Potsdam, il en entretint longuement le roi, « en français à cause des domestiques assis sur le siège ». Il lui démontra que dans la lutte entre la monarchie et le Parlement, un désaccord au sein de la famille royale devait être atténué, étouffé, ignoré, que l'indignation paternelle devait se calmer devant la raison d'État. Il lui rappela que dans le conflit entre Frédéric-Guillaume Ier et son fils, la sympathie des contemporains et de la postérité était allée au futur Frédéric II ; il n'était pas prudent de faire du prince royal un martyr, et déjà les pasteurs de Prusse prêchaient sur le verset de Samuel : « Epargnez-moi le jeune homme Absalon. » — « Que Votre Majesté évite toute détermination *ab irato*, dit-il en terminant, la raison d'État seule doit vous guider [1]. »

1. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 398.

Le prince était lui-même un peu inquiet de son algarade, des commentaires que la presse lui donnait, des conséquences que l'opposition prétendait en tirer. Il avait reçu de son père une lettre sévère, l'invitant à rectifier ou retirer ses paroles et le priant de s'abstenir désormais de toute allocution de cette nature. Il y avait répondu en termes respectueux, mais fermes : il se refusait à rétracter le discours de Danzig ; il l'avait prononcé dans la conviction que les décisions du ministère compromettaient son avenir et celui de ses enfants ; il remettait à son père les fonctions qu'il occupait dans le Conseil et dans l'armée, et demandait la permission de se retirer dans un endroit « où il pourrait demeurer complètement étranger à la politique [1]. » Guillaume fut atteint par le ton déférent de cette lettre et surtout par les arguments politiques de Bismarck ; le 11 juin, il écrivit à son fils pour lui reconnaître le droit de critiquer les actes du gouvernement, mais auprès du roi ou dans le Conseil seulement, non en public ; si le prince royal renouvelait sa manifestation, le souverain serait contraint de lui retirer ses fonctions officielles.

Ainsi le calme se rétablissait peu à peu dans la famille royale ; un article du *Times*, inspiré par l'entourage de la princesse, faillit renouveler la querelle ; le journal de la Cité racontait, avec des détails précis, les démêlés du père et du fils, du « souverain obstiné », et du prince « libéral et ferme » ; il exaltait l'attitude « remarquable » de Frédéric-Guillaume, appuyé sur « une femme capable de lui être d'un si grand appui dans un moment important et difficile de sa vie ». Ces critiques, la divulgation de secrets de famille et d'État irritèrent à nouveau le roi [2] ; mais le prince affirma qu'il était

1. Le prince Frédéric-Guillaume au roi Guillaume, 9 juin 1863. Philippson, *loc. cit.*, p. 115.

2. Busch, dans *Les Mémoires de Bismarck*, t. II, p. 229, donne le texte d'un rapport de Bismarck au roi à ce sujet.

étranger à cette publication et les relations reprirent affectueuses entre les deux Hohenzollern.

Il n'en fut pas de même entre le kronprinz et le ministre-président ; le ressentiment était réciproque et la brouille durable. Le 30 juin, Frédéric-Guillaume écrivit à Bismarck une lettre qui condamnait toute la politique du ministère : « Cette politique ne montrait aucune affection ni aucune estime pour le peuple, elle s'appuyait sur des interprétations très douteuses de la Constitution, elle ferait paraître celle-ci aux yeux du roi comme dépourvue de toute valeur et le pousserait à des expédients allant bien au delà de ce que lui accordait la Constitution. D'un autre côté, le ministre irait d'une interprétation risquée à d'autres plus risquées encore, et finirait par conseiller au roi la violation de la Constitution. Le prince demanderait donc au roi de pouvoir, tant que ce ministère serait en fonctions, se dispenser de prendre part à ses séances [1]. » Bismarck ne broncha pas et ne communiqua pas cette lettre au roi.

La paix fut près de renaître entre le prince et le ministre au mois d'août ; Frédéric-Guillaume était venu voir son père à Gastein, il rendit visite à Bismarck, chacun s'efforça de surmonter ses propres ressentiments ; le prince fut « modeste et aimable », le ministre usa de sa manière tout ensemble respectueuse et familière, où il était irrésistible. Chacun crut avoir conquis l'autre, mais en septembre la guerre reprit lors de la dissolution de la Chambre ; le prince écrivit à Bismarck pour protester à nouveau contre les agissements du cabinet et envoya à son père un mémorandum de regrets et d'avertissements. Le temps était à l'orage ; le roi prit mal les observations de son héritier ; en octobre, les relations étaient

1. Le prince Frédéric-Guillaume à Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 398.

si tendues entre le père et le fils qu'aux grandes manœuvres, le premier n'adressait au second qu'un sec salut militaire[1].

§ IV

Bismarck passa une partie de l'été en voyage, occupé à des négociations diplomatiques[2], mais surveillant avec soin l'agitation du pays.

La clôture du Parlement n'avait pas ramené le calme; l'application de l'ordonnance sur la presse avait été dure et fertile en incidents; en deux mois, soixante-six journaux avaient reçu des avertissements; beaucoup avaient été poursuivis, et plusieurs acquittés. De nombreuses municipalités, Berlin, Breslau, Stettin, Bromberg, avaient envoyé au roi des adresses pour protester contre l'ordonnance de juin et la prorogation de la Chambre. Les députés de l'opposition avaient été accueillis avec enthousiasme à leur retour de la capitale; les bourgmestres, accompagnés de leurs conseillers, les avaient harangués, félicités, encouragés. Le gouvernement n'était pas resté spectateur oisif de ces manifestations hostiles[3]; des assemblées populaires étaient interrompues par la police, des conseils municipaux dissous par l'administration, des fonctionnaires révoqués pour leurs opinions libérales. Toute l'échelle administrative, du conseiller intime au garde champêtre, était invitée à penser comme les ministres. Il n'y avait point là grande innovation. Pendant le long ministère de Manteuffel, toute la bureaucratie prussienne avait été convertie

1. Samwer au prince Waldemar de Schleswig-Holstein, 14 octobre 1863. Philippson, *loc. cit.*, p. 124.

2. Cf. chap. III. Premières passes d'armes diplomatiques et chap. V. L'Allemagne en travail.

3. Pey. *L'Allemagne d'aujourd'hui. Les luttes parlementaires en Prusse*, p. 64.

à l'esprit conservateur, et la nouvelle ère avait trop peu duré pour y rien changer. Mais, même dans un corps modèle il existe toujours quelques brebis galeuses, — tel avait été le bouillant Otto dans son temps de référendaire, — et Bismarck mettait tout son soin à les extirper du troupeau. Il y était soigneusement aidé par ses collaborateurs ; Roon n'avait pas besoin de rappeler à leurs devoirs les officiers, plus royalistes que le roi ; le ministre de l'Intérieur, Eulenburg, était sous son apparence nonchalante, un homme de poigne ferme et d'esprit sans scrupules ; il tenait son personnel en main, et, où il apercevait une petite tache de libéralisme, il envoyait un énergique Landrath ; le ministre de la Justice, Lippe, avait plus de difficultés avec les magistrats, gens indépendants, mais il avait organisé tout un système de petites chicanes, menaces, réprimandes, passe-droits, suppressions de traitements, avec quoi il comptait réduire les plus irréductibles [1].

L'été ramène souvent le calme politique par le retour des vacances, les paisibles travaux des champs, les voyages lointains. Il en fut ainsi cette année en Prusse, et, à la fin d'août, la surexcitation produite par la brusque clôture du Parlement et l'ordonnance sur la presse semblait tombée. Bismarck crut le moment favorable pour se débarrasser définitivement des députés et amener le pays à en nommer de moins indépendants. Le Conseil des ministres avait dès le 15 juin admis le principe de la dissolution, mais il avait décidé de retarder cette mesure à cause de la tension politique du moment. Peut-être, en automne, le pays serait-il mieux disposé. Bismarck ne se faisait guère d'illusion à cet égard ; en juillet, il déclarait que le corps électoral ne représentait que le septième de la population et que, par la faute d'une loi mal faite, à la place de

1. Lenz *Geschichte Bismarcks*, p. 185 à 187.

bons citoyens, n'étaient élus que des professeurs et des pédants fastidieux[1] ; il désirait vivement une nouvelle loi, qui accrût le corps électoral, mais s'il l'avait demandée à la Chambre des députés, il était certain d'un refus, et l'imposer par un décret-loi était un peu vif. Il dut donc se résigner à consulter les mêmes électeurs.

Le 1er septembre au matin, il était rentré à Berlin en compagnie du roi. A onze heures, il tint un conseil de cabinet au ministère des Affaires étrangères; il exposa à ses collègues les raisons qui militaient en faveur de la dissolution et la cause apparente qu'il avait choisie : la nécessité de consulter le pays sur la question allemande qui s'était posée avec une nouvelle force lors du Congrès des Princes[2]. Dans l'après-midi, le roi présida un Conseil des ministres en présence du prince royal; la dissolution y fut décidée et Bismarck chargé d'en rédiger l'exposé de motifs.

Le 2 septembre, le ministre-président remettait au roi un rapport concluant à la nécessité de cette mesure[3]. « Nous ne pouvons pas le dissimuler, y était-il dit, des négociations ultérieures avec cette Chambre des députés n'offrent aucune perspective d'accord sur les questions en suspens. La position, que la majorité de la Chambre a prise à l'égard de Votre Majesté et de son gouvernement, sa prétention d'usurper les légitimes droits de la Couronne, ferment tout espoir à une entente et à un résultat paisible. Nous nous permettons d'exposer respectueusement notre avis : une dissolution de la Chambre des députés doit nécessairement précéder la réouverture du Parlement. » La réunion des princes a d'ailleurs posé un problème nouveau, la situation de la Prusse en Allemagne.

1. Mémor (duc de Gramont). *L'Allemagne nouvelle* (1879), p. 16.
2. Voyez le chapitre suivant.
3. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 154-155.

« C'est donc un besoin pour les sujets de Votre Majesté, de démontrer par ces nouvelles élections qu'il ne s'est pas créé dans notre pays de conflit assez grave pour compromettre l'unité du peuple et sa fidélité dynastique, quand l'indépendance et l'honneur de la Prusse sont en jeu. » Dans ces conditions, les ministres sollicitaient du roi la dissolution de la Chambre des députés. Le même jour, le roi signa une ordonnance conforme à ce désir [1]. Les électeurs étaient convoqués pour les 20 et 28 octobre.

L'émoi fut vif dans le pays. La dissolution avait été désirée, presque réclamée par le parti progressiste en mai, maintenant elle surprenait et vexait. Ceux qui l'avaient demandée au printemps s'en indignaient en automne, car, disait Bernhardi, « une Chambre ne peut être dissoute quand elle n'est pas réunie ; c'est une nouvelle violation de la Constitution [2] ». Cette théorie était inexacte, car la Chambre existe comme corps constitutionnel, même hors session, et peut être dissoute en tous temps : c'est la tradition anglaise et la théorie de l'école [3]. Mais on pouvait affirmer que c'était là une dissolution incorrecte, prononcée sans motif légitime, dans le seul but de congédier une Chambre hostile au gouvernement, et dans l'espoir d'influencer le pays par une vigoureuse pression électorale. Bismarck lui-même ne se le dissimulait pas : rien ne paraissait changé dans l'opinion publique depuis les élections de mai 1862 et la question allemande n'était qu'un prétexte, car le nationalisme des électeurs était connu. Le ministère espé-

1. L'ordonnance ne fut publiée que dans le *Staatsanzeiger* du 5 septembre.

2. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. V, p. 119. En ce sens Pfister, *Steuerverwillungsrecht*, p. 143.

3. L. von Rönne. *Das Staatsrecht der preussischen Monarchie* (4e édit. 1881), t. I, p. 285. Paul Matter. *La dissolution des Assemblées parlementaires* (1898). p. 27-28.

rait les séduire par la jalousie envers l'Autriche et les intimider par une forte action administrative.

Chacun des ministres y déploya un zèle particulier. A l'intérieur, le comte Eulenburg se montrait remarquable : un de ses prédécesseurs, Westphalen, avait recommandé à ses subordonnés de s'abstenir s'ils ne voulaient pas voter contre leur conscience ; Eulenburg ordonnait par circulaire à tous les fonctionnaires de soutenir le gouvernement dans sa lutte, et de toutes leurs forces. Bismarck développait ces excellents principes dans ses entretiens et sa correspondance, et il semble qu'il ait voulu les imposer jusque dans sa famille, probablement à son frère, car il écrivait le 17 septembre au président supérieur de Senfft-Pilsach, en ces termes : « Un landrath, qui m'est proche, m'a exposé que, comme landrath il croit devoir se tenir dans une stricte neutralité. Je vous prie de vous opposer énergiquement à cette conception, et si mon propre frère se conduisait ainsi, votre amitié et votre zèle n'hésiteraient pas à proposer des mesures au ministre à son sujet... Le gouvernement fait une distinction entre les diverses catégories de fonctionnaires. Nous comptons que tous les serviteurs du roi se tiendront du côté ministériel lors des élections et considéreront comme adversaire du gouvernement tout fonctionnaire qui manifestera des convictions hostiles au ministère. Il en est autrement des employés d'ordre politique sur qui le gouvernement doit s'appuyer et qui sont amovibles. De ceux-ci, nous exigeons un concours actif ; et, en particulier au moment des élections, nous comptons qu'ils exerceront leur influence dans le sens gouvernemental [1]. »

Le roi lui-même intervenait dans la lutte pour couvrir son ministère, et, dès qu'une petite commune lui envoyait une

1. Bismarck à Senfft-Pilsach, 17 septembre 1863. H. Kohl. *Bismarck Jahrbuch*, t. VI, p. 201.

adresse, il lui répondait en termes de manifeste : « Une attitude hostile à Mon Gouvernement ne peut se concilier avec la fidélité envers Ma Personne ; car Mes Ministres sont appelés par Ma Confiance dans leur poste, et doivent Me soutenir dans l'accomplissement de Mes grands et sérieux devoirs [1]. » Et les journaux du gouvernement répandaient ces déclarations à grand tapage.

Tout politicien ardent trouve plus ardent que lui. Le ministère était dépassé par ses partisans. Les uns lui conseillaient de supprimer le droit de réunion ; les autres l'invitaient à multiplier les poursuites contre les journaux ; la *Gazette de la Croix* réclamait non seulement la revision de la loi électorale, mais la suspension pure et simple de la Constitution. Des gens bien pensants déclaraient que seul un coup d'État permettrait à la Prusse de suivre ses destinées.

Le parti libéral et progressiste n'était pas moins surexcité. Dans les rues de Berlin, des gens s'abstenaient avec ostentation de saluer le roi ; le conseil municipal de Cologne refusait de participer aux fêtes du cinquantenaire de la bataille de Leipzig ; le prince royal envoyait à son père un long mémoire pour protester contre la marche du gouvernement et solliciter l'autorisation de ne point paraître au conseil des ministres [2] ; un certain nombre de fonctionnaires se refusaient à devenir des agents électoraux, et, dans l'arrondissement de Grottkau, cinq maires de villages étaient révoqués pour avoir signé un appel aux électeurs.

Bismarck menait une vie active, agitée, fiévreuse. « C'est

1. Le roi Guillaume à la commune de Steingrund en Silésie, 8 octobre 1863.

2. Ce mémoire n'est connu que par les annotations qu'y fit Bismarck en marge et qu'il a reproduites dans ses *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 404 et suiv. Cf. Philippson, *Das Leben Kaiser Friedrichs III*, p. 125.

une rude partie pour moi », écrivait-il à sa femme [1]. Au début de la période électorale, le 5 septembre, il avait dû abandonner son travail pour courir à Reinfeld ; sa belle-mère, Mme de Puttkamer, était morte, et cet homme si complexe était fidèle à ses affections de famille autant qu'à la lutte politique ; il avait trouvé à Reinfeld la chaleur du foyer, qui lui avait manqué dans sa jeunesse, et, malgré quelques difficultés, il avait vécu avec ses beaux-parents en bonne intelligence, souvent même en intime confiance ; la disparition de l'un d'eux lui était douloureuse et il regrettait profondément « que ces grands yeux bleus fussent fermés ; la chère mère ne pourra plus lire cette lettre et se réjouir que tout aille bien [2] ». Il rentrait en hâte à Berlin, écrivait et télégraphiait, négociait et ordonnait, traitait la question allemande et la question des duchés.

Le 21 septembre, il allait assister avec le roi aux grandes manœuvres à Bukow, « avec des soldats et rien que des soldats », car il était maintenant chef d'escadrons. Il revient en hâte à Berlin pour s'entretenir des affaires danoises, qui ont mauvaise allure, disparaît quarante-huit heures à Kröchlendorf auprès de sa sœur, Mme d'Arnim, reparaît trois jours au ministère, court à Reinfeld, repasse à Berlin pour conférer avec des diplomates et les fonctionnaires chargés des élections, se précipite à Baden-Baden où le roi était en séjour et revient finalement à Berlin pour s'absorber dans les affaires intérieures et extérieures. A cette vie exténuante, son corps s'use, mais non sa volonté. Keudell, qui entre à son service, le trouve « pâle, fatigué, vieilli de quinze ans », mais résolu, l'intelligence rapide, la décision immédiate [3].

1. Bismarck à sa femme, 27 octobre 1863. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 534.

2. Bismarck à sa femme, 21 septembre 1863. *Ibid*, p. 531.

3. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 116, 119.

Cependant à mesure que les élections approchaient, l'émotion augmentait. On vivait dans un « carnaval politique », mais un carnaval triste, de violences et de délations. Des fonctionnaires parcouraient le pays, *missi dominici* aux urnes électorales, « ordonnant, menaçant, injuriant avec brutalité[1] ». Les féodaux croyaient proche la victoire ; les progressistes se réjouissaient des persécutions, propres à surexciter les électeurs contre le gouvernement. Le roi avait de tristes pressentiments ; ainsi qu'une année auparavant, il parlait de guillotine, mais il était décidé à ne point céder. Le prince royal était parti pour l'Écosse, en façon d'exil. Bismarck recevait des lettres de menace, même de l'étranger, d'un comité révolutionnaire siégeant à Barcelone[2].

Les élections primaires, le 20 octobre, n'amenèrent aucune détente, quoique Bismarck pût dès lors prévoir sa défaite. Le 28 octobre, le pays prononça la parole définitive ; le gouvernement ne pouvait compter que sur 38 députés de droite ; le parti du centre était gravement atteint ; les progressistes obtenaient une immense majorité.

Incontestablement, c'était un insuccès pour le ministère, mais il ne le considérait pas comme un désastre. Grâce à une impudente pression, il avait constitué en sa faveur un parti de contre-opposition, et il se trouvait déjà des courtisans pour dire au roi : « Voyez, nous avons passé de 11 à 38 et au premier essai. Patience et persévérance ! Nous obtiendrons un jour une Chambre à notre idée[3]. » Bismarck ajoutait l'argument qu'il avait déjà présenté en janvier : « Les élections n'ont pas l'importance effective qu'on leur donne. La

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*. t. V, p. 123, 124, 126.

2. Le Comité de la Propagande révolutionnaire à Son Excellence le ministre-président, M. de Bismarck-Schönhausen. Le secrétaire Krosinski-Morelli. *Neue Preussische Zeitung* du 23 octobre 1863.

3. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. V, p. 126.

Chambre ne procède que des 13 ou 15 p. 100 du corps électoral. Elle ne peut dire que le peuple soit avec elle[1]. » Et il se préparait à reprendre ses « tortures parlementaires[2] ».

Tout leurre était vain pour dissimuler la vérité, on ne pouvait raisonner contre des chiffres. Bismarck avait perdu la partie dans le grand jeu des élections. Il était depuis un an au pouvoir et si singulière avait été sa conduite, qu'on pouvait se demander : quel homme est celui-là ? A l'extérieur, il avait volontairement cherché le péril de l'isolement, ami de la Russie sans être son allié, séparé des puissances occidentales, redouté de l'Autriche ; en Allemagne, il avait choqué les convictions nationales en refusant d'unir la Prusse à la grande famille germanique ; dans son propre pays, il avait comme à plaisir attisé l'incendie ; il avait froissé le Parlement par ses déclarations autoritaires ; il avait indigné par ses mesures de coup d'Etat des conservateurs de tout repos, même ses collaborateurs. Par son fait, le conflit s'était porté jusque dans la famille royale et le souverain ne communiquait avec son fils que par des mémorandums hostiles et des réponses comminatoires. Pour séduire les électeurs, lui-même avait tout employé, la ruse et la violence, et il n'obtenait pour appui que le dixième de la représentation nationale. Ses paroles et ses actes avaient si profondément troublé le pays, que des hommes modérés, comme Bernhardi, Duncker ou Treitschke[3] croyaient la dynastie en péril, et se demandaient si une révolution n'était pas proche. Au lieu de disparaître, dans la clameur et les huées, il s'obstinait, il se cramponnait au

1. Bismarck à la Chambre des députés, 29 janvier 1863. *Discours*, t. I, p. 32 et 33.

2. Bismarck à sa femme, 1er novembre 1863. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 536.

3. Treitschke. Lettre de juillet 1863. Lenz. *Geschichte Bismarcks*, p. 195. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. V, p. 113.

pouvoir, au risque de tout entraîner avec lui, son roi, son régime, son pays. Cela semblait folie.

Mais il est des gens marqués par le destin, à qui tout profite et qui profitent de tout. Un événement, simple et fatal, changea l'allure des choses.

Le 15 novembre 1863, Frédéric VII, roi de Danemark, dernier de sa lignée, mourait brusquement dans son château de Glucksbourg.

CHAPITRE V

L'ALLEMAGNE EN TRAVAIL

LE CONGRÈS DES PRINCES. LES RÊVES DE NAPOLÉON.

(1863)

§ I. Les origines du congrès des princes. — Mouvement national en Allemagne. Antipathie des unitaires envers la Prusse. — M. de Beust et le duc de Cobourg. L'empereur François-Joseph et ses conseillers : Rechberg et Schmerling. — Les origines du Congrès des Princes : Fröbel et Biegeleben. — Le premier projet et ses détracteurs. — Approbation du projet définitif par François-Joseph.

§ II. Le conflit des deux souverains. — Séjour du roi Guillaume et de Bismarck à Carlsbad. — Visite du ministre à Dresde. — Séjour à Gastein et villégiature de montagne. — Visite de François-Joseph. Le *promemoria* autrichien. Opposition énergique de Bismarck : ses causes. Refus déguisé du roi Guillaume. L'invitation officielle de l'Autriche au Congrès et le refus officiel de la Prusse. — Impression en Allemagne. Acceptation de tous les princes. Nouvelles insistances de l'Autriche et obstination de la Prusse.

§ III. Le congrès des princes. — Fêtes et discours d'ouverture. Mission du roi de Saxe auprès du roi de Prusse. — Nouveaux assauts à Guillaume ; son voyage en Bavière et son arrivée à Baden-Baden. — L'entretien des deux rois. Bismarck et Guillaume. Nouveau refus de la Prusse. — Effet à Francfort. Adoption conditionnelle du projet autrichien. — Echec du Congrès.

§ IV. La réplique de Bismarck. — Séjour à Baden et retour à Berlin. — Rapport du 15 septembre 1863 sur la question allemande ; le Parlement national. Le paradoxe de Bismarck. Les exigences prussiennes. — Déception en Allemagne. — L'opinion en Angleterre et en France. Rapprochement de la Prusse et de l'Autriche.

§ V. Un congrès chimérique. — Le Congrès européen proposé par

Napoléon Acceptation enveloppée de Bismarck. Refus de l'Angleterre. — Sympathies et antipathies de la France. — Situation extérieure de la Prusse en novembre 1863.

§ I

Malgré ses défaites répétées, l'idée nationale continuait à fermenter en Allemagne, tant y étaient puissants le besoin de renouveau et la solidarité patriotique. Les sociétés politiques, Nationalverein, Reformverein, les associations de gymnastique, de tir et de musique, les congrès littéraires ou scientifiques manifestaient en l'honneur de la Grande Allemagne, buvaient au souvenir du vieil empire, chantaient sa gloire sur le mode lyrique. Quelques gouvernements, cramponnés jadis au régime de la stagnation, se laissaient entraîner à ce mouvement général, et proposaient de timides réformes. Seule, la Prusse était figée.

En janvier 1863, alors qu'il disloquait les projets de l'Autriche, Bismarck avait parlé de donner au peuple allemand quelque part dans la conduite de la Confédération ; les mois avaient passé et l'autoritaire ministre n'avait pas repris ses projets. Il semblait les contredire par sa conduite dans son propre pays, et le mépris hautain qu'il témoignait envers le Parlement prussien ne permettait guère de croire à son désir sincère de créer un Parlement allemand. Le raisonnement était si clair et péremptoire qu'il s'était imposé partout ; on doutait de la mission nationale de la Prusse, on lui refusait le droit de diriger l'Allemagne. Au mois de mai, le Comité central du *Nationalverein* avait dressé contre le cabinet de Berlin une façon de réquisitoire où il relevait les crimes de lèse-patriotisme, les déceptions dont il avait semé sa route. « Pas à pas, — relevait sévèrement cet acte d'accusation, — le gouvernement prussien est arrivé à ce point : il n'est plus

le protecteur, mais le plus dangereux adversaire des intérêts nationaux. Aujourd'hui comme au printemps de 1859, la guerre nous menace; mais l'appel que nous adressions à la Prusse de nous conduire, ne se renouvelle pas; il s'est transformé en un amer mépris... Les hommes, qui sont à la tête de la Prusse, condamnés par leur propre peuple, travaillent à la ruine de la puissance prussienne; s'ils voulaient prendre la direction de l'Allemagne, ils trouveraient le *Nationalverein* au premier rang de leurs adversaires. » Ainsi la Prusse avait failli à ses devoirs et à ses promesses; elle ne ferait pas l'Allemagne; les patriotes cherchaient ailleurs [1].

Quelques princes de second plan essayaient d'en profiter. Depuis plusieurs années M. de Beust, ministre du roi de Saxe, avait tenté de remédier à la petitesse de son pays par l'activité et presque l'agitation. Il rêvait de constituer une Allemagne en trois morceaux, Prusse, Autriche, États divers, et se trouvait lui-même naturellement désigné pour la direction du troisième tronçon. En été 1863, il avait prononcé dans une fête de gymnastique à Leipzig un discours enthousiaste pour l'union allemande [2]. Mais dans son groupe même de la triade, il trouvait des adversaires. Le grand-duc de Bade était partagé entre deux sentiments de famille, contradictoires entre eux, mais tous deux hostiles au principe de la triade; gendre du roi de Prusse, il combattait un plan qui tendait à amoindrir la situation du grand royaume et qui sapait par avance ses ambitions nationales; beau-frère du duc de Cobourg, il était entraîné aux rêves de Grande Allemagne que ce prince formait depuis quinze ans.

Né trop grand dans un État trop petit, le duc Ernest de

1. Klüpfel. *Geschichte der deutschen Einheitsbestrebungen bis zu ihrer Erfüllung*, t. I, p. 303.

2. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 230. Biedermann. *Mein Leben*, t. II, p. 209.

Cobourg vieillissait avec le sentiment douloureux d'une existence mal remplie, d'une force inutilisée, d'une ambition inassouvie; en 1849, il avait pensé conduire le chœur des princes allemands et contraindre le roi Frédéric-Guillaume IV à s'asseoir sur le trône impérial; en 1859, il s'était vu, en songe, général en chef des troupes allemandes sur le Rhin, conquérant l'Alsace, jouant au Maurice de Saxe; plus récemment, il avait failli ceindre la couronne de Grèce; tous ces rêves s'étaient enfuis; vingt ans de règne avaient eu pour maigre résultat un traité militaire avec la Prusse, et, tandis que son frère était devenu prince-consort d'Angleterre, son oncle roi de Belgique, il avait dû se contenter de ses 180.000 sujets. Malgré tant de déceptions, il espérait encore, et tournait ses regards inquiets tantôt vers Berlin, tantôt vers Vienne. Mais les princes, ses pairs, s'efforçaient de ruiner ses espérances. Le renouvellement de l'Allemagne les inquiétait également, qu'il vînt de la Prusse ou de l'Autriche, car eux-mêmes n'y pouvaient que perdre tout ou partie de leur autonomie, et, pour employer le style imagé du chancelier, ils ne tenaient à être mangés ni à la sauce berlinoise ni à la mode viennoise ; ils préféraient attendre, — indéfiniment.

Plus forte que la Saxe ou les duchés, plus habile que les moyens Etats, l'Autriche cherchait à profiter des embarras de la Prusse pour assurer sa domination en Allemagne. L'initiative provenait de l'empereur même.

Jeune encore, — il était âgé de trente-deux ans, — François-Joseph avait l'expérience que donnent quatorze années de pouvoir, de luttes et de responsabilités. Au début de son règne, il n'avait été qu'un instrument dans la main de Schwarzenberg. La mort du puissant homme d'Etat, l'insuffisance des différents ministres l'avaient contraint à une participation personnelle et active au gouvernement de son empire. Il

avait pris le goût du pouvoir; il l'exerçait avec élégance et charme; il n'était pas autoritaire à la manière brutale, il avait le faire aimable, souple, mais ferme; il séduisait, mais il tenait; il aimait le travail; dans un État aussi varié en races et en langues, en opinions et en religions, en intérêts et en pensées que l'Autriche, il avait eu tout à apprendre, il savait beaucoup, il s'instruisait chaque jour, il ignorait encore maintes choses qu'il conçut ensuite. Il avait de l'intelligence, de la bonne volonté, parfois de la hardiesse, le don de plaire; mais le destin avait oublié de lui remettre ce présent indispensable aux rois, la chance.

François-Joseph aimait à s'entourer de conseils, même contradictoires; mais il se formait une opinion personnelle et l'imposait; si le conseiller du jour cherchait à le dominer, l'empereur l'évinçait avec douceur, mais inexorablement; ainsi fit-il de presque tous ses ministres[1]. En 1863, deux hommes représentaient auprès de lui les extrêmes de l'opinion publique, la tradition du passé et la pensée de l'avenir; c'étaient Rechberg et Schmerling.

Le comte de Rechberg avait longtemps présidé la Diète de Francfort, et ses conflits avec Bismarck avaient parfois dégénéré en querelles homériques, presque en combats singuliers[2]. A force de guerroyer, les deux hommes s'étaient pris d'affection réciproque; Bismarck s'était attiré la confiance de son collègue en ne faisant point état d'une pièce confidentielle, et qui lui avait été remise par erreur[3]; tous deux avaient quitté Francfort presque à la même époque, l'un pour Pétersbourg, l'autre pour le ministère de la Hofburg; se

1. Friedjung. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland* 1859 *bis* 1866; t. I, p. 57.

2. Cf. *supra*, t. I, p. 424.

3. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 414.

retrouvant collègues aux Affaires étrangères de leurs deux patries, ils se sentaient reliés par certaines idées communes, les principes de la Sainte-Alliance, le respect des intérêts conservateurs, le culte de l'armée. Mais l'influence de Rechberg s'amoindrissait, et même pour les affaires de son département le monarque s'inspirait des conseils du chevalier de Schmerling. Celui-ci avait joué un certain rôle en 1848 dans l'éphémère et dérisoire gouvernement de l'archiduc Jean, vicaire d'Empire; premier ministre de ce pseudo-souverain, Schmerling avait tenté de créer la Grande Allemagne au profit de son véritable empereur, l'Autrichien; il avait échoué; il s'était retiré à Vienne, où, pendant les années de réaction, il avait vécu à l'ombre, dans un fauteuil de la Cour de Cassation. Après la guerre d'Italie, François-Joseph comprit la nécessité de concessions libérales; il appela Schmerling à la présidence de son Conseil, et le nouveau ministre tenta de fondre les deux moitiés de l'empire en un seul État parlementaire; cet essai avait été naturellement accueilli avec enthousiasme par les libéraux allemands, et Schmerling voulut profiter de son succès pour rétablir l'empire allemand au profit de son maître; il reprenait ses propres idées de 1848, peut-être avec trop de passion, car il froissa la susceptibilité de François-Joseph qui chercha ailleurs ses inspirations.

L'idée de réunir tous les princes allemands en un Congrès pour discuter la question nationale, flottait dans l'air depuis quelque temps. Elle fut recueillie et cristallisée par un homme assez singulier, révolutionnaire de 1848, condamné à mort pour sa participation à l'insurrection de Vienne, réfugié en Amérique, revenu en Europe, et entré au service plus ou moins officieux du cabinet autrichien, M. Julius Fröbel.

Cet original avait préparé un mémoire sur la nécessité d'un

Congrès des Princes[1], et il le soumit à MM. Gruben et Dörnberg, conseillers du prince de Tour et Taxis. Beau-frère de l'empereur François-Joseph, possesseur de l'immense fortune provenant du monopole des postes, le prince cherchait à rendre à sa maison le rang qu'elle avait perdu par médiatisation : peut-être dans une Allemagne nouvelle pourrait-il la remonter au premier rang ; il s'intéressa au projet de Fröbel, en parla à son beau-frère, et y gagna un conseiller au ministère des Affaires étrangères de Vienne, M. de Biegeleben.

Celui-ci, actif, intelligent, ambitieux[2], cherchait à remplacer son chef et pensa propice l'occasion pour y réussir. Il reprit à son compte le plan de Fröbel, de Gruben et de Dörnberg, le remania, en fit briller les qualités aux yeux du souverain. Schmerling fut mis dans la confidence, le projet répondait à ses propres idées, il l'approuva. François-Joseph y fut acquis, il y voyait de sérieux avantages : l'Autriche devait relever son prestige, amoindri par la guerre d'Italie ; la maison de Habsbourg se remettait au premier rang en prenant la tête du mouvement national, en relevant la vieille couronne de Charlemagne. En 1849, en 1850, en 1859, la Prusse avait tenté d'évincer de l'Allemagne sa rivale ; celle-ci profitait de l'heure favorable pour restreindre la Prusse au niveau des États secondaires. La Cour de Vienne espérait s'assurer le concours de l'armée fédérale pour le moment prochain, peut-être, d'une nouvelle guerre avec l'Italie. L'Autriche, enfin, adversaire naturelle de la Révolution, réunissait sous sa direction les princes en congrès autant pour favoriser le développement national que pour combattre les intrigues révolutionnaires. Ces idées enthousiasmaient l'empereur, il adopta le projet en mystère au printemps de 1863[3].

1. Julius Fröbel. *Ein Lebenslauf* (1891), t. II, p. 236 et suiv.
2. Friedjung. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. I, 95-96
3. Bertha. *François-Joseph et son règne*, p. 106.

Cependant, François-Joseph était dans la nécessité de prendre l'avis de ses conseillers officiels et il consulta solennellement ses deux ministres, Schmerling, président du Conseil, Rechberg, ministre des Affaires étrangères[1]. Le premier ne pouvait qu'acquiescer officiellement à ce qu'il avait approuvé dans l'ombre ; le second fit médiocre accueil à ce plan dressé à son insu, d'ailleurs contraire à ses idées ; il était acquis à la triade de Beust, et opposa au projet de congrès une série d'objections : nécessité d'une entente préalable entre gouvernements, danger d'un conflit avec la Prusse, péril d'une guerre ; il était froissé d'être mis à l'écart, sentait sa disgrâce, et parla de sa démission ; mais il se tut lorsqu'il comprit qu'elle serait acceptée et que Schmerling, son rival, prendrait une influence dominante dans les affaires étrangères de son pays.

A ce moment parut à Vienne le don Quichotte de l'idée allemande, Ernest de Cobourg. Son conseiller de cabinet, M. de Meyern, était venu en courrier, « pour scruter la situation des choses[2] » ; par suite d'une indiscrétion[3], il apprit le projet de congrès et mit son maître au courant des intrigues en jeu. En arrivant à Vienne, le 9 juin, le duc connaissait donc exactement le plan de réformes, ses tendances et ses difficultés ; il en était médiocrement enthousiaste, il ne croyait guère à l'avenir de l'Autriche en Allemagne, mais il était trop patriote pour s'entêter dans sa vieille idée, la mission de la Prusse ; la Cour de Berlin avait eu soin de se suicider en Allemagne ; faute de mieux, le duc se rallia au futur Congrès des Princes, mais il engagea vivement l'empereur à s'entendre par avance avec le roi Guillaume Ier, car « sans la collabora-

1. Ottokar Lorenz. *Kaiser Wilhem und die Begründung des Reichs* (1902), p. 49 et suiv.

2. Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben,* t. III, p. 286.

3. J. Fröbel. *Loc. cit.*, p. 251.

tion de la Prusse on ne pouvait rien faire ». Il crut avoir convaincu François-Joseph qui se déclarait prêt « à tout faire pour marcher d'accord avec le roi de Prusse [1] ».

Quelques semaines encore s'écoulèrent ; la rivalité des deux ministres retardait la rédaction définitive du projet de réforme allemande. Rechberg s'était rallié à l'idée de congrès, mais il demandait d'accompagner seul l'empereur à Francfort, Schmerling émettait pareille prétention ; François-Joseph craignit que son remuant président du Conseil tentât d'usurper la première place et le reléguât lui-même à la seconde ; il décida que son calme ministre des Affaires étrangères serait son seul lieutenant ; Biegeleben rédigerait les procès-verbaux. Cette question de personnes résolue, Rechberg prépara une circulaire pour exposer aux princes allemands les raisons et le but du congrès ; mais le texte en fut remanié à l'infini, car chacun à la Cour voulait y apporter ses propres idées. On décida enfin de proposer aux princes comme base de leurs délibérations les deux points suivants : 1° création d'un directoire de cinq membres, formé par l'empereur d'Autriche, les rois de Prusse et de Bavière, deux des autres rois, et présidé par le premier ; c'était la force exécutive de la Confédération, et l'ancien Conseil de la Diète passait au second plan ; — 2° organisation d'une assemblée parlementaire, composée de 300 délégués des divers Parlements d'Allemagne et dotée de certains pouvoirs législatifs. Dans ces grandes lignes, c'était le projet de Beust, modifié pour assurer la suprématie de l'Autriche [2].

Rareté diplomatique, ces combinaisons étaient restées confidentielles ; seul des princes allemands, le duc de Cobourg les connaissait ; il était indispensable d'en donner connaissance au roi de Prusse, sans qui rien ne pouvait être viable ;

1. Ernest de Cobourg. *Loc. cit.*, p. 293.
2. Klüpfel. *Geschichte der deutschen Einheitsbestrebungen*, t. I, p. 310.

François-Joseph résolut d'en entretenir en personne Guillaume et se rendit le 2 août à Gastein où le vieux monarque prenait les eaux.

§ II

Depuis le départ des Chambres et l'ordonnance sur la presse, un certain calme régnait en Prusse ; les journaux, accablés d'avertissements et de poursuites, se taisaient ; les députés avaient regagné leurs circonscriptions ; c'était le silence de l'oppression ; même dans la politique étrangère, constatait-on avec plaisir au ministère de la Wilhelmstrasse, s'était produite une accalmie [1]. Le roi Guillaume, assez souffrant tout l'hiver, éprouva un besoin de solitude et de cure aquatique ; il partit le 19 juin pour Carlsbad. Bismarck ne resta à Berlin que le temps nécessaire pour expédier les affaires courantes et tirer au clair les indiscrétions anglaises sur les relations du roi et du prince héritier [2]. Il redoutait d'abandonner son maître à des influences dangereuses. Le 23 juin, il le rejoignit dans la pittoresque ville d'eaux.

Les six semaines qui suivirent furent pour Bismarck un temps de beau fixe après neuf mois de tempête. De politique, il ne faisait que le strict nécessaire : les entretiens journaliers avec le roi et la correspondance avec son ministère ; le reste du temps s'écoulait en promenades à pied, ou en voiture par monts et par vaux, dans les forêts de sapins qui font à Carlsbad une verte ceinture [3]. Il avait retrouvé quelques amis, un vieux camarade de Göttingue, des collègues de la diplomatie, et se plaisait à causer avec eux à la brasserie de l'Élé-

1. Abeken. *Ein schlichtes Leben in bewegter Zeit*, p. 286.

2. R. Haym. *Das Leben Max Dunckers*, p. 309.

3. Bismarck à Roon, 6 juillet 1863 ; H. Kohl. *Bismarck Jahrbuch*, t. II (1890), p. 258. Bismarck à sa femme, 28 juin 1863 et suiv. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 520 et suiv.

phant, devant une chope de bière fraîche et mousseuse ; il dissertait sur la situation européenne ou tonnait contre les électeurs prussiens, « ces bureaucrates à l'esprit hostile et prévenu », et leurs députés, « ces pédants intraitables [1] ». Parfois il suivait une négociation plus délicate, comme le 12 juillet, dans un petit village, un entretien mystérieux avec M. de Varnbüler, homme d'État würtembergeois, qui était probablement au courant des projets autrichiens et voulait sonder Bismarck sur ses desseins en Allemagne [2].

Le roi avait suffisamment goûté les eaux de Carlsbad et devait se soumettre à la cure de Gastein. Bismarck l'abandonna pour quelques jours et revint en hâte à Berlin reprendre contact avec les conseillers et les difficultés de son ministère. Il n'y passa que quatre jours, « étouffé sous l'avalanche de papiers et de visites qui avaient fondu sur lui dès qu'on avait connu son arrivée [3] », traitant jusqu'à sa table les questions douanières, morigénant encore Max Duncker, le conseiller du prince royal, sur les indiscrétions anglaises [4], maudissant la poussière de la Wilhelmstrasse et aspirant à l'air pur de Gastein. Le 19 juillet il repartait avec joie, mais comme Dresde était sur sa route, il pensa profitable de s'y arrêter quelques heures pour rendre à M. de Beust la visite que ce ministre lui avait faite à Berlin ; la conversation fut « très cordiale », et les deux hommes d'État se séparèrent « dans les meilleurs termes [5] » ; tous deux se félicitaient du calme politique, ils ne pouvaient prévoir la prochaine tempête.

1. Andreas Mémor (duc de Gramont). *L'Allemagne nouvelle*, 1863-1867 (Paris, 1879), p. 16.

2. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 421.

3. Bismarck à sa femme, 17 juillet 1863, *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 525.

4. R. Haym. *Das Leben Max Dunckers*, p. 310.

5. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 230.

Bismarck continua son voyage, gêné par la curiosité générale, « regardé à chaque station comme un Japonais », et se doutant que la sympathie ne jouait pas un grand rôle dans cette attention. A Ratisbonne il rejoignit son maître ; à Salzbourg, il retrouva Roon qui était en villégiature à Berchtesgaden et venait saluer son roi. Après une rapide excursion au *Kœnigsee*, le lac serti dans la montagne, la perle de la région, Guillaume et Bismarck partirent ensemble pour Gastein où l'homme de la nature se plongea délicieusement dans le pittoresque de la grande montagne. « Des parois à pic, hautes de quelques milliers de pieds, couvertes de la verdure des sapins et des prés, de quelques chalets, jusqu'à la limite de la neige, et sur le tout une couronne de pointes et de rubans blancs, que la neige a richement poudrée pendant cinq jours de pluie, et dont le soleil élève peu à peu la limite inférieure. Des douzaines de filets d'argent sillonnent la verdure, des ruisseaux qui se précipitent en toute hâte, comme s'ils pouvaient arriver trop tard à la grande chute qu'ils forment avec l'Ache en face de ma maison. » Bismarck courait la montagne, chassait le chamois et cueillait pour sa femme des edelweiss, frileuses étoiles des neiges. C'était une vie de paradis.

Il est vrai que l'empereur François-Joseph avait annoncé son arrivée prochaine ; mais cette visite paraissait sans importance politique, simple politesse de monarque ; Roon écrivait de Berchtesgaden qu'il n'éprouvait pas le besoin de se déplacer pour si peu [1], et Bismarck regardait sans pressentiment les drapeaux dressés et les guirlandes tressées en l'honneur du jeune souverain [2].

Il arriva dans l'après-midi du 2 août, et le vieux roi lui fit un

1. Roon à Bismarck, 31 juillet 1863. H. Kohl. *Bismarck Jahrbuch*, t. IV (1897), p. 64.

2. Bismarck à sa femme, 2 août 1863, *loc. cit.*, p. 527.

cordial accueil. Après les congratulations officielles, les souverains se séparèrent, se promettant de se revoir quelques heures après et Bismarck pensa qu'une petite promenade hygiénique combattrait utilement l'effet nuisible de la poussière ; d'un pas allègre, il se rendit dans le parc de Schwarzenberg, au bord de la gorge profonde de l'Ache ; il s'y reposa bien tranquille, car il surveillait son roi, assis de l'autre côté de la gorge, sur le *Schillerplatz* ; mais un spectacle charmant détourna l'attention du ministre de fer : au-dessus de lui se trouvait un nid de mésanges et le mâle apportait à chaque instant quelque insecte à sa compagne ou à ses petits ; c'était une idylle et Bismarck s'oubliait à la contempler[1]. Quand il quitta la poésie des nids pour rentrer dans les réalités politiques, Guillaume avait quitté le *Schillerplatz* et l'entrevue des deux souverains avait eu lieu.

La conversation avait été cordiale ; les monarques s'étaient entretenus des affaires en cours, avaient parlé de la question polonaise, et incidemment François-Joseph avait annoncé son intention de réunir tous les princes allemands à Francfort pour délibérer en personne sur la réforme fédérale[2]. Le roi en fut quelque peu surpris, et son étonnement redoubla le lendemain lorsqu'au cours de plusieurs entretiens successifs, François-Joseph développa sa proposition et lui remit une note qui précisait le but du congrès.

Ce document, fort bien fait[3], exposait les vices de l'organisation fédérale, — vieille construction qui montrait partout des fentes et des lézardes, où aucun État de l'Allemagne ne pouvait trouver quelque sécurité. Le gouvernement autrichien était fermement décidé à tout faire pour y porter remède ;

1. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 421.
2. Sybel. *Die Begründung des deutschen Reichs*, t. II, p. 520.
3. Texte de ce document dans Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 143-144.

il avait déjà proposé de créer une assemblée de délégués ; le rejet de cette proposition le contraignait à présenter un plan de réforme organique ; il conservait le principe de la fédération, car, alors comme en 1815, il était indispensable de maintenir l'indépendance des États allemands ; il n'était possible d'organiser ni un gouvernement unitaire ni un Parlement issu d'élections directes ; qui les voudrait — (et ce « qui », c'était la Prusse), — chercherait en réalité à atteindre l'existence même des États, à substituer à la Confédération l'unité allemande. Ce n'était pas l'intention de l'Autriche, et la note exposait comme plan de réformes la création d'un directoire fédéral, d'une assemblée de délégués et d'un tribunal fédéral. La Prusse, continuait le mémoire, a une telle situation en Allemagne que rien ne peut se faire sans sa participation ; son veto pourrait entraver un résultat immédiat ; mais la situation est si mauvaise en Allemagne, qu'il est impossible d'y rester à tout jamais dans l'immobilité ; les États qui désirent une réforme ne pourront toujours la renvoyer au lendemain, — et on laissait ainsi pressentir que cette revision fédérale se ferait même sans la Prusse. L'empereur faisait donc au roi cet énergique appel : « Aujourd'hui il dépend de la décision prussienne que la Confédération allemande relève à jamais ses destinées pour le bonheur de la nation et de ses princes, et pour la paix de l'Europe. »

En lisant ces déductions intelligentes et raisonnables, le roi Guillaume ne manifestait aucune indignation et se laissa même séduire par la pensée d'une solidarité des princes dans la lutte contre le parlementarisme libéral [1] ; il aurait peut-être accepté de délibérer à Francfort à côté de François-Joseph, mais Bismarck veillait.

1. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 422.

Il n'hésita pas une minute ; dès qu'il eut connaissance de l'invitation autrichienne, il résolut de la refuser et y persista avec une tenace persévérance. Il en donna d'abord à son roi une raison de convenance et de dignité ; il trouvait « dans cette brusque surprise, dans cette citation à courte échéance » un manque de considération, une impolitesse envers la Prusse ; en réalité, le gouvernement autrichien cherchait par cette démarche retentissante à éblouir ses propres sujets. « C'est un flot d'écume, écrivait Bismarck à Savigny [1], que Schmerling verse plus dans un but de politique intérieure que pour faire échec à la diplomatie prussienne. Il prépare pour son empereur un brillant anniversaire de naissance [2], avec un cortège de princes vêtus de blanc. » Certes, la Prusse ne pouvait méconnaître la nécessité de reviser la Constitution fédérale et ne se refusait pas à examiner les projets autrichiens ; mais, avant de détruire l'état actuel des choses, le gouvernement de Berlin tenait à étudier mûrement les réformes proposées, à les discuter sagement, à ne remplacer la Constitution actuelle que par une meilleure [3]. Enfin l'homme du gouvernement sans budget et de l'ordonnance sur la presse invoquait auprès de son roi la Constitution qu'il avait si allègrement violée ; les principes de la monarchie prussienne, disait-il gravement, exigent que les décisions intéressant l'État ne soient prises qu'après un examen attentif et une délibération soumise légalement au roi ; le roi ne peut s'écarter de ces règles lorsqu'il s'agit d'une des résolutions les plus importantes qu'il puisse prendre [4].

1. Bismarck à Savigny, août 1863. *Politische Briefe Bismarcks*, t. IV, p. 128.

2. L'empereur François-Joseph est né le 18 août 1830.

3. Bismarck à Werther, ambassadeur à Vienne, 13 et 14 août 1863. *Politische Briefe Bismarks*, t. I, p. 131 et suiv.

4. Bismarck à Sydow, délégué à Francfort, 21 août 1863. *Politische Briefe Bismarcks*, t. II, p. 80.

Ces raisons de dignité et de procédure n'étaient que secondaires ; les causes véritables du refus étaient pour Bismarck plus profondes et plus graves. Il ne voulait pas que la Prusse parût à Francfort en sous-ordre, dans le lot des Etats allemands, sous la conduite de l'Autriche. Il avait conçu depuis 1851, dès son arrivée à Francfort, une ambition plus haute pour sa patrie ; sept années durant, il avait été froissé de la suprématie autrichienne, il avait lutté contre le délégué autrichien, quel qu'il fût, parce qu'il ne lui plaisait pas qu'il tînt la première place, alors que lui, représentant de la Prusse, n'était qu'à la seconde. Il était décidé à faire de son roi le chef de la nouvelle Allemagne, et comme il savait que l'empereur autrichien ne le tolérerait pas, il avait résolu de l'en exclure. Il n'ignorait pas que cela ne se ferait pas sans combat, mais dès 1859, il avait prédit qu'il faudrait recourir *igni et ferro*. Il préparait le fer, en aidant Roon à forger une armée forte et prompte ; il savait qu'il allumerait le feu à sa volonté ; en 1861, il avait offert à son maître de déchaîner en Allemagne, en six semaines, une guerre intestine de premier ordre ; mais il estimait que l'heure de l'incendie n'était pas encore venue.

Au Congrès des Princes, le roi de Prusse n'aurait eu qu'une place subalterne ; il était en outre à craindre que Guillaume se laissât influencer par l'accord de ses pairs et entraîner dans un mouvement d'enthousiasme unitaire ; en pareille occasion, un moment d'« emballement » est toujours à craindre. L'abstention était donc de rigueur.

Bismarck eut audience de l'empereur, il écouta avec déférence les arguments autrichiens ; mais il était buté et il décida son maître, sinon à un refus définitif, du moins à une formule dilatoire.

Au moment de la séparation, dans l'après-midi du 3 août,

Guillaume déclara à François-Joseph que le projet autrichien soulevait bien des difficultés, méritait réflexion et qu' « en tous cas un Congrès des Princes, avec la nécessité des préparatifs indispensables, ne pouvait avoir lieu avant le 1er octobre[1] ». Et les adieux se firent sur de vives manifestations d'attachement et de dévouement réciproques.

Le roi de Prusse et son ministre croyaient avoir gagné du temps et probablement Bismarck préparait-il déjà quelque intrigue pour riposter à l'attaque autrichienne, lorsque, dans la soirée, un aide de camp de François-Joseph se présenta au roi Guillaume, et lui remit au nom de son maître une lettre datée du 31 juillet : elle reproduisait les arguments déjà présentés par l'empereur de vive voix ou par écrit dans sa note, et invitait le roi à se rendre avec tous les princes le 16 août à Francfort, « pour tendre la main comme ami de la cause allemande[2] ».

Ce fut une nouvelle surprise pour le roi et son conseiller, car rien dans les dernières paroles de François-Joseph n'avait fait pressentir une si prompte démarche. Mais celle-ci ne fut pas désagréable à Bismarck, car elle lui donnait de nouveaux et solides arguments : il démontra à Guillaume que cette hâte était un indice de la duplicité autrichienne ; le gouvernement de Vienne recherchait, non le bien de l'Allemagne, mais la satisfaction de ses propres intérêts et surtout l'amoindrissement de sa rivale ; le roi de Prusse était personnellement visé, il saurait démasquer l'imposture et dévoiler le piège. Le raisonnement était juste, il décida le roi, qui inclinait déjà en ce sens, et avait commencé à rédiger une lettre de refus[3] ; le résultat le plus net de la promptitude autri-

1. Bismarck à Werther, 14 août 1863. *Loc. cit.*, p. 135.
2. Duc Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 299.
3. Sybel. *Die Begründung*, t. II, p. 525.

chienne fut de rendre plus précise et plus ferme la réponse que Guillaume adressa le lendemain, 4 août, à l'invitation impériale. La lettre commençait par des protestations de dévouement à la cause allemande, et puis elle tournait court, par un refus poli, mais net : « Le moyen choisi ne peut aboutir ; à mon avis, nos travaux ne seraient pas facilités par une réunion des souverains. Il me paraît indispensable qu'une démarche si importante soit précédée de travaux préparatoires et de conférences de nos ministres ; selon leur résultat, les souverains prendront leur décision... Je décline donc l'invitation de Votre Majesté pour le 16 août, et je propose que nous soumettions à des conférences ministérielles les questions sur lesquelles les souverains auront à statuer[1]. »

La riposte était habile, car elle n'avait rien de brutal, mais elle renvoyait à l'infini la réforme allemande. Des conférences ministérielles ? Bismarck savait ce qui en résulte ; il se rappelait celles de Dresde en 1851[2], qui avaient abouti au néant.

Le roi ne voulut pas demeurer en reste de hâte ; en même temps qu'il expédiait cette lettre à François-Joseph, le même jour, 4 août, il lui télégraphiait son refus. Mais l'empereur d'Autriche n'avait pas attendu cette réponse, et dans la journée avait envoyé à tous les princes allemands l'invitation au congrès du 16 août. Une circulaire de Rechberg exposait aux agents autrichiens les désirs et les espérances de son gouvernement.

Inattendus de tous, l'invitation et le projet autrichien furent pénibles à plusieurs. La Bavière ne pouvait que s'en réjouir, puisqu'elle était haussée à l'égale de la Prusse, et vite on l'accusa de complicité intrigante. Mais les États moyens, les

1. Le roi Guillaume à l'empereur François-Joseph, 4 août 1863. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 145.

2. Voyez *supra*, t. I, p. 278 et suiv.

meilleurs amis de l'Autriche, étaient mis au niveau des « principicules » et manifestaient sans fard leur mauvaise humeur ; le roi de Hanovre déclarait que sa présence ne serait qu'un simple acte de courtoisie et non une adhésion [1] ; l'Electeur de Hesse ronchonnait de vagues protestations ; le roi de Wurtemberg annonçait que son fils suffirait pour représenter sa maison ; en Saxe, le roi Jean et M. de Beust faisaient meilleure figure, mais M. de Beust confessait que c'était pour son prince un coup « en plein visage », que « l'Autriche en dégradant d'un trait de plume trois rois souverains, se refusait à sacrifier le moindre avantage [2] ». Les petits princes étaient moins déconfits, ayant moins à perdre ; ils annonçaient leur venue, mais réservaient leur engagement. Le grand-duc de Bade promettait à l'Autriche sa présence et à la Prusse de jouer le rôle d'opposition. En Prusse, l'opinion publique était divisée ; si d'aucuns trouvaient que le Congrès de Francfort fortifierait les aspirations à l'unité nationale, la majorité était mécontente ; les conservateurs déclaraient que l'ambition de l'Autriche était de réduire les monarques allemands à la situation de « vassaux autour du trône de l'empereur [3] » ; parmi les libéraux, beaucoup pensaient que le gouvernement de Vienne désirait simplement s'assurer les « services » de l'Allemagne en cas de guerre et « rompre » le Zollverein [4].

Cependant l'Autriche espérait encore convaincre le roi Guillaume de se rendre à Francfort où tous les princes se préparaient à venir. Le 7 août, un aide de camp impérial avait apporté une nouvelle lettre de l'empereur, insistant sur

1. Duc de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 305.
2. Beust. *Mémoires*, t. II, p. 233-234.
3. Abeken. *Ein schlichtes Leben in bewegter Zeit*, p. 287.
4. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. V, p. 117.

la nécessité que la Prusse fût représentée au Congrès ; si le roi était retenu à Gastein par les soins de sa santé, il pourrait se faire remplacer par un prince de sa famille [1]. Mais Guillaume demeura inébranlable ; Bismarck avait appelé à son aide le fidèle Roon, qui approuva complètement le refus de paraître au Congrès et l'appuya de toute son énergie et de toute son influence [2] ; soutenu par ses deux ministres, le roi s'affermit dans sa décision, et répondit par un nouveau refus, tant d'aller à Francfort que d'y envoyer un membre de sa famille. Il était donc certain que la moitié de la population allemande ne serait point représentée au Congrès national.

§ III

A Francfort, les princes arrivaient les uns après les autres, et leur seule venue prouvait quelle était l'influence de l'Autriche ; même les plus dévoués à la Prusse, comme les grands-ducs de Bade et d'Oldenbourg, avaient obéi à l'appel de l'empereur [3]. En Allemagne, les familles princières ont des branches nombreuses, enchevêtrées par des mariages successifs ; les souverains étaient tous parents ou alliés les uns les autres et leur assemblée prenait la tournure d'une de ces réunions de famille que favorisent les vacances d'août. A la gare, les sénateurs de Francfort se multipliaient en réceptions, salutations et congratulations. Les rues étaient pavoisées, le drapeau allemand de 1848, noir, rouge et or, faisait une réapparition éphémère ; les couleurs autrichiennes étaient plus rares ; une seule maison était couverte de bannières prus-

1. Bismarck à Werther, 14 août 1863. *Loc. cit.*, p. 135-136. Oncken. *Das Zeitalter des Kaisers Wilhelm.* t. I, p. 475.

2. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 140. Bismarck à sa femme, 8 août 1863. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 527.

3. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 235.

siennes, c'était une manifestation des officiers du roi Guillaume[1].

Le 16 août, l'empereur d'Autriche fit son entrée solennelle; le carrosse était de « très mesquine apparence », et les gens « d'accoutrement ridicule », mais l'enthousiasme était vif; Francfort était alors une ville très autrichienne, prenant ses opinions politiques à la Diète et tirant profit palpable de cette brillante réunion; elle manifesta bruyamment sa reconnaissance sentimentale et commerciale. A la fin de la journée, François-Joseph offrit un dîner de gala dans le vieux palais de Tour et Taxis, et l'excellence de la chère, la splendeur des laquais, l'élégante cordialité de l'empereur, l'étincellement des lustres et des uniformes transportèrent de joie les princes et la foule[2].

Le lendemain était le jour de l'ouverture du Congrès. Tous les princes allemands, — il ne manquait que les souverains de Prusse et de Lippe Detmold, — et les représentants des quatre villes libres s'assirent en cercle, autour d'une table à tapis vert, l'empereur au centre, les rois auprès de lui, et puis la foule des moindres seigneurs[3]. Au milieu de l'attention générale, l'empereur souhaita la bienvenue à ses « très augustes frères et cousins, très chers confédérés. — J'ai vu, continua-t-il, que le moment était venu de renouveler, dans un esprit conforme à celui de notre époque, l'alliance que nos pères ont conclue, de la consolider en y faisant participer nos peuples, et, par là, de donner à cette alliance la force de conserver à l'Allemagne, jusqu'à la fin des siècles, une grandeur, une puissance, une sécurité et une prospérité constantes ». Et il exposa le plan autrichien : directoire,

1. Comte de Reiset. *Mes Souvenirs*, t. III (1903), p. 305.
2. R. von Mohl. *Erinnerungen*, t. II (1902), p. 249 et suiv.
3. Duc de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 307 et suiv.

conseil fédéral, assemblée de députés, tribunal fédéral, toutes propositions susceptibles de perfectionnement, mais dignes dans leur ensemble d'une prompte acceptation. Sa voix se fit plus solennelle pour « exprimer son profond regret que la Prusse ne fût pas représentée parmi les princes. Mais, ajouta-t-il, je n'en conserve pas moins le ferme espoir que ce jour aura un heureux résultat » ; et il termina par un appel à l'union des princes et des cœurs allemands[1].

Le roi de Bavière, le second en importance des souverains présents, prit ensuite la parole pour affirmer l' « entente » et la « confiance » des princes, leur bonne volonté envers les projets autrichiens, et son propre espoir que « les principes du plan de réformes trouvassent sans plus de délibération une prompte et unanime approbation ». En terminant, il exprima le regret que l'absence du roi de Prusse interrompît « la grande chaîne des monarques allemands ». Dès qu'il eut terminé, le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin proposa au nom de plusieurs princes d'envoyer au roi Guillaume une délégation et une pressante invitation de participer aux travaux du Congrès. Les rois de Saxe et de Bavière appuyèrent cette proposition, tout en faisant observer que le plan autrichien devait rester la base des négociations, même pour le roi de Prusse. La discussion s'engagea, dirigée par l'empereur d'Autriche avec la maëstria d'un vieux président de Chambre.

Deux tendances se dessinaient; les uns, les plus nombreux, tenaient pour possible une réforme fédérale même en l'absence de la Prusse; les ducs de Bade, de Cobourg, d'Oldenbourg, d'autres encore considéraient que rien ne pouvait se faire sans le gouvernement de Berlin. Enfin l'assemblée

1. Traduction dans l'*Annuaire des Deux Mondes*, 1862-1863.

décida de charger le roi de Saxe de se rendre auprès du roi Guillaume avec une lettre signée de tous les princes allemands et conçue en ces termes : « Très auguste et puissant prince, — Les princes allemands et les représentants des villes libres ont constaté avec douleur que Votre Majesté n'était pas au milieu d'eux. Après avoir pris connaissance des propositions que nous a communiquées Sa Majesté l'Empereur, nous y avons reconnu une base convenable pour nos délibérations... Mais nous faisons des vœux ardents pour que Votre Majesté veuille bien participer à nos débats, afin que la grande œuvre dont elle a reconnu la nécessité soit menée d'autant plus sûrement et plus facilement à bonne fin. Nous adressons en conséquence à Votre Majesté, avec une entière confiance dans ses sentiments éprouvés de dévouement à la Confédération, la prière instante de faire apparition encore au milieu de nous. » Le roi de Saxe était chargé de porter cette lettre et de se « faire oralement l'interprète des vœux princiers ». Les délibérations du Congrès furent suspendues jusqu'à son retour.

Le roi Guillaume avait subi de nouveaux assauts pour qu'il se rendît à Francfort. Sur son invitation, son fils était venu à Gastein le 8 août; dans son voyage, le prince avait passé à Cobourg, et, sur le quai de la gare, au son des locomotives, le duc Ernest lui avait insufflé l'esprit unitaire[1]; qu'était-il besoin de ces incitations? Bismarck exigeait l'abstention de la Prusse, cela suffisait pour que le prince Frédéric-Guillaume demandât à son père de rejoindre les souverains à Francfort. Il était d'accord avec sa mère, tous deux désiraient que le roi se rendît au Congrès pour exposer les plans et désirs de la Prusse et qu'il tentât d'y gagner les princes

1. Duc de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 303-304.

allemands[1]. Il développa cette opinion avec intelligence et ténacité ; Guillaume écouta ses observations avec bienveillance, même avec affection, mais il ne se départit point de la politique voulue par Bismarck et le prince royal quitta Gastein le 13 août, furieux contre le « mauvais génie » de la Prusse.

Le roi avait fini sa cure et se rendait à Baden-Baden pour le séjour qu'il avait coutume d'y faire chaque automne. Il prenait presque le chemin de Francfort, et à chaque arrêt était soumis à de nouvelles tentations. Bismarck ne le quittait pas d'un instant, par crainte qu'il y succombât. A Munich, où il arriva le 16, la reine Marie l'engagea vivement à rejoindre le roi de Bavière à Francfort ; elle le fit avec d'autant plus de chaleur que, dans la combinaison autrichienne, la Bavière gagnait le rang de grande puissance. A Wildbad, où le roi Guillaume était le 18 août, sa belle-sœur, la reine Élisabeth, le pressa également de se joindre aux princes allemands, et elle entreprit de convertir Bismarck ; mais le gentilhomme de la Marche n'était pas facile à séduire, et quoiqu'il fût profondément attaché à la vieille reine, il lui déclara tout net : « Si le roi veut se rendre à Francfort, j'irai et j'y ferai ses affaires, mais je ne retournerai pas à Berlin comme ministre. » Cette perspective de crise ministérielle arrêta les efforts de la reine[2].

Ces conseils avaient de nouveau ébranlé Guillaume ; il était indécis, inquiet de l'avenir. Son autoritaire ministre le remonta dans le trajet de Wildbad à Baden, qu'ils firent en voiture découverte ; Bismarck reprit toute la question allemande, et développa avec sa force et sa logique habituelles les raisons qui s'opposaient à la présence du roi au Congrès. En arrivant

1. Philippson. *Das Leben Kaiser Friedrichs III*, p. 122.
2. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 422.

il avait fortifié son vieux maître dans sa décision ; il était temps, car le roi Jean de Saxe et M. de Beust l'attendaient avec la lettre des monarques.

Cette démarche constituait la tentation la plus vive qui pût atteindre Guillaume, car il avait pour le roi Jean une réelle affection et la demande de tous les princes allemands ne pouvait que le toucher profondément. Pendant que les deux monarques s'entretenaient de la question allemande[1], leurs ministres discutaient en soupant : « Vous venez pour nous perdre, dit Bismarck ; vous ne réussirez pas. — Je ne vous comprends guère, répondit Beust ; si votre roi arrive à Francfort demain, s'il se montre affable pour les princes, et leur demande un sursis à cause de sa cure, le Congrès s'ajournera sur l'heure, qu'est-ce donc qui vous effraie ? » A quoi le Prussien rétorqua : « C'est possible, très possible, mais pas certain. » Et comme le Saxon s'efforçait de le rassurer : « Ah ! repartit Bismarck, je n'ai pas confiance en vous depuis le discours de Leipzig[2]. Vous causez les plus grandes déceptions à vos amis. Tenez, vous n'aviez pas en Prusse de plus chaud partisan que le général Manteuffel. Eh bien, il est tombé malade et s'est mis au lit pour vingt-quatre heures, tout en répétant : « Ah ! comme on peut se tromper sur le compte d'un homme. »

Cependant la conversation entre les deux rois avait pris fin. Bismarck avait trouvé son maître plongé dans de nouvelles perplexités. Guillaume répétait machinalement cette phrase : « Trente souverains et un roi comme courrier ! » Il voyait de bons arguments aussi bien pour accepter que pour refuser l'invitation des princes et était plutôt disposé à partir pour Francfort. Le ministre dut reprendre une fois de plus

1. Ou plus tard dans la soirée. Beust. *Mémoires*, t. II, p. 237.
2. *Supra*, t. II, p. 144.

ses raisonnements, en y ajoutant la menace de sa démission : le départ de Bismarck, la retraite probable de Roon, l'abandon de la politique d'autorité, le retour au régime parlementaire, c'était pour le roi un tel désastre, qu'il y aurait ajouté, selon toute vraisemblance, sa propre abdication. Guillaume ne voulut pas déchaîner une pareille crise, et se soumit à la volonté de son ministre, mais sa reddition ne se fit pas sans orage. Le roi était fatigué de ses deux cures, de son voyage, de cette lutte perpétuelle; il était nerveux, tendu et s'emporta. Bismarck faisait effort sur lui-même pour dominer sa nature violente et passionnée; il parvint à se maîtriser, mais à minuit, quand enfin il obtint la signature du roi pour la lettre de refus, sa colère se déchaîna et il brisa sur une table une assiette et des verres, en criant : « Il me faut casser quelque chose. » Et soulagé : « Ah ! maintenant, j'ai repris haleine[1]. »

Il avisa oralement M. de Beust de cette décision; le roi Jean reçut dans la nuit la lettre de refus; il fit chauffer un train spécial et partit sans revoir le roi de Prusse.

La lettre de Guillaume, rédigée par Bismarck en style d'affaires, rappelait le refus du 4 août, et exprimait « la conviction qu'une œuvre pareille ne pouvait être commencée sans travaux préparatoires détaillés. Quelque peine que j'éprouve à refuser encore l'invitation réitérée dont les formes sont si honorables pour moi, je ne puis que persévérer dans mon intention ; je n'arrêterai mes résolutions que, lorsque l'affaire ayant été traitée régulièrement par mes conseillers, les modifications constitutionnelles auront été l'objet d'un examen approfondi. »

Cette fois le refus était définitif; le roi de Prusse ne paraîtrait pas au Congrès des Princes, seul de ses pairs. L'histoire

1. Sybel. *Die Begründung des deutschen Reichs*, t. II, p. 532.

est sujette à des répétitions; une pareille situation s'était déjà vue, en 1850, lors du Congrès des Princes à Berlin [1]; mais les rôles étaient renversés; en 1850, l'Autriche était isolée, occupée de sa réorganisation intérieure, et refusait à la Prusse le droit de forger l'Allemagne à son profit; en 1863, la Prusse préparait ses armes pour les luttes futures, et se séparait des autres États pour empêcher l'Autriche de dominer l'Allemagne; cette comparaison n'était pas pour déplaire à Bismarck; il savait que la Cour de Vienne, attentive aux fautes de sa rivale, avait passé en six mois de la défensive à l'offensive, et avait repris à Olmütz, seule avec la Prusse, les négociations échouées à Berlin entre les princes de l'Union. Il était écrit au grand livre du destin qu'Olmütz n'est pas loin de Sadowa; mais, pour ouvrir ce livre, il faut user de force ou de ruse. Bismarck pratiquait les deux.

Le refus du roi Guillaume fit une profonde impression à Francfort; dès lors, beaucoup doutèrent de la possibilité d'aboutir. « Qu'allons-nous faire sans la Prusse, disait un des princes à M. de Reiset, ambassadeur de France à Darmstadt. Nous voterons naturellement toutes les réformes utiles à l'Allemagne: mais comment les exécuter? C'est là la difficulté sans le concours de la Prusse qui par son refus nous paralyse [2]. » Et plusieurs pensaient à la retraite. L'Autriche persévéra néanmoins, et, le 21 août, l'empereur adressa aux souverains un projet de réforme en douze articles, dont il espérait l'adoption en bloc ou avec des modifications insignifiantes.

Les délibérations reprirent le 22 août [3], mais l'enthousiasme

1. Supra, t. I, p. 239.

2. Reiset. *Mes Souvenirs*, t. III. p. 306. Wentzel à Bismarck, 1er septembre 1863. H. Kohl. *Bismarck-Jahrbuch*, t. V, p. 151.

3. Duc de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III. p. 320. Duckwitz. *Denkwür-*

premier était éteint et l'unanimité ne put se produire. La question la plus discutée fut celle de la présidence du directoire ; le grand-duc de Bade demanda qu'elle fût confiée alternativement à l'Autriche et à la Prusse, et une discussion s'ensuivit, longue, confuse, épineuse ; le Congrès s'en tira par un moyen terme ; sur la proposition du bourgmestre Roeck, la question de la présidence fut réservée. Les propositions autrichiennes furent admises dans leur ensemble et avec quelques modifications ; le 1er septembre, dans la séance de clôture, l'empereur proposa aux princes d'adopter l'ensemble du projet et de le tenir pour définitif, jusqu'à ce que « les membres de la Confédération non représentés ici l'aient refusé ou aient fait de nouvelles propositions ». La majorité acquiesça, mais six monarques s'y refusèrent. L'Autriche n'avait pu obtenir l'unanimité, indispensable en pareils cas, puisque les membres du Congrès étaient des souverains. On rédigea encore une seconde lettre collective au roi de Prusse, pour le prier d'accepter les réformes admises ; et François-Joseph prononça la clôture du Congrès.

Ainsi le Congrès des Princes aboutissait, — sans aboutir :

« On avait fait des plans, fort beaux sur le papier. »

Mais ce n'étaient que des plans et pour entrer en construction immédiate, ils devaient encore être soumis à révision et refonte. L'analogie se continuait, impeccable, avec le Congrès de l'Union en 1850. On avait aligné des mots, non passé des actes. Et le Congrès se résume assez exactement dans le discours qu'y tint l'Électeur de Hesse ; d'après son

digkeiten aus meinem offentlichen Leben, 1841-1866, p. 150 et suiv. Oncken. *Das Zeitalter des Kaisers Wilhelm*, t. I, p. 470 et suiv. Sybel. *Die Begründung des deutschen Reichs*, t. II, p. 533 et suiv.

cousin le grand-duc, ce monarque bègue et imbécile prononça cette éloquente oraison : « Brrlewrrlewrrlewrrll[1]. »

En même temps que les princes, les députés des divers Parlements d'Allemagne s'étaient réunis à Francfort. Ils pensaient, non sans raison, avoir leur mot à dire dans les débats sur le sort de leur patrie. Ils étaient trois cents, venus de toutes les parties de l'Allemagne, sans mandat officiel, mais représentants de l'opinion publique. Ils n'avaient pas de parti pris à l'avance. Ils n'adoptèrent pas le projet autrichien avec enthousiasme et ne le dénigrèrent pas avec dédain, mais s'en tinrent aux principes adoptés par le Parlement de Francfort, tout en admettant que l'Autriche restât dans la Confédération[2]. Ils se séparèrent en déclarant que « l'unité fédérale, celle qui a trouvé son expression dans la Constitution de 1849, pouvait seule assurer la liberté, la sécurité et la puissance de la nation », et en réclamant une Assemblée issue du peuple.

§ IV

De Baden, Bismarck suivait avec attention les débats du Congrès. Il ne regardait plus les mésanges apporter la nourriture à leurs petits, « mais par les plus belles journées, se tachait les doigts d'encre[3] ». A peine, le soir, faisait-il une courte promenade dans les prés ou les bois des environs, mais les soucis le suivaient au clair de la lune. Il préparait avec Eulenburg le décret de dissolution[4]; il discutait politique européenne avec les diplomates de tous les pays, de

1. Fröbel. *Ein Lebenslauf*, t. II. p. 261.

2. Klüpfel. *Geschichte der deutschen Einheitsbestrebungen*. t. I, p. 312.

3. Bismarck à sa femme, 28 août 1863. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 529.

4. Roon à Bismarck, 25 août 1863. H. Kohl. *Bismarck Jahrbuch*, t. IV, p. 66.

Russie, Obolensky, Menschikoff, Orloff; de France, Talleyrand; de Prusse, Schleinitz, Hohenzollern, Goltz; et surtout, il ruminait la question allemande, les coups à rendre à l'Autriche, la revanche de la Prusse. Et ces intrigues, ce flot d'encre, les courriers, le cabinet, le bourdonnement des mouches, tout l'énervait au point qu'il rêvait par écrit un changement ministériel, son départ des affaires, sa retraite à la campagne[1]. Etait-il sincère? Qui le sait.

Cependant le roi avait fini sa cure de Baden et rejoignait sa capitale. En chemin, il s'arrêta à Cobourg pour rendre visite à la reine d'Angleterre, en villégiature chez son beau-frère au château de Rosenau. On remarqua l'absence de Bismarck à cette visite, où le roi se montra très réservé et pessimiste dans la conversation. Le lendemain, 1er septembre, tous deux arrivaient à Berlin.

Bismarck fut de suite repris par le flot des difficultés intérieures, auxquelles vinrent s'adjoindre des affaires de famille. Mais ni la dissolution de la seconde Chambre, ni le décès de Mme de Puttkamer ne le distrayait de ses réflexions diplomatiques. Le roi Guillaume avait reçu la nouvelle lettre des Princes et le résultat du Congrès; Bismarck préparait la réponse; elle fut précédée, le 15 septembre, par un rapport du ministère d'Etat, rédigé par Bismarck et contresigné par tous ses collègues. C'était un important exposé de toute la question allemande, et selon ses procédés de diplomatie nouvelle, afin que nul ne l'ignorât, Bismarck le publia peu de jours après dans ses journaux[2].

Le rapport commence par rappeler que l'initiative de la réforme fédérale a été prise par la Prusse avant les événements

1. Bismarck à sa femme. 28 août 1863. *Bismarckbriefe*, p. 377.

2. *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* du 24 septembre 1863; *Neue Preussische Zeitung* du 25. Texte dans Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 149 à 154.

de 1848; si, depuis lors, le pacte de 1815 n'a pu être revisé, le gouvernement de Berlin ne s'en déclare pas moins disposé à s'entendre avec le cabinet de Vienne et à déterminer les bases de la réforme. Au lieu de recourir à cet accord, l'Autriche a rédigé isolément un projet dont elle n'a donné au roi de Prusse qu'une communication incomplète. « Ce n'est pas en quelques jours de délibération improvisée, même avec la meilleure volonté des princes, qu'on peut terminer un travail dont les difficultés résident non seulement dans la diversité des opinions personnelles, mais dans des situations qui se sont profondément enracinées dans la nation allemande et se sont établies toujours plus solidement au cours des siècles. » La faiblesse de la Confédération tient dans la difficulté d'organiser un pouvoir central tout ensemble fort et respectueux de l'indépendance légale de chaque Etat. Le projet autrichien résoud cette difficulté par un simple mécanisme de majorité dans le directoire et par l'extension de la compétence fédérale, à tel point que la politique de l'Autriche ou de la Prusse sera liée par les décisions du pouvoir fédéral.

La Prusse n'admettra jamais une telle solution. Elle se ferait une illusion fatale en acceptant de restreindre son indépendance extérieure dans l'intérêt d'une apparente unité. Comme puissance allemande, la Prusse n'est pas seulement l'égale de l'Autriche, elle est dans la Confédération l'Etat le plus nombreux en habitants. Elle a donc le droit d'être traitée en égale, d'exiger des garanties : elle ne les rencontre ni dans un directoire disparate et insuffisant, ni dans une assemblée de délégués des Parlements, qui représenterait les intérêts particularistes de chaque Etat et non ceux de la nation allemande. « Ces garanties, poursuit le mémoire, le ministère ne peut les trouver que dans une représentation nationale, provenant de la participation directe de la nation entière. Seule une telle

représentation donnera à la Prusse la sécurité qu'elle n'aura rien à sacrifier qui ne profite à toute l'Allemagne. » Dans les autres organes peuvent régner des « intérêts dynastiques ou particularistes, ils trouveront leur contrepoids et leur correctif dans la représentation nationale... Les intérêts et besoins du peuple prussien sont identiques à ceux du peuple allemand; si ce principe est respecté, la Prusse ne doit pas craindre d'être entraînée à une politique contraire à ses propres intérêts ». En résumé, la création d'un Parlement national, seule, prend en égale considération la puissance de la Prusse et les intérêts de toute la nation allemande.

Ainsi à l'Allemagne des princes, imaginée par le gouvernement autrichien, Bismarck opposait l'Allemagne du peuple. La hardiesse était habile, car, en reprenant les idées de 1848, le ministre cherchait à ramener l'opinion publique, et en lisant dans les journaux officieux le mémoire prussien, les patriotes ne pouvaient contester qu'il donnât la vraie solution du problème allemand. Mais la thèse semblait paradoxale, provenant de Bismarck. Lui, l'homme d'autorité, proposait un Parlement d'Allemagne, alors qu'il gouvernait en révolte contre la Chambre prussienne; il demandait la convocation des électeurs allemands, au moment même où il chassait les députés de Prusse et exerçait sur les électeurs de son pays une pression scandaleuse. Peu lui importait l'illogisme de sa conduite; il n'avait souci que des intérêts; il voyait avantage pour la Prusse à la réunion d'un Parlement national, où le chiffre même de sa population lui assurerait la première place; à cor et à cris, il réclamait ce régime, sans avoir cure des principes; dès cette époque, d'ailleurs, il rêvait un nouveau suffrage, et soit en public, soit dans ses conversations privées, exposait les vices du régime prussien; Napoléon III lui avait montré qu'un despote peut se maintenir

en temps de suffrage universel; même s'il avait prévu où ce paradoxe devait mener l'empire, à l'effondrement final, Bismarck aurait réclamé le suffrage de tous; car il avait confiance en sa propre force; il savait qu'erreur au delà du Rhin peut être vérité en deçà et que paradoxe devient souvent sagesse.

Le roi Guillaume ne pouvait qu'avoir confiance en un tel homme. Il ne chercha pas à discuter ces idées, qui n'étaient pas les siennes; en militaire, il suivit la consigne, et, le 22 septembre, il répondit à la lettre collective des princes en demandant trois modifications au projet du Congrès : le droit de veto à la Prusse et à l'Autriche, tout au moins pour les déclarations de guerre fédérale ; — l'égalité des deux grandes puissances à présider la Confédération ; — une représentation populaire, issue d'élections directes. Pour discuter ces nouvelles propositions, le roi de Prusse demandait la réunion de conférences ministérielles [1].

Tout en contestant ces exigences, le gouvernement autrichien ne pouvait refuser au cabinet de Berlin leur examen par les ministres des gouvernements représentés au Congrès. Quelques-uns de ces ministres se réunirent donc le 23 octobre à Nuremberg pour reprendre les délibérations de Francfort; mais l'esprit n'était plus le même, les mandataires étaient moins portés à l'enthousiasme que leurs maîtres, et ce fut le commencement de la fin; lorsque Rechberg proposa l'établissement définitif du directoire, il n'obtint que des réponses évasives ou des refus catégoriques.

Ainsi le solennel Congrès avait échoué, comme Bismarck l'avait prévu et voulu. Les princes s'étaient ressaisis et il ne leur restait des journées de Francfort qu'une profonde peur

1. Texte de cette lettre, contresignée par Bismarck dans Duc de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 359.

de l'Autriche. « Elle a voulu nous faire capout », disait avec ressentiment le roi de Hanovre[1]. Et cette rancune les portait naturellement vers la Prusse, qui ne montrait aucune ambition, — pour l'instant. Les patriotes n'avaient pas vu avec plus de faveur la réunion de Francfort, dont le résultat ne leur paraissait que mesquin et les projets que petits et plats. Le *Nationalverein* déclarait tout net, le 16 octobre, que le plan autrichien ne suffisait en aucune manière aux vœux de la nation et que le parti national devait le combattre avec décision[2]. Ainsi la réaction se produisait de façon analogue et inverse qu'en 1850 ; on désespérait de l'Autriche, et les regards se reportaient vers la Prusse[3], avec le regret d'y apercevoir un si mauvais ministère, et l'espoir qu'il serait, néanmoins, touché un jour de la grâce nationaliste.

A l'étranger, deux puissances avaient suivi avec intérêt les velléités nationales de François-Joseph, mais elles étaient animées dans cet examen d'un esprit différent, l'Angleterre de sympathie, la France de mauvaise humeur. Le gouvernement de Londres, protecteur naturel du libéralisme en Europe, voyait avec faveur la renaissance du mouvement national en Allemagne ; le duc de Cobourg avait conservé une certaine influence à Londres, malgré la mort de son frère, le prince Albert, et il y avait prêché la croisade de la grande Allemagne; la reine Victoria croyait à une guerre prochaine entre l'Autriche et la Prusse à propos de la question allemande ; le chef du Foreign Office, lord John Russell, engageait Bismarck à renoncer à la création d'un Parlement allemand, car un suffrage restreint serait refusé par les libéraux, et un

1. Friedjung. *Der Kampf um die Vorrherrschaft in Deutschland*, t. I, p. 62.

2. Klüpfel. *Geschichte der deutschen Einheitsbestrebungen*, t. I, p. 315.

3. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 140.

suffrage étendu ou même universel renouvellerait les périls de 1848 ; Bismarck répondait avec une certaine vivacité qu'il ne renoncerait pas à demander un Parlement national et se contenterait « du cens le plus faible » : il n'était pas loin du suffrage universel qu'il édicta en 1867.

A Paris, les projets de l'Autriche avaient soulevé une certaine inquiétude ; la formation d'une grande Allemagne paraissait un danger sérieux, autant pour la France même, sur sa frontière de l'est, que pour sa jeune sœur, l'Italie. L'empereur Napoléon cherchait le moyen d'y remédier et se rapprochait naturellement de la Prusse, qui y mettait obstacle. Il se montrait « aimable et confiant » envers le ministre de Prusse, M. von der Goltz, qui écrivait à son chef : « Je suis avec César un cœur et une âme ; par son Congrès des Princes, l'Autriche nous a rendu un grand service pour nos relations avec la France[1]. » Les différends sur la question polonaise étaient oubliés[2]. Napoléon III reprenait ses rêves de Fontainebleau[3], et Drouyn de Lhuys exprimait en son nom à Goltz « le vif désir de faire quelque chose en commun avec la Prusse ». Bismarck répondait en manifestant « sa joie du rétablissement des relations amicales entre les deux cours[4] ». C'était une idylle.

Enfin, l'échec du Congrès avait un effet assez inattendu, le rapprochement de la Prusse et de l'Autriche. François-Joseph et ses ministres étaient naturellement irrités de cet échec, et en reportaient la responsabilité sur les princes qui n'avaient pas accepté définitivement leurs propositions ; eux-mêmes modi-

1. Goltz à Bismarck, 31 août 1863. H. Kohl. *Bismarck-Jahrbuch*, t. V, p. 219.

2. Abeken. *Ein schlichtes Leben in bewegter Zeit*, p. 287.

3. Voyez *supra*, t. I, p. 507 et suiv.

4. Bismarck à Goltz, 6 septembre 1863. Sybel. *Die Begründung des deutschen Reichs*, t. II, p. 542.

fiaient leurs desseins et pensaient à organiser la direction dualiste des deux grands États dans la Confédération [1]. Ils signifiaient leur mauvaise humeur sans ambages à leurs conjurés de la veille. « S'il en est ainsi, nous nous entendrons avec Berlin, » avait déclaré le comte Rechberg à M. de Beust après les conférences de Nuremberg [2]. On était loin de la guerre redoutée par la reine Victoria. Bismarck y pensait encore, mais la voulait à son heure.

L'effondrement des ambitions autrichiennes, l'hostilité du parti national envers François-Joseph, le rapprochement de la Prusse et de la France, de meilleures relations entre les Cours de Berlin et de Vienne, tel était le résultat du Congrès des Princes ; autour du tapis vert de Francfort s'étaient agitées bien des passions et des craintes ; le meilleur joueur n'y était pas présent ; il avait néanmoins gagné la partie.

§ V

Une nouvelle circonstance allait fortifier encore l'amitié de la France et de la Prusse en aigrissant les relations des cabinets de Londres et de Paris.

L'empereur des Français était triste et mécontent ; il était fataliste, et voyait pâlir son étoile. Les élections de 1863 avaient amené au corps législatif 35 députés officiels, au lieu de cinq, et la signification de ce scrutin était telle que M. de Persigny avait pris sa retraite. En Orient, les négociations de Pologne avaient été pour la diplomatie impériale un échec et presque une humiliation : la révolte nationale se terminait dans

1. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 424. Bismarck à Goltz, 24 décembre 1863. « Nous avons atteint cet été ce que nous avions cherché en vain pendant douze ans, la rupture de la coalition de Bregenz » (supra, t. I, p. 252). Bismarck. *Loc. cit.*, t. II, p. 4.

2. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 239.

la plus cruelle, la plus sanglante des répressions. En Italie, Napoléon perdait toute influence. L'expédition du Mexique se prolongeait, inutile, ruineuse en soldats et en argent.

Pour relever son destin, Napoléon pensa à ce remède des Congrès qui était sa panacée universelle. Le Congrès de Paris avait marqué l'apogée de la fortune impériale, une nouvelle conférence pourrait ramener un sort plus favorable. Le rêveur couronné considéra les choses en Europe et constata que tout n'y était pas pour le mieux : il y vit plusieurs malades, dont il était, et il voulut les guérir en les réunissant. L'idée n'était heureuse qu'à demi. « J'ai vu quelquefois des consultations de médecins, disait M. Thiers à l'annonce d'un nouveau Congrès, mais des consultations de malades, jamais[1] ! »

Il mûrit son idée dans le mystère et la lança à l'improviste. Le 4 novembre de « l'an de grâce 1863 », il envoya aux souverains, ses frères, une lettre pour leur dévoiler toute sa pensée[2]. « Toutes les fois, écrivait-il, que de profondes secousses ont ébranlé les bases et déplacé les limites des États, il est survenu des transactions solennelles, pour coordonner les éléments nouveaux et consacrer en les revisant, les transformations accomplies. Tel a été l'objet du traité de Westphalie au XVIIe siècle, et des négociations de Vienne en 1815. C'est sur ce dernier fondement que repose aujourd'hui l'édifice politique de l'Europe ; et cependant, Votre Majesté ne l'ignore pas, il s'écroule de toutes parts ». Et développant sa pensée, il constatait que « les traités de Vienne sont détruits, modifiés, méconnus ou menacés. De là, des devoirs sans règle, des droits sans titre et des prétentions sans frein. Péril d'autant plus redoutable que les perfectionnements amenés

1. Ludovic Halévy. *Notes et Souvenirs* (1889), p. 145.
2. Documents diplomatiques, 1863, annexe.

par la civilisation, qui a lié les peuples entre eux par la solidarité des intérêts matériels, rendraient la guerre plus destructive encore ». Et il proposait en conséquence la réunion d'un Congrès à Paris, « pour arriver sans secousse à la pacification de l'Europe ».

Le document est curieux à examiner; car on y voit l'homme du coup d'État s'indigner contre les « prétentions sans frein », le conducteur de trois guerres en huit ans vanter la « pacification générale », et un monarque intéressé au maintien des traités de Vienne en réclamer l'anéantissement définitif. Sans oser même prononcer le nom des questions en jeu, sans pouvoir leur proposer une solution, l'empereur imaginait de réunir les uns à côté des autres l'empereur d'Autriche et le roi d'Italie, le roi de Danemark et le roi de Prusse, le tzar et la reine d'Angleterre, sans prévoir que ces bons frères se disputeraient la Vénétie, le Slesvig-Holstein et la Pologne de telle manière que la dissolution de la pacifique assemblée s'imposerait à sa deuxième séance. Il ne se souvenait pas qu'au Congrès de Paris, M. Walewski avait déjà parlé du malaise européen et proposé d'y remédier; mais dans cette consultation politique, tous avaient différé, car leurs intérêts différaient.

M. de Bismarck n'était pas précisément un utopiste. Dans le parc de Fontainebleau, il avait déjà donné à l'empereur son avis sur les traités sans intérêts et les Congrès sans but; en lisant la touchante phraséologie de l'empereur, il esquissa un sourire large, sceptique et cynique. La chose lui parut plaisante; il était certain d'avance de son échec, mais il entendait néanmoins en tirer parti. L'amitié de Napoléon lui était profitable pour le moment; il se garderait de froisser son puissant voisin par un refus même enveloppé, mais il le flatterait par une acceptation élogieuse. Il rédigea la réponse de

son maître en des termes débordant d'affection[1] : le roi y promettait son « adhésion cordiale » et couvrait de fleurs les projets « d'un prince, à qui tient au cœur le bien de son peuple ». Il contestait doucement que les traités de Vienne fussent abrogés, mais reconnaissait que dans le cours des temps ils avaient reçu quelques atteintes. Il se déclarait disposé, « de tout cœur », à participer à un Congrès « bien que la Prusse, qui n'est jamais sortie des dispositions des traités, n'ait aucun intérêt à désirer ou refuser un Congrès ». Mais il serait nécessaire, ajoutait-il, de préparer les travaux de cette assemblée, pour éviter « tout germe de désaccord dans cette œuvre consacrée à la paix ». Et, au milieu de protestations d'amitié et de remerciements empressés, le roi proposait — de réunir en conférence les ministres des grands Etats. Le moyen lui avait réussi pour le Congrès allemand, il le trouvait bon pour le Congrès européen.

A la rigueur et avec de la bonne volonté, cette réponse pouvait passer pour une acceptation. Il n'en fut pas de même de la réponse anglaise ; dans une dépêche à lord Cowley, le 25 novembre, lord John Russell passait en revue les diverses maladies dont était atteinte l'Europe : l'insurrection polonaise, la question de la Vénétie, l'occupation de Rome, l'anarchie danubienne, le problème des duchés danois ; avec le sinistre plaisir d'un médecin Tant pis, il détaillait la gravité de chacun et sa lettre se résumait dans cette interrogation : « Un Congrès général des Etats européens pourra-t-il vraisemblablement résoudre dans un sens pacifique les divers points en litige ? » C'était un refus catégorique et persifleur[2].

1. Le roi Guillaume à l'empereur Napoléon, 18 novembre 1863. Hahn, *Fürst Bismarck*, t. I, p. 163. Il semble que ce soit la lettre autographe reproduite par H. Kohl. *Bismarck-Jahrbuch*, t. IV, p. 204, avec la date inexacte de mai 1866.

2. Lord Malmesbury reconnaissait que cette réponse était « peu cour-

Napoléon en fut profondément courroucé ; il avait déjà pour l'Angleterre le ressentiment que tout homme éprouve envers son associé dans une entreprise qui n'a pas réussi ; les Cours de Paris et Londres avaient échoué dans les négociations relatives à l'insurrection de la Pologne, et chacune renvoyait à l'autre la responsabilité de cet échec. L'empereur abandonna définitivement les Polonais à leur malheureux sort, en se plaignant de l'indifférence des Anglais à leur égard ; déjà Ponce Pilate avait eu un geste pareil et la légende raconte qu'il en voulut fort aux sacrificateurs de la mort de Jésus. Aux cris de souffrance venus de Pologne, Napoléon III s'irritait contre sa perfide alliée, et son amitié se portait vers la Prusse, dont l'allure avait eu le mérite de la franchise, et qui acceptait avec une flatteuse sympathie d'entrer dans la Chambre syndicale de la politique européenne.

Ainsi à cette époque de la mi-novembre 1863, la Prusse sortait de son isolement systématique. Le mouvement était à peine sensible, perçu seulement des initiés, invisible au public. Mais il préparait à la Prusse, pour l'heure du péril, de précieuses sympathies. A l'est, la Russie lui était attachée par reconnaissance; au sud, l'Autriche s'en rapprochait par crainte; à l'ouest, la France recherchait son amitié par dépit et par utopie. En temps de paix, ce n'étaient là que de bienveillantes indifférences, mais qui pouvaient se transformer en alliances en cas de guerre.

La mort du roi Frédéric de Danemark allait donner à Bismarck l'occasion de jouer de ces sympathies.

toise » et déplorait qu'elle eût été publiée dans le *Times* avant d'avoir été transmise par voie officielle.

CHAPITRE VI

LA GUERRE DE DANEMARK

(1863-1864)

§ I. La question des duchés. — La mort du roi Frédéric VII. — Les origines de la monarchie danoise ; les duchés ; la situation spéciale du Holstein dans la Confédération germanique. — Mouvement national en 1830. Le débat héréditaire. — Christian VIII et les tendances unitaires. Le parti de la Grande Allemagne. — Frédéric VII et la Révolution de 1848 ; la guerre et la paix. Le traité de Londres et le règlement de la succession future. La renonciation du duc Christian d'Augustenburg et les conseils de Bismarck. — Rivalité des efforts danois et allemands ; conflit du gouvernement de Copenhague et de la Diète de Francfort. Années de combat. — La patente de divorce du 30 mars 1863. Tempête en Allemagne. Combat diplomatique de la Diète et du roi Frédéric VII. L'intervention manquée de Bismarck. L'orage. — Brusque décès de Frédéric VII.

§ II. Les débuts de Christian IX. — Le roi et la constitution unitaire. — Le prince Frédéric d'Augustenburg, son manifeste et ses lettres d'avènement. — Premier entretien de Bismarck et du prince. — Les diverses opinions : les duchés. La Russie. L'Angleterre. Mécontentement et réserve de Napoléon III. Embarras de l'Autriche son attitude hautaine envers le Danemark et ses hésitations. — Le patriotisme allemand : le *Nationalverein*, les princes. — Sympathies unanimes du peuple prussien, des hommes politiques, des fonctionnaires, des diplomates, du roi pour le prince d'Augustenburg. — Divergence de Bismarck : ses causes, ses desseins sur les duchés. L'accord avec l'Autriche.

§ III. L'occupation du Holstein. — Attitude de la Prusse, hésitation de la Diète. Les deux grandes Cours se prononcent en faveur du traité de Londres et la Diète ordonne l'exécution fédérale. — Débats à la seconde chambre prussienne ; discours de Bismarck ; résolution réclamant l'intervention armée dans les duchés. Demande de crédits supplémentaires et adresses des deux

§ 1

Lorsque la nouvelle de la mort de Frédéric VII, roi de Danemark, arriva inopinément à Berlin, beaucoup de gens de sens rassis s'écrièrent avec Bernhardi : « Il ne manquait plus que cela.[1] » La session parlementaire était, en effet, ouverte depuis quelques jours ; le conflit avait repris entre la couronne et les députés, plus violent que jamais ; Bismarck paraissait s'enfoncer chaque jour davantage dans ses idées de réaction et d'exclusivisme prussien ; le moment semblait malheureux pour une complication extérieure, et les moins pessimistes ne pouvaient que redouter la perte définitive des duchés. Comment dénouer en pareille occurence cette question éternelle et nébuleuse, dont Palmerston disait qu'en Angleterre deux seules personnes l'avaient comprise, le prince consort qui était mort, et lui-même qui l'avait oubliée[2]. Topographie et histoire, ethnographie et généalogie, ambitions politiques et personnelles, tout la compliquait comme à dessein. Il n'est pas possible de l'exposer ici, mais il est indispensable de rappeler les faits et de préciser quelques dates.

De l'Elbe au Sund, le royaume de Danemark comprenait alors des pays bien différents d'origine et de population. Le long du fleuve, aux confins du Mecklembourg, s'étend une région de vertes collines, coupée de fraîches rivières, plantée de forêts et de prairies ; c'est le Lauenbourg, dont les habitants, comme le nom, sont d'origine allemande. De l'embouchure de l'Elbe à l'Eider et à la Baltique, s'élargit le Holstein, mamelonné dans sa partie méridionale, plat et humide vers le

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. V, p. 143.

2. Kohn Abrost dans ses *Mémoires* de Beust, t. I, p. 243, note 1. Benedetti. *Essais diplomatiques*. Nouvelle série. *Le comte de Cavour et le prince de Bismarck* (1897), p. 367.

nord, qui était au moyen âge l'extrémité septentrionale de l'Empire germanique, suivant le vieil adage : « Eidora romani terminus imperii[1] ». Entre les deux mers, la première partie de la péninsule, toute en vertes prairies, est habitée par une population danoise en majeure partie, mais avec de nombreuses infiltrations allemandes, surtout dans le sud : Slesvig jusqu'en 1864, l'annexion l'a baptisée Schleswig par opération allemande[2]. Le Jutland, extrémité de la presqu'île, aux terres basses et marécageuses, aux côtes découpées de fjords, est exclusivement danois. Enfin les îles, grandes et petites, disséminées entre le Jutland et la côte scandinave, sont le centre du royaume.

L'histoire des tronçons méridionaux importe seule ici. Le Lauenbourg, jadis fief de Hanovre, a été assigné en 1815 au Danemark comme maigre dédommagement de sa renonciation au royaume de Norvège. Le Slesvig et le Holstein, ballottés au gré des batailles pendant le moyen âge, furent reliés en 1460 à la couronne de Danemark par une attache complexe et délicate que le cours des siècles et la subtilité des juristes allemands ont embrouillée comme un nœud gordien : un coup de sabre seul put la défaire. Malgré leur différence d'origine et de tenure féodale, l'une terre danoise, l'autre fief germanique, les deux provinces sont réunies à perpétuité et forment un ensemble indissoluble ; elles ne sont rattachées au Danemark que par le frêle lien d'une union personnelle. Christian d'Oldenbourg, fondateur de la nouvelle dynastie danoise et ses descendants, règnent ainsi sur les États de la

1. Himly. *Histoire de la formation territoriale des États de l'Europe centrale*, t. II, p. 249.

2. Il nous a paru logique, et malgré les fines observations qui nous ont été faites (L. Roustan. *Revue critique d'histoire et de littérature*. 1903, p. 237) de conserver, jusqu'à la date de 1864, l'orthographe officielle et diplomatique qui a été modifiée par le traité de Vienne.

Baltique et cette situation compliquée se maintient malgré les querelles de succession et les guerres de conquête. La famille d'Oldenbourg se divise en branches diverses, et, par ses nombreux enfants, jette des rameaux dans toutes les familles régnantes de l'Europe ; elle se trouve donc unie aux maisons de Hesse, de Russie, de Suède, de Saxe, voire de Brandebourg ; les lois de succession varient dans chaque branche, tantôt agnatiques, tantôt cognatiques, tantôt mixtes ; et la nature des mariages influe sur la destinée des héritages, suivant que les unions sont officielles ou officieuses, de sang royal ou de mésalliance, morganatiques ou moins encore [1]. Et chaque chef de famille fait suivre son prénom de quatre ou cinq noms sonores, pour se distinguer de son cousin.

Ainsi qu'il est naturel avec un pareil enchevêtrement de familles, les transmissions héréditaires sont souvent pénibles et sujettes à discussions [2]. A diverses reprises, la Cour de Copenhague risque de perdre ses duchés ; au milieu du XVIIIe siècle la monarchie russe prétend faire valoir ses droits, du chef de la branche Holstein Gottorp : le traité de Tzarkoé-Sélo confirme en 1773 les droits actuels de la monarchie danoise, tout en réservant les droits éventuels des Romanoff. En dépit de ces querelles, le Slesvig et le Holstein sont restés unis, divers de tenure, l'un fief danois, l'autre terre d'empire, mais reliés entre eux : tout l'effort de leurs souverains a tendu à restreindre leur autonomie, à les fondre dans la monarchie danoise ; depuis 1712, les États ne sont plus convoqués, mais la situation de droit demeure intacte.

Le souffle de la Révolution française fait tomber ces vieilles

1. Lecoq à Bismarck, 3 janvier 1864. *Aus Bismarcks Briefwechsel. Anhang zu den Gedanken und Erinnerungen von Otto Fürst von Bismarck*, t. II (1901), p. 357.

2. Voir les tableaux généalogiques de la famille d'Oldenbourg, Allen, *Histoire de Danemark*, t. II, en appendices.

singularités. La disparition du Saint-Empire romain supprime le lien spécial au Holstein, et, en 1806, une ordonnance royale incorpore les deux provinces à l'ensemble de la monarchie. Mais la réaction de 1815 relève les barrières d'antan. Le Holstein rentre dans l'empire, le roi de Danemark est souverain allemand pour ses terres situées au sud de l'Eider et il est représenté à la Diète de Francfort par un délégué à double face, maître Jacques de la diplomatie, tout ensemble ambassadeur du Danemark et représentant du Holstein et du Lauenbourg.

Le mouvement national qui fermente dans toute l'Europe comme conséquence de la Révolution de 1830, n'épargne pas les duchés. La population du Holstein revendique ses vieilles institutions, son antique indépendance ; elle est suivie par les habitations du Slesvig méridional, où les Allemands sont en grand nombre et posent en dogme l'union indissoluble des duchés, leur droit à une représentation commune. Le roi Frédéric VI cède le moins possible, il octroie des États, mais à chaque province séparément, pour ne point les constituer en un tout inséparable. Bientôt la question politique se complique d'une difficulté héréditaire, car le roi n'a pas d'enfants mâles ; son cousin, Christian, n'a qu'un fils Frédéric, lui-même sans postérité, et le dernier descendant de la maison royale d'Oldenbourg, Frédéric-Ferdinand, ne possède pas non plus de rejeton capable d'hériter de la couronne danoise. Il est donc à prévoir que bientôt la question de succession se posera et les prétendants se soulèvent déjà, aux aguets ; les uns convoitent le trône même de Copenhague ; les autres visent moins haut et se contenteraient des duchés ou même d'un moindre morceau : la lice est ouverte à toutes les compétitions.

A la mort de Frédéric VI, en 1839, Christian VIII devient roi de Danemark ; c'était un homme intelligent, habile, d'un

commerce agréable dans ses relations personnelles, rusé et tenace dans ses desseins politiques, et qui préférait l'astuce à la violence[1]. Toute sa finesse ne réussit guère, et pendant les neuf années de son règne, la tension ne fit que s'accroître. La Couronne et les sujets danois cherchaient à serrer les liens qui rattachaient les duchés au royaume ; le gouvernement étendait au Slesvig et au Holstein les institutions administratives, financières, militaires du Danemark ; mais le peuple danois trouvait ces mesures encore insuffisantes, et quand un prince d'Augustenburg fut mis à la tête des garnisons des duchés, l'indignation fut telle à Copenhague que le ministère en mourut. L'ambition des Danois était que la monarchie devînt une, comme la France ou la Prusse. Comprenant l'impossibilité d'arracher le Holstein à la Confédération germanique, ils l'abandonnaient à son misérable sort, et cherchaient à le séparer du Slesvig pour englober celui-ci dans le royaume. L'Eider devenait dans leur pensée une frontière effective et ces ambitieux empruntaient leur nom au fleuve : on les appelait les Danois de l'Eider. L'une après l'autre, des associations se fondaient pour envoyer en Slesvig de l'argent, des journaux, des conférenciers, et pour prêcher la sainte mission de l'unité danoise.

En Allemagne, l'agitation était la même, mais en sens contraire ; la noblesse du Holstein avait des parents ou des alliés dans tout l'empire, et qui réclamaient sa libération du joug étranger ; les partisans de la grande Allemagne prenaient la défense des « frères allemands », opprimés par les Danois ; en Holstein et même en Slesvig, un parti toujours plus nombreux réclamait la constitution des duchés en un Etat indépendant,

1. Le troisième volume de Sybel, *Die Begründung des deutschen Reichs*, expose les origines et le développement de la guerre danoise, étude magistrale, mais non sans partialité.

rattaché à la Confédération germanique ; les bourgeois des villes, les avocats et les professeurs de l'Université à Kiel, menaient une campagne d'autant plus vive qu'ils trouvaient plus de secours en Allemagne et plus d'opposition à Copenhague. Et le roi de Prusse pensait que le port de Kiel conviendrait à sa marine naissante.

Cependant Christian VIII, inquiet de cette agitation et se sentant vieillir, crut qu'il pourrait clore le débat par des formules de protocole : le 8 juillet 1846, il adressa à son peuple une lettre solennelle pour affirmer l'union héréditaire, indissoluble du Slesvig, du Holstein et du Lauenbourg avec la couronne de Danemark : la question de succession n'était réservée que pour certains districts du Holstein. Ce manifeste souleva un cri de colère parmi les populations du Sud. Leurs deux Landtage protestèrent solennellement ; des réunions publiques clamèrent les droits des duchés ; et tous les prétendants, Oldenbourg, Augustenburg, Glucksbourg, s'indignèrent ; un seul s'abstint, Christian de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg, et cela ne lui porta point malheur, car il devint roi. La Diète de Francfort, saisie de la question, sortit un instant de son apathie rhumatismale et par une résolution du 17 septembre 1846 réserva sa compétence dans l'affaire de la succession des duchés. Mais on s'en tint à des querelles de mots.

Le 20 janvier 1848, Christian VIII descendit du trône au tombeau. « Il avait semé le vent, son successeur récolta la tempête, » déclare sentencieusement Sybel ; l'Allemagne contribua pour sa bonne part à amonceler les nuages et l'électricité. Frédéric VII, son fils et successeur, débuta dans son règne par l'octroi d'une constitution libérale, qui organisait un Parlement commun à tout le royaume, bien que reconnaissant l'union indissoluble des duchés ; cette bonne

intention mécontenta tous les partis, les Danois de l'Eider qui auraient voulu une soudure intime du Slesvig au royaume, les Allemands des duchés qui voulaient se séparer du Danemark pour former un État indépendant. Quelques jours après, la Révolution de février vint surexciter les esprits déjà montés : à Copenhague, des réunions publiques réclament l'incorporation du Slesvig à la monarchie, des étudiants et des ouvriers manifestent bruyamment, et, sous la poussée de l'opinion publique, Frédéric VII appelle au ministère les chefs des Danois de l'Eider ; le 24 mars, le cabinet annonce au nom du roi que les duchés seront séparés, le Slesvig rattaché à la monarchie danoise, le Holstein doté d'institutions autonomes. Dans les duchés, l'agitation n'était pas moindre ; à Kiel, à Rendsbourg des assemblées populaires réclamaient la création d'États communs au Slesvig et au Holstein, la liberté de la presse et de réunion, l'entrée du Slesvig dans la Confédération germanique. La nouvelle des événements de Copenhague produit une explosion patriotique, un gouvernement provisoire se constitue à Kiel le 24 mars et un des prétendants, le duc Christian de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Augustenburg arrive solennellement pour en prendre la présidence.

Nous avons déjà dit ce qui en résulta[1] : les menaces de la Prusse, les premiers succès des Danois sur les insurgés, l'exécution fédérale, l'entrée de l'armée prussienne dans les duchés, les victoires de Wrangel, les armistices de Malmoë, l'intervention des puissances étrangères et la paix de Berlin. Le Slesvig, abandonné à lui-même, fut soumis sans difficulté ; mais la question du Holstein traîna encore et même s'envenima ; elle prit place dans le grand débat entre l'Autriche et

1. Voyez *supra*, t. I, p. 114, 243 et suiv ; et *La Prusse et la Révolution de 1848*, p. 162 et suiv.

la Prusse et ne fut réglée définitivement qu'à Olmütz, au détriment de la Prusse et de l'indépendance nationale. A ce moment, la révolution a pris fin, l'ordre est rétabli, — pour peu de temps.

Cependant le début avait paru aux puissances européennes si dangereux, plein de menaces pour l'avenir, qu'elles prétendirent lui donner une solution définitive. Leur illusion était grande. L'histoire de Charles VI et de sa Pragmatique Sanction ne leur avait-elle pas suffisamment appris que les pactes sur succession future sont vains et engendrent la guerre? Dès le 2 août 1850, un protocole fut signé à Londres pour garantir l'unité et l'intégrité de la monarchie danoise, en les déclarant intimement liées aux intérêts généraux de l'équilibre européen[1]. Il s'agissait de désigner le prochain monarque, car Frédéric VII était sans enfants malgré deux mariages suivis de répudiations et dont il se consolait dans une union morganatique. Et les prétendants furent invités à produire leurs parchemins : les candidats étaient nombreux, les pièces obscures; le grand-duc d'Oldenbourg se croyait non sans quelque raison chef de la famille; le prince de Glucksburg présentait d'excellents arguments; le duc d'Augustenburg affirmait ses droits, reconnus par le peuple, malgré quelques tares de mésalliance; les prétentions de la maison de Hesse n'étaient pas illégitimes; et l'empereur de Russie aurait pu exposer la situation des Holstein-Gottorp, dont il était le juste représentant. Le tzar Nicolas fut le premier à se retirer; par un protocole signé à Varsovie le 8 juin 1851, il céda ses droits au prince Christian de Glucksbourg et cet acte fut décisif pour la solution du débat; à son tour, le prince Frédéric de Hesse-Cassel, cousin du roi actuel, renonça à son

1. Himly. *Loc. cit.*, p. 251. Jansen. *Grossherzog Nic. F. Peter von Oldenburg* (1903), p. 14.

héritage en faveur de sa sœur Louise, épouse de ce même prince Christian.

Le duc d'Augustenburg se montra plus récalcitrant, parce qu'ayant plus approché du but, il avait plus à perdre et à se faire payer; il est vrai, son père avait déjà renoncé en 1786 à ses droits sur le Danemark, mais lui-même interprétait le document à sa manière; le délégué de la Prusse auprès de la Diète est chargé de négocier avec lui une nouvelle renonciation, et ce délégué, c'est Bismarck. Le débat de principe dégénère en question d'argent; Bismarck propose au duc une somme de 2 250 000 thalers, plus le paiement de 504 000 thalers de dettes, pour la cession de ses biens en Slesvig et dans l'île d'Alsen au roi de Danemark et l'engagement solennel « en son propre nom et en celui de toute sa famille, de ne rien entreprendre qui soit de nature à troubler ou à compromettre, de quelque manière que ce soit, la paix des États du roi; le duc s'engage également, en son propre nom et en celui de sa famille, à ne s'opposer jamais et dans aucune circonstance, aux résolutions que le roi pourra prendre relativement à l'ordre de succession pour tous les pays réunis actuellement sous le sceptre de Sa Majesté le roi de Danemark [1] ». Alléché par l'importance de la somme, criblé de dettes et acculé à une faillite fâcheuse pour un prétendant, le duc Christian accepte le contrat (23 avril et 30 décembre 1852) il signe la renonciation, en se rappelant qu'il a donné à son fils l'exemple du respect dû aux engagements paternels.

Entraîné par la contagion, le grand-duc d'Oldenbourg souscrit aussi certaines promesses, mais en faisant toutes

1. Note de Bismarck au duc Christian-Auguste de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Augustenburg, 31 mars 1852. *Correspondance diplomatique de M. de Bismarck*, t. I, p. 38-39.

réserves intimes[1]. Enfin le gouvernement danois consent quelques concessions : par une note adressée le 29 janvier 1852 aux Cours de Vienne et Berlin, il s'engage à n'incorporer jamais le Slesvig dans l'ensemble de la monarchie. Et ainsi, après deux années de négociations et de discussions, de notes et de dépêches, d'engagements et de promesses, le 8 mai 1852 les puissances réunies à Londres, — Angleterre, France, Autriche, Prusse, Russie, Suède et Danemark signent un protocole où elles reconnaissent le prince Christian de Glücksbourg comme successeur légitime de Frédéric VII, en déclarant que le principe de l'intégrité du Danemark est une nécessité pour l'Europe. Ce principe devient loi danoise le 31 juillet 1852 et Christian prend le titre de prince de Danemark.

Tout semblait prévu. Mais en pareille matière, les engagements ne sont rien, la bonne foi est tout ; et pour dénoncer un pacte gênant, il n'est pas difficile de lui trouver quelque tare. En 1863, on s'aperçut que la Confédération n'était point intervenue au traité de Londres, et non plus le fils du duc d'Augustenburg : cela suffisait, sans doute, pour tout remettre en question.

Malgré toutes ces déclarations pacifiques, les années qui suivirent furent un temps de révolte et de haine. Le gouvernement danois n'avait pas renoncé à incorporer les duchés, non plus que le parti de la Grande Allemagne à les réunir à l'Empire, et tous deux agirent en conséquence. Le cabinet de Copenhague épura l'administration, fit peser sur les duchés une lourde part des frais de la guerre menée contre eux, pourchassa les journaux et les clubs allemands, remplaça les professeurs et les pasteurs de langue germanique par des fonctionnaires danois. En Holstein et dans le sud du Slesvig,

1. Jansen. *Grossherzog P. von Oldenburg*, p. 15 et suiv.

les passions nationales ne désarmaient pas, soutenues par les encouragements des patriotes allemands.

Et sans cesse la question constitutionnelle était agitée : la Couronne devait, en effet, octroyer une charte qui ménageât tout ensemble les susceptibilités des sujets de l'Elbe et des Danois de l'Eider; qui conciliât les nécessités de l'unité nationale et les promesses de 1852; qui fût à la fois libérale et conservatrice, respectueuse du passé, conforme au présent, soucieuse de l'avenir; la chose n'était pas facile. Une première tentative, en 1854, fut assez heureuse, mais échoua devant les cris de colère du Parlement danois; le 2 octobre 1855, parut un nouveau texte qui contentait les patriotes de Copenhague, mais irrita les sujets des duchés, car il leur sembla de tendance unitaire; après nombre de tergiversations et de consultations, poussés par Bismarck[1], les députés du Holstein, ceux d'une partie du Slesvig, les États de Lauenbourg saisirent la Diète d'une protestation contre cette constitution inconstitutionnelle. La Diète en délibéra copieusement, et après beaucoup de notes et de mémoires, de dépêches et de conversations, le 11 février 1858, elle déclara que la charte de 1856 n'était pas conforme aux engagements pris par le Danemark en 1852. Le gouvernement de Copenhague tenta de répondre par un refus poli, mais la Diète parla d'exécution fédérale; le roi Frédéric n'avait nul désir d'opposer la force à la force ; il céda et, par une patente du 6 novembre 1858, il abrogea la malencontreuse constitution. Tel était le résultat de dix années de négociations et l'on pouvait dès lors prévoir que le Danemark et l'Allemagne ne s'entendraient jamais[2].

1. Voyez supra, t. I, p. 439 et suiv., en rectifiant l'erreur d'impression dans la date du 2 octobre 1855.

2. Mémor (duc de Gramont). *L'Allemagne Nouvelle*, p. 70.

Les années se succédèrent apportant chacune son contingent de notes et de mémorandums; en 1862, l'Angleterre qui avait quelque sympathie pour le Danemark, faillit intervenir; le ministre du Foreign Office, lord John Russell, envoya le 24 septembre 1862 un projet de transaction où il engageait le Danemark à faire les concessions nécessaires et les puissances à s'abstenir d'une intervention perpétuelle. L'émotion fut vive, en Danemark, en Allemagne et en Europe. L'honnête intention de lord John Russell fut méconnue : M. Hall, ministre très danois du Danemark, repoussa le projet anglais; le parti allemand s'en indigna, comme d'une offense ; la France refusa de suivre sa voisine ; Bismarck, qui arrivait au pouvoir, resta sur une prudente réserve.

Cependant la population danoise était irritée de cette perpétuelle intervention des puissances allemandes dans ses affaires intérieures, et elle manifestait son mécontentement sur un mode toujours plus vif. Le 28 mars 1863, une importante assemblée réunie au Casino de Copenhague réclama la séparation administrative du Slesvig et du Holstein, l'entrée du premier dans la monarchie danoise et l'autonomie du second. Le gouvernement crut à l'impuissance de la Diète, à l'apathie de la Prusse absorbée dans son conflit intérieur, à l'inaction de l'Autriche trop éloignée et trop désintéressée pour intervenir, à l'indifférence bienveillante des puissances étrangères, et se décida à brusquer la solution. Par une patente du 30 mars, Frédéric VII donna le coup de hache entre les provinces-sœurs; le Holstein et Lauenbourg recevaient une indépendance si complète que leurs États pouvaient voter des lois inapplicables au reste de la monarchie; elles étaient dotées d'une armée spéciale; c'était l'autonomie imposée. Il n'était pas question du Slesvig : ce duché devait rentrer dans l'ensemble

du royaume et le roi s'en expliqua formellement à la rentrée du Rigsraad danois, au mois d'avril [1].

Cet acte déchaîna la tempête en Allemagne. Dans un véhément manifeste, le *Nationalverein* dénonça cette violation du droit des gens et en rendit responsable le gouvernement prussien qui l'avait rendu possible par sa politique anti-allemande. M. Twesten interpella le ministère à la Chambre prussienne, et Bismarck déclara que « le gouvernement danois avait transgressé directement par son ordonnance du 30 mars les engagements pris par lui en 1851 et 1852 ». Il ajouta que « l'Autriche et la Prusse avaient déjà commencé leurs démarches communes à Copenhague [2] ». Les cabinets de Vienne et de Berlin avaient protesté, l'un le 13 avril, l'autre le 15, contre le manifeste qu'ils déclaraient illégal et contraire aux traités. Mais le gouvernement danois était décidé à écarter tout essai d'intimidation et déclara qu'il persistait dans sa résolution. La Diète fut saisie de la question ; le délégué du Hanovre demanda une intervention énergique et le grand-duc d'Oldenbourg déclara avec simplicité que le Danemark ayant manqué à ses engagements de 1852, le traité de Londres était abrogé : l'oreille du candidat perçait sous la couronne ducale du confédéré germanique. Bismarck lui-même trouva la proposition si hardie qu'il engagea le duc à y renoncer [3]. Le 9 juillet, la Diète invita le gouvernement danois à retirer la patente du 30 mars dans un délai de six semaines, et prit des dispositions militaires qui préparaient l'exécution fédérale.

Cependant les puissances signataires du traité de Londres s'agitaient : le roi de Suède rendait visite à Frédéric VII et

1. Allen. *Histoire de Danemark*, p. 382.

2. Bismarck à la Chambre des députés, 17 avril 1863. *Discours*, t. I, p. 76 à 78.

3. Bismarck au grand duc d'Oldenbourg, 7 juin 1863. Sybel. *Die Begründung*, t. III, p. 123.

permettait de croire à une ligue des trois États de la Baltique; Palmerston, premier lord de la Trésorerie, déclarait en plein Parlement que la Confédération germanique pouvait surveiller le Holstein, mais n'avait pas plus de droit en Slesvig qu'au Maroc ou en Espagne, et lord John Russell affirmait à l'ambassadeur prussien, Rechberg, qu'il entendait « encourager » les Danois. En Allemagne, l'attention était distraite par le Congrès des Princes. Le cabinet de Copenhague se crut soutenu, et le 26 août il répondit aux injonctions de la Diète en refusant d'abroger la patente du 30 mars. A l'ouverture du Rigsraad, le roi Frédéric VII déclara fièrement : « Ce n'est point le droit fédéral de nos territoires allemands qui est en jeu, mais bien l'indépendance de nos États danois. Or cette indépendance, nous sommes fermement résolus à la maintenir contre toute attaque, et nous sommes convaincus que nous ne serons pas seuls dans cette défense[1]. » Et le 28 septembre, il déposa un projet de constitution qui devait avoir force de loi pour tout le royaume, Slesvig compris.

La réponse de la Diète fut prompte. Le 1er octobre elle décréta l'exécution fédérale, décida que les Cours de Hanovre et de Saxe enverraient chacune un commissaire civil et 3 000 hommes dans les duchés de Holstein et de Lauenbourg et que la Prusse et l'Autriche tiendraient prêtes les réserves nécessaires en cas de besoin.

Un moment de suspens se produisit, comme à l'instant où deux lutteurs se guettent, prêts à se précipiter l'un sur l'autre. Pendant ce court arrêt, quelqu'un accepta d'intervenir, et, à la surprise générale, ce fut Bismarck. Il craignait que l'étincelle de l'exécution fédérale fît jaillir un incendie général en Europe ; il savait que les relations étaient tendues entre la

1. Sur l'attitude du Danemark à ce moment. Vilbort. *L'œuvre de M. de Bismarck* (1869), p. 54 et suiv.

Russie et la France à propos des affaires polonaises; la guerre pouvait en résulter, la situation de la Prusse serait difficile; en bons termes déjà avec la Russie et la France, il lui importait de traiter amicalement avec l'Angleterre, et le meilleur moyen d'améliorer ses relations avec la Cour de Londres était de montrer quelque condescendance envers le peuple danois. Au commencement d'octobre, de deux côtés, on demanda au puissant ministre d'intervenir; un homme d'Etat danois, beau-frère du prince héritier, le baron Blixen, et l'ambassadeur d'Angleterre, sir Andrew Buchanan, le prièrent en même temps d'arrêter l'exécution prochaine; Bismarck leur répondit très affectueusement qu'il acceptait de l'essayer mais il posait une condition préalable, le retrait de la patente danoise du 30 mars. Le malin diplomate connaissait la situation politique à Copenhague, il savait que le roi était trop engagé pour revenir sur ses promesses; lui-même se donnait sans danger le rôle de médiateur.

Dès lors, les événements se brusquèrent. Le 29 octobre, le roi Frédéric VII répondit à la Confédération « qu'elle n'obtiendrait jamais ce qu'elle cherchait par une exécution fédérale dans les duchés de Holstein et de Lauenbourg ». Le 13 novembre 1863, le Rigsraad vota le projet de constitution qui englobait le Slesvig dans la monarchie. Mais Frédéric VII n'eut pas le temps de le promulguer[1]. Pris d'un brusque refroidissement, il mourait en son château de Glücksbourg le 15 novembre. Son oncle Ferdinand était décédé depuis quelques mois. La lignée royale d'Oldenbourg était éteinte.

1. On a souvent affirmé que Frédéric VII, sur son lit de mort avait refusé de promulguer la nouvelle constitution, laissant ce soin à son successeur. Cf. Sybel. *Loc., cit.*, t. III, p. 142, Friedjung, *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. I, p. 68. Cette légende a été réfutée de façon catégorique par Jansen et Samwer, *Schleswig-Holsteins Befreiung* (1897), p. 108. La maladie du roi fut si courte, qu'aucun ministre n'eut le temps de lui parler.

La couronne passait à Christian de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg.

§ II

Un coup de tonnerre, tel fut en Danemark le choc produit par ce tragique événement. La lutte politique, les provocations d'Allemagne, la guerre prochaine avaient déjà surexcité l'opinion publique ; à cette nouvelle complication, une poussée se produisit, imposante, telle que nul roi ne pouvait y résister. Lorsque le prince Christian se présenta au balcon du château royal aux acclamations de la foule, il fut enlevé dans l'allure générale, comme un fétu de paille au grand vent du destin.

Christian IX était un homme de bon sens, d'esprit clair et de jugement droit ; il avait vécu jusqu'alors dans la réserve, en bon père de famille qui « place avantageusement » ses enfants ; on lui prête ce mot mélancolique, qui le dépeint exactement et qui lui aurait échappé à l'heure de son avènement au trône : « Les jours de mon bonheur sont passés. » Il n'était pas partisan de la nouvelle constitution ; il en prévoyait les dangers. Les ambassadeurs de Prusse, d'Autriche, de Russie, accourus auprès de lui, l'engageaient à en refuser, à en retarder tout au moins la promulgation. Il ne le pouvait. Son refus eût entraîné sa chute. Son premier ministre, Hall, l'en avertit : « Sire, si vous ne signez pas, je ne puis répondre de votre vie et de la vie de votre famille. » Ses proches l'engagèrent à se soumettre. Le 18 novembre, il promulgua la constitution. C'était la guerre.

Dès le 16 novembre, les prétendants s'étaient agités pour lui arracher les duchés. Les plus remuants furent les princes d'Augustenburg. Le duc ne pouvait revendiquer lui-même

une succession à laquelle il avait renoncé contre deniers sonnants et trébuchants. Il pensa néanmoins qu'un droit royal est incessible, étant de nature divine, et qu'il pouvait donner à son fils ce qu'il avait déjà vendu à bon prix. Dans une proclamation, d'autant plus digne en la forme, qu'elle était plus équivoque au fond, il annonçait qu'à cause du petit nombre d'années qui lui restaient à vivre, il se retirait de la vie publique et cédait ses droits d'héritier sur le Slesvig et le Holstein à son fils [1].

Frédéric, prince d'Augustenburg et se disant « duc de Slesvig-Holstein », était un homme de trente-quatre ans, d'élégante allure, aimable, plaisant, d'intelligence moyenne, et d'une parfaite inexpérience. Son père, ses amis, quelques insurgés de 1848, réfugiés en Allemagne, lui avaient affirmé qu'il régnerait en Slesvig et Holstein ; il les avait crus avec quelque naïveté. On lui avait expliqué sa généalogie, qui, malgré quelques tares de mésalliance, primait toute autre ; on lui avait constitué une théorie de droit international : n'ayant point participé à la renonciation paternelle, il n'était point lié par elle [2] ; c'était là d'ailleurs un principe de famille qui avait déjà servi à son père. Il venait souvent à Gotha, auprès du bon duc Ernest, son meilleur champion, conseillé par Samwer et Francke, patriotes du Holstein, entrés au service de la Saxe-Cobourg ; et il attendait l'événement fatal. Il reçut l'abdication de son père avec reconnaissance : elle doublait son droit, et il rédigea le même jour une proclamation à ses féaux sujets ; en termes suffisamment pompeux, il leur annonçait son avènement. « Vous avez jusqu'ici souffert mainte injustice », ajoutait-il par manière de compassion et il leur promettait un régime de délices. « Votre pays est occupé par les troupes

1. Martens. *Nouveau recueil général des traités*, t. XVII, 2e partie. p. 340.
2. Samwer et Jansen. *Schleswig-Holsteins Befreiung*, p. 108.

ennemies, continuait-il, vous n'avez pas d'armes, et je ne puis répondre maintenant à la force par la force. » Mais il brodait des variations sur l'air célèbre : « En mon bon droit, j'ai confiance ; » et il étendait son bon droit jusqu'au Lauenbourg, dont il était sans hésitation l'héritier, puisque le nom de ce duché figurait dans la série de ses propres noms [1].

Ayant lancé ce manifeste, — première et utile base d'opérations, — le nouveau duc se préoccupa de constituer son ministère [2]. Samwer fut chargé des Affaires étrangères, et Francke des Finances ; mais pour délibérer utilement, il faut trois personnes : un ancien officier danois, révolté de 1848 et pour l'heure maître de pension à Hambourg, du Plat, reçut la direction des affaires militaires. Ainsi appuyé, le « duc » annonça aux souverains d'Europe son avènement par des lettres fort protocolaires. Bernhardi, accouru de Berlin, lui rédigea l'épître à Napoléon III. Par un hasard heureux, elle portait la date du 2 décembre. Elle était séduisante, flatteuse et subtile [3] ; elle rappelait à l'empereur qu' « il avait eu à lutter contre un sort hostile », qu'il avait « des vues élevées et des sentiments généreux » et qu' « il n'avait jamais été indifférent à la voix des opprimés ». Le nouveau duc invitait donc le puissant monarque à « tourner son regard pénétrant vers les duchés, à rendre justice aux intérêts des nationalités », et à leur accorder « le puissant appui du suffrage de la France ». C'était le plaidoyer pour les nationalités ; il fallait à Vienne, tout au contraire, invoquer les droits des souverains, et menacer de la Révolution ; le bon duc Ernest envoya auprès de l'empereur un de ses diplomates, M. de Löwenfels, pour exposer les droits

1. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 164. Martens. *Loc. cit.*, p. 348.

2. Duc Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 371.

3. Le duc Frédéric de Schleswig-Holstein à Napoléon III, 2 décembre 1863. Bernhardi. *Aus meinem Leben*, t. V, p. 189 et suiv.

du duc Frédéric, qui manquait encore de chambellans ; à Berlin, enfin, il était nécessaire de relever les deux arguments, nationalité et conservatisme, et comme c'était la plaidoirie la plus importante, le prince d'Austenburg s'y rendit en personne.

Le 11 novembre, le petit Poucet fut reçu par l'Ogre ; Bismarck le prit dans sa manière « bon enfant » ; il ne voulait encore s'engager d'aucun côté. Il affirma au prince toute sa sympathie, il lui avoua qu'à sa place il agirait de même. Mais quand Frédéric voulut obtenir quelque promesse, l'autre se déroba ; il lui déclara que la Prusse était liée par le traité de Londres, qu'elle ne pouvait partir en guerre en violation de cet engagement, et qu'elle voterait à Francfort pour la reconnaissance de Christian IX, mais « tièdement, à contre-cœur [1] ». Cela n'était guère encourageant et le jeune prince retourna à Gotha espérant d'autres et meilleures réponses.

A ce moment chacun, peuple ou homme d'État, prenait position.

Les intéressés eux-mêmes, habitants des duchés, étaient partagés. Le Slesvig était profondément attaché au Danemark et n'avait nul désir d'en être séparé ; le prétendant Augustenburg y était peu connu, le nouveau roi était populaire et l'on espérait qu'il parviendrait à réconcilier les divers partis du royaume. En Holstein, au contraire, l'agitation était vive ; la population, allemande de race et de langue, se prononçait en grande majorité pour son incorporation à l'empire sous la direction d'un duc indépendant. Depuis quelque temps, d'ailleurs, le prince d'Augustenburg et ses amis avaient habilement travaillé l'opinion publique ; la mort de Frédéric VII avait accru le mouvement séparatiste ; les membres des États, réunis à Kiel, faisaient appel à Frédéric d'Augustenburg ; des

1. D'après une note du prince Frédéric d'Augustenburg. Jansen et Samwer. *Loc. cit.*, p. 116 et 686.

fonctionnaires refusaient de prêter serment à Christian IX; des réunions publiques étaient dissoutes par la police; « on se croirait sur un volcan, » disait un contemporain.

La Russie n'était plus entièrement absorbée dans sa lutte intestine, et s'intéressait de nouveau aux choses d'Europe. Elle n'était pas complètement étrangère à la question du Danemark, à raison des droits des Romanoff dans l'héritage des Holstein-Gottorp; Nicolas y avait renoncé en 1851, mais son successeur pouvait tout au moins montrer quelque curiosité pour l'issue du procès. Le gouvernement de Pétersbourg était pris entre deux sentiments contradictoires; ennemi de toute révolution, respectueux des traités et des droits acquis, il ne pouvait que reconnaître la légitimité de Christian IX, tout en l'invitant à la prudence. A Copenhague, l'envoyé russe engageait le cabinet danois à retirer la constitution unitaire, et, à Berlin, Oubril proférait ces paroles solennelles: « Prenez garde! Ne touchez pas au protocole de Londres! » Mais, d'autre part, le gouvernement russe était tenu à quelque reconnaissance envers la Prusse, qui lui avait prêté appui lors de l'insurrection polonaise, au lieu de se joindre à la troupe des revêches professeurs de morale politique; la convention Alvensleben valait bien la neutralité, et le cabinet de Pétersbourg était résolu à s'y maintenir, tout en murmurant déjà le mot de « médiation ».

En Angleterre, l'opinion publique manifestait en faveur du Danemark. A la vérité le prince d'Augustenburg comptait quelques sympathies à la Cour, où il avait des parents; le prince Frédéric-Guillaume de Prusse, gendre de la reine, était son ami d'enfance et s'était montré son défenseur; Victoria elle-même ne lui était pas hostile. Mais ce n'étaient là que des avis d'exception. Dans son ensemble, le public était chaudement favorable au Danemark et son représentant

attitré, le *Times*, partait en guerre pour le roi Christian IX. Aux Communes, la grande majorité était danoise ; le ministère, dont la situation était faible, devait tenir compte de cette opinion parlementaire, et suivre sa majorité pour vivre ; lord John Russell se laissait entraîner avec scepticisme et lord Palmerston avec fanfaronnades. Les tories, plus spécialement, étaient « fanatiques[1] » pour le Danemark par dévotion à la princesse de Galles, fille du roi Christian, et qui avait attiré tous les cœurs par son charme exquis et son aristocrate simplicité ; lord Derby, chef de l'opposition, reprochait au gouvernement sa mollesse à défendre le Danemark[2]. Il était donc certain que le gouvernement se tiendrait sur la base des traités, et plus spécialement du protocole de Londres.

Parmi les petits États, on connaissait d'avance l'opinion de la Suède, favorable au Danemark, et de l'Italie, partisan naturel des nationalités et sympathique aux revendications du Slesvig-Holstein, par souvenir de la Vénétie.

« Que fera Napoléon », c'était la question unanime[3]. Napoléon était mécontent de l'Angleterre, et cela lui servait de principe politique. Dans la question polonaise, il avait été abandonné par le cabinet de Londres, et il avait dû rentrer au magasin les foudres qu'il avait maladroitement brandies, incapable de les jeter tout seul. A ce moment même, novembre 1863, il avait lancé à l'improviste son projet de congrès, que le gouvernement anglais avait accueilli froidement et même avec persiflage. Il sentait décroître son influence : le royaume d'Italie s'émancipait, l'expédition du Mexique se prolongeait, ruineuse. Il était décidé à ne plus risquer de

1. Bernstorff à Bernhardi, 30 décembre 1863. Bernhardi. *Loc. cit.*, p. 273.
2. Malmesbury. *Mémoires d'un ancien Ministre*, traduction M. A. B., p. 338.
3. Abeken. *Ein schlichtes Leben*, p. 291.

nouvelles aventures sans alliance. Il rêvait une entente avec la Prusse, qu'il ne voulait pas mécontenter en intervenant dans ses démêlés avec le Danemark.

L'empereur restait donc sur la réserve. A Copenhague, il recommandait « de remplir les engagements que le cabinet danois avait contractés en 1852 envers l'Allemagne », et il invitait son envoyé extraordinaire, chargé de complimenter le roi Christian, — cet envoyé était le général Fleury, — à renouveler ces recommandations[1]. A l'ambassadeur prussien, Goltz, il déclarait qu' « il ne voulait pas prendre parti[2] » ; mais il parlait à nouveau d'alliance possible avec la Prusse, à la grande colère du roi Guillaume, qui n'en voulait à aucun prix. Napoléon était moins réservé dans sa réponse au prince d'Augustenburg ; il traitait ce prétendant de « mon cousin », et ajoutait en termes encourageants[3] : « Je ne trouve rien de plus honorable que d'être le représentant d'une cause qui s'appuie sur l'indépendance et la nationalité d'un peuple, et, à ce titre, vous pouvez compter sur ma sympathie, car je serai toujours conséquent dans ma conduite. Si j'ai combattu pour l'indépendance italienne, si j'ai élevé la voix pour la nationalité polonaise, je ne puis pas, en Allemagne, avoir d'autres sentiments, ni obéir à d'autres principes. » Il s'excusait sur le traité de Londres de ne point agir et il engageait le prince Frédéric à soumettre ses droits à l'examen de la Diète et des puissances signataires de la Convention de 1852, pour « qu'ainsi le sentiment national qui se

1. Drouyn de Lhuys aux agents diplomatiques de l'Empereur, 23 novembre 1863 ; au général Fleury, 9 décembre 1863. *Documents diplomatiques*, (*Livre jaune*), 1864, p. 3 à 5.

2. Entretien de Napoléon et de Goltz à Compiègne, 24 novembre 1863. Sybel. *Loc. cit.*, p. 168.

3. Napoléon III au prince d'Augustenburg, 10 décembre 1863. Duc de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 378.

prononce si énergiquement en Allemagne puisse recevoir d'un commun accord une satisfaction légitime ». Ce n'était pas une promesse, mais non plus une rebuffade. En dernière analyse, il revenait à son remède favori, et proposait un Congrès restreint, dont l'Angleterre serait exclue : chose impossible, constatait le roi Guillaume[1], car on ne pouvait interpréter le traité de Londres sans l'Angleterre.

Le gouvernement autrichien était dans un profond embarras qui tenait à sa propre désunion. Schmerling et même François-Joseph auraient volontiers fait quelques concessions au parti national, par crainte surtout que la Prusse prît le monopole du patriotisme allemand. Rechberg tenait étroitement au principe des traités par peur de la révolution et même de toute évolution. L'opinion libérale parut d'abord l'emporter. Durant l'automne de 1863, les ministres autrichiens accentuèrent leur langage envers le gouvernement danois, et s'approprièrent même certaines formules hautaines ou amères tout à fait inaccoutumées dans leurs bouches[2]. Lorsque l'amiral d'Irminger arriva pour notifier au gouvernement impérial l'avènement du roi Christian, il reçut un froid accueil au ministère des Affaires étrangères ; il attendit en vain une audience de l'empereur, et, ne l'ayant pas obtenue, s'en plaignit âcrement et partit en déclarant « qu'il ne remettrait jamais les pieds à Vienne[3] ». Effrayé de son impertinence, le cabinet de Vienne essaya de l'atténuer, et son attitude politique en reçut quelque indécision ; comme deux forces qui divergent et se contrarient, les deux tendances de la Cour autrichienne aboutissaient

1. Bismarck à Guillaume, 10 décembre 1863, et annotation du roi. *Kaiser Wilhelm I und Bismarck. Anhang zu den Gedanken und Erinnerungen von Otto Fürst von Bismarck*, t. I, p. 92.

2. Voyez la correspondance inédite du duc de Gramont, citée par De La Gorce, *Histoire du Second Empire*, t. IV, p. 491 et suiv.

3. Memor (duc de Gramont). *L'Allemagne nouvelle*, p. 86.

à une allure hésitante et oscillante ; finalement l'Autriche suivit la Prusse de façon presque servile, préoccupée de ne point se laisser devancer par sa rivale, soucieuse de ne pas se compromettre ; après une rivalité de longue date, les deux puissances s'allièrent jusqu'à guerroyer de concert [1], mais tout à l'initiative et à l'avantage du gouvernement prussien.

En Allemagne, le mouvement national, né en 1859 et jamais calmé, ne pouvait que recevoir un nouvel élan de l'agitation du Holstein ; l'opinion publique se prononçait pour une intervention énergique dans les duchés, et réclamait la « libération » des frères allemands. Dans les universités, les docteurs professaient l'unité de la race germanique, et tous, Sybel, Mommsen, Virchow, traitaient de sacrilège le traité qui rattachait les duchés au Danemark. Ils se ralliaient à la thèse des Augustenburg et plusieurs facultés de droit émettaient des consultations savamment motivées pour appuyer les prétentions du prince Frédéric. Les libéraux s'agitaient ; Biedermann tenait à Weimar des conciliabules avec ses amis [2] ; à Leipzig, se constituait un comité « Schleswig-Holstein », qui trouvait partout des imitateurs ; les conservateurs étaient entraînés dans le mouvement général et s'unissaient aux démocrates par enthousiasme national ; les délégués des divers comités « Schleswig-Holstein » se réunissaient à Francfort en petit Parlement, venus de tous les partis et de toutes les régions de l'Allemagne. Le *Nationalverein* lançait une proclamation au peuple allemand et envoyait une députation au « duc » Frédéric pour le reconnaître comme souverain des duchés ; sa délégation du Holstein, dirigée par M. de Bennigsen, faisait appel aux associations de tir et de gymnastique [3], pour

1. Friedjung. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. I, p. 71.
2. Biedermann. *Mein Leben und ein Stück Zeitgeschichte*, t. II. p. 221.
3. Duc de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 381. Comte de Reiset. *Mes Souvenirs*, t. III, p. 319 et suiv.

constituer une armée prête à marcher contre le Danemark.

Plusieurs princes suivaient ce flot patriotique. Le roi de Saxe, longtemps inféodé à l'Autriche et au parti réactionnaire, brûlait d'une ardeur pangermanique : il recevait une délégation du Holstein et son peuple lui donnait une sérénade de reconnaissance nationale[1] ; M. de Beust prenait une « attitude décidée » et parlait des « justes plaintes » des duchés[2]. Le duc de Cobourg, premier partisan du prince d'Augustenburg, faisait des élèves parmi les petits princes : le duc de Brunswick reconnaissait l'avènement de Frédéric de Slesvig-Holstein ; le grand-duc de Bade, habituel satellite de son beau-père le roi de Prusse, abandonnait toute réserve, reconnaissait le duc et chargeait son propre délégué à Francfort, R. de Mohl, de représenter le nouveau souverain auprès de la Diète[3].

A la Cour de Berlin, le parti libéral était tout acquis au prince d'Augustenburg. Bernhardi devenait un de ses conseillers les plus zélés et se rendait en Angleterre pour y prêcher sa cause[4]. Duncker trouvait, avec le prince de Hohenzollern, la mort du roi Frédéric VII « une chance inespérée pour la Prusse, si elle voulait la saisir courageusement[5] ». Le prince royal, qui était alors à Windsor en séjour, presque en exil, était un « cher ami du duc Frédéric, en faveur de qui il rompait journellement des lances[6] ». Il pestait contre Bismarck, dont il prévoyait l'opposition et il revint à Berlin pour le com-

1. Biedermann. *Loc. cit.*, p. 222.

2. Comte de Beust. *Mémoires*, t. I, p. 241-242.

3. R. von Mohl, *Lebenserinnerungen*, t. II, p. 254 et suiv.

4. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. V, *Der Streit um die Elbherzogthüme*, p. 175 et suiv., 261 et suiv.

5. Le prince de Hohenzollern à Duncker, 19 novembre 1863. R. Haym. *Das Leben Max Danckers*, p. 320.

6. Le prince Frédéric-Guillaume à Duncker, 8 décembre 1863. Haym. *Loc. cit.*, p. 323-324.

battre[1]. Parmi les conservateurs, beaucoup étaient favorables au prince d'Augustenburg et Vincke écrivait au roi pour contester les droits du Danemark sur les duchés[2]. Les militaires demandaient la guerre, par penchant professionnel. « Je suis général de division et je n'ai pas encore vu le feu », déclarait avec indignation le général de Manteuffel[3]. Roon n'était pas moins belliqueux. Les droits de l'Allemagne doivent être garantis, affirmait-il à Bernhardi ; mais, quand celui-ci lui parlait de son candidat, il rétorquait : « La légitimité du prince d'Augustenburg ne m'est pas si claire ! » Et il terminait par cette phrase lapidaire, qui résumait son programme de politique étrangère : « La question est surtout une question de force, non une question de droit[4]. » C'était la formule attribuée par Schwerin à Bismarck[5] : « La force prime le droit. »

Les diplomates étaient aussi montés, mais plus favorables au prince d'Augustenburg. Keudell, conseiller aux Affaires étrangères, humble adorateur de Bismarck, se risquait à envoyer à son dieu un mémoire où il l'engageait à « se mettre à la tête du puissant mouvement des esprits en Allemagne, en défendant les droits du duc d'Augustenburg, pour délivrer les duchés du joug danois[6] » ; pour toute réponse, il reçut une verte réprimande. « Toute la section politique est favorable à Augustenburg ; cela ne me dérange pas ; je ne me suis pas fourré dans cette grosse affaire comme un sous-lieutenant », criait le grand homme dans son courroux. Goltz, ministre à Paris,

1. M. Philippson, *Das Leben Kaiser Friedrichs, III*, p. 132.

2. Jansen et Samwer. *Schleswig-Holsteins Befreiung*, p. 117.

3. Général Fleury. *Souvenirs*, t. II, p. 286.

4. Roon à Bernhardi, 23 novembre 1863. « Die Frage ist überhaupt eine Frage der Macht, nicht eine Frage des Rechts. » Bernhardi. *Loc. cit.*, p. 163.

5. Voyez *supra*, p. 102.

6. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 123.

s'était permis d'écrire que le traité de Londres était « le legs le plus ignominieux du ministère Manteuffel[1] », et dans un rapport immédiat il avait engagé le roi à la guerre nationale. Bismarck lui envoie une lettre vibrante de colère, lui contestant le droit de critiquer les actes de son chef[2]. « Vous m'avez déclaré la guerre politiquement, gronde-t-il, vous avez avoué sans trop d'ambages le dessein de combattre, par conséquent d'écarter le ministère actuel et sa politique. » Goltz répond sur le même ton, et se plaint amèrement du *terrorisme* exercé par Bismarck sur ses agents[3]. Sydow à Francfort, Bernstorff à Londres, Schleinitz, ministre de la maison du roi, pensent et agissent de même en faveur d'Augustenburg; Bismarck s'indigne de leurs « menées » et menace tout net le roi de sa démission[4].

Guillaume était en effet sous l'influence de cette poussée irrésistible; peuple et diplomates, soldats et bourgeois, tous voulaient partir en guerre pour le prince d'Augustenburg, et, à son insu peut-être, le monarque était entraîné. Lui-même avait quelque sympathie pour le prince; dans l'intimité il reconnaissait que « sa prétention n'était pas sans fondement[5] »; il l'avait reçu avec bienveillance le 19 novembre, et, tout en se refusant à aucun engagement, il avait déclaré que si le roi de Danemark promulguait la constitution unitaire, « ce serait quelque chose d'autre[6] ». Or, Christian avait signé

1. Goltz à Bismarck, 22 décembre 1863. *Bismarck Jahrbuch*, t. V, p. 231-232.

2. Bismarck à Goltz, 24 décembre 1863. *Bismarck Jahrbuch*, t. V, p. 232 et suiv. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p 2 et suiv.

3. Goltz à Bismarck, fin décembre 1863, *Bismarck Jahrbuch*, t. V, p. 238 et suiv.

4. Bismarck à Guillaume, 1er décembre 1863. *Kaiser Wilhelm I und Bismarck, loc. cit.*, p. 85-86.

5. Philippson, d'après des documents inédits. *Das Leben Kaiser Friedrichs III*, p. 130.

6. Geffken à Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. V, p. 157.

cette constitution et le prince royal, la reine Augusta poussaient le roi Guillaume à relever cet outrage. Il n'avait donc pas accordé audience à l'amiral d'Irminger, envoyé extraordinaire du Danemark. Guillaume était soldat de tempérament, il croyait à la guerre comme au jugement de Dieu ; dès la fin de novembre, il pensait à soumettre le différend à l'arrêt des batailles, et il hâtait ses préparatifs militaires [1].

Ainsi de la Baltique au Rhin, des Alpes bavaroises à la mer du Nord, l'Allemagne n'était qu'un cœur et qu'une volonté.

Seul, Bismarck différait.

Depuis longtemps, il savait que la guerre déciderait du sort de l'Allemagne, que la force écraserait les droits gênants. En décembre 1862, il avait écrit à un ami : « Il est certain que toute la question danoise ne pourra recevoir que de la guerre la solution désirée par nous. L'occasion de cette guerre se trouvera au moment qui nous paraîtra favorable [2]. » Or la prétention du prince d'Augustenburg ne lui semblait pas digne d'ébranler les armées de la Prusse. Il était guidé, comme il le fut toujours, non par une idée maîtresse, mais par un ensemble de pensées et de projets, qui s'enchevêtraient et se liaient dans ce puissant cerveau. Il ne lui plaisait pas de former un nouveau duché dans l'Allemagne en trente-six morceaux ; son expérience de Francfort lui avait appris ce qu'il adviendrait de cet état supplémentaire [3] ; il se joindrait aux petites monarchies qui sauvegardaient leur existence en se portant alternativement vers l'Autriche ou la Prusse, suivant que l'une ou l'autre menaçait leur indépendance ; éloigné de Vienne, le duc de Schleswig-Holstein

1. Guillaume à Bismarck, 26 novembre 1863. *Kaiser Wilhelm I und Bismarck*, p. 83.

2. Bismarck à Scheel-Plessen, 22 décembre 1862. *Bismarckbriefe*, p. 365.

3. Unruh. *Erinnerungen*, p. 233-234.

n'aurait rien à craindre du gouvernement autrichien ; il redouterait, au contraire, de devenir un modeste satellite de la cour berlinoise, et cette crainte le rendrait forcément hostile à son puissant voisin ; par nécessité politique, le duc serait antiprussien, et la Prusse n'avait pas à sacrifier les os d'un grenadier poméranien pour se donner un nouvel adversaire.

Il était mieux : le prince d'Augustenburg était déjà un adversaire ; il avait pour amis tous les ennemis de Bismarck ; à la Cour même de Berlin, il était le protégé du prince royal et du parti libéral que le ministre combattait avec acharnement au château et au Parlement ; en Allemagne, il était soutenu par tous les petits princes remuants et ambitieux, indociles au joug prussien ; le *Nationalverein* menait campagne en sa faveur. S'il parvenait au trône, il serait le prisonnier de ces alliés compromettants ; le duché de Schleswig-Holstein deviendrait un foyer de libéralisme, de presse moderne, de propagande révolutionnaire. Ce serait un second Gotha, dans l'esprit du duc Ernest. Pour aboutir à un pareil résultat, il valait mieux s'abstenir.

D'ailleurs, une solution s'offrait, préférable à toute autre, l'annexion des duchés à la Prusse. Bismarck n'a été un bon allemand que lorsqu'il eut fait l'Allemagne ; pour l'heure il était prussien avant tout. Il n'éprouvait pas le besoin d'agrandir l'Allemagne, état vague et toujours en mal du lendemain, alors qu'il était fort simple d'arrondir la Prusse, puissance forte et sûre de l'avenir. Il considéra que ces duchés, revendiqués par tant de prétendants, n'étaient en réalité à personne, biens sans maître, et que la Prusse était en droit de les convoiter. Ce fut sa pensée de la première heure et il s'appliqua à la réaliser avec la persévérance obstinée du bon chasseur qui suit sa proie. Les difficultés étaient grandes pour la traquer, mais elles étaient pour lui plaire,

car il aimait les chasses où l'on n'avance qu'avec péril, pas à pas. « Je fais, disait-il à son ami Wagener, la politique étrangère comme jadis la chasse à la bécasse et n'avance un pied que si j'ai trouvé une butte où me poser solidement et sûrement [1]. »

Isolé, critiqué, combattu de tous, il ne peut que reconnaître les droits consacrés par le protocole de Londres, et, suivant l'expression des diplomates d'ancien style, se poser sur la base des traités. Mais ce n'est là qu'une attitude de façade et d'attente ; pour en sortir, il est nécessaire d'avoir des alliés ; déjà la Russie est sympathique par reconnaissance ; Napoléon est endormi dans ses rêves chimériques, et c'est beaucoup, car « on ne peut prendre aucune décision sans savoir ce que pense l'homme des Tuileries [2] ». Ces neutralités bienveillantes ne suffisent pas ; il faut un complice destiné à devenir dupe. L'Autriche en jouera le rôle, et, dès le 24 novembre, Bismarck jette avec l'ambassadeur Karolyi les bases d'un accord sur la question des duchés : les deux grandes puissances réclameront de la Diète la prompte exécution fédérale dans le Holstein ; cette mesure suppose la reconnaissance du roi Christian comme possesseur légitime des duchés ; elle est donc hostile à la prétention des Augustenburg ; surtout elle dissimule la pensée véritable du gouvernement prussien et lie à son action le cabinet de Vienne. Rechberg, sans défiance, accepte la proposition ; n'est-il pas avec son collègue de Berlin « comme le doigt et la main [3] ». Ainsi se noue entre les deux États une alliance où la Prusse jouera le rôle actif ; elle permettra à Bismarck d'arracher les duchés au Danemark, sans les donner

1. Wagener. *Erlebtes*, t. II, p. 33.

2. Roon à Bernhardi, 23 novembre 1863. *Loc. cit.*, p. 164.

3. Bismarck à Keudell, 31 décembre 1863. Keudell. *Bismarck et sa famille*. p. 131.

à quiconque; pour partager la proie, — la bécasse du marais, — une nouvelle guerre sera nécessaire; ce sera la grande bataille qui décidera du sort de l'Allemagne, « le fer et le feu » prévus depuis longtemps[1]; mais entre la Russie et la France, toujours neutres et bienveillantes, la victoire restera au guerrier qui aura lentement aiguisé ses armes et préparé ses coups.

En méditant son action politique, dans les longues soirées de la Wilhelmstrasse, Bismarck voyait-il toutes ces choses dans la fumée de sa forte pipe prussienne? Il voulait avec force les premières, entrevoyait confusément les suivantes et un destin logique lui accorda les autres.

§ III

Le 26 novembre, le roi présida un conseil des ministres pour fixer l'attitude de la Prusse dans l'affaire des duchés. Guillaume exposa qu'il tenait son État pour lié par le traité de Londres; il est vrai, le roi de Danemark avait pris alors certains engagements qu'il avait méconnus; mais il appartenait à la Diète de prendre les mesures nécessaires pour le contraindre à exécuter ses promesses; il proposait donc la mobilisation de deux divisions et le dépôt au Parlement d'une demande de crédits supplémentaires. Le conseil approuva ces mesures; Bismarck ne dévoila pas ses pensées secrètes à ses collègues; il se borna à affirmer l'entente de la Prusse et de l'Autriche; l'Angleterre, ajoutait-il, serait probablement hostile, mais elle ne se lancerait pas à la légère dans une guerre européenne[2]. Il était à prévoir que la Diète ordonnerait l'exécution fédérale en Holstein.

1. Bismarck à Schleinitz, 12 mai 1859. *Supra*, t. I, p. 457.
2. Sybel. *Die Begründung*, t. II, p. 171-172.

Les sages vieillards de Francfort délibéraient depuis plusieurs jours : le 16 novembre, au lendemain même de la mort du roi Frédéric VII, le délégué badois, M. de Mohl[1], avait proposé de reconnaître Frédéric d'Augustenburg comme duc légitime du Schleswig-Holstein. Le 21 novembre, lorsque le ministre danois avait notifié l'avènement du roi Christian, M. de Mohl avait présenté ses lettres de créance au nom du duc Frédéric VIII, et les duchés se trouvaient ainsi munis de deux délégués, collègues ennemis ; plusieurs petits princes avaient reconnu le nouveau duc et leurs délégués proposaient de refuser audience à l'envoyé danois. Le 28, la Saxe reprit cette proposition, elle demanda « l'inadmissibilité du délégué danois et les ordres nécessaires pour que les troupes d'exécution, accrues en raison des circonstances, envahissent le Holstein et le Lauenbourg, pour occuper ces territoires fédéraux jusqu'au moment où la Confédération serait en mesure de remettre les duchés à leur héritier légitime et reconnu par elle[2] ». L'Autriche et la Prusse déclarèrent, tout au contraire, qu'elles s'en tenaient aux termes du protocole de Londres, prêtes à exécuter ce traité si le Danemark exécutait ses engagements : elles demandaient donc d'admettre le délégué danois pour le Lauenbourg, mais de surseoir pour le Holstein jusqu'à ce que le roi eût tenu ses promesses de 1852. Après une longue discussion où la majorité parut se prononcer en défaveur du Danemark, la Diète rejeta la proposition austro-prussienne, et, par un compromis très conforme à ses habitudes, résolut de suspendre sa décision.

La situation était trop grave, l'agitation dans les duchés et dans toute l'Allemagne trop vive, une décision trop urgente,

1. R. von Mohl, *Lebenserinnerungen*, t. II, p. 255.

2. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 167 et suiv., publie les documents essentiels de la Diète.

pour que ce sursis fût durable. Les deux alliés le comprirent, et, à la demande de Rechberg, Bismarck rédigea une note identique pour expliquer aux gouvernements allemands la situation juridique et politique des duchés. Il s'agit, y était-il dit, d'appliquer la décision d'exécution fédérale votée par la Diète le 1er octobre ; les deux Cours regardent cette mesure comme indispensable pour « la sûreté et les droits de l'Allemagne » ; un certain nombre de gouvernements désirent transformer cette exécution en occupation et régler à nouveau la question d'héritage ; les Cours de Vienne et de Berlin ne peuvent, sous le nom d'occupation ou d'intervention, attaquer « les armes à la main » le traité de Londres tant qu'elles reconnaîtront sa validité ; elles doivent éviter de susciter sans une pressante nécessité une guerre dont « les dimensions sont incalculables » et les conséquences imprévues pour elles comme pour l'Allemagne entière ; elles doivent donc prier les gouvernements allemands, de réfléchir sérieusement à quels dangers ils exposent la Confédération et eux-mêmes en prenant une attitude différente ; les deux Cours laissent aux dissidents « la pleine responsabilité des graves conséquences que pourrait entraîner un désaccord dans la Diète ». (5 décembre.)

En même temps, Rechberg avertissait les diplomates allemands que l'Autriche ne se laisserait jamais conduire par une majorité de petits États et Bismarck envoyait à la Diète un nouveau projet de résolution. Les délégués délibérèrent le 7 décembre sous l'influence de ces manœuvres ; le grand-duc de Darmstadt leur proposait de décider l'occupation du Holstein « pour la protection de tous les droits. » Par 8 voix contre 7, la Diète rejeta cette proposition et adopta celle des deux grandes Cours : « Considérant : 1° que le Danemark refuse de se soumettre aux injonctions adressées depuis trois

semaines ; 2° que les présentes mesures ne préjudicient pas aux propositions de plusieurs États allemands relatives à la succession de Holstein ; 3° qu'il y a péril à attendre, — la Diète décide de requérir les gouvernements d'Autriche, Prusse, Saxe et Hanovre d'appliquer immédiatement les mesures ordonnées le 1er octobre. « L'assemblée de Francfort se bornait donc à l'exécution fédérale, qui reconnaissait les droits du roi Christian et heurtait l'opinion publique en Allemagne. Cette décision souleva un cri de colère unanime. Les premiers débats de la Diète avaient permis de croire à une autre solution, à la guerre nationale, sainte croisade pour délivrer les frères opprimés ; la Confédération germanique se bornait à un acte de procédure ; si le roi Christian se soumettait et retirait la constitution unitaire, la Diète reconnaîtrait sa suprématie dans les duchés, qui seraient à jamais perdus pour l'Allemagne. Les patriotes s'indignèrent dans les journaux, dans les associations, aux Parlements.

Déjà la Chambre de Berlin avait protesté contre la conduite du gouvernement prussien. Deux députés progressistes, MM. Stavenhagen et Virchow avaient déposé un projet de résolution en ces termes : « La Chambre déclare qu'il est de l'honneur et de l'intérêt de l'Allemagne que tous les États allemands protègent les droits des duchés, reconnaissent le prince de Schleswig-Holstein-Sonderburg-Augustenburg comme duc de Schleswig-Holstein et lui prêtent leur assistance active dans la revendication de ses droits. » La Chambre avait ordonné le renvoi à une commission et le rapporteur, Twesten, conclut le 1er décembre à l'adoption du projet.

Bismarck prit immédiatement la parole. Répondant à une interrogation du rapporteur ; il affirma que le cabinet n'avait aucune méfiance envers les députés. « Nous sommes persuadés, ajouta-t-il, que dans une si grande et si sérieuse question, qui

peut être, comme l'orateur l'a dit justement, le point de départ de complications encore plus graves, l'amour et le dévouement pour la patrie commune seront plus forts que l'esprit de parti. » Puis il lut au nom du gouvernement une déclaration politique : c'était l'exposé des principes adoptés au Conseil des ministres le 26 et développés par le délégué à la Diète le 28 novembre. « Le protocole de Londres est notre première règle ; on peut regretter la signature de ce traité, mais, en somme il a été conclu, et l'honneur aussi bien qu'une sage politique nous commandent de ne laisser prise à aucun doute sur notre fidélité aux traités. Mais, en reconnaissant ce devoir pour nous-mêmes, nous prétendons aussi que le traité ne soit pas moins obligatoire pour le Danemark. Le traité de Londres forme la conclusion d'une série de négociations qui, en 1851 et 1852, ont été suivies entre l'Allemagne et le Danemark. Les promesses faites par celui-ci, comme elles ressortent des négociations, et le traité que la Prusse et l'Autriche ont signé à Londres sur la base de ces promesses, sont liés ensemble de telle sorte que l'un subsiste ou tombe avec les autres. » Le ministre affirma qu'il exigerait du Danemark l'accomplissement de ses promesses ; sinon, le traité de Londres serait caduc et tout dépendrait *de nouvelles négociations ou de l'issue d'une guerre européenne*. Il avait donc demandé, d'accord, avec l'Autriche, l'exécution fédérale en Holstein et présentait à la Chambre une demande de subsides nécessaires pour l'intervention des troupes prussiennes [1].

Ces déclarations, presque belliqueuses, ne satisfirent pas l'opposition qui réclamait la dénonciation du traité de Londres, et ses leaders attaquèrent violemment le ministère. M. de

1. Bismarck à la Chambre des députés, 1er décembre 1863, *Discours parlementaires*, t. I, p. 87.

Sybel, le respectueux historien de l'empire allemand, prononça un véhément discours qui ne trouve point place dans son ouvrage : « Sous ce gouvernement, s'écria-t-il, notre pays est devenu malade, profondément malade... Une grande guerre, issue de cette affaire, n'aurait pu se produire, victorieuse et glorieuse, sans nous sauver de nos tiraillements intérieurs... Les relations actuelles ne peuvent durer ; l'État prussien ne peut admettre la prolongation d'une telle situation et consommer son suicide entre l'Elbe et l'Eider par l'adoption du programme ministériel. » M. Virchow renchérit d'indignation ; il dénonça de même « l'enterrement de la Prusse », alors que toute l'Allemagne était en effervescence nationale. « Les princes allemands peuvent-ils sacrifier les principes de la légitimité pour obéir à l'Europe, peuvent-ils bannir une lignée de princes allemands, parce que cela convient aux Danois, peuvent-ils abandonner une terre allemande après l'autre, parce que les princes s'abandonnent réciproquement, peuvent-ils permettre que ce petit Danemark nous arrache une de nos plus belles provinces ! Messieurs, la colère du peuple ne manquera pas contre cette trahison ! »[1]

Des applaudissements frénétiques accueillirent ces paroles enflammées. Bismarck demeurait impassible ; à peine intervenait-il d'un mot pour rectifier une allégation inexacte. Le résultat était certain d'avance. Par 231 voix contre 61, la Chambre adopta le projet de résolution présenté par MM. de Sybel et Virchow (2 décembre).

Bismarck avait prévu cette opposition ; elle était en quelque sorte dans son programme de gouvernement ; il voulait conquérir les duchés et forger l'Allemagne malgré les libéraux et les progressistes, presque contre eux et à leurs dépens. Le

1. Ces discours dans Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I. p. 171 et suiv. Cf. Sybel. *Die Begründung*, t. III, p. 180-182.

vote de la Chambre n'était donc point pour l'arrêter, et, le 9 décembre, il demanda aux députés un crédit de 9 millions de thalers pour les préparatifs militaires ; les troupes de Saxe et de Hanovre se disposaient à envahir le Holstein ; il était nécessaire de les appuyer de corps autrichiens et prussiens ; Roon mobilisait 25.000 hommes, et ce n'était qu'un commencement, car « personne ne savait jusqu'où conduirait la première marche[1] ».

L'opposition était embarrassée ; elle voulait la guerre, elle ne pouvait, de prime abord, refuser au gouvernement les moyens de la faire. En pareille situation, la procédure parlementaire offre des ressources inépuisables ; la commission des finances décida de retarder le sort des crédits et de proposer au préalable le vote d'une adresse au roi. Respectueux envers le monarque, le texte contenait une critique virulente de la politique gouvernementale et concluait ainsi : « Nous craignons que, dans les mains du ministère, les ressources demandées ne servent pas aux intérêts des duchés et de l'Allemagne, aux besoins de la Couronne et du pays... C'est pourquoi, nous prions respectueusement mais instamment Votre Majesté qu'elle se rétracte de la convention de Londres, qu'elle reconnaisse le prince d'Augustenburg comme duc de Schleswig-Holstein et qu'elle pousse la Confédération germanique à donner à ce prince un concours effectif pour la revendication et la libération de son héritage. »

Le 18 décembre, M. Virchow, rapporteur de la commission, motiva longuement ce projet d'adresse. Bismarck le combattit en raillant avec mépris les prétentions du Parlement : « Une assemblée composée de 350 membres ne peut aujourd'hui vouloir diriger en dernier ressort la politique d'une

1. Article officieux de la *Provinzial-Correspondenz*, 9 décembre 1863

grande puissance, en prescrivant au gouvernement un programme qui devra être suivi dans toutes les phases du développement ultérieur d'une affaire, — non cela n'est pas possible! » Dans son discours, assez long, il glissa une phrase qui demeura inaperçue, et qui pourtant indiquait ses intentions politiques : « Nous pouvons avoir la guerre, si nous la voulons. La guerre rompt tous les traités[1]. » Sous cette forme voilée, il annonçait la rupture du traité de Londres et la conquête des duchés. La Chambre ne remarqua que ses hautaines boutades, son mépris du régime parlementaire, et elle vota le projet d'adresse à une forte majorité.

Presque en même temps, la Chambre des seigneurs apportait au ministère le concours dévoué et sans réserve qu'elle devait au sauveur des bons principes. Elle votait une adresse où elle répondait par des coups d'encensoir aux coups de boutoirs de la Chambre basse.

Le roi Guillaume faisait aux deux adresses un sort différent mais certain. Il acceptait avec reconnaissance celle des seigneurs et renvoyait ignominieusement celle des députés. Ainsi agissait le monarque ; en son âme, l'homme privé pensait autrement et il confessait à son ministre même : « Ce que veut la Chambre, je le veux aussi de cœur, mais ne puis le lui dire[2]. »

Ces discussions avaient soulevé dans toute l'Allemagne une vive émotion. Dans le parti national, la colère était forte contre Bismarck. Au lieu de prendre fait et cause pour les duchés, l'autoritaire ministre semblait dénier la mission allemande de la Prusse[3]. C'était la banqueroute des Hohenzol-

1. Bismarck à la Chambre des députés, 18 décembre 1863. *Loc. cit.*, p. 96.

2. Le roi Guillaume à Bismarck, 17 décembre 1863. *Kaiser Wilhelm I und Bismarck*, p. 96.

3. Biedermann. *Mein Leben*, t. II, p. 223.

lern, et, de toutes parts, on suppliait Guillaume de n'y point souscrire. Il résista, l'histoire lui en fait gloire ; si Bismarck avait échoué, Guillaume eût été qualifié de traître à son pays ; c'est la loi du succès. La poussée était si vive et hostile à Bismarck que le bruit se répandit de la prochaine retraite des ministres ; on nommait déjà leurs successeurs, Arnim à la présidence, Goltz, l'ambassadeur en France, aux Affaires étrangères ; on rédigeait leur programme [1]. Bismarck ne fit qu'en rire, avec un grincement de dents pour ceux qui convoitaient sa place. Il avait confiance en son roi et en soi.

Cependant les grandes puissances avaient envoyé des missions extraordinaires à Copenhague pour féliciter le nouveau roi, et les ambassadeurs venaient tous à Berlin pour scruter l'inquiétant homme d'État. Bismarck passait ainsi des délibérations bruyantes de la Chambre aux négociations discrètes de son cabinet, et ces dernières n'étaient pas les moins serrées.

L'envoyé anglais, lord Wodehouse, se présenta le premier et avant même d'aller à Copenhague [2]. Le 12 décembre, M. de Bismarck le reçut « de la façon la plus courtoise », et, à la demande du diplomate, exposa les revendications allemandes. Il faut, dit-il, que le Danemark remplisse ses engagements de ne pas incorporer le Slesvig dans le royaume ; il est indispensable que la Constitution unitaire soit déclarée, avant le 1er janvier, inapplicable au Slesvig, sinon les puissances allemandes se considéreront comme déliées de tous leurs engagements envers le Danemark, y compris le traité de 1852.

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*, 15 décembre 1863, t. V, p. 225.

2. Les négociations sur l'affaire des duchés ont donné lieu à la publication de quatre livres bleus. La plupart des documents sont traduits dans les *Archives diplomatiques* de 1864. La conversation de Bismarck et lord Wodehouse est reproduite dans une dépêche à lord John Russell du 12 décembre 1863, *loc. cit.*, t. II, p. 11 et suiv.

Bismarck indiquait cette solution simpliste, comme la seule satisfaisante : le renvoi des ministres et un coup d'État. Il jouait à coup sûr ; il savait qu'en rapportant la Constitution, Christian eût signé sa déchéance. Lord Wodehouse se récria, invoqua les dangers de la Révolution dans les duchés ; puis il centralisa ses blâmes sur le malencontreux prince d'Augustenburg, ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal : ici les deux diplomates furent d'accord. En partant, l'envoyé anglais demanda au ministère un mémorandum des désirs prussiens : Bismarck le lui transmit le soir même ; c'était un écho affaibli de ses déclarations.

Le général Fleury vint ensuite. En envoyant un de ses confidents les plus intimes, l'empereur des Français manifestait l'importance qu'il attachait à cette démarche. Outre sa mission officielle, il lui avait donné « des instructions secrètes pour Berlin, où le général devait tenter un dernier effort auprès de M. de Bismarck[1] ». Fleury commença par Copenhague, où il conseilla le retrait de la Constitution. Le 24 décembre, il était à Berlin.

Bismarck reprit en présence de l'envoyé français le chapelet de déclarations qu'il avait déjà égrené à la Chambre, à la Diète, devant lord Wodehouse ; mais il y ajouta un nouveau grain, la possibilité de résoudre toutes difficultés par un Congrès ; c'était une flatterie à l'adresse de Napoléon III, dont il connaissait la manie ; à deux reprises en quelques semaines, l'empereur avait proposé un Congrès général pour guérir toutes les maladies européennes, et un Congrès restreint pour soigner la fièvre des duchés. Bismarck se conciliait ainsi le rêveur de chimères, et le général Fleury crut à sa sincérité ; tous deux discutèrent gravement l'objet du Congrès ; il serait

1. Général Fleury. *Souvenirs*, t. II. p. 278 et suiv.

spécial aux affaires danoises ; « ce serait la première étape, le pont sur lequel on ferait passer le roi, très timoré vis-à-vis de sa famille de princes et de princesses, très sentimental sur la question allemande, encore tout effrayé de la question de Pologne et de l'opinion française à ce sujet. » Puis, selon l'habitude de son impérial maître, le général Fleury élargit la question, mais sans rien préciser, à mots couverts. « Quant aux projets d'agrandissements, de prépondérance au détriment de l'Autriche, c'est entendu. Quant aux frontières du Rhin, le mot a été prononcé [1]. » Et l'on glissa aussi le mot « d'alliance ». En fermant les yeux, Bismarck aurait pu se croire dans les allées de Fontainebleau, à côté de l'empereur rêvant ses songes de somnambule politique [2].

Ainsi berné, Fleury partit ravi de l'accueil, prévoyant la guerre danoise, mais favorable à l'honnête Prusse, l'alliée de demain. Et la France « assista impassible au duel des deux rivales allemandes. » Sept ans plus tard, à Wilhelmshöhe, l'empereur passait en revue les événements qui avaient entraîné l'abaissement successif de la Prusse, et il disait mélancoliquement à Fleury : « J'ai cru à la foi jurée, à la reconnaissance... c'est une faute. » Après un moment de silence, il ajoutait : « J'ai joué sur deux cartes, j'ai pris la mauvaise ! » Bismarck avait pris l'autre ; en matière d'alliance, il pratiquait splendidement le dicton du bon jurisconsulte Loisel : « En mariage, trompe qui peut. »

Tous se détournaient du malheureux Danemark. La Russie tenait à ne se point compromettre, et témoignait égale hostilité à Christian et à Frédéric d'Augustenburg, à la France et à l'Angleterre : elle n'avait de sourire que pour la Prusse. L'envoyé extraordinaire du tzar, baron Ewers, avait passé à

1. Fleury à Napoléon III, 24 décembre 1863. *Loc. cit.*, p. 283.
2. Conversation de Fontainebleau, 26 juin 1862. *Supra*, t. I. p. 507.

Berlin de même que ses collègues étrangers; mais, plus heureux que ceux-ci, il avait lié partie avec Bismarck. A Copenhague, il engagea « fortement » le gouvernement danois à révoquer la Constitution, parla vaguement de Congrès, et disparut en laissant le champ libre à la Prusse[1]. A Pétersbourg, Gortschakoff traitait avec un égal mépris le prince d'Augustenburg[2] : Samwer, ministre provisoire d'un hypothétique duché, ayant demandé au ministre russe à Francfort si son gouvernement accepterait une lettre du prince annonçant son avènement au trône de Slesvig-Holstein, toute la diplomatie russe s'indigna, comme d'un outrage, et refusa toute communication du prince; le ministre du tzar à Francfort ajouta avec ironie que son maître réservait ses droits personnels sur les duchés, du chef des Holstein-Gottorp. C'était une nouvelle concurrence pour l'infortuné roi Christian.

Chaque jour, en passant, rapprochait pour le Danemark la date de l'échéance. Déjà les troupes de la Saxe et du Hanovre se massaient sur la frontière du Hanovre. A l'arrière-plan, les soldats de la Prusse et de l'Autriche se préparaient à intervenir : Bismarck et Rechberg n'avaient-ils pas demandé réponse pour le 1er janvier? la Cour de Berlin ne menaçait-elle pas de rappeler son ambassadeur à cette date si la constitution unitaire n'était pas retirée? Le ministre-président, Hall, essayait de gagner du temps; le 19 décembre, il adressait à la Diète une nouvelle protestation contre l'exécution fédérale; effaré, il cherchait à échauffer la flegme britannique de sir Augustus Paget, de lord Wodehouse, en invoquant le traité de Londres, l'amitié de l'Angleterre, le concert euro-

1. Lord Wodehouse à lord John Russell, 21 décembre 1863. Lord Napier au même, 20 décembre. *Archives diplomatiques*, 1864, t. II, p. 17, 74.

2. Lord Napier à lord John Russell, 18 décembre 1863. *Ibid.*, p. 74.

péen. Il s'emportait en menaces : « Si les troupes danoises sont refoulées du Slesvig, disait-il, elles lutteront en Jutland ; si elles en sont repoussées, elles continueront dans les îles une lutte à outrance, jusqu'au jour où Copenhague succombera. » Il parlait, comme un antique, de s'enterrer sous les décombres de sa ville ; il finit platement par donner sa démission et le ministre des Cultes, Monrad, le remplaça à la direction du gouvernement (31 décembre). Mais le changement d'hommes ne pouvait modifier la situation : tout comme Hall, Monrad engagea le roi à maintenir la constitution unitaire et le péril demeura imminent pour le Danemark.

A ce moment, d'ailleurs, l'exécution fédérale était commencée : le 24 décembre, les régiments saxons et hanovriens avaient franchi la frontière ; les soldats danois se retirèrent sans résistance ; avant la fin de l'année, le Holstein était entièrement occupé par les troupes d'exécution et deux commissaires fédéraux en avaient pris l'administration.

Bien que provisoire, cette mesure produisit une vive émotion : en Holstein, les populations en reçurent l'étincelle germanique ; elles chassèrent les fonctionnaires danois et appelèrent à grands cris leur nouveau souverain ; et les États réunis à Kiel résolurent de demander à la Diète la reconnaissance du « duc » Frédéric. En Allemagne, le parti national voyait la vieille terre allemande rentrée dans le giron du Saint-Empire ; 491 députés des divers Parlements, réunis à Francfort [1], proclamaient l'indépendance des duchés, solidaires entre eux, morceaux de la Confédération germanique.

Le « duc » ne pouvait demeurer dans l'attente : depuis le commencement de décembre, certains amis l'engageaient à l'action. « Un pronunciamento, la reconnaissance par les États

1. Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 384-385.

et le peuple, cela peut tout enlever et réduire au silence », déclarait belliqueusement le bon Bernhardi[1]. D'autres conseillaient de n'en rien faire, Samwer exposait l'inutilité du voyage, le danger de mécontenter la Diète, Bismarck, l'Angleterre. Et le « duc » hésitait, car il voyait avantages et inconvénients : il était analyste et il avait l'énergie lente.

Le 30 décembre, enfin, il débarqua à l'improviste à Glucksbourg et le soir même fit son entrée dans sa bonne ville de Kiel : ce fut une marche triomphale ; il harangua son fidèle peuple qui le salua de cris « Hoch Herzog Friedrich »[2] ; le lendemain, il lança une proclamation à ses sujets de Schleswig-Holstein pour les remercier de leur amour et de leur fidélité. « Vous vous attachez à moi, leur disait-il, avec une unanimité et une résolution qui prouveront au monde que mon droit de souveraineté trouve son plus solide appui dans votre libre conviction, dans votre patriotisme, et dans votre indomptable volonté[3]. » A l'en croire, l'exécution fédérale était désormais sans objet ; ses « ministres », Samwer, du Plat, Francke, l'avaient rejoint et organisaient avec sérénité le gouvernement ducal. Splendeur éphémère ! ce régime ne devait pas voir le printemps ; il est un proverbe pour dire que les roses de Noël s'effeuillent avant Pâques.

§ IV

Bismarck trouvait que les choses allaient un peu vite et négociait pour les modifier. L'idée était venue à l'Autriche de sacrifier à l'opinion publique en occupant le Slesvig ; les

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*, 15 décembre 1863, t. V, p. 227.

2. Jansen et Samwer. *Schleswig-Holsteins Befreiung*, p. 173 et suiv.

3. Proclamation du duc de Schleswig-Holstein, 31 décembre 1863. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 187.

troupes fédérales n'y pouvaient point entrer, puisque ce n'était point une terre allemande ; mais il était à prévoir que les soldats du prince d'Augustenburg et du Nationalverein y pénétreraient prochainement pour y susciter la révolution et y proclamer le gouvernement du prétendant ; ne convenait-il pas de les devancer et de prendre le Slesvig en gage, sous prétexte de contraindre le Danemark à exécuter ses engagements de 1852 ? Tel est le thème développé par Rechberg dans une dépêche du 19 décembre. L'idée sourit à Bismarck : la joyeuseté de ce paradoxe, l'occupation juridique d'une terre danoise pour garantir les droits d'un fief allemand, Robert Macaire invoquant le Code civil pour dépouiller sa victime, c'était tout à fait joli. Mais encore fallait-il y mettre les formes ; Bismarck résolut de se retrancher derrière l'autorité de la Diète et d'accord avec le gouvernement autrichien, modifia quelque peu la proposition de Rechberg ; plusieurs États, Bavière, Darmstadt, etc., ayant réclamé l'occupation du Holstein, les deux grandes Cours demandèrent le 28 décembre à la Diète de voter « les mesures nécessaires pour prendre par une occupation militaire du duché de Slesvig, un gage assurant l'exécution de ses demandes légitimes [1] ». La phrase était un peu tortueuse, comme la pensée. Et la Diète en délibéra.

Cependant Bismarck crut le moment venu de révéler au roi et à ses propres collègues toute sa pensée ; le 3 janvier, au conseil des ministres, il déclara qu'il s'agissait simplement d'annexer les duchés à la Prusse ; il rappela au roi que Frédéric-Guillaume IV avait acquis Hohenzollern et le territoire de la Jahde, Frédéric-Guillaume III la province rhénane, Frédéric-Guillaume II la province de Posen, Frédéric II la

1. Communication de Kübeck, délégué autrichien, et Sydow, délégué prussien, à la Diète le 28 décembre 1863.

Silésie, Frédéric-Guillaume Ier la Vieille-Poméranie, le Grand-Électeur la Poméranie postérieure, etc... Il engagea donc Guillaume à faire de même. L'effet de ces paroles fut désastreux ; le prince royal levait les bras au ciel, comme s'il croyait Bismarck atteint de la folie des grandeurs ; les ministres gardaient un silence de désapprobation ; le roi crut que son fidèle conseiller avait trop copieusement déjeuné et recommanda d'omettre ces fantaisies au procès-verbal[1]. Mais Bismarck tint bon, revint à la charge et les séances du conseil furent orageuses.

La Diète avait terminé sa délibération sur le projet austro-prussien ; malgré les vives instances des deux grandes Cours, le 14 janvier[2] l'Assemblée fédérale refusa de prendre le Slesvig en gage ; la majorité était forte ; seuls, le Mecklembourg, la Hesse électorale et quelques petits États avaient voté en faveur de la proposition. Le bruit se répandait d'une rupture entre l'Autriche et la Prusse d'une part, le reste de l'Allemagne d'autre part[3], tant étaient grave la tension et vif le mécontentement à Vienne. Bismarck résolut d'en profiter pour lier définitivement partie avec l'Autriche. Et ce fut un acte de maître dans le grand art des tromperies diplomatiques.

Il avait prévu le refus de la Diète, et, prompt à se retourner, il avait modifié ses combinaisons : dès le 5 janvier, il avait adressé à Werther, son ambassadeur à Vienne, une dépêche destinée

1. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 10, indique cette séance du conseil comme tenue « immédiatement après la mort de Frédéric VII ». Cette date semble inexacte, car à cette époque le prince royal, qui prit part à la scène, était en Angleterre. Après quelques hésitations (Cf. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 130), la date a été fixée au 3 janvier 1864, par Jansen et Samwer. *Schleswig-Holsteins Befreiung*, p. 194, et Philippson. *Das Leben Kaisers Friedrich III*, p. 133.

2. Sybel. *Die Begründung*, t. III, p. 213. — Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 189, indique le 12 janvier comme la date de cette décision, et Beust. *Mémoires*, t. I, p. 243, le 19 janvier.

3. Abeken. *Ein schlichtes Leben in bewegter Zeit*, p. 290.

à Rechberg, où il exposait un plan d'action : le traité de Londres était annulé par l'attitude du Danemark, son refus de retirer la constitution unitaire ; mais l'Europe était susceptible ; pour envahir le Slesvig, il fallait prendre une procédure légale ; la Diète ne la rechercherait probablement pas et exigerait l'occupation pure et simple du duché ; la Prusse et l'Autriche pourraient la prévenir en envahissant le Slesvig de façon juridique, pour le prendre en caution des engagements de 1852. C'était donc une alliance offensive que Bismarck proposait à l'Autriche, et il demandait l'envoi immédiat à Berlin d'un officier qui conclurait les conventions militaires[1].

Cette nouvelle proposition reçut un accueil favorable à la Cour de Vienne, irritée de l'opposition présomptueuse des moyens États, inquiète des menées de Napoléon III ; Rechberg craignait que l'empereur des Français cherchât des alliés en Allemagne pour reprendre la guerre en Italie ; il voulut s'assurer une contre-alliance, ainsi s'unit-il à la Prusse qui devait écraser son pays avec l'appui de l'Italie. Le 10 janvier, l'empereur François-Joseph tint un conseil des ministres pour délibérer sur la proposition prussienne ; les Autrichiens furent frappés de la correction de ce projet, qui ne contestait pas le traité de Londres, mais se fondait sur ses termes pour le mieux violer ; le conseil décida, en conséquence, d'envoyer à Berlin un projet de traité en six points : sommation au Danemark de retirer la constitution unitaire dans les quarante-huit heures ; — action indépendante des deux grandes Cours si la Diète repoussait leur proposition du 28 décembre ; — préparatifs militaires ; — en cas d'occupation du

1. Ces négociations sont exposées très complètement par Sybel. *Die Begründung*, t. III, p. 207 et suiv. Cf. Friedjung. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. I, p. 73 et suiv. Klüpfel. *Geschichte der deutschen Einheitsbestrebungen*, t. I, p. 337 et suiv.

Slesvig, rejet de toutes les prétentions démocratiques ou augustenburgeoises, et administration du pays par des commissaires des deux pays contractants; — acceptation d'un Congrès sur la base du traité de 1852 ; — réserve de nouveaux accords en cas d'intervention étrangère.

Ce projet tenait pour constant le principe de 1852 : union réelle des duchés entre eux, union personnelle au Danemark ; il n'était point question de leur libération définitive et de leur rentrée indépendante dans le Saint-Empire. Cette solution bénigne n'était point pour plaire à Bismarck ; le sentiment national, l'intérêt prussien exigeaient la séparation des duchés et du Danemark, et il fallait tout au moins que le traité ne la rendît pas impossible. Il demanda donc à l'Autriche une modification : il serait statué ultérieurement sur le sort des duchés, par un « accord mutuel » des deux cours. Ces quelques mots transformaient la portée de la convention ; désormais les deux alliées admettaient la nullité du traité de Londres, leur intervention juridique devenait une guerre de conquête. Il était dès lors vraisemblable qu'une seconde guerre surgirait pour attribuer au vainqueur définitif le butin de la première lutte : c'était bien la pensée de Bismarck. A Vienne, on ne comprit pas la gravité de cet amendement. En même temps que son texte, arriva à la Hofburg la nouvelle qu'à Francfort la Diète avait rejeté le projet de prise de gage. L'irritation contre les moyens États emporta la décision de l'Autriche.

Le 16 janvier, fut conclu entre les cours de Vienne et de Berlin un traité qui devait entraîner deux guerres et avoir sur les destinées de l'Allemagne l'influence la plus profonde, car l'alliance qu'il scellait contenait en germe la brouille des deux grandes Cours.

Le soir même, l'ultimatum fut télégraphié à Copenhague.

Cette intervention des deux grandes Cours fut très mal accueillie en Allemagne ; on y voyait un désir de contrecarrer les mesures prises par la Diète, et de briser les efforts du prince d'Augustenburg ; partout s'élevèrent des protestations contre la marche des troupes austro-prussiennes ; à Nuremberg, le conseil municipal s'éleva par avance contre toute occupation du Slesvig par d'autres soldats que ceux de la Confédération ; à Munich, une Assemblée populaire demanda au roi Max « de jeter dans la balance l'épée bavaroise » ; à Stuttgart, la Chambre des députés réclama la mobilisation immédiate de l'armée et de la réserve ; les délégués des Parlements allemands, réunis à Francfort, protestèrent contre la prétention des deux grandes puissances de représenter l'Allemagne.

Cette émotion se communiqua à la Diète : la Saxe protesta, par avance, contre la traversée du Holstein actuellement occupé par l'armée fédérale ; les deux grandes puissances durent déclarer le 19 janvier à l'Assemblée fédérale que la marche de leurs troupes ne ferait aucun obstacle à l'exécution fédérale en Holstein ; elles espéraient que leur commune action pour la défense des droits de l'Allemagne et du Slesvig trouverait un accueil favorable à la Diète et en Holstein. Rassurée par cette protestation déférente, l'Assemblée fédérale accorda le 22 janvier libre passage en Holstein aux soldats austro-prussiens.

Le roi Guillaume, lui-même, était sous l'influence de l'énervement général, et entre Bismarck et lui se produisaient parfois des scènes vives et pénibles. Le fidèle Roon courait de l'un à l'autre, calmait respectueusement le premier, encourageait affectueusement le second, faisant appel au spectre révolutionnaire : « Ainsi, mon noble chasseur d'ours, attitude calme, et, — le but, le sauvetage du péril de l'anarchie

démocratique dans les yeux, — en avant[1] ! » L'autre ne demandait qu'à marcher, mais s'irritait contre les tergiversations de son souverain : « J'ai le pressentiment, répondait-il à Roon, que la partie de la couronne contre la Révolution est perdue, parce que le cœur du roi est ailleurs et que sa confiance va plus à ses adversaires qu'à ses serviteurs... Je n'ai pas fermé les yeux de la nuit, je ne sais quoi dire à ces gens qui vont rejeter la demande de crédits, car il est évident que Sa Majesté, dans la crainte de rompre avec l'Europe et de revivre un nouvel Olmütz, veut s'associer à la démocratie pour introniser Augustenburg et créer un nouvel Etat moyen[2] ». Et, au conseil des ministres, le prince royal levait plus que jamais les bras au ciel en entendant les déclarations du tyrannique ministre.

La Chambre hurlait. La demande de crédits pour la guerre venait enfin en discussion ; Bismarck avait été entendu par la commission des finances et avait insisté sur la nécessité pour le gouvernement d'avoir les ressources nécessaires pour combattre. « Les deux grandes puissances, avait-il dit en son langage imagé, sont le globe de verre qui protège la Confédération germanique contre les vents coulis de l'Europe. » Et il avait ajouté sans fard que, si le gouvernement ne pouvait obtenir les crédits par voie constitutionnelle, « il devrait les prendre où il les trouverait » ; cette audace avait indigné la commission ; elle proposait donc à la Chambre le rejet des crédits, car, disait son rapporteur, « il serait plus glorieux pour la Prusse de ne rien faire que de commettre un crime.., une faiblesse est préférable au suicide ». Et Virchow, venant à

1. Roon à Bismarck, 20 janvier 1864. *Aus Bismarcks Briefwechsel, loc. cit.*, p. 359.

2. Bismarck à Roon, 21 janvier 1864. *Bismarkbriefe*, 8e édit. H. Kohl, p. 382.

l'appui, déclarait que Bismarck était gagné au parti réactionnaire de la *Kreuzzeitung*, « qu'il était voué au démon et ne s'en débarrasserait jamais... Les ressources du pays, ajoutait-il, ne doivent pas être dissipées sans profit dans l'intérêt de la tyrannie. »

Bismarck faisait face à toutes ces attaques avec plus d'ardeur qu'il n'en mettait habituellement à ce jeu. Il avait été pris par la passion parlementaire ; à quatre reprises, il dressa son immense stature et domina l'Assemblée de sa tête puissante, au crâne bossué, aux sourcils proéminants, au regard dominateur. Le 21 janvier, il exposa à la Chambre les motifs de son action dans l'affaire des duchés et les causes de l'intervention austro-prussienne ; il tenta de justifier l'invasion future du Slesvig par la connexion de ce duché et du Holstein, tout en reconnaissant « qu'il serait difficile de faire reconnaître ce droit d'immixtion par les puissances européennes ». Répondant à Virchow, il affirma qu'il avait succombé au « démon de la droite » malgré sa volonté première. « Lorsque je suis arrivé au poste que j'occupe, dit-il, j'ai conçu l'espérance que je pourrais trouver chez d'autres, comme en moi, une disposition à sacrifier dans toute circonstance l'opinion de parti aux intérêts généraux du pays. Pour ne blesser personne, je ne préciserai pas autrement jusqu'à quel point et à l'égard de qui je me suis trompé ; mais je me suis trompé, et cette erreur naturellement a influé sur ma position politique et sur mes relations[1]. » Déjà le loup du bon La Fontaine reprochait à l'agneau d'avoir commencé le combat.

Le lendemain, Bismarck déchiquetait pièce à pièce le rapport de la commission, et, répondant au reproche par le

1. Bismarck à la Chambre des députés, 21 janvier 1864. *Discours parlementaires*, t. I, p. 107.

reproche, il accusait les députés de violer la constitution en prétendant usurper les droits de la Couronne. « Votre empiétement, disait-il, ne se borne pas à la direction générale que vous prétendez exercer, il va jusqu'au règlement des détails de chaque mesure à prendre. Vous vous constituez, Messieurs, en un conseil diplomatique, conseil aulique en même temps et conseil de guerre, de l'approbation duquel dépend l'action de la Couronne, et dont le consentement en toute circonstance et pour chaque mesure en particulier, est nécessaire au gouvernement, quand celui-ci veut agir. En un mot, si l'on veut gagner votre confiance, il faut se mettre à votre merci comme il est impossible que les ministres du roi de Prusse puissent le faire. »

Et il terminait par cette apostrophe demeurée célèbre dans les annales parlementaires : « J'emprunterai à notre histoire un souvenir qui, au temps où l'impôt foncier était discuté dans cette même enceinte, a été plus d'une fois rappelé. C'est une lettre du roi Frédéric-Guillaume Ier, adressée à l'un des membres des États de la Prusse orientale ; dans cette lettre, le roi disait : « Ce que je ruine, c'est le *nie pozwalam*[1] des hobereaux ; j'établis *la souveraineté comme un rocher de bronze*[2]. » Ce *rocher de bronze* est encore debout ; il forme la base de l'histoire prussienne, de la gloire prussienne, de la Prusse devenue grande puissance et de la royauté constitutionnelle. Ce rocher de bronze, vous ne parviendrez à l'ébranler ni par votre Nationalverein, ni par votre motion d'aujourd'hui, ni par votre *liberum veto*[3] ! »

Sans illusion sur la décision de la Chambre, il avait pris

1. C'était la formule du *liberum veto* polonais.
2. En français dans la lettre du roi et le discours de Bismarck.
3. Bismarck à la Chambre des députés, 22 janvier 1864. *Ibid.*, p. 114, 115, 117.

plaisir à heurter les convictions des députés, à étaler avec orgueil son exclusivisme prussien et sa foi monarchique, à les opposer bruyamment au patriotisme allemand et aux aspirations parlementaires de la majorité. Ceux-ci lui rendirent les coups avec ardeur : par 275 voix contre 51, la Chambre refusa les crédits militaires (22 janvier). Trois jours après, elle déclarait inconstitutionnelle la décision des seigneurs qui avaient rejeté le budget voté par les députés et adopté le budget proposé par le gouvernement. Le même jour, elle repoussait le projet de loi sur l'armée. Cela n'était point pour déplaire à Bismarck, car le roi s'en indignait et revenait au régime d'autorité. Mais il trouvait que cela suffisait ; le 25 janvier, il prononçait la clôture de la session et les derniers mots de son allocution contenaient encore des menaces : « Le gouvernement de Sa Majesté tient en toutes circonstances pour son devoir de garantir, de toutes ses forces et dans le plein exercice de ses droits, le maintien de l'État, le bien et l'honneur de la Prusse. Il est convaincu qu'il trouvera un ferme et croissant appui dans le patriotisme du pays[1]. »

Harcelé à la Chambre, contredit à la Diète, énervé au Conseil, Bismarck devait encore lutter de finesse avec les ministres étrangers. Les grandes puissances, l'Angleterre avant toutes, s'étaient émues de cette guerre déguisée sous une formule juridique, de cette lutte inégale et d'un résultat trop certain. Le gouvernement danois avait fait un dernier appel au traité de Londres et promis de convoquer le Rigsraad pour lui proposer le retrait de la Constitution. C'était une satisfaction accordée aux conseils européens, et lord John Russell la jugea suffisante. Le 19 janvier, il envoyait à Berlin et à Vienne une

1. Discours de clôture de la session parlementaire, 25 janvier 1864. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 213.

note identique qui réclamait la reconnaissance formelle de l'intégrité de la monarchie danoise[1]. Et, sans attendre la réponse officielle, le bouillant homme d'État proposait à la France d'accorder au Danemark « un appui au besoin matériel » s'il était menacé d'un morcellement. A ces deux propositions, lord Russell reçut une réponse négative, audacieuse de Bismarck, molle et rancunière de Napoléon.

L'empereur des Français était encore irrité du refus opposé par l'Angleterre à son projet de Congrès universel ; il connaissait mal la question des duchés, la jugeant obscure, difficile, ennuyeuse ; il se posait volontiers en redresseur de torts et partait en guerre pour venger l'innocence ; mais encore fallait-il que la cause fût éclatante ; celle du Danemark, quelque juste fût-elle, ne l'intéressait pas, et il craignait de s'y fourvoyer, comme dans la question polonaise. La moindre intervention eût d'ailleurs contrarié la Prusse, la puissance sur laquelle il comptait pour de vagues et lointains projets. Il se contenta donc de conseiller, en termes bienveillants, à l'Autriche et à la Prusse « d'arrêter la marche de leurs troupes sur l'Eider[2] » ; et il répondit à l'Angleterre qu'une guerre entre l'Allemagne et la France serait la plus impie et la plus risquée que l'Empire pût entreprendre[3].

Encouragé par cette attitude de Napoléon, sûr de la Russie, Bismarck ne craignait pas de résister aux injonctions de l'Angleterre, qu'il sentait plus altières que fermes. Dans ses entretiens avec l'ambassadeur anglais, il avait déjà indiqué

1. Note identique remise par les ambassadeurs d'Angleterre à MM. de Rechberg et de Bismarck, 19 janvier 1864. *Archives diplomatiques*, t. II, p. 47.

2. Drouyn de Lhuys aux agents diplomates de France, 12 février 1864. *Documents diplomatiques*, 1864, p. 9.

3. Drouyn de Lhuys au prince de La Tour d'Auvergne, à Londres, 28 janvier 1864.

que les deux Cours alliées ne s'arrêteraient pas devant une intervention diplomatique. Dans une circulaire à ses agents à l'étranger, il déclarait qu'admettre la délibération du Rigsraad sur la constitution unitaire, c'était reconnaître la validité de cet acte illégal ; le Danemark devait accepter humblement la prise de gage du Slesvig ; sa résistance le rendrait responsable des conséquences de la guerre. Enfin Bismarck négociait activement avec Rechberg la rédaction d'une note en réponse à la dépêche anglaise. Cette note fut envoyée le 31 janvier par les deux Cours et en termes identiques : en fondant sur les stipulations de 1851 et 1852 les droits que nous faisons valoir contre le Danemark, y était-il dit en substance, nous reconnaissons le principe de l'intégrité de la monarchie danoise ; si néanmoins l'obstination danoise ou « l'intervention armée d'autres puissances dans le conflit » nous oblige « à renoncer à des combinaisons qui n'offriraient plus un résultat proportionné aux sacrifices que les événements imposeraient aux puissances allemandes, les arrangements définitifs ne sauraient être arrêtés sans le concours des puissances signataires du traité de Londres[1] ». En langue vulgaire, cela signifiait : nous respectons l'intégrité danoise aujourd'hui, la violerons demain, et vous préviendrons ensuite.

Lord John Russell ne put qu'exprimer à Copenhague « la profonde affliction que lui causait son insuccès ». Et le malheureux Danemark ne put que sauver son honneur par la vaillance de ses soldats.

Le Danemark avait répondu le 18 janvier à l'ultimatum

1. Note identique adressée par les gouvernements de Berlin et de Vienne à leurs ambassadeurs à Londres, 31 janvier 1864. *Archives diplomatiques, loc. cit.*

austro-prussien par un refus de se soumettre[1]. C'était la guerre, que Bismarck avait voulue.

La mobilisation commença immédiatement, difficile en Autriche, rapide et précise en Prusse. Il s'agissait pour Roon et ses collaborateurs d'éprouver à l'usage le nouveau régime militaire, que la ténacité de Bismarck leur avait permis de conserver. L'expérience fut décisive et le ministre de la Guerre put constater avec satisfaction « la grande vitesse et l'ordre avec lesquels les troupes prussiennes furent mobilisées et transportées sur le théâtre de la guerre[2] ». Le plan des opérations, d'ailleurs bouleversé au gré des événements, avait été dessiné par le chef du grand état-major, général Moltke. Pour la première fois dans la vie du ministre-président intervenait le « grand silencieux », et ainsi se complétait le trio surhumain : Roon, Moltke, Bismarck.

Le général baron Helmuth de Moltke était alors âgé de soixante-deux ans, et il avait commencé sa carrière militaire dans cette armée danoise qu'il allait combattre pour ses premières armes. Entré à vingt-deux ans dans l'infanterie prussienne, il avait été attaché sans interruption à l'état-major et par un travail persistant, obscur, opiniâtre, il s'était assimilé toutes les questions d'art militaire dont il avait complété l'étude dans ses voyages et ses missions. Il était aide de camp du prince Frédéric-Guillaume, lorsque le prince de Prusse, chargé depuis quelques jours de l'administration du royaume, lui remit le 23 octobre 1857 la direction du grand état-major. Désormais, il prépare la guerre avec les Etats voisins, comme si elle était certaine, et remplace la défensive par l'offensive,

1. Peut-être espérait-il encore dans l'intervention anglaise. D'après Beust, Bismarck aurait fait croire à Copenhague que la Prusse était menacée d'une action de l'Angleterre. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 243.

2. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II (3e édit.), p. 151.

annonce l'attaque sur le Rhin, prédit la conquête de l'Alsace et de la Lorraine[1]. Il s'absorbe dans ces travaux, indifférent aux bruits du siècle, silencieux, méditatif, soucieux uniquement de ses combinaisons. Il tient la guerre pour œuvre voulue de Dieu et considère sa conduite comme un sacerdoce ; il traite un jour comme impies des délégués d'une association pour la propagation de la paix qui osent prononcer des paroles coupables contre la sainteté des batailles. Car la guerre développe en l'homme toutes les qualités qu'il tient du ciel, et tuer légalement des pères ou des fils, piller par droit des gens, annexer le bien d'autrui par droit de conquête, c'était pour Moltke le grand œuvre de l'humanité.

Les troupes alliées se hâtaient vers le nord[2] : elles formaient trois corps d'armée ; le premier, composé de deux divisions prussiennes renforcé d'artillerie et de cavalerie, était commandé par le prince Frédéric-Charles, neveu du roi ; le second était formé de troupes autrichiennes, accourues par la Silésie, car les petits États allemands ne leur auraient point accordé passage, et dirigées par le général de Gablenz ; le troisième comprenait une division de la garde prussienne ; en son ensemble, c'était une armée de 57.000 hommes, bien disciplinés, régulièrement exercés, fortement armés. Le commandement en chef était confié au vieux maréchal de Wrangel, survivant des grandes guerres, alors dans sa quatre-vingtième année, brillant d'intelligence et d'esprit, mais têtu, pointu,

1. Moltke. Mémoire de novembre 1861. *Correspondance militaire*, t. I, p. 47.

2. Les trois États belligérants ont chacun donné un compte rendu officiel de la guerre ; en Prusse, il a été rédigé, après la mort de Wrangel et du prince Frédéric-Charles, par le grand état-major sous le titre *Der deutsch-däniche Krieg* 1864 (Berlin, 1887-1888) : en Autriche, il a été donné par le colonel von Fischer sous l'énoncé *Der Krieg in Schleswig und Jütland im Jahre* 1864 (Vienne. 1870) ; en Danemark, il a été écrit par l'état-major sous le titre *Den danske-tydske Krig* 1864 (Copenhague, 1892).

paradoxal, autoritaire. Il avait déjà mené la guerre en 1848 dans les duchés, et ce fut la cause principale de son choix, mais son grand âge le rendit inférieur à sa tâche.

Les soldats danois n'étaient qu'au nombre de trente mille environ ; ils combattirent avec courage et patriotisme et ne purent, selon la formule cornélienne, « *contre tant que mourir* ». Leur premier commandant fut le général de Meza.

Le 30 janvier, Wrangel signifia au commandant danois son entrée prochaine dans le Slesvig. Le 1er février, les troupes alliées passèrent l'Eider, qui sépare le Holstein du duché danois. Après quelques combats sans importance, elles se trouvèrent devant les défenses des Danois.

A l'entrée même du Jutland, un fjord profond, la Schlei, barre la péninsule et ne laisse qu'un étroit passage, encore rétréci par une baie de la mer du Nord et un affluent de l'Eider. Ce chenal de terre formait une défense naturelle et précieuse, renforcée par une série de travaux connus par les Allemands sous le nom du Danewerk, — Dannewirke pour les Danois. L'armée de Meza était massée derrière ce formidable retranchement. Wrangel, en bon général de cavalerie, parla d'y courir sus et de bousculer les Danois, quelque sacrifice en résultât. Ses lieutenants, mieux avisés, comprirent la folie de ce plan, et le prince Frédéric-Charles tenta de tourner la position en traversant la Schlei à l'est, pour couper ainsi à ses adversaires la retraite vers leurs îles ou vers le nord, et pour les anéantir d'un seul coup. La manœuvre était audacieuse mais habile ; la campagne pouvait finir en un jour. Mais, à peine commencée, la tentative fut abandonnée, car elle devenait inutile. Les Danois avaient compris la tactique de leurs adversaires ; eux-mêmes n'étaient pas assez nombreux pour résister au sud au gros de l'armée alliée, à l'est et au nord au corps du prince Frédéric-Charles. Après

un conseil de guerre où l'accord fut presque unanime, Meza ordonna à ses troupes d'abandonner le Danewerk et de se retirer derrière les bastions de Düppel, petite forteresse sur la côte de la Baltique, près de l'île d'Alsen ; une division s'échappa vers le nord. Les alliés, accourus à la poursuite de leurs ennemis, ne purent qu'entamer leur arrière-garde.

La nouvelle de l'abandon du Danewerk fut accueillie par un double cri, en Allemagne d'enthousiasme, en Danemark de désespoir. L'opinion germanique avait été défavorable à la guerre, mais les succès des armées allemandes la modifia quelque peu. L'attention ne se porta plus sur les faits et gestes du prince d'Augustenburg, elle se fixa tout entière sur les opérations de la guerre. Le Slesvig à jamais conquis pour la Confédération germanique, tel était le résultat immédiat[1] : mais à qui serait-il confié ? Dès ce moment, on comprit que l'annexion à la Prusse était la solution logique et fatale de ce long débat. Les royaumes en furent mécontents et inquiets : la Prusse devenait dangereuse, conduite par cet homme autoritaire et ambitieux. Pour les calmer, Bismarck leur envoya le plus subtil des généraux, Edwin de Manteuffel : à Dresde et à Hanovre, il distribua habilement les promesses et les menaces, promit la modération et parla d'envahir la Saxe, si bien que les royaumes ne bougèrent pas ; ils en auraient été bien empêchés, écrasés entre l'Autriche, la Prusse, presque la France.

Le peuple danois avait été indigné de l'abandon du Danewerk ; il cria à la trahison, parce qu'il ne connaissait pas le véritable état des choses et la disproportion des forces[2] ; il était humilié de ce qu'il considérait comme une défaite et exigeait une victime expiatoire : le gouvernement sacrifia le

1. Duc Ernest de Cobourg, *Aus meinem Leben*, t. III, p. 401.
2. Allen. *Histoire de Danemark*, trad. Beauvois, t. II, p. 395.

général de Meza et confia le commandement provisoire à Lüttichau, le seul officier qui avait déconseillé l'abandon du Danewerk ; puis, avec la nervosité inquiète des vaincus, il le remplaça à nouveau par le général Gerlach.

L'Europe était surprise ; elle s'attendait bien au succès des armées alliées, mais non si prompt. L'empereur Napoléon III, bien disposé envers la Prusse, était inquiet de son étroite intimité avec l'Autriche et redoutait que l'une annexât les duchés pour garantir à l'autre la possession de la Vénétie. En Angleterre, l'opinion publique était très montée ; lord John Russell parlait avec véhémence à l'ambassadeur prussien, Bernstorff, de la violation du traité de Londres, et Palmerston annonçait l'intervention de l'Angleterre pour le lendemain, dans quelques semaines, au printemps ; les journaux criaient ; l'opposition rugissait ; mais le tout rappelait l'attitude de certains figurants au théâtre ; ils chantent d'interminables « Partons, partons », et ne partent jamais. Rassuré par cette attitude de croquemitaine, Bismarck continuait sa marche, fidèle à sa tactique de chasseur au marais, « n'avançant un pied qu'après avoir trouvé une butte où se poser solidement et sûrement ».

Cependant les troupes austro-prussiennes avaient envahi le Slesvig et seul Düppel leur résistait ; il était à prévoir que le siège serait long ; la place ne pouvait être enlevée au premier élan ; il fallait l'investir en attendant l'artillerie de siège, qui seule permettrait de la forcer. Wrangel, âme simpliste, voulait occuper le temps à conquérir le Jutland, sans comprendre qu'au gré des diplomates les choses doivent se dérouler plus pompeusement. Il prétendait conduire lui-même la diplomatie, et, à la grande colère de Bismarck, négociait directement avec les puissances étrangères. Les deux hommes, jadis intimes, échangeaient les plus virulentes épi-

thètes. Wrangel télégraphiait des dépêches en clair, où il était question de diplomates qui méritaient la corde[1]. Le diplomate répliquait en ordonnant au militaire, par la plume soumise du roi, de respecter la frontière du Jutland[2]. Quelques semaines plus tard il lui écrivait une lettre cérémonieuse pour l'inviter à s'abstenir de communiquer directement avec les agents de la Prusse à l'étranger, comme lui-même évitait de donner des ordres militaires « quoiqu'il n'approuvât pas toujours la façon dont la guerre était conduite[3] ». C'était le premier de ces conflits entre Bismarck et le haut commandement militaire, qui devinrent chroniques, car chacun considérait l'autre comme le simple instrument de sa propre puissance.

Tout en se disputant avec Wrangel, Bismarck était décidé à l'invasion du Jutland, mais il la voulait à son heure, lorsqu'il serait sûr de l'inaction des puissances étrangères. Le calme des unes, l'agitation piétinante des autres, le rassurèrent ; certain de n'être point inquiété dans cette nouvelle opération, il se préoccupa de lui trouver un motif plausible ; il en découvrit un charmant ; le Slesvig n'avait pu être pris complètement en gage, puisque Düppel et ses environs résistaient encore aux justiciers ; en compensation, il était indispensable que les alliés missent la main sur une partie du Jutland : c'était le gage du gage. Bismarck entreprit à ce sujet des négociations avec la Cour de Vienne ; elles n'étaient pas encore terminées lorsque les troupes prussiennes franchirent la frontière du Jutland, peut-être à l'insu de Bismarck (17 février). Il affirma à l'ambassadeur d'Angleterre que l'occupation avait eu lieu sans ordre, mais qu'elle serait continuée[4].

1. Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 426.

2. Bismarck à Roon, 15 février 1864. *Bismarckbriefe*, p. 385.

3. Bismarck à Wrangel, 11 avril 1864, *Bismarck Jahrbuch*, t. I, p. 55.

4. Déclaration de lord John Russell à la Chambre des Lords, 26 février 1864. *Parliamentary Debates*, t. CLXXIII, p. 1159.

Les soldats autrichiens avaient suivi leurs frères d'armes, mais la Cour de Vienne était fort mécontente de ce développement des opérations militaires. Rechberg parlait avec embarras aux représentants étrangers des « nécessités stratégiques[1] », et l'empereur ne dissimulait pas sa mauvaise humeur. Bismarck envoya pour le calmer le guerrier subtil qui avait déjà réduit au silence les rois de Saxe et de Hanovre ; le 21 février, Manteuffel partit pour Vienne avec une lettre personnelle du roi Guillaume à l'empereur François-Joseph : le vieux monarque recommandait en termes émus au jeune souverain l'intime alliance des gouvernements d'Autriche et de Prusse, seule capable d'assurer une politique efficace. Manteuffel devait traiter deux questions : l'invasion du Jutland, rendue nécessaire par le blocus des ports prussiens (c'était une nouvelle considération) et le conflit entre les deux Cours alliées et les moyens royaumes, qui conspiraient à Würtzbourg en faveur du prince Frédéric d'Augustenburg[2]. Le général Edwin de Manteuffel avait le don de plaire[3] ; il joua de l'attitude pacifique de la France et de l'Angleterre, des menées des petits États allemands, de la résistance de Düppel ; il agit lentement et habilement ; le 6 mars, avec l'approbation de Bismarck, il signait un traité qui prévoyait l'occupation du Jutland : timorée, entraînée malgré elle, l'Autriche réservait encore l'avenir des duchés, qui obtiendraient après la guerre un régime indépendant, et ne seraient pas enlevés au Danemark ; mais Bismarck savait que ces engagements s'oublient.

Désormais l'invasion du Jutland fut rapide ; après un san-

1. Le duc de Gramont à M. Drouyn de Lhuys, 25 février 1864. Correspondance inédite citée par de La Gorce. *Histoire du Second Empire*, t. IV, p. 500.

2. Duc de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 405-407.

3. Sa mission est rapportée en grands détails par Sybel. *Die Begründung*, t. III, p. 256 et suiv.

glant combat à la baie de Veile, les Danois se retirèrent dans la partie extrême de la péninsule, que les alliés envahirent jusqu'au Limfjord. Wrangel voulait établir dans le pays une administration prussienne et lever des impôts de guerre : Bismarck s'y opposa catégoriquement et ce fut entre eux l'occasion de nouveaux conflits. Le ministre-président ne cachait pas son opinion sur la médiocre direction de la guerre, et les plus indulgents reconnaissent aujourd'hui qu' « elle n'eut point le grand caractère de 1866 et 1870[1] ». Ce fut un essai, des grandes manœuvres à fusils chargés, mais où la disproportion des forces permit des études fructueuses pour l'avenir et un succès facile pour le présent.

Cependant le siège de Düppel se déroulait avec une sage lenteur. L'investissement de la place avait commencé à la fin de février; le feu avait été ouvert le 15 mars; les grands travaux d'approche étaient entamés, et, dans cette forteresse méprisable, une poignée de Danois résistaient effrontément aux deux grands justiciers de l'Allemagne : tel, un ouvrier miséreux ne veut pas livrer son pauvre bien aux corbeaux de la chicane. Bismarck s'en indignait, car, devant tant de vaillance, l'étranger avait honte de son inaction; il parlait sinon d'intervention, tout au moins de congrès avec armistice, et le clairvoyant ministre ne voulait pas de ce congrès avant un succès définitif; il négociait avec la France et l'Angleterre, ainsi qu'il sera dit plus loin, pour gagner du temps, et pressait Roon d'envoyer assez de troupes pour hâter l'action[2]. Enfin les pièces de siège, rapprochées chaque jour de la place, accomplirent leur œuvre de destruction et de mort. Le 18 avril, après une canonnade dernière et une lutte où tous combattirent vaillamment, les Prussiens étaient maîtres de la

1. Friedjung. *Der Kampf um die Vorrherrschaft*, t. I, p. 78.
2. Bismarck à Roon, 17 mars 1864. *Bismarckbriefe*, p. 386.

citadelle ; la majeure partie des Danois purent se glisser dans l'île d'Alsen. Quelques jours après, Frédéricia, la forteresse du Jutland, était abandonnée aux Autrichiens. Un combat naval entre les navires autrichiens et danois ne donnait aux seconds qu'un avantage relatif (8 mai). Rien ne s'opposait plus pour Bismarck au congrès ni à l'armistice ; le congrès avait commencé le 20 avril, l'armistice fut signé le 9 mai.

Au lendemain de la prise de Düppel, le roi et son état-major s'étaient rendus sur le champ même de la bataille pour mieux étudier la valeur de l'armée et les améliorations à introduire dans son régime. Bismarck fut du voyage et son âme de soldat frémit d'enthousiasme au récit des exploits du capitaine Stœphanius qui avait arraché une mèche à un Danois occupé à mettre le feu à une mine, ou du soldat Klincke qui s'était fait sauter lui-même avec un sac de poudre. Mais une chose l'étonnait encore plus, la naïveté des Autrichiens venus en pareil lieu. Il disait, goguenard, à son confident Keudell : « Il n'est pas facile de comprendre pourquoi les Autrichiens sont venus avec nous ici, où ils ne peuvent pas rester. » Et il ajoutait, sûr de lui-même : « Nous les avons traînés à notre suite par un faible fil ; mais ce fil pourrait casser un jour[1]. »

§ V

L'idée de délibérer sur l'affaire des duchés en congrès européen flottait dans l'air depuis la mort du roi Frédéric VII. Napoléon, qui l'avait émise le premier, ne l'avait pas abandonnée sans esprit de retour. La Cour de Saint-James la reprit au milieu de janvier, et proposa aux puissances non allemandes, signataires du traité de 1852, de se réunir « pour

1. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 140.

représenter à la Diète que l'envahissement du Slesvig serait un acte de guerre et qu'elle encourrait une lourde responsabilité si elle prenait sur elle de rompre la paix avant qu'une conférence ait pu s'assembler ». Le gouvernement français répondit[1] sur le même ton boudeur qu'il employa peu après pour refuser de prêter au Danemark un « appui au besoin matériel ». Malgré cet échec, le cabinet de Londres ne se rebuta point, et à différentes reprises ses ministres et ses agents indiquèrent dans leurs dépêches ou leurs entretiens que la question danoise pourrait trouver sa solution dans une conférence entre puissances intéressées. Napoléon, inquiet de la tournure prise par la guerre, devenait plus favorable aux propositions anglaises[2]; le Danemark, en grand danger d'être battu, y plaçait ses dernières espérances; mais les envahisseurs feignaient de les ignorer.

Cependant les succès de la Prusse portaient ombrage à l'Angleterre. La nation britannique fait mine parfois de se désintéresser des affaires continentales, mais son attention se réveille dès que la question de la mer est en jeu. Or la Prusse convoitait les bouches de l'Elbe et le port de Kiel; dominant deux mers prochainement réunies par un canal en projet, elle pouvait devenir une puissance maritime, une rivale. De plus, la petite flotte de l'Autriche se mobilisait dans la mer Adriatique, pour porter la guerre dans la mer du Nord, non loin des côtes anglaises. Cela suffisait pour effaroucher l'Angleterre. Les relations entre les Cours de Berlin et de Londres avaient perdu toute cordialité[3], malgré les efforts de

1. Drouyn de Lhuys au Prince de La Tour d'Auvergne, 13 et 14 janvier 1864. *Documents diplomatiques*, 1864, p. 5 à 8.

2. M. Drouyn de Lhuys aux agents diplomatiques de la France. 28 février 1864, au Prince de La Tour d'Auvergne, 14 mars. *Ibid.*, p. 10 et suiv.

3. Duc Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 431 et suiv.

Bismarck pour les améliorer : le ministre prussien pensait d'ailleurs que cette cordialité n'était plus indispensable, puisque la guerre avait éclaté au nord et qu'il était sûr de l'appui ou de la neutralité de l'Autriche, de la France, de la Russie. Le 7 mars, il adressait, d'accord avec l'Autriche, aux puissances signataires du traité de Londres, une note pour se plaindre de l'attitude du gouvernement danois et justifier « par d'importantes considérations stratégiques » l'entrée dans le Jutland[1]. C'était derechef la plainte du bon loup contre le méchant mouton qui ne veut pas se laisser manger.

A la fin du mois de mars, lorsque le Jutland fut envahi et Düppel étroitement investi, les instances de l'Angleterre devinrent plus vives. Elle obtint successivement les adhésions de la Russie et de la Suède, du Danemark maintenant désireux d'une intervention étrangère, de la France enfin qui promettait son appui sincère. Le gouvernement de Londres se décida à agir sur la Diète dont l'absence aux conférences passées avait eu une influence si désastreuse, et il l'invita le 25 mars à envoyer aux conférences futures un représentant spécial. En même temps, lord John Russell proposait aux intéressés de fixer au 12 avril la réunion de leurs délégués. Et peu de jours après il envoya aux Tuileries lord Clarendon pour tenter d'unir étroitement les cabinets de France et d'Angleterre[2].

La Prusse devait maintenant donner une réponse catégorique ; Bismarck était résolu à la différer jusqu'à la prise de Düppel ; jusqu'à présent, les Danois avaient évité tout combat décisif, et les alliés n'avaient point emporté de victoire réelle ;

1. Note identique de la Prusse et de l'Autriche, 7 mars 1864. *Archives diplomatiques*, t. II, p. 135.

2. Benedetti. *Essais diplomatiques. Le comte de Cavour et le prince de Bismarck*, p. 374. Spencer Walpole. *Life of lord John Russell*, t. II, p. 390 et suiv.

le gouvernement de Copenhague pourrait donc soutenir aux conférences de Londres qu'il n'était pas vaincu et traiter en égal avec ses adversaires. La prise de Düppel aurait, au contraire, le caractère d'un succès éclatant; les deux alliés auraient à Londres la situation de vainqueur, et même l'armistice, s'ils y étaient contraints, prendrait un autre caractère. Il fallait donc retarder l'ouverture des conférences; l'imagination féconde de Bismarck lui dicta un motif fort plausible. Il répondit le 26 mars à l'invitation anglaise que la date du 12 avril lui convenait comme toute autre, mais qu'il ne pourrait donner son adhésion officielle que si la Diète acceptait d'être représentée à Londres, car, sans sa participation, la conférence ne pourrait prendre une décision valable et efficace. Le malin diplomate, fort de sa longue expérience de Francfort, savait qu'à la Diète les affaires se développent avec une solennelle lenteur et que plusieurs jours s'écouleraient avant sa décision ; il gagnait ainsi le temps nécessaire pour prendre Düppel. D'ailleurs, à ce même moment, il recevait de la France des propositions séduisantes.

Il les avait habilement provoquées. Napoléon avait émis, le 20 mars, le désir que les populations des duchés fussent consultées sur leur sort futur [1]. A Vienne, à Pétersbourg, cette façon de plébiscite avait été accueillie avec mauvaise humeur : il sentait la révolution. Avec plus de finesse, Bismarck en profita pour flatter les manies de l'empereur. Dans ses conversations avec Talleyrand, l'ambassadeur français, il reconnut qu'il fallait, en effet, tenir compte du vœu des populations et que la Prusse était sur ce point d'accord avec la France; il ne s'expliquait pas exactement sur les fins et moyens, mais admettait l'idée de Napoléon, en laissant son application dans le vague, le

1. Drouyn de Lhuys au prince de La Tour d'Auvergne, 20 mars 1864. *Documents diplomatiques*, 1864, p. 15.

lointain[1]. En outre, Bismarck expliquait au représentant de l'empereur que la libération des duchés permettrait d'entreprendre le canal des Deux-Mers, favorable aux intérêts commerciaux de la France, conforme aux idées économiques du grand souverain qui facilitait alors la percée du canal de Suez ; c'était une nouvelle et délicate flatterie. Napoléon était en termes médiocres avec l'Autriche, qui l'avait abandonné dans la question polonaise, et plus médiocres encore avec l'Angleterre, qui faisait un accueil enthousiaste à Garibaldi, adversaire personnel de l'empereur. Les flatteries de Bismarck engagèrent l'empereur à une démarche osée.

Le 9 avril, Drouyn de Lhuys invita le ministre prussien, von der Goltz, à s'entretenir avec lui de la question danoise : il reconnut que le régime du traité de Londres était caduc, qu'il fallait s'en rapporter au désir des populations; si celles-ci demandaient à se constituer en État indépendant sous la direction du prince d'Augustenburg, la France ne les contrarierait pas ; mais si elles acceptaient d'entrer dans le royaume de Prusse, le gouvernement de Paris appuierait cette solution à la prochaine conférence, tout en espérant quelque compensation. Dépouillé de tous fards, c'était là un projet d'annexion des duchés à la Prusse ; c'était bien la politique indécise, compliquée, tortueuse, du rêveur couronné : au moment même où il proclamait officiellement « le rétablissement pur et simple » du régime de 1852 comme la solution préférable[2], il proposait secrètement à Berlin de déchirer ces traités. Bismarck comprit qu'avec un tel voisin, il pouvait avancer hardiment ; le bon chasseur au marais trouvait « une butte solide », et y posa le pied. Il répondit avec une apparente modération qu'il deman-

1. Sur ces négociations, Sybel. *Die Begründung*. t. III, p. 296 et suiv.

2. Drouyn de Lhuys à Forth Rouen à Dresde, 4 avril 1864. *Documents diplomatiques*, 1864. p. 18.

derait à la conférence le maintien des duchés sous la domination personnelle du roi Christian, leur union indissoluble, l'entrée du Slesvig dans la Confédération, la transformation de Kiel en port fédéral et de Rendsbourg en forteresse allemande : si le Danemark refusait ces propositions, alors il y aurait lieu de prévoir l'annexion à la Prusse, en se conformant au vœu des populations.

Ces pourparlers n'allèrent pas plus loin, et n'aboutirent pas à un traité, mais à la veille de la consultation européenne, ils prouvèrent à Bismarck qu'il pouvait tout oser ; la France ne l'entraverait en rien.

Cependant, les négociations se poursuivaient à Francfort sur l'invitation de l'Angleterre à la Diète de participer à la conférence de Londres. Tous les États allemands étaient d'accord sur l'utilité de nommer un délégué fédéral, mais plusieurs désiraient que la Diète reconnût dans le prince d'Augustenburg le souverain légitime des duchés, avant même la réunion de la conférence et comme pour lui forcer la main. Les grandes puissances s'y opposèrent, car le but même de la réunion européenne était de statuer sur le sort des duchés : un des participants ne pouvait émettre son jugement préalable. M. de Beust, ministre du roi de Saxe, s'expliqua dans le même sens et cette initiative décida de son envoi à Londres. Tous votèrent pour lui : l'Autriche, parce qu'elle le croyait « vaniteux, malléable, facile à égarer, et déférent envers le cabinet de Vienne » ; Bismarck, parce qu'il espérait de Beust une attaque des traités de Londres, mettant en relief la modération de la Prusse ; les autres, à cause de la popularité que cet homme d'État s'était acquise dans l'affaire des duchés [1]. Le ministre saxon fut donc délégué à Londres au nom de la Diète,

1. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 240, 258.

avec les pouvoirs les plus larges, mais pour obtenir aux duchés la plus large indépendance possible.

Ces délibérations avaient pris un certain temps, et la date de la réunion, fixée primitivement au 12 avril, avait été reportée au 20. C'était le résultat voulu par Bismarck, car, le 18 avril enfin, la forteresse de Düppel avait été prise. En Allemagne, l'enthousiasme de la victoire fut mitigé par un sentiment de méfiance : que serait l'Allemagne nouvelle, formée et conduite par Bismarck ou Rechberg ? A l'étranger, l'impression fut très vive. Un diplomate français, le comte de Clermont-Tonnerre, déclarait qu'il n'était plus possible de maintenir les duchés sous la domination danoise. Le représentant du *Times*, dévoué à Bismarck qui lui avait accordé un sauf-conduit sur les champs de bataille [1], écrivait dans le même sens, et l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, lord Cowley, confessait la nécessité de la séparation. Le roi de Belgique, Cobourg de naissance et partisan de l'opinion moyenne en Allemagne, déclarait tout net qu'il était impossible de conserver le lien entre les duchés et le Danemark. Ainsi, à la veille même de l'ouverture de la conférence internationale, l'opinion publique comprenait que la prise de Düppel avait rendu la coupure définitive, même entre le Slesvig et le Danemark. Et devant ce résultat voulu par lui, sur cette impression créée par la force de ses puissantes combinaisons, Bismarck permit aux médecins de s'assembler en consultation. Lui-même comptait bien mettre sa forte main sur leur malade.

Le 20 avril, les plénipotentiaires se réunirent, mais pour la forme seulement : M. de Beust n'était pas encore arrivé, et M. de Bernstorff, ambassadeur de Prusse, non plus que le comte

1. Sybel. *Die Begründung*, t. III, p. 293.

Apponyi, délégué autrichien, ne voulurent siéger en son absence : Bismarck profitait de ce retard pour consolider sa victoire en Slesvig et achever l'envahissement du Jutland méridional. Le 25 avril, enfin, la conférence put se former sous la présidence de lord John Russell, et examiner la première question en jeu : celle de l'armistice. Dès le 12 avril, en effet, le cabinet de Paris avait déclaré que « le premier soin des plénipotentiaires devrait être d'arrêter l'effusion du sang..., de conclure un armistice dont le terme serait fixé d'après la durée présumée des négociations et qui pourrait être renouvelé si elles n'avaient pas abouti à l'expiration de ce délai[1] ». Dans leur première réunion, les neutres souscrivirent à ce vœu si naturel, le Danemark ne s'y refusa pas, heureux d'obtenir un moment de répit ; mais Bismarck trouva l'heure prématurée : il ne voulait pas arrêter les soldats prussiens avant la pleine conquête du Jutland méridional. Le 21 avril, Frédéricia fut abandonnée par les Danois et occupée par les alliés : rien ne s'opposait plus pour Bismarck à la conclusion de l'armistice, qui fut décidée à la séance du 9 mai[2].

La conférence pouvait, enfin, aborder le fond même de l'affaire, mais auparavant Bismarck tint à préciser l'objet des délibérations. Le 12 mai, Bernstorff lut au nom des puissances allemandes une note qui faisait table rase de toutes les conventions de 1851-1852 : « Le terrain de la discussion, y était-il dit, est entièrement libre de toute restriction résultant d'engagements qui peuvent avoir existé avant la guerre entre leurs gouvernements et le Danemark... Les puissances allemandes n'entendent exclure aucune combinaison qui pourra

1. Drouyn de Lhuys au prince de La Tour d'Auvergne, 12 avril 1864. *Documents diplomatiques*, 1864, p. 18.

2. Les procès-verbaux de la Conférence ont été publiés dans le *Recueil général des traités* de M. de Martens, 2e série, t. XVII, partie II, p. 347 et suiv.

servir à faire atteindre ce but, sans porter préjudice à des droits acquis. » Quels droits acquis ? Bismarck restait maître de les indiquer ultérieurement. Pour l'heure, il se contentait de nier l'existence du traité de Londres. En vain, lord Clarendon, second délégué anglais, protesta-t-il que la Prusse était liée par ce traité, non seulement envers le Danemark, mais aussi à l'égard des grandes puissances, et que, d'ailleurs, la note austro-prussienne du 31 janvier semblait promettre le maintien du traité de 1852. Bernstorff répliqua que la guerre avait rompu le traité entre le Danemark et les puissances allemandes, et que celles-ci étaient prêtes à négocier avec les autres contractants de 1852.

Ce n'était là qu'un premier trait, pour éprouver la résistance des grandes puissances à l'initiative prussienne. Bismarck constata que l'opposition serait faible; cinq jours plus tard, il lança un second trait. Le 17 mai, Bernstorff donna lecture d'une seconde note expliquant qu'il était nécessaire « d'assurer aux duchés une pacification solide et durable, qui leur donnât des garanties absolues contre le retour de toute oppression étrangère... Ces garanties, ajoutait-il, ne sauraient être trouvées que dans l'indépendance politique complète des Duchés étroitement unis par des institutions communes. » Il s'agissait d'établir, dans ces conditions, quel serait le Souverain légitime des duchés. La Prusse n'écartait pas de prime abord la candidature du roi Christian. Ainsi, ce que le Danemark pouvait espérer de mieux, c'était l'union personnelle du Danemark et du nouvel État, le Slesvig-Holstein. Une discussion s'en suivit, car cette solution ne satisfaisait ni M. de Beust, qui désirait que la question de souveraineté fût tranchée par la Diète, ni les plénipotentiaires danois, qui voulaient conserver les principes de 1852, ni les neutres qui trouvaient la proposition « tellement vague qu'aucun membre

de la Conférence ne pouvait en saisir la portée. » On s'ajourna au 28 mai pour de nouvelles propositions. Le résultat le plus net de ce débat fut d'établir l'impossibilité d'une entente, et cela n'était pas pour déplaire à Bismarck.

Même entre les deux alliés, l'accord n'était qu'apparent. Leur désunion était inévitable, à l'heure du partage des dépouilles : ainsi deux fauves se disputent à coups de dents leur proie. La Prusse voulait garder pour elle le morceau tout entier ; l'Autriche, ne pouvant le prendre elle-même, acceptait que le roi Christian le conservât, pour que sa propre alliée ne l'eût pas. Dès la fin d'avril, le conflit semblait tellement inévitable, que les partisans de l'alliance austro-prussienne conjuraient Bismarck de ne pas rompre avec l'Autriche. « Vous vous enfonceriez dans l'alliance démocratique, s'écriait pathétiquement Louis de Gerlach, vous risqueriez la situation de grande puissance de la Prusse et perdriez le prix chèrement acquis de votre victoire politique [1] ». Bismarck ne voulait ni se brouiller avec l'Autriche, ni se solidariser complètement avec elle.

D'autre part, l'opinion allemande se prononçait toujours avec énergie en faveur du prince d'Augustenburg. Dans les Parlements, dans les réunions publiques, dans les duchés même, on réclamait la formation d'un Etat indépendant sous la direction du prétendant. Cette agitation n'inquiétait pas Bismarck, car il comptait la calmer un jour ; il voulait même s'en servir et écrivait au comte d'Arnim-Boïtzenburg : « La situation actuelle est telle qu'il me paraît utile de lâcher contre le Danemark tous les chiens qui veulent aboyer ; le tapage de toute la meute aboutira à ce résultat que l'assujettissement des duchés au Danemark paraîtra impossible aux

1. Louis de Gerlach à Bismarck, 25 avril 1864. *Bismarck-Jahrbuch*, t. IV, p. 170.

étrangers, et que ceux-ci seront obligés d'admettre un programme que le gouvernement prussien ne peut leur apporter[1]. »

Tout en conservant son but premier, l'annexion des duchés à la Prusse, Bismarck résolut donc de donner à l'opinion publique une satisfaction temporaire en feignant pendant quelques jours d'accepter la candidature du prince d'Augustenburg : manœuvre osée, illogique, si elle n'avait été une frime, ainsi que le démontre toute sa conduite et, à ce moment même, sa lettre au comte d'Arnim : il lançait simplement un morceau de viande à la meute pour qu'elle hurlât mieux.

Le 15 mai, il avait écrit à Bernstorff que les puissances allemandes n'étaient plus liées par le traité de Londres, et que la candidature du roi Christian au trône ducal n'avait pas été agréée par les États des duchés : c'était une argumentation favorable à Augustenburg. Le 21 mai, Bismarck adressait à Werther, son ambassadeur à Vienne, une longue dépêche où il exposait la nécessité pour les deux Cours de s'entendre sur le sort futur des duchés : le Danemark avait refusé l'union personnelle dans la séance dernière de la conférence ; il n'en pouvait plus être question ; trois solutions seulement étaient possibles : l'installation comme duc du prince d'Augustenburg ; l'intronisation du grand-duc d'Oldenbourg ; l'annexion à la Prusse. Bien que des voix influentes se fussent prononcées pour la dernière solution, ajoutait Bismarck, la Prusse n'avait aucune intention de provoquer des complications européennes, ou de compromettre son entente avec l'Autriche par des efforts dans ce sens. — Cette modération n'était qu'apparente : des trois solutions, Bismarck allait habilement rendre deux impossibles pour imposer la troisième, l'annexion à la Prusse.

Des trois maux, l'Autriche choisit le moindre. Elle aban-

1. Bismarck au comte d'Arnim Boitzenburg, 16 mai 1864. *Bismarckbriefe*, p. 388.

donna l'union personnelle du Danemark et du futur duché, qu'elle avait quelque temps regardée comme la meilleure solution du problème ; elle tenta de gagner l'opinion allemande en appuyant son favori ; et Rechberg non seulement accepta le prince d'Augustenburg comme candidat à l'héritage des duchés, mais encore demanda à Bismarck que les deux puissances allemandes proposassent de suite sa candidature à l'agrément de la Conférence européenne. Ainsi fut-il décidé.

Le 28 mai[1], le comte Apponyi, délégué autrichien, lut à la Conférence une note demandant, au nom des puissances allemandes, « la séparation complète des duchés de Slesvig et de Holstein, du royaume de Danemark, et leur réunion dans un seul État sous la souveraineté du prince d'Augustenburg ». Sur-le-champ, lord John Russell présenta une contre-proposition d'après laquelle le Holstein, le Lauenbourg et la partie méridionale du Slesvig seraient entièrement séparées de la monarchie danoise pour former un État indépendant. Les deux projets n'étaient pas tout à fait inconciliables, puisqu'ils admettaient de même la formation d'un duché indépendant et que l'Angleterre n'écartait pas d'emblée la candidature du prince d'Augustenburg. Chaque délégué donna son opinion : le français se rallia à la proposition anglaise ; le russe réserva les droits héréditaires du grand-duc d'Oldenbourg ; M. de Beust se prononça en faveur du prince d'Augustenburg ; le plénipotentiaire de Suède et Norvège refusa la séparation des duchés et du Danemark, et les danois demandèrent à en référer à leur gouvernement. A la fin de la séance, la question n'avait pas avancé.

En Allemagne, l'acceptation du prince d'Augustenburg par

1. Cette importante séance du 28 mai dans Martens, *loc. cit.*, p. 371 et suiv.

l'Autriche et la Prusse comme candidat national avait produit une grande impression. Les nombreux partisans du prince Frédéric exultaient, croyant à la réalisation de leurs espérances. Le gouvernement autrichien se réjouissait de cette solution comme d'un succès. La cour de Berlin était, presque entière, favorable au nouveau prétendant; le prince royal avait converti son père à ses propres désirs. On put croire, un moment, que la question était tranchée[1]. Bismarck semblait résigné, acquis à la candidature d'Augustenburg. Le 24 mai, il déclarait au prince royal qu'avec quelques sacrifices de frontière, on obtiendrait de la conférence internationale l'affranchissement des duchés; il voulait savoir si le prince d'Augustenburg se poserait sur une « base conservatrice » et quelles garanties il donnerait; il exprimait le désir de s'en entretenir avec lui. Le 27, le ministre manda auprès de lui Max Duncker : il lui expliqua que l'Autriche, en prenant subitement le parti du prétendant, cherchait à capter l'opinion publique et à devancer la Prusse[2]; il était indispensable de régler dès lors les rapports futurs du nouveau duché et de son puissant voisin le royaume, et il insinuait que le prince royal pourrait engager son ami le prince d'Augustenburg à venir à Berlin pour en parler en toute confiance; il ajoutait que ce voyage devrait paraître spontané, pour que la Prusse ne parût pas intervenir dans les affaires des duchés à l'insu de l'Autriche. Le prince royal s'empressa de déférer à ce désir et comme la princesse d'Augustenburg était souffrante au château de Dolzig près de Sommerfeld, le prétendant prit prétexte de se rendre auprès d'elle pour traverser Berlin[3]. Il y arriva le 1er juin.

1. Beust. *Mémoires*, t. II, p. 260.

2. R. Haym. *Das Leben Max Dunckers*, p. 344.

3. Le prince royal au roi Guillaume, 28 mai 1864. Jansen et Samwer. *Schleswig-Holsteins Befreiung*, p. 728. Le roi Guillaume à Bismarck, 28 mai. *Kaiser Wilhelm und Bismarck*, *loc. cit.*, p. 111.

Depuis le commencement de l'année, le prince d'Augustenburg était dans la situation embarrassante d'un prétendant reconnu par quelques-uns, très petits, refusé par d'autres, très puissants : il envoyait de tous côtés le fidèle Samwer, qu'on éconduisait avec ou sans politesse ; il pensait à se rendre à Vienne pour prononcer son plaidoyer *pro domo sua*[1] ; il rédigeait des proclamations à ses féaux sujets ; et il considérait avec mélancolie l'envahissement de ses légitimes provinces par les troupes fédérales, autrichiennes, prussiennes. La décision subite de Bismarck, la transformation de la politique autrichienne et de l'action prussienne à son égard, le coup de théâtre à la conférence de Londres, rien ne le surprit outre mesure, il avait foi en son étoile. Il se présenta à Berlin comme sûr de la réussite : le roi de Prusse n'avait-il pas annoncé la veille à la duchesse-mère que son fils devenait souverain des duchés ? Guillaume ne le recevait-il pas lui-même avec une amabilité pleine de promesses, et ne lui parlait-il pas des concessions nécessaires comme si les détails seuls de son avènement restaient en suspens ? Le roi était le maître ; Bismarck n'avait qu'à obéir, et l'entretien avec le ministre n'était qu'une formalité.

Le 1er juin, à neuf heures, le prince Frédéric entrait dans l'hôtel de la Wilhelmstrasse. Il en sortait à minuit. Tout était fini. Son duché avait vécu.

Que s'était-il passé ? Ceci simplement : le duc était joué comme un enfant.

Cet entretien est le nœud des négociations relatives aux duchés. Chacun des deux participants en a donné sa rela-

1. Il avait une autre raison de venir à Vienne ; il savait par son agent dans cette ville, M. de Wydenbrugk, que l'Autriche n'accepterait sa candidature que s'il refusait à la Prusse toutes concessions incompatibles avec son indépendance : ceci explique en partie sa réserve à l'égard de Bismarck. Duc de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 444.

tion[1] ; leurs récits diffèrent sur quelques points; mais ils donnent une même certitude : Bismarck n'avait jamais admis la candidature du prince. Bon prussien, il voulait annexer les duchés à la Prusse ; royaliste d'autorité, il écartait le favori des parlementaires; bismarckien, il n'admettait que la solution de Bismarck.

Après les banalités du début, Bismarck donna lecture d'une dépêche de Pétersbourg qui exposait l'hostilité du tzar à la candidature d'Augustenburg, produit de la Révolution, et ses dispositions favorables envers le grand-duc d'Oldenbourg. Cette lecture était évidemment destinée à prouver au prince que ses prétentions se heurtaient à d'insurmontables difficultés. Bismarck indiqua ensuite que le Danemark conserverait probablement la portion septentrionale du Slesvig. Dans ce territoire ainsi restreint, le nouveau duc devrait se débarrasser de ses amis compromettants, les gens du *Nationalverein*, car « la Prusse ne pouvait supporter que les duchés devinssent un second Gotha et qu'il s'y établit un gouvernement parlementaire qui constituât un danger pour la Prusse conservatrice ». Le malin ministre exposa ensuite les garanties que devrait assurer le nouveau duc à son puissant voisin : convention militaire, cessions de territoire en vue de l'établissement de fortifications et d'une station navale à Kiel, servitudes militaires sur le futur canal des Deux-Mers. Le prince commença à se récrier, protestant qu' « il ne fallait

1. La relation du prince Frédéric, dictée peu après l'entretien à son secrétaire, se trouve en appendice dans Jansen et Samwer. *Loc. cit.*, p. 731 et suiv. Bismarck dressa un rapport de sa conversation, et le communiqua au roi et au prince royal (le prince royal à son père, 17 juin 1864, *Aus Bismarcks Briefwechsel, loc. cit.*, p. 366) ; il le publia dans le *Staatsanzeiger* du 2 juillet 1865 ; il a raconté également cet entretien à la Chambre des députés les 13 juin 1865 et 20 décembre 1866 (*Discours parlementaires*, t. I, p. 178 et suiv., 231 et suiv.) et dans ses *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 33 et suiv. Bonne analyse de ces documents dans Lenz, *Geschichte Bismarcks*, p. 245 et suiv.

pas le lier par des paragraphes, mais gagner son cœur ». Imperturbable, Bismarck passa aux frais de la guerre : les duchés les supporteraient en entier; le prétendant s'exclama. « Les habitants des duchés n'avaient pas appelé la Prusse; sans elle, la Diète les aurait plus rapidement libérés ; c'était trop exiger de lui, le restreindre à un lambeau de son héritage, grevé de servitudes, chargé de frais... Sa situation était ruinée, il préférait ne rien avoir plutôt qu'un tel État. » C'était la déclaration qu'attendait Bismarck : il reprit poliment que, sans presser le prince, il lui était indispensable d'avoir une prompte réponse, qu'en trois jours la candidature Oldenbourg serait agréée de tous. Le prince répondit piteusement qu'il ne pouvait empêcher la Prusse de s'entendre avec le grand-duc. Et l'entretien finit, froidement, sans violences, avec une nuance de dédain chez Bismarck pour un si piètre adversaire : Altesse au début de la conversation, Excellence ensuite, Durchlaucht vers la fin [1], le pauvre Frédéric n'était plus traité au départ que comme un vulgaire bourgeois [2].

Les deux hommes ne devaient plus se revoir que sur le champ de bataille de Sedan [3].

Sur l'heure même, Bismarck écrivit à ses envoyés à Pétersbourg, Paris et Londres pour les aviser qu'après cet entretien il renonçait à appuyer les prétentions du prince d'Augustenburg. Et, ayant étranglé un premier candidat, il se tourna vers l'autre pour lui faire subir le même sort. Mais il y fallait mettre quelques formes, car le tzar était proche parent de la famille d'Oldenbourg. Il est vrai que, par un acte solennel du

1. Altesse de catégorie inférieure.
2. Busch. *Le comte de Bismarck et sa suite*, p. 72.
3. Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II. p. 34.

28 mars 1854[1], le grand-duc avait renoncé à ses droits en faveur du prince Christian de Glücksbourg, mais ce document était obscur, ambigu, sujet à contestation; et le grand-duc était très disposé à renoncer à sa renonciation.

Pendant quelque temps, Bismarck feignit d'admettre la candidature du grand-duc d'Oldenbourg avec la même chaleur qu'il avait manifestée en faveur du prince d'Augustenburg[2]. Encouragée par cette attitude, la Russie décida d'appuyer à la conférence de Londres son prétendant favori, et le 2 juin, M. de Brunnow, d'ordre de sa Cour, avisa ses collègues que « l'Empereur désirant faciliter, autant qu'il dépendait de lui, les arrangements à conclure entre le Danemark et l'Allemagne, en vue du rétablissement de la paix, avait cédé à Mgr le grand duc d'Oldenbourg les droits éventuels que le protocole de Varsovie avait réservés à Sa Majesté comme chef de la branche aînée de Holstein Gottorf ». Ce n'était pas grand'chose, car ce protocole de Varsovie contenait lui-même une renonciation en faveur de Christian de Glücksbourg[3], mais en un temps où les actes de renonciation se transformaient en parchemins de prétention, la démarche du délégué russe équivalait presque à une reconnaissance. Le délégué prussien, M. de Bernstorff, le comprit ainsi, et rendit hommage « aux sentiments élevés » qui avaient dicté au tzar sa résolution, Apponyi approuva au nom de l'Autriche, M. de Beust protesta en réservant les droits de la Diète.

Peu de jours après, le tzar Alexandre traversa Berlin pour se rendre à Kissingen et le ministre-président eut avec lui un

1. De Martens. *Recueil général des traités*, nouvelle série, t. XVII, 2e partie, p. 323.

2. G. Jansen. *Grossherzog Nicolaus Friedrich Peter von Oldenburg* (1903), p. 25.

3. Voyez *supra*, t. II, p. 191.

long entretien le 10 juin[1]. Depuis l'ambassade de Bismarck à Pétersbourg, les deux hommes avaient une vive sympathie l'un pour l'autre, la conversation fut très cordiale. Elle roula tout entière sur la question des duchés : Bismarck expliqua l'importance pour la Prusse d'éviter la formation sur sa frontière d'un foyer révolutionnaire et insinua que cette crainte était la cause de l'échec du prince Frédéric. Le tzar se montra très favorable à la candidature Oldenbourg et très opposé à l'annexion des duchés à la Prusse ; Bismarck lui répondit que son pays ne provoquerait pas une guerre européenne pour conquérir les duchés, mais que, s'ils lui étaient offerts, il pourrait difficilement les refuser. La conversation s'élargit et Alexandre recommanda au ministre prussien de rester fermement uni à l'Autriche, de s'abstenir de toute compromission avec la France, de ne point surexciter l'Angleterre, et la conférence finit sur des déclarations pacifiques.

De cet entretien résultait la conviction pour Bismarck que le tzar désirait la formation des duchés en État indépendant sous le gouvernement du grand-duc d'Oldenbourg. Il était donc nécessaire pour la Prusse de jouer très finement, de ne rien brusquer, et d'écarter le second candidat avec autant de douceur qu'on avait mis de brutalité à congédier le premier.

Cependant, à Londres, les négociations diplomatiques se traînaient vainement. La séance du 28 mai, avec ses deux propositions, allemande et anglaise, avait été « le point culminant de la conférence[2]. » Désormais, chaque jour amoindrit les chances du succès. Le cœur brisé, le cabinet de Copenhague acceptait la proposition anglaise avec quelques modifi-

1. Cette conversation est reproduite, d'après une note de Bismarck, par Sybel, *Die Begründung*, t. III, p. 340 et suiv.

2. Beust. *Mémoires,* t. I, p. 260.

cations et ses plénipotentiaires discutaient sur les frontières de l'État futur ; mais ils se heurtaient à l'intransigeance des allemands et les notes, les protocoles, les propositions et les contre-propositions se succédaient en pluie monotone et interminable. Il avait fallu prolonger l'armistice jusqu'au 26 juin [1]. Ce délai permettait de nouvelles négociations sur la nécessité de consulter les populations des duchés. Napoléon tenait beaucoup à ce plébiscite : dans l'impossibilité où étaient les gouvernements de s'entendre, l'empereur espérait que les populations pourraient donner un avis plus précis et demandait le vote par communes [2]. L'Autriche s'était montrée récalcitrante à ce projet et Bismarck plus enthousiaste. A la réflexion, le ministre prussien estima qu'il était de bonne diplomatie d'accorder à Napoléon cette concession qui ne suffirait pas à résoudre le problème. Le 18 juin, M. de Bernstorff demanda au nom de son gouvernement que « les habitants du Slesvig fussent consultés au sujet des dispositions à adopter à leur égard et qu'il ne fût pas décidé du sort d'une partie ou de la totalité de ces populations, sans que préalablement leurs vœux eussent été loyalement constatés. » Mais le délégué russe s'éleva avec force contre cette proposition révolutionnaire et la délibération continua.

C'était la fin de la conférence. En vain les dépêches se multipliaient entre Londres, Paris, Pétersbourg, Vienne, Berlin. L'Angleterre ne voulait pas intervenir sans la France. La France ne désirait pas prendre part personnelle à la guerre. La Russie restait à l'écart. L'Autriche regardait Bismarck. Et Bismarck les dupait tous pour conserver sa liberté d'action.

1. Roon à Bismarck, 7 juin 1864. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 192. Bismarck à Roon. 7 juin, *Bismarckbriefe*, p. 391. M. de Balan à la conférence de Londres, 18 juin, Martens, *loc. cit.*, p. 425.

2. Drouyn de Lhuys au prince de La Tour d'Auvergne, 11 juin 1864. *Documents diplomatiques*, 1864, p. 25.

Déjà la Prusse faisait ses préparatifs de guerre[1]. Le Danemark était perdu ; il avait le pire des vices politiques, il était petit.

Le 25 juin, lord John Russell distribua l'eau bénite des regrets et des consolations ; chaque plénipotentiaire justifia l'action de son gouvernement. Et la conférence prit fin ; elle s'arrêta net « comme une pendule qui vient encore de sonner », dit plaisamment M. de Beust[2]. C'était l'heure de la guerre inégale et rapace : car le Danemark avait consenti la cession des territoires allemands et Bismarck ne prolongeait plus qu'une lutte de conquête. Il était le bénéficiaire de l'échec de la diplomatie : le seul résultat de la conférence était l'abolition du traité de 1852 et lui-même était libre de le remplacer à son gré, sans redouter aucune intervention.

§ VI

Pendant ces dernières négociations, Bismarck avait accompagné le roi à Carlsbad ; il y passa un mois, mais n'eut pas le temps cette fois de regarder les mésanges apporter des vermisseaux à leurs petits. Il avait emmené ses deux plus fidèles conseillers, Abeken et Keudell, et s'absorbait avec eux dans les combinaisons les plus subtiles et les plus hardies. Les télégrammes se croisaient sans interruption, les courriers diplomatiques apportaient des portefeuilles bourrés par les employés des deux ministères, des Affaires étrangères et d'Etat ; et les hommes peinaient du matin au soir[3]. A peine

1. Moltke à Roon. 5 juin 1864. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 190 et suiv.

2. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 262. Malmesbury. *Mémoires d'un ancien ministre* (trad. M. A. B.) p. 343.

3. Keudell. *Bismarck et sa famille*. p. 147 et suiv. Abeken. *Ein schlichtes Leben in bewegter Zeit*, p. 215 et suiv.

Bismarck trouvait-il le temps de promener ses réflexions dans les forêts des environs, ou de les interrompre, le soir, devant une chope mousseuse, avec Roon et Eulenburg, à l'hôtel de la ville de Hanovre ou sous le charme de la grande-duchesse Hélène de Russie, sa protectrice de Pétersbourg.

Les négociations avaient commencé dès le voyage. Rechberg, ministre des Affaires étrangères d'Autriche, avait rejoint le 19 juin à Zwickau son collègue de Prusse et les secrétaires de la Wilhemlstrasse avaient vu monter dans le train « un homme de taille mince et moyenne, une tête fine, des yeux gris très vifs sous les lunettes, autour des lèvres un trait de bonhomie ». En tête-à-tête, les deux ministres délibérèrent sur la reprise prochaine des hostilités avec le Danemark. L'autrichien se trouvait entraîné plus loin qu'il n'avait d'abord voulu et résistait à de nouvelles opérations de guerre. Mais le prussien déclara qu'il ne s'arrêterait pas à mi-chemin et qu'au besoin il terminerait la guerre avec ses seules forces. Rechberg céda ; les deux ministres décidèrent d'occuper l'île d'Alsen, dépendance du Slesvig, et le Jutland jusqu'à son extrémité septentrionale. Si ces mesures ne mettaient pas un terme aux hostilités, les troupes alliées envahiraient la Fionie. La Diète serait invitée à reconnaître la formation des duchés en un État indépendant et les puissances étrangères seraient informées qu'il n'était plus question d'un partage du Slesvig. L'empereur François-Joseph, qui avait rejoint le roi Guillaume à Carlsbad, ratifia ces négociations : elles prirent corps dans un traité, le 24 juin.

En même temps, les adversaires préparaient leurs armes. Le maréchal Wrangel, commandant en chef des troupes alliées, avait manifesté un splendide entêtement et une sénile incapacité. Il prit une retraite couverte de dignités, titre de comte, dotation, etc. : Bismarck s'occupa de lui trouver un

domaine[1] avec une volupté spéciale, car il l'enterrait sous ces couronnes. A sa place, le commandement fut remis au prince Frédéric-Charles, neveu du roi, brillant d'ardeur, pétillant d'intelligence; il prit pour chef d'état-major le général de Moltke, et les soldats prussiens affluèrent. Les Danois se préparaient à donner le dernier effort des braves[2]; ils réunissaient leurs maigres recrues et fondaient leur espoir sur leur flotte.

Les hostilités reprirent dès la fin de l'armistice, le 26 juin. Les Prussiens se lancèrent dans une offensive hardie. Dans la nuit du 28 au 29 juin, le général Herwarth de Bittenfeld traversa le détroit d'Als, envahit en trombe l'île d'Alsen, et culbuta les Danois au premier élan : en un jour fut conquise l'île entière, dernière parcelle du Slesvig occupée par les Danois. Le secours des navires danois fut dérisoire. Le 10 juillet, les Prussiens traversaient le Limfjord et envahissaient le Jutland septentrional; ils le parcoururent en une chevauchée rapide, et, le 14 juillet, ils arrivaient au cap Skagen où se confondent les flots de la Baltique et de la mer du Nord; sur ce rivage désolé les couleurs de l'Autriche et de la Prusse s'enchevêtrèrent pour la dernière fois avant de flotter aux deux camps ennemis dans le grand combat de l'Allemagne.

Déjà les Autrichiens avaient occupé les îles jutlandaises de la mer du Nord. L'état-major préparait la réalisation de la seconde partie du programme, l'invasion de la Fionie. Cette mesure ne fut pas nécessaire. Le Danemark était rendu. Le ministère Monrad était tombé sur un télégramme de Paris, annonçant que l'empereur refusait d'intervenir; aux « Danois

1. Guillaume à Bismarck, 23 mai 1864. *Kaiser Wilhelm I und Bismarck*, p. 110. Bismarck à Bismarck-Bohlen, 23 mai. *Bismarckbriefe*, p. 390-391.

2. Leurs adversaires mêmes sont contraints de rendre hommage à la vaillance de ces braves. Duc de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 452.

de l'Eider » avaient succédé des modérés, des résignés. Le 12 juillet, le gouvernement de Copenhague télégraphiait à Berlin et à Vienne pour demander la suspension des hostilités. Le 15, fut signé un armistice à partir du 20 juillet jusqu'à la fin du mois. Les préliminaires de la paix devaient être délibérés à Vienne.

Ainsi finit cette guerre. Elle avait débuté en Allemagne par un enthousiasme patriotique en faveur des frères du Holstein et du Lauenbourg. Elle continua par ambition de conquête. Elle se termina en iniquité.

Le 21 juillet, Bismarck partit de Carlsbad pour Vienne avec ses deux fidèles collaborateurs. Il tenait à conduire en personne les négociations de la paix, car les difficultés étaient grandes et il ne savait « si le traité serait signé dans les huit jours ou si la guerre se prolongerait jusqu'en hiver[1] ». En roulant à travers les gracieuses plaines de la Bohême, par un clair soleil, il regardait au loin, très loin, sans dévoiler à ses intimes un mot de ses combinaisons[2]. Le 22 juillet, la petite troupe débarqua à l'ambassade d'Allemagne et Bismarck s'absorba dans un long entretien avec Rechberg.

Le 24 juillet, les plénipotentiaires danois arrivèrent, M. de Quaade qui avait représenté le Danemark à la conférence de Londres et le colonel de Kauffmann. Leurs négociations commencèrent le lendemain avec Rechberg et le baron Bremer représentants de l'Autriche, Bismarck et son ambassadeur Werther pour la Prusse. Les délibérations furent souvent orageuses, car Bismarck entendait les conduire à son gré et sans souci des convulsions patriotiques des Danois. Il n'eut jamais d'indulgence dans l'âme. La pitié lui était

1. Bismarck à sa femme, 20 juillet 1864. *Bismarckbriefe*, p. 393.

2. Abeken. *Ein schlichtes Leben*, p. 301. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 150.

inconnue. « Quand j'ai un ennemi en mon pouvoir, je l'anéantis », avait-il dit dans sa jeunesse[1]. Toute sa vie, il pratiqua ce principe de l'écrasement. Si l'opprimé criait, il s'indignait de son audace. Il déclarait les Danois « durs à la détente[2] », parce qu'ils souffraient du démembrement de leur pays. Et il les contraignit à céder sans conditions[3].

Les Danois cherchaient le salut de leur pays dans tous les arguments, comme des naufragés qui se cramponnent avec désespoir aux moindres planches. Ils tentèrent de reprendre la question juridique, les droits héréditaires, les vieux parchemins : Bismarck leur fit comprendre qu'il n'y avait plus que le droit de la guerre ; l'armistice était bref, il fallait dépêcher. Les plénipotentiaires de Copenhague discutèrent les frontières, et perdant les deux tiers de leur territoire, tentèrent d'en sauver quelques bribes, quelques compensations pour le Lauenbourg, les enclaves jutlandaises dans le Slesvig. Ce qu'ils obtinrent était dérisoire. Les diplomates passèrent enfin à l'examen financier, aux dettes contractées dans l'intérêt des duchés ou pour la guerre : nouveaux sujets de querelle. A la dernière heure encore, on discuta sur la situation du Jutland pendant l'armistice et les Allemands n'obtinrent gain de cause qu'en menaçant de la reprise des hostilités, le lendemain. Bismarck ordonnait le renforcement des troupes, l'envoi de pontons et de canons pour menacer la Fionie et exercer une pression sur les plénipotentiaires danois.

Pendant huit jours ainsi on discuta, patriotiquement ou âprement. Par ailleurs, d'autres négociations appelaient l'attention de Bismarck. Beust, mécontent de ce que la direction des affaires allemandes lui échappât, s'agitait, écrivait,

1. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 51.
2. Bismarck à sa femme, 27 juillet 1864. *Bismarckbriefe*, p. 395.
3. Keudell. *Loc. cit.*, p. 155.

discourait et Bismarck lui répliquait. Un conflit avait éclaté à Rendsbourg, en Holstein, entre des détachements fédéraux et prussiens ; Bismarck fit occuper brusquement la ville par 6.000 soldats et les troupes d'exécution furent obligées de se retirer ; cette mesure, qui présageait l'annexion du Holstein à la Prusse, fit rugir les partisans d'un duché indépendant ; et les Hanovriens chargés de l'exécution fédérale menacèrent d'évacuer tout le Holstein[1] ; Bismarck n'en eut souci, car, disait-il à Rechberg, « dans les relations entre particuliers, et encore plus dans les rapports internationaux, il est bon de ne pas supporter sans mot dire les inconvenances[2] ».

Entre deux négociations, Bismarck se délassait auprès du vieux camarade Motley, de passage à Vienne, et les deux *fuchs* de Göttingue buvaient « sec » ; ou il se rendait au Volksgarten, pour se consoler dans un verre de bière de la curiosité générale, car il était l'homme du jour et on le regardait « comme un crocodile destiné au jardin zoologique[3] ».

Le 1er août, enfin, furent signés les préliminaires de la paix[4] : le roi de Danemark renonçait à tous ses droits sur les duchés de Slesvig, Holstein et Lauenbourg en faveur de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse, en s'engageant à reconnaître les dispositions que ces souverains prendraient à l'égard de ces duchés. La cession du Slesvig s'étendait aux îles qui en dépendent ; la frontière était rectifiée et simplifiée. Les dettes danoises étaient réparties entre la monarchie et les duchés au prorata de la population. Les frais de guerre

1. Bismarck à Roon, 24 juillet 1864. *Bismarckbriefe*, p. 395.

2. Keudell. *Loc. cit.*, p. 150.

3. Bismarck à sa femme, 22 et 27 juillet, à son frère, 22 juillet. *Bismarckbriefe*, p. 393 et suiv.

4. De Martens. *Nouveau Recueil général des Traités*, t. XVII, partie II, p. 470 et suiv.

exposés par les puissances alliées étaient mis à la charge des duchés. Un armistice était établi à partir du 2 août sur la base de l'*uti possidetis*, le Jutland restait donc entre les mains des alliés et l'approvisionnement de leurs troupes avait lieu au détriment du pays occupé.

Ces conditions « dépassaient les espérances » des Allemands[1]; elles étaient dures, impitoyables pour le Danemark. S'il est vrai qu'en politique le malheur aille aux vaincus, il est humain que la sympathie leur soit acquise.

Quelques heures après la signature de cette convention, Bismarck partit avec ses deux conseillers pour Gastein où le roi faisait une seconde cure. Après huit mois d'agitation et de tension nerveuse, il essaya de prendre quelque repos; mais il avait porté les affaires de la Prusse à un tel degré d'action qu'il ne pouvait ni les arrêter ni les abandonner; il conférait avec le roi; Abeken arrivait les mains pleines de télégrammes et de projets[2]; Keudell présentait une note sur les conditions actuelles du Zollverein et son renouvellement en 1865; Roon discutait les mesures militaires en Jutland, la réduction des troupes d'occupation. Tous félicitaient Bismarck de sa « glorieuse œuvre de paix », — et le chargeaient de quelque nouveau travail. A grand'peine, il s'esquiva pendant trois jours, pour un rapide voyage dans les pittoresques montagnes du Salzkammergut. Puis il rejoignit son maître à Schœnbrünn où les deux monarques alliés célébraient leur victoire.

Les chasses furent giboyeuses, les repas fastueux, et splendides les feux d'artifice; mais ce n'était là que des manifestations de pompe et d'ostentation. Il s'agissait de résoudre une question poignante, de décider le sort des duchés; le rideau

1. Roon à sa femme, 3 août 1864. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 197.
2. Bismarck à sa femme, 6 août 1864. *Bismarckbriefe*, p. 396.

s'était baissé sur le drame danois ; pendant l'entr'acte se préparait la tragédie de Sadowa. Le 22 août, dans une chambre du palais impérial, quatre hommes s'assirent[1], le roi Guillaume, majestueux et souriant, l'empereur François-Joseph, délié et souriant, Rechberg, fin et souriant, Bismarck, puissant et dur. Les duchés furent mis sur la table, comme une marchandise. A qui le lot? Rechberg proposa de l'attribuer en entier à la Prusse, moyennant quelque compensation pour l'Autriche, par exemple le comté de Glatz en Silésie. Cela déplut à Guillaume, qui tenait à l'intégrité de son royaume, et à Bismarck qui voulait prendre le tout sans rien donner. Et, carrément, le ministre prussien déclara qu'il était conforme au but de l'alliance austro-prussienne que la Prusse acquît les duchés. « Nous n'avons pas organisé une société de gains, dit-il en son langage imagé, qui partage les bénéfices à tant pour cent, mais plutôt une société de chasse, où chacun emporte sa proie en sa maison : si plus tard nous faisions ensemble la guerre à l'Italie et à la France, en cas de victoire, l'Autriche reprendrait Milan et la Prusse se contenterait d'une indemnité pécuniaire. » Cet argument ingénieux plut aux Autrichiens ; Rechberg pensait à prolonger l'alliance des deux Cours, mais au profit de l'Autriche, pour garantir ses possessions de la Vénétie et de Trieste[2] ; il rêvait à cette guerre contre l'Italie et la France, que Bismarck annonçait comme possible, pour laquelle il promettait l'appui des troupes prussiennes. L'honnête Viennois ne prévoyait pas qu'avant deux ans la guerre éclaterait, mais que l'Autriche aurait à supporter l'assaut combiné de l'Italie et de la Prusse, et que

1. Récit de Bismarck à Friedjung, rapporté par celui-ci dans son ouvrage *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. I, p. 89. Bismarck, *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 427 et suiv.

2. Friedjung. *Loc. cit.*, t. I, p. 90 et t. II, appendice II, p. 524 et suiv., d'après une conversation avec Rechberg.

la France resterait immobile, en attendant sa propre défaite. François-Joseph, également séduit, demanda à Bismarck s'il considérait l'annexion des duchés à la Prusse comme la meilleure solution du débat. Le prussien répondit, en regardant son maître, qu'il n'avait pas qualité pour répondre à cette question. Le roi hésita ; il était parfois effrayé des ambitions de son ministre ; il rétorqua qu' « il n'avait pas encore envisagé définitivement l'annexion du Schleswig-Holstein. » Et la délibération continua, inutile, prématurée.

Elle reprit, — s'il faut en croire un auditeur français[1], — mais en conversation de fumoir, le 25 août, au château de Kettenhoff près de Vienne où le comte de Rechberg traitait les diplomates prussiens et étrangers. Après un copieux dîner, Bismarck s'était retiré dans une embrasure avec quelques convives, et tout en mâchonnant un cigare long et noir, le teint animé, le verbe haut, il s'abandonnait en éclaircissements sur sa politique ; il expliquait, il excusait presque cette guerre inégale et comme quelqu'un l'interrompait en portant la conversation sur l'unité allemande, il reprit avec un sourire ironique : « La monarchie autrichienne est fort peu allemande ; elle ferait beaucoup mieux de s'appuyer sur sa véritable force qui consiste dans le faisceau des races nombreuses qui la composent plutôt que de courir après le rêve d'une suprématie allemande que nous lui disputons et qui ne lui appartient à aucun titre. Ce qui est allemand, retournera à l'Allemagne, c'est inévitable. Il n'est pas plus difficile de

1. Le duc de Gramont reproduit cette conversation (Andreas Memor. *L'Allemagne nouvelle*, p. 146 et suiv.) à laquelle il assistait. Ses souvenirs ont été longtemps admis comme sincères et certains. Voyez H. Kohl, *Regesten*, t. I, p. 233. Depuis quelques années, ils ne sont admis que « sous toutes réserves » (Friedjung. *Loc. cit.*, t. I, p. 88), ou même mis en doute (Keudell. *Loc. cit.*, p. 155). Il ne peut exister une certitude absolue sur leur réalité, mais ces paroles sont bien dans la manière paradoxale du chancelier et ne dépassent guère comme audace les conseils qu'il donnait en décembre 1862 au comte Karolyi. *Supra*, p. 64.

gouverner Vienne de Berlin, que de gouverner Pesth de Vienne. » Prononcées par boutades, ou exagérées plus tard, ces paroles contenaient un grain de vérité : elles enseignaient comment M. de Bismarck entendait l'alliance de l'Autriche et de la Prusse.

S'isolant dans l'embrasure avec M. de Gramont [1], il multipliait les cajoleries à l'égard de la France, et pour allécher l'honnête gentilhomme lui conta qu'il avait menacé l'ambassadeur anglais de faire de belles concessions à la France pour obtenir son alliance : « Vous auriez tort de provoquer Napoléon à une politique aventureuse, aurait-il déclaré à sir Andrew Buchanan. Que pouvez-vous lui offrir en perspective ? Tout au plus la permission de faire une guerre ruineuse et acharnée pour nous enlever les provinces rhénanes. Mais celui qui peut donner les provinces rhénanes à la France, c'est celui qui les possède. Et le jour où il faudrait courir l'aventure, c'est nous qui pouvons, mieux que tout autre, la courir avec la France en commençant, non par lui promettre, mais par lui donner un gage pour son concours ! » L'ambassadeur français écoutait bouche bée ; sans croire à la réalité d'une conversation avec Buchanan, il était persuadé que ces paroles renfermaient une ouverture à l'égard de la France ; ainsi se continuait la grande duperie : le « mot » des provinces rhénanes prononcé en 1863 devant Fleury, en 1864 devant Gramont, en 1866 devant Benedetti, et qui se transforma en l'annexion de l'Alsace-Lorraine.

Le lendemain, Bismarck partait pour Baden-Baden, ou suivant les rites de la médecine et du plaisir, le roi faisait sa troisième cure. En passant à Munich, Bismarck rendit visite au

1. M. de Gramont à Drouyn de Lhuys, 26 août 1864. *Correspondance inédite* de M. de Gramont, citée par De La Gorce, *Histoire du Second Empire*, t. IV, p. 547.

ministre bavarois, M. de Schrenck, pour tenter d'apaiser les protestations indignées des royaumes, fort effrayés et à juste titre des menées de leurs puissants voisins. Le 29 août, il s'installa avec ses compagnons dans une villa de Baden, en une situation charmante entre des coteaux boisés. Mais non plus que dans les montagnes de Carlsbad ou les Alpes de Gastein, le souci des affaires n'abandonna Bismarck dans la Forêt-Noire. Les négociations s'enchevêtraient.

Avec l'Autriche, Bismarck délibérait le renouvellement du Zollverein : ainsi qu'il a été dit [1], la Cour de Vienne avait signé le traité de 1853 dans l'espoir qu'au bout de sa période de douze ans on arriverait à une complète union douanière entre la Prusse et l'Autriche. Les traités entre la France et la Prusse avaient entraîné une grave crise du Zollverein; Rechberg demandait à son « compère [2] » Bismarck de faire quelque chose en sa faveur, car il sentait sa position personnelle ébranlée par sa conduite dans les affaires danoises; tous deux étaient d'accord pour introduire dans le nouveau traité une phrase sur la possibilité de l'unité douanière de toute la Confédération; Bismarck ne se faisait aucune illusion sur l'inefficacité de cette clause, car il regardait l'union douanière avec l'Autriche comme une utopie [3]; il ne voyait donc aucun inconvénient à accorder une concession qui devait rester lettre morte. Mais il trouvait de la résistance au ministère du Commerce où le directeur Delbrück faisait du libre-échange un article de foi financière. Delbrück avait de la ténacité et profita d'un voyage de Bismarck à Biarritz en octobre, pour agir à sa guise.

Bismarck négociait avec l'Angleterre; le gouvernement de

1. *Supra*, t. I, p. 331.
2. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 154.
3. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 430.

Londres ne pouvait se consoler de l'échec de la conférence internationale ; n'ayant pu déterminer l'Europe à agir de concert, il cherchait à intervenir seul dans les préliminaires de la paix, à empêcher « 2 à 300.000 Danois d'être soumis à un État allemand. » Bismarck garantissait que les puissances allemandes personnifiaient la modération même, et évinçait le cabinet de Saint-James avec les formes d'une politesse catégorique[1].

Bismarck négociait avec la France ; Drouyn de Lhuys, ému « par la rigueur des sacrifices imposés à la monarchie danoise..., recommandait aux Cours de Prusse et d'Autriche une politique de conciliation et d'équité[2] ». Le ministre prussien protestait de la pureté de ses intentions. Il tenait à ménager la France, et, malgré les conseils du tzar, cherchait son alliance. L'impératrice Eugénie, de passage à Baden, était reçue avec les marques de la plus flatteuse déférence[3]. Bismarck rêvait une façon d'union européenne, une entente de la Russie, de la France, de l'Autriche et de la Prusse, toute à son propre avantage : pour la sceller, il pensait à une réunion des quatre souverains, s'entretenant en personne des questions du jour[4]. Il en parlait au duc de Morny, le seul des impérialistes français capable de le pénétrer, et le priait d'en référer à Napoléon ; le projet était fait pour séduire l'Empereur qui l'écarta néanmoins : « Après les événements de toutes sortes qui se sont passés dans les différents pays, fit-il

1. Dépêches de lord John Russell, 20 août 1864, de Bismarck, 25 août. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 240.

2. Drouyn de Lhuys au duc de Gramont à Vienne, 10 et 17 août 1864. *Documents diplomatiques*, 1864, p. 29.

3. Mme Carette. *Souvenirs intimes de la Cour des Tuileries*, t. III, p. 19.

4. Ce projet et les pourparlers qui en résultèrent n'ont pas encore été étudiés dans leurs détails. Cf. Memor. *L'Allemagne nouvelle*, p. 150 et suiv. et la dépêche de Gramont du 26 août 1864, précitée.

répondre, et les impressions que ces événements ont causées, une démarche quelconque donnerait lieu à des interprétations plus ou moins absurdes ou gênantes. Le repos sera préférable[1] ». Et Bismarck abandonna son idée. La Prusse se contenta d'envoyer Roon étudier à Châlons l'armée et à Cherbourg la marine française[2].

Bismarck négociait avec les prétendants ou leurs partisans. Frédéric d'Augustenburg espérait contre toute espérance et le grand-duc d'Oldenbourg aussi. Le ministre prussien avait reçu non le prince-prétendant, ainsi qu'on l'a raconté par erreur[3], mais un de ses agents, M. d'Ahlefeldt; et de ce que l'autoritaire homme d'État n'avait pas mis immédiatement l'envoyé à la porte, on concluait qu'il était gagné à la cause des Augustenburg; Frédéric croyait que le différend héréditaire serait soumis à une assemblée de jurisconsultes, à Francfort[4], et repassait dans son imagination ses arguments juridiques.

Bismarck négociait avec le Danemark : les préliminaires de la paix se prolongeaient, se traînaient au gré du monde impatient[5]. Personne n'était pressé de les clore; ni Rechberg, retardant sa propre chute; ni Bismarck, sûr du succès; ni les Danois qui espéraient toujours quelque intervention inattendue; ils avaient envoyé à Paris une délégation populaire, un médecin, un fondeur en fer, un brasseur, deux propriétaires[6]; Drouyn de Lhuys reçut les délégués, leur affirma ses sympathies, « ses sympathies profondes », et les renvoya avec

1. Duc de Morny à Bismarck, 7 septembre 1864. *Aus Bismarcks Briefwechsel*, p. 368.

2. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 199 et suiv.

3. *Erinnerungen und Erlebnisse des Generalmajor Danner* (1890), p. 94 et suiv., réfuté par Bismarck lui-même, *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 29.

4. Duc de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 455, 458, 459.

5. Abeken, 18 septembre 1864. *Ein schlichtes Leben*, p. 304.

6. De la Gorce. *Histoire du Second Empire*, t. IV, p. 517.

d'affectueuses banalités. Un agent danois, M. Hansen, courut en octobre jusqu'à Biarritz, où Bismarck soignait ses nerfs : le grand homme était inoccupé, ennuyé de sa cure d'isolement; il fut heureux de trouver quelqu'un à qui parler d'affaires, il le noya sous un flot de paroles et le congédia, naturellement sans lui avoir rien accordé [1].

Ces négociations se continuaient à Reinfeld où Bismarck avait rejoint sa femme souffrante d'une « maladie sans nom, palpitations, évanouissements, pas de sommeil, pas d'appétit, oppressions, hypocondrie, tout un arsenal de misères, et un découragement inconcevable [2] ». Depuis lors ce mal a pris un nom, c'est la neurasthénie. Et à côté de sa malade aimée, l'homme dur, devenu pitoyable, télégraphiait à Roon pour demander une prolongation de congé. Mais, par fatigue extrême, tension abusive de ses nerfs, il était souffrant à son tour; il pensait à la côte ensoleillée qui lui avait rendu la santé, deux années auparavant, et passant quatre jours à Berlin, trois jours à Baden-Baden, il s'enfuyait à Biarritz.

Il y séjourna trois semaines, période de calme réparateur dans sa vie fiévreuse [3]. Des bains dans l'océan, tiède encore au soleil d'automne, de longues heures de *farniente* devant la mer bleue et brillante, au bercement de la mer bruissante, quelques promenades aux rives où viennent mourir les Pyrénées, à Izazu dans la bruyère, les fougères et les châtaigniers : telle fut sa cure, il n'en est de meilleure. La politique ne l'abandonnait pas complètement; mais elle lui arrivait estompée par la distance. Ses collaborateurs, Itzenplitz, ministre

1. Hansen. *Quinze ans à l'étranger, les coulisses de la diplomatie*, p. 39 et suiv. et *A travers la diplomatie*, p. 15 et suiv.

2. Bismarck à Roon, 18 septembre 1864. *Bismarckbriefe*, p. 398.

3. Sur ce second séjour de Bismarck à Biarritz, voyez ses lettres à sa femme, Roon, Mme d'Arnim. *Bismarckbriefe*, p. 401 et suiv.; et Poschinger, *Bismarck-Portefeuille*, chap. sur *Bismarck in Biarritz*, p. 148 et suiv.

du Commerce, Delbrück, directeur à ce ministère, échappaient à son joug en son absence, et dans ses lettres à Roon il s'indignait de leur indépendance. Surtout il suivait avec attention les négociations de la paix à Vienne.

Le 25 octobre, il repartait et dans son voyage s'arrêtait deux jours à Paris : il avait audience de Napoléon à Saint-Cloud, de Drouyn de Lhuys au quai d'Orsay. L'empereur esquissait un plan humanitaire : l'annexion des duchés par la Prusse après plébiscite, la restitution du Slesvig septentrional au Danemark ; Bismarck le laissa dire, résolu à ne point l'écouter : car les habitants des duchés auraient voté pour Augustenburg, l'annexion immédiate aurait prématurément brouillé l'Autriche et la Prusse, et Bismarck ne voulait rien rendre à l'ennemi vaincu. Le 28 octobre, il reprenait le chemin de Berlin ; en route, il ne faisait qu'une visite, mais elle était significative ; il s'arrêtait à Essen, chez M. Krupp. Le 29, il arrivait à Berlin. Le lendemain, la paix était signée à Vienne.

Nul n'était venu au secours des Danois ; ils s'étaient résignés ; le 30 octobre, avait été conclu le traité de paix « entre l'Autriche et la Prusse d'une part et le Danemark, d'autre part[1] ». En son ensemble, ce traité était conforme aux préliminaires du 1er août, dont il développait et précisait les termes. Le Danemark perdait à jamais les trois duchés et le droit d'intervenir dans le règlement de leur sort.

Par une ironie du sort, ce traité portait la signature de Rechberg, et point celle de Bismarck. Peu de jours après, Rechberg tombait, pour l'avoir signé. Le roi Guillaume regrettait que le nom de Bismarck ne s'y trouvât point[2]. La justice de l'histoire l'y a placé ; il porte sa griffe, il est de lui.

1. Martens. *Nouveau recueil général des Traités*, t. XVII, partie II, p. 474 et suiv.

2. Guillaume à Bismarck, 28 octobre 1864. *Kaiser Wilhelm I und Bismarck*, p. 112.

Ce fut une grande injustice pour les victimes, une lourde faute pour les spectateurs de la spoliation, un succès de génie brutal pour Bismarck. Certes les Danois avaient commis des erreurs politiques, ils avaient méconnu les droits nationaux du Holstein et du Slesvig[1] ; mais l'expiation fut hors de proportion avec ces fautes; dans le grand mouvement des nationalités qui caractérisa le XIXe siècle, ils auraient pu perdre le Lauenbourg, le Holstein, même encore le Slesvig méridional ; mais au nom même de ce mouvement invoqué par l'Allemagne, ils devaient conserver le Slesvig septentrional, resté si profondément danois qu'après quarante ans de conquête, ses paysans protestent encore contre leur arrachement de la mère-patrie. L'Europe, signataire des traités de 1852, laissa faire cela : la Russie était liée par la reconnaissance ; l'Autriche se lia par crainte de la rivale qui l'entraîna et la défit ; l'Angleterre parla et ne bougea point ; et l'empereur Napoléon, qui avait délivré les Lombards et protesté en faveur de la Pologne, resta muet ; la faute fut grande et l'expiation douloureuse ; dès lors la France s'amoindrit de tout ce que la Prusse grandit ; elle avait fait le premier pas dans la voie qui la mena à Sedan.

L'homme de dure pensée avait réussi ; certes il n'avait point dressé son plan à l'avance et de façon immuable ; il n'était pas un théoricien, il pratiquait la politique de l'heure présente. « L'homme d'État, disait-il plus tard, ressemble à un voyageur dans une forêt, il sait la direction de sa marche, mais il ne connaît pas le point exact où il sortira du bois[2]. » Dès la mort de Frédéric VII, il avait eu pour but l'annexion

1. Voyez l'aveu très franc et digne d'admiration d'Allen, *Histoire de Danemark*, t. II, p. 399.

2. Conversation avec Friedjung reproduite par celui-ci, *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. II, appendice I, p. 520.

des duchés à la Prusse, et il avait marché à travers buissons et rochers, contournant les uns, sautant les autres, évitant les troncs robustes, écrasant les faibles arbrisseaux; il était arrivé à une clairière : au delà se dressaient de nouvelles futaies et de nouveaux fossés; il se préparait à les affronter, hardiment. Il avait dirigé sa marche avec volonté et sans hésitation : alors que l'armée prussienne tâtonnait entre les formules du passé avec Wrangel et la tactique de l'avenir avec Moltke, Bismarck avait du premier coup trouvé et imposé sa manière, toute de décision et d'audace, sans crainte comme sans pitié.

CHAPITRE VII

CONFLITS DEDANS. CONFLITS DEHORS

BERLIN. GASTEIN. BIARRITZ

(1864-1865).

§ I. De l'amitié a la brouille. — Les opinions sur le sort des duchés : l'opinion prussienne ; les intéressés ; l'Allemagne ; l'Autriche ; retraite de Rechberg ; Mensdorff. — La Cour de Vienne favorable au prince d'Augustenburg. Echange de notes. — Bismarck demande le retrait des troupes fédérales ; résistance de la Saxe. — La Diète ordonne l'évacuation du Holstein. Pluie de notes prussiennes en décembre. — Les prodromes du nouveau conflit. Les exigences prussiennes ; la dépêche du 22 février. Refus de l'Autriche. — Les neutres. Le « laisser-faire » anglais. — L'hésitation de l'empereur Napoléon. Benedetti. Réserve de Bismarck. — Relations de l'Italie et de la Prusse ; premiers jalons d'une alliance contre un ennemi commun. — Inquiétude et manœuvres de l'Autriche.

§ II. Encore le conflit. — Contradictions ministérielles. Edwin de Manteuffel. Les collaborateurs de Bismarck. — La session parlementaire de 1863-1864. — Ouverture de la session de 1865. Le discours du trône et la réplique du président Grabow. — Les débats sur les adresses. Lois d'économie sociale. — La loi militaire : avant-projet de Roon et opposition du roi ; le cabinet représente l'ancien projet. Son échec. — La demande de crédits pour la marine. Dispute avec Virchow. Duel en projet. — Les crédits pour la guerre danoise : leur rejet. — La Chambre des seigneurs. — Clôture de la session. La situation parlementaire.

§ III. La guerre menace. — L'action de la Prusse en Schleswig-Holstein. Mécontentement de l'Autriche ; elle se rallie à la candidature Augustenburg. Réplique de Bismarck. — La Diète accepte Augustenburg. — Bismarck se montre favorable au plébiscite dans les duchés : motifs de cette évolution. — Prépa-

ratifs belliqueux. Conseil des ministres du 29 mai : hésitation du roi. — Concessions de l'Autriche, nouvelles prétentions de la Prusse. Le prince d'Augustenburg refuse de quitter le Holstein. Irritation de Guillaume. — La décision des syndics de la couronne. — Bismarck résolu à la guerre. Le conseil de Ratisbonne et le conflit prochain.

§ IV. Le partage des duchés. — Apaisement soudain. Recul de l'Autriche : crise ministérielle ; la solution du comte Blome. Les craintes de Bismarck : le roi et sa famille, la politique des petits Etats, l'attitude de la France et de l'Italie. — Les conférences de Gastein. La convention du 14 août 1865 ; sa portée et ses conséquences ; effet produit en Allemagne et à l'étranger. — Départ de Gastein. La photographie d'Ischl. Séjour à Baden-Baden. — Retour à Berlin. — L'administration du Schleswig. Le serment du Lauenbourg. — Le comte de Bismarck.

§ V. Les entretiens de Biarritz. — Décadence de l'empire. Etat de l'empereur : ses rêves chimériques, son mécontentement de la convention de Gastein ; circulaire du 29 août 1865 ; l'opinion française. — Mécontentement de Guillaume. Déclarations de Bismarck à M. Lefebvre de Behaine. — Départ pour Paris. La Cour à Biarritz : arrivée de Bismarck. — Les entretiens de Napoléon et de Bismarck : leur portée et leurs conséquences. — Retour à Paris : conversation avec M. Nigra.

§ I

L'acte de Vienne n'avait d'un traité de paix que le nom ; dans la pensée de Bismarck, il constituait plutôt une préparation à la guerre ; s'il rétablissait les « bonnes relations » entre le Danemark et les deux alliées, il en assurait de mauvaises entre la Prusse et l'Autriche. En plaçant la proie commune dans une indivisibilité litigieuse, il préparait aux vainqueurs les relations orageuses de deux larrons[1], et Bismarck en convenait avec jovialité : « Nous voilà malheureusement arrivés à une bifurcation, disait-il à l'ambassadeur d'Autriche, Karolyi[2]. Nos billets nous envoient sur des lignes divergentes ; pourvu

1. Malmesbury. *Mémoires d'un ancien ministre*, p. 349.
2. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 171.

que nous ne nous écartions pas trop. » Ce disant, il n'exprimait pas sa pensée tout entière. Il savait que les deux puissances se rencontreraient un jour, non plus côte à côte, mais face à face. La guerre engendre la guerre; et la lutte sur la Baltique entraînait logiquement le combat en Bohême.

Le sort des duchés était en question, et chaque intéressé avait son idée. Celle de Bismarck était simple : il était prussien, il voulait l'annexion des duchés à la Prusse. Ce projet, qui avait paru insensé en automne de 1863 semblait naturel en novembre 1864 ; le parti militaire n'en voulait point d'autre et opinait que ce qui a été pris par le sabre doit être gardé par le sabre, et Moltke qui avait commencé sa carrière militaire comme officier danois, ne voulait rien que la fusion des petits duchés dans le grand royaume prussien[1]. Le parti conservateur était gagné à cet avis; le ministère exploitait les quelques partisans qu'il comptait dans le pays et faisait circuler des pétitions pour réclamer l'union intime des duchés et de la Prusse. « C'est la mission historique de la Prusse, exposait un de ces documents, d'être le fort abri de l'Allemagne au nord, et ce n'est qu'en fortifiant aussi sa puissance sur mer que la Prusse sera en état de remplir cette grande mission[2]. » Les professeurs venaient les uns après les autres à pareille religion; Treitschke remplissait les *Preussische Jahrbücher* d'arguments en faveur de l'annexion, et, sans contester encore les droits théoriques du prince d'Augustenburg, les sacrifiait aux intérêts de la patrie allemande[3]; Droysen approuvait et le conseiller de Gerlach ajoutait que les Augustenburg avaient perdu tous leurs droits depuis leur

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VI, p. 166.

2. Pétition de 1.708 habitants de la Prusse orientale. *Norddeutsche Zeitung*, 29 décembre 1864.

3. Treitschke. *Preussische Jahrbücher*, février 1865. Klüpfel. *Geschichte der deutschen Einheitsbestrebungen*, t. I, p. 374.

solennel désistement[1]; d'autres préparaient leur évolution, Mommsen, Ranke, Sybel. Même le conseiller habituel du prince royal, Max Duncker reniait ses anciennes convictions et était gagné par patriotisme à la foi annexionniste[2]. Le prince Frédéric-Guillaume, au contraire, restait fidèle à son ami, le prétendant Augustenburg[3] ; et les parlementaires ne voulaient pas abjurer leurs précédents serments.

Les intéressés les plus directs, gens du Schleswig et du Holstein, n'étaient pas gagnés à l'annexion. En vain, le ministère de la Wilhelmstrasse multipliait les agents officiels, officieux, secrets, organisait à Kiel un parti unioniste, créait des journaux dévoués à la Prusse ; inutilement, l'administration paternelle mais ferme de Zedlitz, commissaire prussien, accumulait les arguments les plus convaincants ; sans résultat, le général Herwarth s'efforçait de réprimer à petit bruit les manifestations antiprussiennes. Les populations des duchés ne voulaient pas dépendre de Berlin; tout au plus la haute aristocratie, effrayée par avance du régime parlementaire des Augustenburg, se ralliait-elle au gouvernement prussien ; on faisait grand cas à Berlin de la pétition des grands propriétaires qui demandaient l'annexion des duchés à la Prusse ; mais on ne pouvait se dissimuler que cette adresse avait réuni 200 signatures, tandis qu'une pétition en faveur d'Augustenburg en comptait 50.000. Une assemblée publique à Rendsbourg, où accouraient des milliers de patriotes, réclamait « un Schleswig-Holstein indépendant séparé du Danemark, sous le sceptre du légitime duc Frédéric VIII. Dans le cas, y était-il dit encore, où des puissances étrangères

1. Louis de Gerlach. Note du 2 janvier 1865. *Bismarck Jahrbuch*, t. IV, p. 171.

2. R. Haym. *Das Leben Max Dunckers*, p. 349 et suiv.

3. Philippson. *Das Leben Kaiser Friedrichs III*, p. 147, 154.

voudraient disposer arbitrairement de nous, nous sommes décidés à recourir à la dernière extrémité pour défendre notre droit, pour lequel nous avons déjà pris les armes une autre fois [1]. »

En Allemagne, l'opinion publique se prononçait dans son ensemble en faveur du prétendant. La délégation des députés allemands demandait avec force que la guerre avec le Danemark n'eût pas le résultat d'une « guerre de conquête », et n'aboutît pas à l'acquisition par l'Autriche et la Prusse de provinces nouvelles ; elle revendiquait « le droit pour le Schleswig-Holstein de disposer de lui-même [2]. » Le *Nationalverein* repoussait « énergiquement l'annexion des duchés à la Prusse, comme un grave péril pour l'unité fédérative de la nation [3]. » Plusieurs monarques se prononçaient dans le même sens. En Saxe, le roi Jean et son ministre, M. de Beust, s'en tenaient aux négociations de Londres, à la reconnaissance d'Augustenburg par la Diète, la Prusse et l'Autriche [4]. Le duc de Cobourg était plein d'enthousiasme pour son jeune protégé. Le gouvernement de Bavière était favorable au prétendant, sous la poussée de l'opinion publique, très opposée à la Prusse ; il en était de même, et pour une identique raison, dans le grand-duché de Bade, malgré l'étroite alliance du prince et du roi Guillaume. Dans le Hanovre, au contraire, le ministre, M. de Platen, n'était pas catégoriquement hostile à l'annexion prussienne, mais préférait appuyer la candidature du grand-duc d'Oldenbourg [5].

1. Comte de Reiset. *Mes Souvenirs*, t. III, p. 351.

2. Proclamation du comité des Trente-six, élu à Francfort par le Congrès des députés allemands, novembre 1864.

3. Procès-verbal de la séance du *National Verein* tenue à Eisenach le 31 octobre 1864 sous la présidence de M. de Bennigsen.

4. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 270 et suiv.

5. Comte de Reiset, ambassadeur de France à Hanovre. *Mes Souvenirs*. t. III, p. 353, 357. Vitzthum von Eckstädt, *London, Gastein und Sadowa* (1889), p. 33 et suiv.

En Autriche, l'opinion publique ne se prononçait pas formellement en faveur d'une solution déterminée, mais elle était unanime contre l'annexion à la Prusse. Elle n'avait jamais été enthousiaste de l'alliance et avait vu sans faveur la guerre entreprise de concert; depuis les délibérations de Londres, elle craignait que l'Autriche jouât un rôle de dupe. Déjà le renouvellement du Zollverein s'était fait à son détriment : le gouvernement de Vienne n'avait même pu obtenir une clause ménageant l'avenir et l'Autriche restait hors de l'Allemagne au point de vue financier. Le traité de Vienne ne lui donnait point d'avantages; l'administration des duchés, séparés de la monarchie autrichienne par toute la largeur de la Prusse, n'était qu'un leurre; et le sang des soldats autrichiens paraissait répandu pour faciliter à la Prusse l'acquisition de nouvelles provinces. L'opinion jugeait avec tant de sévérité la politique de Rechberg que le ministre dut se retirer : avec lui partait du cabinet le principal partisan de l'alliance avec la Prusse, mais aussi celui qui aurait été le plus capable d'en tirer quelque avantage. Pendant cinq années, il avait géré les affaires de l'Autriche, avec soin, parfois avec passion, mais sans prévoyance : il n'avait pas d'avenir dans la vue.

« Il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint », disait Beaumarchais. Il était nécessaire de confier la politique extérieure de l'empire à un diplomate fin et ferme, connaisseur des autres et sûr de lui-même. François-Joseph appela au ministère un général de cavalerie; le comte Mensdorff-Pouilly qui succéda à M. de Rechberg était un brave officier, homme d'honneur, assez intelligent, doté d'heureuses alliances avec la reine d'Angleterre, le duc de Cobourg; mais il était sans volonté; son irrésolution avait percé dans la campagne d'Italie, où il commandait une division; elle éclata au minis-

tère, où il tint le rôle d'un bonze en bois doré. Ses trois directeurs le faisaient agir à leur guise, car il ne connaissait ni les hommes ni les choses et dépendait de ses bureaux. Toute la direction politique appartint à M. de Biegeleben, qui en accrut l'âpreté naturelle de son style ; Mensdorff s'en plaignait naïvement, car il était incapable de le rectifier et se contentait de signer sans rien modifier. Il resta à la Hofburg un capitaine d'état-major, chargé des transmissions ; il reconnut plus tard qu'il n'était pas né pour la diplomatie [1], l'histoire a été plus sévère, elle l'a traité de « zéro politique [2] ». Bismarck pensait de même, et en profitait.

Ce changement ministériel fut utile au prétendant Augustenburg ; Rechberg imitait à son égard l'attitude de Bismarck ; Mensdorff lui fut au contraire favorable ; le duc de Cobourg, cousin du nouveau ministre, lui avait écrit dès son arrivée au pouvoir pour plaider la cause allemande et, sans prononcer le nom du prince d'Augustenburg, avait recommandé une politique « ferme, prudente, franche », ce qui signifiait la résistance à la Prusse [3]. Biegeleben arrivait au même résultat : élève de Schwarzenberg, il avait l'humiliation d'Olmütz pour modèle politique et pensait à la renouveler ; il se refusait à rien accorder dans les duchés à la Prusse ; il comprenait que l'Autriche ne pouvait conserver pour elle ces territoires lointains, il pensait donc à les remettre au prince d'Augustenburg, que le gouvernement prussien détestait. Le chef du cabinet, Schmerling croyait à l'avenir d'une Autriche libérale et parlementaire et flattait les partisans de la Grande Allemagne : il ne pouvait que favoriser

1. Vitzthum von Eckstädt. *London, Gastein und Sadowa*, p. 90.

2. Lorenz. *Kaiser Wilhelm und die Begründung des deutschen Reichs*, p. 51.

3. Duc de Cobourg au comte Alexandre Mensdorff, 5 novembre 1864. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 461 et suiv.

leurs espérances en Schleswig-Holstein. La politique autrichienne devint donc pendant quelques mois toute dévouée au prince prétendant.

Le 12 novembre, le cabinet de Vienne expédia à Berlin trois dépêches pour exposer son programme de politique allemande[1]. Il examinait toutes les solutions possibles dans les duchés; il écartait l'annexion à la Prusse comme égoïste et dangereuse; il se refusait à la création d'un vassal de Berlin, comme une anomalie et une injustice; il se ralliait à la formation d'un État indépendant, et, éliminant le grand-duc d'Oldenbourg, proposait de reconnaître le prince d'Augustenburg pour souverain légitime du Schleswig-Holstein. Il n'était pas possible de prendre plus complètement le contre-pied des intentions prussiennes. Mais, par une contradiction qui manifestait les hésitations du ministère autrichien, Karolyi déclarait de vive voix que son gouvernement consentirait à l'annexion des duchés à la Prusse s'il recevait une compensation territoriale et suffisante.

Bismarck sourit de cette incohérence et attendit pour répondre. Dans une dépêche qui se croisa avec les propositions autrichiennes, il avait renouvelé une précédente demande, l'évacuation du Holstein par les troupes fédérales; Rechberg avait répondu en octobre que l'exécution fédérale n'avait plus d'objet, mais qu'il lui paraissait équitable de laisser quelques régiments de la Diète dans le Holstein, comme témoignage amical envers la Confédération[2]. Le 14 novembre, Bismarck insista sur sa réclamation : depuis le traité de Vienne, la Prusse et l'Autriche étaient en possession régulière des duchés et devaient les conserver tant

1. Ces dépêches et les suivantes sont reproduites ou analysées par Sybel. *Die Begründung des deutschen Reichs*, t. IV, p. 29 et suiv.

2. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 165.

qu'aucun héritier ne serait reconnu comme leur souverain; en l'absence de tout désordre, la Diète n'avait aucun titre pour y intervenir, et devait logiquement en retirer ses troupes. Il demandait donc à l'Autriche d'inviter la Saxe et le Hanovre, chargés de l'exécution, à rappeler leurs soldats.

Non sans hésitation et repentir, Mensdorff refusa de déférer à cette invitation. Le 19 novembre, il remit à l'ambassadeur prussien, Werther, une dépêche où il exposait qu'en l'état provisoire du gouvernement dans le Holstein et faute d'un souverain régulier, la Diète avait intérêt à y maintenir ses troupes d'occupation. Il protesta, d'ailleurs, de vive voix, qu'il n'avait aucun goût personnel pour Frédéric d'Augustenburg et qu'il redoutait ses menées démocratiques.

Bismarck n'avait pas attendu cette réponse pour agir à Dresde et à Hanovre; le même jour, 19 novembre, il y avait exposé les raisons qui, selon lui, militaient en faveur de l'évacuation du Holstein par les troupes fédérales et il avait demandé aux deux Cours de retirer leurs soldats. Le Hanovre, mal disposé envers le prince d'Augustenburg, consentit au désir de la Prusse, mais à condition que l'Autriche exprimât un vœu analogue. La Saxe, au contraire, résista énergiquement à la demande prussienne ; bouillant de fougue patriotique, M. de Beust répondit que les troupes saxonnes occupaient le Holstein sur l'ordre de la Diète et qu'elles ne le quitteraient que sur un ordre de la même autorité.

Lorsqu'il reçut cette réponse, Bismark était dans un mauvais jour; elle l'énerva, et il y répliqua dans sa manière forte; les troupes prussiennes, qui commençaient à se replier vers leur patrie, reçurent l'ordre de conserver leurs cantonnements dans les duchés; la division de Westphalie se concentra sur les frontières du Hanovre et la garnison de Torgau

fut renforcée pour menacer la Saxe[1]. Sur le mode majeur, le ministre prussien proclama que son roi ne tolérerait pas la présence de soldats étrangers sur un territoire occupé légitimement par lui-même. Dans une nouvelle dépêche à Vienne, le 26 novembre il annonça ses intentions belliqueuses, et déclara que l'évacuation des duchés par les troupes fédérales était pour la Prusse une question d'honneur. Beust se piqua d'une pareille ardeur, il rappela sous les drapeaux les soldats en congé, et prudent autant que brave, fit transporter en hâte les deniers de l'État dans le château de Königsstein : c'était par quoi on commençait la guerre en Saxe. Dans toute l'Allemagne, une vive alarme se répandit.

Le gouvernement autrichien était ennuyé de ce tapage, inquiet de ses conséquences. Il redoutait une guerre en Allemagne, où lui-même serait appelé à intervenir. Le ton conciliant de Mensdorff l'emporta provisoirement, la cour viennoise prit donc prétexte des objections juridiques du cabinet saxon et proposa à la cour de Berlin de solliciter de la Diète le rappel des troupes fédérales. La manœuvre était habile, car le gouvernement prussien ne pouvait refuser de soumettre à la Diète une question qui intéressait la Confédération. Quoique résolu à ne point céder au fond, Bismark dut se résigner en la forme et le 27 novembre il invita son délégué à Francfort, à s'entendre avec son collègue autrichien pour demander à la Diète la fin de l'occupation fédérale ; mais il était encore courroucé de la résistance des Saxons, et il avisa Savigny qu'il était pressé : si la Diète tardait plus de trois jours, la Prusse contraindrait de force les troupes fédérales à évacuer le Holstein. L'Autriche, de même, ne prenait que pour un jour la voie de la modération : le 3 décembre, le

1. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 219 et suiv. et les lettres de Bismarck à Roon citées en ce texte.

cabinet de Vienne maintenait la candidature Augustenburg sur le ton le plus hautain, le plus « Biegeleben ». Ainsi les deux alliées se querellaient encore, bien que déposant de concert leur demande d'évacuation du Holstein.

La Diète en délibéra le 5 décembre ; ce fut l'événement du jour, car la guerre en pouvait naître ; les moyens États étaient obstinés à maintenir les troupes fédérales en Holstein, pour faire pièce à la Prusse ; la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, la Brunswick, la Hesse Darmstadt et quelques principicules refusèrent l'évacuation ; la majeure partie redouta une conflagration générale, et par 9 voix contre 6 la Diète ordonna aux troupes d'exécution de regagner leurs foyers. C'était un succès pour l'Autriche, mais une victoire à la Pyrrhus, car l'abandon du Holstein par les troupes fédérales ne servait guère à l'Autriche et laissait le pays ouvert à la Prusse, qui en profita. Les soldats saxons et hanovriens rentrèrent dans leurs patries respectives, en affectant d'éviter les routes prussiennes, pour se garder de tout contact avec l'adversaire[1]. Les commissaires d'Autriche et de Prusse s'emparèrent de l'administration du Holstein et le ministère de Berlin étendit à ce pays ses menées persuasives.

Cette question tranchée, Bismarck estima qu'il pouvait répondre aux trois dépêches autrichiennes du 12 novembre, et, le 13 décembre, il envoya sa prose diplomatique dans toutes les directions : à Vienne, il exposait que la Prusse ne repoussait la candidature ni du grand-duc d'Oldenbourg, ni du prince d'Augustenburg, mais ne se déciderait qu'à bon escient, et sans léser personne ; à toutes les Cours allemandes, il annonçait que la Prusse ne se laisserait pas diriger par une majorité de petites Cours et que la tendance des opposants à

1. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 272. Klüpfel. *Geschichte*, t. I, p. 365.

la Diète ne l'entraverait pas dans sa politique européenne. Enfin, le lendemain, il soumettait le problème de succession aux syndics de la couronne; la monarchie prussienne s'appuyait sur un conseil d'illustrations nationales, professeurs d'Université, conseillers de Cour, jurisconsultes officiels, tous gens graves, consciencieux, laborieux; leur situation personnelle leur assurait quelque indépendance, mais la royauté ne les avait point recrutés parmi ses adversaires et ils offraient plus de science que de hardiesse. Ils s'attaquèrent immédiatement aux documents, actes et généalogies. Leur examen dura six mois.

Cependant la correspondance diplomatique continuait entre Vienne et Berlin. Le 21 décembre, l'Autriche maintenait ses propositions du 12 novembre et sur un ton tel, que d'aucuns y ont trouvé une menace de rupture de l'alliance[1]. C'était alors l'avis de Bismarck, car il déclarait dans l'intimité que « s'il survenait une tempête, il saurait mieux nager que d'autres sur la crête des vagues ». Ainsi se préparait doucement le conflit qui faillit aboutir à la guerre et s'apaisa en août à Gastein de façon aussi prompte que provisoire.

En même temps, Bismarck priait ses collaborateurs d'étudier « l'ensemble des conditions qui permettraient de consentir à l'intronisation d'un duc dans le Schleswig-Holstein » : c'était le plan des fourches caudines où faire passer un souverain des duchés. Le ministre de la Guerre, Roon, recherchait les forteresses à construire par la Prusse; le ministre de la Marine, — toujours Roon, supputait les ports à occuper; le ministre du Commerce, Itzenplitz, examinait les garanties nécessaires pour la construction du canal des Deux-Mers ; ils redoublaient leurs exigences, encouragés à dessein par Bismarck. Le

1. Sybel. *Die Begründung*, t. IV, p. 51, réfuté par Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 169, n. 1.

ministre-président avait son idée, qui exigeait quelque délai.

Pour occuper le temps, le cabinet de Berlin envoyait à Vienne le prince Frédéric-Charles, en visite de courtoisie et de confraternité militaire; mais le prince refusa de parler d'affaires constitutionnelles : « Je suis soldat, disait-il, rien de plus », et il répondait aux questions diplomatiques de Mensdorff par des questions de petit équipement[1]. Les conversations et dépêches se suivaient : François-Joseph exprimait son espoir d'une prompte solution; Bismarck refusait toute convention avec le prince d'Augustenburg; il déniait que les négociations de Londres liassent la Prusse au prétendant; le 8 février, il avait un long entretien avec l'ambassadeur d'Autriche, Karolyi ; il énumérait *les* concessions qu'il faisait à son alliée, et cette énumération allait jusqu'à une : la Prusse acceptait de négocier sur l'avenir des duchés au lieu de se contenter de la communauté actuelle. « Voyez-vous, reprit-il joyeusement, nous sommes devant la question des duchés comme deux convives devant un plat alléchant ; l'un, qui n'a pas d'appétit et n'en veut rien manger, défend énergiquement à l'autre, que tente la friandise, d'y toucher et de s'en pourlécher. Ainsi nous attendons, jusqu'à ce que le moment vienne; pour l'heure, nous nous trouvons bien dans notre situation et ne la changerons que quand on nous offrira des conditions suffisantes. » L'apologue doit être renversé : Bismarck avait bel appétit.

Cependant les ministres compétents amassaient leurs exigences : le monceau en fut réuni au milieu de février; Bismarck les cristallisa en une longue dépêche qu'il expédia à Vienne le 22 février[2].

Cet important document rappelle la conversation de Bis-

1. *Mémor* (Gramont). *L'Allemagne nouvelle*, p. 185.

2. Bismarck à Werther, 22 février 1865. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 271 et suiv.

marck et du prince d'Augustenburg, le 1er juin 1864, dans la salle de billard, Wilhelmstrasse ; avec une ironie douce, le malin ministre énuméra de telles exigences que le prétendant s'écria qu'il préférait ne rien avoir plutôt qu'une pareille réalité ; et Bismarck put proclamer son refus. De même il accumula dans sa dépêche du 22 février les garanties indispensables à la Prusse, et il les fit nombreuses, importantes, minutieuses : les duchés devenaient, à raison de leur situation géographique et de leur organisation politique, un danger pour la Prusse, pour l'Allemagne même ; il était nécessaire de les lier étroitement au grand royaume prussien : l'armée et la flotte des duchés seraient fondues dans l'organisation militaire de la Prusse, la loi de recrutement prussienne y serait applicable, les troupes prêteraient serment au roi de Prusse et l'auraient pour chef suprême en temps de paix ou de guerre ; Rendsbourg serait occupé par une garnison prussienne ; le canal des Deux-Mers serait entrepris sous la direction de la Prusse qui s'en annexerait les deux bouches, et aussi Friedrichsort, Sonderburg, Düppel, et encore quelques petites annexes ; le nouvel État entrerait dans l'organisation douanière de la Prusse et confierait à sa voisine l'administration des postes et télégraphes. Et c'était à peu près tout. Le futur souverain était réduit à l'état d'un modeste vassal, à la situation d'un préfet pour la Prusse.

A la lecture de ces exigences, il n'y eut qu'un cri en Allemagne : elles déguisaient l'annexion. Et l'opinion publique s'imposa pour les écarter, si forte que les historiens les plus officieux n'ont pu la méconnaître[1]. C'est ce qu'avait voulu Bismarck.

On s'est demandé s'il avait désiré sincèrement s'entendre

1. Sybel. *Die Begründung*, t. IV, p. 65.

avec l'Autriche, et si, en réclamant les garanties du 22 février, il avait espéré que son alliée les consentirait[1]. Telle n'était pas sa pensée : il avait à dessein outré ses prétentions pour que l'Autriche les refusât ; cela était dans son faire ironique et subtil ; ainsi avait-il agi envers le prince d'Augustenburg en juin 1864 ; ainsi amena-t-il la France à déclarer la guerre en 1870. Depuis le mois de novembre 1863, son but était identique, l'annexion pure et simple des duchés à la Prusse, et il ne le perdait pas des yeux, « comme un voyageur dans une forêt qui aperçoit la lisière ». Il ne pouvait refuser de négocier avec l'Autriche, son alliée dans la guerre danoise, copropriétaire du butin ; mais il lui faisait des propositions inadmissibles, et si, d'aventure, elle les avait acceptées, son imagination diplomatique lui aurait dicté quelque nouvel expédient, pour mettre l'Autriche dans son tort.

L'Autriche n'hésita pas ; elle refusa. « J'aimerais mieux planter des pommes de terre que gouverner dans de telles conditions », disait Biegeleben à un de ses collègues en lisant la dépêche prussienne[2]. Dès le 27 février, Mensdorff informait Werther qu'il ne pouvait admettre les exigences de la Prusse, et, dans sa réponse officielle, le 5 mars, il refusa de mettre en question l'indépendance du futur État. « L'Autriche, ajoutait-il, repousse donc le projet présenté et termine une phase des négociations, dans laquelle il ne paraît pas possible d'aboutir à un accord définitif. » Bismarck crut à la guerre : il invita Moltke à fournir des indications précises sur les effectifs que l'Autriche pourrait réunir en Bohême.

Ainsi la grande lutte, prévue et désirée par Bismarck sem-

1. Lenz. *Geschichte Bismarcks*, p. 265.

2. Wygdenbruck à Samwer, 27 février 1865. Jansen et Samwer. *Schleswig-Holsteins Befreiung*, p. 444.

blait proche. Pour combattre en champ clos, il fallait neutraliser les spectateurs et le ministre prussien s'en préoccupa. L'Angleterre n'était point à craindre : mécontente de l'échec des conférences diplomatiques, elle ne pensait point à intervenir ; la Cour manifestait en faveur du prince d'Augustenburg[1], le parlement s'inquiétait de la formation d'une marine prussienne, mais tous se bornaient à de vaines paroles et le cabinet pratiquait la politique du *laisser-faire*[2]. Le gouvernement russe, bien qu'en difficultés avec la Cour de Berlin à propos des églises protestantes de Finlande[3], était lié par la reconnaissance pour la politique prussienne dans les affaires polonaises. Les rois allemands étaient hostiles et l'Autriche l'adversaire. Restaient la France et l'Italie.

Napoléon III était dans une de ses périodes d'hésitation et d'incertitude toujours plus fréquentes. Depuis longtemps, il désirait un rapprochement avec la Prusse, et, comme le disait M. Drouyn de Lhuys, « la France ne demandait pas mieux que de trouver dans l'alliance avec une grande puissance le moyen d'une pacification sérieuse du continent. Elle irait jusqu'au bout. Elle s'allierait à la vie, à la mort[4]. » Mais ajoutait le ministre, ce ne pouvait être un engagement « platonique » ; en échange de son appui, le gouvernement français demandait quelque compensation sur le Rhin, et Bismarck ne voulait rien accorder. Fidèle au principe des nationalités, l'empereur aurait consenti à l'annexion des duchés à la Prusse, si celle-ci avait restitué au Danemark les confins septentrio-

1. Vitzthum von Eckstädt, *London, Gastein und Sadowa*, p. 74.

2. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VI, p. 183. Vitzthum d'Eckstädt. *Ibid.*, p. 83, 84.

3. Lettres de Gortschakoff, Oubril et Bismarck, mars 1865. *Bismarck Jahrbuch*, t. I, p. 56 et suiv.

4. Déclaration de M. Drouyn de Lhuys à M. Vitzthum d'Eckstädt, ambassadeur de Saxe à Londres, 26 janvier 1865. *London, Gastein und Sadowa*, p. 64.

naux du Schleswig[1]. Mais Bismarck voulait tout garder sans rien donner[2].

Un nouvel ambassadeur de France arrivait alors à Berlin. M. Benedetti était un enfant de la carrière diplomatique où il avait roulé par tous les postes depuis trente ans; consul en Orient et en Italie, directeur des affaires politiques au quai d'Orsay, ministre à Turin, il avait plu partout par sa politesse de bon ton, sa parole correcte et sincère, sa tenue de parfait diplomate. Secrétaire du Congrès de Paris en 1856, il y avait conçu l'amour des négociations sur tapis vert, des protocoles burinés à l'huile, des déclarations en belle forme. Il ne manquait pas de finesse, mais il l'avait intermittente : tantôt il flaira avec subtilité ce qu'on voulait de lui, tantôt il tomba dans les pièges les plus grossiers. Sa situation personnelle était délicate. Il était libéral, porté aux idées nouvelles; son ministre était conservateur, catholique, partisan de l'alliance autrichienne : et cette antinomie n'était pas un des moindres signes de l'incohérence qui régnait aux Tuileries, car en cas de complication européenne, quelle communauté d'idées, quel concert intime pourrait s'établir entre deux agents animés de vues dissemblables[3]. A Berlin, il avait affaire à un homme d'un genre nouveau et qu'il ne comprit pas. Chargé de représenter auprès d'un cabinet tenace une Cour ondoyante et diverse, il fut ballotté à tous vents comme un marin sur un canot en détresse : parvenu sur la crête des vagues, il voit le port; entraîné par le reflux, il n'aperçoit plus que l'abîme.

Dès son arrivée à Berlin, M. Benedetti s'était entretenu

1. Goltz à Bismarck, 9 décembre 1864. *Bismarck Jahrbuch*, t. V, p. 251. Déclaration de M. Drouyn de Lhuys à Hansen, agent danois, 26 février 1865. *Les coulisses de la diplomatie. Quinze ans à l'étranger* (1880), p. 45. Cf. Reiset. *Mes Souvenirs*, t. III, p. 357.

2. Benedetti. *Ma mission en Prusse*, p. 15.

3. De La Gorce. *Histoire du Second Empire*, t. IV, p. 550.

avec Bismarck de la situation en Allemagne. Le ministre prussien lui exposa le 17 février[1] les exigences de son gouvernement dans la question des duchés, tel qu'il se préparait à les exposer dans sa dépêche du 22. L'ambassadeur français fut quelque peu surpris de leur exagération. « Elles ne sont rien à côté de ce que le pays désire, répliqua gravement Bismarck. Nous exigeons si peu pour n'avoir pas d'obligation envers l'Autriche. » Et il plaida la modération de ses prétentions. De suite, M. Benedetti fut fixé sur l'ambition prussienne. Puis continuant avec franchise l'exposé de sa politique, Bismarck expliqua à son auditeur que l'action de la Prusse dépendrait de l'attitude de la France ; si le cabinet de Paris appuyait le gouvernement de Berlin, celui-ci pourrait s'éloigner de l'Autriche et mener dans les duchés une politique indépendante ; si, au contraire, la France prenait une attitude menaçante envers la Prusse, celle-ci se rapprocherait de l'Autriche et la France n'avait pas d'intérêt à cette alliance des deux Cours allemandes : elle agirait donc habilement en aidant la Prusse. Et M. Benedetti fut fixé sur les compensations « platoniques » qui étaient réservées à son pays.

M. de Goltz, ambassadeur de Prusse à Paris, aurait volontiers lié partie avec l'empire français : mais Bismarck n'aimait pas les contrats synallagmatiques; il lui semblait convenable que la France se liât à la Prusse, mais la réciproque lui paraissait superflue. Dans sa pensée, l'heure du rapprochement était prématurée, car l'appui du gouvernement français n'était pas encore indispensable au cabinet de Berlin. Le 20 février, dans une dépêche devenue célèbre[2], il exposait à Goltz qu' « il lui paraissait aussi difficile que dangereux de

1. Bismarck à Goltz, 17 février 1865. Sybel. *Die Begründung*, t. IV, p. 70 et suiv.

2. Bismarck à Goltz, 20 février 1865. Sybel. *Loc. cit.*, p. 73 et suiv.

faire dès lors à Paris » les avances désirées par l'ambassadeur « pour obtenir de l'empereur une déclaration qui nous assurât quelques garanties ». Il envisageait froidement les avantages de cette déclaration, — les concessions dans les duchés, et ses inconvénients, — l'hostilité de l'Allemagne et de l'Angleterre. Il relevait les contradictions de la politique française : « M. Drouyn de Lhuys nous fait des promesses dans le sens de l'annexion ; ses collègues donnent des instructions contraires à la presse. » L'empereur lui-même ne modifierait-il pas ses intentions au cours des événements. « La France se tournerait contre nous dès que ses intérêts l'exigeraient et nous ferions de même si l'occasion s'en offrait. » Lui-même aurait fait ainsi ; telle était la moralité de sa politique, car il ne croyait pas aux grands principes mais aux réalités. Et d'après sa conclusion, l'alliance avec la France n'était qu'une « ancre de salut » en cas de rupture avec l'Autriche.

Les bons pilotes ont deux ancres. Bismarck désirait dès lors s'en garantir une seconde, qui lui semblait plus sûre que l'amitié française. Il regardait vers l'Italie.

Les relations de la Prusse et de la Sardaigne avaient été empreintes longtemps d'une réserve qui tenait à la différence de leurs tendances politiques. Entre Victor-Emmanuel, railleur et commun, énergique et fin, et Frédéric-Guillaume IV ou Guillaume Ier, féru de correction et de conservation ; entre Cavour, prudent et hardi, calme et de lointain regard, et les hommes d'État de Berlin, Manteuffel ou Schleinitz un peu étriqués comme des fonctionnaires arrivés à l'ancienneté ; entre l'action sarde, tendue vers l'avenir, et la politique prussienne retenue au passé ; entre ces deux écoles, il n'y avait point de conciliation possible. En 1859, la Prusse avait menacé de partir en guerre au profit de l'Autriche ; depuis lors, les relations des Cours de Berlin et de Turin s'étaient

améliorées, Guillaume Ier avait reconnu le nouveau royaume d'Italie, mais il n'y avait pas d'intimité entre les gouvernements ; le prussien tenait l'autre pour un parvenu, se compromettant en des aventures louches et des amitiés impures, l'italien regardait la Cour du Nord comme une vieille douairière, aigrie, chagrine, aux idées antidéluviennes.

Aux débuts de son ministère, Bismarck s'était conformé à ces traditions : « Je ne sens pas le besoin d'engager la Prusse sur les chemins de la politique sarde », avait-il écrit à M. de Beust[1] ; cette déclaration ne l'avait pas empêché de faire des avances à l'aventurière, et, au mois de décembre 1862, un agent officieux de la Prusse avait demandé à Pasolini, ministre des Affaires étrangères à Turin, quelle serait, en cas de rupture de son gouvernement avec l'Autriche, la conduite de l'Italie. Le ministre de Turin avait répondu par ce cri du cœur : « On ne peut douter de nous ; le cas échéant, on nous trouverait toujours avec les ennemis de l'Autriche[2]. » Bismarck n'avait pas donné suite à cette démarche, simple jalon pour l'avenir. Tout l'écartait alors de la politique italienne : son conflit avec la seconde Chambre, son attitude dans la question polonaise et le rapprochement avec la Russie, la guerre des duchés et l'alliance avec l'Autriche.

Mais, à la fin de 1864, la brouille se glissait dans le ménage austro-prussien et le divorce était proche ; l'alliance menaçait de se changer en guerre. Ce désaccord ne pouvait que tourner au profit de l'Italie. « Il viendra un jour, avait dit Napoléon III au comte Pasolini, où les deux puissances allemandes seront amenées à la nécessité de la guerre. Ce sera

1. Bismarck à Beust, 4 octobre 1862. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 213.

2. Pasolini. *Memorie raccolte da suo figlio*, p. 328. Voyez sur les relations de la Prusse et de l'Italie à cette époque, De La Gorce. *La Prusse avant Sadowa*. Le Correspondant, janvier 1899.

le *bon moment* pour vous[1]. » Le conflit en Allemagne libérerait fatalement la Vénétie. Ce bon moment semblait d'autant mieux venu pour le jeune royaume que l'appui de la France manquait à l'Italie. La convention du 15 septembre 1864 en avait marqué le déclin ; en amenant Victor-Emmanuel à prendre Florence pour capitale, Napoléon lui avait refusé Rome ; pour conquérir la Ville Eternelle, les Italiens devaient chercher un nouvel ami ; Bismarck s'offrait, avec discrétion mais persévérance. Le nouveau chef du cabinet italien, général La Marmora, esprit modéré et calme, aimé à Berlin où il était venu en mission, fut frappé dès son arrivée au pouvoir des attentions du ministre prussien ; l'italien comprit à demi mot, et fit allusion à la tribune de la Chambre aux changements d'alliance qui pourraient permettre à l'Italie d'acquérir la Vénétie. Bismarck redoubla d'amabilité, et répéta à toute occasion que « l'Italie et la Prusse avaient un grand intérêt commun, à rester unies et à marcher d'accord[2] ».

L'Autriche s'inquiéta d'une entente entre la Prusse et l'Italie, qui devenait un danger pour elle-même. Elle tenta de se concilier le jeune royaume, en lui accordant sa reconnaissance solennelle ; mais la Cour de Turin était pratique, amie des réalités ; elle répondit qu'aucune réconciliation n'était possible tant que la Vénétie gémirait sous le joug étranger ; Nigra, ambassadeur en France, insinua que l'Autriche pourrait compenser la perte de la Vénétie par une acquisition de territoires dans les principautés danubiennes[3]. La négociation traîna pour échouer ; l'Italie alors se retourna vers la Prusse. Mais à ce moment Bismarck était absorbé dans les luttes parlementaires.

1. Pasolini. *Memorie raccolte da suo figlio*, p. 422.
2. La Marmora. *Un peu plus de lumière sur les événements de* 1866 (trad. Niox et Descoubès, 1874), p. 48.
3. Nigra à La Marmora, 26 novembre 1864. *Ibid.*, p. 51.

Le conflit avait repris entre la Chambre et le gouvernement, et les députés refusaient hautainement à Bismarck leur confiance et son budget.

§ II

En deux années d'existence, le ministère n'avait pas amélioré sa situation à l'égard du Parlement, mais il l'avait empirée dans son propre sein. Constitué à la hâte, au débarqué de Bismarck à Berlin, le cabinet n'était pas homogène et ses membres n'avaient pas pour leur chef l'obéissance passive que leur imposa plus tard son succès. On comptait quatre parties différentes dans ce tout : Bismarck et Roon étaient unis intimement, et rien alors ne troublait la sérénité de leur alliance ; le ministre des Finances, Bodelschwingh, réactionnaire par tempérament, mais libéral sous l'influence de ses conseillers, entrait en lutte avec tous ses collègues[1] ; les titulaires des cultes, du commerce et de l'agriculture, sous-ordres effacés, cherchaient l'amitié du président du jour ou du lendemain ; le comte Eulenburg à l'Intérieur, et le comte Lippe à la Justice, réprésentaient la féodalité pure[2]. Ces deux derniers étaient dangereux, car ils pouvaient s'unir à un personnage de haute intelligence et de forte influence : Edwin de Manteuffel.

Le général de Manteuffel avait contribué à la fortune de Bismarck, mais il trouvait que son protégé s'imposait trop longtemps. Délié, ambitieux, il avait un vif sentiment de sa propre valeur et regrettait que la Prusse n'en tirât point meilleur parti ; chef du cabinet militaire du roi, il avait fait de ce cabinet un organe hors la loi mais tout-puissant. Il l'avait

1. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 224. Louis de Gerlach à Bismarck, juillet 1865. *Bismarck Jahrbuch*. t. IV, p. 171.

2. Bamberger. député au Parlement douanier. *M. de Bismarck* (Paris, 1868), p. 189.

entouré d'une petite coterie qui formait une *camarilla* pareille au groupe des Gerlach sous Frédéric-Guillaume IV[1]. Le prince Frédéric-Charles y jouait le rôle qu'avait eu parfois le roi actuel, alors prince de Prusse. On y déclarait Bismarck un autoritaire, d'ailleurs sans scrupules ni principes, prêt à s'entendre avec les députés, à rompre avec l'Autriche, tout net un révolutionnaire, — on est toujours le révolutionnaire de quelqu'un. Il importait de le remplacer à bref délai par un vrai royaliste, disposé à déchirer la Constitution et à se souder avec Vienne : Manteuffel était l'homme prédestiné[2].

Bismarck n'ignorait pas ces menées; mais il avait la confiance du roi, l'appui de Roon, et le sentiment de sa propre force : cela lui suffisait. Il s'était entouré de quelques collaborateurs dévoués et enthousiastes : Abeken, le pilier du ministère, théologien, érudit, voyageur, attaché depuis 1848 aux Affaires étrangères, qui rédigeait « comme par magie, dans une étroite chambrette, au milieu de bruyants colloques, d'une plume ailée, des projets de dépêches où il exposait les idées du ministre sous des faces multiples[3] »; Keudell, vague parent ou allié, ami de la première heure, homme de confiance et de discrétion ; Lothar Bucher, démocrate de 1848, réfugié en Angleterre d'où il adressa aux journaux allemands de remarquables correspondances, connaissant à merveille toutes les questions étrangères et choisi par Bismarck malgré ses opinions avancées à cause de sa grande valeur; Bleichrœder, le banquier berlinois, sans cesse appelé en consultation au ministère, boîte aux lettres des confidences destinées à

1. Unruh. *Erinnerungen*, p. 220 et les notes de M. Poschinger, éditeur du volume.

2. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VI, p. 171, 188.

3. Sur la composition du cabinet du ministre, Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 160 et suiv., 167, 176. Busch. *Le comte de Bismarck pendant la campagne de France, passim.*

Napoléon III et que James de Rothschild se chargeait de faire parvenir. Et dans cet entourage, le ministre travaillait comme un bûcheron qui veut abattre les fourrés pour nettoyer la grande forêt allemande, remaniant en personne toutes les minutes importantes, faisant face à toutes les difficultés, et, dans le silence de la nuit, mûrissant ses multiples combinaisons.

La session parlementaire de 1863-1864 n'avait donné qu'un résultat négatif : les députés n'avaient accepté ni la loi militaire ni le budget en son entier; les crédits militaires avaient été réduits par la Chambre basse, les seigneurs avaient rejeté ces réductions et rétabli le budget présenté par la Couronne; le gouvernement avait persévéré dans sa théorie du budget qui se perpétue tant qu'il n'est pas modifié. Et dans ce pays constitutionnel, parlementaire, les impôts avaient été levés en exécution d'une loi budgétaire vieille de plusieurs années.

La nouvelle session fut ouverte le 14 janvier 1865 sur des paroles pacifiques. Tout en parlant en « maître [1] », en « roi victorieux [2] », Guillaume Ier prit un ton modéré et conciliant : « Une année riche en événements reste derrière nous, dit-il en débutant. Pendant cette année, je suis parvenu, allié avec S. M. l'Empereur d'Autriche, à faire rentrer par la victorieuse bravoure des armées unies, au moyen d'une paix honorable, une dette d'honneur de l'Allemagne, dette dont les avertissements répétés étaient venus émouvoir profondément les sentiments traditionnels de la grande patrie allemande. » Et il énumérait les faits d'armes, les conséquences à en tirer, les mesures à prendre, les lois proposées. Enfin il terminait par ces paroles : « Mon vœu le plus pressant est

1. General von Stosch. *Denkwürdigkeiten*, p. 58.
2. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 231.

que l'opposition qui a régné dans ces dernières années entre mon gouvernement et la Chambre soit enfin écartée. Les événements si importants de ces derniers temps auront contribué à éclairer l'opinion sur la nécessité d'une meilleure organisation de l'armée, qui s'est montrée avantageusement dans une guerre victorieuse. Je suis décidé à maintenir et à observer les droits de la représentation du pays; mais si la Prusse doit conserver son autonomie, il faut que son gouvernement soit ferme et fort... qu'il maintienne les règlements militaires qui garantissent la défense et la sûreté de la patrie. »

Grabow, le président provisoire, s'efforça de répondre à la modération par la conciliation, et ses premières paroles exprimèrent l'espoir d'une entente des députés et de la Couronne. Mais cette tendance nouvelle déchaîna dans son propre parti, dans les journaux de son bord, un *tolle* d'indignation. Étonné, honteux, le malheureux jura qu'on ne l'y prendrait plus. Réélu président de la Chambre, il manifesta son repentir par des déclarations éclatantes : « La conscience du peuple prussien et de ses représentants qui ont juré devant Dieu et la Couronne de respecter consciencieusement la Constitution, ne pliera devant aucune puissance de la terre », proclama-t-il solennellement. Et le conflit se maintint.

Le projet d'adresse, en délibération aux deux Assemblées, fournit au cabinet l'occasion d'affirmer sa foi politique. A la Chambre des députés, le ministre de l'Intérieur, Eulenburg, exposa en termes saisissants la situation du monarque, qui avait, avec lenteur et persévérance, constitué une armée égale aux premières de l'Europe, puis qui l'avait conduite victorieusement à la guerre. « Et à un tel monarque vous prétendez arracher cette œuvre, dont toutes les expériences proclament l'avenir, et vous l'obligeriez à dire : moi et mon gouvernement nous voulons essayer un compromis tel que je

détruirai une partie de cette œuvre, qui a fait grande la Prusse. — Cela est impossible, Messieurs, tout à fait impossible[1]. » Aux fidèles seigneurs, Bismarck répandit au contraire le flot de sa reconnaissance : « Je dois exprimer d'abord, dit-il, à MM. les membres de cette Chambre qui ont proposé l'adresse et aux orateurs qui l'ont défendue, mes remerciements pour la bienveillance avec laquelle les actes du gouvernement dans leur ensemble sont jugés par eux. » Plus souple que son collaborateur, il reconnut que « la base de la vie constitutionnelle, c'est partout le compromis. » Mais il s'empressa d'ajouter qu'il appartenait à la Chambre basse de céder la première : « La Constitution n'oblige aucun des trois pouvoirs à se subordonner aux deux autres ou à l'un des autres. Elle ne confère pas non plus le droit à l'un des pouvoirs de dire un *sic volo, sic jubeo*, devant lequel les autres pouvoirs auraient à s'incliner ». Il refusa donc de faire une fournée de seigneurs, comme le demandait le parti libéral, pour donner solution au conflit des deux Chambres. Justifiant sa politique extérieure, il expliqua la nécessité de l'alliance autrichienne pour éviter une guerre fédérale[2]. L'ironie lui était douce : il écartait avec indignation, à la tribune, la guerre qu'il prévoyait de longue date et préparait à grand soin.

Malgré ces premières escarmouches, les débuts de la session furent assez calmes. Le gouvernement proposa au Parlement des lois d'ordre économique, renouvellement du Zollverein, conclusion des traités de commerce avec la France, l'Angleterre et la Belgique, législation sur les mines, etc..., qui ne donnaient pas lieu à des combats politi-

1. Le comte Eulenburg à la Chambre des députés, 24 janvier 1865.

2. Bismarck à la Chambre des seigneurs, 24 janvier 1865. *Discours*, t. I, p. 127 et suiv.

ques, et les députés les votèrent avec quelques modifications. Bismarck intervint peu, préférant laisser place aux ministres compétents ou à des commissaires du gouvernement, dont la présence à la Chambre n'excitait pas d'animosité personnelle. Il prit simplement la parole dans la discussion d'un projet de loi relatif au droit de coalition : il avait un certain savoir des questions économiques, et quoique ses solutions fussent simplistes, rattachant tout à la bienveillance du prince, il reconnaissait volontiers les droits des ouvriers à une situation meilleure. « Les rois de Prusse, disait-il, n'ont jamais été de préférence rois des riches; Frédéric le Grand, étant encore prince royal, disait déjà : « Quand je serai roi, je serai un vrai roi des gueux. » Il voulait dès lors se faire le protecteur de la pauvreté. A ce principe, nos rois n'ont cessé de se montrer fidèles; toujours auprès de leur trône ont trouvé refuge et audience ces souffrances qui naissent de situations où la loi écrite est en contradiction avec les droits naturels de l'homme. Nos rois ont amené l'émancipation des serfs, ils ont créé une classe de paysans florissante; peut-être aussi réussiront-ils, — du moins est-ce pour eux l'objet de sérieux efforts, — à contribuer à l'amélioration du sort des ouvriers[1]. » Cette compassion rentrait dans son système politique; il cherchait à séparer la classe ouvrière de la bourgeoisie d'où la Chambre était issue. Il y mettait quelque malice : il prenait le parti des travailleurs contre certains manufacturiers, membres du centre gauche, ses propres adversaires.

Les débats prirent plus de violence lorsque la Chambre fut saisie des deux grandes lois, le budget et le projet de réforme militaire.

1. Bismarck à la Chambre des députés, 15 février 1865. *Discours*, t. I, p. 140.

Le ministre de la Guerre avait déposé le 8 février la proposition de loi sur la réforme de l'armée : le texte était identique à celui de l'année précédente. La faute n'en était ni à Bismarck ni à Roon : volontiers, ils auraient accordé aux députés quelques menues concessions, pour permettre aux plus modérés de se rallier au gouvernement. Ils convinrent que, dans l'infanterie, la troisième année de service pourrait être supprimée sans inconvénients, si l'on organisait dans chaque bataillon un cadre de rengagés. Ceux-ci toucheraient de fortes primes, et, pour se procurer les ressources nécessaires, on créerait des primes de remplacement, sur le modèle de l'institution en vigueur en France[1]. Un avant-projet fut rédigé en ce sens et soumis au ministère d'État, qui l'approuva à l'unanimité; mais il rencontra une vive opposition de la part du roi. Guillaume I[er] déclara les primes de rengagement contraires au principe du service obligatoire pour tous; il fut appuyé dans sa résistance par Manteuffel, alors en conflit si vif avec Roon qu'il parlait de quitter le service personnel du monarque pour prendre le commandement d'une division[2]; toute la camarilla féodale fonça contre le projet novateur, révolutionnaire ; et le compromis proposé par Roon et Bismarck échoua devant les efforts du prince Frédéric-Charles et de sa « coterie[3]. » Force fut donc au ministre de la Guerre de reprendre son ancien projet.

En recevant le budget et la loi militaire sans modifications aucunes, les députés crièrent à l'impertinence. Virchow, surexcité comme à la vue d'un animal à vivisectionner, s'écriait : « Je ne veux aucun compromis avec le gouvernement; je veux contraindre le roi à renvoyer les Chambres et

1. Keudell. *Bismarck et sa famille*. p. 477-479.
2. Manteuffel à Roon, 14 mars 1865. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 227.
3. Bernhardi. *Aus dem Leben*. t. VI, p. 153.

suspendre la Constitution ; et une révolution en sortira[1]. » C'est dans cet esprit que délibéra la commission de l'armée : en vain Roon défendit-il ses effectifs; inutilement deux modérés, le colonel de Stavenhagen et le général de Bonin, déposèrent-ils des contre-projets de conciliation et d'entente; ils ne furent soutenus ni par le gouvernement ni par l'opposition. Le rapporteur de la commission, le professeur Gneist, déclara tout net : « Hors le service de deux ans, il n'y a pas d'accord possible[2]. » La Chambre en délibéra au commencement de mai : par 258 voix contre 33, elle rejeta l'article premier du projet, qui déterminait la durée du service militaire; le commissaire du gouvernement déclara alors que le ministère se désintéressait de la discussion et le projet en son entier fut repoussé à la même majorité.

Désormais les propositions gouvernementales mordirent la poussière les unes après les autres.

Le gouvernement demandait des crédits extraordinaires pour la marine, en particulier pour la création d'un port de guerre prussien à Kiel. Les débats à ce sujet se transformèrent en une bouillabaisse de rhétorique, où la convention avec la Russie, l'alliance avec l'Autriche, la question des duchés, les négociations avec M. Hansen et l'avenir maritime de la Prusse tourbillonnèrent furieusement. Bismarck fit face à tous avec hardiesse, parfois avec insolence. Reprenant tout l'exposé de sa politique dans l'affaire des duchés, il conclut qu'il était arrivé malgré les députés, — « vous doutez de notre capacité, de notre aptitude à diriger les affaires de l'État », — à conquérir dans les duchés plus que Kiel. « Nous possédons, ajouta-t-il, la pleine souveraineté en commun avec l'Autriche

1. Virchow à sir Rowland Blennerhasset, 25 février 1865. Bernhardi. *Loc. cit.*, t. VI, p. 178.

2. Klüpfel. *Geschichte der deutschen Einheitsbestrebungen*, t. I, p. 382.

et personne, que je sache, ne pourrait nous prendre ce gage autrement que par une guerre malheureuse pour la Prusse. La possession des duchés nous est commune, il est vrai, avec l'Autriche. Ce n'est pas moins une possession pour l'abandon de laquelle nous sommes en droit de poser nos conditions. Une de ces conditions, et l'une des plus indispensables, qui doit être remplie pour que nous consentions à céder cette possession, c'est que dans l'avenir le port de Kiel soit la propriété exclusive de la Prusse. » Passant ensuite à la question constitutionnelle, il reprocha à ses adversaires de forger cet article nouveau : « La Chambre des députés décide seule de la loi du budget. Sa décision est prépondérante. Les deux autres pouvoirs législatifs doivent se soumettre dès que la Chambre a décidé... ; les autorités judiciaires sont soumises au contrôle et à la critique de la Chambre. — Tout cela, continua-t-il, pour exercer une pression sur la Couronne, afin qu'elle admette vos prétentions sur le droit de budget. Messieurs, vous vous donnez ainsi exactement le rôle de la fausse mère dans le jugement de Salomon, qui préfère voir l'enfant périr plutôt qu'on dispose de lui autrement qu'elle ne veut. Comment vous accorderez-vous là-dessus avec vos électeurs, c'est affaire à vous ; je crois qu'être élu n'est pas si difficile. Quand on peut promettre, on peut être élu. » Et il chargea à fond autant contre les électeurs, paresseux et insouciants de leur devoir, que contre les députés, « incapables d'aucun autre rôle que celui de la négation impuissante [1]. »

Parti à ce diapason, le débat ne pouvait que s'envenimer. Il dégénéra, le lendemain, en un combat singulier entre Bismarck et Virchow, rapporteur sur les crédits. A quelques sarcasmes du ministre, le savant député répliqua par des cri-

1. Bismarck à la Chambre des députés, 1er juin 1865. *Discours*, t. I, p. 153 et suiv.

tiques sur les « cabrioles » du chef du gouvernement et par l'expression « de sa parfaite défiance envers ce ministère sans budget. Ces gens, continua-t-il, nous les tenons pour indignes d'avoir droit à notre confiance. » Le bon physiologiste brandissait son rapport, comme un scalpel. Furieux, Bismarck hérissait de colère ses rares cheveux. « Voulez-vous vider notre querelle politique à la manière des Horaces et des Curiaces ? s'écria-t-il. On en pourrait parler si vous le désirez ». Et les répliques alternèrent, avec un vague bruit de gifles. La moralité fut le rejet des crédits par la Chambre.

Le lendemain, Bismarck envoya un cousin de sa femme, Bernard de Puttkamer, sommer Virchow de faire des excuses ou de lui donner satisfaction par les armes[1]. La réponse du député n'ayant point suffi au ministre, celui-ci chargea Keudell de se mettre en relations avec un ami de son adversaire ; Virchow désigna pour son témoin un de ses collègues de la Chambre, Hennig ; et les pourparlers se traînèrent, surveillés attentivement par la police. Impatienté, Bismarck écrivit le 8 juin à Virchow pour le presser de se décider et constituer Roon comme témoin définitif : ce fut la journée du duel manqué ; Roon la passa à chercher Virchow ; à la Chambre, Forckenbeck déclara qu'un député attenterait à son devoir envers le pays, en acceptant une provocation dont le motif était une opinion émise par lui devant l'Assemblée. Le président Grabow l'approuva vivement et plusieurs députés ajoutèrent que la police de la Chambre n'appartenait qu'au président qui n'avait pas relevé les phrases dont se plaignait Bismarck. En vain, Roon objecta-t-il hautainement : « L'homme est gardien de son propre honneur,

1. Sur ce duel, voyez les nombreuses lettres de Bismarck, Roon, Virchow, Hennig, Keudell, etc., la plupart du 8 juin 1865. *Aus Bismarcks Briefwechsel*, p. 384 et suiv. ; Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 185-187.

personne d'autre[1] » ; la majorité se rangea à l'opinion du président : Grabow répéta qu'*il s'attendait absolument* à ce que Virchow, absent de la séance, se soumît à l'opinion de la Chambre. Et, avec déférence, Virchow écrivit à Roon pour refuser le duel : il ne retirerait ses paroles que si Bismarck expliquait préalablement ses sarcasmes. L'émotion s'apaisa aussi promptement qu'elle était montée.

Mais la réconciliation n'en résulta point, et la Chambre continua à repousser impitoyablement les propositions gouvernementales. Dans cette journée fiévreuse du 8 juin, elle avait rayé du budget militaire les frais de la réforme. Elle critiqua avec une pareille ardeur les dépenses de la guerre danoise.

Bismarck avait fait rédiger par Lothar Bucher un mémoire sur les causes de cette guerre[2] : il voulait par là contraindre la commission des finances à s'expliquer sur la question de l'annexion. La malice était habile, car il était difficile à la commission de critiquer en son ensemble la politique du ministre qui acquérait pour sa patrie un joli lot de terres ; quelques députés eurent le courage de prendre la défense du prince d'Augustenburg et des habitants du Schleswig-Holstein qui le voulaient pour duc ; la majorité de la commission agit autrement et éluda la difficulté par un biais : elle proposa de refuser au gouvernement l'apurement des dépenses de guerre, comme faites inconstitutionnellement, sans émettre aucune opinion sur la question des duchés[3].

Cette proposition souleva de vives protestations à la Chambre. Wagener, directeur de la Kreuzzeitung et membre de l'extrême droite, demanda énergiquement à la Chambre de

1. *Kriegsminister von Roon als Redner*, t. II, p. 338.

2. Lothar Bucher. *Kleine Schriften*, p. 86 et suiv. *Genesis des dänischen Krieges.*

3. Klüpfel. *Geschichte der deutschen Einheitsbestrebungen*, t. I, p. 383.

couvrir les dépenses de guerre et de réclamer l'annexion du Schleswig-Holstein à la Prusse, quitte à dédommager ailleurs le prince-prétendant ; même parmi les progressistes, d'aucuns trouvaient leste le procédé de la commission, et l'un d'eux, Michaelis, soutenu par Mommsen et Twesten, demanda que les duchés fussent unis de façon indissoluble à la Prusse et que la Chambre accordât les crédits nécessaires pour y arriver.

Bismarck ne manqua pas de relever cette scission, — premier et timide essai de ralliement de quelques adversaires, — et qu'il salua comme un heureux présage. Lui-même se rattachait plus volontiers à la proposition de M. Wagener, l'annexion des duchés à la Prusse. « Car, disait-il, je considère comme plus avantageux pour les duchés de devenir membres de la grande communauté prussienne, que de former un nouveau petit État avec des charges excédant leurs forces ou peu s'en faut. » Il en profita pour raconter à sa manière son entretien avec le prince d'Augustenburg, le 1er juin 1865 [1], et l'insuffisance des concessions faites par le prétendant. Et il demanda une réponse catégorique à cette question : « Voulez-vous vous rallier au programme du gouvernement, voulez-vous soutenir le gouvernement, voulez-vous que le gouvernement marche en avant, à tout risque, dans la voie tracée par ce programme, ou désirez-vous que le programme soit modifié, désirez-vous qu'il soit atténué, désirez-vous qu'il soit fortifié ? Le gouvernement, le pays ont le droit de demander que vous vous prononciez à ce sujet [2] ? » Malgré les dissidents, la Chambre s'en tint à la formule de sa commission, l'inconstitutionnalité des dépenses de guerre et rejeta toute addition à une forte majorité (13 juin).

1. *Supra*, p. 261.

2. Bismarck à la Chambre des députés, 13 juin 1865. *Discours*, t. I, p. 172 et suiv.

Cependant les seigneurs agissaient avec autant de passion que les députés, mais en sens contraire. Les uns luttaient pour la liberté, les autres pour l'autorité. Les seigneurs proposaient de modifier le principe de l'inviolabilité parlementaire pour les opinions exprimées dans l'enceinte législative et Bismarck les remerciait de ce zèle servile[1]. Au lieu de rétablir, comme les années précédentes, dans le budget les crédits refusés par la seconde Chambre, ils se contentaient de rejeter purement et simplement la loi de finances adoptée par les députés. Le gouvernement pourrait continuer à prélever les impôts conformément à sa théorie de la permanence du budget. Désormais, il n'avait plus besoin du Parlement.

En annonçant à ses collègues la prochaine clôture de la session, le 17 juin, le président Grabow prédit un avenir de combat : « Dans la lutte ardente qui s'est engagée pour notre constitution jurée, pour le droit, la légalité et la liberté, dit-il, la réaction voudrait transformer notre État constitutionnel en un État militaire et de police. Mais ces tentatives échoueront contre la fermeté de notre peuple libéral, fidèle à la constitution, qui s'est engagé avec nous dans la lutte ». Dans l'après-midi, Bismarck présida la solennité de clôture dans la salle Blanche du château royal ; la Chambre des seigneurs était au grand complet, les députés n'étaient qu'une trentaine et aucun membre du bureau ne s'était dérangé. Le trône était voilé, les tribunes presque vides. Dans son discours, Bismarck énuméra la série des refus législatifs imposés par la seconde Chambre à la Couronne : « Le gouvernement de Sa Majesté, ajouta-t-il en substance, ne poursuit qu'un but celui de sauvegarder les droits et l'honneur du roi et du pays, tels qu'ils sont inscrits dans la constitution, tels qu'ils

1. Bismarck à la Chambre des seigneurs, 14 juin 1865. *Discours*, t. I, p. 131.

peuvent et doivent exister les uns à côté des autres. Il ne peut servir de rien au pays que ses représentants élus cherchent à s'emparer de droits que la constitution leur refuse ; ce n'est qu'en usant de leurs droits légaux pour coopérer à l'œuvre commencée par notre souverain, œuvre dont le but est de rendre la Prusse grande et heureuse, que les députés rempliront le mandat qui leur a été donné par les sujets du roi ». Il en appela devant le pays des décisions de la seconde Chambre, remercia les seigneurs, au nom du roi, « de leur fidélité et de leur dévouement », et il prononça la clôture de la session.

Ainsi cinq mois de débats, 71 séances de la seconde Chambre n'avaient abouti qu'à maintenir et même aggraver le conflit entre les députés et la Couronne. A l'exception des traités de commerce, approuvés unanimement dans le pays, le gouvernement n'avait obtenu l'adoption par le Parlement que de projets secondaires. Les grandes lois, réorganisation militaire, création de la flotte, construction des chemins de fer dans la Prusse orientale, comptes de guerre, budget, avaient toutes échoué devant l'opposition irréductible de la seconde Chambre. Le roi en était profondément irrité : « Ce n'est rien d'autre qu'un acte de méfiance envers ma personne, écrivait-il à Roon à propos du rapport de la commission sur l'armée ; quelle influence cela aura-t-il sur l'armée ? la réponse est simple, l'influence d'un profond accablement [1] ». La série des échecs infligés par les députés à son ministère ne firent qu'accroître son courroux ; volontiers il aurait écouté le groupe réactionnaire, Manteuffel, le prince Frédéric-Charles, Moltke [2] qui conseillaient de suspendre la constitution.

1. Le roi Guillaume à Roon, 3 mai 1865. Roon, *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 238.

2. Moltke à Bernhardi, 26 février 1865. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VI, p. 168.

Bismarck comprenait l'impossibilité d'une pareille mesure qui lui aurait aliéné à jamais le pays. Il avait déjà relevé quelques signes de revirement parmi les électeurs, de défaillance dans le parti progressiste ; il espérait conquérir à son tour la majorité par ses succès de politique extérieure. D'aucuns lui conseillaient de dissoudre la seconde Chambre et de se jeter dans la bataille électorale. Il y pensait ; le discours de clôture faisait allusion « au jour peut-être prochain où la nation adresserait par la bouche de ses représentants ses remerciements à son auguste Souverain. » Mais dans son parti même, les gens de sang-froid trouvaient le moment prématuré : les électeurs n'étaient pas encore assez enthousiasmés des succès hors frontières pour modifier une opinion si profondément ancrée dans le pays ; les députés étaient populaires, le gouvernement, malgré la campagne des duchés, ne l'était pas. Le ministère était d'ailleurs sans consistance, de plusieurs « jets » écrivait Gerlach [1] ; il n'apporterait pas dans le combat un cœur et une âme. En dissolvant la Chambre, on irait à un nouvel échec, tout au mieux à un succès dérisoire, comme en octobre 1863. Mieux valait s'abstenir, gouverner encore sans budget et par ordonnances, et profiter de nouveaux succès à l'étranger pour agir sur le pays.

§ III

Tout en guerroyant contre les députés, Bismarck travaillait en Schleswig-Holstein. Il s'installait dans la propriété commune, comme s'il en était le seul maître ; chaque jour, par un coup de charrue, il empiétait sur le voisin et reculait la limite de

1. Louis de Gerlach, note à Bismarck, juillet 1865. *Bismarck-Jahrbuch*, t. IV, p. 171.

son droit[1]. Depuis l'abandon du Holstein par les troupes fédérales, les duchés étaient à son entière discrétion ; l'Autriche, trop éloignée pour exercer une surveillance effective sur les menées prussiennes, se contentait de protester par l'organe de ses commissaires, lorsque les manœuvres dépassaient les bornes permises ; tout était donc dans la manière. Les affaires administratives du Schleswig-Holstein avaient été confiées par Bismarck à Keudell qui agissait avec une discrète énergie ; ses agents parcouraient le pays ; ses journaux proclamaient à l'envi un avenir doré dans l'annexion à la Prusse ; ses fonctionnaires travaillaient la masse électorale. A la longue, cette action ne pouvait manquer d'influer sur le pays et les ministres du « duc Frédéric » ne se dissimulaient pas que leur seigneur ne rencontrait plus l'unanime appui d'antan. « Le provisoire oppresse le pays, écrivait avec inquiétude Samwer, et le divise en deux partis, pour ou contre l'annexion avec la Prusse[2]. » En s'apercevant de ce succès, Bismarck redoublait d'activité. Le 24 mars, le roi ordonnait de transférer la station navale de Danzig à Kiel : les eaux même des duchés devenaient prussiennes.

L'Autriche sentait qu'elle était jouée. L'alliance n'avait profité qu'au roi de Prusse ; son complice avait joué le rôle du bon Raton, qui tira les marrons du feu ; il importait au maladroit de n'être pas rôti en entier et mangé par son astucieux commensal. Bismarck présentait dans ses « conditions » du 22 février un plat à sa façon : l'Autriche le repoussa avec fureur. C'était la rupture nécessaire de l'alliance, la guerre probable avec la Prusse. Mais il était indispensable

1. Emile Ollivier. *L'entrevue de Biarritz*. *Revue des Deux Mondes* du 1er juin 1902, p. 491.

2. Samwer au duc de Cobourg, 30 janvier 1865. Ernest von Coburg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 472.

pour le gouvernement de Vienne de trouver un appui avant d'entamer une pareille lutte, qui se compliquerait peut-être d'une agression italienne. Or, en Europe, aucun des grands États n'était disposé à seconder l'Autriche, ni la Russie liée à la Prusse, ni l'Angleterre, retirée à l'écart dans un dédain boudeur, ni la France, protectrice naturelle de l'Italie. Seules, les puissances secondaires de l'Allemagne étaient prêtes à porter secours au cabinet de Vienne, s'il se tournait vers elles. Désormais et pendant quelques mois, le gouvernement autrichien va donc rechercher les bonnes grâces des rois allemands[1].

Les cours de Munich et de Dresde avaient résolu de proposer à la Diète l'intronisation du prince Frédéric comme souverain des duchés. Le 19 mars, le comte Mensdoff adressa aux moyens États une circulaire pour se rallier à cette proposition : c'était, en quelque sorte, une réplique à la grande dépêche prussienne du 22 février, un premier acte de rupture. Bismarck le comprit ainsi ; il répliqua par des mots et des faits : le 24 mars il adressait à ses ambassadeurs à Vienne et Francfort, Werther et Savigny, des instructions pour préciser les droits respectifs de la Prusse et de la Confédération ; conformément à ces instructions, Savigny posait immédiatement la candidature de son roi, chef de la maison de Brandenburg, à la moitié des duchés ; le même jour, Guillaume Ier ordonnait le transfèrement de la station navale à Kiel.

Les rois ne furent point arrêtés par les menaces contenues dans la dépêche prussienne du 24 mars. Le 27, les gouvernements de Bavière, de Saxe et du grand-duché de Hesse rappelaient à la Diète que les puissances allemandes avaient proclamé à la conférence de Londres le prince d'Augusten-

1. Sur ce jeu de bascule politique. Lenz. *Geschichte Bismarcks*, p. 265 et suiv.

burg comme héritier légitime des duchés ; ils proposaient donc à l'Assemblée fédérale de le reconnaître comme souverain du Holstein, terre d'empire. Pendant six jours, on s'agita en démarches, en conseils, en pressions ; mais le 6 avril, la Diète adopta la proposition des trois cours à la majorité de 9 voix contre 6[1] : la Prusse n'avait pour partisans que le Hanovre, la Hesse électorale, Oldenbourg et quelques petits États ; elle comptait comme adversaires l'Autriche, trois rois et tout le reste de l'Allemagne. C'était un coup droit à la politique de Bismarck : celui-ci n'en eut souci ; il se moquait de l'opinion allemande ; prussien, il voulait agrandir la Prusse et faire l'Allemagne par la Prusse ; peu lui importait l'opinion de la Diète ; il préparait ses armes pour remplacer des arguments de majorité par des raisons de canon ; et le tissu de ses négociations avait pour but d'assurer à l'armée prussienne la neutralité aveugle ou bienveillante des uns, l'appui officiel ou mystérieux des autres.

Encouragée par le vote de la Diète, l'Autriche s'enhardit à protester contre l'occupation de Kiel par les navires prussiens. Roon au Parlement prussien, et Bismarck dans une note à Werther, répliquèrent, avec une feinte surprise, que chacun des copropriétaires avait la libre disposition des ports et baies du pays ; l'Autriche était en droit de transférer également sa flotte dans les eaux du Holstein; Bismarck ajouta que son gouvernement ne donnerait son consentement à une solution définitive sur le sort des duchés, que s'il conservait lui-même et à jamais le port de Kiel. En même temps le subtil homme d'État adressa à son ex-alliée une nouvelle proposition dont le sens était un mystère : le 17 avril, il écrivit à Werther, son ambassadeur à Vienne, pour le prier

1. Détails sur ce vote dans la dépêche de Savigny à Bismarck, 6 avril 1865. *Bismarck Jahrbuch*, t. VI. p. 45-46.

de demander au ministère autrichien si son gouvernement accepterait le prétendant avec lequel la Prusse se serait entendue. Cette entente ne pourrait être sérieuse avec le prince d'Augustenburg, que si les États des duchés lui donnaient la garantie de leur appui. « Nous reconnaissons, ajoutait Bismarck, qu'il est essentiel de recueillir le suffrage des populations par leurs organes légaux [1]. » Il proposait donc de convoquer les électeurs, de réunir un Parlement commun au Schleswig et au Holstein, et de le consulter sur le sort des duchés.

Prise au sérieux, cette proposition était assez singulière, car Bismarck ne pouvait pas se faire d'illusion sur le vote des populations : il eût été favorable au prince d'Augustenburg, et aurait peut-être empêché l'annexion des duchés à la Prusse. Mais Bismarck faisait cette offre dans la pensée qu'elle serait refusée et pour qu'on la refusât ; ainsi avait-il fait dix mois auparavant dans son entretien avec le prince Frédéric. Ses motifs étaient nombreux et divers ; en faisant cette proposition déconcertante, il contentait quelques princes qui désiraient la consultation du pays [2] ; il satisfaisait à l'opinion publique en Allemagne, naturellement portée à une solution parlementaire et patriotique ; il soulevait la protestation indignée du grand-duc d'Oldenbourg, à qui les duchés échappaient définitivement ; il amenait le refus de l'Autriche et la mettait en contradiction avec ses menées libérales et nationalistes ; surprise, l'Autriche en effet ne put braver l'opinion publique et refuser la proposition prussienne, mais elle y mit des conditions et des restrictions qui n'étaient qu'un refus déguisé [3] ; enfin Bismarck tirait de son offre un

1. Bismarck à Werther, 17 avril 1865. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 243-245 ; Sybel. *Die Begründung*, t. IV, p. 109.

2. Notamment le roi de Hanovre. Reiset. *Mes Souvenirs*, t. III, p. 345.

3. Mensdorff à Karolyi, 27 avril 1865. Sybel. *Loc. cit.*, p. 110.

nouvel expédient, il en prit prétexte pour demander l'expulsion du prince prétendant, qui ne pouvait rester dans les duchés pendant les élections et la session du Parlement : sa présence mettrait en péril la sincérité des délibérations. Cinq motifs pour une dépêche, des raisons éparpillées dans tous les sens, de la franchise couvrant de l'astuce, c'était du vrai Bismarck, aux combinaisons enchevêtrées, mais tendant toutes à une même fin.

L'Autriche répliqua, et les courriers d'ambassade se multiplièrent entre Vienne et Berlin. Il en arriva d'ailleurs aussi; Bismarck recevait des agents secrets, mouches du coche, qui offraient leurs bons services et prétendaient trouver un remède au mal des duchés; il leur faisait un accueil cordial, parfois facétieux : à l'un d'eux il affirma que l'annexion du Schleswig-Holstein ne serait pour la Prusse qu'une compensation de Cracovie et de la Savoie acquises par ses voisins [1]. Il ne se faisait aucune illusion ; il voyait venir la guerre et en préparait les moyens ; les 20 et 21 avril, il avait écrit dans ce sens à ses ambassadeurs à Paris et à Florence ; il priait Goltz de s'assurer si un rapprochement n'était pas à craindre entre les cours de Paris et de Vienne ; l'ambassadeur devait exposer à l'empereur Napoléon les dispositions pacifiques de la Prusse qui résistait à la tentation de profiter de la situation de son adversaire en Hongrie et en Italie ; mais la guerre pouvait s'imposer; Bismarck invitait Usedom à mettre le cabinet de Florence au courant des débats et à lui demander ce que ferait l'Italie en cas de guerre entre l'Autriche et la Prusse. Les deux réponses furent promptes : le gouvernement italien promettait l'invasion de la Vénétie par 250.000 hommes ; le cabinet de Paris donnait l'assurance de sa neutralité bienveil-

1. Vitzthum d'Eckstädt à Beust, 4 avril 1865. Vitzthum d'Eckstädt. *London Gastein und Sadowa*, p. 78.

lante : aucun rapprochement n'était en cours entre la France et l'Autriche.

Sûr de l'étranger, Bismarck ne fit plus rien pour apaiser le conflit. « Les relations avec l'Autriche commencent à se gâter, et la rupture n'est pas impossible », écrivait-il à son frère au commencement de mai[1]. Le bruit se répandait dans les cercles officiels que le ministère désirait la rupture avec l'Autriche, inévitable tôt ou tard, et bien venue en ce moment où l'adversaire manquait de soldats et d'argent[2]. Mais cette politique trouvait une très vive opposition dans le milieu réactionnaire, la *camarilla* du prince Frédéric-Charles et de Manteuffel, obstinée à l'alliance avec l'Autriche[3]. On y parlait de la nécessité d'envoyer à nouveau Manteuffel à Vienne pour rétablir la bonne intelligence entre les deux cours, comme il y était parvenu en février 1864. Le général Manteuffel lui-même conseillait de préférence un entretien personnel entre Mensdorff et Bismarck ; mais, « comme pis aller », il se résignait à aller à Vienne, tout en ne se dissimulant pas les difficultés de la tâche, « car je ne suis pas une Cléopâtre, qui conquit César en une nuit[4] ».

Le 29 mai, le roi présida un conseil des ministres où assistaient le prince royal et Moltke ; Guillaume posa nettement la grande question à ses conseillers[5] : son gouvernement devait-il s'en tenir au programme de février, devait-il au contraire réclamer l'annexion des duchés, et, par là, préparer la guerre avec l'Autriche ? Bismarck prit le premier la parole pour

1. Bismarck à son frère, 1er mars 1865. *Bismarckbriefe* (8e éd. H. Kohl), p. 409.

2. Bernhardi, *Aus dem Leben*, 24 mars 1865, t. VI, p. 202.

3. Louis de Gerlach. *Aufzeichnungen*, 28 avril 1865, t. II, p. 275.

4. Manteuffel à Bismarck, 23 mai 1865. *Bismarck Jahrbuch*, t. IV, p. 104.

5. Sur cet important conseil des ministres, Sybel. *Die Begründung*, t. IV, p. 121-124.

exposer l'état des négociations et les diverses solutions possibles ; à l'en croire, l'Autriche avait repris pour dessein politique l'abaissement de la Prusse ; la guerre entre les deux grandes puissances de l'Allemagne était donc inévitable tôt ou tard ; la situation européenne était actuellement favorable, car on pouvait compter sur la neutralité de la Russie et de la France. Il appartenait donc au roi de prendre à cet égard une décision, en toute liberté. S'il voulait la guerre, le peuple prussien lui obéirait « joyeusement » ; le ministre-président n'émit pas d'avis formel ; mais son opinion perçait, favorable à la bataille. La plupart des ministres parlèrent dans le même sens ; Moltke, consulté par le roi, déclara qu'il croyait à la supériorité numérique des soldats prussiens et à leur victoire. Mais le conseil ne fut pas unanime et la cause de la paix trouva des défenseurs aux deux extrémités politiques ; M. de Bodelschwigh, ministre des Finances, qui représentait l'extrême droite, parla avec vigueur pour le maintien de l'alliance avec l'Autriche et il entraîna dans son sens le ministre de l'Intérieur, Eulenburg ; le prince royal, qui représentait dans ce milieu réactionnaire l'esprit libéral, dépeignit les dangers de l'annexion des duchés et le malheur d'une guerre avec l'Autriche, qui déchirerait l'Allemagne et amènerait l'intervention de l'étranger ; toutes ces difficultés seraient conjurées par l'intronisation du prince d'Augustenburg, qui était bien disposé envers la Prusse et acceptait les conditions de février.

En présence de ces opinions diverses, le roi hésitait. Il ne désirait pas la guerre avec l'Autriche, qui lui paraissait sacrilège ; il était fidèle aux souvenirs de sa jeunesse, la guerre d'indépendance entreprise par les deux cours, la Sainte-Alliance. Il leva la séance en déclarant qu'il réservait sa décision. Il ne fut plus question de l'envoi de Manteuffel à Vienne.

Ainsi rien n'était décidé ; le roi n'était pas mûr pour la guerre; il fallait le mûrir. Pendant six semaines, les négociations se poursuivirent entre les deux Cours. Au milieu de juin, l'Autriche prit peur, sa situation intérieure était difficile, le ministère Schmerling se disloquait ; l'armée était en désarroi. Le gouvernement de Vienne éprouva le besoin de faire des concessions et le comte Karolyi fut chargé d'accepter en partie le programme prussien du 22 février : l'Autriche céderait à la Prusse le port de Kiel et la forteresse de Rendsbourg ; les relations militaires des duchés et du grand royaume seraient soumises à la Diète ; enfin les autres points du programme, marine, canal des Deux-Mers, postes et télégraphes, seraient traités directement entre la Prusse et le futur souverain, dont il fallait hâter l'installation.

Cette nouvelle réponse de l'Autriche causa à Berlin une vive surprise ; après son refus du 3 mars, un pareil revirement était imprévu. Bismarck s'empressa d'accepter ce programme, avec le sourire sardonique du chat qui joue avec la souris ; et il prépara de nouveaux sujets de discussion entre les deux Cours. Il annonça que la Prusse ne pouvait plus traiter avec le prince d'Augustenburg, compromis pas ses relations scandaleuses avec le *Nationalverein* ; elle ne pouvait accepter les propositions de l'Autriche, que si celle-ci consentait à la remise des duchés au grand-duc d'Oldenbourg.

Bismarck se plaignit ensuite de l'agitation incessante en Schleswig-Holstein. Malgré toute la pression d'une administration persuasive et énergique, le parti de l'indépendance n'abdiquait pas et continuait à s'agiter en faveur du prétendant. Bismarck réclamait toujours son éloignement des duchés, mais en vain ; le ministre s'aperçut que le prince Frédéric était sujet prussien comme propriétaire d'un grand domaine en Silésie et officier de réserve dans l'armée prussienne ; il

estima qu'à ce double titre il dépendait du roi de Prusse, et, le 1er juin, Guillaume Ier invita le prince, son sujet et son subordonné, à quitter les duchés, pour alléger les difficultés de la situation.

Le prince Frédéric était prêt à toutes les soumissions, il acceptait les exigences de la dépêche prussienne du 22 février, mais il ne pouvait aller jusqu'à l'humiliation. Le 16 juin, il envoya sa réponse, rédigée dans toutes les formes de la politesse et du respect, mais contenant un refus catégorique de quitter son duché [1]. Le roi en fut « désagréablement » [2] surpris et fort courroucé. Ainsi l'avait prévu et désiré Bismarck. Il avait rejoint le roi à Carlsbad, où, conformément aux rites annuels, le roi faisait sa première cure [3]. Le ministre serrait ainsi plus étroitement son souverain, en le tenant sous son influence personnelle. Il lui fit vivement sentir toute l'inconvenance de la réponse du prétendant. Ce malencontreux personnage, loin de déserter les duchés, n'osait-il pas organiser pour l'anniversaire de sa naissance des réjouissances qui devaient tourner en manifestations nationalistes.

Le 6 juillet, jour où il aurait dû vivre dans la contrition et pleurer le malheur de sa venue au monde, n'eut-il pas l'audace de recevoir des délégations, de donner un repas de gala, d'entendre et de prononcer des discours, et d'agir en un mot tout comme si les trois puissances allemandes, Autriche, Prusse et Diète, l'avaient reconnu pour souverain, un an

1. Le roi Guillaume au prince d'Augustenburg, 1er juin 1865 ; le prince d'Augustenburg au roi Guillaume, 16 juin 1865. Jansen et Samwer. *Schleswig-Holsteins-Befreiung*. Annexes 49 et 53, p. 471 et suiv.

2. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 192.

3. Le roi Guillaume était parti le 21 juin pour Carlsbad. Bismarck quitta Berlin le 26 pour le rejoindre : le ministre s'installa dans la villa Hélène, bâtie à l'écart, haut perchée, un logement de poète, disait-il à Keudell. Mme de Bismarck, assez souffrante, était aux bains de Hombourg avec sa fille, les garçons à Reinfeld. Roon à sa femme, 26 juin 1865. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 243.

auparavant, à la conférence de Londres? Quel scandale! Dès le 30 juin, le roi Guillaume l'avait déploré dans une lettre autographe à l'empereur d'Autriche où il en appelait à « l'amitié » de son bon allié pour agir en commun contre l'infâme. Au lieu de répondre promptement par une affirmation enthousiaste, François-Joseph tardait et réfléchissait. Quel manque d'égards! quelle ingratitude! et digne de quel châtiment! Ainsi disait Bismarck, ainsi pensait le roi.

Enfin, l'habile ministre faisait vibrer devant son souverain un nouvel argument, la décision des syndics de la couronne.

Après six mois d'études, recherches, examen de documents, dépouillement de dossiers, les dix-huit syndics de la couronne avaient rédigé leur consultation, longuement et consciencieusement [1]. Elle était très intéressante, la solution n'en était pas nouvelle, car c'était celle du roi de Danemark, mais elle était opportune. Débarrassée de tous ses attendus, elle se résumait en quelques mots : l'héritier légitime des duchés n'est ni le prince d'Augustenburg, ni le grand-duc d'Oldenbourg, ni le chef des Brandenburg, ni le chef des Holstein-Gottorp, c'est Christian de Schleswig-Holstein-Sonderburg-Glücksbourg, présentement roi de Danemark. Or cet héritier légitime a cédé ses droits par le traité de Vienne aux deux grandes puissances allemandes : donc il n'existe pas d'autres souverains légitimes dans les duchés que l'Autriche et la Prusse.

Cet avis des premiers juristes de son royaume leva les derniers scrupules de Guillaume. Bismarck le crut décidé à la guerre, et fit ses derniers préparatifs. Le 7 juillet, il écrivait au général von Hindersin, inspecteur général de l'artillerie, pour s'assurer de l'état de l'armement. « La situation est telle, lui mandait-il, que peut-être dans quinze jours nous devrons

1. *Gutachten des Königlichen preussischen Kronsyndicats über die schleswig-holsteinische Staatserbfolge*. Bâle. 1865.

avancer seuls en Schleswig-Holstein, et il ne dépendra plus de nous que la guerre commence. Sommes-nous prêts? » Le même jour, il adressait la même question à Roon : pouvons-nous opposer des forces suffisantes aux 180.000 hommes que l'Autriche est en mesure de masser sur nos frontières. Enfin il invitait le comte Itzenplitz, ministre du Commerce et des Travaux publics, à négocier avec la Compagnie du chemin de fer de Cologne à Minden un emprunt de 20 millions de thalers pour les frais de la guerre [1]. Les trois réponses arrivèrent promptes et satisfaisantes : Roon promettait de réunir dans un délai de quatre semaines 250.000 hommes en Bohême, 46.000 sur le Rhin, 200.000 en réserve ; Hindersin faisait travailler jour et nuit aux nouveaux canons de quatre livres ; Itzenplitz garantissait l'opération financière. Les officiers de l'état-major avaient beaucoup voyagé en Bohême et visité le terrain des futures opérations. La Prusse pouvait marcher.

Le 11 juillet, Bismarck envoya à Werther trois dépêches pour demander à l'empereur une réponse à la lettre du roi Guillaume et se plaindre en termes véhéments de la presse, des associations, de l'Université kieloise ; il invitait le cabinet de Vienne à se joindre au gouvernement prussien pour réagir contre cet esprit déplorable ; si l'Autriche s'y refusait, la Prusse agirait seule.

La réponse de François-Joseph à la lettre autographe du roi Guillaume et une dépêche de Mensdorff arrivèrent à Carlsbad le même jour, se croisant avec cet envoi. Ni l'une ni l'autre n'étaient satisfaisantes, et la réponse de Mensdorff aux dépêches prussiennes du 11 ne le fut pas davantage : toutes étaient imprécises, se bornant à des promesses, se refusant à des engagements catégoriques. Le roi et Bismarck convo-

1. Analyse complète de ces lettres dans Sybel. *Die Begründung*, t. IV, p. 147.

quèrent en hâte les ministres de Berlin, Werther de Vienne, Goltz de Paris, pour le 21 juillet à Ratisbonne, où Guillaume devait passer entre ses deux cures de Carlsbad et de Gastein.

Ce conseil de Ratisbonne marque le moment critique de la crise. La guerre, la grande guerre, y fut résolue et tout fut préparé en conséquence. On décida d'adresser un ultimatum à l'Autriche, de commencer la mobilisation par l'achat de chevaux, de réunir les fonds nécessaires pour l'entrée en campagne ; le général Herwarth, commandant des troupes prussiennes dans les duchés, fut invité à prendre ses dispositions pour embarquer au premier jour le prince d'Augustenburg sur une corvette prussienne ; Goltz rejoignit son poste pour s'assurer de la neutralité française ; Usedom reçut l'ordre de sonder le gouvernement italien sur son attitude éventuelle pendant la guerre. Enfin Werther reçut de Bismarck l'ultimatum qu'il devait remettre à Mensdorff : rétablissement en commun de l'ordre dans les duchés, négociations sur la candidature d'Oldenburg, abandon du prétendant Augustenburg. Si l'Autriche refusait d'affirmer l'autorité commune dans les duchés, la Prusse agirait seule. Après les dépêches dirimantes du cabinet viennois, cet ultimatum sentait la poudre. Et pour souligner son caractère menaçant, Bismarck fit arrêter par une patrouille prussienne et conduire à la forteresse de Rendsbourg un journaliste, May, qui s'était signalé par ses attaques contre la Prusse.

§ IV

La guerre semblait certaine. Bismarck la croyait inévitable. « De poids en poids, nous allons à la complète rupture, écrivait-il à Maurice de Blanckenburg[1]. Ce n'est pas ce que

1. Bismarck à Maurice de Blanckenburg, 18 juillet 1865. *Bismarckbriefe*, p. 411.

je désire, mais l'Autriche ne nous laisse que le choix de devenir en Holstein la risée des enfants. Mieux vaut la guerre ; avec cette politique autrichienne, ce n'est qu'une question de temps. » Beust annonçait à Vitzthum d'Eckstädt que la rivalité des deux grandes puissances était telle que leur rupture était proche[1].

Mais, au moment de se précipiter l'un sur l'autre, les deux adversaires reculent, arrêtés par des raisons personnelles, diverses, péremptoires.

L'Autriche cédait pour des motifs de politique intérieure et de prudence militaire. Lorsque Werther arriva à Vienne avec l'ultimatum de la Prusse, il trouva le ministère en débâcle. Schmerling et ses collègues avaient loyalement et courageusement tenté de rénover l'Autriche par le remède du parlementarisme libéral et unitaire ; pendant cinq années, le président du conseil avait lutté avec une brillante maëstria, mais il s'était usé à la longue ; il n'avait pu empêcher le déficit de creuser son budget ; la Chambre des députés avait refusé des crédits indispensables à l'armée, qui s'en ressentait ; les effectifs étaient amoindris et les caisses de l'État vides. Les Hongrois, lésés dans leur indépendance par les mesures centralistes de Schmerling, avaient résisté avec une persévérance qui toucha leur roi ; le 6 juin 1865, François-Joseph avait scellé par une visite à Pesth sa réconciliation avec le peuple magyar[2] ; cette démarche était en telle contradiction avec la politique ministérielle, que le maintien de Schmerling au pouvoir devenait impossible. Il se retira à la fin du mois de juin 1865 et les libéraux du ministère le suivirent. Son successeur, le comte Belcredi, adopta une politique exactement contraire à la sienne, libérale à l'égard des Hongrois, réac-

1. Vitzthum von Eckstädt. *London, Gastein und Sadowa*, p. 89.
2. Paul Matter. *La Constitution hongroise*, p. 245.

tionnaire en Autriche. L'action extérieure s'en ressentit ; Schmerling cherchait son appui dans les milieux libéraux de l'Allemagne ; il était naturellement l'adversaire de la Prusse, suppôt de la réaction. Le nouveau ministère, tout au contraire, reprenait la politique traditionnelle de l'Autriche, la lutte contre les nationalistes allemands. Le comte Maurice Esterhazy, ministre sans portefeuille et chef véritable du cabinet, détestait les partisans de la grande Allemagne, les députés libéraux des États moyens ; par goût réactionnaire, il recherchait l'entente avec la Prusse, la grande ennemie du parlementarisme ; il redoutait la guerre, car il avait un esprit juste, il avait examiné froidement les forces de deux adversaires et constaté l'infériorité militaire de son pays. Il invita donc ses collègues à la conciliation et parvint à les y décider.

Un diplomate autrichien, homme intelligent et délié, le comte Blome, ambassadeur à Munich, proposa une solution nouvelle : le partage de l'administration, jusqu'alors indivise, du Schleswig-Holstein. Le moyen n'était que provisoire, l'Autriche pouvait difficilement conserver la charge d'une province dont la séparait toute la largeur de la Prusse ; mais il permettait de traverser une crise dangereuse, de parvenir à une solution définitive et honorable. Le cabinet se rallia donc à la proposition de Blome, et le diplomate partit le 26 juillet pour Gastein où séjournait le roi Guillaume avec son ministre-président.

Depuis le conseil de Ratisbonne, quelques symptômes inquiétaient Bismarck. La guerre avec l'Autriche était pour lui une partie redoutable, définitive ; avec elle se jouait l'avenir de son ministère, de son parti, peut-être de son pays ; une défaite entraînait la chute forcée du cabinet réactionnaire, l'arrivée au pouvoir des démocrates en fureur, l'abdication du roi ; Guillaume avait un jour montré à Bis-

marck la place de l'Opéra, en lui prédisant leur mort commune, sur l'échafaud, aux huées de la populace[1]. Une guerre victorieuse amenait au contraire l'affermissement du ministère conservateur, l'effondrement de la gauche dans l'enivrement du succès national, l'agrandissement de la Prusse, un règne glorieux. Bismarck ne voulait jouer une telle partie qu'à bon escient, sûr de la gagner.

Or, il ne trouvait pas en Prusse un appui unanime, capable d'enlever son pays dans un seul mouvement vers la frontière. Le roi hésitait, influencé par sa propre famille toute portée à la paix et à l'entente avec l'Autriche. Le prince royal était hostile à la guerre, qu'il considérait comme un dérivatif de la politique intérieure. « On veut un conflit, écrivait-il à Duncker, pour pallier la discorde intolérable de l'intérieur ; est-ce assez clair ? Et si le duc Frédéric se rendait, et s'il acceptait des conditions même plus dures, on créerait de nouvelles complications, pour engendrer la guerre[2]. » Cela n'était pas mal raisonné. La princesse royale était sous l'influence de son oncle, le duc Ernest de Cobourg, et même de son cousin, Mensdorff, le ministre autrichien, tous deux défavorables à la guerre[3]. La reine était si hostile à l'action de Bismarck, que celui-ci demandait instamment au roi de ne point la tenir au courant de ses négociations, de peur qu'elle les ébruitât[4]. Le prince Frédéric-Charles, quoique soldat, ne désirait pas un conflit avec l'Autriche, puissance réactionnaire, surtout depuis la consti-

1. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I. p. 358.

2. Le prince Frédéric-Guillaume à Max Duncker, fin juillet 1865. R. Haym. *Das Leben Max Dunckers*, p. 363. Cf. Bismarck au prince, 15 juillet 1865, *Aus Bismarcks Briefwechsel*, p. 393.

3. Friedjung. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. I, p. 111.

4. Bismarck au roi Guillaume, 1er août 1866. *Bismarck-Jahrbuch*, t. VI, p. 202.

tution du nouveau ministère. Manteuffel écrivait à Roon pour le prier de surveiller la politique de Bismarck. « Je crains ce sang ardent, ajoutait-il pour prémunir le ministre de la Guerre contre les emballements de son collègue ; je prie instamment Votre Excellence de surveiller la chose [1]. » Ainsi, Guillaume était entouré d'un cercle hostile à la guerre : il en était influencé, peut-être à son insu.

Bismarck avait d'autres raisons pour éviter le grand conflit : en Allemagne, à l'étranger, des nuages noirs paraissaient à l'horizon. Au lendemain du conseil de Ratisbonne, Bismarck avait traversé Munich et avait eu une longue conversation avec le ministre-président, Pfordten ; l'entretien avait été correct, mais froid ; en vain le prussien avait-il pressé son interlocuteur, celui-ci n'était pas sorti de sa réserve [2], et l'attitude de la Bavière en cas de guerre était très incertaine, favorable plutôt à l'Autriche qu'à son adversaire ; peu de jours après cette conversation, le délégué bavarois à Francfort se joignait à ses collègues de Saxe et de Hesse dans une démarche hostile à la Prusse. Il était donc à craindre que les soldats bavarois s'unissent aux Autrichiens et fussent imités par les Saxons, les Hessois, d'autres encore.

Les intentions de la France étaient douteuses ; l'empereur était à Plombières, Drouyn de Lhuys en voyage, l'impératrice à Fontainebleau ; Goltz n'avait pu obtenir une déclaration formelle de neutralité, il était possible que l'influence de l'impératrice l'emportât, favorable à l'Autriche. Enfin, l'Italie se dérobait ; le chevalier Nigra, son ambassadeur à Paris, avait déclaré plusieurs fois à Goltz qu'une guerre entre la Prusse et l'Autriche serait infailliblement suivie d'une attaque de l'Italie en Vénétie. Bismarck désirait mieux que ces vagues

1. Manteuffel à Roon, 4 juin 1865. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 228.
2. Lenz. *Geschichte Bismarcks*, p. 269.

promesses ; son représentant à Florence, Usedom, faisait au président du Conseil des visites « fréquentes et longues », où il parlait de la rupture de son pays avec l'Autriche et demandait ce que ferait l'Italie dans cette occasion ; le prudent La Marmora évitait tout engagement. A l'heure du péril, le gouvernement prussien voulut une déclaration catégorique : à deux reprises, dans les derniers jours de juillet 1865, Usedom demanda nettement quelle serait l'attitude de l'Italie dans le conflit du lendemain. La Marmora répondit beaucoup de choses, intéressantes et éloquentes : il parla de prudence et de péril, de finances et de bataillons, d'épée à tirer ou remettre au fourreau ; bref, il se retrancha derrière cette excuse : « Nous ne pouvons prendre d'engagement sans savoir quelles seront les intentions de Napoléon[1]. » C'était une défaite.

Cependant Blome, le diplomate autrichien, était arrivé à Gastein le 27 juillet, et il avait soumis à Bismarck le projet de partager les duchés. Le roi et le ministre prussien n'avaient point refusé d'examiner sa proposition, et Bismarck s'était mis au travail « de jour et de nuit » ; le ministre prussien avait préparé de sa main un avant-projet de convention[2] ; mais, ayant préparé la guerre, il ne se dissimulait pas les difficultés de la paix[3]. Après quatre jours de négociations, Blome était reparti à Vienne, pour prendre les instructions de son maître. Il en revint le 10 août, porteur d'une lettre de François-Joseph à Guillaume : l'empereur redoutait la guerre, qui aurait compromis sa situation en Allemagne, entravé ses efforts en Hongrie ; il conjura donc le roi de ne point donner ce scandale au monde, le fils de Frédéric-Guillaume III et le

1. La Marmora à Nigra, 4 août 1865. La Marmora. *Un peu plus de lumière*, p. 53.

2. Document rapporté par H. Kohl. *Bismarck-Jahrbuch*, t. IV, p. 196.

3. Bismarck à son frère, 29 juillet 1865 ; à Maurice de Blanckenburg, 1er août. *Bismarckbriefe*, p. 412, 413.

petit-fils de l'empereur François, d'amis et alliés, devenus soudain adversaires. Ainsi, les deux monarques avaient même désir d'entente ; le temps n'était pas encore venu de la grande guerre ; arrêté par la répulsion de son roi, par la situation en Allemagne et à l'étranger, Bismarck céda.

Le 14 août il signa avec Blome l'acte célèbre sous le nom de convention de Gastein [1].

Aux termes de ce traité, « l'exercice des droits acquis par les deux hautes parties contractantes » dans les duchés, passait à l'Autriche pour le Holstein, à la Prusse pour le Schleswig. L'empereur cédait à son allié ses droits sur le Lauenbourg moyennant 2.500.000 rixdales danois. La création d'un port fédéral à Kiel devait être proposée à la Diète ; en attendant sa décision, les vaisseaux de guerre des deux puissances étaient autorisés à séjourner à Kiel ; mais la Prusse recevait le commandement et la police du port, le droit d'y établir des fortifications sur la côte et de caserner ses troupes dans la ville. Rendsbourg devait être transformé ultérieurement en forteresse fédérale. La Prusse obtenait en Holstein des routes militaires, des lignes télégraphiques et des voies ferrées ; elle se réservait le droit de construire et de surveiller le canal des Deux-Mers ; les duchés devaient entrer dans le Zollverein.

La convention devait être ratifiée par l'empereur et le roi ; ainsi firent-ils à Salzsbourg où ils séjournèrent ensemble les 19 et 20 août ; les deux souverains s'entretinrent des affaires allemandes ; ils convinrent de les diriger en commun et avec fermeté dans le sens conservateur. Le texte du traité fut donné peu de jours après dans les journaux.

Sa simple lecture arracha un seul cri en Allemagne et à

1. Texte dans De Martens. *Nouveau Recueil général des Traités*, t. XVIII. Traduction dans l'*Annuaire des Deux Mondes*, t. XIII, p. 971-972.

l'étranger : la Prusse tirait tous les avantages, l'Autriche était jouée, elle avait accepté un « Olmütz ». Cette impression était exacte et elle est demeurée. En examinant le traité, on est frappé de ceci, que la Prusse avait pris la province la plus éloignée, le Schleswig, pour maintenir le Holstein entre deux terres prussiennes. La part de l'Autriche, éloignée de l'empire par toute la largeur de la Prusse, était grevée de lourdes servitudes, militaires et commerciales, et perdait son joyau, le port de Kiel, en fait acquis par son adversaire. Ne pouvant annexer d'un seul coup les deux provinces, la Prusse en avait pris une et mis sur l'autre une main de fer. Elle préparait ainsi de nouvelles difficultés et une prochaine annexion [1]. Ce n'était ici que du provisoire et Bismarck l'exprimait dans sa langue imagée en disant : « Nous avons bouché la fissure. » Il savait qu'un mur lézardé s'effondre si le maçon se contente de le recouvrir d'un léger enduit. Volontairement il fit l'enduit mince et friable.

En Allemagne, le parti national, favorable à l'indépendance des duchés, était dans la consternation. Il avait cru pendant quelques mois à la sincérité de l'Autriche, devenue l'appui officiel du prince d'Augustenburg, et ses espérances s'écroulaient : il criait à la trahison [2] et avait autant de colère contre le gouvernement autrichien, qui l'abandonnait, qu'envers le cabinet de Berlin, son franc adversaire. « Pour l'Autriche, disait le président du *Reformverein*, il n'y a plus d'espérance en Allemagne [3]. » Les moyens États étaient irrités de la reculade autrichienne, inquiets de l'ambition et de l'habileté de la Prusse. Les journaux de Bavière exprimaient avec vigueur la

1. « Voulez-vous donc l'annexion du Schleswig-Holstein, » disait peu de jours après le prince royal à Bismarck. « Si possible, oui. » répondait celui-ci. Stosch. *Denkwürdigkeiten*, p. 64.

2. Friedjung. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. I, p. 114.

3. Julius Fröbel. *Ein Lebenslauf*, t. II, p. 383.

colère du pays, et Bismarck ayant traversé Munich en costume de touriste, chapeau calabrais et vêtements clairs, les gazettes y trouvèrent un signe « de son dédain envers le peuple bavarois [1] ». Le roi de Hanovre et ses ministres étaient « fort inquiets et mécontents », et n'osaient protester de peur de précipiter les événements [2]. Beust était allé à Gastein, pour surveiller les événements [3], et n'ayant pu les modifier, il faisait contre mauvaise fortune bon cœur; Bismarck s'amusa à retourner le poignard dans la plaie, en télégraphiant aux journaux que l'accord ne s'était fait entre les deux puissances que grâce à l'intervention du ministre saxon [4]. Le duc de Cobourg était triste [5] et le prince d'Augustenburg était atterré. Le grand-duc d'Oldenbourg voyageait en Holstein pour se montrer [6]. Tous étaient si furieux contre l'Autriche, que, pour la vexer, les derniers récalcitrants reconnurent le royaume d'Italie.

En Prusse, le parti réactionnaire était satisfait de cette solution pacifique. Guillaume I[er] exultait de joie; en évitant la guerre, la convention de Gastein « lui avait ôté une pierre du cœur [7] »; en annexant à son royaume le Lauenbourg, presque le Schleswig, elle satisfaisait l'ambition naturelle des rois de Prusse qui est d'agrandir leurs États; Bismarck remarqua en lui une transformation psychologique; il prit goût aux conquêtes [8]. La convention profita surtout au parti annexionniste, composé de réactionnaires et de libéraux

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*, 3 septembre 1865, t. VI, p. 217.
2. Reiset. *Mes Souvenirs*, t. III, p. 373.
3. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 275.
4. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 199.
5. Duc Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 480.
6. G. Jansen. *Grossherzog Nicolaus Friedrich Peter von Oldenburg*, p. 30.
7. Abeken. *Ein schlichtes Leben*, p. 312.
8. Bismarck. *Pensé et Souvenirs*, t. II, p. 21.

pénitents : il entrevit le plan de Bismarck, qui était de préparer l'unité allemande par l'accroissement de la Prusse ; le groupe des professeurs adhéra à cette politique, et s'étendit à tous les historiens du pays, Ranke, Droysen, Sybel, Max Duncker ; il voyait l'Autriche disparaître de l'Allemagne et partageait l'opinion de Bismarck, qui, disait-on, s'exclamait : « Je n'aurais jamais cru qu'il se trouverait un diplomate autrichien, pour me signer cela[1]. »

A l'étranger, l'impression était mauvaise. Cela ne tenait pas seulement, comme voulait le faire croire Bismarck, « à la déception éprouvée par les spectateurs réduits à se contenter d'un dénouement paisible, lorsqu'ils s'attendaient aux terribles vicissitudes des jeux sanglants de la force et du hasard[2] ». Le mécontentement provenait d'une inquiétude générale, d'un malaise ressenti à l'approche d'un danger : la création de la Prusse nouvelle, ambitieuse et remuante. En Angleterre, l'opinion publique était très montée ; « l'air n'est pas très agréable ici », écrivait Bernstorff à son ministre[3] ; lord John Russell trempait sa plume la plus acérée dans son encre la plus noire pour déplorer le « mépris » (*misregard*) manifesté par les deux alliés « envers les principes du droit public et la légitime prétention qu'un peuple peut élever quand son sort est mis en question. Tous les droits, anciens et nouveaux, qu'ils fussent fondés sur un contrat solennel entre souverains ou sur l'expression claire et précise de la volonté populaire, ont été foulés aux pieds par la convention de Gastein, disait le noble lord, — la violence et la conquête,

1. Vitzthum d'Eckstädt. *London, Gastein und Sadowa*, p. 101.

2. *La convention de Gastein* (Paris, Dentu, septembre 1865), p. 11. Brochure inspirée par Bismarck à un journaliste de passage à Baden-Baden. Keudell. *Loc. cit.*, p. 280.

3. Bernstorff à Bismarck, 21 septembre 1865. *Bismarck-Jahrbuch*, t. VI, p. 182.

telles sont les seules bases sur lesquelles les puissances partageantes ont établi leur convention [1]. » C'était parfaitement juste, mais la sévérité se retournait contre l'inaction des neutres lors de l'écrasement du Danemark. En France le mécontentement n'était pas moindre et Drouyn de Lhuys l'exprimait dans une circulaire chagrine, dont il sera parlé plus loin [2]. Le cabinet italien était désolé d'avoir manqué l'alliance prussienne et furieux de la convention, qu'il regardait comme une « mystification politique [3] ». Il changeait ses batteries et cherchait à s'entendre avec l'Autriche sur la cession amiable de la Vénétie.

Bismarck prit au sérieux, non au tragique, cette irritation générale, sachant qu'il avait sur ses talons, comme Frédéric II, 200.000 hommes de bonnes troupes. Il reprenait de nouvelles combinaisons et déjà préparait les paroles dorées qui les rendraient possibles. Il continuait sa vie errante et laborieuse. Après son passage à Salzbourg, Guillaume Ier avait brièvement séjourné à Ischl et à Munich, puis il s'était installé à Baden-Baden pour sa troisième cure, et Bismarck rédigeait ses dépêches et instructions sans désemparer, à peine distrait par une promenade aux courses ou par le violon de Joachim [4].

Il était toujours plongé dans ses lointaines pensées, ombrageux, inabordable. Un jour pourtant dans les allées d'Ischl, où il ruminait les difficultés du jour, une jolie femme vint pour l'en tirer, aux grands yeux brillants, la bouche mignonne, la taille bien prise sous le boléro espagnol, comtesse de Rhaden à la ville, la Lucca sur les scènes d'opéra. « Vous

1. Le comte Russell aux agents britanniques, 14 septembre 1865. *Annuaire des Deux Mondes*, t. XIII, p. 973.

2. *Infra*, p. 346.

3. La Marmora. *Un peu plus de lumière*, p. 60.

4. Bismarck à sa femme, 1er septembre 1865. *Bismarckbriefe*. p. 415.

avez l'air bien sombre, dit-elle en l'abordant avec la hardiesse de sa beauté. — On ne peut pas être gai tous les jours, répliqua Bismarck. — Eh bien, venez vous faire photographier avec moi, répliqua l'actrice, cela vous distraira quelques minutes. » Et elle l'entraîna devant l'objectif. La photographie prise, Bismarck retourna à ses soucis. Mais un journaliste passait, qui livra à la publicité l'image du grand homme et de la cantatrice [1]. Dans toute l'Allemagne éclata une protestation indignée. Un ministre du roi, s'exhiber ainsi à côté d'une femme de théâtre ! Quelles mœurs ! Et un ami de Bismarck, le digne Andræ de Roman, lui administra, sous forme d'homélie, une magistrale correction [2].

Cependant les rites balnéaires de Guillaume étaient accomplis. Le 4 septembre, le roi et son ministre allaient à Cobourg pour rendre visite à la reine d'Angleterre qui séjournait auprès de son beau-frère. Le 8, les vagabonds de la politique arrivaient à Berlin.

Bismarck consacra le reste du mois à l'organisation des nouvelles conquêtes. Le général Manteuffel, fort bien en cour à Vienne, avait été nommé gouverneur du Schleswig ; il entendait administrer en personne la province qui lui était confiée, mais telle n'était point l'intention de Bismarck, qui voulait garder pour lui la conduite des duchés ; un conflit éclata presque immédiatement entre les deux hommes, et dans une longue lettre où l'affection d'antan faisait place à l'autorité du supérieur, le ministre rappela au gouverneur qu'il était son simple subordonné. « A qui appartient la responsabilité dans les duchés ? non au gouverneur, mais au ministère et à

1. Bonne reproduction de cette photographie dans Hoche. *Bismarck intime*, p. 72.

2. Andræ, propriétaire à Roman, à Bismarck, 24 décembre 1865. *Bismarck-Jahrbuch*, t. III, p. 213 et suiv. Réponse de Bismarck à Andræ, 27 décembre 1865, *Bismarck-Briefe*, p. 120.

moi en particulier[1]. » Manteuffel aurait voulu montrer quelque tolérance, et confier certains postes à d'anciens fonctionnaires danois; Bismarck ne connaissait que le régime de la main de fer, et exigea que toutes mesures fussent prises pour prussianiser le pays à outrance : il n'y réussit pas dans la partie septentrionale de la province, danoise de race et de cœur.

Le petit duché de Lauenbourg, acquis par la Prusse moyennant 50 rixdalers par tête d'habitant, fut incorporé directement au royaume; mais, pour conserver une ombre de personnalité, il fut administré par un ministre spécial, qui fut Bismarck. Le 25, le roi et son ministre arrivèrent à Ratzebourg, petite ville riante, au bord d'un lac encadré de hêtres, pour recevoir le serment des États : la cérémonie eut lieu le lendemain, à l'église cathédrale, dans des formes solennelles et archaïques; après le chant de vieux cantiques, le ministre du Lauenbourg, Bismarck, lut la formule de serment, le maréchal de la noblesse puis les chevaliers et députés jurèrent fidélité au roi assis sur un trône[2].

Dans la distribution des récompenses pour la convention de Gastein, Bismarck ne fut pas oublié; le 15 septembre, il reçut la dignité héréditaire de comte; il en eut peu de joie[3]; il avait l'orgueil de ses origines, sa famille appartenait à la noblesse primitive de la Marche; il trouvait que son nom sonnait assez haut et clair pour qu'un titre n'en accrût point la grandeur. Il fut plus fier de la lettre royale. « Pendant les quatre années où je vous ai confié la direction du gouvernement, disait Guillaume, la Prusse a pris une position digne de son histoire et qui lui promet dans la suite des destinées

1. Manteuffel à Bismarck, 10 septembre 1865 et Bismarck à Manteuffel, 11 septembre. *Bismarck-Jahrbuch*, t. III, p. 200 et suiv.

2. Actes et documents dans Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 323 et suiv.

3. Keudell, *Bismarck et sa famille*, p. 203.

heureuses et glorieuses. J'ai eu souvent l'occasion de rendre justice à votre grand mérite. Pour vous donner une preuve publique de ma reconnaissance, je vous élève, vous et vos descendants, au rang de comte, distinction qui prouvera, au moins, combien j'ai su apprécier les services rendus à la patrie. » Et ceci satisfaisait Bismarck [1], que la confiance du monarque était inébranlable.

Il en aurait prochainement besoin, car il formait déjà de nouveaux projets. Et pour en faciliter l'exécution, il profitait de son congé annuel. Le 30 septembre au soir, il partait pour Biarritz.

§ V

En France, l'opinion publique était mécontente de la politique extérieure, l'empereur était inquiet.

Napoléon vieillissait, triste, malade, indécis. Pendant l'hiver de 1865, il avait été atteint des premiers symtômes du mal qui le minait [2] et l'altération de sa santé agissait sur son caractère ; il y eut deux Napoléon, celui d'avant et celui d'après la pierre [3] : auparavant il conduisait ses ministres ; désormais il allait être remorqué par eux. Les hommes du coup d'État étaient morts ou à l'écart : celui qui les dépassait tous de son intelligence et de son aristocratique dédain, « comme une flèche dorée et fine, brodée, découpée à jour, domine la masse des édifices », Morny, avait disparu subitement, « une vraie sortie d'homme du monde, imprévue, rapide et discrète [4] ».

1. Guillaume à Bismarck, 15 septembre 1865. *Bismarck-Jahrbuch*, t. VI, p. 203. Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 27. Par une erreur assez singulière, Guillaume attribuait à Bismarck quatre années de pouvoir. alors qu'il n'en avait que trois, septembre 1862 à septembre 1865.

2. *Carnets du maréchal Vaillant*, janvier, mars 1865.

3. Emile Ollivier. *L'Entrevue de Biarritz*. Revue des Deux Mondes du 1er juin 1902, p. 514.

4. Cf. l'admirable portrait de Morny, dans *le Nabab* d'Alphonse Daudet.

D'autres conseillers avaient remplacé les amis de la première heure, et ils engageaient l'homme du 2 décembre, des bannissements et des déportations, au culte de la liberté, qu'il avait violée, et à la pratique du régime parlementaire, qu'il avait proscrit. Il n'avait pas foi en leurs conseils. Il ne croyait même plus en son étoile. Inquiet, incertain, il hésitait sur sa voie et cherchait une diversion extérieure aux difficultés politiques de l'intérieur [1].

Il avait fondé l'empire sur la force : le coup d'État avait inauguré et caractérisé un régime d'autorité violente et de pouvoir absolu; certes ce régime avait ses côtés brillants et séducteurs, l'industrie et le commerce étaient prospères, le pays jouissait de cet éclat comme d'un feu d'artifice, étincelant et bref; mais le parjure de la Constitution, le mensonge du Deux Décembre avaient marqué son gouvernement d'une tache indélébile; dix ans de gloire ne l'avaient point lavée, chaque jour elle reparaissait, plus ternissante et profonde; en vain, pour l'effacer, Napoléon la couvrait-il de nouvelles promesses et de nouveaux engagements, transformait-il son régime absolu en empire libéral; son pouvoir était atteint; il avait perdu sa force : dans un livre qu'il invoquait parfois, n'est-il point écrit que ce qui naît de l'épée, périra par l'épée ?

Pour maintenir la France forte et brillante, Napoléon l'avait lancée dans d'incessantes guerres : il avait follement dépensé le sang de ses soldats, en Crimée pour le bien de l'Angleterre, en Lombardie pour l'unité de l'Italie, au Mexique par entraînement irraisonné. Mais il n'avait point détourné l'attention publique des combats intérieurs : l'acquisition de la Savoie et de Nice, — ce qui reste heureusement de son règne, — ne suffisaient plus pour maintenir sa réputation

1. Persigny, *Mémoires*, p. 324.

d'arbitre européen. Il cherchait autre chose et mieux.

Il prévoyait une guerre prochaine entre l'Autriche et la Prusse ; il était bien renseigné à cet égard ; dès le mois d'avril, Bismarck avait annoncé à Benedetti le conflit prochain et lui avait demandé ce que son pays pouvait espérer ou craindre de l'empereur. Depuis lors et à plusieurs reprises, les cours de Berlin et de Vienne avaient fait à Napoléon de nouvelles ouvertures ; il savait que la jeune Italie était l'objet de pareilles tentatives ; il l'avait même engagée à succomber aux séductions de la Prusse. Une guerre se préparait, formidable, car toute l'Europe centrale y serait mêlée, douteuse, il le croyait tout au moins. A la Cour, le parti de l'impératrice et la plupart des généraux s'attendaient au succès de l'Autriche ; lui-même savait les progrès des armées prussiennes ; il pensait à une lutte longue, sanglante, incertaine. Il se réservait pour ce moment [1] ; affaiblis par la durée de leur combat, les adversaires s'arrêteraient à sa moindre démarche ; un mouvement de troupes y suffirait, sur le Rhin ou sur les Alpes ; il interviendrait alors en médiateur et presque en maître ; il convierait les puissances européennes à ce congrès qu'il avait déjà rêvé en 1863, qu'il imaginait déjà plus brillant et plus fécond que celui de 1856 ; sous sa présidence, la carte de l'Europe serait remaniée ; les nationalités seraient respectées ; les traités de Vienne, signés contre le premier empereur, seraient remplacés par un traité de Paris dicté par son héritier ; la France toucherait quelque courtage, au Nord ou à l'Est ; et l'autorité de Napoléon serait affermie en Europe et en France. Rêve grandiose, chimérique, maladif.

Pour réaliser ce dessein, il n'était qu'une politique : laisser faire et attendre. Il s'absorbait dans la *Vie de César*, et, par

1. Friedjung. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. I, p. 130 et suiv.

une faute lourde, s'abstenait de tout préparatif militaire, croyant que son intervention pacifique suffirait pour le rendre maître de la situation européenne.

La convention de Gastein le surprit : il n'avait pas prévu la réconciliation des deux adversaires. Bismarck s'efforça de la préparer par une dépêche où il exposait les destinées de la Prusse : deux politiques s'offraient à elle ; l'une, traditionnelle et surannée, reposait sur l'alliance des trois Cours orientales ; l'autre cherchait « le développement libre et indépendant de la Prusse et de l'Allemagne du Nord en une puissance autonome, qui se sentît forte par elle-même, sans appui étranger » ; cette dernière politique, seule, répondait aux légitimes aspirations de la Prusse, jusqu'alors tenue en tutelle par l'Autriche et la Russie ; elle était conforme également aux intérêts de la France, en brisant la vieille coalition dirigée contre elle et en amenant « la Prusse à faire front à l'Autriche[1] ». Goltz comprit-il mal ces instructions ? En cette époque de congés et d'absence, ne put-il les développer auprès de l'empereur, du ministre ? Ni l'un ni l'autre ne s'attendaient à l'accord de Gastein, dont la nouvelle tomba à Paris « comme une bombe ». L'empereur en marqua un vif mécontentement et ordonna à Drouyn de Lhuys de ne le point dissimuler.

Le 29 août, le ministre du quai d'Orsay adressait à ses agents diplomatiques une circulaire de regret et d'indignation. Examinant les causes et les effets de cette convention, il constata qu'elle violait les traités, méprisait les droits de succession, méconnaissait les intérêts de l'Allemagne, ne tentait pas de séparer deux nationalités rivales, et ne tenait aucun compte « du vœu des populations. — Sur quel principe repose donc la combinaison austro-prussienne, continuait-il ?

1. Bismarck à Goltz, 16 août 1865, Sybel. *Die Begründung*, t. IV, p. 218, note 1.

Nous regrettons de n'y trouver d'autre fondement que la force, d'autre justification que la convenance réciproque des deux copartageants... La violence et la conquête pervertissent la notion du droit et la conscience des peuples[1] ». Et, par l'intermédiaire d'un agent danois, Hansen[2], Drouyn de Lhuys faisait publier dans l'*Indépendance belge* cette fulminante[3] protestation.

L'opinion publique n'était pas moins montée que la cour. Les journaux officieux s'inspiraient de cette circulaire pour condamner l'abus de la force dans les duchés avec le même zèle qu'ils avaient déployé à glorifier l'acte du Deux Décembre. La presse d'opposition protestait contre la violence avec plus de logique. « Ce qui nous frappe surtout dans ces arrangements, disait le *Journal des Débats*, c'est qu'on n'y tient pas compte le moins du monde des sympathies de la population... Les duchés seraient absolument déserts, qu'on n'en agirait pas autrement. La vieille politique du Congrès de Vienne règne toujours dans les conseils de la Prusse et de l'Autriche[4] ». En vain Bismarck faisait-il expliquer à la presse les avantages européens de la convention, son caractère provisoire, sa portée inoffensive[5]. Personne n'en était abusé, et la protestation était unanime, violente, durable.

Le roi Guillaume en fut froissé : comment un traité qui lui convenait si parfaitement pouvait-il déplaire à d'autres ? Il considéra la circulaire du quai d'Orsay « comme une manière d'outrage[6] » et invita Bismarck à renoncer au voyage de

1. Drouyn de Lhuys aux agents diplomatiques de la France, 29 août 1865, *Annuaire des Deux Mondes*, t. XIII, p. 972.

2. Hansen. *Les coulisses de la Diplomatie. Quinze ans à l'étranger*, p. 52.

3. Vitzthum d'Eckstädt, *London. Gastein und Sadowa*, p. 107.

4. *Journal des Débats* du 25 août 1865.

5. *La Convention de Gastein*. Paris, Dentu, 1865, p. 22. Voyez *supra*, p. 339, n. 2.

6. Emile Ollivier, L'*Entrevue de Biarritz*, p. 500.

Biarritz, qu'il avait déjà annoncé. Mais le ministre n'était que plus décidé à s'entretenir en personne avec Napoléon, pour connaître les causes et la profondeur de sa colère, pour savoir les intentions de l'énigmatique souverain, pour le séduire par des promesses illusoires.

Déjà, d'ailleurs, l'irritation de l'empereur était éteinte ; le 23 septembre, sur son ordre, Drouyn de Lhuys avait télégraphié à Lefebvre de Behaine, qui gérait l'ambassade de Berlin en l'absence de Benedetti, pour expliquer sa circulaire du 29 août ; à l'en croire, elle se bornait à réserver l'assentiment de la France « au mode de solution qui tiendrait compte des vœux et de la nationalité des populations » ; le cabinet français se plaisait à reconnaître que M. de Bismarck proclamait la nature provisoire de ses arrangements avec l'Autriche ; le règlement définitif permettrait « de resserrer encore les liens qui unissent la France à la Prusse [1] ».

En possession de ce document, Bismarck s'empressa d'en user pour agir sur son roi et le 25 septembre il annonçait à Lefebvre de Behaine qu'il reprenait son projet de voyage à Biarritz ; puis, donnant à la conversation un tour familier et plein d'abandon, il reconnut que la France ne pourrait conserver une neutralité absolue dans les modifications probables de la carte européenne, et, feuilletant un atlas, il crayonna sur la feuille du Schleswig la frontière qu'on pourrait rectifier en faveur du Danemark ; il examina rapidement la Valachie, où l'Autriche trouverait quelque compensation ; il regarda plus attentivement l'Italie, pour en dessiner les futures frontières ; enfin, avec une feinte négligence, il parla de l'entente nécessaire de la France et de la Prusse et laissa tomber ces paroles, unique raison de cette conférence géographique : il faudrait

1. Drouyn de Lhuys à Lefebvre de Behaine, 23 septembre 1865.

que le gouvernement français « auquel la Prusse reconnaîtrait *le droit de s'étendre éventuellement, partout où on parle français dans le monde*, consentît à garantir, par un bon vouloir constant, la Prusse contre les dangers dont elle serait menacée d'un autre côté ». Premier appât dont il devait leurrer l'empereur pendant une année.

Plus rien ne s'opposait à son départ; il pouvait aller en France pour voir « ce que voulait l'empereur ». Déjà en 1858, Cavour avait obtenu à Plombières la guerre avec l'Autriche ; Bismarck en 1865 espérait gagner la neutralité française ; l'empereur avait les entrevues fatales pour la paix. Le 30 septembre, M. Mme et Mlle de Bismarck quittaient Berlin.

Ils s'arrêtèrent deux jours à Paris, moins pour parler politique que pour montrer aux voyageuses « les boulevards, la place de la Concorde, le jardin des Tuileries, la colonne Vendôme, Notre-Dame, la Madeleine, et Dieu sait quelles splendeurs [1] ». Bismarck rendit visite à Drouyn de Lhuys et à Rouher et il vit ainsi les représentants des deux opinions officielles, car le ministre des Affaires étrangères avait des sympathies pour l'Autriche, et le ministre d'État tenait pour la Prusse par intérêt pour l'Italie. Connaissant très bien leur rivalité, Bismarck tenait à se présenter aux deux pour conserver à son voyage une apparence de stricte neutralité ; tous deux l'entretinrent de la circulaire du 27 août, pour en amoindrir la sévérité et en corriger l'effet, et Bismarck insista dans son rapport au roi sur ces atténuations plus peut-être qu'elles n'avaient été faites réellement, car il voulait dissiper les dernières préventions de son maître contre son voyage [2]. Il

1. Mme de Bismarck à Keudell, 8 octobre 1865. Keudell, *Bismarck et sa famille*, p. 210 et suiv.

2. Rapport de Bismarck au roi, 11 octobre 1865. Sybel. *Die Begründung*, t. IV, p. 213.

n'attachait pas d'ailleurs grand intérêt à ces visites préliminaires : il était venu pour voir mieux que des ministres. Son séjour à Paris ne passa pourtant point inaperçu. Une note du *Moniteur Universel* annonça que « le comte de Bismarck avait été reçu par le ministre des Affaires étrangères le 2 octobre et était reparti le soir même pour Biarritz [1] ».

La Cour était à Biarritz depuis le 8 septembre 1865, et déjà lasse des promenades à la côte des Basques ou au bois de Boulogne, des bouts rimés et du spectacle de la mer, furieuse ou calme, grondante ou berçante. On s'ennuyait : l'arrivée des trois Prussiens fut une heureuse distraction, et Mérimée, homme raffiné, *arbiter elegantiarum*, fut ravi des pieds de la comtesse « les plus grands d'outre-Rhin », et de l'esprit du ministre. « C'est un grand Allemand, écrivait-il à une amie, très poli, qui n'est point naïf [2]. » Oui, Bismarck n'était pas naïf. Les trois voyageurs s'installèrent dans une charmante habitation en face de la villa impériale et dès le lendemain le ministre avait audience de l'empereur : il y retourna plusieurs fois.

Sur la terrasse de la villa Eugénie, en face de la mer étincelante, au grand soleil de la Gascogne, ils marchaient lentement et seuls, absorbés dans leur conversation. Trois années s'étaient écoulées depuis leur promenade de Fontainebleau, mais que de changements s'étaient effectués en ce court espace de temps. Napoléon s'avançait péniblement, tassé, fatigué, vers un avenir qui lui paraissait sombre et inconnu. Bismarck se carrait dans sa puissante stature : trois années de combat au Parlement et dans les affaires étrangères l'avaient affermi dans sa confiance en son destin; il

1. *Moniteur universel*, 5 octobre 1865.

2. Mérimée. *Lettres à une inconnue*, 13 octobre 1865, p. 275. *Lettres à Panizzi*, 13 octobre 1865, t. II, p. 141.

avait fait face aux députés, écrasé le Danemark, joué avec l'Autriche ; il était ici pour pénétrer cet empereur et le duper ensuite ; tout en regardant la fine silhouette des Pyrénées ou le jeu des vagues brillantes, il cherchait où atteindre l'âme même de son hôte ; mais le Corse se dérobait, fuyant, impénétrable. De loin, les courtisans regardaient, curieux des combinaisons qui se tramaient.

Que dirent-ils ? Dans un long rapport à son maître [1], Bismarck a relaté en détails sa conversation avec l'empereur : on ne peut prendre ce récit que tel qu'il est écrit. Napoléon débuta par excuser la vivacité de la circulaire ministérielle du 29 août, tout en protestant que Drouyn de Lhuys l'avait envoyée sans lui en donner communication : Bismarck savait par Rouher que le monarque avait connu et approuvé le document. L'empereur expliqua le mécontentement qu'il avait conçu de la convention de Gastein, par sa crainte que quelque clause secrète y fût introduite, destinée à nouer l'Allemagne en coalition contre la France ; et il demanda « avec quelque solennité » si la Prusse n'avait accordé à l'Autriche aucune garantie pour la Vénétie. Bismarck s'empressa de le rassurer, et, satisfait de cette déclaration, Napoléon affirma que la Prusse et la France étaient les deux États en Europe dont les intérêts se rapprochaient le plus ; lui-même était disposé « à prouver par des faits l'amitié et la sympathie qu'il vouait à la Prusse ». La conversation dévia sur la question des duchés. Bismarck ne dissimula pas qu'il espérait obtenir de l'Autriche la cession de ses droits moyennant une indemnité pécuniaire ; l'acquisition n'augmenterait pas la puissance de la Prusse, elle immobiliserait les forces du royaume pour le développement de sa marine et sa défense

1. Rapport de Bismarck au roi, 11 octobre 1865. Sybel. *Die Begründung*, t. IV, p. 215 et suiv.

au nord. « L'acquisition du Schleswig-Holstein ne constitue d'ailleurs que des arrhes pour l'accomplissement de la tâche que l'histoire de la Prusse a imposée à cet État, continua Bismarck ; pour notre développement ultérieur nous avons besoin de la France. Il me semble conforme à l'intérêt de la politique française d'encourager l'ambition de la Prusse dans l'accomplissement de ses devoirs nationaux ; car une Prusse vigoureuse tiendra en grande valeur l'amitié de la France, tandis qu'une Prusse rebutée chercherait son appui dans une alliance défensive contre la France. » Et il développa cette idée de l'alliance nécessaire des deux États dans des conversations où la question d'Orient, le danger du choléra et le fanatisme des musulmans servaient d'intermèdes; l'empereur approuva son argumentation, qu'il trouvait « parfaitement claire et lumineuse ».

Tel fut le rapport de Bismarck à son roi. Était-il absolument fidèle? Le ministre livrait-il à son souverain les termes exacts et complets de son entretien? On en a douté en France et en Allemagne [1]. Des confidences faites par l'empereur à Duruy [2], au maréchal Randon [3], à Vitzthum d'Eckstädt [4] à Émile Ollivier, d'une conversation de Bismarck avec Persigny [5], d'une dépêche de Goltz à son ministre, on peut induire que le diplomate prussien désira s'avancer davantage, parla à l'empereur, comme il l'avait fait devant Lefebvre de Behaine, de compensations pour la France dans les pays de langue française ; mais, devant l'attitude réservée du souverain, il rentra dans les généralités et Napoléon « ne put démêler au

1. M. Lenz. *Geschichte Bismarcks*, p. 273. Emile Ollivier, *loc. cit.*, p. 507 et suiv.

2. Duruy. *Notes et souvenirs*, t. II, p. 120.

3. Randon, *Mémoires*, t. II, p. 129-130.

4. Vitzthum d'Eckstädt. *London, Gastein und Sadowa*, p. 138.

5. Persigny, *Mémoires*, p. 376.

juste ce qu'il voulait ». Il n'y eut donc aucun engagement de part ni d'autre, et Bismarck tenta « vainement de deviner la pensée de l'empereur, de pénétrer dans son for intérieur, pour y chercher les éléments d'une entente entre les deux gouvernements. » Ainsi expliqua-t-il lui-même à Persigny deux ans plus tard.

Mais s'il ne perça pas les desseins de Napoléon, ce qu'il en devina lui suffit. Il comprit le caractère passif de la politique impériale, le parti pris de fermer les yeux et de laisser faire ; cet assoupissement n'était que passager et Napoléon tenterait d'intervenir à son heure ; il importait de préparer par avance l'échec de cette intervention, sans la redouter à l'excès, car l'heure offrirait quelque diversion. Actuellement, l'empereur n'apporterait aux ambitions de la Prusse ni concours ni obstacle : cette neutralité indifférente rendait indispensable pour le gouvernement de Berlin un rapprochement nouveau, et l'alliance avec l'Italie devenait une nécessité. Telle fut la conclusion que Bismarck tira de ses entretiens avec l'empereur : l'entrevue de Biarritz n'amena pas un engagement entre la France et l'Italie, mais il conduisit à l'accord de l'Italie et de la Prusse.

La Cour partit de Biarritz le 12 octobre ; Bismarck s'isola pendant trois semaines avec sa femme, sa fille, quelques amis, et parcourut encore cette région exquise où les Pyrénées viennent mourir dans l'Océan [1]. Le 1er novembre sonna l'heure du départ et les trois voyageurs reprirent à regret la route du nord. « La séparation est douloureuse » chantait Mlle de Bismarck en grands accords mineurs [2]. Le 2 novembre, ils s'en

1. Poschinger. *Bismarck in Biarritz*, dans *Bismarck-Portefeuille*, p. 161 et suiv.

2. Mme de Bismarck à Keudell. 29 octobre 1865. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 210.

consolaient, au cirque des Champs-Élysées, en écoutant la musique d'un régiment de la garde prussienne.

Bismarck passa quatre jours à Paris et dans les environs ; il eut audience de l'empereur à Saint-Cloud, et Napoléon, reprenant un point de la conversation de Biarritz, exprima le désir que l'annexion des duchés à la Prusse, si elle se produisait, fut sanctionnée par l'approbation de « quelque organe du pays » ; puis, élargissant tout à coup l'entretien, comme s'il avait médité les paroles de Bismarck et désirait y répondre il déclara « qu'une alliance avec l'Autriche en cas de conflit en Allemagne était pour lui une impossibilité. » Si ces paroles furent prononcées, comme l'affirma Bismarck au roi, elles constituaient un engagement tacite de Napoléon envers la Prusse. Avec Rouher et Drouyn de Lhuys [1], le ministre prussien n'eut que des conversations banales. Dans un moment de mauvaise humeur, il reçut Hansen, l'agent danois, le brusqua et le renvoya en lui annonçant une prochaine rupture avec l'Autriche [2]. A Ferrières, il tua les faisans du baron de Rothschild, et, rentré à Paris, conduisit en bon père de famille sa fille à l'Opéra.

Il eut sa conversation la plus intéressante avec le chevalier Nigra, ministre d'Italie à Paris. L'entretien débuta sur le traité de commerce entre l'Italie et le Zollverein : Bismarck se montra conciliant et généreux, puis élargissant le sujet de la conversation, il exposa à l'Italien ses projets et ses ambitions ; il laissa entendre que la guerre avec l'Autriche était inévitable ; il exprima « avec une entière confiance » l'espoir que la France ne lui serait pas hostile, et laissant percer ses intentions, il ajouta que « si l'Italie n'existait pas, il faudrait

1. Sybel. *Die Begründung*, t. IV, p. 222.
2. Hansen. *Les coulisses de la diplomatie*, p. 55.

l'inventer[1] ». C'était une invite, des plus significatives et des plus réelles : le traité de commerce, qui traînait en délibération depuis un an, fut conclu en décembre et à cette occasion le roi de la vieille et conservatrice Prusse envoya au roi de la jeune et révolutionnaire Italie la croix de l'Aigle noir, pour manifester publiquement ses tendances nouvelles.

« Si l'Italie n'existait pas, il faudrait l'inventer ». Ces mots résumaient exactement l'impression que Bismarck rapportait de Biarritz.

1. Nigra à La Marmora, 3 novembre 1865. La Marmora. *Un peu de lumière*, p. 71.

CHAPITRE VIII

LE SENTIER DE LA GUERRE

(1865-1866)

§ I. Les premières cartouches. — Bismarck décidé à la guerre avec l'Autriche. Son long isolement; ses rares partisans. L'opinion allemande : les congrès et les journaux ; échange de notes diplomatiques. — Les duchés : la dureté prussienne en Schleswig, l'amabilité autrichienne en Holstein. Conflits des deux administrations. Réunions populaires : protestations en Prusse et note de Bismarck. Froide réponse de l'Autriche. — Les préparatifs de la Prusse.

§ II. Toujours le conflit. — Dernière année de la législature. Le roi refuse tout compromis. — Acuité de la lutte parlementaire. Les discours du trône et du président Grabow. — L'annexion du Lauenbourg : discours de Bismarck ; blâme de la Chambre. — Les poursuites contre les députés et l'immunité parlementaire. Intervention de Bismarck, nouveau blâme de la Chambre. — Les mesures policières à Cologne. — La réplique du ministre. La clôture de la session parlementaire.

§ III. L'accord de deux ambitions. — La situation en Europe. Le grand Conseil du 28 février 1866. La guerre probable. Nécessité d'une alliance. Le rapprochement italo-prussien et l'action de Bismarck. — La révolution roumaine et le plan de Nigra ; la première candidature Hohenzollern. Les desseins de l'Italie. — La mission du général Govone. Entretien avec Bismarck ; prudence et réticences des deux diplomates. Echec du plan Nigra ; le projet de traité entre l'Italie et la Prusse.

§ IV. Le Traité entre l'Italie et la Prusse. — Sentiment d'insécurité en Europe. Inquiétude à Vienne. — Bismarck et la comtesse de Hohenthal. Les armements autrichiens et les doléances de la Prusse. — Les armements à Berlin et leur effet à la Cour de Florence. Les promesses de Napoléon. Le traité du 8 avril 1866. — Tout à la guerre.

§ I

« Je vois dans notre situation fédérale un mal qui ronge la Prusse et qu'il faudra guérir tôt ou tard par le fer et le feu, *ferro et igni*[1] », écrivait Bismarck en 1859. « J'ai eu dès mon arrivée au pouvoir le ferme dessein d'amener la Prusse à la guerre avec l'Autriche, mais je me suis gardé d'en parler au roi avant que le moment favorable m'apparût », disait-il en novembre 1870[2]. Il a prévu et voulu la guerre allemande, il en a hautement revendiqué la responsabilité.

Quelques écrivains, ses amis ou ses admirateurs, l'ont représenté différent ; ils en ont fait un diplomate de pacifique allure, essayant de régler la question nationale par des protocoles et des traités, entraîné malgré lui au champ de Sadowa. C'est farder la vérité, transformer l'histoire en panégyrique doucereux, méconnaître le caractère tragique, brutal, grandiose de cet homme de volonté. Dès son arrivée à Francfort, lorsqu'il eût constaté le rôle subalterne de son État, il a désiré la guerre; en quittant la Diète, après sept années de combat avec le délégué de l'Autriche, il a prédit la guerre ; en prenant le pouvoir, en luttant avec les députés pour fortifier l'armée et le pouvoir royal, il a préparé la guerre ; en combattant avec l'Autriche dans les prairies danoises, il s'est disposé à une nouvelle guerre ; en partageant avec son alliée les dépouilles du vaincu, il a prévu la guerre; et pendant une année encore, jour après jour, tenace, inébranlable, il a forcé son roi, son armée, son pays à la guerre.

1. Bismarck à Schleinitz, 12 mai 1859. *Bismarckbriefe* (8e édit., 1900), p. 262.

2. *Aus Kaiser Friedrichs Tagebuche*, 17 novembre 1870. *Deutsche Rundschau*, octobre 1888, p. 19.

En novembre 1865, il était seul à la vouloir. Le roi considérait le combat entre les deux alliés de 1815, les deux nations de même race, comme un crime, un fratricide ; la reine douairière et la reine Augusta repoussaient avec effroi le bouleversement d'un état de choses fondé sur les saints traités ; le prince royal, indigné de la conduite de Bismarck envers la Chambre et le prince d'Augustenburg, taxait sa politique entière de « frivolité et de folie[1] » ; les officiers, disposés à la guerre par fonction naturelle, désiraient la lutte avec la France, l'ennemie héréditaire, mais regimbaient au combat contre l'Autriche, l'alliée des grandes campagnes ; le parti féodal tenait pour impie de combattre une monarchie de droit divin ; les libéraux, les nationalistes, les partisans de la grande Allemagne espéraient le renouvellement de la patrie par l'entente des Parlements, la fraternité des peuples, l'abnégation des princes. Ainsi, les uns désiraient conserver la Prusse intacte et immuable ; les autres cherchaient à créer une Allemagne nouvelle ; Bismarck, Prussien en l'âme, voulait grandir la Prusse et grouper ou fondre en elle les États d'alentour pour en faire la patrie allemande. Cette action rendait inévitable la guerre avec l'Autriche, car la maison de Habsbourg ne consentirait jamais à devenir vassale du royaume dont elle était naguère suzeraine ; il était nécessaire de la chasser de l'Allemagne par la force des armes.

Ce plan de Bismarck apparaissait dès lors à ses contemporains[2] et s'il effarouchait les uns, il séduisait les autres. En Prusse, la politique d'annexion avait ses partisans que l'acquisition déguisée du Schleswig avait mis en appétit d'agrandissements territoriaux. « Il y a du Frédéric le Grand dans

1. R. Haym. *Das Leben Max Dunckers*, p. 373.

2. Le prince royal à Bernhardi, 3 mars 1866. Bernhardi, *Aus dem Leben*, t. VI, p. 259.

chaque Prussien, quelle que soit la manière dont il envisage les questions de liberté, écrivait avec justesse M. Benedetti, et du moment où l'on aurait eu la bonne fortune de reculer les frontières de l'État sur un point quelconque, on serait en droit, quoi qu'on eût fait, de monter au Capitole[1]. » Et le prince de Hohenzollern, qui n'était pas des amis personnels de Bismarck, blâmait néanmoins l'attitude du prince royal, car, disait-il, « le désir d'annexer les duchés est entré dans la chair et dans le sang de la Prusse si profondément, qu'aucun prince prussien ne doit s'exprimer en sens contraire[2] ». Même parmi les parlementaires, quelques-uns estimaient que l'opposition à Bismarck n'était pas un article d'exportation et Twesten, adversaire convaincu du ministre à la seconde Chambre, refusait de paraître au Congrès des députés allemands, car il ne voulait pas « participer à des résolutions dont la pointe serait dirigée contre le développement de la puissance prussienne[3]. »

Hors de Prusse, les conversions étaient plus rares ; il est vrai, Treitschke écrivait à Bismarck pour l'encourager dans la voie allemande[4] ; Biedermann espérait que « l'énergie d'un tel homme se développerait en faveur de l'Allemagne[5] », et même un ministre saxon, Watzdorf, écrivait qu' « en élevant le crédit extérieur de la Prusse, Bismarck avait prouvé ce qu'il pourrait être pour l'Allemagne[6] ». Mais l'immense majorité des parlementaires, des publicistes, des intellectuels,

1. Benedetti au duc de Gramont. 9 mars 1866. Benedetti, *Ma Mission en Prusse*, p. 48.

2. Le prince de Hohenzollern à Bernhardi, 31 janvier 1866. *Loc. cit.*, p. 230.

3. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 221.

4. Bismarck à Treitschke, 15 décembre 1865. *Bismarckbriefe*, p. 418.

5. Biedermann. *Mein Leben und ein Stück Zeitgeschichte*, t. II, p. 261.

6. Watzdorf à Biedermann. 10 octobre 1865. *Loc. cit.*, p. 258.

ne voulait voir en Bismarck que l'homme du parti féodal, de l'exclusivisme prussien, et de la lutte contre les libertés publiques. Le Congrès des députés allemands, réuni à Francfort le 1er octobre 1865, dénonçait la conduite de la Prusse et de l'Autriche comme indigne de peuples civilisés et affirmait solennellement, pour l'Allemagne comme pour les duchés, le principe de la souveraineté populaire. L'assemblée générale du *Nationalverein*, le 29 octobre, protestait avec une pareille énergie contre l'inique convention de Gastein. Les cabinets de Berlin et de Vienne relevaient ces attaques ; dans des notes adressées au Sénat de Francfort, les 6 et 8 octobre, ils protestaient contre la « tolérance » manifestée par la ville libre envers « des tendances subversives », et la dépêche prussienne faisait prévoir une intervention des deux grandes puissances allemandes « pour prévenir les suites ultérieures d'une tolérance inadmissible ».

La campagne de presse ne s'arrêtait pas, et, sur les réclamations du parti national, la Bavière, la Saxe et la Hesse-Darmstadt demandaient de nouveau le 4 novembre à la Diète d'agir auprès de l'Autriche et de la Prusse pour qu'un Parlement des duchés statuât sur les destinées du Schleswig-Holstein. Les deux alliés protestaient [1] et obtenaient le renvoi à une commission, et par là même l'enterrement de la proposition bavaroise. Pour la dernière fois, les délégués de Vienne et de Berlin avaient agi en commun à Francfort : désormais leur rôle était d'entamer le combat de protocole qui devance la lutte à coups de canon.

Dans les duchés, la convention de Gastein n'avait pas ramené la paix ; le sort de chacun était différent. En Schleswig régnait le calme imposé par une administration rigide,

1. Déclaration de la Prusse et de l'Autriche à la Diète, 18 novembre 1865. Ces documents dans Hahn, *Fürst Bismarck*, t. I, p. 343 et suiv.

inflexible, impitoyable ; Manteuffel aurait voulu gouverner avec le doigté délicat qui lui avait réussi dans de difficiles missions ; Bismarck ne le regardait que comme un président supérieur, un premier commis, et le lui fit sentir [1] ; le conflit fut vif, mais Manteuffel dut céder ; dans la lutte contre les Danois et pour les Prussiens, il acquit lui-même des idées nouvelles ; il était parti pour le Schleswig avec des pensées de tolérance, d'entente avec l'Autriche ; il y devint autoritaire, adversaire résolu d'Augustenburg et de la politique viennoise : on en a conclu que Bismarck l'avait envoyé en Schleswig pour le rendre hostile à l'Autriche [2]. Il imposait un joug pesant aux adversaires de la Prusse, dissolvait les associations favorables au Danemark ou au prince prétendant, exerçait sur leurs journaux une censure sévère et prétendait gouverner la province entière comme un régiment du grand Électeur, à la schlague ; il inspirait de la crainte, mais nul attachement et l'historien classique de l'empire allemand reconnaît qu' « en Schleswig, personne n'était content [3] ».

En Holstein, tout était différent. Au ciel bas et gris du régime prussien succédait soudain l'atmosphère pure et radieuse du gouvernement autrichien : l'Eider séparait deux climats politiques ; de même, le voyageur quitte la vallée de la Reuss par la froidure et la brume pour trouver, après le tunnel du Saint-Gothard, la lumière splendide de l'Italie. Le délégué autrichien, général Gablenz, mettait une évidente coquetterie à gouverner avec une paternelle bienveillance ; il pratiquait en administration l'aimable formule du « laissez-faire, laissez-passer » ; il réalisait même certaines améliora-

1. Cpr. *supra*, p. 341.
2. Jansen et Samwer, *Schleswig-Holsteins Befreiung*, p. 553.
3. Sybel. *Die Begründung des deutschen Reichs*, t. IV, p. 240.

tions pratiques, construisait un port à Glückstadt sur l'Elbe, améliorait les maisons d'école, développait l'Université de Kiel. Les partisans du prince Frédéric pouvaient manifester librement leurs opinions et leurs espérances, à condition de conserver quelque mesure et de garder la forme. C'était une idylle.

Entre ces deux organisations si dissemblables, les conflits devaient forcément surgir, comme s'élèvent les orages au sommet du Saint-Gothard, nés de la différence des climats. Au début de leur commune administration, Manteuffel et Gablenz s'efforcèrent de vivre en bonne intelligence, et même d'unir leurs efforts; ils se voyaient régulièrement et franchissaient la frontière pour combiner leurs desseins politiques en de fraternelles agapes; dans la chaleur communicative du déjeuner, le Prussien devenait plus indulgent et l'Autrichien plus sévère; mais dès leur séparation, le naturel de chacun revenait au galop; et le mécontentement naissait, sourd d'abord, plus vif chaque jour. Après avoir partagé des menus, ils échangèrent des notes.

Graves en effet étaient les reproches du gouverneur prussien, et lourdes les fautes du délégué autrichien : si lourdes que le bon Keudell[1] y voyait l'influence de Babylone, c'est-à-dire de la politique française, de Drouyn de Lhuys favorable à l'Autriche. Tout en défendant aux journaux de désigner le prétendant sous le nom de Frédéric VIII, Gablenz tolérait qu'on l'appelât « Son Altesse le Duc ». Quel danger pour la Prusse[2] ! Et il permit à la princesse d'Augustenburg de traverser le Holstein d'Altona à Kiel; on vit, — ô scandale, — des jeunes filles vêtues de blanc, des pasteurs vêtus de noir,

1. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 219.

2. Friedjung. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. I, p. 139.

des paysans vêtus de toutes couleurs, apporter à la princesse maudite des fleurs, des homélies et des hourras. Le prince Frédéric put même paraître quelques jours dans un de ses châteaux, malgré les anathèmes de Manteuffel [1]. Les journaux officieux de Berlin rugirent d'indignation et le gouverneur du Schleswig se lamenta sur la déplorable inaction de son collègue autrichien. La turpitude dépassa toute borne le 23 janvier 1866 : Gablenz toléra la réunion à Altona d'un vaste meeting populaire où quatre mille personnes, gens du Holstein, délégués du Nationalverein, réclamèrent la réunion des États provinciaux, conspuèrent énergiquement la Prusse et acclamèrent « leur bien-aimé et légal duc, le prince-duc Frédéric [2] ». Heureusement il se trouva quelques bons citoyens pour protester contre cette infamie : ils étaient dix-neuf groupés autour d'un agent prussien, M. de Scheel-Plessen, qui votèrent une adresse au roi Guillaume pour réclamer l'annexion des duchés à la Prusse « comme seule capable d'assurer le bien et le salut de notre pays ». Bismarck les remercia de leur envoi, comme s'il était sérieux et provenait d'un peuple entier ; approuvant les espérances des dix-neuf, il déclara tout net que « des différentes manières dont les droits de la Prusse et les intérêts de l'Allemagne pourraient être sauvegardés, l'union avec la monarchie prussienne serait la plus avantageuse pour le Schleswig-Holstein même [3]. »

Cependant la réunion d'Altona avait soulevé les protestations indignées de Manteuffel, de la presse officieuse, du parti réactionnaire. Bismarck ne manqua point d'en profiter et se vit obligé, — certes à contre-cœur, — d'adresser à Vienne une

1. Le général de Manteuffel au prince héritier d'Augustenburg, 18 octobre 1865.

2. Jansen et Samwer. *Schleswig-Holsteins Befreiung*, p. 557.

3. Réponse du ministre-président à l'adresse de l'ordre équestre du Schleswig-Holstein, 2 mars 1866.

dépêche pour énumérer les « griefs accumulés dans les semaines précédentes[1] ». Il rappelait que les deux Cours avaient un ennemi commun, la Révolution, et devaient s'accorder dans le combat contre cet éternel adversaire. Or le gouvernement autrichien montrait en Holstein une faiblesse déplorable : sous l'égide de l'aigle à double face se développaient « des tendances révolutionnaires, hostiles à tous les trônes... En quoi cette assemblée en masse, illustrée de la présence des meneurs de la démocratie en Hesse, à Francfort, en Bavière, se distingue-t-elle des assemblées dont l'Autriche elle-même s'est plainte avec nous à Francfort. » Telle n'était point la politique convenue à Gastein, et il était indispensable pour la Prusse de rappeler le gouvernement autrichien « au maintien des droits réciproques. C'est un besoin absolu pour nous, disait Bismarck en terminant, d'apporter de la clarté dans nos relations. Si l'entente des deux puissances ne peut se réaliser comme nous le désirons, nous devrons nous assurer une entière liberté pour toute notre politique et en faire l'usage que nous croirons conforme aux intérêts de la Prusse[2]. »

C'était la première cartouche d'un combat diplomatique qui allait durer près de cinq mois. La dernière phrase de la dépêche contenait des menaces dont Bismarck annonçait la prochaine mise à exécution. « Nous irons vite, disait-il à l'ambassadeur français, et nous irons loin[3]. »

Le cabinet de Vienne ne fut point effrayé par ces rodomontades. Il releva le gant, et dans une dépêche non moins vive que la note prussienne, contesta la valeur des plaintes

1. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 220.

2. Bismarck à Werther, ambassadeur de Prusse à Vienne, 26 janvier 1866.

3. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 11 février 1866. Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 30.

de Bismarck. Il rappela les conditions de la guerre danoise, faite non dans l'intérêt de la Prusse, mais pour la défense des droits fédéraux; il invoqua le traité de Gastein, qui ne permettait pas au cabinet de Berlin de s'ingérer dans l'administration autrichienne en Holstein; il laissa entendre que les réclamations de la Prusse dissimulaient mal son désir d'annexer les duchés [1]. Le ton de la dépêche était froid et ferme; le ministère de la Wilhelmstrasse le trouva « glacial et arrogant ». Par une manœuvre qui lui était familière, Bismarck déclara que son pays était attaqué et sa dignité mise en péril : en recevant de Karolyi le texte de ce document, il déclara gravement que « les rapports de la Prusse avec l'Autriche avaient maintenant perdu le caractère intime qu'elles avaient eu pendant les dernières années; ils étaient revenus au point où ils se trouvaient avant la guerre danoise : ni meilleurs ni pires qu'avec toute autre puissance [2] ». Ce fut, pour l'instant, toute sa réponse à la dépêche autrichienne.

On a placé à cette date précise la fin de l'alliance austro-prussienne [3], et l'observation est exacte. Désormais chaque jour apportera dans les relations des deux Cours plus d'acrimonie, et rapprochera la rupture inévitable. Le ministère de la Guerre hâte ses préparatifs. « On s'occupe de l'armée, de son matériel, on se met en mesure », écrivait l'ambassadeur français [4]. Bismarck allait plus loin; inquiet de l'entente qui se rétablissait entre la Hongrie et la maison de Habsbourg et menaçait d'augmenter la force autrichienne, il tentait de

1. Le comte Mensdorff à Karolyi, ambassadeur d'Autriche à Berlin, 7 février 1866.

2. Déclaration orale de Bismarck au comte de Karolyi, 9 février 1866.

3. Sybel. *Die Begründung des deutschen Reichs*, t. IV, p. 272.

4. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 4 janvier 1866; au duc de Gramont, 9 mars. *Ma mission en Prusse*, p. 23, 50.

rompre cet accord et il avait des agents à Pesth pour semer la zizanie[1]. Il négociait même par des intermédiaires discrets avec le prince Frédéric d'Augustenburg et tentait de lui acheter son droit d'aînesse pour un fort plat de lentilles ; mais le duc répondait fièrement qu'il ne traiterait que comme souverain[2].

Ainsi, lentement, se désagrégeait la convention de Gastein et se préparait la grande guerre. Mais pour combattre avec sûreté à l'extérieur, il était nécessaire au gouvernement d'avoir toute liberté d'action à l'intérieur; or les Chambres étaient en session, les députés avaient recommencé leurs « fantaisies libertaires » ; Bismarck s'en débarrassa allègrement.

§ II

Depuis plus de trois ans, Bismarck vivait en révolte contre la représentation populaire, sans budget, sans lois nouvelles. La Chambre, élue en octobre 1863 pour trois ans, devait être renouvelée en 1866 ; elle entrait donc dans sa dernière année d'existence ; les députés affirmaient qu'ils avaient la confiance de leurs électeurs, et, malgré ses assurances hautaines, Bismarck ne pouvait compter sur un changement radical dans l'opinion publique ; il était temps de se réconcilier avec la Chambre, *in extremis*, si le ministère ne voulait éprouver un nouvel échec dans le pays. Loin de se détendre, Bismarck redoubla envers les députés d'arrogance méprisante.

En 1865, il avait pensé à s'accorder avec le centre, et à accepter un compromis pour la loi militaire ; il ne croyait pas

1. Mensdorff au duc de Gramont, 12 mars 1866. Memor, l'*Allemagne nouvelle*, p. 231. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 14 janvier 1866 ; *loc. cit.*, p. 25. Bernhardi. *Aus dem Leben*, 28 janvier 1866, t. VI, p. 225.

2. Jansen et Samwer. *Schleswig-Holsteins Befreiung*, p. 565-566.

à la nécessité absolue du service de trois ans[1]; il se serait contenté du système mixte que proposait le général Bonin et qui lui aurait permis de rallier un fort parti dans la Chambre, peut-être de constituer une majorité en sa faveur. Cette paix parlementaire lui aurait été précieuse au moment où il prévoyait la guerre avec l'Autriche; mais le roi se refusa à tout compromis : il voulait conserver intacte l'armée prussienne; il ne désirait d'ailleurs pas combattre l'Autriche et ne croyait donc pas indispensable de traiter avec les députés.

Bismarck ne renouvela pas en 1866 ses tentatives pacifiques[2]; il ne croyait pas à la possibilité de leur réussite; il avait repris en Allemagne ses proclamations conservatrices, il accusait l'Autriche de pactiser avec la Révolution en Holstein, il ne voulait pas tendre la main aux diables démocratiques de la Chambre prussienne; il craignait en le faisant d'effaroucher le roi, et il avait un besoin absolu de la confiance de son vieux maître; il comptait le mener prochainement dans des chemins si nouveaux, qu'il ne voulait pas le rebuter à l'avance par des démarches humiliantes. Sans doute, au moment même où il bâtonnait les députés à Berlin, il traitait avec la jeune Italie, avec Napoléon, avec les Hongrois : cela était illogique, mais le reproche lui importait peu, car il n'était pas l'homme des principes; il ne croyait qu'à la politique des intérêts. Et voulant révolutionner l'Allemagne, il se déclarait le pilier des traditions, le défenseur du passé.

Les députés n'étaient pas moins âpres à la lutte. Aux reproches anciens, ils ajoutaient de nouvelles critiques sur la convention de Gastein; ils déclaraient que l'Autriche avait été mise en possession du Holstein au détriment de la Prusse;

1. *Supra*, p. 310.
2. Lenz. *Geschichte Bismarcks*, p. 281 et suiv.

mieux aurait valu pour celle-ci la constitution d'un État indépendant, qui serait entré dans son sillage; en acceptant la création d'une nouvelle province autrichienne sur l'Elbe, Bismarck avait passé un marché de dupe. Dans leur fureur contre le ministre, les progressistes déclaraient nécessaire une humiliation de la Prusse qui bouleverserait le régime en vigueur[1]. Leurs amis des pays voisins s'étonnaient de cette exagération, et les rappelaient, mais en vain, à la raison[2].

Entre un ministre et une Chambre également décidés au combat, l'entente était impossible, et le conflit reprit de suite avec âpreté.

Le Parlement se réunit le 15 janvier; le discours du trône, lu par Bismarck en présence de nombreux seigneurs et d'une trentaine de députés, rappelait l'arrêt de la vie constitutionnelle, produit par le conflit entre la Couronne et le Parlement, l'absence de budget, qui avait contraint le gouvernement à régler les finances « administrativement », le rejet des lois militaires, qui empêchait tout progrès dans la constitution de l'armée. Il énumérait divers projets de lois que le cabinet avait l'intention de soumettre aux Chambres. « Le gouvernement du roi, y était-il dit en terminant, a la conviction que si l'on examine sans prévention et sans passion les résultats qu'il lui était donné d'atteindre, ainsi que ceux auxquels il peut encore tendre avec l'aide de la représentation du pays, on trouvera assez d'objets sur lesquels tous les partis seront d'accord. Si vous êtes animés du désir de chercher et de retenir ces points d'union, vos délibérations seront couronnées de succès. »

Conformément à ses habitudes, le président, M. Grabow ne prononça d'abord qu'une allocution rapide, éteinte, modérée;

1. Treitschke à Bernhardi, 2 avril 1866. *Aus dem Leben*, t. VI, p. 266.
2. Biedermann. *Mein Leben und ein Stück Zeitgeschichte*, t. II, p. 261.

mais dès qu'il eût été réélu président définitif par 192 voix contre 29 voix, il s'empara de sa meilleure trique et allongea au ministère une furieuse bastonnade : « Le triste tableau de la situation intérieure de notre Etat s'est encore assombri davantage. Lors de la clôture de la dernière session, à un moment où toute réplique était interdite[1], cette Chambre fut accusée d'avoir porté atteinte à la prospérité matérielle du pays..., d'avoir mis en question la sécurité intérieure de l'Etat, d'avoir étendu la main vers des droits auxquels elle ne pouvait aspirer... Le conflit constitutionnel, issu de la réorganisation militaire qui n'a pas été réglée légalement, est devenu chronique... L'administration de l'État est complètement dépouillée des principes libéraux ; les mesures coercitives contre les journaux, les associations, les fonctionnaires, les citoyens en sont la preuve vivante... Le bien matériel et moral de l'Etat exige la reconnaissance sans réserve et l'exécution du droit juré ». Tout son parti applaudit vigoureusement à cette catilinaire, et le prince royal en louait la vaillance presque en public[2].

Le conflit parlementaire se précisa bientôt sur trois questions : l'annexion du Lauenbourg, les immunités parlementaires, la brutalité administrative.

Le discours du trône avait annoncé la réunion à la Couronne prussienne du duché de Lauenbourg que l'Autriche avait cédé au roi Guillaume par le traité de Gastein. Le prix d'acquisition avait été payé par le monarque sur sa cassette particulière ; il n'était donc pas nécessaire de demander au Parlement des crédits spéciaux. Mais le docteur Virchow en prit prétexte pour critiquer la politique extérieure du cabinet ; le 19 janvier, il déposa une motion pour demander à la

1. Dans le discours du trône du 17 juin 1865. Voyez *supra*, p. 316.
2. Philippson. *Das Leben Kaiser Friedrichs III*, p. 154.

Chambre de déclarer inconstitutionnelle et sans valeur l'annexion du Lauenbourg « tant qu'elle ne serait pas approuvée par les Chambres prussiennes ». Twesten, chargé du rapport sur cette motion, adressa une double critique à l'acte du gouvernement : l'union personnelle du petit duché à la Couronne était anormale, contraire à l'unité prussienne, incompatible avec le régime constitutionnel ; l'annexion était illégale, comme faite sans l'assentiment de la représentation nationale, ainsi que l'exigeait la constitution[1].

Le débat vint à la Chambre le 4 février. Après que M. Waldeck eût exposé le système de la commission et conclu au vote de la motion Virchow, Bismarck prit la parole pour justifier l'acquisition du Lauenbourg ; il commença par refuser à la Chambre toute compétence pour discuter cette question « Ce traité, dit-il, n'impose aucune charge à la Prusse. Si le gouvernement demandait à l'Etat de prendre des charges, par exemple de payer les deux millions, alors il serait de son devoir de vous soumettre le traité et de demander votre assentiment. Mais il s'agit seulement de savoir si le traité est juridiquement valable pour les contractants, S. M. le roi et l'empereur d'Autriche. A cet égard aucune des trois parties intéressées n'a eu de doute jusqu'ici. L'Autriche a reçu le paiement stipulé, nous sommes en possession de sa quittance, le duché de Lauenbourg a prêté foi et hommage à S. M. le roi et il est gouverné au nom du roi ; de ce côté il n'y a point accroissement de charges pour la Prusse ». Il est vrai, la Constitution interdit au roi d'être souverain d'empires (*Reiche*) étrangers sans l'assentiment des Chambres ; mais soutenir que le Lauenbourg est un empire étranger, c'est employer une de ces puérilités « par lesquelles on prouve qu'un vieillard est

1. Rapport Twesten dans la *National Zeitung* du 31 janvier 1866.

un enfant, et qu'un enfant est un vieillard, car la limite des différents âges de la vie ne peut être fixée avec précision ». Enfin le rapport semble critiquer l'union personnelle du Lauenbourg et du roi Guillaume ; mais les habitants de ce duché ne paraissent pas désirer leur incorporation à la Prusse et cette Chambre même n'a jamais voulu émettre un avis d'ensemble sur la question du Schleswig-Holstein. Et pour finir, Bismarck saute hardiment de deux siècles en arrière, dénie toute évolution constitutionnelle, remonte au régime des Electeurs, par ces paroles : « Quand les négociations sont urgentes, quand les événements se pressent, on n'a pas toujours le temps de convoquer le *Landtag* afin d'obtenir de vous les *responsa prudentum ;* et si le monarque prussien dont vous invoquez l'autorité, si le Grand-Electeur avant de signer l'une des clauses du traité de Wehlau, de Labiau[1] et autres, avait voulu chaque fois convoquer d'abord ses États, je ne sais pas sous quelle domination serait aujourd'hui la province dont notre patrie porte le nom[2] ». Toute la journée encore, le ministre batailla avec MM. Gneist, Twesten, Virchow qui protesta par avance contre l'union personnelle entre le Schleswig-Holstein et la Prusse. La Chambre était décidée à critiquer tout acte gouvernemental, et, par 251 voix contre 44, elle adopta la motion Virchow.

Peu de jours après, l'opposition trouva une meilleure occasion de protester contre la politique du ministère.

Irrité contre la vigueur des attaques dont il était l'objet à la seconde Chambre, le cabinet avait cherché un moyen de

1. Frédéric-Guillaume acquit en 1656 de la Suède, par le traité de Labiau, la Prusse orientale et fut reconnu en 1657, par le traité de Wehlau, conclu avec le roi de Pologne, comme souverain indépendant du duché de Prusse.

2. Bismarck à la Chambre des députés, 3 février 1866. *Discours*. t. I, p. 181 et suiv.

poursuivre les députés pour les discours prononcés par eux à la tribune. Il est vrai, la Constitution couvrait les membres des Chambres de l'immunité parlementaire; mais le ministère espérait tourner par quelque subtilité cette disposition législative. Dans leur zèle gouvernemental, les seigneurs avaient demandé une modification à la loi constitutionnelle; comme cette revision exigeait l'assentiment des députés, elle n'avait aucune chance d'être admise; Bismarck s'était contenté de promettre à la Chambre haute de soumettre la question aux tribunaux, car « un privilège de l'insulte et de la calomnie ne peut exister en Prusse[1] ». Il avait donc engagé des poursuites contre deux députés, MM. Frentzel et Twesten, dont le second était, douce ironie, magistrat à Berlin; les tribunaux de première instance et d'appel avaient opposé à l'action judiciaire l'exception d'immunité parlementaire; le gouvernement avait soumis la question à la Cour suprême, et, sans que l'arrêt définitif fût encore publié, il était notoire que la Cour avait admis la théorie gouvernementale; elle se fondait sur une distinction d'une hardiesse extrême; à son avis, l'immunité parlementaire ne couvrait le député que lorsqu'il traitait devant la Chambre des questions politiques; elle ne pouvait le protéger lorsqu'il proférait contre les ministres des calomnies ou injures, car alors le député n'était pas dans l'exercice normal de ses fonctions: c'était là une belle escobarderie juridique, et la Cour suprême hésitait à la formuler, bien que décidée à l'admettre[2].

Il était naturel que la Chambre s'en émût, et le 30 janvier M. Hoverbeck demanda à ses collègues de déclarer inconstitutionnel l'arrêt de la Cour suprême. Le jour même, la Chambre

1. Bismarck à la Chambre des seigneurs, 14 juin 1865. *Discours*, t. I, p. 131.

2. *National Zeitung*, 5 février 1866.

nomma un rapporteur, sans renvoi à la Commission, et, le 9 février M. de Forckenbeck présenta la proposition Hoverbeck comme un acte de légitime défense contre un excès de pouvoir de la justice et une juste revendication des privilèges attribués aux membres de la Chambre dans un but d'utilité publique[1]. « La lutte que nous soutenons n'est pas sans espoir, dit-il en terminant ; un système qui se borne à demander chaque jour de plus grands sacrifices d'hommes et d'argent, en comprimant toute liberté, doit forcément crouler. Puisse-t-il, lorsque le moment arrivera, n'enterrer que lui seul sous ses ruines. » Le ministre de la Justice, le comte de Lippe, invoqua le principe de la séparation des pouvoirs, protesta par avance contre « un empiètement inouï du législatif sur le domaine du judiciaire », et affirma que « la liberté de discussion des Chambres n'implique pas la liberté de l'injure et de la calomnie. Cette liberté n'a jamais existé qu'en France pendant la Terreur, et là elle a eu la conséquence qu'on guillotinait ceux qui se permettaient d'être d'un avis opposé à l'opinion de la majorité ».

Le débat reprit le lendemain, et Twesten, directement visé par les poursuites, souleva l'enthousiasme de la Chambre par cette belle invective : « Le gouvernement dispose de l'autorité, du nom royal, de l'argent, des canons, de la police, des tribunaux ; mais il a contre lui la conscience publique... Les violences marquent habituellement le commencement de la fin. Le jour où Charles Ier voulut faire arrêter les membres des Communes, fut le dernier de son autorité à Londres. Manuel fut empoigné par des gendarmes, mais ce fut le trône, et non la tribune, qui s'écroula. Le droit est pour nous ; il finira par prévaloir ».

1. D'Harcourt. *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 215.

Bismarck prit ensuite la parole. Il n'était pas orateur ; il manquait d'ampleur, d'envolé, de généralisation. Mais, à défaut d'éloquence, il avait habituellement de la fermeté, de l'ironie mordante, des traits portants, l'autorité de la conviction. A cette occasion, il fut exécrable, comme sa cause. Pressé d'affaires, ayant ce jour même conseil de cabinet et conférence avec le roi, il s'était insuffisamment préparé et se borna à reproduire en les alourdissant les arguments du ministre de la Justice ; la Chambre des députés, en se faisant juge des arrêts de la Cour suprême, violerait la Constitution ; elle créerait une disposition législative qui permettrait aux députés d'insulter et de calomnier impunément leurs concitoyens ; les députés, « hardis navigateurs sur les eaux de l'éloquence », doivent « tenir leur langue en bride » ; la Constitution permet aux membres du Landtag d'exprimer des opinions et non des outrages, elle ne peut les protéger lorsqu'ils commettent des délits par la parole ; le vote de la Chambre n'aura aucun succès, car si les députés ont l'intention d'intimider les tribunaux prussiens, « cette tentative viendra échouer devant le courage et l'intègre sentiment du droit qui honorent notre magistrature[1] ».

Cette argumentation décousue n'était pour convaincre personne ; il semble même qu'elle répugna aux quelques membres du centre qui votaient souvent pour le ministère, car la proposition Hoverbeck fut adoptée par 263 voix contre 35. Les burgraves seuls avaient soutenu le cabinet.

Enfin, peu de jours après, sur la proposition de M. Classen-Kappelmann, la Chambre protestait contre l'interdiction d'une fête libérale à Cologne et les mesures policières prises par les autorités de cette ville.

1. Bismarck à la seconde Chambre, 18 février 1866. *Discours*, t. I, p. 196 et suiv.

Ainsi, en trois semaines, l'opposition avait lancé au ministère trois flèches barbelées. Bismarck y répondit par un trait de sa façon. Le président de la Chambre lui avait transmis une ampliation des trois motions votées par les députés : blâme pour l'annexion du Lauenbourg, protestation contre l'arrêt atteignant les députés, réprimande sur l'action de la police à Cologne ; le ministre-président retourna le tout avec une lettre hautaine : « La Chambre, y était-il écrit, n'a le droit ni d'invalider un acte international conclu par le roi, ni d'attaquer une décision judiciaire, ni de faire la leçon aux agents du pouvoir exécutif... Le gouvernement royal ne peut donc recevoir officiellement communication de décisions illégales [1]. »

L'opposition ne voulut pas demeurer en reste d'aménités ; elle aiguisa de nouvelles armes. Le gouvernement avait déposé le 19 janvier son projet de budget. Le rapporteur de la commission, Virchow, l'avait passé au crible le plus serré ; il avait repris tout l'historique du conflit parlementaire, protesté contre la théorie du gouvernement sur la permanence du budget, critiqué la répartition des dépenses et rappelé que les ministres sont responsables des violations de la constitution, civilement sur leurs biens, pénalement de leurs personnes. Il proposait de ne voter pour 1866 que les crédits adoptés en 1865. Twesten demandait mieux encore, et, dans une proposition fortement motivée, réclamait le rejet du budget en bloc ; sa motion avait été écartée par la commission ; il comptait la reprendre devant la Chambre ; il n'en eut pas le temps. Le 22 février, alors que le président avait donné lecture à la Chambre de la lettre ministérielle, connue depuis plusieurs jours, et après que les députés eussent voté le

1. Le ministre-président comte de Bismarck au président de la Chambre des députés, 18 février 1866.

passage à l'ordre du jour, Bismarck demanda la parole. et de sa voix la plus calme lut une ordonnance royale qui prononçait la clôture des Chambres et leur prorogation jusqu'à la fin de la session.

« Je vois, dit alors le président Grabow, d'après ces ordonnances, que nous ne devons plus avoir de séance avant la fin de la période législative. Clôturons donc cette séance avec l'espoir que le peuple prussien appuiera ses députés et que la constitution restera sacrée pour lui à l'avenir comme dans le passé. » Et il leva la séance au cri de : « Vive le roi. »

Quelques heures après, devant les seigneurs et une trentaine de députés, figurants habituels de ce spectacle renouvelé deux fois l'an en des formes immuables, Bismarck lut un discours du trône, amer et acerbe. Il fit sonner très haut sa modération, qui n'avait pas jusqu'alors paru abusive; il s'indigna « des manifestations hostiles de la majorité, de ses empiétements sur les droits du gouvernement. — Le cours de ces délibérations, dit-il en terminant, a permis de craindre que, sur la voie prise par la Chambre des députés, le pays ne fût conduit à des dissidences plus graves encore, et que la conciliation des conflits qui existent déjà, ne fût rendue plus difficile pour l'avenir. » Et il prononça la clôture de la session

Les Chambres avaient siégé moins de six semaines, du 15 janvier au 22 février, mais le conflit s'était posé si vif. qu'il était apparu au ministère impossible d'y trouver une solution et inutile de continuer une lutte sans espérance [1]. Il avait donc résolu de renvoyer le Parlement, avant qu'il eût même commencé l'examen du budget. La mesure était tellement abusive, que les plus indulgents en étaient surpris et froissés. « C'est un éclair dans un ciel serein, écrivait Bern-

1. Roon. *Denkwürdigkeiten*. t. II, p. 256.

hardi, personne ne s'y attendait [1]. » Après un tel coup d'éclat, on pouvait tout attendre de l'incorrigible ministre. Il était certain qu'il ne convoquerait plus la même Chambre, mais obtiendrait sa dissolution pour tenter d'obtenir du pays, par une vigoureuse pression, des députés soumis à ses volontés. On pouvait craindre pire encore, car on savait Bismarck prêt à tout ; le bruit se répandait que le cabinet était disposé à prendre des mesures violentes, et le conseiller de Gerlach écrivait à son ancien élève « pour déconseiller vivement un coup d'État [2] ».

Bismarck n'y pensait pas, pour l'instant tout au moins. Il voulait avoir pleine liberté d'action pour contraindre son roi et son pays à la bataille contre l'Autriche [3]. La clôture du Parlement est du 22 février ; le 28, Bismarck posait au conseil des ministres la question de la guerre.

§ III

L'heure paraissait favorable à l'action : la Russie se désintéressait de la lutte en Allemagne et conservait une attitude favorable à la Prusse [4] ; Napoléon faisait dire à Guillaume de « compter sur son amitié [5] » ; en Angleterre, Gladstone déposait le bill de réforme [6], et l'attention publique était détournée pour plusieurs mois des affaires européennes ; l'Italie réclamait avec impatience la libération de Venise et ne

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*, 22 février 1866, t. VI, p. 251.
2. Louis de Gerlach à Bismarck, 23 février 1866 ; à Bucher, même date. *Bismarck-Jahrbuch*, t. IV, p. 172.
3. Duc Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 495.
4. Wagener. *Erlebtes*, t. II, p. 37.
5. Déclaration de Napoléon à Goltz, février 1866. Sybel. *Die Begründung*, t. IV, p. 277.
6. Malmesbury. *Mémoires d'un ancien ministre*, 12 mars 1866, p. 349.

pouvant l'obtenir par négociations ou à prix d'argent, désirait la guerre ; la Bavière était incertaine, et son ministre Pfordten ne promettait ni ne menaçait. Entre l'Autriche et la Prusse, les relations s'empiraient ; Bismarck résolut de profiter de ces circonstances propices pour hâter la rupture.

Le 28 février, le roi réunit un grand conseil où assistaient tous les ministres, le prince royal, Goltz, ambassadeur à Paris, Moltke, chef de l'état-major général, Manteuffel, gouverneur de Schleswig, et le général Alvensleben[1]. Guillaume ouvrit la séance par une courte allocution où il exposa que les difficultés en Holstein étaient un symptôme de la volonté de l'Autriche d'abaisser la Prusse à un rang subalterne ; le gouvernement royal avait essayé à Gastein de maintenir des relations pacifiques entre les deux grandes puissances de l'Allemagne ; son espoir semblait déçu. D'ailleurs l'opinion publique se prononçait en Prusse pour l'annexion des duchés ; il était donc nécessaire de préparer cette mesure, sans provoquer la guerre, mais sans la redouter.

Jamais le roi ne s'était montré si belliqueux : le sourd travail de son ministre avait réussi. Bismarck en profita pour exposer en traits sombres l'état de ses négociations avec le cabinet de Vienne : il rappela les menées de l'Autriche dans l'affaire de Pologne, le Congrès des Princes, la question des duchés ; la guerre avec l'Autriche était fatale. La tension des rapports diplomatiques l'avait rendue prochaine. Cet avis fut partagé par la plupart des ministres, par Moltke qui avait déjà un plan d'offensive, par Manteuffel que la lutte journalière dans les duchés avait surexcité contre l'Autriche. Seuls, deux membres du conseil se prononcèrent pour la paix : le ministre des Finances, Bodelschwingh, qui désirait un

1. Sur cette importante séance, Sybel. *Die Begründung*, t. IV, p. 281 et suiv.

« compromis sauveur » et le prince royal ; pour Frédéric-Guillaume, la guerre avec l'Autriche était une lutte fraternelle, elle rendait probable l'immixtion de l'étranger. Le roi parut ébranlé par l'avis de son fils ; ses dernières paroles furent plus pacifiques ; tout en reconnaissant la probabilité de la rupture, il voulut en laisser la responsabilité à son adversaire, et il clôtura la séance en demandant à Dieu de l'inspirer, — ce qui exigeait encore quelque temps.

Ainsi, la guerre n'était pas encore décidée, mais elle paraissait certaine. Or Moltke, en comparant les forces des futurs belligérants, en émettant la crainte que la Bavière s'unît à l'Autriche, avait ajouté que le succès n'était certain que si une partie des armées autrichiennes était immobilisée au sud. Il était donc indispensable de traiter avec le cabinet de Florence avant l'ouverture des hostilités.

L'alliance de l'Italie et de la Prusse était naturelle : l'analogie de situation, la poursuite d'un but identique la rendaient presque inévitable [1]. Par un effort parallèle, les monarchies de Berlin et de Turin tentaient de grouper les divers morceaux d'une nation éparse, et toutes deux avaient un même adversaire, la maison d'Autriche ; elles étaient pareilles dans leurs espérances comme dans leurs craintes, dans leurs ambitions comme dans leurs haines. Aucun différend ne les divisait, elles pouvaient grandir et s'entendre sans se rencontrer ; la différence des langues et des mœurs, l'éloignement même, leur permettaient des régimes différents et elles pouvaient s'allier pour combattre ensemble à l'étranger, sans craindre une propagande réciproque dans leur politique intérieure. Ainsi tout les unissait, rien ne les séparait. Cavour, auquel il faut revenir sans cesse quand il s'agit de l'unité italienne,

1. Rothan. *La politique française en 1866*, p. 67 et suiv.

Cavour avait déjà saisi « les remarquables analogies qui existaient entre le rôle historique de la Prusse et celui de l'Italie » ; au Congrès de Paris, il avait fait au ministre prussien des avances auxquelles le timide Manteuffel n'avait osé répondre ; depuis lors, l'idée avait somnolé, presque morte en 1859 lorsque la Prusse pensait à intervenir sur le Rhin, ranimée en 1865, alors que le conflit semblait proche entre les cours de Vienne et de Berlin, affaiblie par leur rapprochement à Gastein, renouvelée depuis que le rachat de la Vénétie par le jeune royaume était devenu une impossibilité.

Après son voyage à Biarritz et son entretien à Paris avec Nigra, Bismarck avait eu l'impression que le rapprochement des deux États ambitieux était nécessaire et prochain. Dans un rapport d'ensemble, où il exposait à son ambassadeur en Italie l'état actuel de la question allemande, les relations de la Prusse avec les diverses puissances, Bismarck avait écrit le 15 janvier que « le moment de la crise approchait visiblement » ; il était donc temps, « ajoutait-il, de donner un plus libre jeu à nos relations naturelles avec l'Italie... Vous exposerez que le degré de certitude et l'étendue de ce que nous avons à attendre de l'Italie, aura une influence décisive sur nos décisions [1] ». Le 34 février, Usedom télégraphiait que le roi Victor-Emmanuel semblait décidé à la guerre contre l'Autriche, mais tenait à connaître par avance les résultats qu'on en pouvait espérer.

Le lendemain du grand conseil, le projet était né à la Cour de Berlin d'envoyer en Italie le général de Moltke pour étudier l'armée italienne et le plan de la campagne future, pour préparer et signer une convention militaire. Déjà Bismarck avait rédigé les instructions nécessaires au diplomate impro-

1. Bismarck à Usedom, 13 janvier 1866. Sybel. *Die Begrundung*, t. IV, p. 263.

visé, et Moltke avait pris son passeport pour Nice [1]. L'initiative de l'Italie rendit inutile cette mission.

L'automne de 1865 et le commencement de 1866 avaient passé pour la Cour de Florence en négociations délicates et subtiles avec les gouvernements de Paris et de Vienne ; le cabinet italien avait pu espérer que l'Autriche reconnaîtrait le jeune royaume et lui céderait la Vénétie moyennant quelque compensation. Les pourparlers avaient traîné et semblaient prêts d'une rupture définitive, lorsque un événement imprévu, une révolution dans la péninsule des Balkans féconde en pareils incidents, remit tout en question.

Dans la nuit du 23 au 24 février 1866, le prince de Roumanie, Couza, fut renversé avec toutes les formes d'une politesse armée [2]. Les Chambres acclamèrent à l'unanimité comme nouveau souverain le comte de Flandre, frère du roi des Belges, sous le nom de Philippe Ier. L'Europe fut médiocrement étonnée de cet événement : elle savait le prince Couza impopulaire et le sol des Balkans sujet à explosions ; l'empereur des Français, par geste habituel, proposa un congrès. Bismarck acquiesça, il craignait les menées autrichiennes et ne voulait pas mécontenter Napoléon ; la Russie se fit prier davantage ; après quelques négociations, on décida de convoquer à Bucarest deux assemblées, l'une pour la Moldavie, l'autre pour la Valachie, réunies facultativement.

Pendant ces négociations, Nigra, ambassadeur d'Italie en France, eut une idée assez singulière, hardie, séduisante : l'échange de la Vénétie contre les principautés qui seraient

1. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 18 mars 1866. Benedetti. *Ma Mission en Prusse*, p. 72.

2. Emile Ollivier. *La première candidature Hohenzollern*. Revue des Deux Mondes du 15 juin 1902, p. 168 et suiv.

remises à l'Autriche[1]. Par télégramme, il obtint de son ministre l'autorisation de « planter des jalons » ; il sollicita audience de l'empereur et lui exposa avec chaleur son nouveau projet ; Napoléon consentit à faire des ouvertures à ce sujet à Londres et à Vienne. Les négociations commencèrent, délicates et épineuses ; ni à la Hofburg, ni au palais de Saint-James, l'idée ne rencontra d'enthousiasme ; elle ne fut pas écartée d'emblée, on l'examina par politesse, mais elle s'évanouit lentement.

Le petit peuple roumain, d'ailleurs, avait trouvé plus simple de faire lui-même ses propres affaires ; il avait délaissé le comte de Flandre, et il avait, avec irrévérence pour l'Europe, élu pour son souverain le prince Charles de Hohenzollern Sigmaringen : c'était la première candidature Hohenzollern. L'Europe en fut plus offusquée que de la révolution même ; le jeune prince hésitait, brûlait d'envie de tenter l'aventure, redoutait de mécontenter les grandes puissances. Le 19 avril, Bismarck, malade, absorbé dans sa lutte diplomatique avec l'Autriche, le fit mander, l'encouragea à « prendre une résolution audacieuse, à partir directement pour la Roumanie », et à s'imposer « par ce fait accompli[2] ». Le prince Charles suivit le conseil, et le 22 mai entra triomphalement à Bucarest, — où il règne encore.

Au début de ces négociations, le gouvernement italien avait eu quelque espoir d'obtenir la Vénétie. Son raisonnement ne manquait pas de logique. Dans l'état de ses finances et de ses difficultés intérieures, l'Autriche ne peut désirer la guerre, pensait-on à Florence ; la Cour de Vienne s'effrayera d'un accord possible entre les armées de Prusse

1. Rapport confidentiel de Nigra au prince de Carignan, juin 1866. Le *Courrier d'Italie*, 9 février 1877.

2. *Aus dem Leben König Karls von Rumanien*, p. 6. Cpr. néanmoins la lettre de Bismarck au prince Charles de Hohenzollern, 14 avril 1866, *Bismarck-Jahrbuch*, t. I, p. 66.

et d'Italie ; elle acceptera d'autant plus volontiers d'échanger la Vénétie contre les duchés danubiens, qu'elle redoutera plus vivement un combat au nord et au sud ; en la menaçant de cette éventualité, en feignant de conclure l'alliance italo-prussienne, on rendra l'Autriche plus souple ; on la contraindra à céder la Vénétie ; on lui laissera entendre que, par ce sacrifice, elle sera en meilleure posture pour lutter avec la Prusse, seule à seule, en champ clos. Pour la diplomatie florentine, l'alliance avec la Prusse avait un double but : servir d'épouvantail à l'Autriche ; et subsidiairement, préparer la guerre.

Ainsi fut décidé l'envoi d'un général italien en Prusse ; qui en eut l'idée première ? Chacun en rejette la primeur sur l'autre ; les Italiens affirment que le ministre prussien « les fit inviter à envoyer à Berlin, dans le plus grand secret, un général de leur confiance[1]. » Bismarck atteste que cet agent italien vint en Prusse « sans qu'on en eût exprimé le désir à Florence[2] » ; la pensée de déléguer Moltke en Italie prouve que l'idée était réciproque. La Cour de Florence choisit son homme : elle le voulait plus diplomate que général, subtil et délié, sachant promettre et sachant attendre, d'une finesse et d'une prudence tout italiennes ; elle eut le choix heureux en déléguant le général Govone. Officiellement il venait pour étudier les établissements militaires de la Prusse[3], mais le but réel de sa visite était connu de tous, et le vieux maréchal Wrangel, qui n'y entendait pas malice, annonçait la prochaine signature du traité[4].

Le 14 mars, jour même de son arrivée, Govone eut un

1. La Marmora. *Un peu plus de lumière*, p. 87-88. Rapport de Nigra au prince de Cargnan, juin 1866, *loc. cit.*

2. Déclaration de Bismarck à Benedetti. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 3 avril 1866. *Ma mission en Prusse*, p. 80.

3. Bismarck à Roon, 16 mars 1866. *Bismarckbriefe*, p. 422.

4. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 14 mars 1866. *Loc. cit.*, p. 71.

entretien avec Bismarck : pour dépister les curieux et les espions, les deux hommes se rencontrèrent chez le comte de Barral, ministre d'Italie en Prusse. Le général florentin exposa le désir de son gouvernement de s'entendre avec le cabinet de Berlin pour régler la question vénitienne ; mais l'Italie était décidée à ne faire aucun pas décisif sans avoir signé avec la Prusse une convention militaire. Bismarck l'écoutait avec attention, le perçant de son regard aigu : quand l'Italien eût fini, il lui exposa ses vues ; remontant à l'époque d'Olmütz, il souhaita qu'une situation analogue se présentât pour décider le roi à la guerre ; « son intention était de ramener l'Allemagne à un état de complication semblable, afin de pouvoir atteindre le but qu'il se proposait » : assurer à la Prusse la suprématie dans le nord de l'Allemagne. Il ne voulait pas faire sortir la guerre uniquement de l'affaire des duchés danois, car l'Europe s'étonnerait « d'une aussi grande guerre pour une aussi petite question ; » il voulait donc « remettre sur le tapis la question de la réforme de l'Allemagne, *assaisonnée* d'un Parlement allemand » ; mais, pour mieux décider son roi, il désirait signer un traité qui obligeât l'Italie à suivre l'action prussienne et lui assurât la Vénétie à la fin de la guerre. Cette proposition n'était pas pour plaire au général Govone, car elle liait immédiatement l'Italie et n'engageait la Prusse que lointainement ; il fit part de ses craintes à Bismarck, qui déclara se contenter « comme *minimum* d'un traité général d'amitié et d'alliance perpétuelles. » Ce traité lui suffirait pour agir sur le roi. Il mit en garde le gouvernement italien contre la vente de la Vénétie par l'Autriche. « Ce serait une duperie, disait-il, de fournir à l'Autriche l'argent même avec lequel elle tenterait ensuite de reprendre la Vénétie et la Lombardie ; il est préférable d'employer dans la guerre, avec la Prusse pour alliée, l'argent que l'on destinait au rachat. » Il craignait

évidemment que l'Autriche se réconciliât avec l'Italie, employât l'argent du rachat à la réfection de son armée, et tombât sur la Prusse isolée. L'entretien finit sur des assurances réciproques de sincérité [1].

Les pourparlers reprirent les jours suivants sans avancer rapidement. Le général Govone craignait un traquenard de son interlocuteur, un piège pour entraîner l'Italie à la guerre sans y obliger la Prusse, et il cherchait à gagner du temps, à accepter au besoin le traité d'alliance, quitte à s'en dégager par d'autres combinaisons. « Ainsi, disait-il dans son langage imagé, la vipère aura mordu le charlatan [2]. » Bismarck jouait deux jeux : avec le délégué italien, il tentait de lier partie qui engageât très peu la Prusse et beaucoup l'Italie ; auprès du roi, il tirait argument de l'impatience italienne, exposait la nécessité d'un traité ferme, et faisait tout « pour l'entraîner à la guerre, mais n'en pouvait mettre la main au feu ». Puis, racontant à Govone les hésitations de Guillaume, il déclarait « préférable que le premier mouvement pour mettre le feu aux poudres partît de l'Italie » et parlait de corps francs jetés en Vénétie. Mais le subtil italien déclinait l'honneur de l'initiative et invitait Messieurs les Prussiens à tirer les premiers.

Ainsi, par excès de prudence, chacun se dérobait, et ne voulait rien donner avant d'avoir reçu quelque chose. On les a comparés ingénieusement à ces enfants qui échangent quelques jouets ; chacun a empoigné l'objet de l'autre, et n'ose lâcher le sien de peur que son petit camarade ne s'enfuie avec les deux [3].

1. Govone à La Marmora, 14 mars 1866. La Marmora, *loc. cit.*, p. 73 et suiv. Govone. *Mémoires*, trad. Weil (1905) p. 171 et suiv.

2. Govone et Barral à La Marmora, 19, 20, 29 mars 1866. La Marmora, *loc. cit.*, p. 109, 111, 124.

3. De la Gorce. *La Prusse avant Sadowa*, II. Le Correspondant du 25 janvier 1899, p. 308.

Cependant les négociations sur le sort de la Moldo-Valachie amenaient l'échec de la combinaison italienne ; il était dès lors certain que l'Autriche n'échangerait point la Vénétie contre les principautés danubiennes. La mission de Govone perdait l'un de ses objets, la pression sur l'Autriche par crainte d'une alliance italo-prussienne ; mais elle se précisait sur son autre objet, la préparation de la grande guerre ; le subsidiaire l'emportait sur le principal : il ne s'agissait plus de faire seulement peur à l'Autriche, mais de l'attaquer au nord et au sud. La politique italienne en fut influencée et Govone devint plus pressant. Bismarck avait remis au général italien un projet de traité qui obligeait l'Italie, à « déclarer la guerre à l'Autriche et à ses alliés », si un conflit naissait dans « la réforme allemande entreprise par la Prusse. » Govone et Barral trouvaient la question mal engagée, leur pays placé dans une situation inégale et ils rédigèrent un projet plus large qu'ils soumirent à Bismarck le 17 mars ; le ministre prussien l'accepta et les Italiens en télégraphièrent le texte à leur ministre, pour qu'il leur envoyât de pleins pouvoirs, si le roi Victor-Emmanuel acceptait le projet adopté à Berlin.

§ IV

Le grand conseil prussien du 28 février, l'arrivée de Govone à Berlin, ses pourparlers mystérieux avec Bismarck avaient jeté une certaine inquiétude en Europe. Napoléon seul connaissait le fond et le tréfond des pourparlers ; mais, par caractère de conspirateur, il n'en tenait même pas au courant son ambassadeur à Berlin ; avec un réel flair diplomatique, M. Benedetti avait senti dans la venue du général italien un danger pour la paix européenne ; il renseignait exactement son ministre, mais demandait en vain des instruc-

tions[1]; il se plaignait que « son ignorance le plaçât dans une fausse situation », et, ne comprenant pas les fins de Bismarck, le traitait de « maniaque[2] ».

L'inquiétude était particulièrement vive à la cour de Vienne contre qui les menées de l'Italie et de la Prusse semblaient naturellement dirigées. L'Autriche avait cru à la sincérité de la convention de Gastein; pleine de sécurité à l'extérieur, elle croyait pouvoir travailler à son remaniement intérieur sans crainte de complications lointaines[3]; le ministère avait préparé un projet de compromis avec les Hongrois, et était occupé à le discuter pour résoudre un conflit qui se prolongeait depuis dix-sept ans. Tout d'abord, l'échange de dépêches sur les affaires des duchés n'avait point inquiété les hommes de Vienne; mais le ton acerbe de la correspondance prussienne avait causé quelque surprise; la diplomatie impériale n'était pas habituée à recevoir des leçons du cabinet prussien. Le travail persévérant du ministère de la Guerre et de l'état-major berlinois donnait quelque souci : nul guerrier ne s'arme jusqu'aux dents sans un dessein secret. Les négociations avec l'Italie, dont l'indiscrétion du maréchal Wrangel avaient révélé le véritable but, augmentèrent l'inquiétude ; un propos de table sembla révéler un danger prochain.

Bismarck dînait à côté de la comtesse de Hohenthal, femme du ministre saxon à Berlin ; celle-ci lui parla des bruits en cours et lui demanda s'il était exact qu'il voulût expulser l'Autriche de l'Allemagne et conquérir la Saxe. « N'en doutez pas, répondit le prussien, je n'ai jamais eu d'autre pensée, et je n'ai pas cessé de m'y préparer depuis que je suis entré au

1. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 18 mars, 3 avril, etc. Cpr. Drouyn de Lhuys à Benedetti, 31 mars 1866.

2. Govone à La Marmora, 6 avril 1866.

3. Lenz, *Geschichte Bismarcks*, p. 287, 288.

ministère. Le moment ne tardera pas, nos canons sont tous fondus, vous aurez bientôt l'occasion de vous assurer si notre artillerie transformée n'est pas supérieure à l'artillerie autrichienne. — Vous me faites frémir, répartit l'aimable femme, donnez-moi un conseil d'ami; où devrai-je chercher un refuge? dans mon domaine de Bohême ou dans le château que je possède près de Leipzig? — N'allez pas en Bohême, répliqua gravement Bismarck en dégustant son vin de champagne, vous y seriez exposée à de terribles aventures, car nous battrons les Autrichiens dans les environs de votre domaine; allez tranquillement dans votre château de Knautheim, vous y serez à l'abri des événements[1] ».

Parlait-il sérieusement en prononçant ces paroles? les disait-il par matière de plaisanterie, comme il le soutint ensuite[2]? il avait déjà badiné de pareille façon avec le prince d'Augustenburg, le comte Karolyi et M. de Gramont[3]; et ce mélange d'ironie et de franchise, de brutalité et de ruse était trop dans sa manière pour que ces propos de table ne continssent pas un grain de vérité, et probablement quelque dessein secret. Les gouvernements de Saxe et de Vienne reçurent en grande hâte le récit de ces confidences et en conçurent une vive émotion : c'était peut-être le désir de cet homme. si compliqué sous son apparente franchise.

Jusqu'alors l'Autriche avait cru que la Prusse jouait de crânerie mais céderait au dernier moment : la Cour de Vienne avait vécu du souvenir d'Olmütz[4]; elle comprit soudain que les temps étaient changés et qu'il était urgent de se pré-

1. Récit du comte de Hohenthal à M. Rothan. *La Politique française en 1866*, p. 111 et suiv.

2. Keudell, *Bismarck et sa famille*, p. 227 et suiv. Plaisante ou sérieuse, la prédiction de Bismarck s'accomplit à la lettre.

3. *Supra*, p. 274.

4. Wagener. *Erlebtes*, t. II, p. 37.

parer au combat. Dans les premiers jours de mars, se tinrent à la Hofburg plusieurs conseils d'empire où l'on décida d'augmenter les effectifs en Bohême et de charger le général Krismanic de la direction des armées autrichiennes (7 au 14 mars [1]). En même temps, on résolut d'adresser au gouvernement de Berlin cette question simple et précise : la Prusse a-t-elle l'intention de rompre la convention de Gastein et de troubler la paix de la Confédération ? (16 mars).

Bismarck s'empara avec empressement des armes que lui offrait l'Autriche ; il tira arguments des préparatifs en Bohême pour démontrer au roi que la Prusse, la pacifique et bénévolente Prusse, était attaquée par sa maligne voisine : il était grand temps pour le royaume de s'armer à son tour, et d'éviter ainsi une invasion soudaine. Les journaux, même libéraux, comme la *Gazette nationale* ou la *Vossische Zeitung* emboucherent, sous son inspiration, la trompette guerrière et firent résonner ce *leitmotiv* qui ne vieillit jamais : la patrie prussienne est en danger. Le ministère des Finances fut chargé de prendre les mesures de trésorerie nécessaires pour se procurer les fonds de la guerre. Le roi tint avec Roon et les généraux des conciliabules pour hâter l'armement et arrêter le plan des opérations [2] et Bismarck répondit de sa meilleure encre à la question autrichienne : à l'en croire, la Prusse ne désirait nullement la rupture des traités de Vienne et Gastein, mais demandait simplement que l'Autriche en observât mieux les termes ; le royaume n'avait fait aucun préparatif tandis que le gouvernement autrichien avait réuni 150.000 hommes sur ses frontières, et pour les précipiter sur son voisin il trouverait facilement un motif de rupture, la Prusse en

1. Friedjung. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. I, p. 151 et suiv.

2. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 258.

avait fait la dure expérience en 1850. Dans une circulaire aux Cours allemandes, il développait longuement ce thème, qui est celui du bon loup attaqué par le méchant mouton [1].

Le 27 mars, le roi tint un important conseil des ministres où Bismarck et Roon insistèrent sur la nécessité pour la Prusse de préparer sa défense; le roi était influencé par les événements; il décida l'armement des forteresses de Silésie, l'achat de chevaux pour l'artillerie et le renforcement de quelques corps de troupe. Mais sa résolution était encore vacillante : le soir même, Bismarck écrivit à Roon pour tâcher d'obtenir de leur hésitant monarque une décision dès le lendemain, « car jeudi (le jeudi saint, 29 mars), il ne sera pas dans un état d'esprit favorable [2] ». Et en effet, ce 29 mars, Guillaume s'apercevait qu' « il avait complètement oublié Pâques » et demandait instamment la suspension des préparatifs pour ne pas troubler les fêtes sacrées par des occupations fratricides [3].

Cependant ces mesures belliqueuses, le ton des journaux prussiens, la correspondance de Bismarck exerçaient une certaine influence sur les diplomates italiens : ils ne pouvaient plus douter de la volonté de la Pusse d'entrer en lutte avec l'Autriche [4]. Avec une prudence extrême, ils liaient partie avec le gouvernement de Berlin. Ils y étaient d'ailleurs poussés par leur protecteur naturel, Napoléon. La Marmora, craignant toujours quelque fausse manœuvre qui entraînerait l'Italie à lutter seule à seule avec l'Autriche, avait envoyé à Paris un missionnaire spécial pour sonder le grand silen-

1. Bismarck aux représentants de la Prusse près les Cours allemandes, 24 mars 1866.

2. Bismarck à Roon, 27 mars 1866. *Bismarckbriefe*, p. 423.

3. Guillaume à Roon, 29 mars 1866, Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 261.

4. Govone. *Mémoires*, p. 178 et suiv. 451 et suiv.

cieux : le comte Arese télégraphiait le 30 mars qu'il avait été « très bien reçu par l'empereur. Celui-ci trouve utile la signature du traité avec la Prusse, continuait le délégué, mais il déclare donner ce conseil comme ami et sans aucune responsabilité[1]. » C'était tout au moins une promesse de neutralité bienveillante et elle décida le gouvernement italien à donner son consentement au projet de traité préparé par Govone, Barral et Bismarck. Par télégramme, La Marmora demandait encore quelques modifications ; le 8 avril, dans l'après-midi les diplomates se réunirent pour échanger les signatures, mais l'acte n'était pas prêt[2].

Enfin le 8 avril 1866, à 8 heures et demie du soir, fut signé le traité qui liait la Prusse et l'Italie dans un effort commun contre l'Autriche.

Un court préambule[3] exposait que « Leurs Majestés le roi de Prusse et le roi d'Italie, animées du désir d'assurer les garanties de la paix générale et en considération des besoins et des aspirations légitimes de leurs nations ont nommé des plénipotentiaires pour conclure les articles d'une alliance offensive et défensive ». Le traité comportait cinq articles. Il y aura amitié entre les deux monarques, y était-il dit en substance. Si les négociations, ouvertes par le roi de Prusse sur la réforme allemande, viennent à échouer, et si ce souverain est obligé de prendre les armes pour faire prévaloir ses propositions, le roi d'Italie, après l'initiative prise par la Prusse et dès qu'il en sera informé, déclarera la guerre à l'Autriche. La paix ne sera conclue que du consentement réciproque des puissances alliées; ce consentement ne pourra

1. Arese à La Marmora, 30 mars 1866. La Marmora, *Un peu plus de lumière*, p. 139.

2. Govone à la Marmora, 10 avril 1866. La Marmora. *Loc. cit.*, p. 163.

3. Texte du traité dans Sybel. *Die Begründung*, t. IV, p. 341 et suiv. Govone, *Mémoires*, p. 465.

être refusé si l'Autriche accepte de céder à l'Italie le royaume lombard vénitien et à la Prusse des territoires équivalents en population à ce royaume. (On convint oralement que la Prusse pourrait obtenir au lieu de territoires des concessions dans la question allemande). Le présent traité expirera trois mois après sa signature si dans ce délai la Prusse n'a pas déclaré la guerre à l'Autriche ; si la flotte autrichienne quitte la mer Adriatique avant la déclaration de guerre, le roi d'Italie enverra dans la Baltique des vaisseaux prêts à s'unir à la flotte prussienne. — Aux termes d'un protocole, l'existence de ce traité devait rester secrète.

Ainsi Bismarck avait atteint son but. Il avait attaché à la fortune de la Prusse l'armée italienne, dont Moltke déclarait l'appoint indispensable pour assurer le succès. Il avait conservé sa pleine indépendance : car le gouvernement de Florence était obligé de partir en guerre dès qu'il plairait au cabinet de Berlin de rompre avec l'Autriche. Bismarck s'était réservé le choix de l'heure et Victor-Emmanuel n'avait qu'à attendre. Il fallait que le désir de la guerre fût vif en Italie pour que ses plénipotentiaires acceptassent de telles conditions. « Le charlatan avait mordu la vipère. »

La Prusse avait trois mois pour rompre avec l'Autriche. Bismarck s'y empressa dès le lendemain.

CHAPITRE IX

LA RUPTURE

(AVRIL-JUIN 1866)

§ I. BRANLE-BAS DE COMBAT. — Diversité de procédés de Bismarck. — Le suffrage universel : idées de Bismarck à son égard ; les premières ouvertures et la note du 9 avril. — Impression en Prusse et en Allemagne : les mesures dilatoires de la Diète. — Les armements de l'Autriche, guerre de notes diplomatiques. Plaintes altières de Bismarck. Précipitation italienne. — La mobilisation autrichienne et les dépêches du 26 avril. — Mobilisation italienne. — Ton hautain de la réponse prussienne. Explosion de colère à Vienne. Résistance de Bismarck : mobilisation prussienne. — Armements des moyens et petits Etats.

§ II. VERS LA POPULARITÉ. — Mauvaise santé de Bismarck. Travail solitaire. Impopularité du ministère : sa situation compromise. Effervescence populaire ; attentat de Blind et réaction en faveur de Bismarck. — Dissolution de la seconde Chambre. Négociations avec les députés modérés et les chefs du parti allemand.

§ III. VERS LA GUERRE. — Les neutres : la Russie, l'Angleterre, leurs conseils pacifiques. Aveuglement volontaire de Napoléon : ses conseillers ; l'intérêt de l'Italie ; les rêves chimériques. M. Thiers. Le discours d'Auxerre. — Méfiance de Bismarck : ses vagues promesses. — Inquiétude de l'Italie. — Offres autrichiennes et refus de l'Italie. — Armements prussiens et remaniement ministériel. — Propositions de Gablenz. — Les moyens Etats proposent le désarmement général. Napoléon conseille la réunion d'un congrès ; menées secrètes de l'empereur. — L'invitation au congrès. Les prétentions de l'Autriche ; échec du congrès. Nouvelles combinaisons de Napoléon : les garanties en faveur de l'Italie. Lettre à Drouyn de Lhuys le 13 juin.

§ IV. LA RUPTURE. — L'Autriche dénonce le traité de Gastein. Les insinuations de Bismarck. Le conflit dans le Holstein. Retraite des Autrichiens. Occupation par les Prussiens. — Rupture des

relations diplomatiques. — La question de la réforme allemande. Le projet prussien. — L'Autriche demande l'exécution fédérale contre la Prusse. — Le vote du 14 juin. — Les sommations prussiennes. La guerre.
L'œuvre de Bismarck.

§ I

Les dates ont une éloquence courte mais précise. Le 8 avril 1866, Bismarck signait le traité d'alliance avec l'Italie. Le 9 avril, il demandait à la Diète la convocation d'un Parlement allemand. Il l'avait promis aux plénipotentiaires italiens tout en griffonnant sa signature nerveuse au bas de la convention [1].

Pour préparer la rupture définitive et « amener l'Allemagne à la confusion de 1850 », Bismarck avait le choix entre trois moyens ; il n'en élimina aucun, il les employa l'un après l'autre ; il pouvait invoquer l'attitude de l'Autriche dans le Holstein, procédé un peu vieilli tant il avait été mis en usage ; il pouvait se plaindre des armements autrichiens, mais il venait de le faire et désirait varier ses formules diplomatiques ; il pouvait enfin poser à nouveau la question allemande, et ceci présentait plusieurs avantages. Pour déchaîner une grande guerre qui devait bouleverser l'Allemagne, il n'était pas possible d'invoquer une vétille comme une réunion des partisans d'Augustenburg ou un mouvement de troupes en Bohême ; il était nécessaire d'évoquer une question capable de passionner l'opinion publique, de grouper autour de la Prusse tous ses partisans, de rallier même ses adversaires. Nul projet n'était plus grandiose que celui de la réforme allemande, si on en réclamait une solution populaire et nationale : Bismarck alla jusqu'au bout ; il demanda le suffrage universel.

1. Govone à La Marmora, 10 avril 1866. *Loc. cit.*, p. 164.

La belle ironie, semblait-il. Alors que Bismarck traitait les représentants prussiens comme Louis XIV les parlementaires de son temps, le fouet à la main, il invoquait pompeusement les droits de la nation et prétendait qu'on donnât au peuple allemand le moyen de participer à son propre gouvernement : vérité à Francfort, erreur à Berlin. C'était illogique, mais peu importait à Bismarck, car c'était de son intérêt. En agissant ainsi, il espérait assurer à la Prusse la reconnaissance nationale : depuis vingt ans, on parlait de la réforme allemande, et si quelqu'un déposait un projet, ce n'était qu'un projet dicté par l'égoïsme et l'ambition ; le peuple allemand irait au souverain assez hardi et assez fort pour rompre avec des traditions surannées, pour remplacer le régime vieilli de 1815 par le système nouveau du suffrage universel. De cette organisation antique, Bismarck lui-même avait souffert. quand il luttait à Francfort contre la force d'inertie fédérale ; pendant huit années, il avait senti le travail et l'ambition de sa patrie entravés par des règlements et des finasseries ; il lui plaisait de détruire ce qui avait étouffé sa jeune initiative.

Le suffrage universel, d'ailleurs, lui semblait une arme de combat contre le parlementarisme bourgeois qu'il attaquait dans la Chambre prussienne ; depuis son arrivée au pouvoir, il avait dénié aux députés prussiens le droit de représenter réellement leur pays ; il les avait traités en représentants d'une minorité censitaire et bourgeoise ; il avait invoqué une autorité supérieure et fait appel de leurs décisions devant l'opinion du pays entier. Le suffrage universel ne l'effrayait pas ; il pensait plus facile de séduire de grandes masses que de petits groupes ; il prévoyait comme possible un louvoiement ingénieux entre les groupes parlementaires ; pour l'heure il comptait s'appuyer sur les masses rurales, dont il connaissait la fidélité dynastique, pour lutter contre les

anciens collèges électoraux, « porteurs de la Révolution [1] ».

Ces idées étaient anciennes dans sa pensée [2]. En 1861, déjà, il avait remis au roi Guillaume un mémoire pour conseiller la création d'un Parlement allemand [3] ; il renouvela à diverses reprises cet avis et en 1863 l'opposa aux projets du Congrès des Princes. Mais il rencontrait une certaine résistance auprès du roi, qui était un esprit clair et logique et trouvait singulier d'imposer aux souverains allemands les entraves qui le gênaient si fort dans son propre Etat. A force de patience et d'argumentation, Bismarck parvint, sinon à convaincre son maître, du moins à le résigner à ce sacrifice : au commencement de 1866, le roi laisse libre action à son ministre.

Bismarck lance alors son projet, et il mène en parallèle sa campagne de réformes et ses préparatifs militaires [4]. Le 27 février, à la veille du grand conseil royal, le prince Reuss fait les premières ouvertures à la Cour de Munich et reçoit une réponse prudente, mais qui n'est pas un refus. Le 14 mars, Bismarck annonce à Govone qu'il « assaisonnera » la question allemande d'un projet de Parlement national : le même jour, la *Correspondance provinciale* publie un article qui rappelle les propositions prussiennes de 1863, la réforme de l'Allemagne par la création d'un Parlement unitaire. Au moment où les diplomates italiens rédigent le projet d'alliance, Bismarck

1. Bismarck à Bernstorff, ambassadeur à Londres, 19 avril 1866.

2. On discute sur les influences étrangères qui ont pu déterminer Bismarck à proposer un Parlement national avec suffrage universel. M. Friedjung, *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. I, p. 181, y voit l'action de Lassalle et de Lothar Bucher. M. Keudell, *Bismarck et sa famille*, p. 230, croit plus ancien le projet du ministre. On doit en tout cas remarquer que Bismarck fréquenta peu Lassalle et que sa décision semblait prise lorsque Bucher entra au ministère.

3. *Supra*, t. I, p. 494 et suiv.

4. Ce parallèle a été très bien établi par Lenz, *Geschichte Bismarcks* p. 295.

envoie aux puissances allemandes une circulaire où il déclare que la Prusse cherchera à assurer l'indépendance nationale en resserrant le lien qui l'unit aux autres États allemands (24 mars). Enfin dès qu'il a lié à son sort la force italienne, il dépose à grand bruit son projet de réforme.

Le 9 avril, Savigny, délégué de la Prusse auprès de la Diète, donna lecture d'une longue communication de son gouvernement [1] : c'était un exposé des diverses tentatives de réforme et de leurs échecs successifs, qui se distinguait des tableaux antérieurs par la façon nette, franche, presque brutale dont était posé l'antagonisme entre la Prusse et l'Autriche ; il en ressortait avec une vigueur saisissante que l'une des deux devait écraser l'autre ; il n'y avait pas de place en Allemagne pour deux rivales. Et la conclusion suivait, inattendue, bizarre : « Plaise à la Diète de décider qu'une assemblée, issue des élections directes et du suffrage universel de toute la nation, sera convoquée pour examiner les projets des gouvernements sur la réforme de la Confédération ; dans l'intervalle, et jusqu'à la réunion de cette assemblée, dresser ces projets par l'entente des gouvernements. » Et la déclaration s'arrêtait net, sans résoudre aucune des nombreuses difficultés qu'elle soulevait, sans esquisser le plan de la future Allemagne, comme interrompue soudain par un grand point d'interrogation.

Dans le public, l'impression fut d'abord de stupeur, ensuite de scepticisme général. En Prusse, le parti réactionnaire, qui avait jusqu'alors suivi Bismarck dans toutes ses entreprises, fut douloureusement stupéfait de cette concession à l'esprit révolutionnaire [2] ; Gerlach tenait pour inadmissibles le Parle-

1. Déclaration du délégué prussien, 9 avril 1866. Hahn, *Fürst Bismarck*, t. I, p. 383 et suiv.

2. Louis de Gerlach. *Aufzeichnungen*, t. II, p. 283 et suiv.

ment national et le suffrage universel ; le prince Charles, chef du groupe féodal, « boudait » ostensiblement Bismarck [1]. Les libéraux de la seconde Chambre n'étaient pas moins furieux de ce qu'ils considéraient comme une plaisanterie de mauvais goût ; le prince royal déclarait que le geste de Bismarck était « un jeu frivole avec des choses saintes [2] ». Dans le reste de l'Allemagne, le parti national restait sous la réserve, tout en se réjouissant de l'initiative prussienne comme d'un signe des temps; mais il se rappelait que Bismarck avait été en 1850 le défenseur de la politique réactionnaire et l'adversaire de l'unité allemande; à la Chambre prussienne, le cabinet n'avait pour partisan que les ennemis de tout progrès; on ne pouvait donc que se méfier de ce bloc enfariné. « Que sera ce Parlement ? demandait Biedermann avec inquiétude [3], doit-il sanctionner une dictature prussienne à laquelle seraient soumises les autorités militaires et diplomatiques de toute l'Allemagne ? L'unité serait bien ainsi faite, mais qui garantira que cette force unitaire agira dans l'intérêt national ? » Dans les Parlements, les députés libéraux évitaient néanmoins de décourager Bismarck par leurs attaques; quelques-uns même manifestaient une confiance plus apparente que réelle [4].

Les princes étaient dans le marasme; car le suffrage universel pouvait servir à l'agrandissement de la Prusse, qui avait la force du nombre, mais il devait entraîner la destruction des petits États. « Nous ne voterons jamais notre suicide », déclarait le premier ministre hanovrien, M. de Platen [5]. Et le grand-duc d'Oldenbourg, pourtant fidèle à l'action prus-

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*, 22 et 24 avril 1866, t. VI, p. 286, 293.

2. R. Haym. *Das Leben Max Dunckers*, p. 376. Philippson. *Das Leben Kaiser Friedrichs III*, p. 160.

3. Biedermann. *Mein Leben und ein Stück Zeitgeschichte*, t. II, p. 263.

4. Duc de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 503.

5. Comte de Reiset. *Mes Souvenirs*, t. III, p. 387.

sienne, qualifiait l'initiative de Bismarck d' « acte de frivolité politique[1] ». Les ministres des Etats moyens, réunis à Augsbourg le 22 avril, décidèrent qu'on ne tiendrait aucun compte de l'initiative de la Prusse tant que celle-ci n'aurait pas déposé un plan détaillé de réformes en Allemagne[2]. Le gouvernement autrichien était inquiet et mécontent, car la proposition prussienne était évidemment un coup droit porté à la suprématie de sa rivale ; les journaux viennois menaient une vive campagne contre la Prusse, dont ils exigeaient le désarmement immédiat.

Ce mécontentement se retrouvait à la Diète, organe des gouvernements. Pour elle, le projet de Bismarck entraînait la mort sans phrase, et les délégués ne tenaient pas à leur enterrement : ils préféraient celui de la proposition prussienne et eurent recours à leur moyen habituel, la nomination d'une commission. Ainsi décidèrent-ils le 21 avril, après que l'Autriche eût déclaré que la Prusse n'avait certainement pas fait une telle démarche sans en peser les conséquences : la Diète n'en pouvait délibérer sans connaître ses plans de réformes ; la commission, nommée le 26 avril, comptait à peine une voix favorable à la proposition prussienne. Bismarck appela Savigny à Berlin pour lui exposer ses grands projets ; au retour du délégué, la commission choisit pour rapporteur le délégué autrichien, Schrenck, naturellement hostile au projet prussien, et Savigny put à grand'peine obtenir que ses collègues prissent de nouvelles instructions de leurs gouvernements. Cela n'était pas pour hâter l'adoption du projet de Parlement.

Ainsi l'initiative de Bismarck était accueillie de toutes parts

1. Günther Jansen. *Grossherzog Nicolaüs Friedrich Peter von Oldenburg*, p. 38.

2. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 293. Duc de Cobourg, *loc. cit.*, p. 504.

avec dédain et paraissait destinée à échouer. Le hardi ministre n'en eut souci : son programme national n'était pas un but, mais une arme de combat. Cet engin de guerre ne suffisait plus; il en prit un autre et passa aux « armements » de l'Autriche.

L'Autriche armait et l'événement démontra qu'elle avait raison. Le ton de la correspondance de Bismarck, les conciliabules du roi et des généraux, les cris belliqueux des journaux officieux, les allées et venues des diplomates italiens, tout indiquait à la Cour de Vienne que la Prusse voulait la guerre et que l'Italie profiterait de cette occasion pour s'emparer de la Vénétie. Il fallait donc se préparer à une formidable lutte et il était grand temps; car la Prusse y était militairement prête, non l'Autriche; la mobilisation demandait trois semaines pour la première et sept pour la seconde; pendant les quatre semaines d'écart, les Prussiens pouvaient arriver aux portes de Vienne. Le ministre de la guerre, Frank, le chef d'état-major, Henikstein, hâtaient donc les préparatifs de l'armée autrichienne.

Tout en armant, le gouvernement autrichien négociait, moins dans l'espoir de ramener la paix que pour gagner du temps. Le 31 mars, le comte Mensdorff transmit à Berlin une note pour déclarer que l'empereur était « pénétré de sentiments de fidélité envers le pacte fédéral et d'amitié envers le roi de Prusse, et espérait que le cabinet prussien était également éloigné de toute pensée de rupture ». Ce fut le signal d'une guerre à coups de notes qui dura un mois [1]. Bismarck répondit le 4 avril que les bruits de guerre avaient pour cause les armements de l'Autriche, qui n'avaient pas un caractère purement défensif et qui avaient obligé la Prusse à

1. Sybel. *Die Begründung*, p. 338 et suiv.

faire elle-même quelques préparatifs pour sa propre défense.

La réplique de Mensdorff, le 7 avril, fut outrée et maladroite : elle renvoyait à la Prusse la responsabilité des armements avec une vigueur plus guerrière que diplomatique ; le gouvernement autrichien, y était-il dit en terminant, accueille avec confiance les déclarations pacifiques du roi, et « attend maintenant la nouvelle que l'ordre de mobilisation du 29 mars a été retiré ». Et le cabinet de Vienne hâtait ses préparatifs, prescrivait la formation de 80 nouveaux bataillons et de 32 compagnies de chasseurs ; en apprenant le 9 avril la proposition de créer un Parlement germanique, le ministre autrichien redoublait encore d'activité, ordonnait l'armement de ses forteresses, le rappel des permissionnaires, l'achat de chevaux, etc...

Il était facile à Bismarck de crier à la duplicité de l'Autriche, et il n'y manqua point. En recevant la dépêche du 7 avril, il protesta que c'était là une « sommation impertinente[1] », et en prit à témoins tous les ministres étrangers en arrangeant la note à sa façon. Tous les diplomates déclarèrent la communication imprudente et inopportune. « C'est de l'eau au moulin de M. de Bismarck, disait l'un. — C'est l'empereur d'Allemagne s'adressant au margrave de Brandebourg », ajoutait l'autre[2]. Et l'on racontait que l'ambassadeur de Russie, baron Oubril, avait engagé le cabinet autrichien, dans l'intérêt de la paix, à retirer purement et simplement sa malencontreuse dépêche[3]. Ayant ainsi préparé son public, Bismarck répondit le 15 avril sur un ton glacial : « Les mesures partielles de précaution par lesquelles nous n'avons cherché qu'à nous

1. Barral à La Marmora, 10 avril 1866. La Marmora. *Un peu plus de lumière*, p. 166.

2. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 10 avril 1866. Benedetti. *Ma Mission en Prusse*, p. 98.

3. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 234. Sybel. *Die Begründung*, t. IV, p. 340.

mettre au niveau des préparatifs autrichiens, ne peuvent être abandonnées tant que leur cause n'en aura pas été écartée. Il appartient donc au gouvernement impérial de prendre l'initiative de contremander les mesures qu'il a adoptées avant que le moindre symptôme d'armements prussiens se fût produit ; il lui appartient de rétablir le *statu quo ante*[1]. »

Le gouvernement autrichien ne voulut pas se donner l'apparence de troubler la paix, et, tout en continuant ses préparatifs, il informa le 18 avril le ministère de la Wilhelmstrasse qu'il retirerait ses troupes de la frontière le 25 avril, si la Prusse s'engageait à rétablir le 26 ses troupes sur le pied de paix, telles qu'elles étaient avant la fin de mars. Bismarck s'empressa de répondre, le 21 avril, que son gouvernement serait disposé à arrêter ses armements si l'Autriche lui en donnait l'exemple.

Cette correspondance, qui se continuait avec une régularité de balancier, fut brusquement interrompue par le zèle militaire de l'Italie. Le 20 avril, le traité d'alliance offensive et défensive avait été solennellement ratifié à Berlin[2] ; le cabinet de Florence, sûr de l'appui de la Prusse, n'avait plus aucun intérêt à dissimuler ses préparatifs ; leur publicité ne pouvait qu'avoir cet avantage, de hâter la rupture et d'obliger la Prusse à la guerre : les diplomates florentins craignaient encore que la Prusse vînt à défaillir. D'ailleurs, les négociations avaient surpris le ministère de la Guerre à un moment où la pénurie du Trésor italien avait désorganisé l'armée[3] : en grande hâte, on s'empressa d'abroger toutes mesures d'économie, de rappeler les permissionnaires ; on compléta

1. D'Harcourt. *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 224.

2. Barral à La Marmora, 20 avril 1866. *Loc. cit.*, p. 172.

3. *La campagne de* 1866, par l'état-major italien, t. I, p. 50. Friedjung. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. I, p. 197 et suiv., 205 et suiv.

les cadres en y maintenant une classe prête à partir ; on transporta sur le Pô des régiments casernés dans le sud ; vers le 20 avril, l'armée italienne prenait l'attitude du combat.

Le gouvernement autrichien fut inquiet de cette situation, et à juste titre, car, s'il ne prenait pas ses dispositions de combat, il risquait de voir son territoire envahi tout ensemble au nord et au sud. Les armements plus ou moins déguisés de l'Italie et de la Prusse ne laissaient aucune illusion sur leurs intentions, elles voulaient la guerre ; il fallait activer la défense. Le 21 avril, un grand conseil de guerre décida la mobilisation de la majeure partie des forces autrichiennes et arrêta les dispositions générales de la prochaine campagne : les soldats furent répartis en deux armées, celle du sud confiée à l'archiduc Albert, celle du nord remise au général Benedek ; et les troupes se condensèrent immédiatement. En même temps, le cabinet de Vienne résolut de conserver à sa correspondance un ton énergique, et le 26 avril Mensdorff expédiait à Berlin deux dépêches : l'une justifiait les préparatifs militaires sur la frontière du sud par les mouvements des troupes italiennes et demandait à la Prusse de donner « des assurances catégoriques sur le maintien de la paix fédérale [1] » ; l'autre annonçait que si les deux puissances ne pouvaient s'entendre sur le sort du Schleswig-Holstein, l'Autriche se verrait contrainte de soumettre la question à la Diète et de convoquer les États des duchés : c'était dénoncer la convention de Gastein.

Ces mesures eurent leur conséquence immédiate en Italie : le 27 avril, le ministère ordonna la mobilisation et La Marmora annonça aux puissances étrangères que « l'Italie s'était vue à l'improviste l'objet des menaces de l'Autriche [2] ».

1. Mensdorff à Karolyi, 26 avril 1866. La Marmora, *loc. cit.*, p. 187.

2. La Marmora, ministre des Affaires étrangères d'Italie aux ministres du roi, 27 avril 1866.

Ce branle-bas de combat réjouissait Bismarck, car il était mécontent de la lenteur des événements et trouvait que la Prusse n'activait pas suffisamment ses préparatifs. « Je laisse à Dieu seul le soin d'agir sur Votre Majesté, écrivait-il au roi le 22 avril, mais la paix ne peut durer que quand les deux parties adverses le veulent... Or, à Vienne, l'inimitié contre la Prusse est devenue le principal, presque le seul but politique[1]. » Son désir d'une prompte mobilisation était partagé par plusieurs généraux ; Edwin de Manteuffel, jadis ami de l'Autriche, maintenant converti à la guerre, était convaincu de la nécessité des armements[2]. La mobilisation autrichienne donnait au cabinet prussien un prétexte à d'amères récriminations : il répondit, le 30 avril, à la dépêche de Mensdorff qui insistait sur le désarmement, en énumérant les préparatifs autrichiens en Bohême et en Galicie. « Il n'est pas possible à la Prusse, disait-il en terminant, de continuer ses négociations importantes et graves avec le gouvernement impérial, sans se mettre sur le pied d'égalité dans les préparatifs de la guerre. Des négociations suivies entre une puissance en armes et une autre complètement désarmée, ne pourraient assurer au gouvernement royal un espoir de réussite[3]. »

Cette dépêche fut accueillie à Vienne par une explosion de colère ; le comte Mensdorff répondit le 4 mai par une communication où il solidarisait l'Autriche avec toute la Confédération, et isolait la Prusse des autres États allemands[4]. La presse, à qui la dépêche prussienne avait été communiquée, n'eut

1. Bismarck au roi Guillaume, 22 avril 1866. *Bismarck-Jahrbuch*, t. IV, p. 25-26.

2. Edwin de Manteuffel à Bismarck, 21 avril 1866. *Bismarck-Jahrbuch*, t. IV, p. 106.

3. Bismarck à Werther, 30 avril 1866. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 403 et suiv.

4. Mensdorff au comte Karolyi, 4 mai 1866. D'Harcourt. *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 229 et suiv.

qu'un cri : « Plus de négociations honteuses ! en avant ! à Berlin ! ». Ainsi les manœuvres rusées et audacieuses de Bismarck aboutissaient à surexciter à tel point l'opinion viennoise que l'Autriche semblait provoquer la guerre ; il usait déjà du procédé qu'il perfectionna en 1870, lors de la dépêche d'Ems ; mais, dès lors, les hommes clairvoyants perçaient à jour ses menées et un diplomate saxon, Vitzthum d'Eckstädt, écrivait quelques jours plus tard : « Le jeu de Bismarck est clair. Il veut rompre la paix, mais se décharger sur les autres de sa rupture[1]. »

Ces menées permettaient à Bismarck de presser sur le roi pour qu'il activât les préparatifs de guerre : les armements avaient continué, discrets mais rapides, pendant tout le mois d'avril ; bien qu'en discussion avec le gouvernement florentin sur le sens exact du traité, Bismark était décidé à susciter la guerre à brève échéance et déclarait aux diplomates italiens qu'il en ferait « une question d'existence du cabinet. Du reste, ajoutait-il, fiez-vous à la marche irrésistible des événements[2] ». Il comptait, en effet, sur cette allure torrentielle pour entraîner le roi : la mobilisation presque simultanée en Autriche et en Italie, le ton hautain de la correspondance autrichienne, l'exaltation des journaux viennois, tout lui servait d'arme pour ébranler le vacillant monarque. Il avait rédigé au nom du ministère entier, un « promemoria » où il reproduisait tous ces arguments et insistait sur le devoir d'honneur que la Prusse avait contracté envers l'Italie[3]. Ce dernier motif agit vraisemblablement sur Guillaume, car, le 3 mai, Bismarck parvint enfin à le décider : en conseil des ministres, le roi ordonna la mobilisation de cinq corps d'armée.

1. Vitzthum von Eckstädt à Friesen, 15 mai 1866. Vitzthum. *London, Gastein und Sadowa*, p. 180.

2. Govone à La Marmora. 2 mai 1866. La Marmora. *Loc. cit.*, p. 208.

3. Lenz. *Geschichte Bismarcks*, p. 301.

Les trois grandes puissances de l'Europe centrale se préparaient officiellement à la guerre ; les petites prirent peur et chacune arma ses quelques escadrons. La cour de Munich était indécise ; son ministre, M. de Pfordten jouait entre la Prusse et l'Autriche le rôle d'un pendule, mais il courait de l'une à l'autre inutilement, car il marchait « à vide » et sans influence sur le cours des heures en Allemagne. Le gouvernement saxon, dirigé par M. de Beust, était plus belliqueux [1] : il croyait au triomphe des armées autrichiennes, et déjà le roi Jean se demandait s'il reprendrait Magdebourg ou se montrerait généreux vainqueur [2]. Le Hanovre était plein d'ardeur guerrière et déclarait qu' « il ne baisserait davantage pavillon devant la Prusse [3] », mais il était plein d'inquiétude aussi, car sa situation même l'exposait aux premiers coups ; le roi Georges, qui fut un héros mais avait de la prudence, envoyait son argenterie à la forteresse de Stade, et négociait avec son voisin l'électeur de Hesse. Le roi de Wurtemberg armait ; le duc de Cobourg était pris entre ses devoirs d'allié militaire de la Prusse, et d'ami de l'Autriche, parent même de Mensdorff ; le grand-duc de Bade, gendre du roi Guillaume se tenait à l'écart, et les principicules du Centre ou du Nord fermaient leurs yeux et bouchaient leurs oreilles, comme l'autruche, pour ne voir ni entendre le danger.

Longtemps les moyens États s'étaient contentés de négocier, suivant la mode qui réunissait leurs ministres dans un hôtel confortable d'une petite ville. Aux conférences d'Augsbourg avaient succédé les colloques de Bamberg, où ils s'efforcèrent d'entraver par de petites chaînes la gigantesque

1. Biedermann. *Mein Leben*, t. II, p. 270. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VI. p. 308.

2. Beust. *Mémoires*, t. I. p. 299.

3. Reiset. *Mes Mémoires*, t. III, p. 396.

poussée qui conduisait l'Allemagne à la guerre. Soudain, tous prirent peur, et ce fut une pluie de mobilisations : des armoires du recrutement furent tirés les uniformes vert pois et les fusils antiques qui constituaient l'habillement et l'armement en Saxe Meiningen ou dans la principauté de Lippe ; beaucoup de *Gretchen* pleurèrent le départ de beaucoup de *Fritz* ; et des juments de labour devinrent cavales de bataille.

Ainsi tous allaient à la guerre.

§ II

Ces négociations, ces tiraillements, ces difficultés de chaque instant avaient énervé, presque épuisé Bismarck. Toujours sur la brèche, n'admettant que personne le suppléât, il faisait face à tous ses adversaires avec un courage indomptable et par un travail obstiné, de jour et de nuit. Sa santé s'en ressentit et son caractère en fut altéré. « Dans ce labeur herculéen, écrivait Roon le 26 mars, notre ami Bismarck devient nerveux... ; il a à combattre les rébellions de son sujet jusqu'alors le plus obéissant, son estomac. Avant-hier, il en avait de si violentes crampes et, par leur suite, était hier si contredisant, susceptible et irritable, — en apparence pour des riens, — que je ne suis pas aujourd'hui sans souci, car je sais ce qui est mis en jeu et que toutes les forces de son âme sont indispensables, sans qu'aucune influence corporelle ne les altère [1] ». Cet état ne s'améliora pas ; pendant le mois d'avril, Bismarck dut souvent convoquer le conseil des ministres en son cabinet qu'il ne pouvait quitter : à la moindre contrariété, il s'emportait et Roon avait fort à faire pour amortir les heurts entre son irascible ami et les ministres ou même le roi [2].

1. Roon à Maurice de Blanckenburg, 26 mars 1866. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 259.

2. Roon à Bismarck, 4 avril 1866. *Bismarck-Jahrbuch*, t. III. p. 244.

Sa santé et son humeur fluctuaient selon le cours des événements ; il voulait la guerre avec tant de force qu'il s'irritait de la paix comme d'un insuccès personnel. Au milieu de mars, lorsque le roi se refusait à ordonner les premiers armements, Bismarck en tomba malade ; il revint à la santé après le conseil du 27 qui décida le renforcement des régiments sur la frontière. Il fut tellement vexé des propositions de désarmement en avril, qu'il en souffrit comme d'une maladie ; il reprit une vigueur nouvelle en apprenant la mobilisation de l'armée autrichienne[1]. Obstiné dans ses pensées, il remaniait lui-même toutes les dépêches, isolé dans son cabinet, seul avec le flot d'idées qui tourbillonnaient dans son imagination puissante. Parfois il posait sa plume, et l'œil fixe, regardait au loin dans l'avenir qu'il imaginait pour sa patrie ; il en repassait dans son âme les idées maîtresses, l'abaissement de l'Autriche, le groupement de tous les princes allemands autour de son roi, la grandeur de la monarchie prussienne appuyée sur un peuple enivré de succès, l'aigle de Brandebourg dominant le monde. Il ne savait encore comment se réaliseraient ces projets ambitieux ; mais il les voulait accomplir, il les suivait de toute sa volonté tenace, et il savait que l'empire de la terre appartient aux volontaires et aux persévérants.

Isolé dans son travail, il était isolé dans ses desseins ; il cherchait une guerre dont personne ne voulait. En mars, encore, tout Berlin était à la paix. Le roi hésitait, pris de scrupules, la conscience inquiète, partagé entre le remords et l'ambition, et en avril il allait jusqu'à renier le traité avec l'Italie, comme s'il n'y voulait point croire, quoique l'ayant signé. Le parti réactionnaire ne pouvait se consoler de la rupture

1. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 236, 237. Roon à Blanckenburg, 25 avril 1866. *Loc. cit.*, p. 265.

avec l'Autriche, tierce partie dans la Sainte-Alliance[1] ; M. de Bodelschwingh, ministre des Finances, combattait sourdement les projets de son président et le conseiller de Gerlach suppliait son élève d'éviter « *cette* guerre où la victoire serait pire que la défaite[2] ». Si cette opposition gardait quelque discrétion, l'attaque du parti progressiste était bruyante et vigoureuse : les libéraux se plaignaient, et à juste titre, du cabinet autoritaire qui avait chassé le Parlement, gouvernait par décrets et poussait le pays à une guerre que nul ne désirait ; la situation était la même qu'en 1850, à la veille d'Olmütz, mais les rôles étaient renversés[3] ; le ministre réactionnaire voulait le conflit que les libéraux repoussaient à grands cris ; leurs journaux dénonçaient les préparatifs militaires avec une telle précision de détails que les généraux se plaignaient de cette livraison de leurs secrets à l'ennemi[4] ; dix-sept chambres de commerce, une assemblée populaire à Cologne, quatre circonscriptions électorales de Berlin, les municipalités de Stettin, Cœslin, Kœnigsberg adressaient au roi des pétitions pour le maintien de la paix.

Sans doute, à mesure que la guerre approchait et que la fièvre guerrière envahissait le pays, les défections se faisaient plus nombreuses dans le parti libéral : au groupe des professeurs se joignaient de nouvelles recrues ; les adresses de quelques municipalités comme Breslau ou Halle, quelques articles dans la presse libérale esquissaient un revirement. Mais ce n'étaient là encore que des notes discordantes. L'ensemble du pays, du petit bourgeois à l'héritier du trône, du moindre

1. Wagener. *Erlebtes*, t. II, p. 39.

2. Gerlach à Bismarck, 21 mars, 12 mai 1866. *Bismarck-Jahrbuch*, t. IV, p. 174-175.

3. R. Haym. *Max Dunckers Leben*, p. 380.

4. Général de Treskow à Roon, 15 avril 1866. Roon. *Denkwürdigkeiten* t. II, p. 264.

commerçant à la reine Augusta[1], tout exhalait un même cri : « Pas un groschen à ce ministère[2] ».

La poussée d'opinion était telle qu'elle faillit emporter Bismarck. Au mois de mars sa situation était gravement compromise : le roi hésitait à tel point que Bismarck craignait une « défaillance » qui rendrait impossible son maintien au pouvoir[3]. Il était homme de regard droit et ne se dissimulait pas les difficultés du moment. La crise éclata dans le courant d'avril ; autant qu'on en peut savoir par les confidences faites à quelques amis, Bismarck offrit sa démission au roi et lui proposa diverses solutions[4] : nomination d'un cabinet libéral, maintien des conservateurs au pouvoir avec le prince de Hohenzollern comme ministre président et Bismarck au sous-secrétariat des Affaires étrangères ; aucune de ces propositions ne convint au roi ; il ne voulait pas reconnaître le triomphe des progressistes ; un cabinet conservateur sans Bismarck était une impossibilité et le placement de cet homme autoritaire en sous-ordre un paradoxe. Guillaume était si découragé, qu'il pensa à son abdication[5], coup terrible pour Bismarck, car le prince royal en montant sur le trône l'eût chassé avec indignation. Mais à ce moment la mobilisation en Autriche et en Italie hâta le conflit et rendit courage au roi.

Cependant la misère, l'inquiétude, les sombres pronostics, l'agitation des progressistes, l'approche de la guerre, l'an-

1. Philippson. *Das Leben Kaiser Friedrichs III*, p. 162.

2. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II. p. 263.

3. Benedetti. *Ma Mission en Prusse*, p. 122. Reiset, *Mes Souvenirs*, t. III. p. 385.

4. Nous concilions les récits de Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VI, p. 274, 289, 318 et de M. Oppenheim à Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 240.

5. Stosch à Gustave Freytag, 13 mars 1866 ; général von Stosch. *Denkwürdigkeiten*, p. 71. Mittnacht, *Erinnerungen an Bismarck. Neue Folge*, p. 19, d'après un récit de Bismarck même.

nonce du choléra à Stettin faisaient naître dans la population une effervescence profonde[1] que traduisit un obscur étudiant par un geste de mort.

Le 7 mai, vers 5 heures du soir, Bismarck revenait au ministère après avoir conféré avec le roi ; il suivait l'allée centrale des Tilleuls, absorbé dans ses réflexions, lorsqu'il entendit derrière lui deux coups de pistolet ; il se retourna et vit un homme qui braquait un revolver dans sa direction ; Bismarck empoigna l'arme, mais l'homme put en tirer encore trois balles qui toutes portèrent ; Bismarck redressa sa taille de géant, pour écraser son adversaire, mais il pensait : « Je suis un homme mort. » Cette pensée ne le troubla point : il avait mis sa vie dans le jeu du destin. Un passant, des agents accoururent et désarmèrent le malfaiteur. Bismarck rentra au ministère, et retrouva les balles qui avaient glissé sur un vêtement de soie. Le meurtrier, Blind, se suicida le soir même dans sa prison.

De pareils attentats sont maladroits, non moins que criminels. L'acte de Blind produisit une réaction en faveur de Bismarck ; si les exaltés regrettaient l'échec de la tentative et réservaient leur pitié au seul malfaiteur[2], les gens de sens rassis s'indignèrent de cette argumentation par le pistolet et les personnes de courte intelligence confondirent la cause excellente des libéraux avec le raisonnement brutal du meurtrier. L'attitude calme de Bismarck fit impression ; la sympathie de la foule va aux hommes de sang-froid et de tenue crâne ; le soir même, la population berlinoise s'amassa devant le ministère[3], et, pour la première fois, retentit le cri de « Hoch

1. D'Harcourt. *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 241.

2. Bamberger. *M. de Bismarck* (1868), p. 1 et suiv.

3. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VI, p. 311. Wilmowski. *Meine Erinnerungen an Bismarck* (1900), p. 58.

Bismarck » qui résonna si bruyamment depuis lors. Cet acte criminel agit sur le roi, qui ne pouvait abandonner son ministre à l'heure du danger ; il eut influence sur Bismarck même ; il lui donna ce coup de fièvre qui assure du courage aux recrues lorsque les balles sifflent à la première bataille.

Bismarck ne laissa pas le temps à l'opinion publique de s'égarer : deux jours après cet incident, le 9 mai, le roi ordonnait la dissolution de la seconde Chambre et de nouvelles élections. Le motif officiel était la nécessité pour la couronne de s'appuyer sur son peuple dans la crise extérieure. « L'attitude menaçante prise par plusieurs gouvernements voisins a amené une tension dans les relations extérieures du pays et obligé Votre Majesté d'ordonner les préparatifs nécessaires pour la sécurité du pays, — ainsi s'exprimait le rapport de Bismarck au roi. Le ministère pense que Votre Majesté croira le moment venu de réunir la représentation du peuple..., afin de prendre les décisions exigées par la situation du pays et de donner une expression égale à l'unanimité qui anime le peuple prussien quand il s'agit de maintenir l'indépendance et l'honneur du pays. — La Chambre actuelle a été élue sous l'influence d'autres circonstances que celles d'aujourd'hui ; et ces dernières doivent exercer une action déterminante sur les électeurs[1] ». Bismarck comptait sur l'influence de la guerre prochaine pour agir sur les électeurs, leur insuffler cette ambition belliqueuse qui l'animait, les serrer autour du roi chef de l'armée ; d'aucuns lui auraient conseillé d'attendre la première victoire, pour en tirer bénéfice[2] ; mais cette victoire n'était pas absolument certaine ; Bismarck préféra fixer les élections à l'heure des premiers

1. Rapport du ministère au roi, 9 mai 1866. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 413.

2. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VI, p. 314.

combats, alors que le sentiment patriotique serait déjà surexcité, mais avant une défaite toujours possible et qui serait un effondrement.

Bismarck était sans illusion sur l'opinion du pays à son propre égard ; il prévoyait que sa manière despotique serait une occasion pour ses adversaires d'entraîner les électeurs à leur suite. Il reprit avec les libéraux des négociations qu'il avait commencées à son arrivée au pouvoir et abandonnées pendant plus de trois années. Déjà il en avait séduit quelques-uns par ses projets grandioses ; il avait détaché Max Duncker du prince royal ; il avait exposé ses plans à Bernhardi qui s'était détourné du parti d'Augustenburg. Maintenant, il fallait atteindre la masse des députés : il demanda des entrevues confidentielles aux plus influents et aux plus modérés ; il les conjura d'abdiquer leur antagonisme personnel et de ne penser qu'à la lutte pour la patrie ; ses adversaires lui répliquèrent qu'il avait lui-même creusé un abîme entre le pays et la royauté, par la manière insensée dont il avait constamment froissé l'opinion publique. Bismarck ne contesta pas la valeur de ces griefs, mais il montra les difficultés inextricables de sa position auprès d'un roi réfractaire aux idées modernes, entouré d'influences féodales et peu enclin, à son âge avancé, à modifier ses opinions ; le ministre aurait accepté un compromis pour la réforme militaire et un remaniement du cabinet ; le vieux souverain s'y était refusé. Le parti libéral devait considérer comme un succès le projet de Parlement allemand, la guerre contre l'Autriche, puissance de réaction, l'alliance avec l'Italie, état libéral et moderne ; Bismarck consentait à de nouveaux sacrifices, il remplacerait les éléments vieillis dans le ministère, mais il conjurait ses adversaires de faciliter sa tâche au moment où le péril sur la frontière exigeait l'union intime de tout le pays. Ces explications

données par Bismarck avec cette franchise subtile dont il avait le secret, préparèrent une entente du ministre avec une partie de l'opposition, qui décida de le soutenir, même avant la victoire[1].

Il étendit ces négociations hors de Prusse et chercha un accord avec les chefs du parti allemand. Par Bernhardi, il entra en relations avec Bennigsen, *leader* des libéraux hanovriens, qui était à la tête du *Nationalverein* : dans une longue conversation, il s'attacha à prouver à son adversaire que leur but était commun, l'unité de la patrie allemande ; Bennigsen lui répliqua que leurs moyens différaient, le ministre prussien voulait obtenir par la guerre ce que le *Nationalverein* recherchait par la paix ; ils ne purent s'entendre, mais Bennigsen fut certainement séduit, et, au congrès des députés allemands, à la fin de mai, on reprocha au *Nationalverein* « d'avoir perdu la confiance du peuple allemand, parce qu'il avait appuyé l'idée d'une hégémonie prussienne[2] ». A la veille de la guerre, Bismarck tenta de reprendre ces négociations avec Bennigsen, et d'entraîner le Hanovre dans le sillon de la Prusse ; il en parla avec un ministre du roi Georges, M. de Hodenberg, car il se déclarait prêt à traiter avec n'importe qui, même avec le diable[3] ; il ne réussit pas à séparer le Hanovre de la coalition autrichienne, mais il s'était assuré d'utiles amitiés pour faciliter son travail de fusion allemande.

Il chercha d'autres alliés dans le sud ; M. de Roggenbach, le chef des libéraux badois, s'entretint longuement avec lui,

1. Bamberger. Député au Parlement douanier, *M. de Bismarck* (1868) p. 177 et suiv.

2. M. Grese au congrès des députés à Francfort, 20 mai 1866. Vilbort. *L'Œuvre de M. de Bismarck* (1869) p. 177, 181, 230 et suiv.

3. M. de Hodenberg au conseiller de Gerlach. *Aufzeichnungen*, t. II, p. 256.

et Bismarck lui offrit une situation au service de la Prusse ; le badois refusa ; il avait conseillé une fédération allemande et ne pouvait brusquement changer d'opinion ; il répondit qu'il serait un meilleur allié de la Prusse dans une situation indépendante et promit d'agir sur le prince héritier et la reine dans le sens désiré par Bismarck.

Il s'adressait à toutes les forces utiles à sa cause ; quelques jours avant la guerre, accablé de travail, il écrivait une longue lettre à Treitschke pour lui communiquer ses projets et le prier de répandre dans les journaux la bonne parole de l'unité nationale : « Vous connaissez les courants profonds de l'esprit allemand à qui l'on doit s'adresser à un moment si grave, lui mandait-il, vous parlerez le chaud langage et vous trouverez la note juste [1] ». Comme un bon guerrier, il préparait ses armes, sans négliger la moindre, et faisait flèche de tout bois.

§ III

Pendant qu'ainsi les adversaires se ramassaient, à la veille de se précipiter les uns sur les autres, les neutres réfléchissaient.

En 1850, lors du premier conflit entre la Prusse et l'Autriche, la Russie était intervenue hautainement pour humilier la Cour de Berlin. Mais les temps étaient changés ; le cabinet de Vienne avait froissé l'empire des tzars par son ingratitude ; depuis la convention de février 1863, la Russie était liée à la Prusse par un lien d'intérêt et de reconnaissance. Alexandre avait écrit, sur les instantes prières de ses parents allemands [2], une lettre à son oncle, le roi Guillaume, pour lui

1. Bismarck à Treitschke, 11 juin 1866. *Bismarckbriefe*, p. 425.
2. Rothan. *La politique française en* 1866, p. 147.

recommander la modération et la paix ; cela fait, le tzar considérait son devoir comme accompli et se désintéressait d'une lutte où il n'avait aucun intérêt.

L'Angleterre était absorbée dans une grave question de politique intérieure : le 12 mars, Gladstone avait présenté le bill de réforme [1] ; la lutte fut dès le début, ardente et quotidienne ; après trois mois de combat oratoire, le 19 juin, le gouvernement était battu à onze voix de majorité, et, au commencement de juillet, lord Derby constituait un nouveau cabinet. Ainsi, pendant toute la période où la guerre se préparait sur le continent, l'attention anglaise était détournée par les difficultés de la situation parlementaire. A la dernière heure et lorsque le combat était proche, le cabinet de Londres s'inquiéta d'un événement qui risquait de bouleverser l'Europe, de modifier le jeu des alliances, d'accroître la Prusse au point d'en faire une puissance redoutable même sur mer : en mars, déjà, il avait offert sa médiation à la Prusse [2], mais sans conviction ni insistance ; en mai, il adressa à Berlin des conseils pacifiques mais sans s'engager à fond, et ne voulant agir que par la persuasion [3].

Depuis l'entrevue de Biarritz, Napoléon fermait volontairement les yeux ; sur les frontières de son pays, au nord-est, au sud-est, les États voisins armaient dans l'espérance de conquérir avec leur unité le rang de grandes puissances en Europe ; la situation politique allait forcément subir d'importantes transformations ; la France devait désormais avoir sur ses côtés deux rivales nouvelles ; Napoléon n'agissait pas, ne parlait pas, ne semblait même pas penser. Dans ses conseils

1. Malmesbury. *Mémoires d'un ancien ministre*, p. 349.

2. Barral à La Marmora, 15 mars 1866. La Marmora, *loc. cit.*, p. 109.

3. Azeglio, ambassadeur d'Italie à Londres, à La Marmora, 11 mai 1866. Rothan, *loc. cit.*, p. 147.

se posait parfois la question du jour : que ferait la France pendant le conflit qui mettrait l'Europe centrale à feu et à sang ? Les conseillers de l'empire différaient profondément ; Drouyn de Lhuys, conservateur et catholique, voulait qu'on forçât les Italiens à borner leurs exigences [1] ; Rouher favorisait l'alliance italo-prussienne, et employait beaucoup de mots pour dire peu de choses, ses *rouhereries*, disait Napoléon ; le maréchal Randon ne s'occupait que de la question de savoir si les shakos seraient haussés ou baissés d'un centimètre [2]. Persigny tenait un long discours, abondant, confus, où il concluait à la nécessité « de réveiller les souvenirs des premiers temps de notre histoire, de créer une Confédération des Gaules, formée de la Hollande, de la Belgique, du Luxembourg, des États du Rhin et de la France pour reconquérir nos frontières naturelles [3]. » Et l'empereur se taisait.

Ce silence et cette inaction provenaient en partie d'un dessein médité, en partie d'impuissance à agir. Toute la politique étrangère de l'empereur des Français se résumait dans cette phrase, « l'Italie libre jusqu'à l'Adriatique », dont il n'avait pu faire une réalité en 1859. Buté à la politique des nationalités, il acceptait l'unité italienne et l'unité allemande sans en comprendre les périls pour la France. Sous l'influence du parti clérical et de l'impératrice, il avait, en 1864, signé avec l'Italie la convention qui interdisait au jeune royaume de prendre Rome pour capitale ; au moins voulait-il lui assurer la possession de la Vénétie, et cette politique des yeux fermés n'avait pas d'autre raison. Il n'agissait pas, pour permettre l'action combinée de la Prusse et de l'Italie ; il

1. D'Harcourt. *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 211.

2. Mérimée à M. de Gobineau, 19 juin 1866. *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1902.

3. Persigny, *Mémoires*, p. 333.

n'armait pas, autant par mollesse que par ruse mal ourdie. par fatigue que par combinaisons mal équilibrées, et s'il rêvait parfois une intervention, c'était celle d'un *deus ex machina*, qui apparaît au dernier acte pour empêcher les acteurs de s'entre-tuer tous, et pour distribuer des récompenses dont il prend la meilleure part. Vaguement il pensait à quelque congrès qu'il présiderait en grande pompe, où la carte de l'Europe serait remaniée, où l'héritier déchirerait les traités de 1815, agrandirait son empire et affirmerait sa situation ébranlée. Et il laissait faire, promenant sur les choses un regard demi-clos, lassé, impuissant.

Dans ce silence de l'empereur et de ses conseillers officiels, la parole de franchise et de vérité fut prononcée par un simple député, mais quel député, M. Thiers, l'historien du Consulat et de l'Empire, l'homme qui, avec Bismarck, connaissait le mieux les personnes et les choses d'Europe. Le droit d'interpellation n'existait pas, mais on ne lie pas un grand orateur par des entraves en ficelle : la discussion du contingent fournit à M. Thiers, le 3 mai, l'occasion de prononcer un discours qui fut un événement européen.

Au milieu d'une attention recueillie, M. Thiers vint « défendre cette chose sainte et sacrée qu'on appelle le droit, qui est aujourd'hui foulée aux pieds..., et cette autre chose non moins compromise qu'on appelle la paix. » Il exposa en termes saisissants les menées de la Prusse dans les duchés, en Allemagne, en Europe, et envisageant le conflit prochain, il ajouta : « Si la guerre est heureuse à la Prusse, elle s'emparera de quelques-uns des États allemands du Nord, et ceux dont elle ne s'emparera pas elle les placera dans une Diète qui sera sous son influence. Elle aura donc une partie des Allemands sous son autorité directe et l'autre sous son autorité indirecte ; et puis on admettra l'Autriche comme protégée

dans ce nouvel ordre de choses. Et alors se passera un grand phénomène vers lequel on tend depuis plus d'un siècle ; on verra se faire un nouvel empire germanique, cet empire de Charles-Quint qui résidait autrefois à Vienne, qui résiderait maintenant à Berlin, qui serait bien près de notre frontière, qui la presserait, la serrerait ; et, pour compléter l'analogie, cet empire de Charles-Quint, au lieu de s'appuyer comme dans les XV[e] et XVI[e] siècles sur l'Espagne, s'appuiera sur l'Italie ! »

L'unité italienne, continua l'orateur, devait forcément conduire à l'unité allemande, elles devaient « se donner la main par-dessus les Alpes » pour menacer la France d'un formidable péril ; conserver le silence devant un tel danger constituerait une lourde faute, car « si l'Italie m'est chère, il y a quelqu'un qui m'est plus cher que l'Italie, c'est la France, et de beaucoup. » Il est donc du devoir du gouvernement de parler haut et ferme, d'adopter une politique nette et forte « pour permettre, si la paix est impossible, de limiter au moins les conséquences, les désastres de la guerre ».

Il n'y avait pas de vote ni de sanction possible ; mais quelle décision de majorité eût égalé ces salves d'applaudissements, venus des rangs mêmes des impérialistes, ces trois quarts d'heures d'interruption nécessaire à l'Assemblée pour se remettre de sa profonde et patriotique émotion [1]. Un frisson d'inquiétude et de vérité avait secoué les députés ; M. Thiers avait incarné devant eux l'âme même de la patrie [2].

La vérité seule blesse. En lisant cette critique vigoureuse d'une politique impuissante, Napoléon fut saisi d'une colère froide mais tenace ; il profita de la première occasion pour l'exhaler ; le 8 mai, à une harangue du maire d'Auxerre, il

1. *Moniteur Universel* du 4 mai 1866, p. 535.
2. Sybel. *Die Begründung des deutschen Reichs*, t. IV, p. 369.

répondit en exprimant « son bonheur que les souvenirs du premier Empire ne fussent pas effacés de la mémoire... de la grande majorité du peuple français... Je déteste, ajouta-t-il, comme lui, les traités de 1815 dont on veut faire aujourd'hui l'unique base de notre politique extérieure. » C'était une réponse au discours de M. Thiers ; l'opinion publique la trouva courte, dénuée de tout programme et de toute idée de gouvernement.

Étonné de l'attitude de Napoléon, inquiet de ce qu'elle pouvait réserver, Bismarck essayait de contraindre le muet des Tuileries à parler ; au commencement de mars, l'ambassadeur prussien, Goltz, exposait à l'énigmatique empereur les projets de son gouvernement, et cherchait à savoir quelles compensations la France exigerait de la Prusse grandie ; mais Napoléon après avoir énuméré les territoires dignes de concupiscence, la Belgique, la Prusse, le Palatinat, ne fixait son choix sur aucun ; cet entretien reprit en avril, pour rester toujours dans de vagues considérations de politique générale. Bismarck était stupéfait qu'un prince se trouvât, qui ne cherchait point à profiter des embarras d'autrui, et toujours méfiant, craignant quelque piège, renouvelait des offres qu'il n'avait aucune intention d'exécuter. Déjà, en 1863, il avait prononcé devant le général Fleury, les mots de « rive droite du Rhin [1] », et il continuait le mirage de ces paroles, comme un étranger montre de loin un os à un dogue, pour qu'il se taise et laisse passer. Il parlait de ces « sacrifices » aux diplomates italiens [2], à Benedetti enfin, de façon subtile et en indiquant ce qui ne pourrait être demandé pour insinuer ce qu'on pourrait réclamer : il ne se compromettait

1. *Supra*, p. 224.

2. Govone à La Marmora, 22 mai 1866. La Marmora, *Un peu plus de lumière*, p. 255.

guère, car il n'offrait que « des territoires où l'on parle français[1] », c'est-à-dire le bien d'autrui ; mais pour déguisée, l'offre était directe et l'on a pu juger qu'il aurait peut-être cédé « un petit coin de pays allemand[2] », vers la Moselle. Et le candide maréchal Randon, qui n'aimait pas les complications, pensait que ces concessions étaient « sous-entendues[3] ». Cette façon de négocier convenait à Bismarck ; elle lui permettrait un jour de nier tout engagement, suivant la formule antique : « Rien d'écrit, rien ne vaut. »

Le cabinet italien était également intrigué du silence de Napoléon ; il avait envoyé aux Tuileries le comte Arese, qui n'avait obtenu que des paroles énigmatiques ; à la fin d'avril, Nigra cherchait en vain à voir l'empereur, et n'obtenait audience que de Drouyn de Lhuys, qui recommandait à l'Italie de s'abstenir de tout armement, alors que l'Autriche mobilisait ses troupes sur la frontière. Quelques jours plus tard, Nigra s'entretenait enfin avec l'empereur qui se renfermait toujours dans ces paroles sibylliques, « être prudent, ne rien précipiter[4] ».

Cette attitude était si étrange que l'Autriche en conçut quelque espoir ; non qu'elle renonçât à la lutte, mais elle tenta de se débarrasser d'un adversaire, en lui faisant d'alléchantes propositions, pour tomber sur l'autre ennemi de tout son effort. Au commencement de mai, Mensdorff proposa au cabinet de Paris de céder la Vénétie à l'Italie lorsque l'Autriche serait en possession de la Silésie : l'offre était encore insuffisante, la cour de Vienne l'embellit et déclara qu'elle renoncerait à la Vénétie pourvu que l'Italie conservât la neu-

1. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 4 juin 1866.

2. Lenz. *Geschichte Bismarcks*, p. 302.

3. Mémoires du maréchal Randon, t. II, p. 130.

4. Nigra à La Marmora, 24 avril, 1er mai 1866. La Marmora, *loc. cit.*, p. 183, 201.

tralité dans la guerre prochaine. Napoléon s'empressa de transmettre ces propositions à Nigra qui les télégraphia à son gouvernement. La tentation était vive pour le cabinet florentin ; il n'y succomba point : « C'est une question d'honneur et de loyauté de ne pas nous dégager avec la Prusse », écrivait La Marmora le 5 mai. Une autre considération eut son poids : le jeune royaume d'Italie avait pris conscience de sa force et de sa dignité ; il ne lui convenait pas de recevoir, dans de louches négociations, ce qu'il pouvait obtenir par la force armée ; ses hommes d'État pensaient que l'unité italienne, encore ténue, serait renforcée sur les champs de bataille, et comme cimentée par le sang versé pour la patrie. Ils déclinèrent donc les propositions autrichiennes et continuèrent leurs armements. Le général Govone voyagea tout le mois entre Berlin et Florence, prenant avec Bismarck les dernières décisions. Le 2 juin, les deux hommes se serraient la main sur ces mots énergiques : « Au revoir, à Vienne [1] ».

En Prusse, les préparatifs étaient poussés en hâte, au milieu de l'émotion générale ; le roi, Bismarck, Roon, Manteuffel, les généraux tenaient des conseils de guerre [2], multipliaient les commandes à la maison Krupp [3], activaient les mouvements des troupes. Le roi était gagné à cette allure belliqueuse : parfois, ému encore par quelques scrupules, il pleurait [4] de regret ; mais l'histoire a déjà enregistré de pareilles larmes : Marie-Thérèse pleurait et prenait toujours. Il acceptait même les remaniements ministériels que nécessitait la situation ;

1. Govone. *Mémoires*, p. 191 et suiv., 212.

2. Le roi Guillaume à Roon, 17 mai, Moltke à Roon, 18 et 21 mai. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 271 et suiv.

3. Roon à Bismarck, 31 mai 1866. *Bismarck Jahrbuch*, t. III, p. 296.

4. Stosch. *Denkwürdigkeiten*, p. 74.

Bodelschwingh, ministre des Finances, était hostile à la guerre, et, par une coïncidence heureuse, il représentait dans le cabinet la droite féodale ; Bismarck résolut de le sacrifier, pour donner ainsi quelque satisfaction aux progressistes [1], et il amena le roi à accepter pour le remplacer un financier également sympathique à tous, car il faisait du libéralisme ou de la réaction à volonté [2], M. von der Heydt [3]. Ainsi Bismarck cherchait un appui vers la gauche, à la veille de la guerre et des élections.

Cependant quelques hommes vertueux ne désespéraient pas de maintenir la paix ; le baron de Gablenz, député prussien et frère du délégué autrichien en Holstein, fidèle à la Prusse et ami de l'Autriche, offrit à toutes deux le rameau d'olivier ; il passait son existence à courir de Bismarck à Mensdorff, pour trouver la formule qui rétablirait la bonne harmonie entre les adversaires. Bismarck n'avait aucune illusion sur l'inanité de ces efforts, mais il lui plaisait de les prendre au sérieux, pour en user selon ses propres besoins ; et, suivant qu'il lui était utile de pousser à la guerre ou de jouer à la modération, il éconduisit Gablenz ou examinait, au contraire, ses mémoires avec une honnête candeur [4].

Au milieu du mois de mai, deux nouvelles propositions se produisirent, l'une des moyens États, l'autre de Napoléon, et entraînèrent de nouvelles négociations.

Les petites Cours allemandes se sentaient dans une situation douloureuse, entre l'enclume et le marteau ; leurs ministres délibéraient ensemble sur les moyens de sortir de

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VI, p. 319.

2. Bamberger. *M. de Bismarck*, p. 189.

3. Il ne fut définitivement nommé au ministère des Finances que le 6 juillet 1866.

4. Le baron Antoine de Gablenz à Bismarck, 11 juin 1866. *Aus Bismarcks Briefwechsel*, p. 396.

cette place périlleuse ; après la réunion de Bamberg, le 19 mai, ils déposèrent à la Diète une proposition de désarmement général ; c'était naïf autant qu'inoffensif, car il était évident que la Prusse et l'Autriche protesteraient également de la pureté de leurs intentions, en rejetant chacune la nécessité de ses armements sur les préparatifs de l'autre. Ainsi advint-il ; le 24 mai, la Diète vota le prompt désarmement, les deux belligérantes promirent d'indiquer à bref délai les moyens d'y parvenir ; et, tout ensemble, elles armèrent de plus belle, en invitant leurs alliés à suivre leur exemple.

L'autre projet fut plus sérieux. Napoléon se décida enfin à parler, et ses paroles anxieusement attendues se résumèrent en un seul mot, immense et creux : « Congrès ». Dès le 2 mai, M. Benedetti demandait à Bismarck comment la Prusse accueillerait la proposition d'un congrès ; le ministre prussien répondit que ce n'était là qu'un moyen d'envenimer les querelles ; il ne refusait pas d'étudier le projet impérial mais désirait qu'avant de se réunir, les puissances convinssent exactement du but, de la portée de leur conférence[1]. Quelques jours après le discours de M. Thiers, — et ce n'était point là une simple coïncidence, — Drouyn de Lhuys entretint du même sujet l'ambassadeur prussien, et Napoléon lui-même, le 8 mai, découvrit à M. de Goltz ses intimes pensées ; il désirait réunir un Congrès européen, où seraient posées les trois questions du jour : Vénétie, Schleswig-Holstein, réforme allemande ; la France était désintéressée à ces différends et n'avait aucune ambition à y réaliser ; de plan de travail, de combinaisons diplomatiques, de concessions réciproques, l'impérial rêveur ne disait mot ; il était de l'école militaire de son temps, « on se débrouillerait ». Bismarck était d'une autre

1. Sybel. *Die Begründung*, t. IV, p. 365.

trempe ; il répondit qu'un accord entre la France, l'Italie et la Prusse était nécessaire avant de réunir le Congrès.

Quelques jours s'écoulèrent en négociations que Bismarck et ses historiens ont reproché véhémentement à Napoléon[1] et bien à tort. L'empereur n'était nullement lié envers la Prusse ; après les sagaces paroles de M. Thiers, il avait entrevu, vaguement et comme dans un brouillard, un danger qu'il cherchait à écarter ; c'était son droit, c'était son devoir ; mais il agit maladroitement. Un homme de franche allure et de volonté décidée aurait mobilisé ses troupes, parlé haut, agi ferme ; Napoléon se tenait aux menées souterraines : il y avait du *carbonaro* dans l'empereur des Français. Il agissait mystérieusement par ses agents personnels, à Vienne, à Florence, à Berlin même, — et, flattant ce travers, Bismarck traitait sous main avec lui par l'entremise de Bleichrœder et du baron James de Rothschild[2] — ; et en même temps, sa diplomatie officielle flottait sans instructions, ignorante de la politique générale, contradictoire[3]. A ce moment, tandis qu'à Paris il favorisait les menées de l'Italie et de la Prusse, Napoléon négociait secrètement avec l'Autriche pour assurer à l'Italie — toujours l'Italie, — la possession de la Vénétie avant la guerre[4] ; alors que Benedetti restait sans instructions, les envoyés français auprès des petites Cours et à Francfort se montraient par ordre nettement hostiles à la Prusse et à la réforme allemande. Tout ensemble indigné, mais gagné par la contagion, Bismarck, l'honnête et loyal Bismarck, traitait avec toutes les

1. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 249. Sybel, *loc. cit.*, p. 398 et suiv. Lenz, *Geschichte Bismarcks*, p. 298.

2. Keudell, *loc. cit.*, p. 176.

3. Benedetti. *Ma mission en Prusse*, p. 152.

4. Gramont à Drouyn de Lhuys, 17 juillet 1866. — Rothan. *La politique française en 1866*, p. 444.

puissances, pour les tromper également; mais il réussit, et le succès, c'était la loi de sa politique.

Cependant l'idée de congrès gagnait les Cours de Londres et de Pétersbourg : le projet n'avait rien de compromettant, il donnait aux neutres une apparence d'intervention pacifique, il plut par ce caractère anodin. Le gouvernement français proposa la rédaction d'une note commune, portant invitation à des assises solennelles de l'Europe, et après quelques négociations, les trois Cours se mirent d'accord; le 24 mai, elles envoyaient aux divers gouvernements les invitations officielles ; l'ouverture du Congrès était fixée au 12 juin.

C'était là pour Bismarck un fâcheux accident. Il voulait la guerre, mais il désirait n'en point prendre la responsabilité; il manœuvrait de façon à contraindre l'Autriche à la déclarer, comme en 1870 il amena la France à commencer les hostilités. Il ne pouvait donc refuser l'invitation à un congrès dont le but était contraire à ses secrets desseins[1]. Il accepta donc officiellement; il annonça même qu'il irait en personne à Paris[2]. Mais en même temps, il essayait par tous les moyens d'amener l'échec de cette redoutable combinaison : déjà il se plaignait de la date de la réunion, trop éloignée à son gré, obligeant au maintien prolongé de la landwehr sous les drapeaux ; il se plaignait de l'impatience des généraux, du temps précieux donné à l'Autriche et aux Etats du sud pour compléter leurs armements; et il forgeait de nouvelles embûches pour faire trébucher ce congrès malencontreux.

L'Italie avait accepté une proposition dont elle ne pouvait

1. « Le Congrès et la paix renverseraient tous ses projets, au moment où il se croit à la veille de les réaliser, écrivait avec sagacité M. Benedetti le 29 mai 1866... Devant les puissances réunies en Congrès, sa politique ambitieuse serait tenue en échec et réduite à abdiquer. »

2. Stosch. *Denkwürdigkeiten*, p. 76.

que tirer bénéfice. La Diète s'y montrait favorable[1], car le projet de Napoléon répondait à la tendance pacifique des moyens et petits États.

Mais l'Autriche arrêta net cette bonne volonté; elle voulait la guerre, pour régler avec la Prusse un compte ancien toujours ouvert, auquel elle espérait donner une clôture définitive; elle désirait traiter avec l'Italie, lui abandonner même la Vénétie pour prix de sa neutralité, mais dans l'espoir de se payer en territoires prussiens : elle visait la Silésie; dans un congrès, l'Autriche risquait de perdre la Vénétie, mais sans compensation, car la Prusse ne céderait le moindre morceau de son territoire que contrainte par la force; le gouvernement de Vienne risquait encore de perdre au Congrès sa situation en Allemagne; ainsi tout lui était défavorable dans le projet de Napoléon, et, sans y opposer un refus catégorique elle mit à son acceptation des conditions telles qu'elles rendaient le Congrès impossible; elle subordonnait sa participation à la double condition qu'on ne débattrait aucune question territoriale et que les puissances renonceraient d'avance à tout agrandissement. Les trois puissances neutres renoncèrent sur-le-champ à leur proposition.

M. Benedetti était auprès de Bismarck au moment où le ministre apprit par un télégramme de Goltz cet échec de la combinaison pacifique. Le prussien se leva d'enthousiasme et poussa ce cri sonore : « Vive le roi ![2]. » Pour lui désormais, la voie était libre.

Napoléon négocia encore pendant quelques jours, se perdant dans des combinaisons tortueuses où lui-même s'égarait. Sur le conseil de son cousin, le prince Napoléon, et de l'ambassadeur italien, Nigra, il faisait proposer avec plus ou

1. Duc Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 524.

2. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 4 juin 1866.

moins de clarté à Berlin une alliance offensive et défensive, avec compensation pour la France, soit au Luxembourg avec les frontières de 1814, soit dans la Suisse française et dans le Piémont[1]; Bismarck fit à cette offre la réponse qu'il avait indiquée à Govone, peu de jours auparavant[2]; lui-même, « étant moins allemand que prussien », ne verrait aucune difficulté à céder à la France des territoires de la Bavière et de l'Oldenbourg sur la rive gauche du Rhin, mais le roi avait des scrupules ; et, sans opposer aux indécises prétentions de Napoléon un refus absolu, il renvoyait leur examen à plus tard, en leurrant l'empereur de paroles dorées. Napoléon se tournait alors vers l'Italie, et essayait, mais en vain, de la séparer de la Prusse. Enfin, à la dernière heure, le 12 juin, il obtenait de l'Autriche un traité qui garantissait à l'Italie la possession de la Vénétie, quel que fût le sort de la guerre ; comme à certains jeux publics, à tout coup le gouvernement de Florence gagnait. Ainsi, à la veille du grand bouleversement de l'Europe, l'empereur des Français obtenait pour prix de sa neutralité une garantie pour l'Italie.

Ayant abouti à ce patriotique résultat, Napoléon éprouva le besoin de glorifier son attitude. Le 13 juin, M. Drouyn de Lhuys lut à la tribune du Corps législatif une lettre où son impérial maître exposait sa conduite « dans les événements qui se préparent » : maintien de l'équilibre européen, bonne intelligence avec les diverses puissances de l'Europe, accroissement de l'unité italienne, regret de la guerre prochaine, telles en étaient les grandes lignes. « Restons donc dans une neutralité absolue, ajoutait l'empereur, et forts de notre désintéressement, animés du désir sincère de voir des peuples de

1. Circulaire de Bismarck du 29 juillet 1870. Nigra au prince de Carignan, juin 1866. Rothan, *loc. cit.*, p. 173.

2. Govone à La Marmora, 6 juin 1866.

l'Europe oublier leurs querelles et s'unir dans un but de civilisation, de liberté et de progrès, demeurons confiants dans notre droit et calmes dans notre force[1]. »

Ainsi parla l'empereur. Puis il attendit.

§ IV

Décidée à la guerre, l'Autriche ne prenait plus aucun ménagement. Le 1er juin, elle dénonça le traité de Gastein en déférant à la Diète de Francfort le sort des duchés et en annonçant la prochaine convocation des États du Holstein.

Bismarck ne fit point tarder sa réponse : jour après jour, il relança l'adversaire. Le 3 juin, dans une dépêche à son ambassadeur à Vienne, Werther, il exposa qu'en dénonçant le traité de Gastein, l'Autriche avait rétabli la situation créée par le traité de Vienne ; les deux puissances avaient donc le droit d'occupation simultanée des duchés et l'une ne pouvait convoquer les États du Holstein sans le consentement de l'autre.

Le 4 juin, dans une circulaire d'une froide insolence, le ministre berlinois déclarait à ses représentants en Allemagne et à l'étranger que, par sa proposition du 1er juin, l'Autriche avait « provoqué directement » la Prusse. « Il n'est plus permis de douter, ajoutait-il, que les ministres impériaux désirent la guerre à tout prix, en partie pour triompher d'embarras intérieurs, et même avec l'intention expresse de venir au secours des finances autrichiennes par des contributions prussiennes ou par une *honorable banqueroute*. » C'était l'insulte prenant place dans la correspondance diplomatique, et qui n'avait pour réponse possible que des coups de fusil.

1. Lettre de l'empereur à M. Drouyn de Lhuys, en date du 11 juin, lue à la tribune du Corps législatif le 13 juin 1866. *Moniteur Universel* du 14.

Le 5 juin, enfin, le *Staatsanzeiger*, journal officiel de la Prusse, publia l'article du traité du 16 janvier 1864, où les deux puissances s'engageaient à ne régler que d'un commun accord les destinées des duchés[1].

L'Autriche ne se laissa point arrêter par ces publications. Son parti était pris, elle marchait droit au combat. Sur l'ordre de son gouvernement, le général Gablenz convoqua à Itzehoe pour le 11 juin les États du Holstein; mais les députés n'eurent pas le temps de se réunir, car Bismarck porta sur la question des duchés son coup de chaque jour: le 6 juin, Manteuffel adressa à Gablenz une lettre où il annonçait que, le traité de Gastein étant dénoncé, les Prussiens avaient le droit d'occuper le Holstein tout comme les Autrichiens et qu'il y procéderait dès le lendemain. Gablenz n'hésita pas: pris entre les soldats de Manteuffel et les régiments prussiens des provinces de Saxe ou de Brandebourg, il ne pouvait risquer un conflit; il se retira de Kiel le 7 juin en protestant énergiquement, et transféra à Altona sur l'Elbe ses troupes et le gouvernement de la province: le prince d'Augustenburg, le « duc » Frédéric, suivit mélancoliquement ses défenseurs d'antan; les Prussiens entrèrent immédiatement à Kiel. Le 10 juin, Manteuffel constata qu'il n'y avait plus d'administration autrichienne, et qu'il était *obligé*, — l'ironie était polie, — de prendre le gouvernement du Holstein : un président supérieur, le baron Scheel Plessen remplaça le délégué de Vienne; les associations patriotiques furent dissoutes et les journaux interdits. Et le 11 juin, le général de Manteuffel se promenait avec son état-major sur la place d'Itzehoe, devant le *Rathhaus* où les députés du Holstein auraient dû siéger le jour même[2]. Les soldats autrichiens se retirèrent sur le territoire hanovrien; ainsi sans

1. Voyez *supra*, p. 231.
2. Vilbort. *L'Œuvre de M. de Bismarck*, p. 224.

coup férir, la Prusse occupa le Holstein qu'elle ne devait plus quitter. Cette solution pacifique surprit et déçut Bismarck ; il avait cru qu'un choc se produirait dans le Holstein, et dont la guerre éclaterait dans toute l'Allemagne.

Le lendemain, 12 juin, le comte Karolyi, ambassadeur d'Autriche à Berlin demandait ses passeports. L'occupation violente du Holstein par les troupes prussiennes contraignait l'empereur d'Autriche à rompre ses relations diplomatiques avec la Prusse ; naturellement Werther suivait l'exemple et quittait Vienne. Mais déjà Bismarck avait donné à son adversaire de nouveaux griefs de plainte : il était le toréador agile qui s'efforce de surexciter un taureau débonnaire et récalcitrant à la lutte ; il y était parvenu à force de piqûres et après le trait du Holstein, après la banderille des préparatifs belliqueux, il donnait avec la question allemande le dernier coup de spada.

Le 11 mai, Savigny avait déjà démasqué une partie des projets prussiens, en annonçant à ses collègues de Francfort qu'il demanderait au nom de son gouvernement l'unité économique de l'Allemagne, la création d'une marine fédérale et de ports nationaux, l'accroissement des troupes germaniques : il ne s'était pas formellement expliqué sur le sort que la Prusse réservait à l'Autriche. Ce n'était là qu'une première démarche, un prélude : Bismarck se réservait de poser au dernier moment la question allemande dans toute son ampleur. Le 10 juin, il trouva l'heure venue et transmit à toutes les Cours allemandes le projet de réforme fédérale. Dans ses grandes lignes, la constitution proposée rappelait celle de 1849 que le junker Otto de Bismarck avait si vivement persiflée [1]. La Confédération s'étendait à tous les États qu'elle comprenait aupara-

1. Projet prussien de réforme fédérale, 10 juin 1866. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 447.

vant, sauf l'Autriche et le Luxembourg : pourtant le gouvernement viennois pouvait conclure et signer avec le Parlement germanique des traités spéciaux et étroits. Le pouvoir fédéral était exercé en commun par la Diète et une Assemblée nationale, élue au suffrage direct et conformément à la loi du 12 avril 1849. La compétence fédérale s'étendait à toutes matières de douanes, commerce, monnaie, change, propriété artistique et littéraire, chemins de fer, poste, télégraphes, procédure civile, etc... Le gouvernement fédéral avait le droit de guerre et de traité ; la marine fédérale était dirigée par la Prusse ; l'armée fédérale était divisée en deux corps, commandés l'un par la Prusse, l'autre par la Bavière, etc.

« Je ne crois pas que ce projet obtienne l'approbation du public, — avait écrit Bismarck au duc de Cobourg en lui envoyant ce qu'il appelait une *esquisse*, — car il suffit en général que quelqu'un exprime une opinion pour que l'Allemand se jette avec passion dans l'avis contraire ; moi je me contente de dire : qui trop embrasse, mal étreint[1] ». Cette prévision pessimiste ne se réalisa qu'à moitié et l'impression fut mitigée : dans quelques petits États, Darmstadt, Nassau, Hesse électorale, même en Hanovre, les membres du Nationalverein firent voter dans les Parlements des motions favorables à la proposition ; Bennigsen donna de sa personne dans la Chambre hanovrienne. Dans les royaumes du sud, au contraire, l'opinion publique manifestait une haine profonde pour tout ce qui venait de la Prusse. A froidement examiner ce projet, on trouve qu'il ne vaut ni louanges ni critiques ; il n'était pas viable ; dans la pensée de Bismarck, ce n'était qu'un moyen de rupture.

L'Autriche ne donna pas d'ailleurs, à ses confédérés, le

1. Bismarck au duc de Cobourg, 9 juin 1866. Ernest de Cobourg, *Aus meinem Leben*, t. III, p. 527.

temps de la réflexion : elle brusqua les choses. Elle connaissait exactement sa situation[1] ; à la vérité, on faisait grand bruit d'une lettre de la reine Augusta d'après laquelle le roi de Prusse aurait affirmé qu'il n'avait signé aucun traité avec l'Italie ; la Cour de Vienne savait ce que valent de pareilles affirmations et il lui suffisait de constater les préparatifs parallèles de la Prusse et de l'Italie pour deviner les desseins identiques de ces deux puissances. L'Autriche voulait la guerre, parce qu'elle croyait au succès ; déjà les journaux viennois parlaient des victoires prochaines qui assureraient la prise de Berlin[2]. Elle décida donc de hâter la rupture, et en faisant la démarche définitive, elle tombait dans le piège tendu par Bismarck qui voulait se faire déclarer la guerre.

Le 11 juin, le délégué autrichien exposa à la Diète, que la Prusse avait violé la convention de Gastein en occupant le Holstein, méconnu le traité de Vienne en s'emparant du pouvoir exclusif dans les duchés, et menacé la paix générale par ses préparatifs de guerre ; le gouvernement de Vienne demandait donc à ses confédérés de mobiliser l'armée fédérale à l'exception des troupes prussiennes, de fixer le contingent, de nommer le général en chef et les commandants de corps : c'était réclamer l'exécution fédérale contre la Prusse.

Trois jours de fièvre suivirent. De Berlin, Bismarck télégraphiait le 12 juin à tous ses représentants en Allemagne que le vote de la proposition autrichienne équivaudrait à une déclaration de guerre. Le même jour, il présentait au roi en conseil des ministres un mémoire très fouillé[3], où il exposait la situation de la Prusse, ses relations avec les diverses puissances, et ce qu'il conviendrait de faire au cas probable où

1. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 291.
2. Reiset, *Mes Souvenirs*, t. III, p. 405.
3. Sybel. *Die Begründung*. t. IV, p. 436 et suiv.

la Diète voterait la mobilisation ; sur ce rapport, le roi fixait les mesures immédiates, l'envahissement des royaumes voisins, déjà le sort réservé à plusieurs. Partout en Allemagne les rois réfléchissaient, les ministres négociaient, les états-majors veillaient, les troupes marchaient et les médecins militaires préparaient leurs instruments. Un grand cliquetis de sabres et de baïonnettes résonnait du nord au sud, tandis que l'attention se portait, anxieuse, sur la délibération de la Diète.

Le 14 juin, jour solennel dans l'histoire de l'Allemagne, le président de la Diète, baron Kübeck, invita ses collègues à voter sur la proposition autrichienne ; l'instant était grave, par un oui ou un non, chaque Etat prononçait sur son avenir ; les votes se succédèrent. Se prononcèrent pour la mobilisation : l'*Autriche*[1], la Bavière, la Saxe, la Hesse Darmstadt, le *Hanovre*, le Wurtemberg, la *Hesse électorale*, Saxe Meiningen, le *Nassau*, *Liechtenstein*, les deux Reuss, Lippe, Waldeck, Schaumbourg et *Francfort* ; — votèrent contre la proposition autrichienne : la Prusse, le Luxembourg, Weimar et Cobourg (liés par une convention militaire avec la Prusse), Altenbourg, Brunswick, les deux Mecklembourg, Oldenbourg, Schwarzbourg, Anhalt, Hambourg, Lübeck et Brême ; une seule abstention, celle de Baden dont le grand-duc était le gendre du roi Guillaume. Dans l'ensemble, la Diète adopta la proposition de l'Autriche par neuf voix contre six. Ce résultat proclamé, Savigny annonça que son gouvernement considérait la Confédération germanique comme dissoute et présenta un nouveau projet de pacte fédéral. La séance fut levée. C'était la guerre.

Les événements se précipitèrent : le 15 juin, après un con-

1. Nous indiquons en italique les États qui sont sortis de l'Allemagne ou ont été annexés par la Prusse.

seil des ministres, Bismarck chargea les agents de la Prusse de notifier aux gouvernements étrangers « la rupture du pacte fédéral dont les stipulations avaient perdu toute valeur. » Il invitait ses alliés à envoyer leurs contingents rallier les corps prussiens [1]. Enfin il télégraphiait à Hanovre, à Cassel et à Dresde, un ultimatum où il sommait les trois gouvernements de ramener leurs armées à l'état de paix, de préparer les élections pour le Parlement germanique et de conclure une alliance avec la Prusse ; toute réponse *négative* ou *évasive* équivaudrait à une déclaration de guerre [2].

Le roi de Saxe, l'électeur de Hesse, le roi de Hanovre n'hésitèrent point ; liés par l'acte fédéral, ils n'avaient qu'à se conformer à la décision de la Diète et à remplir leurs devoirs fédéraux. Tous trois repoussèrent donc la demande de la Prusse : les ministres de cette puissance quittèrent immédiatement leurs résidences. Le lendemain, 16 juin, les troupes prussiennes envahirent les territoires de la Saxe, du Hanovre et de la Hesse. Les combats commencèrent de toutes parts. Le 20 juin, l'Italie déclarait la guerre à l'Autriche.

Bismarck avait obtenu ce qu'il voulait, la guerre entre peuples de même race ; au dernier moment, cet homme singulier et déconcertant fut pris d'angoisse ; il douta, non du mérite de ses procédés, mais de leur résultat ; il craignit une issue malencontreuse. A l'heure même où la Diète prenait la délibération décisive, Bismarck frémit et chercha un réconfort [3]. Il ouvrit sa Bible et lut : « Je me réjouis en toi, je

1. Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 525. Jansen. *Grossherzog Nicolaus Fr. Peter von Oldenburg*, p. 44.

2. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 459 et suiv. Reiset. *Mes Souvenirs*, t. III, p. 408 et suiv. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 297.

3. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 251.

célèbre ton nom glorieux, alors que mes ennemis reculent, trébuchant, et sont anéantis par ton courroux ; tu défends ma cause et mon droit, ô juge intègre, assis sur ton trône[1]. » Il se sentit raffermi par ces paroles de l'Ancien Testament, qui célébraient le Dieu des armées. Il n'ouvrit pas le Nouveau Testament, la bonne nouvelle qui annonce : « Tu pardonneras à ceux qui t'ont offensé. Heureux ceux qui procurent la paix. » Ces paroles d'Évangile n'étaient pas les siennes.

Ainsi la moitié de la race germanique se précipitait sur l'autre. « Partout où résonne la langue allemande », résonnait le bruit des armées en marche. L'Italie venait à la rescousse et joignait son ambition à l'ambition de la Prusse. De la Méditerranée à la Baltique, du Rhin à la Vistule, tout remuait, vibrait, frappait.

Napoléon III écrivait l'histoire de Jules César[2].

1. Psaume IX, versets 3 à 5.
2. Le tome II parut à cette époque.

CHAPITRE X

PAR LE FER ET PAR LE FEU

(JUILLET 1866).

§ I. PREMIERS COMBATS. — Les manifestes des souverains. L'armée autrichienne : Benedek et l'archiduc Albert. L'armée italienne : Victor-Emmanuel et La Marmora. Les armées prussiennes : le prince royal, le prince Frédéric-Charles, le général Herwarth. — Les contingents fédéraux et les alliés de la Prusse. L'invasion de la Saxe et de la Hesse-Cassel : nomination de préfets prussiens. — Le Hanovre : la bataille de Langensalza ; la capitulation. — La défaite italienne de Custozza. — Combats dans les montagnes de Bohême : situation difficile du prince royal. hésitations de Benedek. — L'activité de Bismarck : les premiers succès. De la Roche Tarpéienne au Capitole.

§ II. SADOWA. — Départ pour l'armée ; conflit avec Moltke. — Sur les champs de bataille. — L'état de l'armée autrichienne. — La journée du 3 juillet.

§ III. L'INTERVENTION FRANÇAISE. — La nouvelle de la bataille à Paris. Hésitation de l'empereur et contradictions de ses ministres. — La prière autrichienne. Télégrammes de Napoléon à Guillaume et à Victor-Emmanuel. Note au *Moniteur*. M. Drouyn de Lhuys et la politique d'action ; M. de La Valette et la politique d'inertie. — Mécontentement au camp prussien : réponse dilatoire de Guillaume. — Effet de l'intervention française en Prusse, dans les pays neutres, colère en Italie. — La mission du prince de Reuss. Confusion aux Tuileries : demandes et conseils contradictoires. — Les sourires du prince de Reuss. — Bismarck dévoile ses ambitions ; l'approbation de Napoléon ; le projet de préliminaires ; douleur de M. Drouyn de Lhuys. — Mission de Benedetti au camp prussien. — L'entretien de Zwickau. Les compensations pour la France. Le conseil de Czerna Hora. L'Autriche refuse l'armistice. — Départ de Benedetti pour Vienne.

§ IV. NIKOLSBURG. — La marche sur Vienne. Le roi et Bismarck : de Kœniggraetz à Nikolsburg. — Les réflexions de Bismarck :

la modération par politique. La résistance de Guillaume et de l'armée. Le désir d'une entrée triomphale à Vienne. — Isolement de Bismarck. Son allié, le Kronprinz. — Les propositions pacifiques de l'Autriche. — Bismarck et M. Giskra. — Les offres de Napoléon et le cabinet viennois. L'intégrité de la Saxe. — La mansuétude de Napoléon. Les ambitions nouvelles de Bismarck et l'acquiescement de l'empereur français. — Nouveaux combats ; la marche sur Vienne. — L'armistice et les premières négociations. — Lutte de Bismarck avec le roi et les militaires. Guillaume cède. Derniers combats diplomatiques. La signature des préliminaires. — L'action prussienne dans l'Allemagne du Sud. Les supplications des petits rois. Bismarck croquemitaine. — Mauvaise humeur de l'Italie. — Retour de Bismarck à Berlin.

§ I

Avant leurs combats, les héros d'Homère échangeaient de sonores épithètes. Les mœurs se sont adoucies, pour les paroles. Les rois ne prononcent plus, à la veille des batailles, que des invocations à la justice et au Dieu des armées. Ils n'y manquèrent point en juin 1866, et grands ou petits prirent à témoins leurs peuples, leurs voisins, leur dieu, de l'excellence de leurs causes, d'ailleurs contradictoires. Tandis que François-Joseph accusait la Prusse de troubler « le travail de la paix », Guillaume dénonçait l'Autriche comme l'oppresseur de l'Allemagne, et, amené par son tenace ministre à une guerre fratricide, il s'écriait avec enthousiasme. « La patrie est en danger... Si Dieu nous accorde la victoire, nous serons assez forts pour transformer le simple lien qui unit, plus de nom que de fait, le pays allemand, en un nœud fort et sacré [1] ».

Tous hâtaient leurs derniers préparatifs. Depuis plusieurs semaines, la guerre était apparue comme inévitable, et chacun avait arrêté son plan de combat.

1. Manifestes de l'empereur d'Autriche, 17 juin, du roi de Prusse, 18 juin 1866. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 464 et suiv.

L'Autriche devait faire face à deux adversaires, qu'elle croyait également redoutables, et avait disposé ses forces en deux parts, l'armée du Sud contre l'Italie, l'armée du Nord contre la Prusse. L'empire manquait d'hommes de guerre, il n'avait pas le choix, car pour ses deux armées il n'avait que deux généraux. L'archiduc Albert était dur, sévère, inflexible[1]; il avait écrasé la Révolution à Vienne en mars 1848; il avait gouverné pendant neuf ans la Hongrie avec une poigne de fer; il était détesté du peuple; mais il tenait ses soldats dans sa main et il avait le regard froid et sûr. Louis de Benedek était d'extraction modeste, bon, de belle figure, brave au combat; il était dédaigné du cercle réactionnaire, où il ne fréquentait pas, mais il était aimé de ses soldats et du peuple; il avait brillamment commandé une division pendant la guerre de 1859; il paraissait digne de conduire une armée; mais, tenace et courageux au feu, il était timide, hésitant dans la direction d'ensemble. Il se jugeait exactement comme un bon divisionnaire et refusa d'abord de conduire la guerre contre la Prusse; l'empereur fit appel à son dévouement, l'archiduc Albert insista pour lui remettre la plus lourde tâche, il accepta; pour l'avoir fait, il se traita lui-même plus tard de « simple âne[2] ». C'était trop tard. Ainsi l'empereur envoya Benedek en Bohême et Albert en Vénétie : l'avenir démontra qu'il aurait fallu faire le contraire.

Victor-Emmanuel entendait conduire ses armées lui-même. Il avait peu d'expérience militaire, une grande intelligence, beaucoup de présomption. Un bon chef d'état-major l'aurait mené à la victoire, il prit La Marmora. Le général avait dirigé avec sûreté et finesse la diplomatie italienne; il eut moins de

1. Friedjung, *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. I, p. 355.

2. *Benedeks nachgelassene Papiere*; éd. Friedjung, p. 355.

succès sur le champ de bataille ; ses alliés furent sévères à son égard, ils le déclarèrent « dépourvu d'initiative, sans idées créatrices, grand dans les petites choses et petit dans les grandes, vertueux mais incapable[1] ». Le jugement était sévère. mais la fortune le fut également. Pour le guider, Bismarck et Moltke lui envoyèrent le bon historien Bernhardi ; mais il ne voulut point être tenu en lisière par un simple civil ; il le reçut cavalièrement, lui promit de « sauter dans le quadrilatère[2] », et le noya de paroles. L'ambassadeur prussien, Usedom. intervint à son tour, avec pédanterie et maladresse : il adressa à La Marmora une dépêche pour l'engager à pousser « la guerre à fond » et lui présenter, toute mûrie, « une idée générale de plan de campagne[3] ». Les militaires italiens se froissèrent de cette double intervention, qu'ils tinrent pour une injure, et résolurent de la laver dans le sang autrichien.

En Prusse, tout était prêt. Le roi avait présidé des conseils de guerre pour arrêter l'ensemble des dispositions militaires : le détail était fixé dans des réunions tenues au ministère des Affaires étrangères, et où délibéraient, avec Bismarck, le ministre de la Guerre, Roon, le chef du grand état-major, Moltke, les généraux Gustave d'Alvensleben et Treskow, parfois les autres ministres[4]. La Prusse avait un adversaire sérieux et une douzaine d'autres qui ne l'étaient guère ; Moltke avait depuis longtemps préparé, remanié, précisé un plan dont les stratèges classiques ont critiqué l'audace[5], mais qui réussit, et le succès est la loi de la guerre. A l'est, en Silésie.

1. *General La Marmora und die preussisch-italienische Allianz*. Leipzig 1868. Ouvrage dû à R. Schöll et inspiré par Usedom, ambassadeur de Prusse en Italie.

2. Bernhardi. *Aus dem Leben*, 6 juin 1866, t. VII, p. 47.

3. Usedom à La Marmora, 17 juin 1866. La Marmora, *Un peu plus de lumière*, p. 357 et suiv.

4. Keudell, *Bismarck et sa famille*, p. 253.

5. Govone. *Mémoires*, p. 298.

150.000 hommes (2e armée) se préparaient à traverser les Sudètes pour entrer en Bohême, sous la direction du prince héritier ; Frédéric-Guillaume était plus connu par son libéralisme et son opposition au gouvernement de Bismarck que par ses travaux guerriers ; pour guider son intelligence souple et sa bonne volonté, il lui fallait un militaire d'expérience et d'autorité ; tel fut le général de Blumenthal, un des meilleurs officiers de l'armée prussienne, résolu, énergique, mais trop pénétré de sa supériorité qu'il exposa dans une lettre saisie et malicieusement publiée par les Autrichiens [1]. Au centre, dans la Haute-Lusace, 93.000 soldats étaient prêts à envahir la Bohême par d'autres voies sous la conduite du prince Frédéric-Charles, neveu du roi, militaire en l'âme, soldat autant que son cousin était artiste, secrètement jaloux du kronprinz, ardent de prouver sa maîtrise sur les champs de bataille ; le général de Voigts-Rhetz, chef d'état-major de cette première armée, ne pouvait jouer qu'un rôle secondaire sous un tel chef. Sur l'Elbe, 46.000 hommes se disposaient à pénétrer en Saxe, à la traverser et à rejoindre leurs camarades au centre de la Bohême, sous les ordres du général Herwarth de Bittenfeld, le vainqueur d'Alsen. A l'ouest, enfin, le général de Falkenstein avait la direction des troupes qui devaient réduire les alliés de l'Autriche.

Ces alliés fédéraux réunissaient leurs soldats, qui des régiments, qui des bataillons, qui de simples compagnies. La Bavière opérait avec une sage lenteur, avec une prudence telle qu'elle fit crier à la trahison. Le roi de Saxe et son fidèle ministre, M. de Beust, faisaient transporter les trésors royaux à Munich, voire à l'étranger, et envoyaient leurs troupes en Bohême rejoindre leurs camarades autrichiens

1. Stosch. *Denkwürdigkeiten*, p. 114.

Georges de Hanovre, le roi aveugle, abandonnait sa capitale trop exposée et rejoignait ses soldats dans le sud de son État, pour combattre entre ses deux aides de camp, comme le vaillant roi de Bohême à la bataille de Crécy. L'électeur de Hesse ronchonnait à Cassel ou à Wilhelmshöhe et se disputait avec ses loyaux États. Le roi de Wurtemberg armait par haine contre la Prusse : le grand-duc de Bade se préparait sans enthousiasme à combattre son beau-père. Et les tout petits passaient en revue leurs modestes effectifs.

Leurs adversaires d'un jour, alliés de la Prusse, prenaient des dispositions analogues; Bismarck ne les laissait point en repos; le 16 juin, il leur adressait télégraphiquement l'avis d'envoyer leurs troupes rejoindre les cadres prussiens[1], et la plupart obéissaient, les uns avec enthousiasme, comme les grands-ducs de Saxe-Cobourg ou d'Oldenbourg; les autres avec mélancolie et à regret, comme le grand-duc de Brunswick ou le duc d'Anhalt[2]. D'aucuns étaient récalcitrants : les trois villes hanséatiques exprimaient avec humilité le désir « de jouer un rôle passif[3] », et le prince Henri LXVII de Reuss écrivait à Bismarck pour se faire petit, tout petit. « Je vous prie, disait-il, qu'on ne fasse rien à mon pays ni à moi et que mon bataillon reste en paix à Rastatt[4] ».

Dès que la guerre éclata, l'action prussienne fut prompte et décisive. A la dernière heure, Bismarck insista pour hâter l'envahissement des royaumes. Le 14 juin, dans la soirée, sur son ordre, Keudell alla réveiller Moltke pour lui demander

1. Duc Ernest de Cobourg, *Aus meinem Leben*, t. III, p. 535, 547 et suiv. Jansen. *Grossherzog Peter von Oldenburg*, p. 194.

2. Poschinger. *Bismarck und Anhalt in der Krisis von* 1866. *Bismarck-Portefeuille*, p. 194. Reiset, *Mes souvenirs*, t. III, p. 441 et suiv.

3. Le syndic de Hambourg au ministre prussien, 17 juin 1866.

4. Le prince Henri LXVII de Reuss à Bismarck, 21 juin 1866. *Aus Bismarcks Briefwechsel*, p. 461.

qu'on avançât d'une journée la marche des troupes [1]; le vieux général s'empressa d'aller auprès du roi, qui tint un conseil de nuit et expédia aux commandants de corps les ordres nécessaires. Le lendemain, 15 juin, les cours de Dresde, Hanovre et Cassel recevaient l'ultimatum de Bismarck auquel elles refusaient le jour même de se soumettre. Le 16, les troupes prussiennes franchissaient les trois frontières.

L'envahissement de la Saxe fut une simple promenade militaire ; le roi Jean avait mis en sécurité, au delà de la frontière, ses troupes, ses trésors, sa personne et son premier ministre. Il n'y eut pas de combat, faute de combattants ; les soldats de la Prusse occupèrent Dresde le 18 juin et se contentèrent, pour haut fait, de piller une villa appartenant à M. de Beust [2]. Bismarck organisa l'administration de la Saxe comme celle d'un pays conquis ; un préfet, M. de Wurmb, gouverna la chose publique au nom du roi Guillaume ; il plaisait à l'autoritaire homme d'Etat de diriger en personne ou par l'intermédiaire d'un simple fonctionnaire les pays qui lui avaient résisté, et les ministres saxons, demeurés fidèles a leur poste, n'étaient que les subalternes de son propre subordonné. La population demeura tranquille, triste, résignée.

L'investissement de la Hesse électorale ne fut pas plus difficile. Le grognon souverain avait ordonné la mobilisation de ses troupes, et, avec des imprécations à l'adresse de Bismarck, parlait des 800.000 baïonnettes autrichiennes prêtes à le protéger. Il dut vite déchanter : le 19 juin, Cassel était occupé par les troupes prussiennes. Bismarck y envoya avec le titre de commissaire civil un chef du parti libéral, récemment conseiller du kronprinz, Max Duncker [3]; il employait

1. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 252.
2. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 300.
3. R. Haym. *Das Leben Max Dunckers*, p. 385 et suiv.

ainsi ses anciens adversaires à des missions diverses, toutes destinées à lui assurer l'appui des modérés. L'envoyé prussien fut reçut sans colère par la population hessoise, fatiguée des excentricités de son prince, et il organisa un gouvernement provisoire dont la première tâche fut de mettre l'électeur à la raison et à l'ombre. Frédéric-Guillaume s'était retiré à Wilhelmshohe avec les gens de sa maison et 14 soldats vétérans, gardiens du parc ; le gouvernement prussien affecta quelques jours de le traiter par un oubli méprisant, puis, le 24 juin, lui envoya un général pour l'inviter à se soumettre à un traité d'alliance ; l'électeur refusa avec indignation ; alors on l'expédia, avec accompagnement de quelques brutalités[1], à Stettin comme prisonnier d'État ; il partit, avec une certaine grandeur renfrognée, dont on ne l'aurait point cru capable. Peu de jours après, la Hesse électorale fut organisée en province prussienne, comme la Saxe, et confiée à un président de gouvernement, M. de Mœller.

La conquête du Hanovre fut moins aisée ; le grand état-major avait préparé cette partie de sa tâche avec moins de précision ; le général de Falkenstein y apporta peu de décision, et il y régna un certain flottement qui n'exista point ailleurs[2]. La capitale fut facilement investie, car elle ne fut point défendue. Le roi avait condensé ses troupes au sud de ses États, où il espérait recevoir quelques secours de ses alliés fédéraux ; le duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha en fut fort effrayé, car ses territoires étaient menacés, et il ne pouvait essayer de résister aux 19.000 Hanovriens avec son simple bataillon ; il chercha donc à remplacer les coups de canon par des paroles subtiles et pendant quelques jours il

1. Bondy, ministre de France à Cassel, à Reiset, 26 juin 1866. Reiset. *Mes souvenirs*, t. III, p. 437-438.

2. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 276 et suiv.

répandit dans toutes les directions ses émissaires pacifiques [1] ; il ne réussit qu'à un arrêt momentané, et, le 27 juin, les troupes prussiennes et hanovriennes se choquèrent près de Langensalza ; surexcités par le danger de leur patrie et la présence de leur roi, les Hanovriens luttèrent avec héroïsme et infligèrent à leurs ennemis une catégorique défaite ; ce fut le seul échec essuyé par les troupes du roi Guillaume dans leur courte campagne, et elle leur vint d'un de leurs plus modestes adversaires. Mais cet effort avait épuisé les Hanovriens ; ils ne recevaient aucun secours de leurs alliés, déjà la Hesse était conquise, et eux-mêmes étaient cernés. Le 27 juin, ils capitulèrent sous les auspices du duc de Cobourg. Bismarck envoya un préfet, le baron de Hardenberg, gouverner à Hanovre au nom des Hohenzollern. Ainsi se termina pour les Prussiens la guerre dans le nord de l'Allemagne.

Trois jours auparavant, les Italiens avaient éprouvé une cuisante défaite. Leurs dispositions avaient été mal prises, sans vigueur ni précision ; ils se lancèrent dans une offensive étourdie et téméraire ; l'archiduc Albert, au contraire, avait préparé froidement sa réplique. Le 24 juin [2], les troupes italiennes s'avançaient « par groupes isolés, éloignés les uns des autres, comme pour changer de garnison », lorsqu'elles se heurtèrent aux soldats autrichiens ; malgré des prodiges de valeur, malgré la ténacité du duc d'Aoste, du général Govone, après de sanglantes alternatives, les Italiens furent contraints à reculer et le désordre des jours suivants transforma leur échec en désastre. Ce fut une douloureuse humiliation pour les soldats de Victor-Emmanuel et un danger pour les troupes

1. Duc Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 569 et suiv. Le roi Guillaume à Bismarck, 25 juin 1866. *Kaiser Wilhelm I und Bismarck*, p. 154.

2. *La campagna del* 1866 *in Italia*, rédigée par la section historique du corps d'état-major, t. I, p. 243 et suiv. Govone, *Mémoires*, p. 227 et suiv.

du roi Guillaume, car, dégagée au sud, l'Autriche pouvait donner tout son effort au nord. A ce moment, l'armée du kronprinz était menacée dans les défilés de Bohême. Les prophètes de malheur ne manquèrent pas pour prédire la déroute des ambitions de Bismarck. Dans le peuple prussien l'anxiété était vive.

L'inquiétude n'eut pas de durée à l'état-major. Dès la fin du mois de juin, la marche des armées de Bohême permit de prévoir le succès décisif. A l'est, le prince Frédéric-Guillaume avait envahi le 26 juin le territoire autrichien [1]. Le lendemain, il repoussait les Autrichiens à Nachod, mais un de ses divisionnaires, Bonin était arrêté et refoulé à Trautenau par le vaillant général Gablenz : de ce coup, l'armée du kronprinz était mise en péril ; si le généralissime autrichien était accouru avec toutes ses forces, il pouvait briser l'élan prussien à l'est, profiter du désarroi pour bondir à l'ouest, arrêter l'armée du prince Charles, et pénétrer à son tour sur le sol prussien. Napoléon eût fait ainsi ; mais l'armée autrichienne était commandée par Benedek : il ne fit rien pour profiter de l'avantage, ses adversaires se reformèrent, et l'armée de Silésie reprit sa marche victorieuse vers Kœnigsgrætz. En même temps, le prince Frédéric-Charles était entré par le nord dans le quadrilatère de Bohême, et, repoussant les Autrichiens, s'enfonçait vers le sud, vers le point que l'œil pénétrant et audacieux de Moltke avait fixé pour la jonction des armées prussiennes. A l'est, enfin, le général Herwarth de Bittenfeld, après la facile conquête de la Saxe, pénétrait en Bohême par les défilés de l'Elbe, et, longeant les corps de la première armée, fermait cet immense éventail de fer et de feu.

1. Philippson. *Das Leben Kaiser Friedrichs III*, p. 167 et suiv. Vilbort, *L'œuvre de M. de Bismarck*, p. 258 et suiv. M. Vilbort suivit la campagne en reporter très moderne et très avisé comme représentant du *Siècle*.

Pendant ce premier choc des armées ébranlées à sa volonté, Bismarck travaillait. Le jour dans les conseils avec le roi et les ministres, le soir dans les conciliabules plus intimes, la nuit dans les réflexions solitaires, il s'ingéniait à solidariser l'effort prussien, à neutraliser les rivalités extérieures, à préparer l'État futur. Avec le ministre de l'Intérieur, Eulenburg, il tentait de donner du travail aux ouvriers que la guerre privait de leur gagne-pain [1], ou organisait les ambulances, les hôpitaux, les lazarets [2]. Il cherchait des recrues dans le parti libéral, des amis pour le combat électoral comme pour la bataille extérieure. Multipliant les circulaires à l'étranger, il tentait de présenter la lutte des nations comme une querelle de famille ; sous sa plume, l'Autriche devenait le suppôt de la révolution, — tandis qu'en réalité le seul révolutionnaire c'était lui, en révolte contre une organisation où sa patrie, la Prusse, n'avait qu'un second rang. Et il cherchait à porter la révolution jusqu'en Hongrie ; il avait acquis « la conviction que ce pays servirait comme chaînon de ralliement, comme appui stratégique entre l'Italie et la Prusse [3] » ; il s'efforçait de soulever les Magyars, en faisant appel à leur esprit indépendant, en les poussant à porter à l'Autriche le coup de poignard dans le dos. En Allemagne, enfin, il essayait de dissocier ses adversaires et de rapprocher ses amis ; pendant que la Diète délibérait dans l'épouvante, Bismarck invitait les alliés de la Prusse à rappeler leurs représentants de Francfort [4] ; il leur proposait un nouveau pacte d'alliance et annonçait la pro-

1. Bismarck à Eulenburg, 16 juin 1866. Poschinger. *Dokumente zur Geschichte der Wirthschaftpolitik in Preussen*, t. II, p. 13.

2. Bismarck à Scabell, 18 juin 1866 ; à Mlle Grabisch, 7 juillet ; Mmes de Bismarck et de Savigny aux femmes prussiennes, 30 juin, *Neue Preussische Zeitung* du 1er juillet.

3. Usedom à La Marmora, 16 juin 1866. La Marmora. *Un peu plus de lumière*, p. 360.

4. Poschinger. *Bismarck-Portefeuille*, p. 195.

chaine convocation d'un Parlement allemand « sur la base de la loi électorale du 12 avril 1849[1] ». Cette loi avait été votée par le Parlement de Francfort, issu de la Révolution, et Bismarck, le farouche hobereau d'antan, s'appuyait dorénavant sur les principes de 1848.

Les défaites de Langensalza, de Custozza, de Trautenau avaient répandu l'inquiétude à Berlin ; des rumeurs sinistres circulaient; dans la rue, les gens avaient le visage assombri et parlaient à voix basse[2]. Bismarck passait, impassible, impénétrable même à ses collaborateurs les plus intimes. Il savait que le Capitole est près de la Roche Tarpéienne et il attendait la victoire : elle vint. Le 29 juin, la population berlinoise apprit coups sur coups la capitulation de l'armée hanovrienne, les victoires des princes Frédéric-Guillaume et Frédéric-Charles à Skalitz et à Podol. Alors elle s'enivra de cette gloire et de l'homme détesté elle fit un dieu : elle accourut en masse dans la Wilhelmstrasse devant le ministère, brandissant des drapeaux et acclamant Bismarck ; il parut à une fenêtre, et son geste imposa le silence ; de sa voix tranquille et sans éclat, il annonça les victoires, et, triomphant sans égoïsme, il ajouta : « Nous devons ces succès à notre roi qui a créé une armée aguerrie ; lorsqu'il l'eut, son maintien lui coûta beaucoup de peine et de luttes; maintenant vous voyez qu'il a eu raison. Aussi remercions Dieu, et louons le roi, créateur de cette armée ». Et la foule s'écria : « Hoch auf den König, Bismarck und die Armee[3] ».

1. Bismarck au gouvernement de Saxe-Cobourg-Gotha. 16, 20. 24 juin 1866. Duc Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 543.

2. Hansen. *Les coulisses de la diplomatie*, 30 juin 1866, p. 87.

3. Horst Kohl. *Bismarck Regesten*, 30 juin 1866, t. I, p. 291. Hansen, *loc. cit.*, p. 87. Vilbort, *loc. cit.*, p. 292, 293. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 255.

§ II

Le lendemain, 30 juin, au matin, le roi Guillaume partit pour le théâtre de la guerre, accompagné de ses trois preux, Bismarck, Roon et Moltke. Chacun avait son état-major ; le ministre-président emmenait avec lui ses deux conseillers les plus intimes, Abeken et Keudell, et un parent, Charles de Bismarck-Bohlen, pour garde du corps. Lui-même se regardait autant comme militaire que comme diplomate : il avait revêtu l'uniforme des cuirassiers de landwehr, dont il était major ; il annonçait à l'instant de son départ que « tout se préparait pour une action décisive[1] ».

Dans la journée, le train royal franchit la frontière; le monarque apprit à ce moment la victoire remportée la veille par son neveu Frédéric-Charles à Gitschin. C'était, jusqu'alors, le combat le plus violent de la campagne et les Prussiens y avaient refoulé un ennemi supérieur en nombre. Le soir, Guillaume et ses compagnons s'arrêtèrent à Reichenberg, ville manufacturière de la Bohême. La ville était presque dégarnie de troupes et le piquet d'escorte, de trois cents hommes, seul protégeait le roi. La cavalerie autrichienne rôdait encore dans les environs et pouvait, par une pointe rapide, enlever le souverain[2]. Bismarck en exprima la crainte à Moltke, qui manifesta quelque mauvaise humeur : de quoi se mêlait ce civil ? Sur les instances du ministre-président, le chef d'état-major ordonna à ses cavaliers de tenir leurs chevaux sellés et Keudell se rendit à la gare pour s'assurer que toutes précautions étaient prises ; les gens de Bismarck ne se cou-

1. Vilbort, *loc. cit.*, p. 296.

2. Bismarck à sa femme, 1er juillet 1866. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 570. Abeken à sa femme, 1er juillet. *Ein schlichtes Leben*, p. 323.

chèrent pas ; la nuit s'écoula sans alarme; mais ce petit incident eut de sérieuses conséquences ; il aggrava le désaccord entre Bismarck et les militaires [1] ; l'autoritaire homme d'État voulait tout mener, croyant tout savoir ; les généraux entendaient être seuls maîtres sur le champ de bataille comme dans leur ministère ; entre eux, le conflit se renouvela sans cesse et persista jusqu'à la mort de Bismarck.

Le 1er juillet, le roi et ses compagnons continuèrent leur voyage en pays ennemi et s'arrêtèrent à Sichrow ; Bismarck prit ses logements dans le château du prince de Rohan, un de ses compagnons de chasse à Gastein. Le lendemain, la chevauchée royale se prolongea dans les campagnes de la Bohême et traversa le champ de bataille de Gitschin : partout « des maisons brûlées et détruites, des casques et d'autres armes, beaucoup de chevaux morts et même des cadavres non encore enterrés, — un triste spectacle », écrivait Abeken. Les voyageurs s'arrêtèrent à Gitschin même où les attendait le vainqueur du combat, Frédéric-Charles. La soirée fut tranquille. Dans la nuit Bismarck et ses gens dormaient lorsqu'un maréchal de la cour, le comte Perponcher, vint prévenir Keudell qu'une bataille se préparait non loin et que le roi s'y rendrait à 5 heures. Le fidèle conseiller descendit à la chambre de son ministre et frappa doucement ; il entendit le claquement d'un chien de revolver, Bismarck-Bohlen veillait ; la porte fut ouverte avec précaution, Keudell entra et réveilla son chef en lui rapportant ce qu'il avait appris. Bismarck se leva en grognant contre « le zèle funeste des géné-

1. Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 38. Cette partie des Mémoires de Bismarck est sujette à caution. Elle a été livrée à une critique pénétrante par M. Lenz dans un article de la *Deutsche Rundschau* de juillet 1899, *Zur Kritik der « Gedanken und Erinnerungen » des Fürsten Bismarck*, p. 109 et suiv. Ce vigoureux travail doit être complété par les Mémoires de Keudell, Stosch, Govone, Alvensleben, Mittnacht, etc..., parus depuis lors.

raux qui voulaient faire assister le roi à un combat d'arrière-garde ; et pour cette raison, ajouta-t-il, il faut que je sacrifie mon sommeil dont j'ai si besoin ». Au petit jour, il partait en voiture avec Keudell et Bismarck-Bohlen. Au mouvement général des troupes, il s'aperçut bientôt que ce n'était point là un combat d'arrière-garde [1].

Alors que la Prusse martelait trois coins dans le quadrilatère de Bohême, Benedek tergiversait, hésitait, tâtonnait. Il était à la tête de plus de 200.000 Autrichiens et Saxons. Son plan de défense était dicté par le plan d'attaque de ses adversaires. Il devait, à tout prix, les bousculer séparément dans les défilés montagneux pour empêcher la jonction des trois armées prussiennes ; il entrevit, semble-t-il, ce qu'il fallait faire, mais il ne sut le réaliser ; il errait de Josephstadt à Dubenetz, au nord-est de la Bohême, incertain du lendemain, frémissant à toute rumeur, découragé au moindre échec. Les premières victoires des Prussiens l'épouvantèrent au point qu'il télégraphia, le 1er juillet, à son empereur pour le « prier instamment de conclure la paix à tout prix ; catastrophe inévitable [2] ». Stupéfait, François-Joseph s'enquit si une bataille décisive avait été perdue, répondit que la paix était impossible, consentit à la retraite si elle était indispensable. Benedek reprit courage ; il décida d'attendre les Prussiens et par un raisonnement singulier, au lieu de retirer ses troupes derrière l'Elbe, il les massa entre le fleuve et le front de ses ennemis.

Dans la journée du 2 juillet, un officier d'état-major prus-

1. Sur la bataille de Kœniggrætz-Sadowa, voyez *Histoire de la Campagne de 1866* rédigée par la section historique de l'état-major sous la direction de Moltke, trad. Furcy-Raynaud (1868). Sybel, *Die Begründung*, t. V, p. 171 et suiv. Friedjung, *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. II, p. 206 et suiv. Emile Ollivier, *Sadowa*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1903, p. 5 et suiv.

2. *Benedeks nachgelassene Papiere*, p. 373.

sien, le major von Unger, avait poussé une pointe audacieuse jusqu'aux lignes autrichiennes et avait constaté la présence de troupes importantes entre l'Elbe et la Bistritz ; d'autres officiers confirmaient son dire ; l'armée autrichienne était tout entière massée au nord de Kœniggrætz, au sud de Sadowa. Le prince Frédéric-Charles, informé de ces constatations, expédia un de ses officiers à son cousin le kronprinz pour l'aviser de la bataille prochaine et le prier d'accourir au canon ; en même temps, Frédéric-Charles donnait l'alarme à ses troupes et envoyait son chef d'état-major, Voigts-Rhetz, au roi pour le mettre au courant de ces projets. Moltke dormait déjà ; à peine réveillé il demanda où étaient les Autrichiens et lorsqu'il apprit qu'ils étaient au nord de l'Elbe, il s'écria : « Dieu soit loué [1] ». Puis tendant la main droite il ajouta : « C'est là que nous les battrons ». Son œil de lynx avait vu le lieu du combat et de la victoire. Il ordonna l'arrivée générale des troupes sur les champs qui ondulent entre Sadowa et Kœniggrætz.

Par un temps gris et pluvieux, dans le brouillard, la bataille commença au matin par un duel d'artillerie. Les Prussiens avancèrent et franchirent sans peine la Bistritz ; mais lorsqu'ils montèrent vers les hauteurs qui dominent la rivière, ils furent accueillis par une telle canonnade qu'ils plièrent d'abord, affaissés. Par un effort vigoureux, le général Fransecky put jeter sa division dans le bois de Swiep, et ce fut le lieu décisif du combat ; les Autrichiens criblèrent la petite forêt de leurs projectiles, multiplièrent les attaques ; Fransecky résista, héroïquement. « Tenez, garçons, criait-il à ses soldats, tenez ! le kronprinz arrive, nous devons tenir ou mourir. » Mais les Autrichiens recevaient de nouvelles

1. Moltke. *Gesammelte Schriften*, t. III. p. 420. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 260.

forces ; il devenait probable que, décimée, la division Fransecky abandonnerait le bois de Swiep et que les Autrichiens parviendraient ainsi à tourner l'armée prussienne, à la contraindre au recul, à remporter la victoire. Dans les rangs prussiens, déjà on parlait de retraite. Un officier murmurait : « Ça va mal, nous n'avons presque plus de poudre[1] ». Le roi ne se faisait pas d'illusion et son inquiétude était grande[2]; il envoyait à son fils le général de Boyen pour lui répéter ce que tous disaient : « Ça va mal[3] ».

Sur le côteau de Dub, Guillaume était arrivé à 8 heures et contemplait le champ où se déroulait son destin ; il n'y avait plus qu'à attendre. A ses côtés étaient ses conseillers, les plus fins et les plus fermes, mais leurs conseils étaient sans force. Tous les regards se tournaient vers un bouquet d'arbres, au loin, qui marquait l'endroit où déboucheraient les troupes du prince héritier. Arriveraient-elles à temps pour décider de la victoire ? Question angoissante, qui oppressait tous les cœurs. Cinquante ans auparavant, sur la colline de Waterloo, Napoléon avait attendu ainsi le secours, mais en vain : Grouchy n'était pas venu.

Immobile, droit en selle sur un cheval gigantesque, à sa taille, drapé dans son manteau gris, les yeux étincelants sous le casque d'acier, Bismarck regardait. Au début de la bataille, il avait poussé son cheval auprès de Moltke et lui avait demandé : « Savez-vous quelle est la longueur de la serviette dont nous avons ici empoigné le bout ? — Non, avait répondu le vieux général, nous ne le savons pas au juste, peut-être est-ce toute l'armée autrichienne. » Et Bismarck regardait. Dans cette mêlée qu'il avait préparée, il n'avait rien à faire, et

1. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 263.
2. Govone. *Mémoires*, p. 310. D'après une déclaration du roi lui-même.
3. Stosch. *Denkwürdigkeiten*, p. 93.

après l'agitation de semaines, de mois et d'années, cette inaction lui pesait. Dans sa tête bouillonnaient des pensées tumultueuses. Pensées de guerre : les traditions militaires de sa famille se réveillaient en lui, il avait une immense envie de se joindre à ces régiments lancés sur l'ennemi, de diriger à son gré leur marche et leur victoire[1]. Pensées d'orgueil et d'espérance : à sa volonté, les peuples avaient bougé et quatre cent mille hommes s'entretuaient; de ce choc, naîtrait une nouvelle Allemagne, qu'il formerait à son idée, où sa vieille Prusse servirait de pilier à un nouvel édifice. Pensées de crainte : si Fransecky cédait, l'armée autrichienne déborderait ses adversaires, les Prussiens seraient obligés à reculer, peut-être à fuir, et le roi rentrerait à Berlin, vaincu, aux huées des démocrates triomphants. Pensées de mort : il était décidé à ne point survivre à une défaite et à ne point subir les sarcasmes de ses ennemis ; si la bataille finissait en déroute, il se joindrait à une charge de cavalerie et mourrait en soldat, comme ses pères[2]. Et Bismarck regardait.

Soudain, vers la droite, il vit remuer des lignes fines et noires qui se dirigeaient vers les Autrichiens. Il les fixa dans sa lunette. Il dit simplement : « Les voilà ». Le premier il avait vu la victoire; le prince héritier arrivait en hâte avec son armée et Benedek n'avait rien fait pour s'opposer à cette invasion triomphante. Les premiers régiments enlèvent le bouquet d'Horenowes qui domine le champ de bataille, et Maslowed qui protège le bois de Swiep où luttent Fransecky et ses braves ; puis, dans leur élan, les soldats du kronprinz arrachent aux Autrichiens Chlum qui était la clef de leur

1. Prince de Bismarck. *Pensées et souvenirs*, t. II, p. 39. Keudell, *loc. cit.*, p. 268.

2. Il le déclara à plusieurs personnes, et il faut le croire, car il était dur à lui-même comme aux autres. Keudell. *Loc. cit.*, p. 267. Beust. *Mémoires*, t. II, p. 38; Vitzthum d'Eckstädt. *London, Gastein und Sadowa*, p. 232, etc.

position. Et la victoire est gagnée pour la maison de Hohenzollern, car l'armée des Habsbourg est coupée en deux à l'est; elle est débordée à l'ouest par l'aile prussienne; et au front, elle doit supporter l'effort enthousiaste du centre prussien.

Sur la hauteur de Dub, Guillaume et ses compagnons voient se briser les derniers efforts des Autrichiens, et une ivresse les prend à ce spectacle glorieux, un besoin de prendre part au triomphe. Le roi donne l'ordre de la poursuite générale, et, solide sur son cheval noir, il prend la tête, au galop. Il conduit ainsi ses escadrons à travers toute la largeur de la vallée, puis il les laisse se ruer sur l'adversaire en déroute. Bientôt il les suit, et, avec sa troupe, il traverse le plateau entier, car il ne peut se lasser de contempler le champ de sa victoire. Il s'avance si loin qu'il s'expose; les obus tombent autour de lui et mettent sa vie en danger. Bismarck prie Roon et Alvensleben d'en avertir le monarque; tous deux refusent en disant : « Le roi peut aller où bon lui semble. » Bismarck alors rejoint son maître au galop et lui demande de se retirer : « Si Votre Majesté était frappée ici, toute la joie du triomphe serait perdue; je vous prie instamment de sortir de ce champ. » Non sans peine [1], le roi consent à revenir en arrière et à quelques kilomètres vers l'ouest il rencontre son fils, son « Fritz ». — « Quel moment après toutes ces émotions et au soir de ce jour [2]. » Le combat finit dans une embrassade émue tandis que Roon crie à son compagnon de luttes : « Bismarck, cette fois le brave grenadier nous a encore tirés d'affaire [3] ».

Quelques heures plus tard, les vainqueurs de cette journée

1. Bismarck à sa femme, 9 et 11 juillet 1866. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 573, 574. Wilmowski, *Meine Erinnerungen an Bismarck*, p. 69.

2. Le roi Guillaume à la reine, 3 juillet 1866.

3. Roon. *Denkwürdgkeiten*, t. II, p. 284.

parcouraient encore le champ de bataille et Moltke dessinait déjà le plan des nouvelles opérations. Mais Bismarck l'interrompit par ces paroles : « La question de victoire est tranchée ; il s'agit maintenant de rétablir la vieille amitié avec l'Autriche [1]. » Le vieux général en eut quelque étonnement : pourquoi interrompre si tôt une guerre si heureuse ? Mais l'homme d'État au clair regard avait déjà prévu de nouvelles luttes où il serait utile d'avoir comme neutre, sinon pour allié, l'adversaire de la veille.

Les vainqueurs se séparèrent ; chacun chercha un gîte. Bismarck n'en trouva point ; il était las de treize heures en selle ; il s'étendit sur le sol même de la route, la tête sur un coussin de voiture, au milieu des blessés, sous la pluie [2]. Une Excellence passait, le grand-duc de Mecklembourg, qui s'empressa de lui offrir la moitié de sa chambre : il était bon de rendre service au maître de l'Allemagne. A la même heure, Benedek télégraphiait à son empereur que « la catastrophe prévue était arrivée, complète [3]. »

Ainsi se terminait la journée qui fit l'Allemagne nouvelle.

§ III

La nouvelle de cette bataille parvint à Paris dans la nuit à l'ambassade prussienne, et Benedetti la télégraphia à l'empereur Napoléon le 4 juillet dès la première heure. Dans la matinée, elle était connue du château et de la ville. Elle produisit l'effet d'un coup de tonnerre ; on croyait en général au succès des Autrichiens, et ceux même qui pensaient à la vic-

1. Blum. *Fürst Bismarck und seine Zeit*, t. III, p. 349.
2. Bismarck à sa femme, 11 juillet 1866.
3. Benedek à l'empereur François-Joseph, 3 juillet 1866, 10 heures du soir. *Benedeks nachgelassene Papiere*, p. 382.

toire prussienne ne l'attendaient pas si prompte et si décisive. L'opinion publique ne se trompa point sur la gravité du danger qui résultait de cet événement pour la France et un brillant officier de cavalerie, le marquis de Galliffet, déclarait tout net : « C'est nous qui avons été battus à Sadowa bien plus que l'Autriche. Et si nous laissons faire, si nous donnons le temps à M. de Bismarck de refaire son armée, qui doit avoir diablement souffert, nous sommes perdus et c'est nous qui paierons les pots cassés[1]. »

A la Cour, cette opinion était partagée par plusieurs. L'empereur lui-même voyait le péril, mais vaguement, comme dans un nuage et quand on lui parlait d'y remédier, tantôt il se relevait comme pour agir, tantôt il répétait tristement : « Je ne suis pas prêt. » Le ministre des Affaires étrangères. M. Drouyn de Lhuys, s'était ingénié depuis longtemps à incliner vers Vienne la politique de son maître[2], et il s'efforça de démontrer à l'empereur que l'Autriche n'était plus seule en cause, mais l'équilibre européen[3] ; il trouvait un allié dans le ministre de la Guerre, maréchal Randon, frappé naturellement du danger des armées prussiennes pour les soldats de France ; Drouyn de Lhuys espérait trouver un appui plus puissant encore dans l'impératrice, portée par affinité politique et religieuse à l'alliance avec l'Autriche. Mais le ministre d'Etat, M. Rouher, jugeait différemment ; par la nature même de ses fonctions[4], il sacrifiait à l'opinion de la majorité, dont il était tantôt le maître et tantôt l'esclave ; il la savait attachée à la paix, il ne voulait risquer la guerre par aucune

1. Le marquis de Galliffet à Vitzthum d'Eckstädt, juillet 1866. *London, Gastein und Sadowa*, p. 248.

2. P. de la Gorce. *La France après Sadowa*, dans *Le Correspondant* du 25 février 1901, p. 651.

3. D'Harcourt. *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 258.

4. Rothan. *La politique française en 1866*, p. 369.

mesure énergique et le ministre de l'Intérieur, M. de La Valette, pour les mêmes raisons, recherchait une politique sans heurts, sans à-coups. Ainsi la pensée hésitante de l'empereur était entourée de conseils contradictoires.

Avant même Sadowa, en recevant les dépêches alarmantes de Benedek, l'empereur François-Joseph avait télégraphié le 1er juillet [1] à Napoléon pour lui annoncer qu'il était prêt à céder la Vénétie, si l'empereur des Français lui garantissait l'inaction de l'Italie ; il tenterait le hasard de la guerre dans une grande bataille avec la Prusse. Ce n'était là qu'exécuter le traité conclu secrètement le 12 juin, et qui garantissait la possession de la Vénétie à l'Italie ; mais le gouvernement autrichien espérait se dédommager dans la Silésie prussienne. Après Sadowa, il n'en pouvait plus être question, et le seul espoir de l'Autriche était dans une intervention française qui arrêterait en Bohême les armées prussiennes ; François-Joseph télégraphia à son ambassadeur, M. de Metternich, de pleins pouvoirs pour obtenir la médiation de la France.

Sur le premier moment, sous le coup de l'émotion, Napoléon parut décidé à intervenir ; dans la soirée du 4 juillet, il télégraphia au roi Guillaume pour lui déclarer que « les succès si prompts et si éclatants » de la Prusse le « forçaient à sortir de son rôle de complète abstention. » Il annonçait que l'empereur d'Autriche lui cédait la Vénétie et était prêt à accepter sa médiation. « Je suis persuadé, ajoutait-il que Votre Majesté accueillera avec satisfaction les efforts que je suis disposé à faire pour l'aider à rendre à ses États et à l'Europe le précieux avantage de la paix. » Il proposait donc la conclusion d'un armistice et l'ouverture immédiate des négociations [2]. En même temps, il télégraphiait à Victor-Emmanuel pour lui

1. Sybel. *Die Begründung*, t. V, p. 167, 220.

2. Napoléon au roi de Prusse, à son quartier général, 4 juillet 1866.

annoncer les propositions autrichiennes et son désir qu'un armistice fût conclu. Enfin, comme pour annoncer solennellement son intervention, l'empereur envoyait au *Moniteur* une note qui parut le lendemain matin, en première colonne et en caractères exceptionnels : « Un fait important vient de se produire, y était-il dit. L'Empereur d'Autriche... cède la Vénétie à l'Empereur des Français et accepte sa médiation pour amener la paix entre les belligérants. L'Empereur Napoléon s'est empressé de répondre à cet appel et s'est immédiatement adressé aux rois de Prusse et d'Italie pour amener un armistice[1]. »

C'était là de la politique forte, — la défense de tirer un coup de canon en Europe sans la permission de la France, — et qui ne se comprenait qu'appuyée d'une puissante armée sur le Rhin. M. Drouyn de Lhuys la comprenait ainsi et dans un conseil intime, tenu par Napoléon à Saint-Cloud le lendemain 5 juillet, il soumettait à l'Empereur un ensemble de mesures répondant à la gravité des circonstances : convocation des Chambres, dépôt d'un projet d'emprunt, réunion d'un corps d'observation sur la frontière de l'Est, affirmation du droit et de la volonté de la France de ne pas laisser modifier sans son assentiment les conditions territoriales respectives des grandes puissances. L'empereur semblait gagné à ce plan d'action, qu'accueillait avec faveur l'impératrice ; déjà on avait décidé la prompte insertion au *Moniteur* du décret convoquant les Chambres, lorsqu'intervint M. de La Valette[2]. Il n'avait point été convoqué au conseil intime, son entrée fut un coup de théâtre. Mis au courant des délibérations, il s'éleva avec force contre une intervention menaçante : la médiation ne pouvait

1. *Moniteur Universel* du 5 juillet 1866, n° 186, p. 889.

2. Rothan. *L'Affaire du Luxembourg*, p. 44 et suiv., d'après un récit de M. de La Valette même.

qu'être pâle et effacée et pour mieux montrer la nécessité d'une politique modeste, il releva lui-même et à grands traits les contradictions de la diplomatie impériale, l'approbation de la France au traité italo-prussien, le danger que cette duplicité fût révélée par le gouvernement italien. Sentant faiblir son maître, il rappela l'état navrant de l'armée. « Le Mexique a tout absorbé, dit-il, nous n'avons ni chevaux, ni matériel, ni effectifs, nous ne pourrons mettre en ligne qu'une quarantaine de mille hommes, incomplètement munitionnés. » Enfin, prenant à partie et avec véhémence M. Drouyn de Lhuys, il lui reprocha de demander une intervention belliqueuse, « sans même se rendre compte des forces dont on disposerait pour la soutenir. » Cette vigoureuse sortie décida l'empereur, entraîné par la verve de M. de La Valette ; après vingt-quatre heures de politique d'action, Napoléon passa à la politique d'inertie. Et M. Drouyn de Lhuys chercha vainement le lendemain au *Moniteur* le décret convoquant les Chambres.

Le télégramme proposant la médiation de Napoléon était parvenu au roi de Prusse à Horschitz dès le 5 juillet. Guillaume en fut étonné et irrité. « C'est incroyable », s'écria-t-il en le lisant, et il esquissa pour son ministre un plan de réponse : annexion du Schleswig-Holstein, réforme fédérale sous la conduite de la Prusse, paiement par les vaincus des frais de la guerre, abdication des souverains de Hanovre, Hesse électorale, Nassau, Meiningen en faveur de leurs héritiers légitimes, rectification de frontière sur la Bohême, tels devaient être pour la Prusse les bénéfices de sa victoire. Il n'y était pas encore question des bouleversements qui furent opérés peu après.

Bismarck fut irrité autant que son maître de l'intervention française. « Louis le paiera cher », dit-il à ses intimes ; il connaissait assez Napoléon pour espérer le jouer encore, et il chercha, selon l'expression du fidèle Abeken, « à parer le

coup presque infâme par lequel l'Autriche, en se jetant aux pieds de l'empereur des Français et en réalisant son plan favori sur Venise, cherchait à isoler la Prusse[1]. » Animal fort méchant, le Viennois osait se défendre, tant qu'il le pouvait.

Bismarck s'efforça d'abord de gagner du temps ; il demanda à Moltke combien de jours étaient nécessaires pour arriver à Vienne ; le général en demanda quinze ; Bismarck ne s'engagea d'abord qu'à traîner les négociations pendant une dizaine de jours[2] ; mais en réalité, il en gagna dix-sept. Le projet de réponse esquissé par le roi ne lui plut guère : il était trop précis, les prétentions lui paraissaient insuffisantes dans l'Allemagne du nord, dangereuses à l'égard de l'Autriche ; il préféra une rédaction plus vague ; sur son conseil, le roi télégraphia à Napoléon pour lui annoncer que « guidé par la confiance que lui inspiraient l'affection mutuelle et la solidarité d'intérêts importants des deux pays », il acceptait son offre de médiation et qu'il indiquait à son ambassadeur les conditions dans lesquelles un armistice pourrait intervenir[3]. Les instructions que Bismarck envoyait en même temps à M. de Goltz se bornaient à ajouter que d'après le traité du 8 avril, la Prusse ne pouvait signer d'armistice sans se concerter avec l'Italie.

Cette réponse dilatoire permettait à Bismarck de connaître l'impression produite en Europe par l'intervention française. L'accueil était mauvais partout : en Prusse, la note du *Moniteur* avait produit une émotion « indescriptible ». « Tout le monde est exaspéré, écrivait un voyageur, — bourgeois, officiers, simples soldats ; on ne veut pas entendre parler d'une

1. Abeken à sa femme, 8 juillet 1866. *Ein schlichtes Leben*, p. 328.

2. Confidences de Bismarck à Govone. Note de Govone, 2 août 1866, et Govone à Visconti-Venosta, 7 août. Govone. *Mémoires*, p. 296 et 519.

3. Le roi Guillaume à l'empereur Napoléon, 5 juillet 1866.

« paix française » d'une « paix pourrie[1] ». Et déjà on réclamait l'alliance de tous les Allemands pour la guerre sainte contre l'ennemi héréditaire, la France. En Russie, le prince Gortschakoff estimait que le cabinet de Paris n'était pas en droit d'intervenir seul dans la question ; la Confédération germanique procédait des traités de Vienne ; il appartenait à toutes les puissances signataires de ces traités de s'inquiéter de leurs modifications, et le ministre russe proposait la rédaction d'une note commune par l'Angleterre, la France et la Russie. L'Angleterre était absorbée par une crise ministérielle, mais ni les whigs qui quittaient le pouvoir, ni les tories qui leur succédaient, n'étaient favorables à l'initiative française[2] et tous se refusaient à l'appuyer. En Italie, la proposition de Napoléon était considérée comme le dernier des outrages et accueillie par des hurlements de colère. Pour la qualifier, le roi et son ambassadeur en Prusse empruntaient également des comparaisons à la race porcine. « C'est un cochon » disait Victor-Emmanuel en parlant de Napoléon[3]. « C'est une cochonnerie », ajoutait Barral en parlant du geste impérial[4]. Dans ses actes officiels, le roi traduisait sa pensée en une langue plus correcte et télégraphiait à l'empereur que « la proposition française était tellement grave qu'il lui fallait consulter son gouvernement et connaître les dispositions de la Prusse », avant de l'accepter. Cette fureur des Italiens ne pouvait déplaire à Bismarck : il avait télégraphié le 6 juillet à Flo-

1. Hansen. *Les coulisses de la diplomatie. Quinze ans à l'étranger*, 6 juillet 1866, p. 91.

2. « En somme, la médiation de Napoléon n'a abouti à rien », écrivait avec satisfaction, le 12 juillet, Malmesbury, lord du sceau privé. *Mémoires d'un ancien ministre*, p. 253.

3. Propos de Victor-Emmanuel à Bernhardi, 5 juillet 1866. *Aus dem Leben*, t. VII, p. 128.

4. Propos de Barral au roi Guillaume, d'après une lettre de Roon à sa femme, 7 juillet 1866. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 288.

rence, pour faire connaître la réponse dilatoire de la Prusse et engager l'Italie à adopter un pareil langage ; mais le gouvernement italien était si monté qu'il n'avait pas besoin d'encouragements ; avant même de recevoir la dépêche prussienne, le ministère avait décidé de repousser l'offre française par ce motif qu'il ne pouvait rien accepter sans l'assentiment de son allié, le cabinet prussien, et Victor-Emmanuel avait ordonné à ses troupes de recommencer leurs opérations de guerre. L'offre bénévole de Napoléon avait une singulière réponse : le donataire ne voulait pas du cadeau.

Ainsi averti de l'opinion européenne, Bismarck crut possible de bercer encore la France d'explications dilatoires ; pour se faire, il trouva le télégraphe trop rapide et trop brutal, il préféra envoyer un agent spécial, dont le voyage prendrait quelques jours, les négociations quelques autres, et ce serait là un temps profitable pour les opérations de guerre. Le prince de Reuss partit le 7 juillet pour la cour des Tuileries, où son élégance de grand seigneur, le charme et la distinction de ses manières lui avaient déjà assuré de réelles sympathies ; il était porteur d'une lettre autographe du roi à Napoléon, qui ne contenait encore rien que de très vague sur les exigences de la Prusse et expliquait les raisons qui s'opposaient à l'acceptation d'un armistice sans base de paix fixée par avance. Bismarck attendait de nouveaux succès pour découvrir l'étendue de ses ambitions.

En France, l'embarras était vif ; l'opinion publique, qui avait accueilli par des lampions et des drapeaux le projet d'intervention, était surprise des lenteurs mises à le réaliser. L'empereur, les ministres étaient assaillis par les ambassadeurs des puissances intéressées : Goltz se rendait presque journellement auprès de Napoléon ou de Drouyn de Lhuys, excusait les retards de la réponse prussienne, se retranchait derrière

l'absence d'instructions, promettait plus de précision pour le lendemain. Le prince de Metternich rappelait le traité du 12 juin ; il ajoutait que l'Autriche avait exécuté son engagement en cédant la Vénétie, et il réclamait l'action à laquelle la France était implicitement engagée. D'Allemagne arrivaient de nouveaux plénipotentiaires pour demander l'intervention française. Au nom de la Hesse, M. de Dalgwik suppliait l'empereur de marcher résolument : une armée de cent mille hommes suffirait pour arrêter le cours désastreux des événements [1]. Au nom de la Saxe royale, M. de Beust demandait l'envoi d'une armée sur la frontière et d'une escadre dans la mer du Nord. « Si vous ne faites pas cela, disait-il à l'empereur, vous aurez peut-être vous-même la guerre avec la Prusse dans cinq ou six ans, et alors je vous promets que toute l'Allemagne marchera avec elle contre vous [2]. »

Les conseillers de l'empereur étaient toujours en désaccord ; Drouyn de Lhuys sentait condamné son avis d'une politique énergique et ne donnait aux ambassadeurs que des explications ambiguës ; l'impératrice était mécontente et tentait de ramener son impérial époux à une action sur le Rhin. Les partisans de la paix à outrance, Rouher, La Valette, redoublaient leurs noires prédictions ; ils avaient trouvé un puissant allié dans le prince Napoléon, dont l'intelligence paradoxale se plaisait à relever les contradictions de la diplomatie française [3]. Tiraillé entre ces avis divers, l'empereur hésitait et se contredisait à nouveau. Tantôt, il écrivait à M. de Metternich un billet pour annoncer sa prochaine intervention sur mer ; tantôt il indiquait à M. Walewski comme « exprimant admirablement bien ses idées » un article de John Lemoinne qui

1. Rothan. *La politique française en* 1866, p. 205.
2. Beust. *Mémoires*, t. II, p. 13.
3. Le prince Napoléon à l'empereur, 14 juillet 1866.

fonçait résolument sur l'Autriche[1] ; tantôt il répétait sa même phrase : « Je ne suis pas prêt. » Et ceci était vrai, car malgré les assertions du ministre de la Guerre[2], l'armée était dans un complet désarroi, les cadres disloqués, les arsenaux en désordre, les forteresses dégarnies.

Le 10 juillet, le prince de Reuss parut aux Tuileries. On l'attendait avec impatience, car on le croyait porteur de propositions définitives ; il n'avait que de belles paroles, la promesse d'un armistice dès que les deux alliés seraient d'accord à se sujet, et sur l'avenir, il ne glissa que l'expulsion de l'Autriche hors de l'Allemagne ; il avait aussi un sourire aimable et des façons polies, mais cela ne suffit pas à certaines heures, et son arrivée causa déception. Goltz le sentit ; il estima que l'impatience française était dangereuse : dès le 8 juillet il avait télégraphié à son ministre pour le prier instamment de faire connaître ses conditions de paix[3].

Bismarck comprit que l'instant était venu de dévoiler dans toute leur ampleur ses projets ambitieux ; il aurait voulu attendre encore, car il avait à combattre les prétentions exorbitantes du roi et des généraux qui voulaient châtier l'Autriche et la Saxe par de fortes amputations[4]. « Cela va bien malgré Napoléon, écrivait-il à sa femme ; si nous ne sommes pas exagérés dans nos prétentions et ne croyons pas avoir conquis le monde, nous obtiendrons une paix digne de notre effort. Mais nous sommes aussi vite grisés que découragés, et j'ai l'ingrat devoir de verser de l'eau dans un vin

1. L'empereur Napoléon à Waleswki 12 juillet 1866 ; Reiset. *Mes Souvenirs*, t. III, p. 487. M. John Lemoinne dans le *Journal des Débats* des 11-12 juillet.

2. Randon. *Mémoires*, t. II, p. 152 et suiv.

3. Ce télégramme et les rapports suivants dans Sybel. *Die Begründung*, t. V, p. 239 et suiv.

4. Voyez *infra*, p. 476 et suiv.

bouillant et de montrer que nous ne vivons pas seuls en Europe, mais à côté de trois autres puissances qui nous détestent et nous envient[1]. » Pris entre les exigences du parti militaire et les appréhensions légitimes du gouvernement français, il hésitait à jeter ses cartes; le télégramme de Goltz l'y décida, et, le 9 juillet, il écrivait à son ambassadeur une longue dépêche où il lui révélait enfin ses grands desseins : l'opinion publique, y disait-il en substance, réclame en Prusse l'annexion de la Saxe, du Hanovre et de la Hesse électorale; il sera nécessaire d'y ajouter la conquête du Nassau et d'une partie de la Hesse-Darmstadt; l'Allemagne du Nord s'unira sous une forme à examiner, mais où un Parlement trouvera sa place; et comme lui-même redoutait par avance l'effet que produirait de pareilles demandes, il recommandait à son ambassadeur : « Tâchez de deviner quelles compensations hors de l'Allemagne la France exigera en présence de ces annexions[2]. » Cette dépêche avait un caractère confidentiel : il la fit porter à Paris par un courrier de cabinet, mais il était inquiet pendant son voyage et recommandait par télégramme à Goltz d'insister sur les annexions nécessaires à la Prusse[3].

Le courrier arriva à Paris le 13 juillet et Goltz se rendit immédiatement auprès de Napoléon. Les premiers mots de l'empereur faisaient prévoir un réveil de perspicacité, car il accueillit l'ambassadeur prussien par ces paroles : « Dites-moi franchement, voulez-vous gagner du temps pour prendre Vienne? » Goltz excusa son gouvernement sur les difficultés de négocier à grande distance, puis, avec prudence, donna connaissance des revendications prussiennes; il s'attendait à

1. Bismarck à sa femme, 9 juillet 1866. *Briefe an seine Braut und Gattin*. p. 572.

2. Bismarck à Goltz, 9 juillet 1866. Sybel. *Loc. cit.*, p. 259.

3. Bismarck à Goltz, 10 juillet 1866.

un sursaut, à un éclair d'indignation ; il n'entendit que de molles approbations ; l'empereur acceptait la Confédération de l'Allemagne du Nord et l'agrandissement de la Prusse par l'annexion de la Hesse, du Hanovre et de Nassau ; il protesta simplement contre l'incorporation de la Saxe, non, dit-il, dans l'intérêt de la dynastie, mais pour respecter « l'équilibre des masses » ; il ajouta que les États du sud devraient conserver le droit de s'unir entre eux ; c'était le vœu de l'opinion française qui redoutait la formation d'un empire allemand sous la direction de la Prusse ; l'empereur, également, tenait à l'indépendance des États du sud, car il espérait s'unir à ce tronçon pour combattre les deux autres. Étonné de son propre succès, Goltz ne contredit point à cette modeste prétention. Il ne fut pas question de compensation pour la France[1].

Napoléon prétendant jouer le rôle de médiateur, il s'agissait de dresser un acte de médiation. Un souverain autocrate l'eût rédigé lui-même ; un monarque constitutionnel en eût chargé son ministre des Affaires étrangères ; Napoléon III, empereur des Français, en laissa le soin à l'ambassadeur prussien. « C'est un fait rare dans les annales de la diplomatie », constate l'historien officiel de l'empire allemand ; nul jugement ne peut être plus sévère que cette froide constatation.

M. de Goltz revint le lendemain avec un projet d'acte auquel Napoléon n'ajouta que six mots. Ainsi furent rédigés « les préliminaires de la paix recommandés le 14 juillet 1866 par l'empereur des Français à l'acceptation de l'Autriche et de la Prusse ». Ils comprenaient une série de conditions : intégrité de l'empire autrichien, fors la Vénétie ; reconnaissance par l'Autriche de la dissolution de l'ancienne Confédération ; le gouvernement de Vienne ne s'opposera pas à une nouvelle

1. Au moins d'après les dépêches officielles de Goltz citées par Sybel. *Die Begründung*, t. V, p. 263 et suiv.

organisation de l'Allemagne ; constitution par la Prusse de l'Union du nord ; liberté des Etats du sud de former une Union indépendante ; annexion des duchés de l'Elbe à la Prusse, sauf consultation des populations dans le Schleswig septentrional ; paiement des frais de guerre par les vaincus. Il n'y était point parlé d'autres annexions, mais cette omission, loin d'être un refus de l'empereur, était une approbation tacite en vertu de la formule vulgaire : qui ne dit mot consent. Et peu de jours après, malgré l'opposition de son ministre des Affaires étrangères, l'empereur accepta de nouveau les annexions projetées par la Prusse. En apprenant ce qu'était la pensée de son maître, M. Drouyn de Lhuys laissa échapper cette parole désolée : « Maintenant il ne nous reste plus qu'à pleurer[1]. »

Jusqu'à la dernière heure, le ministre avait espéré que pareil effondrement serait évité à son pays. A Paris, au milieu des rivalités du Palais et du cabinet, il ne pouvait exercer une influence sur le cours des événements ; il tenta de mieux agir sur le théâtre même de la guerre. Le 7 juillet, il invita son ambassadeur en Prusse, M. Benedetti, à se rendre sur-le-champ auprès de M. de Bismarck pour le presser d'obtenir une réponse à la dépêche française du 4 juillet ; l'ambassadeur devait agir, non avec l'autorité que lui aurait donnée 300.000 soldats français sur le Rhin, mais avec bienveillance, pour recommander la modération au vainqueur, et l'arrêter par la persuasion[2]. L'intention était bonne mais l'illusion était grande : comment croire qu'une armée serait

1. Souvenir de son chef de cabinet, M. de Chaudordy, rapporté par De La Gorce. *La France après Sadowa, loc. cit.*, p. 673.

2. Sur le voyage de Benedetti au quartier général. Benedetti. *Ma mission en Prusse*, p. 146 et suiv. ; Rothan. *La politique française en* 1866, p. 239 et suiv. Lenz. *Zur Kritik der Gedanken und Erinnerungen des Fürsten Bismarck, loc. cit.*, p. 115 et suiv.

arrêtée dans sa marche triomphale par des conseils sans menaces et des recommandations dépourvues de sanction ?

M. Benedetti partit le 9 juillet avec son premier secrétaire, M. Lefebvre de Behaine ; son voyage fut lent et difficile, par des routes encombrées de blessés et de chariots, à travers le champ de bataille de Rœniggrætz, à la poursuite d'un quartier général sans cesse en mouvement. Dans la nuit du 11 au 12 juillet, enfin, l'ambassadeur parvint à l'improviste à Zwittau entre une heure et deux heures et apprit que M. de Bismarck était installé dans une habitation abandonnée par son propriétaire ; il envoya son secrétaire auprès du puissant ministre pour annoncer l'arrivée des diplomates français; M. de Bismarck travaillait encore, devant son bureau, la plume à la main et deux revolvers à sa gauche. Il manifesta quelque surprise de cette visite inattendue et quelque colère envers la maladresse de la police militaire qui avait laissé passer de tels voyageurs sans le prévenir[1]. Il reçut néanmoins l'ambassadeur avec courtoisie, et la conversation s'engagea de suite, grave, difficile, lourde de conséquences. Dans une maison de Moravie, en pleine nuit, le ministre de la Prusse et le représentant de la France remaniaient l'Europe.

Bismarck mit l'ambassadeur au courant des ambitions prussiennes, encore inconnues à Paris[2], et tenta de représenter l'annexion de la Saxe, de la Hesse électorale et du Hanovre comme une exigence parfaitement autorisée par les sacrifices que la guerre avait imposés à la Prusse et par les exploits de ses armes. Stupéfait de l'énormité de ces prétentions, Benedetti ne put croire à leur prochaine réalisation et répondit au ministre

1 Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II. p. 50.

2. Les exigences de la Prusse ne furent connues à Paris que le 13 juillet lorsque Goltz reçut les instructions de son ministre. *Supra*, p. 466. Le prince de Bismarck a donc commis une erreur dans ses mémoires, *loc. cit.*, p. 50, lorsqu'il suppose que Benedetti connaissait ces conditions.

que « l'Europe n'en était plus au temps de Frédéric le Grand, où ce qui était bon à prendre était bon à garder ». Il ajouta que « toutes les puissances seraient également blessées par un semblable abus de la force et de la victoire[1] ». M. Benedetti ne manquait pas de finesse, mais il avait des mots malheureux; trente-six heures plus tard, son propre empereur adhérait aux exigences de la Prusse.

Après trois heures d'entretien, les deux diplomates s'aperçurent que le jour paraissait aux fenêtres ; il fallut loger les voyageurs français et l'habitation était exiguë ; Abeken recueillit M. Benedetti dans sa chambre, M. Lefebvre de Behaine dut se contenter de la moitié du lit de Keudell[2].

La conversation reprit dans la journée à Czerna Hora où le roi avait transporté ses quartiers. Changeant de tactique, Bismarck parla moins des exigences de la Prusse que des avantages possibles pour la France ; il insista sur la convenance d'une entente entre la Prusse et la France ; il se déclara prêt à discuter, avec M. Benedetti, même les clauses d'un armistice, pourvu que le gouvernement français agréât certaines clauses indispensables à la Prusse ; il induit l'ambassadeur en tentation, lui insinuant que « les revers de l'Autriche permettraient à la France et à la Prusse de modifier leur état territorial » ; et comme M. Benedetti se récriait en invoquant la foi des traités, Bismarck répliqua que les deux puissances unies pourraient rectifier leurs frontières « sans craindre de rencontrer une résistance armée ni de la part de l'Angleterre ni de la part de la Russie[3] ». Devant M. Lefebvre de Béhaine, il fut plus ouvert encore et déclara sans ambages : « Si

1. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 15 juillet 1866. *Ma mission en Prusse*, p. 186.

2. Abeken à sa femme, 12 juillet 1866. *Ein schlichtes Leben*, p. 331. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 270.

3. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 15 juillet 1866. *Loc. cit.*, p. 188.

l'empereur Napoléon est jaloux de l'agrandissement de la Prusse, qu'il se dédommage sur la Belgique[1]. »

Cependant, aux insistances de Benedetti, il crut nécessaire d'accorder quelque chose ; il ne connaissait non plus que l'ambassadeur français l'ampleur de la mansuétude impériale et craignait quelque ressaut d'indignation ; au cours d'un conseil de guerre que le roi tint le 12 juillet à Czerna Hora[2], Bismarck détermina avec peine son roi à concéder non un plein armistice, mais une cessation d'hostilités pendant trois jours. M. Lefebvre de Béhaine partit de suite pour Vienne avec cette proposition, mais les conditions qui l'accompagnaient étaient telles que François-Joseph préféra tenter une fois encore la chance des armes[3], et le secrétaire de l'ambassade française revint le 15 juillet au quartier général prussien avec un refus de l'Autriche. Peut-être Bismarck avait-il prévu ce refus, et n'avait-il fait une proposition inacceptable que pour gagner du temps[4].

Avec une inlassable patience, M. Benedetti suivait les étapes de l'armée prussienne ; bien que « les regards ne fussent pas affectueux à son égard[5] », il ne quittait pas les diplomates prussiens et voyageait à leur suite et dans leurs voitures. Le 15 juillet, il fut atteint par une dépêche, vieille de six jours, où son ministre le priait de revenir à Paris pour y faire connaître ses impressions. Il télégraphia que ce voyage paraissait inutile, — et il l'eût été, car M. Benedetti serait arrivé trop tard pour empêcher les funestes déterminations de l'empe-

1. Friedjung. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. II, p. 379.

2. Lenz. *Zur Kritik*, etc., p. 111.

3. Roon à sa femme, 15 juillet 1866. *Roons Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 294.

4. Govone. *Mémoires*, 2 août 1866, p. 296.

5. Abeken à sa femme 12 et 14 juillet 1866. *Ein schlichtes Leben*, p. 331, 333.

reur ; il préférait aller à Vienne pour prêcher la parole de paix. Il quitta donc le 16 juillet les quartiers prussiens ; il y était venu sans grande illusion, il en partit sans espérance.

§ IV

Pendant ces négociations, l'armée prussienne avançait allègrement vers le sud, sur Vienne. Après la bataille de Sadowa, quelques jours de repos avaient été nécessaires pour réunir les prisonniers, soigner les blessés, enterrer les morts et constater l'étendue de la victoire. Dès le 7 juillet, Moltke ordonnait toutes les dispositions nécessaires pour une marche rapide sur Vienne[1], et désormais chaque jour apporta sa bataille et sa victoire pour les Prussiens. En vain les Autrichiens avaient-ils modifié leur organisation : l'archiduc Albert, le vainqueur de Custozza avait été appelé à commander toutes les armées autrichiennes et expédiait sur l'Autriche une partie de ses troupes d'Italie ; il avait le coup d'œil prompt ; il jugea que la seule chose possible était la défense de la capitale et ordonna à Benedek de retirer ses effectifs sur Vienne[2] ; mais les soldats étaient démoralisés et les officiers sans génie ; leur retraite fut précipitée, désordonnée, lamentable. En dix jours, les troupes prussiennes se portèrent de la Bohême en Basse Autriche, des bords de l'Elbe en vue de Vienne.

Le roi et son état-major suivaient le mouvement de leurs troupes. Bismarck ne quittait pas le quartier général, campant au hasard de la guerre dans un château abandonné ou dans une modeste villa, à Horschicz, à Pardubitz, à Hohenmauth. Il avait repris ses habitudes de Berlin, travaillant

1. Moltke. *Histoire de la campagne de* 1866, p. 375.
2. Philippson. *Das Leben Kaisers Friedrichs III*, p. 187.

jusqu'à deux heures du matin et se levant à dix [1]; car la journée était prise par la visite des champs de bataille avec le roi et Roon, les voyages, les réceptions de civils ou de militaires; dans le calme de la nuit seulement Bismarck trouvait la tranquillité nécessaire pour minuter ses dépêches, se recueillir et réfléchir. La visite de Benedetti lui avait amené un redoublement de travail et d'inquiétude, car il ne savait exactement les intentions de l'empereur et n'osait espérer un effacement complet de la France. Le 14 juillet, la troupe royale faisait son entrée à Brünn, où elle prenait ses quartiers pendant quatre jours. Enfin le 18 juillet elle arrivait à Nikolsburg ; le sort a des ironies singulières : Bismarck s'installa dans le château du comte Mensdorff, ministre des Affaires étrangères d'Autriche; au loin, on apercevait la silhouette de Saint-Étienne, la cathédrale de Vienne [2].

Pendant ce voyage, Bismarck réfléchissait. C'était un homme de pensée froide et qui évitait tout parti pris ; même dans ses emballements et ses colères, il modifiait ses intentions selon les faits du jour. Il était de l'école du grand Frédéric, et, comme lui n'avait pas de plan arrêté par avance, mais se réglait « d'après la marche des événements et la conduite de ses adversaires. » Il avait voulu la guerre avec l'Autriche, non comme un but, mais comme un moyen ; il était parti avec quelques idées précises et de lointaines espérances; il était décidé, en cas de victoire à faire l'Allemagne sans l'Autriche et à annexer à la Prusse les duchés de l'Elbe ; en outre, prendre le plus et donner le moins possible, au gré de la fortune. La victoire de Sadowa ne l'avait point étonné, car et il croyait au destin de la Prusse ; elle ne lui avait point fait

1. Bismarck à sa femme, 16 juillet 1866. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 575.

2. Bismarck à sa femme, 16 juillet 1866 ; Abeken à sa femme, 18 juillet.

perdre la raison, car il prévoyait les jalousies et les haines auxquelles son pays était exposé par son triomphe même ; il présageait de nouvelles luttes. Son appétit était grand, mais il savait modérer ses consommations du jour, car il les voulait digérer. Il entendait donner à ses acquisitions un caractère définitif ; frapper ensemble l'Autriche, la Bavière, la Saxe, le Hanovre, les deux Hesse, c'était créer à son pays des ennemis irréconciliables et il n'éprouvait nul besoin de châtier ses adversaires sans résultat pratique et durable : il ne se considérait pas encore comme un justicier. Il se souvenait que l'humiliation d'un peuple se retourne contre celui qui la lui a imposée : il avait comme toute sa génération la rancune d'Olmütz. Il décida donc d'épargner certains de ses adversaires pour s'en faire des alliés, — et d'écraser les autres, pour les mettre hors d'état de nuire par le moyen de l'absorption. C'était de la grande politique : lors de son arrivée au pouvoir, le génie l'avait effleuré lorsqu'il noua l'action prussienne à la politique russe dans l'affaire de Pologne. Au lendemain de Sadowa, le génie l'inspira complètement. Ce sont les deux plus belles pages de son histoire.

Dans le silence de la nuit, il considéra chacun de ses adversaires ; les petits ne valaient point la peine d'une injustice ; l'Autriche ne pouvait être annexée, non plus que la Bavière ; il fallait donc les ménager ; mais le Hanovre, la Hesse électorale, le Nassau étaient des enclaves dans la terre prussienne et devaient y être incorporés ; Francfort était la ville du couronnement et revenait de droit au nouveau souverain de l'Allemagne ; le sort de la Saxe resta douteux. A l'étranger, la neutralité de la Russie était acquise et son chancelier se bornait à murmurer le mot de Congrès. L'Angleterre était absorbée dans ses luttes intérieures. La cour de Florence était une alliée, mais Bismarck la croyait perfide : l'union de la

Prusse et de l'Italie avait été un mariage de raison, conclu sous un régime strictement dotal ; or les Italiens jouaient de malheur, battus sur terre à Custozza, il étaient battus sur mer à Lissa le 20 juillet ; ils étaient aigris de leurs défaites, leurs prétentions s'en exagéraient et leurs représentants semblaient manquer de franchise : Bismarck en concluait qu'on ne pouvait compter sur cette alliance[1]. Restait la France et, longtemps elle avait été la grande inconnue : Bismarck avait hésité à lui faire connaître ses prétentions, par crainte d'une révolte ; il soupira d'aise en recevant, le 17 juillet, les bases projetées d'armistice et le rapport de Goltz sur son entretien avec l'empereur ; il était certain que Napoléon consentirait aux annexions dans l'Allemagne du Nord ; mais il était à craindre que des prétentions exagérées soulevassent l'opinion publique en France et rendissent inévitable une intervention sur le Rhin. C'était une nouvelle guerre et périlleuse ; la lutte actuelle avait eu des heures difficiles, elle présentait encore ses dangers, moins des Autrichiens que d'un adversaire redoutable et invisible : le choléra était apparu, fils hagard de la guerre, et faisait dans l'armée « d'inquiétants progrès[2]. »

Ainsi Bismarck résolut d'arrêter la guerre et de traiter avec l'Autriche.

Cette décision heurtait des convictions difficiles à ébranler. Le roi Guillaume ne s'était décidé qu'avec peine à la lutte ; mais l'ayant entreprise, il ne la voulait terminer que pour un résultat qui en valût la peine ; il ne pouvait se décider à détrôner un prince allemand, mais il voulait enlever à plusieurs une partie de leurs territoires, en leur laissant le reste

1. Propos de Bismarck à Bernhardi, 21 août 1866. *Aus dem Leben*, t. VII, p. 265.

2. Roon à sa femme, 25 juillet 1866. *Roons Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 299.

pour consolation ; au Hanovre, il voulait prendre la Frise orientale ; à la Saxe, Leipzig, Zwickau et Chemnitz ; à la Hesse, divers territoires ; à l'Autriche, un bon morceau de la Bohême ; à la Bavière, la Franconie, qui fut le berceau des margraves ses ancêtres [1]. Bismarck lui expliquait qu'on créerait ainsi à la Prusse d'innombrables inimitiés ; il n'en voulait point convenir et le poids de sa responsablité pesait si lourdement sur ses soixante-dix ans qu'il en était malade.

Les militaires, sauf de rares exceptions, demandaient la continuation de la guerre ; tous avaient comme visée suprême le siège et la prise de Vienne [2]. Roon s'y voyait déjà avec 130.000 hommes ; le 19 juillet, Moltke donnait des ordres pour préparer le passage du Danube et par conséquent l'investissement de Vienne [3] ; le prince Frédéric-Charles trouvait qu'en arrivant aux portes de Vienne, l'armée n'avait pas encore fait tout ce dont elle était capable [4] ; les soldats répétaient à l'unisson : « Maintenant, on va directement à Vienne [5] » ; et les généraux exprimaient « énergiquement » le désir d'une entrée triomphale dans la capitale autrichienne [6]. Dans l'entourage de Bismarck, plusieurs étaient acquis à la même idée et le discret Abeken avait le secret désir de voir les couleurs prussiennes flotter sur la haute tour de Saint-Etienne [7]. Même dans la famille du ministre, on espérait la prise de Vienne et la comtesse de Bismarck écrivait en ce sens à Keudell, dans l'espoir que ses lignes tomberaient sous les

1. Mittnacht. *Erinnerungen an Bismarck*, 2e série (1905), p. 40. Stosch à sa femme, 20 juillet 1866. *Denkwürdigkeiten*, p. 104. Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 46.

2. Roon à sa femme, 8 juillet 1866. *Roons Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 289.

3. Moltke. *Histoire de la campagne de* 1866, p. 431.

4. Govone. *Mémoires*, 30 juillet 1866, p. 289.

5. Schneider. *Aus meinem Leben*, p. 185, 216.

6. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 271-272.

7. Abeken à sa femme, 20 juillet 1866. *Ein schlichtes Leben*, p. 337.

yeux de son mari : « Je me désole de ce que nous ne devons pas faire notre entrée dans Vienne... Mes jeunes fils frémissent à l'idée que petit père puisse user de trop de clémence. [1]»

Bismarck raidissait toutes les forces de son intelligence pour résister à cette pression et y soustraire le roi ; il estimait, non sans raison, que l'entrée à Vienne eût fait à l'amour-propre autrichien « une blessure qu'aucune nécessité ne contraignait à lui infliger et qui eût rendu bien plus difficile les relations entre les deux pays [2] ». Il ne voulait que des réalités ; le son du fifre prussien devant la Hofburg ne lui causait par avance aucun plaisir, mais l'inquiétait pour l'avenir. Les généraux tenaient beaucoup à cette musique ; ils y tenaient d'autant plus que ce civil leur paraissait importun, qui voulait sans cesse intervenir, qui prétendait à Czerna-Hora dicter le plan de campagne, et qui osait maintenant leur arracher l'hallali et la curée.

Bismarck aurait été complètement isolé, s'il n'avait rencontré un auxiliaire imprévu dans un adversaire de la veille, le *kronprinz* Frédéric-Guillaume. Il y avait entre les deux hommes une inconciliabilité de caractère et d'idées qui les avait conduits presque à la guerre politique : dans les débats constitutionnels, lors de l'affaire de Pologne, sur la question allemande, à propos de la succession des duchés, leur désaccord était devenu un irritant conflit, car ils étaient de deux écoles ; Bismarck était pour l'autorité ; Frédéric-Guillaume tenait à la liberté, — ou du moins le croyait. Le prince héritier avait été un adversaire résolu de la guerre contre l'Autriche, car il regardait cette lutte comme fratricide. Commandant de la seconde armée, il avait vaillamment accompli son devoir. Le succès ne le réconcilia pas avec la guerre ; et

1. Mme de Bismarck à Keudell, 17 juillet 1866. *Loc. cit.*, p. 272.
2. Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 44.

lorsqu'il vit que Bismarck ne voulait pas la lutte à outrance avec la maison de Habsbourg, il se rapprocha de lui, moins par goût personnel que par sentiment du devoir politique. Dès le lendemain de Sadowa, les deux hommes avaient des relations qui ne leur étaient point habituelles[1] ; à la fin du mois, le prince « allait entièrement avec Bismarck », dont il était « le seul allié ».

Ainsi, au camp des vainqueurs, la lutte était journalière entre les partisans de la subtile modération, — Bismarck et le prince héritier, — et les guerriers à outrance, — le roi et ses généraux. Elle avait commencé sur le champ même de Kœniggrætz, lorsque Bismarck avait prêché la paix avec l'Autriche, en présence de Moltke stupéfait. Elle continua chaque jour, compliquée de questions personnelles et protocolaires ; elle s'aggrava lors des négociations de Nikolsburg ; et elle ne disparut plus.

Le gouvernement autrichien désirait aussi la paix. Pendant la nuit qui suivit Sadowa, le désordre avait été tel dans l'armée en déroute[2], que Benedek ne crut pas possible de rallier ses soldats ; le 4 juillet, il envoyait un de ses lieutenants, Gablenz, au quartier général des Prussiens pour solliciter un armistice ; mais le parlementaire n'offrait que des conditions « inacceptables »[3] qui furent refusées par les vainqueurs. Ces propositions furent reprises trois jours plus tard, et le 7 juillet Gablenz se présentait à nouveau au camp prussien ; mais l'Autriche ne voulait pas consentir les sacrifices nécessaires et Moltke déclara qu' « en aucune circonstance » il

1. Stosch à sa femme, 5 juillet 1866. *Denkwürdigkeiten*, p. 97. Le général Stosch était alors à l'état-major du kronprinz et ses lettres sont des documents de premier ordre sur cette époque de l'histoire prussienne.

2. Friedjung *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. II, p. 328.

3. Roon à sa femme, 5 juillet 1866. *Roons Denkwürdigkeiten*. t. II, p. 286.

n'accepterait les conditions formulées par ses adversaires et que d'ailleurs il était nécessaire de s'entendre à ce sujet avec l'Italie[1]. Les Autrichiens ne reprirent pas leur essai d'entente ; ce fut Bismarck qui le renouvela.

En arrivant à Brünn, le ministre prussien avait trouvé pour bourgmestre de la ville un homme de talent et d'indépendance, M. Giskra, jadis député au Parlement de Francfort où il avait défendu la cause de la Grande Allemagne. Bismarck le manda le 15 juillet en son cabinet et le pria de servir d'intermédiaire entre les deux gouvernements belligérants[2] : il proposait comme base de négociations l'intégrité de l'Autriche fors la Vénétie, la fin de la Confédération germanique, l'Allemagne au Nord du Mein laissée à l'influence prussienne, la possibilité pour l'Allemagne du Sud de s'unir même avec l'Autriche, pas d'indemnité de guerre. Ces conditions étaient douces, plus modérées même qu'elles ne le furent à Nikolsburg ; Bismarck ne connaissait pas encore l'effondrement de Napoléon, dont il craignait l'intervention : il stipulait en effet dans son programme que toute médiation de la France serait refusée. M. Giskra accueillit avec intérêt les propositions prussiennes, mais comme l'occupation de la ville rendait sa présence nécessaire au milieu de ses administrés, il chargea le président du tribunal de commerce, M. Herring, de porter à Vienne les paroles de Bismarck. Ce magistrat partit le lendemain : c'était le jour même où Benedetti se rendait à Vienne.

A ce moment, le plan de Napoléon était connu de la Cour autrichienne ; on y savait que, satisfait de l'accroissement de l'Italie et de l'intégrité de l'Autriche, l'empereur laissait carte

1. Moltke à Gablenz, 8 juillet 1866. Sybel. *Die Begründung*, t. V, p. 254-255.

2. Giskra à la séance des délégations autrichiennes, 30 janvier 1871 Mémor (duc de Gramont). L'*Allemagne nouvelle*, p. 311 et suiv.

blanche à la Prusse dans le Nord de l'Allemagne. Le cabinet de la Hofburg était en présence de deux projets, et l'offre de Bismarck était la meilleure, car elle n'exigeait ni une indemnité de guerre, ni l'indépendance des États du Sud. Le gouvernement autrichien, tout en reconnaissant l'utilité de l'intervention française, faisait quelque difficulté pour accepter les conseils de Napoléon [1], puisqu'il espérait en obtenir de meilleurs de la Prusse même; et aux unes comme aux autres, il opposait une condition catégorique : l'intégrité de la Saxe.

Pendant quelques jours, l'indépendance du petit royaume fut discutée avec passion ; le roi, les généraux auraient voulu en annexer tout ou partie à la Prusse; Bismarck y aurait volontiers consenti, car il avait toujours rencontré la Cour de Dresde comme adversaire dans ses desseins en Allemagne et craignait qu'à l'avenir ce royaume fût comme une écharde dans la chair prussienne ; à ces projets, l'Autriche opposa un refus absolu ; elle était liée à la Saxe par des liens de famille et de reconnaissance ; les soldats saxons s'étaient joints à leurs camarades d'Autriche et formaient l'aile gauche à Kœniggrætz ; sacrifier leur patrie, c'eût été pour l'Autriche une trahison ; il y a en politique, pour le vaincu, des injustices nécessaires, et l'Autriche dut abandonner le Hanovre, la Hesse, le Nassau à leur malheureux sort ; il est des lâchetés impossibles, et la Cour de Vienne ne pouvait délaisser la maison royale de Saxe. Le ministère autrichien fit donc répondre au gouvernement prussien que, disposé à admettre ses propositions, il tenait à y ajouter l'intégrité de la Saxe. M. Benedetti et M. Herring rejoignirent l'un après l'autre et le même jour, 19 juillet, le quartier général de Guillaume à Nikolsburg.

1. Gramont à Drouyn de Lhuys, 17 juillet 1866. Rothan. *La politique française en* 1866, p. 438 et suiv.

A leur arrivée, ils trouvèrent Bismarck dans de nouvelles dispositions ; ses exigences s'étaient accrues, son ton s'était haussé en raison de la mansuétude de Napoléon [1]. Le ministre prussien avait reçu, le 17 juillet, le rapport de son ambassadeur à Paris ; il fut quelque peu surpris de la conciliation impériale, il craignit quelque piège et voulut mettre des points précis sur des *i* diplomatiques ; le même jour il télégraphia, et à deux reprises, à Goltz que le projet de Napoléon était insuffisant comme base d'un traité de paix. Les annexions dans le nord étaient devenues une nécessité exigée par le peuple prussien. Le gouvernement du roi ne pourrait donc accepter les propositions françaises que « si Napoléon promettait d'appuyer lors des négociations de paix les demandes d'annexion... Le principal est pour nous dans l'instant actuel l'annexion de trois ou quatre millions d'habitants dans le nord de l'Allemagne [2] ».

Jusqu'alors, M. de Goltz avait laissé planer quelque doute sur le nombre des annexés ; à Paris on croyait à quelques centaines de mille ; lorsque l'ambassadeur prussien donna le nombre exact, le 19 juillet, M. Drouyn de Lhuys eut un sursaut de protestation ; il est vraisemblable qu'il insista auprès de son maître pour un refus appuyé d'actes virils, car il avait reçu le matin même une lettre de son ambassadeur à Vienne, le duc de Gramont, qui révélait l'état de l'armée prussienne, engagée tout entière dans ses opérations, incapable d'aligner 15.000 hommes sur d'autres points. « Une démonstration militaire, ajoutait l'ambassadeur, l'envoi d'un corps d'armée sur le Rhin est positivement une mesure

1. Friedjung. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. II, p. 389.

2. Télégrammes de Bismarck à Goltz, 17 juillet 1866. Sybel. *Die Begründung*, t. V, p. 285 et 286.

que l'empereur peut exécuter sans le moindre danger et dont l'effet est certain[1]. » Aux instances de son ministre, à l'argumentation pressante de son ambassadeur, l'empereur n'eut qu'une réponse décourageante et lassée : « L'annexion projetée par la Prusse, dit-il, n'est qu'une question de détail dont il n'est pas possible de compliquer de loin les négociations[2]. »

C'était un acquiescement tacite ; Bismarck désirait mieux, il tenait à une approbation formelle. Sur un nouveau télégramme de son ministre, Goltz présenta à l'empereur un memorandum qui exposait l'ensemble des exigences prussiennes ; Napoléon déclara qu' « il n'avait rien à y objecter » ; il insista seulement sur l'intégrité de la Saxe royale[3] ; il parla en termes vagues de rectification de frontières en faveur de la France, mais sans rien préciser ; quand donc, dans sa pensée, prononcerait-on à ce sujet des paroles précises ? Il ne se posait même pas la question, mais Bismarck y donnait cette réponse : au jour où les armées prussiennes, revenues des champs de bataille, seraient prêtes à se jeter sur le Rhin.

Il n'y avait plus à se gêner ; Bismarck ne s'en fit faute ; le 19 juillet 1866, dès le retour de M. Benedetti, il annonça à l'ambassadeur français qu'il acceptait les conditions proposées par son gouvernement. Quelques instants après, M. Herring arrivait de Vienne avec l'acceptation par la Cour autrichienne des propositions de Bismarck, vieilles de quatre jours ; le ministre l'accueillit par ces paroles railleuses : « Vous arrivez une heure trop tard ; une heure plus tôt les négociations auraient pris un autre cours, nous ne pouvons plus refuser l'intervention française, car nous l'avons acceptée. »

1. Gramont à Drouyn de Lhuys, 17 juillet 1866. Rothan. *Loc. cit.*, p. 443.
2. Goltz à Bismarck, 19 juillet 1866. Sybel. *Loc. cit.*, p. 297.
3. Dans cet entretien avec M. de Goltz ou dans un précédent.

Avec une splendide crânerie, il rejetait ses propres offres comme insuffisantes, car les propositions de la France étaient plus avantageuses : ainsi exigea-t-il de l'Autriche une indemnité de guerre et l'indépendance absolue des États du sud, dont il n'avait point été question dans son entretien avec M. Giskra.

L'Autriche n'était plus en état de refuser ; si le combat naval de Lissa lui donnait à ce moment même l'illusion de la gloire, la fortune lui avait été constamment adverse en Moravie ; le 19 juillet, la tête de colonne prussienne était arrivée à deux jours de marche de Vienne[1] ; le 20, le 21, les armées du roi Guillaume recevaient des renforts et avançaient encore ; le 22, le général prussien de Fransecky prenait contact près de Blumenau avec ses adversaires et leur infligeait une dernière défaite ; pendant la bataille, trop tard, affirma-t-il, pour l'arrêter, il reçut la nouvelle qu'un armistice avait commencé le jour même.

Le 20 juillet, Bismarck avait reçu de Gramont l'avis que l'Autriche acceptait les propositions de Napoléon. Il avait immédiatement proposé au duc de suspendre les hostilités pendant cinq jours à partir du 22 juillet à midi et d'engager ensuite les négociations de la paix. Le gouvernement de Vienne y consentit : dans la matinée du 22, deux généraux adversaires, John et Podbielski, fixèrent les détails de l'armistice ; dans l'après-midi arrivèrent à Nikolsburg les plénipotentiaires autrichiens, le comte Karolyi, ambassadeur à Berlin six semaines auparavant, le baron Brenner, diplomate rompu aux affaires allemandes, et le général Degenfeld, ancien ministre de la Guerre. Bismarck et Moltke représentaient leur roi. Conformément aux instructions de son ministre,

1. Moltke. *Histoire de la campagne de* 1866, p. 429.

M. Benedetti ne parut pas officiellement aux délibérations, non plus qu'il ne signa les préliminaires. Barral, ambassadeur d'Italie, invoqua l'absence d'instructions : deux fois vaincue, et cependant bénéficiaire de la Vénétie, la Cour de Florence était mécontente des succès prussiens ; elle se plaignait amèrement des intrigues françaises[1], et trouvait que « Bismarck manquait de procédé[2] ».

Les négociations commencèrent le lendemain matin ; les plénipotentiaires tombèrent facilement d'accord sur les premières conditions de la paix.

Mais Bismarck avait, à ce moment, avec le roi et les généraux des difficultés dont il a fait un récit tragique[3]. A l'en croire, un conseil de guerre eut lieu dans sa chambre où le retenait une maladie douloureuse ; lui-même demanda la prompte conclusion de la paix conformément aux propositions autrichiennes, mais il fut seul de son avis ; le roi se rangea à l'opinion des militaires. Bismarck se leva en silence, passa dans sa chambre à coucher voisine et y fut pris d'une violente crise de larmes. Le roi leva le conseil de guerre. Le ministre rédigea un mémorandum où il exposait les nécessités de conclure la paix et où il demandait à être relevé de ses fonctions si son conseil n'était point suivi : il prendrait place dans son régiment comme officier. Le lendemain matin, il présenta ce mémoire au roi : la discussion fut entre eux vive et douloureuse. Bismarck se retira de nouveau dans sa chambre, hanté par des idées de suicide ; il pensait à se jeter par la fenêtre, lorsqu'il entendit la porte s'ouvrir et sentit une main se poser sur son épaule ; le prince royal s'était décidé à

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*, 22 juillet 1866, t. VI, p. 109.

2. Govone. *Mémoires*, 28 juillet 1866, p. 209.

3. Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 51 et suiv. ; il a fait le même récit à plusieurs de ses proches, notamment à Busch, *Tagebuchblätter*, t. II, p. 467.

intervenir et lui disait : « Vous savez que j'ai été contre la guerre ; vous l'avez jugée nécessaire et vous en portez la responsabilité. Si vous êtes maintenant convaincu que le but est atteint, et que la paix doit être conclue, je suis disposé à vous aider et à défendre votre opinion auprès de mon père. » Le prince se rendit auprès du roi pendant une demi-heure, et, à son retour, dit avec calme : « Cela a été dur, mais mon père a consenti. » Furieux d'être abandonné par son ministre et son fils, Guillaume écrivit en marge du mémorandum : « Je me vois forcé, à ma grande douleur, d'avaler cette amère pilule et d'accepter une paix honteuse. »

Le récit est pittoresque et impressionnant ; mais livré à une critique sévère[1], il apparaît comme un roman, une « fantaisie[2] ». Ayant beaucoup trompé ses contemporains, Bismack crut possible de truquer l'histoire, ce qui est plus difficile. Il n'y eut point de conseil de guerre orageux ; à l'heure où il se fût tenu, Benedetti, Lefebvre de Béhaine, Bismarck et ses secrétaires dînaient tranquillement à la même table ; le roi et son fils arrivèrent à l'improviste pour s'entretenir avec le ministre ; au lieu de proférer des paroles altières, Bismarck plaisanta Abeken sur « la chasteté de son lit » où le vieux monarque s'était étendu un instant[3]. Au lieu de prononcer des récriminations amères, le roi Guillaume se réjouit « du beau coucher de soleil » que lui réservait sa vieillesse et embrassa tendrement le ministre.

Il est néanmoins certain qu'entre Bismarck et le roi l'accord fut difficile ; le ministre ne parvint qu'avec peine à imposer sa volonté à son monarque, et il n'y arriva que grâce à l'in-

1. Lenz. *Zur Kritik der « Gedanken und Erinnerungen » des Fürsten Bismarck, loc. cit.*, p. 133 et suiv.

2. Philippson. *Das Leben des Kaisers Friedrich III*, p. 188, note 1.

3. Abeken à sa femme, 23 juillet 1866. *Ein schlichtes Leben*, p. 339.

tervention du prince héritier. Le roi, enivré de ses succès, monté par l'orgueil de ses généraux, voulait tirer de ses victoires un profit exorbitant, et Bismarck dut le rappeler à la modération en lui montrant les puissances voisines, « attentives et jalouses [1] »; les explications furent parfois vives; elles allèrent peut-être jusqu'aux larmes, car tous étaient énervés, et le roi pleurait à toute occasion en tordant ses moustaches [2]. Selon Stosch, la lutte entre Guillaume et son ministre fut « difficile » et dura quatorze jours; à bout d'arguments, Bismarck appela le prince royal à son aide, mais il fallut encore trois jours pour décider le vieux monarque [3]. Le duc Ernest de Cobourg, qui était au quartier général prussien, reçut les confidences du ministre et de Frédéric-Guillaume sur la résistance du roi Guillaume à la voix de la raison, et il constate, dans ses mémoires, que « l'heureux résultat de la paix fut le produit de l'énergique et réjouissant accord de Bismarck et du prince [4] ». A la dernière heure, le ministre résuma dans une note pour le roi l'ensemble des raisons qui devaient déterminer la Prusse à ménager l'Autriche : risque d'une intervention de la France, crainte que Napoléon réclamât une compensation, aucun secours à espérer de la Russie, réveil de l'opinion publique en Angleterre, nécessité de maintenir l'autonomie de la Saxe sur la demande de la France et de l'Autriche, péril de tout remettre en question si l'on repoussait les propositions autrichiennes, danger du choléra; il fallait donc se borner et ne demander au rétablis-

1. Bismarck à sa femme, 9 juillet 1866. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 572; Govone. *Mémoires*, 30 juillet 1866, p. 290; Roon à sa femme, 28 juillet 1866. *Roons Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 303.

2. Abeken, lettre précitée.

3. Stosch à Holtzendorff, 20 août 1866. *Denwürdigkeiten*, p. 115.

4. Duc Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*. t. III, p. 607, 609, 612 et suiv.

sement de la paix *que* l'expulsion de l'Autriche hors d'Allemagne, l'annexion du Schleswig-Holstein, du Hanovre, de la Hesse électorale, du Nassau et la suprématie de la Prusse dans l'Allemagne du Nord[1]. A ces raisons, et devant cette énumération respectable des profits de la guerre, Guillaume céda. Le 25 juillet, Bismarck l'emportait définitivement.

En même temps qu'il luttait contre son roi, Bismarck combattait avec les plénipotentiaires autrichiens. Ceux-ci auraient voulu borner l'ambition prussienne aux offres de Bismarck à Giskra; le ministre entendait y ajouter ce que Napoléon lui avait généreusement octroyé au détriment de l'Autriche, une indemnité de guerre et l'indépendance politique des Etats du Sud; les Autrichiens finirent par céder, en obtenant une réduction sur le taux de l'indemnité. Ils luttèrent avec vaillance pour l'intégrité de la Saxe, que demandait aussi Napoléon; le ministre prussien fit cette concession qu'il avait arrachée à son roi; mais, lorsque Karolyi demanda que la Saxe fut autorisée à s'unir non à la Confédération du Nord, mais aux États du Sud, Bismarck se fâcha tout rouge; levé de colère, il jeta son siège à terre et déclara que cette exigence rouvrirait les hostilités; si le roi s'y soumettait, il donnerait sa démission. Impressionnés par cette attitude de Jupiter tonnant, les Autrichiens n'insistèrent pas; ils firent insérer une disposition en faveur de la Bavière, car, d'après un traité en date du 14 juin, ils ne pouvaient signer la paix sans l'assentiment de ce royaume. Leur résistance fut plus molle en faveur de la Hesse, du Hanovre, du Nassau et de Francfort.

Le 26 juillet, l'accord était parfait entre les plénipotentiaires qui signèrent les préliminaires de paix : l'Autriche restait intacte à l'exception de la Vénétie. L'empereur d'Autriche

1. Memorandum du 24 juillet au roi, dans Sybel. *Die Begründung*, t. V, p. 302 ; les annotations du roi ne présentent aucune amertume.

reconnaissait la dissolution de l'ancienne Confédération et consentait à une nouvelle formation de l'Allemagne sans la participation de ses États (article 1). Le roi de Prusse formerait au nord du Mein une nouvelle Confédération et les États du Sud s'uniraient entre eux de façon à s'allier étroitement à la Confédération du Nord (article 2). L'Autriche abandonnait à la Prusse les duchés de Holstein et de Schleswig, avec cette réserve que les populations du Schleswig septentrional seraient de nouveau réunies au Danemark, si elles en exprimaient le désir par leur libre vote (article 3). L'Autriche payait une indemnité de 40 millions de thalers, que diverses compensations réduisaient à 20 millions (article 4). A la demande de l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse consentait à respecter l'intégrité territoriale du royaume de Saxe, sous la réserve de régler par un traité spécial l'indemnité de guerre à payer par la Saxe et la situation de ce royaume dans la Confédération du Nord; par contre, l'empereur d'Autriche reconnaissait la nouvelle organisation que le roi de Prusse établirait dans l'Allemagne du Nord, y compris les annexions territoriales (article 5). Le roi de Prusse s'engageait à décider son allié, le roi d'Italie, à accéder à l'armistice, et à la paix dès que la Vénétie aurait été mise à la disposition du roi d'Italie par une déclaration de l'empereur des Français (article 6). Les rois de Saxe et de Bavière obtiendraient sur leur demande un armistice à partir du 2 août.

Deux jours après, le 28 juillet, les préliminaires étaient ratifiés par les souverains, et, au camp prussien, tous les acteurs se congratulaient. Le vieux roi, ému, ravi, tombait successivement dans les bras de Bismarck, de Roon, de Moltke, en les couvrant de félicitations, de larmes et de décorations[1].

1. Roon à sa femme, 28 juillet 1866. *Roons Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 303.

A ce moment, les armées prussiennes avaient soumis tous leurs adversaires ; après la Saxe, la Hesse, le Hanovre, elles avaient réduit à merci la Bavière, le Wurtemberg, Bade et les moindres seigneurs ; leur marche avait été une promenade triomphale. Les princes Charles de Bavière et Alexandre de Hesse, qui commandaient les alliés du sud, essayèrent de donner à leur troupe un peu d'unité et de cohésion ; ils n'y parvinrent pas ; les premiers combats furent favorables aux Prussiens, supérieurs, sinon par le nombre, du moins par la tactique et l'ensemble ; le résultat de Sadowa n'était point pour encourager les fédéraux et chaque journée leur apporta une défaite. Le 11 juillet, le général prussien Vogel de Falckenstein reçut de Bismarck l'ordre télégraphique d'occuper les pays situés au nord du Mein, parce qu'il était important, au point de vue politique, qu'ils fussent investis au jour de l'armistice ; les soldats du roi Guillaume marchèrent sur Francfort ; épouvantée, la Diète germanique se réfugia à Augsbourg, le 14[1], et le 16, les Prussiens faisaient leur entrée dans la vieille ville impériale : le général prussien s'y conduisit sans douceur. Les 23 et 24 juillet, les Prussiens bousculèrent les Wurtembergeois et les Badois, et le 27 ils arrivaient en vue de Wurzbourg ; les jours suivants, ils occupaient Nuremberg, Darmstadt, Mannheim, Heidelberg. C'était pour les alliés l'irrémédiable désastre : ils ne pouvaient qu'implorer la pitié du vainqueur.

Le premier qui vint à résipiscence fut le grand-duc de Bade : il s'était battu par nécessité et avait lutté sans conviction pour une cause dont il espérait l'insuccès : il congédia ses ministres à tournure autrichienne, en prit de nouveaux à tendance prussienne[2], et écrivit le 24 juillet à son

1. R. Haym. *Das Leben Max Dunckers*, p. 400.
2. R. von Mohl. *Erinnerungen*, t. II, p. 271.

royal beau-père une lettre très suppliante : il obtint facilement son pardon. Les autres souverains suivirent l'exemple et envoyèrent leurs ministres à Nikolsburg pour tâter le terrain; on rencontrait dans les rues de la petite ville des malheureux à l'air penaud, en habit noir et cravate blanche[1], qui erraient à la recherche de Bismarck ou de ses conseillers; c'étaient les ministres ou les délégués de quelque prince, qui briguaient une audience du Prussien tout-puissant.

Parmi ces lamentables, Bismarck faisait son choix : aux uns, il refusait sa porte, ce qui signifiait que la souveraineté était morte pour leur patrie; aux autres, il donnait audience, mais en croquemitaine : « Savez-vous que je pourrais vous faire arrêter comme prisonnier de guerre », dit-il au ministre bavarois, M. von der Pfordten; et Beust eut garde de se présenter à son irréductible adversaire, par crainte d'une hospitalisation gratuite dans la forteresse de Spandau[2]. A quelques brebis galeuses, Bismarck faisait l'humiliation d'offrir leur toison à un vertueux allié de la Prusse : le duc de Cobourg refusa avec dignité une partie de la Saxe-Meiningen. A tous les suppliants, Bismarck ne voulait pas donner de réponse définitive : il se contentait de leur accorder un armistice, sur la base de l'*uti possidetis*, et les renvoyait à Berlin pour entendre statuer ultérieurement sur leur sort; ainsi font les anthropophages farceurs, ils attisent le feu du sacrifice, même devant les prisonniers qu'ils comptent gràcier.

Le 2 août, tous avaient obtenu la suspension des hostilités. Même l'Italie y avait consenti; elle marquait, dans cette fin de guerre, la mauvaise humeur d'un vaincu qui est contraint d'accepter sans honneur le prix du combat; le général Govone

1. Duc Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 611.
2. Beust. *Mémoires*, t. II, p. 316.

avait été envoyé à Nikolsburg pour s'opposer à la suspension de la lutte et obtenir, avec la continuation des hostilités, la possibilité pour l'Italie de prendre sa revanche[1]. Il arriva le jour même où fut signé l'armistice et n'eut pour se consoler que les condoléances railleuses de Bismarck et les remercîments du roi, non à l'Italie, mais à la Providence. Le 2 août, les soldats d'Italie et d'Autriche arrêtaient leurs hostilités.

Rien ne retenait le roi Guillaume ni Bismarck en Moravie; ils prirent donc le chemin du retour; le 3 août, ils étaient à Prague; leur voyage sur la terre prussienne fut une « marche triomphale[2] ». Le 4 au soir, ils arrivaient à Berlin, salués à la gare par les cris enthousiastes d'une population en délire. « Excellence vous voilà passé grand homme, avait dit un officier à Bismarck au soir de Sadowa. Si le prince royal arrivait trop tard, vous étiez le plus grand des coquins[3]. » Le prince royal était arrivé à temps; la fortune avait consacré le génie de Bismarck; les destins de l'Allemagne étaient accomplis.

1. Govone. *Mémoires*, p. 285 et suiv.
2. Schneider. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 247.
3. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 267.

CHAPITRE XI

APRÈS LA BATAILLE

(AOUT-SEPTEMBRE 1866).

§ I. LA RÉCONCILIATION PARLEMENTAIRE. — Les élections du 8 juillet. Déception et desseins des ultras. Modération de Bismarck. La lutte pour l'apaisement politique. — Ouverture de la session parlementaire et discours du trône. Election du président par les députés. — Formation du parti national-libéral. Le vote de l'adresse. Le bill d'indemnité. — Discours de Bismarck. — L'annexion des nouveaux territoires. Déférence de Bismarck envers la Chambre des députés. — La question du Schleswig-Holstein. — La loi sur le Reichstag et le suffrage universel. — Les crédits militaires. Intervention personnelle de Bismarck. — Clôture de la session.

§ II. NÉGOCIATIONS MULTIPLES. — Cris lamentables des princes dépossédés : sort de leurs biens et de leurs États. — Les négociations avec l'Autriche ; le traité de Prague. — Les États du Sud ; traité officiel de paix et pacte secret d'alliance avec convention militaire ; portée et conséquences. Tendances unitaires de Bade. La Hesse supérieure. — Les négociations avec la Saxe royale, les ressentiments de Bismarck, l'action de Savigny. — La conférence pour la Confédération du Nord : le traité d'alliance.

§ III. LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Le traité austro-italien. — L'Angleterre. — Congrès proposé par la Russie : refus de la Prusse. — L'opinion publique en France. Contradictions gouvernementales. Les compensations. — La première demande : la rive gauche du Rhin ; les pourparlers de Nikolsburg et le projet de Vichy. Entretien de Bismarck et de Benedetti. Les révélations du *Siècle*. — Démission de M. Drouyn de Lhuys. — Mission Hansen : l'État tampon. — La seconde demande : la Belgique ; les provocations prussiennes ; les instructions impériales et la remise du projet. Changement de ton à Berlin. — La circulaire La Valette.

§ IV. ÉPUISEMENT DE BISMARCK. — Travaux excessifs et tension nerveuse. Fêtes et fatigues. Départ pour la Poméranie.
L'Allemagne est faite.

§ I

Dans un État, tout s'enchaîne ; les victoires guerrières influent sur les bulletins de vote. Les préparatifs militaires avaient électrisé les Prussiens ; les défaites les eussent probablement portés à une insurrection ; les premiers succès en Saxe, en Hesse, en Hanovre, en Bohême, les rendirent dynastiques, et presque ministériels. On était alors en pleine période électorale, et les plus fins connaisseurs en matière politique affirmaient qu'à Berlin même la chute de la monarchie hanovrienne avait produit une impression ineffaçable[1].

Les élections eurent lieu le 3 juillet, alors même qu'à Sadowa se décidait le sort de l'Allemagne ; il régnait ce jour-là quelque incertitude sur la jonction des deux armées et sur le résultat définitif de la bataille ; les électeurs manifestèrent leur approbation à la politique ministérielle avec quelque timidité, et Bismarck ne remporta pas nettement la victoire électorale. Les conservateurs firent passer une centaine de leurs candidats, mais les partis d'opposition comptaient deux cents élus[2]. Comparé aux précédents scrutins, ce résultat était un succès, car les conservateurs arrivaient décuplés à la Chambre ; mais en lui-même, ce n'était pas un triomphe, car le ministère n'avait pas la majorité.

1. Duc Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 589.

2. Il est très difficile de donner l'exacte composition de la Chambre au moment de son élection, car les premiers votes ont été émis sous des influences diverses. Sybel. *Die Begründung*. t. V, p. 353, écrit que les élections donnèrent aux conservateurs près de la moitié de la Chambre et que ce fut là un *triomphe* politique. Nous donnons l'impression de Keudell, *loc. cit.*, p. 276 et de Bismarck même, *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 82.

Le parti féodal en fut déçu et le roi irrité. « Sa Majesté ne viendra pas à Berlin pour ouvrir le Landtag, écrivait Abeken le 6 juillet; les élections ne sont pas assez bonnes pour cela[1]. » Roon regrettait que les élections n'eussent pas été retardées de quelques jours, alors que la victoire de Sadowa eût été connue et eût exercé sur les électeurs une influence décisive[2]. Parmi les hobereaux, quelques-uns dressaient déjà des plans de coup d'État : le triomphe des armées prussiennes dans toute l'Allemagne donnait au roi Guillaume une force invincible qu'il pouvait tourner contre ses ennemis de l'intérieur. Quelques jurisconsultes ajoutaient que l'agrandissement du territoire prussien était si considérable que l'ancienne constitution n'était plus applicable au royaume transformé[3]. Les ultras pensaient dejà à dissoudre encore la Chambre, à peser sur les électeurs de tout le poids des victoires et des conquêtes pour obtenir une Chambre introuvable[4]; les plus acharnés demandaient mieux, le renvoi des députés, le gouvernement sans constitution. Le roi eût été facilement entraîné à cette politique dans l'enivrement du triomphe; de « petits esprits à grande influence[5] » tentaient de l'y convaincre.

Bismarck l'arracha à ces séductions. Sans convictions libérales, il fit du libéralisme par politique, par intérêt; dans sa pensée, ces deux mots se confondaient, car il ne comprenait et ne pratiquait que la politique des intérêts. Or il était profitable à la couronne prussienne de se concilier les libéraux et les nationalistes. En suspendant ou en revisant la Constitution, le

1. Abeken à sa femme, 6 juillet 1866. *Ein schlichtes Leben*, p. 326.
2. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 308.
3. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 277.
4. Wagener. *Erlebtes*, t. II, p. 45.
5. Stosch à Normann, 3 août 1866. *Denkwürdigkeiten*, p. 109.

gouvernement de Berlin eût fourni à tous les mécontents d'Allemagne et d'Autriche des armes contre lui-même dans les luttes de l'avenir; la Cour de Vienne, les cabinets du sud auraient pris la direction du mouvement progressiste et auraient cherché des alliés jusqu'en Prusse. Le gouvernement prussien eût ainsi singulièrement amoindri sa victoire[1]. Bismarck le comprit au soir même de Sadowa, alors qu'il nouait avec le prince Frédéric-Guillaume une alliance féconde en résultats. Le prince exprimait le désir que le conflit intérieur fût apaisé : le ministre s'y déclara disposé et promit de rédiger le prochain discours du trône dans un esprit de conciliation[2]. A l'heure même où il annonçait à Moltke la paix avec l'Autriche, il prédisait au prince royal la paix avec les députés.

Il s'y employa immédiatement. Le nouveau ministre des Finances, M. von der Heydt, désirait que le parquet royal cessât de poursuivre les députés pour leurs opinions et discours; il demanda donc à Bismarck d'intervenir en ce sens ; le ministre-président s'empressa d'inviter son collègue de la Justice « à faire ce qui était possible[3] ». Les Chambres furent convoquées pour le 5 août, un mois après les élections, et Bismarck engagea son roi à rentrer à Berlin en temps utile pour présider la séance d'ouverture. Enfin il travailla en personne au discours du trône, pour y préparer la réconciliation de la Couronne et des députés ; la rédaction ne fut pas facile, car, dans le ministère, même la minorité préconisait une politique d'autorité et les amis personnels du ministre lui écrivaient pour l'y rallier. Il s'en irritait : « Ces petites gens, disait-il avec dédain n'ont pas assez à faire, ils ne

1. Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 80.

2. Stosch. *Denkwürdigkeiten*, p. 95.

3. Bismarck à von der Heydt, 15 juillet 1866. *Bismarck Jahrbuch*, t. IV, p. 185-186.

voient rien d'autre que leur propre nez et nagent dans leurs phrases. On vient à bout de ses ennemis, mais les amis[1] ! » Il en vint également à bout, car sauf Lippe, ministre de la Justice, et Mülher, ministre des Cultes, tous se rangèrent à son avis; le comte d'Eulenburg, ministre de l'Intérieur, aussi sceptique qu'intelligent, avait pressenti ce revirement par les conversations de Bismarck avec les députés du centre[2], et dès le 28 juin avait rédigé « un projet d'un passage du discours royal », où il reconnaissait l'illégalité des impôts que n'avaient pas votés les Chambres; von der Heydt abonda dans ce sens et fit introduire dans le discours le mot d'*indemnité* qui en devint le pivot[3]; Roon se résigna, satisfait du succès de ses armées.

Le roi fut plus difficile à convaincre : dans son âme droite et candide, il ne comprenait rien au jeu du parlementarisme, et il lui paraissait fort simple d'écraser les députés, alors qu'il le pouvait. Pour le convaincre, Bismarck dut appeler à son aide le prince héritier[4] et la lutte fut plus longue, quoique moins âpre, que pour amener Guillaume à ménager les vaincus de la guerre. S'il faut en croire Bismarck, elle durait encore dans le trajet entre Prague et Berlin et le ministre s'égosilla dans le wagon à prêcher la paix politique[5].

Le 5 août, le roi prononça l'ouverture de la session parlementaire dans cette même salle Blanche du château où depuis quatre ans ne paraissait plus qu'un petit nombre de fidèles. La solennité fut pompeuse, splendide, et l'accueil

1. Bismarck à sa femme, 3 août 1866. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 576. Lenz. *Geschichte Bismarcks*, p. 324.

2. *Supra*, p. 413.

3. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 310 où sont rectifiées les erreurs de Sybel. *Die Begründung*, t. V, p. 354 et suiv.

4. Stosch à sa femme, 29 juillet 1866. *Denkwürdigkeiten*, p. 107.

5. Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 83.

enthousiaste lorsque le roi monta les marches du trône, entouré des princes de sa famille et de ses ministres; en uniforme de cuirassiers, casque au poing, Bismarck dressait sa haute taille pendant que son maître lisait les paroles de réconciliation que lui-même avait méditées. Le discours du trône débutait par des actions de grâce pour « la marche rapide et victorieuse de l'armée prussienne, les nouveaux lauriers ajoutés à notre gloire héréditaire, l'aplanissement de la voie ouverte au développement national de l'Allemagne » ; il se plaisait à espérer que « l'accord du gouvernement et de la représentation du pays mènerait à maturité les fruits qui doivent éclore de cette semence sanglante »; et, après avoir constaté l'état satisfaisant des finances, il ajoutait : « Dans les dernières années, le budget n'a pu être fixé d'accord avec la représentation nationale. Les dépenses publiques faites pendant cette période manquent donc de base légale... Si mon gouvernement a néanmoins géré les affaires de l'Etat, il ne l'a fait qu'après un examen scrupuleux et dans la conviction que le maintien de l'administration, de l'armée et des institutions publiques était une nécessité d'existence pour la monarchie... J'ai la confiance que les derniers événements contribueront à amener une entente pour laquelle il est indispensable que *le bill d'indemnité* demandé à la représentation des pays, pour la gestion sans budget légal, soit accordé volontiers ». Et après avoir esquissé les projets de la nouvelle Confédération, le roi termina par ces mots : « Que la Providence daigne répandre sur l'avenir de la Prusse les mêmes bénédictions qu'Elle a déjà répandues si visiblement sur son récent passé. Que Dieu le veuille ! »

Des acclamations enthousiastes interrompirent à plusieurs reprises cette lecture et en saluèrent la fin. L'émotion s'était communiquée à la ville ; sous les *Linden*, sur la place du

Château, le peuple se massait pour applaudir tout casque qui passait; Bismarck, Moltke soulevèrent des tempêtes d'acclamations[1].

Les députés avaient une occasion naturelle d'indiquer leur couleur par l'élection du président. Le roi Guillaume avait déclaré « très énergiquement » qu'il ne voulait pas que la Chambre réélût pour la présider M. Grabow, dont le nom était lié aux scènes les plus vives du conflit[2]; et ses ministres déclaraient tout net que la réélection de M. Grabow entraînerait la dissolution de la Chambre; pour contenter le vieux monarque, il aurait fallu choisir quelque fossile de l'extrême droite, car il trouvait trop avancés des hommes tels que Vincke ou Schwerin; or la droite n'avait pas la majorité et ne pouvait demander la présidence. Sur la proposition d'Unruh, le choix se fixa sur Forckenbeck, auteur d'amendements de conciliation lors du conflit, et de nuance assez indécise pour plaire à tous.

Le vote de l'adresse donna lieu à plus de discussion et fut même l'occasion d'un nouveau groupement politique. Quelques députés d'opposition ne pouvaient se consoler de la fin du conflit et l'un des plus influents, Waldeck, apporta à la commission un projet d'adresse dont le ton hautain contrastait avec la note affable du discours royal : tous les anciens griefs y étaient repris, développés, élargis. Unruh fit remarquer qu'un esprit nouveau avait soufflé à la Cour et dans le pays : il était dangereux pour la Chambre même de répondre par des récriminations aux avances de la Couronne. Les membres de l'extrême gauche se butèrent dans leur opposition à outrance, l'un d'eux, Hoverbeck proposa d'adopter

1. Jansen. *Grossherzog N. F. P. von Oldenburg*, p. 53.

2. Guillaume à Bismarck, 8 août 1866. *Kaiser Wilhelm I und Bismarck*, p. 155. Cf. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VII, p. 271.

en bloc le projet Waldeck et de combattre en séance tout amendement qui l'atténuerait. Unruh protesta énergiquement; Twesten s'écria que c'était là une « tyrannie » et tous deux sortirent bruyamment de la salle où siégeait la commission [1]. Quelques députés prirent leur parti, Forckenbeck, Stavenhagen, Hennig, Lasker, et ainsi se forma un nouveau groupe, le parti national-libéral, sur lequel Bismarck s'appuya pendant une dizaine d'années.

Quelques jours après, la commission reprit ses délibérations avec plus de calme. Le 17 août, elle entendit Bismarck lui-même qui justifia sa politique dans un discours habile, mais un peu creux [2]; il remplaça les arguments par des éloges et les faits par des phrases; suivant l'expression gamine, il tirait toutes les ficelles parlementaires. Un membre du jeune parti, le vieux général Stavenhagen, proposa alors un nouveau projet d'adresse qui tranchait complètement avec celui de Waldeck, car les hyperboles y abondaient et l'encens était brûlé à grands nuages : la santé du roi, les victoires, les annexions, le Parlement national, la Confédération du Nord, l'alliance avec le Sud, tout était sujet à louanges et congratulations. Le 23 août, la discussion fut sans éclat; Bismarck intervint d'un mot pour vanter le patriotisme prussien des Polonais et leur vaillance en Bohême; à peine deux députés élevèrent-ils quelques critiques contre la politique ministérielle, Jacoby au nom de l'extrême gauche, Reichensperger comme chef des catholiques; le projet Stavenhagen fut voté à une immense majorité : les représentants de la nation faisaient une belle courbette devant les guerriers victorieux, représentants de la force.

1. Poschinger. *Bismarck und die Parlamentarier*, t. I, p. 205.

2. Blum. *Fürst Bismarck und seine Zeit*, t. III, p. 415. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 527.

Le gouvernement leur rendit le salut, en sollicitant des Chambres, à la mode anglaise, un bill d'indemnité. Il avait péché contre les députés en vivant pendant quatre années sans budget : il se reconnaissait coupable et demandait l'absolution. L'exposé des motifs était tout à fait constitutionnel : il exprimait le regret que le budget n'eût pas été voté depuis 1862, promettait qu'une telle situation ne se produirait plus à l'avenir, et annonçait le prochain dépôt du budget de 1867. La loi elle-même était simple et concise : article 1, le gouvernement reçoit indemnité pour l'absence du budget légal depuis 1862; article 2, les crédits sont élevés pour l'année 1866 à 145 millions de thalers. Mais ce projet, tout ensemble habile et respectueux des droits parlementaires, fut mal accueilli par les partis extrêmes; les progressistes acharnés ne voulaient accorder aucun pardon au méchant gouvernement, que Virchow tança en séance publique comme aux plus beaux jours du conflit; les ultras se refusaient à voter une loi qui constituait un acte d'humilité de la Couronne envers les Chambres. « C'est un coup de poing en plein visage pour les plus fidèles amis de Bismarck », déclarait le vieux conseiller de Gerlach[1]. »

Averti de cette opposition, Bismarck sentit la nécessité de défendre en personne le bill malgré le rapport favorable de Twesten qui prêchait la réconciliation. Le ministre prit donc la parole le 1er septembre[2], et son discours débuta par un hymne à la paix. « Nous avons, continua-t-il, durant les quatre dernières années défendu souvent de part et d'autre notre point de vue avec plus ou moins d'âpreté ou de bienveillance, et aucun n'a pu convaincre l'autre ; chacun a cru bien faire en agissant comme il l'a fait. Il ne serait guère possible

1. Louis de Gerlach. *Aufzeichnungen*, t. II, p. 295.
2. *Discours du Prince de Bismarck*, t. I, p. 226 et suiv.

d'arriver à conclure la paix dans un conflit extérieur, si l'on demandait qu'une des parties fît cet aveu : « Je reconnais que j'ai eu tort ». Nous désirons la paix, non pas que nous soyons hors de combat; au contraire, le combat nous est aujourd'hui plus favorable que dans les dernières années; pas non plus pour esquiver une mise en accusation dans l'avenir... Nous désirons la paix, parce que le pays en a besoin aujourd'hui plus qu'autrefois; parce que nous pensons la trouver en ce moment; nous l'aurions cherchée plus tôt si nous avions pu espérer plus tôt la trouver. »

Il développa ensuite cette idée, que la paix politique était indispensable « pour résoudre les grandes difficultés prochaines. — Dans les journaux de Vienne, ajouta-t-il, vous trouverez les mêmes paroles de haine, les mêmes excitations contre la Prusse qu'on y lisait avant la guerre. » Dans l'Allemagne du Sud, on voit des troupes bavaroises assassiner des officiers prussiens en faisant feu sur eux des voitures d'un train. En Europe, vous trouverez à peine une puissance qui encourage d'une manière bienveillante la formation de la nouvelle communauté allemande et qui n'éprouve pas le besoin de s'ingérer à sa manière dans sa constitution.

« Ainsi, Messieurs, dit-il en terminant, notre tâche n'est donc pas encore achevée; elle exige l'union de tout le pays, l'union se prouvant par les faits et se témoignant de manière à frapper tous les yeux. — On a dit souvent : « Qui a pris l'épée, a gâté la plume ». Mais j'ai pleine confiance que nous n'entendrons pas dire : « Ce que l'épée et la plume ont gagné, cette tribune l'a annulé. »

La Chambre suivit avec enthousiasme le ministre et l'indemnité fut votée à une forte majorité, par 230 voix contre 75. Les seigneurs l'accordèrent à l'unanimité. Mais l'extrême droite en fut mécontente : sans se lancer dans une

opposition flagrante, elle se renferma dans un silence de mauvaise humeur ; ses membres se disloquèrent, et elle cessa d'exister comme parti ; suivant l'expression de Gerlach même, ce ne fut plus qu'un « cadavre [1] ».

Pendant cette session de sept semaines, les lois se succédèrent, nombreuses et importantes. La Prusse avait acquis par la force des armes de vastes territoires qu'elle n'entendait pas rendre à leurs souverains, le roi de Hanovre, l'Électeur de Hesse, le grand-duc de Nassau et le sénat de Francfort ; elle avait obtenu de l'Autriche les droits de cette puissance sur le Schleswig-Holstein, dont elle-même était copropriétaire depuis le traité de Vienne en 1864. Le royaume était ainsi augmenté de 4.200.000 d'habitants ; il était impossible de ne point consulter le Parlement sur cette transformation. Le gouvernement déposa donc le 16 août un projet de loi concernant ces annexions [2]. L'idée en était assez singulière ; les nouveaux États n'étaient pas fondus dans l'ensemble de la monarchie prussienne, mais étaient « pris en possession » (übergenommen) par le roi et ses successeurs : c'était un lien personnel, analogue à celui qui rattachait déjà le Lauenbourg ou la principauté de Hohenzollern à la maison royale de Prusse ; cette fiction aurait donné aux nouveaux États une situation bizarre et compromis l'unité prussienne ; il est vrai, le gouvernement promettait « de déposer prochainement une loi ayant pour objet une fusion complète de ces territoires [3] ; mais, en politique, le provisoire devient souvent définitif, car il est plus difficile de le modifier que de créer d'emblée une situation durable. La commission spéciale nommée par la

1. Gerlach. *Aufzeichnungen*, t. II, p. 295.

2. Le projet de loi concernant l'annexion du Schleswig-Holstein ne fut déposé qu'après la paix de Prague.

3. Bismarck à la Chambre des seigneurs et à la Chambre des députés, 17 août 1866. *Discours*, t. I, p. 205, 224.

Chambre pour en délibérer demanda donc au ministre de consentir à un changement complet dans la loi et à admettre dès lors l'annexion pure et simple des nouveaux États à la Prusse. Bismarck se rendit à plusieurs reprises devant la commission, exposa les vues du gouvernement, accueillit avec déférence les critiques et finalement se rangea à l'opinion de ses adversaires. Les députés ne reconnaissaient plus le Bismarck du conflit, autoritaire, irascible, paradoxal ; il montrait dans la discussion une patience inlassable[1], et mettait quelque coquetterie à manifester une amabilité spéciale envers ses ennemis d'antant; les burgraves, qui l'avaient soutenu envers et contre tous, s'en indignaient, car le ministre n'avait de bourrades que pour eux[2]. Naïfs vieillards, ils avaient cru à la reconnaissance de Bismarck ! ils ne le connaissaient pas.

Pour mieux fondre les partis du centre en un même groupe à sa dévotion, Bismarck faisait un habile emploi de ses difficultés extérieures ; à ce moment, l'empereur Napoléon lui présentait de tardives et téméraires réclamations[3] ; Bismarck révélait ces sollicitations aux ministres allemands et aux députés influents ; la manœuvre était forte et sûre, elle unissait tous les Allemands en une même haine contre l'étranger[4].

Ainsi modifiée, la loi sur les annexions fut votée par les Chambres sans discussion. La loi relative au Schleswig-Holstein fut adoptée moins facilement et les débats se prolongèrent jusqu'à la fin de l'année ; le 20 décembre, un ancien adversaire du cabinet, récemment converti au loyalisme bismarckien,

1. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 282.

2. Gerlach. *Aufzeichnungen aus dem Leben*, t. II, p. 296.

3. *Infra*, p. 529 et suiv.

4. G. Jansen, ministre d'Oldenbourg. *Grossherzog N. F. P. von Oldenburg*, p. 53.

M. Twesten, manifesta quelque intention de retourner à son péché originel et osa critiquer la politique suivie par le gouvernement dans les duchés ; il soutint que Bismarck n'avait jamais voulu faire du Schleswig-Holstein un Etat indépendant; il semble maintenant acquis que Twesten avait vu juste et que, dès la mort du roi Frédéric VII, Bismarck rechercha l'annexion des duchés à la Prusse[1]. Mais, en 1866, Bismarck ne pouvait reconnaître cette ambition lointaine et satisfaite. Il prit donc la parole[2] pour justifier, à sa façon, sa conduite dans les duchés ; à écouter ses explications, ses actes les plus retors devenaient candides, voire naïfs, le prétendant Augustenburg paraissait un fourbe intrigant, et la France, qui demandait à la Prusse de consulter les populations locales, se mêlait de choses qui ne la regardaient pas. Il est vrai, le gouvernement prussien avait dû s'engager, dans le traité de paix, à prendre l'avis des électeurs du Schleswig septentrional ; il l'avait fait « pour ne pas tendre l'arc trop fortement et remettre en question l'ensemble des avantages obtenus en rejetant certains détails », mais aucun délai n'avait été fixé pour cette consultation ; « la rédaction vague du traité laissait une certaine latitude dans l'exécution ». Et tout en garantissant que « ces engagements seraient remplis », Bismarck fit entendre que le vote serait renvoyé à une date lointaine : la date fut si lointaine, qu'elle ne fut jamais atteinte.

Dans les lois d'annexion, aucune parole n'avait été laissée aux peuples conquis : on les menait à la monarchie prussienne comme de dociles moutons au pâturage. Ils devaient néanmoins trouver l'occasion de protester par leurs députés au Parlement de la Confédération du Nord.

1. *Supra*, t. II, p. 212.

2. Bismarck à la Chambre des députés, 20 décembre 1866. *Discours*, t. I, p. 231 et suiv.

Bismarck était beau payeur : il avait promis un Parlement issu du suffrage universel ; il s'était servi de cette promesse comme d'une arme contre l'Autriche ; après la victoire, il s'exécutait. Il comptait d'ailleurs beaucoup sur ce Parlement : il espérait y obtenir la fusion des divers éléments dont se composait la nouvelle Confédération ; les députés prussiens y auraient la grande majorité et il pensait facile de les conduire par le jeu des groupes et les séductions parlementaires : l'avenir ne le démentit point. Il était indispensable d'en faire approuver le principe par les Chambres prussiennes et d'obtenir ainsi leur assentiment au nouveau régime de l'Allemagne. Le 13 août, le gouvernement déposa un projet de loi dont le premier article exposait toute l'économie : « Il sera élu un *Reichstag* pour discuter la Constitution et les institutions de la Confédération de l'Allemagne du Nord ». L'élection serait au suffrage universel et direct, conformément aux principes admis en 1849. En exposant aux députés l'ensemble de ces dispositions, Bismarck eut le triomphe jovial et épais. « Quand je me reporte de quatre années en arrière, dit-il, à l'époque où j'ai eu pour la première fois l'honneur de me présenter devant vous comme ministre, je me rappelle qu'un des principaux organes du *Nationalverein* s'écriait alors : Une dictature pour une politique allemande ! Combien nous sommes loin de cette disposition d'esprit [1]. »

Les critiques ne manquèrent pourtant pas à ses projets ; les orateurs du parti progressiste déclarèrent que le *Reichstag* de la Confédération n'avait aucun sens à côté de la Chambre prussienne ; Bismarck n'avait accordé le suffrage universel que pour en faire usage à la façon de Napoléon III, en chargeant les préfets de mener les électeurs aux urnes comme des bes-

1. Bismarck à la Chambre des députés, 12 septembre 1866. *Discours*, t. I, p. 242 et suiv.

tiaux ; le ministre avait chassé de l'Allemagne les États du Sud dont le libéralisme était connu et aurait envoyé au Parlement un parti d'opposition[1]. Dans la commission même, le projet de loi fut modifié sur un point essentiel ; d'après le texte gouvernemental, le futur Reichstag devait *convenir* (vereinbaren) *de concert* avec les gouvernements confédérés la constitution fédérale ; la commission tint à réserver l'approbation des Chambres prussiennes et fit disparaître les trois mots qui semblaient exclure leur participation. Le texte primitif ayant été repris sous forme d'amendement par un député de la droite, M. de Bethusy-Huc, le ministre ne l'appuya que mollement, en faisant remarquer que le futur Parlement comprendrait 240 Prussiens sur 290 députés ; le peuple prussien était donc assuré de donner son avis sur ses propres destinées ; ayant ainsi réservé l'opinion du gouvernement, Bismarck déclara avec un doux fatalisme — qui couvrait un profond scepticisme, — « qu'il acceptait l'article modifié par la commission, dans l'intérêt de la paix générale... ; le gouvernement cherchera à surmonter les difficultés, plus grandes, il est vrai, qu'on lui aura créées ainsi ; y réussira-t-il?... Le succès dépend de Dieu[2]. » La loi fut adoptée avec les amendements de la commission.

Il ne restait à la Chambre qu'à voter le crédit extraordinaire de 60 millions de thalers que sollicitait le gouvernement pour couvrir les dépenses militaires de la grande guerre. C'était l'approbation par voie de pécule : elle faillit manquer au gouvernement. La commission, où la majorité appartenait aux progressistes, proposait de réduire ce crédit à 30 millions, et le rapporteur, M. Hagen, surnommé le « Père du conflit »

1. Blum. *Fürst Bismarck und seine Zeit*, t. III. p. 431.

2. Bismarck à la Chambre des députés, 12 septembre 1866. *Loc. cit.*, p. 251-252.

avait rédigé un document qui retardait d'un an pour la virulence de ses termes. Un député ministériel avait repris le chiffre gouvernemental sous forme d'amendement, mais le résultat du vote était douteux ; un membre du centre, M. de Bockum-Dollfs, fit prier le ministre-président d'assister à la séance où serait discuté le montant du crédit ; à lui *personnellement* on l'accorderait dans son intégralité [1].

Quoique souffrant, Bismarck se rendit à la Chambre le 25 septembre, et, se raidissant contre ses douleurs nerveuses, fit appel à l'esprit de conciliation : « Par cette demande, le gouvernement du roi vous adresse avant tout cette question : avez-vous confiance dans la direction qu'il a donnée jusqu'ici à la politique extérieure ? Voulez-vous témoigner ici la ferme résolution du peuple prussien de maintenir les résultats acquis par la dernière guerre et de les défendre, s'il le faut. J'espère que cette dernière nécessité ne se présentera pas, et j'espère que, durant les années prochaines, nous pourrons développer en paix pour le bien de l'Allemagne ce que nous nous sommes proposé de créer cet automne ; mais nous n'avons pas de certitude à cet égard. » Et il exposa les dangers d'une nouvelle guerre avec l'Autriche. La précédente campagne avait été entreprise sans impôts nouveaux ; mais des déficits s'étaient produits, qu'il était indispensable de combler. « Je promets, ajouta-t-il, au nom du gouvernement, que le crédit demandé ne sera employé qu'à la défense du pays. C'est dans ce sens, Messieurs, que je vous prie d'affirmer, par votre consentement, votre désir sincère et profond de travailler au bien de notre double patrie, — la patrie prussienne et la plus grande patrie allemande [2]. »

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VII, p. 304.

2. Bismarck à la Chambre des députés, 25 septembre 1866. *Discours*, t. I, 254 et suiv. *Bismarck et sa famille*, p. 284.

Le comte Schwerin, membre du centre, déclara reconnaître *avec joie* que son ancienne appréciation de la politique gouvernementale avait été erronée et qu'il accordait maintenant son entière confiance au ministre-président. Sur ce *confiteor*, le crédit de 60 millions fut voté par 230 voix contre 75.

Ainsi se terminait cette session courte mais féconde ; en sept semaines, Bismarck était intervenu à treize reprises dont plusieurs dans la même séance ; en même temps, il était engagé de tous côtés dans les négociations les plus délicates ; il était à bout de forces ; le 27 septembre, les Chambres prussiennes étaient prorogées à six semaines.

§ II

En même temps qu'il scellait la réconciliation avec les députés et préparait avec eux l'avenir de la nouvelle Confédération, Bismarck était engagé partout en Europe dans les négociations les plus difficiles. Son puissant esprit les suivait toutes ensemble, mais l'historien est obligé de les distinguer. Le ministre faisait front aux princes dépossédés, à l'Autriche, à ses menus adversaires de la veille, à ses confédérés du lendemain, aux puissances étrangères.

Avec les rois dépossédés, il n'y eut point de négociations ; le gouvernement prussien les dépouillait sans phrases : le chasseur ne discute point avec le gibier qu'il met en son carnier. Pauvres oiseaux expulsés de leurs nids, ils poussaient des cris lamentables. Le roi de Hanovre envoyait un aide de camp à Nikolsburg dans l'espoir d'attendrir le roi de Prusse ; puis il implorait le tzar et l'empereur des Français d'intervenir en sa faveur. Napoléon ne fit rien, et Alexandre écrivit à son oncle Guillaume une lettre de recommandation comme en faveur d'un fonctionnaire révoqué. Le duc de Nassau

adressait des supplications également inutiles. Jusqu'au dernier moment, les princes sacrifiés ignoraient leur sort définitif. Il y avait désaccord à leur sujet au camp des vainqueurs : le roi Guillaume voulait leur prendre à chacun une province et leur laisser le reste, sous condition d'être des alliés très fidèles. Bismarck n'avait pas confiance dans la fidélité de ces amputés, et préférait les dépouiller complètement[1]. Le projet de loi sur les annexions vint fixer l'avenir des rois en exil : ils n'avaient plus qu'à chercher une installation à l'étranger. Mais ils laissaient des biens en souffrance, des comptes à liquider, des fortunes à recouvrer : les uns, comme l'électeur de Hesse, négociaient avec le vainqueur pour sauver tout ensemble les apparences et la caisse ; la ville de Francfort était si bien accablée de contributions de guerre, que de désespoir le bourgmestre, M. Fellner, se suicida ; le roi de Hanovre avait expédié avec prévoyance en Angleterre une somme considérable provenant des caisses publiques, et des titres de la dette d'État ; le gouvernement prussien, n'en ayant pu obtenir la restitution, mit sous séquestre les revenus de la couronne, prononça l'annulation des titres enlevés par l'ex-roi, il constitua ainsi une caisse spéciale, le fonds des guelfes, que Bismarck se plut à appeler le fonds des reptiles.

Les populations mêmes n'étaient pas mieux traitées ; à Cassel, les vainqueurs « s'ancraient » définitivement, au grand regret des habitants « qu'ils insultaient, vilipendaient et rançonnaient de toutes les manières[2] » ; à Hanovre, régnait le régime du sabre et à Francfort celui de la terreur ; « les rues étaient presque vides de passants, écrivait un des vainqueurs[3],

1. Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 45.

2. Bondy, ambassadeur de France à Cassel, à Reiset, 4 juillet 1866. Reiset, *Mes Souvenirs*, t. III, p. 440.

3. Jansen. *Grossherzog F. Peter von Oldenburg*, p. 47.

on n'y entendait que le son monotone des patrouilles militaires ou d'une troupe de soldats cherchant leur quartier ». Les populations étaient indignées et courroucées ; leur colère ne fut pas de longue durée ; la correction, quoique injuste, était si magistralement administrée qu'elle forçait leur admiration ; elle provenait d'ailleurs d'une main allemande, du rude époux qui les avait prises, et, comme Martine, « il leur plaisait à elles d'être battues. »

L'Autriche était mécontente, ceci est naturel ; mais Bismarck le trouvait extraordinaire et s'étonnait, à la tribune de la seconde Chambre, de lire dans les journaux officieux de Vienne « des paroles de haine envers la Prusse »[1]. Voulait-il que l'Autriche léchât la main qui la frappait ? Après le retour du roi et de ses ministres, les négociations de paix avaient continué à Prague entre les représentants des deux gouvernements ; le baron Brenner continuait à agir au nom de l'Autriche ; Bismarck avait été remplacé par Werther, l'ancien délégué de la Prusse auprès de la Diète, mais l'autoritaire ministre dirigeait en personne les négociations par voie télégraphique. Les préliminaires de Nikolsburg avaient d'ailleurs préparé la tâche pacifique avec tant de précision, que les relations des deux belligérants ne furent point modifiées à Prague[2] ; deux difficultés provinrent des relations avec les puissances étrangères.

Dans son projet de médiation, le 14 juillet, Napoléon avait stipulé en faveur de la Confédération du Sud « une existence internationale indépendante » ; Bismarck n'avait point fait figurer ces mots dans les préliminaires de Nikolsburg, car il entendait rattacher étroitement les États du Sud à la Confédéra-

1. Bismarck à la Chambre des députés, 1er septembre 1866. *Discours*, t. I, p. 228.

2. Abeken à sa femme, 5 et 7 août 1866. *Ein schlichtes Leben*, p. 345.

tion du Nord ; le gouvernement français marqua quelque étonnement de cette omission et insista pour que les mots oubliés fussent rétablis dans le texte définitif. Or les négociations avec les Etats du Sud établissaient qu'ils acceptaient le joug prussien ; déjà ils avaient signé les traités de soumission ; il n'y avait donc aucun inconvénient à insérer dans le traité une phrase qui, par avance, était lettre morte et l'article 4 reconnut l'union éventuelle des États du Sud « dont le lien national avec la Confédération du Nord reste réservé à leur accord ultérieur, et qui aura une existence nationale indépendante » [1].

L'autre difficulté provint de l'Italie : humilié de ses défaites, le gouvernement de Florence exigeait une cession directe de la Vénétie ; l'Autriche ne voulait remettre son ancienne province qu'au médiateur, à Napoléon ; il fallut donc chercher une formule qui conciliât les deux adversaires et ce fut l'objet de l'article 2 : « Après que Sa Majesté l'empereur des Français a fait déclarer officiellement le 29 juillet à Nikolsburg par son ambassadeur près Sa Majesté le roi de Prusse, « qu'en ce qui concerne le gouvernement de l'Empereur, la Vénétie est acquise à l'Italie pour lui être remise à la paix », — Sa Majesté l'empereur d'Autriche accède, pour sa part, à cette déclaration et donne son consentement à la réunion du royaume lombard-vénitien au royaume d'Italie, sans autre condition onéreuse que la liquidation des dettes afférentes aux territoires cédés ».

En même temps, Bismarck écartait subtilement les revendications tardives de Napoléon [2], et, le 23 août, le traité de Prague rétablissait la paix entre l'Autriche et la Prusse. Lentement, par une persévérante action de Bismarck les

1. Texte du traité en allemand dans le *Recueil général des Traités* de Martens, 2e série, t. XVIII, p. 344.

2. Voyez *infra*, p. 529 et suiv.

relations des deux pays passèrent de l'hostilité à la cordialité, de la séparation à l'alliance, mais dans l'union des deux Cours, la maison de Habsbourg joua désormais le rôle secondaire, à la remorque, qui était jadis réservé aux Hohenzollern.

A Nikolsburg, Bismarck n'avait traité définitivement qu'avec l'Autriche, et n'avait accordé à ses moindres adversaires qu'un armistice sur la base de l'*uti possidetis*; il les avait renvoyés à Berlin, pour y entendre l'arrêt qui statuerait définitivement sur leur avenir. Comme les rois dépouillés, ils s'étaient adressés de toutes parts, à la Russie, à la France, cherchant qui intéresser à leur sort; sauf la Saxe, aucun n'avait obtenu de secours et leurs ministres arrivèrent au commencement d'août à Berlin, très modestes, prêts aux sacrifices. La pénitence fut plus douce qu'ils n'osaient l'espérer; une indemnité de guerre et une alliance militaire, tels furent les deux modes de leur expiation.

Le Wurtemberg obtint le premier l'absolution. Son ministre, M. de Varnbüler, montra, dans les négociations de paix, la même vivacité de tempérament que dans les préparatifs de la guerre[1], et le 13 août 1866 il signait avec Bismarck un double traité. Aux termes du document public, la paix était rétablie entre la Prusse et le Wurtemberg à la seule condition que le vaincu paierait au vainqueur une indemnité de 8 millions de florins. Les deux États renouaient entre eux le lien du Zollverein et convenaient de régler en commun les transports par chemin de fer. Les troupes wurtembergeoises s'étaient emparées de la principauté de Hohenzollern et le roi de Prusse eût vu sans déplaisir un accroissement de son terroir originaire; Bismarck estima préférable d'épargner toute

1. Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 86.

humiliation à un allié de l'avenir [1], et les États belligérants reprirent intacts leurs territoires. Tel était le texte public ; il n'était rien à côté de la convention secrète, car le même jour les deux ministres signaient un traité d'alliance qui nouait leurs deux gouvernements d'un lien indissoluble. « Entre Sa Majesté le roi de Prusse et Sa Majesté le roi de Wurtemberg, stipulait ce traité [2], est conclue une alliance défensive et offensive (Schutz-und Trutz-Bündniss). Les hautes parties contractantes se garantissent l'intégrité de leurs territoires et s'obligent en cas d'une guerre de mettre toutes leurs troupes à leur disposition réciproque. Sa Majesté le roi de Wurtemberg remet (übertragt) pour cette éventualité le commandement de ses troupes à Sa Majesté le roi de Prusse. Les hautes parties contractantes s'obligent à tenir d'abord ce traité secret ». Avec ce texte, la ligne du Mein cessait d'exister ; le gouvernement prussien avait dès maintenant la surveillance des armées du Sud, car le traité donnait ce jour même le commandement de ces armées au roi de Prusse, le verbe *remettre* était employé au présent et non au futur. L'*indépendance* de la future Confédération du Sud n'était qu'un vain mot, et la formation même de cet être international devenait illusoire, car il n'eût été qu'une annexe de la Confédération du Nord. L'Allemagne était faite.

Ces conventions étaient-elles conformes au traité de Prague ? respectaient-elles « l'indépendance internationale des États du Sud » ? Les historiens officieux l'ont soutenu à grand renfort d'arguments [3]. Les adversaires de la Prusse l'ont contesté lorsque Bismarck publia les conventions en 1867 [4].

1. Sybel. *Die Begründung*, t. V, p. 395.
2. De Martens. *Recueil général des Traités*, 2e série, t. XVIII, p. 481.
3. Sybel. *Die Begründung*, t. V, p. 393 et suiv.
4. Beust. *Mémoires*, t. II, p. 103. « Ce fut un chef-d'œuvre de déloyauté. »

Il est certain que l'Autriche se désintéressait du sort des petits royaumes, que la Prusse n'était pas liée envers la France par un texte précis, que Bismarck berna tous ses adversaires et que certaines questions ne trouvent réponse que sur les champs de bataille.

La double convention avec le Wurtemberg servit de type aux traités ultérieurs. Le grand-duché de Bade, qui suivit l'exemple de la Cour de Stuttgart, manifestait un grand zèle prussien; le nouveau ministère redoutait dans la France un dangereux voisin, dont la modeste Confédération du Sud ne suffirait pas à le protéger; il était donc favorable à l'entrée du grand-duché dans la puissante Confédération du Nord, qui prendrait l'oisillon sous son aile tutélaire; si cette mesure n'était pas possible, le cabinet badois désirait tout au moins rendre son pays limitrophe de la Prusse, en échangeant avec la Bavière l'angle nord-est du grand-duché contre le Palatinat bavarois[1]; le grand-duc ne pouvait que demander une étroite union avec son royal beau-père. Bismarck ne la crut pas opportune; il était impossible de séparer le grand-duché de Bade des autres royaumes du Sud; or ceux-ci n'étaient pas mûrs pour l'union avec la Prusse et les États du Nord, union que ni l'Autriche ni la France n'auraient acceptée; mieux encore, il était avantageux pour le gouvernement prussien d'avoir parmi ses alliés-adversaires un ami fidèle, qui prendrait en toute occasion sa défense et entraînerait par son exemple ses pairs à l'heure du péril. Il demeura donc sourd aux séductions de Roggenbach et des libéraux

1. L'empereur Guillaume à Bismarck, 11 août 1866. *Kaiser Wilhelm I und Bismarck*, p. 55. Ottokar Lorenz. *Kaiser Wilhelm I und die Begründung des Reichs*, p. 84 et suiv. M. Lorenz a eu à sa disposition de nombreux documents badois et sa tendance est très favorable à l'empereur Guillaume. Cf. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 87.

badois[1], et se contenta de signer le 17 août avec le ministre-président, M. de Freydorf, deux traités, l'un officiel qui rétablissait la paix moyennant une indemnité de guerre de 6 millions de florins, l'autre secret et identique à celui signé avec le Wurtemberg.

Le traité avec la Bavière était le plus important, car, dans l'ancienne Confédération, ce royaume tenait une place à part, n'étant ni parmi les grandes puissances, ni parmi les États de second plan ; les projets de revision lui avaient souvent réservé un rang spécial et il n'était pas certain qu'il se laisserait traiter comme le Wurtemberg ou le grand-duché de Bade. Pour l'y amener, Bismarck mimait le geste de l'ogre, et tirait son grand sabre comme pour manger le petit Poucet. Après avoir menacé M. von der Pfordten de le faire arrêter, il lui annonçait « que la Bavière paierait pour les autres, étant seule à n'avoir point de protecteur[2] ». Le mot était doucement cynique et très dans la note du vieil hobereau ; déjà il énumérait devant son adversaire épouvanté ce qu'il entendait tirer de la Bavière : la moitié de la haute Franconie avec 200.000 habitants, une formidable indemnité de guerre ; le ministre bavarois poussait des soupirs, murmurait « *Finis Bavariæ*[3] », annonçait qu'il en appelait à César, c'est-à-dire à Napoléon, lorsque soudain Bismarck changea de ton ; il révéla à son interlocuteur les menées souterraines de Napoléon, ses exigences de terre allemande, ses visées sur le Palatinat bavarois, et brusquement lui-même réduisit ses prétentions à une indemnité de 30 millions de thalers, à la cession de deux districts en haute Franconie et à l'alliance militaire. C'était joliment joué. Stupéfait,

1. Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 87.

2. Lefebvre de Béhaine à Drouyn de Lhuys, 10 août 1866. D'Harcourt. *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 309.

3. Busch. *Bismarck und seine Zeit*, t. III, p. 406.

épouvanté, sans appui comme sans espérances, Pfordten signa la note que lui présentait son habile partenaire ; le 22 août intervenait entre la Prusse et la Bavière deux traités sur le même modèle que les précédents. Et, ravi de s'en tirer à si bon compte, le ministre bavarois reconnut « qu'un cœur dévoué à la patrie allemande battait dans la poitrine du ministre prussien autant que dans le sien[1] ».

Il ne restait des États du Sud que la Hesse-Darmstadt : le grand-duc, un gros homme de petit esprit, avait fort peur de subir le même sort que son voisin le duc de Nassau ; sa crainte n'était pas sans fondement, car ses États étaient divisés en deux parties bien distinctes, dont une, la Hesse supérieure, située au bord du Mein, formait enclave dans les nouvelles possessions de la Prusse ; il espérait que son beau-frère, le le tzar, interviendrait en sa faveur, et en effet Alexandre écrivit à Guillaume pour lui recommander la modération ; mais surtout le grand-duc fondait son espoir sur l'intervention française, — « pas question de cession territoriale, disait-il, je compte sur les pantalons rouges », — et déjà son ministre, M. de Dalwigk, demandait, à l'envoyé français que le gouvernement impérial « entrât sans délai dans le Palatinat et la Hesse rhénane. Il m'a assuré, ajoutait M. Lefebvre de Béhaine, que nous n'y trouverions ni haine, ni préjugés nationaux très difficiles à surmonter... Il m'a parlé de l'immense effet que produirait une démonstration hardie de la France sur l'esprit de ces populations du midi qui ne sont encore aujourd'hui, qu'étourdies et stupéfaites par les victoires de la Prusse[2] ».

Grand-duc et ministre perdirent bientôt leurs illusions sur la France. Bismarck joua à leur égard le même jeu qu'avec la

1. Bismarck au Reichstag, 26 octobre 1867. *Discours*, t. II, p. 36.

2. Lefebvre de Behaine, remplaçant Benedetti en voyage, à Drouyn de Lhuys, 10-11 août 1866. D'Harcourt. *Loc. cit.*, p. 311.

Bavière : après les avoir épouvantés de prétentions exorbitantes, revendication de la Hesse supérieure, voire de Mayence, il leur révéla brusquement les menées de Napoléon et son projet d'envoyer les troupes françaises dans le Palatinat et la Hesse rhénane, mais dans un autre but que pour intervenir en faveur des souverains; puis, profitant de leur stupéfaction, il leur tendit le rameau d'olivier, moyennant quelques compensations. Le grand-duc et Dalwigk acceptèrent naturellement ces conditions et signèrent le 3 septembre le traité de paix : la Hesse supérieure entrait dans la Confédération du Nord; la Prusse obtenait quelques avantages territoriaux et acquérait notamment Hombourg, la jolie ville d'eaux; le gouvernement hessois payait à son vainqueur une indemnité de trois millions de thalers et lui cédait le monopole des postes sur son territoire; enfin le roi de Prusse recevait le commandement supérieur des troupes hessoises[1]. Ainsi des quatre Cours septentrionales, la Hesse était réduite aux conditions les plus restrictives et était rattachée à la Prusse par le lien le plus étroit.

Les autres adversaires de la Prusse devaient être compris dans la Confédération du Nord. Deux tout petits, la Saxe Meiningen[2] et Reuss branche aînée s'y incorporèrent modestement, comme des recrues campagnardes qui entrent au régiment sans bruit, par crainte des brimades. Les négociations avec la Saxe royale furent plus longues. Le roi Guillaume et ses ministres étaient animés d'un vif sentiment d'ani-

1. En outre, le 11 avril 1867 fut conclu un traité d'alliance offensive et défensive entre la Hesse et la Prusse, comme Bismarck en signa avec les représentants de la Bavière, du Wurtemberg et de Bade. Martens, t. XVIII, p. 482.

2. Il avait été question de donner tout ou partie de la Saxe Meiningen au fidèle allié Ernest de Cobourg : ce prince généreux acquit simplement quelques parcelles prussiennes. Ernst von Coburg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 625.

mosité envers le gouvernement saxon : il avait été question, à la Cour prussienne, d'annexer la Saxe en son entier ; Guillaume aurait voulu tout au moins acquérir Leipzig et Bautzen[1]; Bismarck considérait M. de Beust comme son principal ennemi en Allemagne, et bien que cet homme d'État eût donné sa démission pour faciliter l'œuvre de son maître[2], le vindicatif Prussien était résolu à traiter durement son successeur. Grâce à l'intervention de la France et au loyal courage de l'Autriche[3], le royaume de Saxe demeurait intact, mais Bismarck entendait en faire une province prussienne. Pour témoigner son mépris envers les plénipotentiaires saxons, MM. de Friesen et de Hohenthal, il leur refusa longtemps sa porte ; il ne traiterait avec eux qu'après la conclusion de la paix avec l'Autriche ; et comme le baron Brenner, le diplomate autrichien, tentait d'intervenir en faveur du petit royaume, Bismarck déclara avec hauteur que les relations entre la Prusse et la Saxe étaient affaire intérieure de la Confédération du Nord ; aucune puissance n'y pouvait intervenir en tiers ; c'était une affaire d'honneur pour la Prusse de repousser toute intervention à ce sujet.

Les envoyés saxons, en attendant l'heure de l'audience, manifestaient des sentiments de bons Allemands et répétaient la parole que leur roi leur avait donnée pour mot d'ordre. « J'ai été fidèle à l'ancienne Confédération, je le serai autant à la nouvelle. » M. de Friesen annonçait publiquement, en dînant à l'ambassade française, que son gouvernement allait rompre avec sa politique particulariste et abonder dans le sens allemand[4] : il s'appuierait sur le parti qui avait conservé les

1. Erich Marcks. *Kaiser Wilhelm I*, p. 249.

2. Beust. *Mémoires*, t. I, p. 312 et suiv., t. II, p. 16.

3. Stosch à sa femme. 17 juillet 1866. *Denkwürdigkeiten*, p. 103. Friedjung. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. II, p. 477.

4. Friesen. *Erinnerungen*, t. II, p. 266.

traditions de 1848[1]. Par ces déclarations, les deux diplomates comptaient apaiser l'homme terrible ; mais l'homme terrible ne voulait point être apaisé, et lorsqu'enfin il reçut les Saxons, il leur jeta des propositions humiliantes : l'armée saxonne serait incorporée dans l'armée prussienne ; elle prêterait serment au roi de Prusse qui nommerait ses officiers et placerait à son gré en Saxe des garnisons prussiennes ou saxonnes. M. de Friesen déclara qu'il n'était pas autorisé à accepter ces conditions.

Les négociations continuèrent, interrompues et troublées par la maladie de Bismarck[2] ; lorsque le grand ministre fut à bout de forces et partit pour se reposer, M. de Savigny, ancien délégué de la Prusse à Francfort, fut chargé de conclure le traité avec la Saxe ; il le fit maladroitement, dans des alternatives d'exigences autoritaires et de concessions imprévues ; très habilement, les Saxons en profitèrent pour sauver l'honneur de leur patrie et le traité signé le 21 octobre ne contenait rien d'humiliant pour la Saxe : cet État entrait dans la Confédération du Nord au même titre que les autres alliés, s'engageait à réorganiser *son* armée et même à lui donner pour commandant en chef un général prussien ; la forteresse de Königstein devait être occupée par une garnison prussienne et Dresde par des régiments des deux États ; la Saxe payait une indemnité de dix millions de thalers. Bismarck fut vexé de ces conditions où il trouvait trop d'indépendance pour le petit royaume[3] ; il s'en consola plus tard en constatant que la Saxe suivait une politique toute dévouée à la Prusse.

En même temps qu'il traitait avec ses adversaires, Bismarck

1. Biedermann. *Mein Leben*, t. II, p. 280 et suiv.

2. Bose, diplomate saxon, à Vitzthum d'Eckstädt, 24 septembre 1866. *London, Gastein und Sadowa*, p. 369.

3. Prince de Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 91.

négociait avec ses alliés. Au moment même où la guerre commençait, le 16 juin, il avait demandé aux États du Nord de l'Allemagne de s'unir à la Prusse pour former une nouvelle Confédération : la plupart avaient accepté, l'enthousiaste duc de Cobourg en tête[1] ; deux avaient refusé, le duc de Saxe-Meiningen et le prince de Reuss, branche aînée. La guerre avait arrêté ce projet ; la paix lui rendit vie. Le jour même de sa rentrée à Berlin, le 4 août, Bismarck adressait à tous ses alliés un projet de pacte fédéral en les invitant à venir promptement à Berlin pour le discuter[2]. L'heure était favorable à l'union allemande : le succès des armes prussiennes avait rouvert la question unitaire ; à Brunswick, un congrès de notables, commerçants, banquiers, patriotes libéraux, réclamait la réforme du Zollverein dans un sens national et la création d'un Parlement douanier ; ainsi les projets de Bismark s'approchaient des idées de ses anciens adversaires, les membres du *Nationalverein*.

Les petits princes acceptèrent avec une joie patriotique l'invitation de Bismarck et s'empressèrent soit de venir en personne à Berlin, soit d'y envoyer leurs ministres. Tous se retrouvaient dans les mêmes hôtels, se rendaient des visites innombrables, et les Altesses, les Excellences, les Durchlauchten[3] couraient affairées à travers la ville pavoisée[4].

Les négociations du ministre prussien avec ces petits gouvernements ne furent pas longues. Ils ne demandaient qu'à s'unir à la Prusse, et y mettaient la même hâte qu'en 1849 lors du Congrès des Princes[5] : ils avaient peu à perdre,

1. Duc Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 542.
2. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 583.
3. Altesses d'un rang inférieur.
4. Jansen. *Grossherzog Nic. Fr. Peter von Oldenburg*, p. 53.
5. *Supra*, t. I, p. 239.

n'ayant en fait presque aucune indépendance, et pourvu qu'on leur conservât un semblant de vie, ils se contentaient de suivre la marche triomphale de la Prusse. Bismarck les traita paternellement, avec la bonté un peu dédaigneuse d'un géant pour des nains, et le 18 août 1866 il signait au nom de son gouvernement un pacte d'alliance avec les ministres de quinze Etats[1]. Les hautes parties contractantes concluaient « une alliance offensive et défensive pour le maintien de l'indépendance et de l'intégrité, ainsi que pour la sécurité intérieure et extérieure de leurs Etats » ; les détails en seraient ultérieurement réglés « en collaboration avec un Parlement commun » qui serait élu prochainement et en conformité de la loi électorale votée à Francfort en 1849. Un seul point était dès lors fixé : « Les troupes des États alliés étaient placées sous le commandement supérieur de Sa Majesté le roi de Prusse. »

Tel fut l'avant-projet de la nouvelle alliance. Les grands ducs de Mecklembourg-Strelitz et de Mecklembourg-Schwerin s'y rallièrent le 21 août. Le roi de Saxe, le duc de Saxe-Meiningen, le prince de Reuss, branche aînée, y adhérèrent par la suite lorsqu'ils firent la paix avec la Prusse. Ainsi fut formée la Confédération de l'Allemagne du Nord dont l'existence était transitoire et la durée naturellement éphémère.

§ III

Ces diverses négociations étaient choses d'Allemagne, discussions de famille ; Bismarck devait en même temps veiller

1. Traité d'alliance entre la Prusse, les grands-duchés de Saxe Weimar et d'Oldenbourg, les duchés de Brunswick, de Saxe-Altenbourg, de Saxe-Cobourg-Gotha et d'Anhalt, les principautés de Schwarzbourg-Rudolstadt, de Schwarzbourg-Sondershausen, de Waldeck, de Reuss (branche cadette), de Schaumbourg-Lippe et de Lippe, et les villes libres hanséatiques de Lubeck, de Brême et de Hambourg, signé à Berlin, le 18 août 1866. De Martens. *Recueil général des traités,* 2e série, t. XVIII, p. 476 et suiv.

aux affaires étrangères. Il se désintéressait de plusieurs ; l'Autriche traitait à Vienne avec l'Italie sans que la Prusse y intervînt directement ; entre les Cours de Berlin et de Florence était intervenu un simple pacte d'intérêts ; chacune s'était acquittée de son obligation, l'Italie en occupant partie des forces autrichiennes sur terre à Custozza et sur mer à Lissa, la Prusse en assurant à son alliée l'acquisition de la Vénétie ; chacune reprenait maintenant sa liberté et son indifférence à l'égard de l'autre. Bismarck se borna donc à inviter les négociateurs de Vienne à la modération, et comme la discussion s'envenimait entre eux à propos de certaines indemnités, le ministre prussien annonça que son gouvernement ne désarmerait pas avant la signature définitive ; cette menace suffit ; le traité fut conclu le 3 octobre 1866.

Avec l'Angleterre, il n'était pas nécessaire d'agir. Le gouvernement britannique se désintéressait de la question allemande, car il était absorbé dans ses difficultés intérieures ; à la crise ministérielle avait succédé une crise sociale ; les meetings de Hyde Park s'étaient transformés en échauffourées et presque en insurrection ; les troupes avaient dû intervenir et le cabinet avait appelé en hâte à Londres plusieurs régiments de cavalerie [1]. Le peuple anglais était d'ailleurs indifférent à la transformation européenne, qui ne touchait ni à sa suprématie sur mer, ni à l'avenir de ses colonies [2]. Le *Foreign Office* suivait donc sans passion le cours des événements, avec une certaine sympathie pour l'Autriche, parce que la Prusse en grandissant pouvait devenir menaçante dans la mer du Nord.

L'attitude de la Russie inquiétait davantage le ministre

1. Malmesbury. *Mémoires d'un ancien ministre,* 23, 26 et 29 juillet 1866, p. 353.

2. Entretien de Vitzthum d'Eckstädt avec lord Stanley, Disraeli, etc... *London, Gastein und Sadowa,* p. 251, 257, 259.

prussien. Le gouvernement de Pétersbourg était resté longtemps fidèle au devoir de reconnaissance qu'il avait contracté en 1863 ; seule des puissances européennes, la Prusse lui avait facilité la répression en Pologne, et la Russie devait à sa bienfaitrice tout au moins une stricte neutralité ; mais, à la fin du mois de juillet 1866, la cour de Pétersbourg trouvait pénible son immobilité et coûteuse sa dette de reconnaissance. Elle cherchait un moyen d'intervenir sans hauteur et comme pour rendre service à la Prusse ; celle-ci ne semblait guère en danger, mais ses négociations ne seraient point faciles ; un Congrès ne pourrait-il les faciliter ? Et, le 27 juillet, l'ambassadeur russe, baron Oubril, proposa à Werther, qui suppléait Bismarck au ministère de la Wilhelmstrasse, de soumettre la question allemande à un Congrès allemand ainsi que la Prusse y avait consenti au mois de mai. De Nikolsburg, où il terminait les négociations de la paix, Bismarck télégraphia le 29 juillet à Werther que la Prusse avait pu accepter un Congrès avant la bataille ; maintenant cette mesure était tardive ; après les périls et les succès de la guerre, le gouvernement ne consentirait pas « à soumettre ses profits à la décision d'un Congrès ».

Le projet russe était plus sérieux que ne le pensait Bismarck ; le 30 juillet, l'attaché militaire de la Prusse à Pétersbourg, colonel de Schweinitz, télégraphia que la Russie persévérait à demander le Congrès, et qu'elle s'était entendue à ce sujet avec la France[1] : cet accord était réel, M. Drouyn de Lhuys en avait parlé à des diplomates de passage à Paris[2]. Bismarck s'empressa de confirmer son précédent refus, et il ajouta cette menace : « Le roi est absent ; mais moi je conseillerai

1. Sybel. *Die Begründung*, t. V. p. 357.
2. Vitzthum d'Eckstädt. *London, Gastein und Sadowa*, p. 248.

de déchaîner toutes les forces nationales de l'Allemagne et des *pays limitrophes* pour résister à l'étranger. » Il annonçait par là une révolution en Pologne et en Hongrie : déjà il avait tenté de remuer les Magyars ; il ne serait pas difficile d'émouvoir les Polonais. Bismarck se montrait tel qu'il était en réalité, un grand révolutionnaire.

Le ministre prussien n'alla pas jusqu'à réaliser son projet ; l'heure du Congrès était passée ; déjà le cabinet anglais s'y montrait défavorable ; le tzar Alexandre, ennuyé du refus de la Prusse, n'insistait pas sur sa proposition et disait au colonel de Schweinitz qu'il serait heureux d'obtenir par une personne de confiance « des renseignements précis sur les intentions du cabinet royal ». Bismarck saisit cette demande avec empressement et son choix se fixa immédiatement sur le général Edwin de Manteuffel, qui avait déjà rempli de pareilles missions et avec succès. Il télégraphia donc de Prague, le 3 août, pour inviter Manteuffel à venir de Francfort à Berlin, pour recevoir ses instructions et partir ensuite en mission à Pétersbourg. A ce moment, une démarche maladroite de Napoléon fournit au ministre prussien une arme excellente pour agir sur le cabinet russe.

En France, l'opinion publique était inquiète, mécontente, agitée. Les adversaires de l'Empire s'élevaient, avec force et logique, contre l'inaction du gouvernement impérial qui avait permis à l'Allemagne de se former sur les frontières et au détriment de la France : « On a déchaîné l'Allemagne, écrivait Edgard Quinet, et l'Allemagne, je la connais, ne s'arrêtera pas ; elle grandira, elle sentira ses forces, elle nous les fera sentir ; elle aspirera à nous remplacer, à nous déprimer, à nous effacer, à nous avilir [1]. » Et dans un éclair d'indigna-

1. Edgard Quinet. Lettre du 21 juillet 1866. *Le Temps* du 23.

tion, Lamartine s'écriait : « Non! Non! la France ne permettra pas cela[1]. »

Dans l'entourage même de l'empereur, régnait un sentiment d'inquiétude et d'amertume : les conseillers accouraient en foule; le gouvernement ayant conscience de ses erreurs, tiraillé entre les avis les plus contradictoires, ne savait plus à quel parti s'arrêter[2]. Drouyn de Lhuys et les partisans d'une politique forte accusaient leurs adversaires de tout le mal. « C'est ce gros Rouher qui entrave tout, disait quelqu'un dans l'entourage de l'impératrice, c'est le croque-mort du second Empire[3]. » Les pacifiques eux-mêmes étaient gagnés à ce mouvement. Magne, le prudent Magne, se risquait à écrire à l'empereur « qu'un pays peut être diminué, tout en restant le même, lorsque de nouvelles forces s'accumulent autour de lui... Le sentiment national serait profondément blessé, si, en fin de compte, la France n'avait obtenu de son intervention que d'avoir attaché à ses flancs deux voisins dangereux par leur puissance démesurément accrue[4]. » Le maréchal Randon promettait d'acheminer immédiatement 80.000 hommes sur le Rhin et de porter dans les vingt jours cette armée à 250.000 hommes[5]. Rouher, La Valette désiraient quelque compensation, mais qui fût proposée par la Prusse, et qui provînt non de nos menaces, mais de notre ascendant moral. Napoléon, atteint de cruelles souffrances, dont il allait chercher l'apaisement à Vichy, était sous l'influence de cette émotion générale : il avait rempli ce qu'il croyait son devoir envers l'Italie; la Vénétie était libérée;

1. Emile Ollivier. *La politique française après Sadowa.* Revue des Deux Mondes du 15 mai 1903.

2. Rothan. *La politique française en* 1866, p. 313.

3. Vitzthum d'Eckstädt. *London, Gastein und Sadowa*, p. 248.

4. Magne à l'Empereur, 20 juillet, 1866. *Papiers des Tuileries.*

5. Mémoires du maréchal Randon, t. II, p. 152 et suiv.

l'empereur des Français s'occupait maintenant de la France, mais l'heure était tardive.

Ainsi s'imposait partout la pensée d'exiger une compensation. Une telle demande aurait été naturelle avant la guerre, alors que le sort des armées en campagne était incertain et qu'une voix puissante pouvait arrêter les belligérants ou les contraindre à payer son silence. Une telle demande se comprenait encore au lendemain de Sadowa, alors que les armées prussiennes étaient engagées en Bohême [1], les alliés du sud encore en état de résistance, l'Italie incertaine et l'Autriche ardente à la revanche. Elle devenait insensée à la fin de juillet, quand la paix était rétablie, l'Italie satisfaite, l'Autriche résignée, les armées du sud en déroute, et les soldats prussiens prêts à se jeter sur le Rhin, dans l'enivrement d'une victoire et l'espérance d'un nouveau triomphe. Telle fut néanmoins la pensée de Napoléon et de ses conseillers.

Le 23 juillet, la décision est prise ; l'empereur consent à ce que Drouyn de Lhuys invite Benedetti à demander des compensations. Où les trouver ? en Luxembourg, comme M. de Goltz y avait fait allusion devant l'empereur ? c'était peu de chose à côté des acquisitions prussiennes. Sur la rive gauche du Rhin ? le cabinet impérial n'ignorait pas la répugnance de la Cour prussienne à céder de la terre allemande ; Bismarck avait déclaré à M. Benedetti « qu'il préférerait disparaître de la scène politique plutôt que de céder Cologne, Bonn ou même Mayence [2] ». Hansen, l'agent danois qui passait du quai d'Orsay à la Wilhelmstrasse, avait rapporté à

1. « Il eût suffi de 15.000 soldats français sur la rive droite du Rhin pour rallier les troupes des princes allemands opposés à la Prusse et couper de sa base l'armée prussienne engagée au fond de la Bohême, en donnant à l'armée victorieuse de l'archiduc Albert le temps d'arriver à la rescousse », disait plus tard Bismarck à M. de Courcel. Le baron de Courcel à M. Emile Ollivier, 29 juillet 1902. *Loc. cit.*, p. 319.

2. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 4 juin 1866. Rothan, *loc. cit.*, p. 342.

Paris les paroles de Keudell : « Bismarck serait renversé à l'instant même s'il se prêtait à une transaction par une cession de territoire allemand[1]. » M. Drouyn de Lhuys invite cependant le ministre prussien à entrer dans cette transaction.

Le 23 juillet, il prie M. Benedetti, qui est à Nikolsburg, de pressentir Bismarck sur les « avantages » que la Prusse pourrait garantir à la France sur le Rhin. Le ministre prussien n'a pas encore signé le traité de paix avec ses adversaires; il cherche à gagner du temps. Il répond que le roi, vainqueur de l'Autriche, se décidera difficilement à l'abandon d'une portion quelconque de territoire prussien dans les provinces rhénanes. Peut-être pourra-t-on obtenir quelque compensation dans le Palatinat. Enfin il offre le bien du voisin, et M. Benedetti termine son rapport par cette phrase : « Je n'apprendrais rien de nouveau à Votre Excellence en lui annonçant que M. de Bismarck est d'avis que nous devrions chercher une autre combinaison en Belgique, et qu'il m'a offert de s'entendre avec nous. » L'ambassadeur croit à la sincérité de ces propositions. Il estime qu' « un remaniement territorial est désormais indispensable à notre sécurité[2] ».

En recevant ce rapport, M. Drouyn de Lhuys est mécontent de la mollesse de son ambassadeur, qui n'a point parlé assez haut et s'est borné à un entretien sans conclusion. Le 29 juillet, il se rend à Vichy où l'empereur était arrivé la veille ; au monarque annihilé par la souffrance, le ministre fait une double proposition : refuser à la Russie d'adhérer à son projet de congrès; préciser dans un mémorandum au cabinet prussien les compensations exigées par la France. Napoléon hésite ; pour le décider, le ministre lui montre les

1. Hansen. *Les coulisses de la Diplomatie. Quinze ans à l'étranger*, 18 juin 1866, p. 85.

2. Benedetti à Drouyn de Lhuys. 26 juillet 1866. Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 177, 190.

lettres de M. Benedetti qui déclarent indispensable une compensation pour son pays ; l'empereur alors consent et comme son ministre lui remet un projet de convention à soumettre au gouvernement prussien[1], il le corrige[2], et le rend à Drouyn de Lhuys, incapable lui-même d'un effort plus long. « En vérité je n'ai plus à qui parler », disait le ministre en sortant du cabinet impérial; le jour même, il envoie à M. Benedetti un double télégramme à Nikolsburg et Berlin pour inviter son ambassadeur à insister auprès de Bismarck sur les compensations dues à la France : à ces instructions est joint le texte de la convention secrète que M. Benedetti doit proposer au ministre prussien.

M. Benedetti trouve ces pièces en arrivant à Berlin le 4 août au soir ; il prévoit une « résistance vive et certaine » ; il espère la surmonter par « la fermeté, le meilleur, l'unique argument qu'il convienne d'employer[3] ». Mais il redoute la première explosion de colère de Bismarck ; il agit donc « avec prudence », et lui écrit le 5 août au matin une lettre aimable où il rappelle à son « cher président » leur entretien du 26 juillet et communique le projet de convention secrète. Il prie le ministre « de l'examiner à loisir » et se met à sa disposition « pour en conférer avec vous quand vous en jugerez le moment venu[4] ». D'après le projet de convention joint à cette lettre, la France devait recevoir les territoires qui lui avaient été enlevés en 1815 et les provinces possédées par le roi de Bavière et le grand-duc de Hesse sur la rive gauche du Rhin,

1. Napoléon III à M. de La Valette, 12 août 1866.

2. Drouyn de Lhuys à Napoléon III, 12 octobre 1867.

3. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 5 août 1866. Dépêche trouvée parmi les papiers de M. Rouher au château de Cercey et publiée par le *Reichsanzeiger* du 21 octobre 1871.

4. Benedetti à Bismarck, 15 août 1866. Dépêche publiée dans le *Staatsanzeiger* du 10 août 1866.

sauf dédommagement pour ces princes ; le Luxembourg sortait définitivement de l'Allemagne. M. Benedetti avait du patriotisme, de l'honnêteté, du zèle ; mais il ne se connaissait pas en hommes[1] ; le grand Frédéric recommandait à ses négociateurs « de faire de leur mieux pour se procurer quelque chose d'écrit ». Son héritier direct, M. de Bismarck, obtenait de l'ambassadeur français, et sans l'avoir demandé, le plus précieux des autographes.

A la veille de traiter avec les États du Sud, M. de Bismarck avait de quoi leur prouver ce que valait l'appui de la France, leur dernier espoir. Au moment de fondre en Confédération les petits États du Nord, il acquérait un excitant pour leur patriotisme. Enfin, M. de Manteuffel emportait à Pétersbourg l'« ouverture » française comme un excellent viatique[2].

L'audience sollicitée par M. Benedetti eut lieu le 6 août[3]. M. de Bismarck en a fait, à la tribune du Reichstag, un récit dramatique et fantaisiste : l'ambassadeur de France se serait présenté au ministre, tenant un ultimatum à la main, sommant la Prusse de céder Mayence ou de recevoir immédiatement une déclaration de guerre ; et le Prussien aurait fièrement

1. « Décidément il a la tête plus forte que moi », disait Benedetti à lord Loftus en parlant de Bismarck dans un accès de clairvoyante modestie. Loftus, *Diplomatic Reminiscences*, 2e série, t. I, p. 135.

2. Sybel. *Die Begründung* t. V. p. 380 et 387 conteste que Bismarck ait révélé à la Russie les propositions françaises ; mais, d'une part, il résulte d'un rapport de Manteuffel du 11 août, que ces demandes étaient connues du tzar qui partageait à leur égard l'opinion du roi Guillaume ; d'autre part, M. Benedetti rencontrant Bismarck le 8 août lui demanda « si M. Manteuffel avait reçu communication de l'ouverture française ; le ministre répondit qu'il n'avait pas eu occasion de lui en faire part, mais qu'il ne pouvait pas garantir que le roi ne lui en eût pas fait connaître la substance ». Benedetti à Drouyn de Lhuys, 8 août 1866, nº 179 *bis*. On peut donc conclure que Bismarck s'arrangea de façon à ce que les propositions françaises fussent connues directement ou indirectement de la Cour de Pétersbourg. Cpr. De La Gorce, *Histoire du Second Empire*, t. V, p. 59.

3. Date fixée par M. Benedetti dans son rapport du 5 août 1866 (*Papiers de Cercey*) et inexactement reportée au 5 dans *Ma mission en Prusse*, p. 180 et 226. Cpr. Kohl. *Bismarck Regesten*, t. I, p. 296.

répondu : « Bien, alors nous aurons la guerre[1]. » C'est du roman, et en le forgeant, Bismarck ne se souvenait pas qu'il avait lui-même révélé, par la publication du *Staatsanzeiger*, que Benedetti lui avait fait connaître les exigences françaises par son imprudente lettre du 5 août. Bismarck ne fut donc pas surpris de ces propositions qu'il connaissait depuis la veille ; il ne se fâcha point, car la maladresse de son adversaire ne pouvait que le réjouir. Il objecta simplement que son roi se refuserait certainement à céder une portion de son territoire ; il ne ferait pas de difficulté pour le Luxembourg, mais le peuple prussien n'admettrait point la perte des districts acquis en 1815 ; il exprima quelque étonnement de la nouvelle attitude de la France, qui s'était montrée favorable à la formation d'une Prusse forte et indépendante et n'avait point paru jusqu'alors avide d'acquisitions. Il proposa même à M. Benedetti « de ne point parler au roi de cette note, de la tenir pour non avenue[2] » ; l'ambassadeur insista pour que le monarque fût consulté sur la demande officielle du gouvernement français. Les deux diplomates convinrent de reprendre leur entretien le lendemain.

Le roi Guillaume suivit naturellement l'avis de son ministre, qui répondait à ses propres sentiments. Dans la soirée du 7 août, Bismarck confirma donc à M. Benedetti le refus du roi d'accéder aux propositions françaises : « Pourquoi, dit-il, nous faire de telles surprises ? Vous devez pourtant savoir que la cession d'une terre allemande est pour nous une impossibilité. Si nous y consentions, nous aurions, malgré notre triomphe, fait banqueroute. Peut-être pourrait-on trouver d'autres moyens pour vous apaiser ; mais si vous persistiez dans vos exigences, nous emploierions tous les moyens contre

1. Bismarck au Reichstag, 2 mai 1871.
2. Emile Ollivier. *La politique française après Sadowa, loc. cit.* p. 328.

vous, n'en doutez pas : non seulement nous ferions appel à toute la nation allemande, mais encore nous ferions la paix avec l'Autriche, immédiatement et à tout prix, nous lui abandonnerions toute l'Allemagne du Sud, nous accepterions même la Diète. Unis alors, nous porterions 800.000 hommes sur le Rhin et nous vous prendrions l'Alsace : nos deux armées sont mobilisées, la vôtre ne l'est pas, tirez-en les conséquences vous-même. — Comment, interrompit Benedetti, vous pensez que l'Autriche conclurait la paix, si nous vous attaquions. — Ce n'est là rien de neuf, repartit Bismarck. Avant la guerre, nous avions négocié à ce sujet et aujourd'hui, je vous le garantis, l'Autriche signerait la paix. Ainsi, si vous allez à Paris, empêchez une guerre qui aurait vite de graves conséquences. — Je le ferais volontiers, répondit l'ambassadeur, mais ma conscience m'oblige à déclarer à l'empereur que s'il n'obtient pas une annexion, sa dynastie est exposée au danger d'une révolution. — Faites remarquer à l'empereur, dit le Prussien en terminant, qu'une guerre ainsi engagée pourrait bien être menée à coups de révolution, et que les dynasties allemandes ont plus de force de résistance contre un mouvement révolutionnaire que la dynastie de l'empereur Napoléon. »

M. Benedetti eut la conviction que le gouvernement de Berlin ne céderait la moindre parcelle de territoire prussien que sous la contrainte de la force; il s'empressa donc de partir pour exposer à l'empereur que le projet de M. Drouyn de Lhuys risquait « de mettre toute l'Allemagne contre nous pour un très petit bénéfice[1] ». En arrivant à Paris, il eut la désagréable surprise de lire dans le journal *Le Siècle* le récit de son entretien avec M. de Bismarck.

1. L'empereur Napoléon III à M. de La Valette, 12 août 1866.

Le ministre réaliste introduisait déjà la presse dans la politique européenne. Le soir même où M. Benedetti était revenu à la Wilhelmstrasse pour connaître la réponse du roi, un représentant du *Siècle*, M. Vilbort, s'entretenait avec M. de Bismarck. On annonça l'ambassadeur de France. « Allez prendre une tasse de thé au salon, dit le ministre au journaliste, je suis à vous tout à l'heure. » Les heures s'écoulèrent; aux tasses de thé succédèrent des chopes de bière, des cigares. A une heure du matin Bismarck reparut, le front calme et le sourire aux lèvres. Le reporter prit congé sur cette question indiscrète : « Est-ce la paix ou la guerre que j'emporte à Paris ? — L'amitié, répondit vivement le ministre, l'amitié durable avec la France ! J'ai le ferme espoir que la France et la Prusse formeront désormais le dualisme de l'intelligence et du progrès. » Ces paroles étaient rassurantes, venant du ministre tout-puissant, mais son homme de confiance, M. de Keudell, souriait avec scepticisme. Le lendemain, M. Vilbort lui demanda l'explication de cet énigmatique sourire et le conseiller répondit sans ambages : « Gardez ce secret jusqu'à Paris : avant quinze jours, nous aurons la guerre sur le Rhin, si la France persiste dans ses revendications territoriales. Elle nous demande ce que nous ne pouvons ni ne voulons lui donner. La Prusse ne cédera pas un pouce du sol germanique; nous ne le pourrions pas sans soulever contre nous l'Allemagne tout entière, et, s'il le faut, nous la soulèverons contre la France plutôt que contre nous[1]. »

Le 10 août, *Le Siècle* publiait ces révélations dans un article qui fit sensation. Bismarck avait espéré cette indiscrétion, que son subordonné avait provoquée. Les journaux allemands s'indignèrent des « espérances irréalisables des chau-

1. Vilbort. *L'œuvre de M. de Bismarck*, p. 522, 523.

vinistes français ; » le patriotisme des populations rhénanes s'en émut ; les États du Sud furent consternés ; la Cour de Pétersbourg, mécontente de la duplicité française, renonça à son projet de Congrès. Bismarck désirait mieux encore ; croyant à une guerre prochaine, il exposait longuement au général Govone les exigences de la France et lui demandait quelle serait l'attitude de l'Italie en cas de conflit sur le Rhin. Le subtil Florentin rompit cette conversation dangereuse, et objecta que « l'Italie ne pourrait, en aucun cas, faire la guerre à la France qui avait guidé ses premiers pas dans le chemin qui l'avait conduite à sa grandeur actuelle, — tant que la France ne l'y obligerait pas », ajouta-t-il pour éviter une réponse catégorique [1]. Bismarck comprit que l'Italie, satisfaite de sa conquête, louvoierait sans prendre parti entre la France et la Prusse. Tout en croyant au maintien de la paix, il préparait la guerre et le grand état-major prenait diverses mesures pour concentrer des troupes sur le Rhin [2].

Le refus catégorique de la Prusse porta un coup mortel à la politique de M. Drouyn de Lhuys ; au commencement de juillet, le ministre français avait réclamé avec raison une action forte ; il ne l'avait point obtenue de l'empereur ; au mois d'août, il avait essayé à tort de reprendre ses intentions premières ; il avait succombé devant l'opposition de la Prusse ; ce double échec brisa sa carrière : le 12 août, il donna sa démission [3]. Déjà, la veille, l'empereur avait déclaré au comte de Goltz que toute la négociation était une méprise, dans laquelle il avait été entraîné pendant sa maladie par M. Drouyn de Lhuys ; en rentrant à Berlin, M. Benedetti déclarait qu'il

1. Govone. *Mémoires*, 10 août 1866, p. 309, et dépêche à Visconti Venesta, 12 août, *ibid.*, p. 526.

2. Rothan. *La politique française en* 1866, p. 360. D'après la correspondance de M. Lefebvre de Behaine.

3. Il garda l'intérim du ministère jusqu'au 1er septembre.

fallait tenir sa proposition pour non avenue. Il semblait donc certain que l'empereur se résignait à l'agrandissement de la Prusse sans demander une contre-partie. Il n'en était rien : dans son état maladif, Napoléon était incapable d'une action suivie ; il croyait indispensable à son honneur d'obtenir une compensation quelconque et il tenta d'abord de l'avoir par une voie tortueuse et détournée.

L'agent danois, qui faisait la navette entre Paris et Berlin, M. Hansen, reçut le 11 août de M. de Chaudordy, chef de cabinet aux Affaires étrangères, un mémorandum rédigé par le ministre même et qui contenait un plan singulier, ingénieux : il s'agissait de proposer au gouvernement prussien la création dans les provinces rhénanes d'un Etat neutre, sorte d'Etat-tampon, « qui éloignerait définitivement toute cause de conflit entre deux grands peuples ». Pour ménager la susceptibilité de la dynastie prussienne, le trône de ce nouvel Etat serait remis à un Hohenzollern. Ainsi les frontières, tant de la Prusse que de la France, seraient protégées contre une attaque réciproque. L'idée était étrange ; l'avenir a montré qu'elle eût pu être heureuse, si elle avait été lancée hardiment, énergiquement, dès la fin de juin. Mais M. Hansen partit pour Berlin au moment où M. Drouyn de Lhuys tombait, alors que la politique impériale n'était qu'hésitations et contradictions, tandis que la Prusse traitait avec ses adversaires et ne redoutait aucune pression. Le choix même d'un négociateur obscur prouvait que le gouvernement impérial ne se faisait point illusion sur le sort de sa manœuvre.

Arrivé à Berlin le 13 août, M. Hansen sollicita en vain une audience de Bismarck ; il ne parvint qu'à M. de Keudel, qui le reçut cavalièrement : « La Prusse, lui dit-il, n'a pas demandé l'intervention de la France ; elle n'a donc point à lui en payer le salaire... Elle préférerait entreprendre une

nouvelle guerre plutôt que de faire, de bon gré, des concessions à la France, sous quelque forme que ce fût, s'il s'agit de cessions de territoires ou de neutralisation de pays allemands[1] ». C'était net ; M. Hansen ne se découragea pas ; quelqu'un lui parla de remettre à la Prusse le royaume de Saxe dont le souverain irait s'installer sur les bords du Rhin. Le Danois télégraphia au quai d'Orsay : « La maison de Berlin parle vaguement de prendre la porcelaine de Saxe en échange de vin du Rhin. » Pour réponse, il reçut ce bref avis : « Ne dites plus rien à personne, revenez quand vous voudrez. »

L'Etat-tampon avait vécu ; déjà une nouvelle combinaison s'était formée dans l'âme tortueuse de Napoléon III, et ce dessein était une lâcheté. Il fallait que la Belgique expiât les fautes de la politique impériale.

A Bruxelles, les hommes d'État étaient inquiets comme à l'approche d'un danger inconnu. Les journaux officieux de Paris menaient contre le petit royaume une campagne violente. « C'est comme si la France voulait, à la Bismarck, nous chercher une querelle d'Allemand[2] », écrivait le ministre de Belgique en Angleterre, et le roi recommandait au président du Conseil, Rogier, « la plus extrême prudence dans ses relations avec la Prusse ». Tous redoutaient une entente secrète entre Bismarck et Napoléon. Leur crainte n'était point vaine.

Depuis longtemps, Bismarck insinuait au gouvernement français qu'il pourrait se payer des ambitions prussiennes sur l'innocente Belgique. Il en avait peut-être parlé à mots couverts au général Fleury en 1863, en tous cas au prince de La Tour d'Auvergne et à Lefebvre de Béhaine, souvent à

1. Hansen. *Les coulisses de la diplomatie. Quinze ans à l'étranger*, p. 113.

2. M. van de Weyer à Ch. Rogier, 2 juillet 1866. E. Discailles, *Ch. Rogier*, t. IV. p. 256.

Benedetti, il est vraisemblable qu'il en entretint l'empereur à Biarritz en 1865[1]. Goltz ne pouvait nier les « indications explicites et répétées[2] » fournies à ce sujet par son chef, et lui-même avait donné de pareils conseils : tous deux, probablement, n'avaient jamais cru à la possibilité de l'annexion de la Belgique à la France, mais ils en avaient leurré le gouvernement impérial, comme on montre un gâteau doré à un enfant, pour qu'il marche. Pendant la guerre, à l'heure du péril, ces indications se multiplièrent ; à Brünn, Bismarck avait déclaré à M. Lefebvre de Béhaine[3] que, si les accroissements de la Prusse donnaient de l'ombrage à Napoléon, celui-ci n'avait qu'un parti à prendre, c'était de se tourner du côté de la Belgique ; à Nikolsburg, avant le traité, le ministre prussien répétait à l'ambassadeur français ce qu'il avait déjà proposé à son secrétaire, « de s'entendre avec la France » au sujet de la Belgique[4]. La tactique du grand trompeur était fidèlement suivie par ses subalternes ; le 5 juillet, des fonctionnaires disaient à Hansen : « Si la France veut s'annexer la Belgique, elle peut compter sur notre ferme appui[5]. » A Paris, M. de Goltz déclarait les vues sur la Belgique « légitimes en principe ».

Napoléon III avait l'excuse de la provocation ; triste excuse pour un tel acte. Toutes les fautes de la politique impériale, les errements en Italie, les essais maladroits en Pologne, l'abandon du Danemark, la campagne du Mexique, les hésitations dans les affaires allemandes, les variations de la poli-

1. Voy. *supra*, t. II, p. 352.

2. Goltz à Bismarck, 12 septembre 1866. *Bismarck-Jahrbuch*, t. III. (1896) p. 225.

3. Lefebvre de Behaine à Drouyn de Lhuys, 25 juillet 1866. D'Harcourt, *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 290.

4. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 26 juillet 1866, n° 12. Benedetti. *Ma mission en Prusse*, p. 190.

5. Hansen. *Les coulisses de la diplomatie. Quinze ans à l'étranger*, p. 91.

tique intérieure, ses brutalités et ses illogismes, toutes les faiblesses et toutes les folies aboutissaient à l'écrasement d'une petite nation, à l'annexion d'un peuple fier de son indépendance, à l'oppression du faible par le fort. Pour s'amnistier lui-même, Napoléon rédigeait une note où il contestait l'existence de la nationalité belge[1] : c'était ajouter une hypocrisie à une vilenie. On s'en est étonné en lui reconnaissant un cœur généreux envers ses amis et un courage tranquille. Louis-Napoléon Bonaparte n'avait pas de conscience : il avait prêté serment à la Constitution qu'il a violée ; il a fait guerrier et sanglant un Empire dont il annonçait qu'il était la paix ; et, protecteur officiel des nationalités, il tentait de supprimer la nationalité belge, parce qu'il la croyait sans défense.

Au milieu d'août, Napoléon avait arrêté son projet. Le 16, un attaché de cabinet partait pour Berlin avec de nouvelles instructions à M. Benedetti : l'ambassadeur devait reprendre des négociations « d'un caractère amical », pour demander beaucoup, les frontières de 1814, le Luxembourg, la Belgique, et restreindre ensuite sa demande à une convention secrète qui permettrait l'annexion de la Belgique à la France : pour calmer les résistances de l'Angleterre, Anvers serait constitué en ville libre ; la Prusse serait tenue d'appuyer les exigences françaises, même par les armes[2].

En recevant ces singulières instructions, où la naïveté côtoyait l'audace, M. Benedetti comprend leur gravité, mais fonctionnaire soumis, il ne les discute pas ; il transcrit le projet de convention sur papier de l'ambassade et demande audience au ministre prussien (20 août). Bismarck ne s'étonne ni ne s'indigne. « L'indignation, disait-il un jour à M. de Bülow,

1. Note trouvée dans les papiers de l'empereur, sans date, mais remontant à l'été de 1866. *Papiers des Tuileries*, t. I, p. 16-17.

2. D'après les *Papiers de Cercey*.

n'est point un sentiment de diplomate[1]. » Mais son regard brille d'un singulier éclat, la faute d'autrui le réjouit comme un bonheur personnel. Il demande quelques modifications, le maintien à la Prusse des frontières acquises en 1815; M. Benedetti cède, « pour ne pas se heurter à des difficultés insurmontables[2] », il rature, met des parenthèses, pique des additions marginales[3], et finalement le projet de convention est rédigé en ces termes :

« Article premier. — Sa Majesté l'Empereur des Français admet et reconnaît les acquisitions que la Prusse a faites à la suite de la dernière guerre.

Art. 2. — Sa Majesté le Roi de Prusse promet de faciliter à la France l'acquisition du Luxembourg.

Art. 3. — Sa Majesté l'Empereur des Français ne s'opposera pas à une union fédérale de la Confédération du Nord avec les États du midi de l'Allemagne, à l'exception de l'Autriche, laquelle union serait basée sur un Parlement commun, tout en respectant dans une juste mesure la souveraineté desdits États.

Art. 4. — De son côté, le Roi de Prusse, au cas où Sa Majesté l'Empereur des Français serait amené par les circonstances à faire entrer ses troupes en Belgique, ou à la conquérir, accordera le concours de ses armes à la France.

Art. 5. — Pour assurer l'entière exécution des dispositions qui précèdent, Sa Majesté le Roi de Prusse et Sa Majesté l'Empereur des Français contractent par le présent traité une alliance offensive et défensive. »

Le document est parfait, écrit de la main de Benedetti, sur

1. M. de Bülow au Reichstag, mars 1905.

2. Benedetti au ministre des Affaires étrangères, 23 août 1866. *Papiers de Cercey*.

3. Circulaire de Bismarck publiée au *Staatsanzeiger*, juillet 1870.

papier de l'ambassade. Sans défiance, l'honnête diplomate le remet à son loyal interlocuteur; n'est-il pas convenu que ce projet restera secret et ne sera soumis qu'au roi Guillaume? Candeur naïve! M. Benedetti ne devait plus revoir son papier qui devait être seulement soumis, au fur et à mesure des besoins prussiens, « aux ambassadeurs et ministres d'Autriche, d'Angleterre, de Russie, de Bade, de Bavière, de Belgique, de Hesse, d'Italie, de Saxe, de Turquie et de Wurtemberg [1] ». M. de Bismarck avait entre les mains mieux que l'adhésion de la France; il avait son déshonneur.

M. de Benedetti attendit en vain la réponse du roi. Bismarck avait signé ses contrats avec l'Autriche, avec ses moindres adversaires, avec ses petits alliés : par Manteuffel, il avait écarté toute animosité de la Russie; les ambitions de la France étaient devinées à Londres, à Pétersbourg, à la Haye [2]. Le ministre prussien n'avait plus aucun ménagement à garder envers l'imprudent diplomate, ses manières affectueuses tournaient à la froideur et au ton cassant. M. Benedetti s'en étonnait avec une finesse tardive. « Il faut que la Prusse soit pourvue ailleurs », écrivait-il [3]. Puis l'ambassadeur français partit pour Carlsbad; son premier secrétaire eut à endurer les algarades de Bismarck : « La France viole à chaque instant l'esprit qui a présidé à la rédaction des préliminaires de paix, disait l'irascible ministre; elle prétend intervenir dans la constitution de la Confédération du Nord, ce qui est inadmissible et tout à fait de nature à modifier l'esprit général de la politique prussienne [4]. »

1. Circulaire précitée.

2. Sybel. *Die Begründung*, t. V, p. 422.

3. Benedetti au ministre des Affaires étrangères, 29 août 1866. D'après les *Papiers de Cercey*.

4. Lefebvre de Behaine à Drouyn de Lhuys, 10 septembre 1866. D'Harcourt. *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 317.

M. de Goltz était venu à Berlin recevoir les ordres de son chef; de retour à Paris, il fut pris d'un scrupule de conscience, plutôt d'une crainte que la France se rebuffât; le 12 septembre, il mettait en garde son ministre contre la colère gauloise[1]. La provoquer, c'était conduire la Prusse à la guerre avec la France ; sans la désirer encore, Bismarck ne la redoutait pas.

Napoléon était irrité de cet insuccès : il tenta de le transformer en triomphe. Dans une circulaire restée célèbre, M. de La Valette, ministre de l'Intérieur chargé par intérim des Affaires étrangères, glorifia la politique française en déchirant encore une fois les traités de 1815 ; et des mots, « l'admirable unité de la France, sa nationalité indestructible, ses forces militaires, sa générosité, sa modération, son génie qui rayonne partout[2] », tentèrent de noyer dans des phrases l'inquiétude et le mécontentement unanimes. « Amas d'épithètes, mauvaises louanges », disait La Bruyère. Les périodes sonores du ministre ou de l'empereur ne firent illusion à personne. « C'est bon à calmer les estaminets de province », disait un agent français[3].

§ IV

Les forces ont des limites et Bismarck les avait excédées. Durant tout l'hiver, sans cesse ni trêve, il avait mené les négociations les plus compliquées et les plus absorbantes, dirigeant tout en personne, jaloux de ses idées et de son action personnelles ; il travaillait le jour avec les étrangers et avec

1. M. Lenz. *Geschichte Bismarcks*. p. 327.

2. Le marquis de La Valette aux agents diplomatiques de l'empereur, 16 septembre 1866. *Moniteur Universel* du 17.

3. Le baron Baude à Vitzthum d'Eckstädt. *London, Gastein und Sadowa*. 3 octobre 1866, p. 376.

le roi, le soir avec ses collaborateurs, la nuit seul avec lui-même; isolé dans le silence de la ville endormie, il suivait ses pensées et cherchait une solution à des difficultés toujours nouvelles; il faisait son choix souvent en quelques minutes, parfois après des années de réflexion, ne s'attardant pas à des idées préconçues, prêt à les modeler aux besoins du jour[1].

Au printemps, l'approche de l'heure solennelle et voulue amena pour Bismarck un redoublement de travail; à la fin de juin, il ne se couchait pas avant l'aube blanchissante. La campagne de Bohême lui procura quelques jours de détente, mais les négociations reprirent bientôt; ses nerfs vibrèrent et s'irritèrent; il ne pouvait dormir qu'en lisant quelque roman français et même son sommeil était compté. « Que ne puis-je en cinquante heures de sommeil réparer ce qui m'a manqué depuis quinze jours », écrivait-il à sa femme[2]. A cette vie, il s'épuisa; à Brünn, il fut repris des douleurs rhumatismales et nerveuses dont il avait si souvent souffert en Russie[3]; à l'en croire[4], son énervement alla parfois jusqu'aux larmes.

Le retour à Berlin ne ramena point le calme pour lui; le roi, Roon, Moltke se reposaient, glorieux de leurs lauriers; Bismarck multiplia les négociations avec les ennemis comme avec les alliés, avec les Etats neutres comme avec les politiciens. Aux soucis se joignaient les réjouissances; le 18 août, les trois hommes de la Prusse nouvelle étaient les héros d'une fête publique au restaurant Kroll et Bismarck portait un toast au Berlinois, soutien de la monarchie, type de l'Alle-

1. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 232, 237, 252.

2. Bismarck à sa femme, 16 juillet 1866. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 575.

3. Roon à sa femme, 17 juillet 1866. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 295. Abeken. *Ein schlichtes Leben*, p. 336.

4. *Supra*, t. II, p. 485.

mand moderne[1]. Le 20 septembre, il chevauchait à côté de ses deux compagnons de gloire, à la tête des troupes qui faisaient leur solennelle rentrée à Berlin ; et de la porte de Brandebourg, où le conseil municipal et des jeunes filles couronnées de roses accueillirent les vainqueurs, jusqu'à la place du château où le roi présidait au défilé, un peuple en délire salua de ses acclamations enthousiastes le ministre détesté la veille[2]. Sanglé dans son uniforme de général de brigade, Bismarck passait, gigantesque, impassible ; il connaissait le cœur des masses et la loi du succès ; si le prince royal était arrivé trop tard à Sadowa, cette foule l'aurait lapidé.

Mais son visage témoignait de son épuisement ; on disait, on murmurait plutôt qu'il ne pourrait persévérer dans sa tâche ; rapprochant sa maladie et les souffrances de Napoléon III, on annonçait déjà la retraite du ministre tout-puissant et l'abdication de l'empereur usé[3]. Ses amis l'engageaient au repos, au départ pour San Remo ou quelque recoin de l'Italie ensoleillée. Il voulut tenir jusqu'à la dernière heure, « comme une femme en couches, disait-il, qui fait face au danger[4] ». Dans cette œuvre, bienfaisante pour les uns, douloureuse pour les autres, il alla jusqu'au bout. Mais lorsqu'il eût fait la paix et préparé un rapprochement avec ses ennemis, agrandi son pays, fondu en Confédération du nord les Allemands de la Vistule au Rhin, scellé la réconciliation avec ses adversaires politiques, berné la France, — il tomba, épuisé.

Le 26 septembre, Bismarck partit pour la Poméranie.

Dans l'histoire, la fatigue ni la vie d'un homme ne

1. Blum. *Fürst Bismarck und seine Zeit*, t. III, p. 424.
2. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VII, p. 291.
3. Vitzthum d'Eckstädt. *London, Gastein und Sadowa*, p. 365.
4. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 283.

comptent. Qu'importait l'épuisement de Bismarck, l'Allemagne était faite.

Le grand mouvement qui avait agité les peuples de langue germanique pendant un demi-siècle aboutissait à la satisfaction du sentiment national. En 1812, tous les Allemands s'étaient levés dans un même geste de patriotisme, et leur enthousiasme n'avait profité qu'à leurs princes. En 1848, ils avaient témoigné avec colère leur désir d'unité nationale et la réaction les avait vaincus. En 1866, ils s'étaient heurtés réciproquement, sans prévoir où mènerait cette mêlée générale; et de cette guerre fraternelle sortait l'unité de leur patrie. En apparence, l'Allemagne paraissait divisée en trois tronçons : au nord la Confédération que dominait la Prusse, au sud l'union de quatre monarchies, à l'est et à l'écart les frères d'Autriche; mais cette division n'était que pour un temps. Déjà les Etats du Sud étaient étroitement reliés à la Confédération du Nord et la logique même des choses, les intérêts et les dangers communs serreraient chaque jour cette alliance jusqu'à produire l'unité. Les hommes de calme regard ne se faisaient point illusion : l'état actuel n'était qu'un provisoire; l'empire allemand était une certitude du lendemain. Le sort de l'Autriche seul demeurait inconnu, selon qu'elle se résignerait au rôle de satellite ou s'efforcerait de reprendre la suprématie en Allemagne.

L'Allemagne était faite, et l'empereur Napoléon en était atteint; au Congrès de Paris, il avait paru l'arbitre des destinées européennes; il avait conservé ce rôle jusqu'à la guerre d'Italie, mais déjà il avait dû tourner court à ses succès, par crainte de l'invasion sur le Rhin. Depuis lors, chaque année avait marqué son déclin; dans la grande crise de l'Europe, il s'était volontairement effacé, par politique rusée et maladroite; et lorsqu'il avait voulu tardivement intervenir, il

n'avait pas été écouté, car il n'avait ni les paroles de la justice, ni la voix de la force.

L'Allemagne était faite et la France en était amoindrie, « Sadowa est une défaite française », disait-on dans le monde des Cours. Entouré de petits États, par le Piémont, la Suisse, les princes allemands, la Belgique, à peine touchée par la Prusse, sans crainte de l'Espagne, séparée de l'Angleterre, la France n'avait pas de contacts dangereux et ne pouvait redouter qu'une invasion provoquée par elle-même. Désormais elle trouvait à ses frontières deux grands États, ses égaux en population, ses rivaux en ambition. Déjà la guerre avait été proche entre elle et l'Allemagne et les généraux prussiens travaillaient activement à la préparer[1]. Bismarck attendait l'heure.

1. Govone. *Mémoires*, 3 août 1866, p. 305.

CHAPITRE XII

CONTRATS, CONFLITS ET FÊTES

BERLIN, LUXEMBOURG, PARIS

(1866-1867)

§ I. Temps de vacances. — Séjour en Poméranie et à Putbus. Maladie de Bismarck. Correspondance nerveuse. — La dotation : débats à ce sujet. Achat de Varzin. — Retour à Berlin.

§ II. Le Projet de Constitution fédérale. — Consultations de Bismarck. Ses idées personnelles. Caractère provisoire de la Confédération du Nord. — La rédaction définitive. — La réunion des plénipotentiaires. Déceptions et critiques. Notes de protestations. — Bismarck révèle ses ambitions dernières. — Nouvelle réunion de la conférence et adoption du projet. — La session du Landtag prussien. La politique des compromis. Le vote du budget et la colère de la Droite.

§ III. Le premier Reichstag. — La ruée aux élections. Circonscriptions offertes à Bismarck. Les élections du 12 février : leur résultat ; les partis. — L'ouverture solennelle du Reichstag ; le discours du roi Guillaume. Le président Simson. — Bismarck dépose le projet de constitution. La discussion d'ensemble : grand discours de Bismarck. — Les orages parlementaires. Les souvenirs de la guerre nationale. Les vaincus contents. Les mécontents : les protestations des Hanovriens ; la question du Schleswig septentrional ; la fidélité polonaise. La ligne du Mein. — Le texte de la Constitution : le Bundesrath ; le chancelier fédéral, extension de ses pouvoirs ; le suffrage universel ; la fixation de l'effectif militaire pour cinq années. — Accord des gouvernements et des députés. Clôture du Reichstag. — Les différents *Landtage* acceptent le projet. La Constitution promulguée. « Un provisoire et un acheminement. » Les traités unitaires.

§ IV. L'affaire du Luxembourg. — L'amoindrissement de la puissance impériale. Nécessité d'une compensation. — Situation du

Luxembourg. — Premier entretien de Bismarck et de Benedetti. Mariage du comte de Flandre et de la princesse de Hohenzollern. — Susceptibilités prussiennes. — Rapprochement de la Hollande et de la France. Propositions du marquis de Moustier. L'affaire s'engage. — Les trois tronçons de M. Rouher et la publication des conventions militaires. Crainte des Pays-Bas : leurs demandes de garantie. Émotion en Allemagne et désaveu de la Hollande. — L'interpellation Bennigsen et les déclarations de Bismarck. Recul de la Hollande ; irritation en France et en Allemagne. — Les intentions de Bismarck : pas de guerre, mais bruit de guerre. — Les neutres ; les propositions de M. de Beust. Les deux Cours acceptent le Congrès. La Conférence de Londres. — La question des armements.

§ V. Bismarck a l'Exposition de Paris. — La foire universelle. Hésitations de Bismarck à venir à Paris. Sa décision. — L'arrivée. Fêtes, revue, excursions. La *Grande-Duchesse de Gérolstein*. Quelques conversations. Bismarck et Napoléon. — Leur départ et leur retour.

§ I

Pour calmer ses nerfs irrités et surmonter une fatigue extrême, Bismarck recourut à l'air de la Poméranie ; dans les plaines purifiées par le vent de la Baltique, il avait passé une jeunesse active et mouvementée ; il espéra y retrouver les forces de sa vingtième année. Le 26 septembre 1866, il s'installa dans le château d'un de ses parents, le général Frédéric de Bismarck-Bohlen[1], à Carlsbourg près de Greifswald, au milieu d'un beau parc dont les prés et les eaux étaient bordés de vieux arbres[2]. Le repos et le calme ne lui rendirent point la santé. Il était abattu, nerveux, sans appétit ni sommeil ; il ne pouvait s'abstraire de la politique, qui lui donnait « des idées noires », et s'énervait à la lecture des journaux.

La comtesse de Bismarck, arrivée à son tour, fut inquiète

1. Frère du comte Charles de Bismarck-Bohlen, secrétaire et officier d'ordonnance de Bismarck.

2. Keudell, *Bismarck et sa famille*, p. 286 et suiv., publie de nombreuses lettres de la comtesse de Bismarck afférentes à cette époque.

de cette irritation perpétuelle et appela à son secours leur médecin habituel, M. Struck. Mais Bismarck n'eut jamais de chance avec les princes de la science, et le docteur Struck, quoique conseiller de santé, ne réussit point à le calmer. Il conseilla l'air salin et Bismarck partit le 6 octobre pour l'île de Rugen. Dans la nuit même de son arrivée, il fut pris d'épouvantables douleurs, qui ne cédèrent qu'à une injection de morphine, et pendant bien des jours son état resta inquiétant. Le prince de Putbus avait installé le puissant ministre « dans un charmant pavillon, au milieu de la verdure des haies et des pampres, parmi les roses d'automne » ; mais le mal était profond et les progrès lents ; la comtesse était « en mortel souci de ce cher Bismarck, étendu là, pâle, épuisé, morne, pour qui l'on ferait tout afin de le tirer de là, et qui, en dépit des soins, des soucis, des prières, garde un aspect minable, qu'il n'a plus eu depuis 1859 ; ah ! c'est tellement triste qu'on en voudrait pleurer de longues heures [1] ».

La solitude et le silence de la campagne agirent à la longue, et un « petit bonhomme de docteur », médecin campagnard et sans prétentions, y ajouta des potions anodines. L'ardeur à la vie, si intense en Bismarck, ne revint que lentement ; le prince de Putbus lui apportait « un tas de choses, du Moselle léger, du vin du Rhin de tous les degrés, du bordeaux exquis, du porto, du xérès, du champagne » ; rien ne convenait à cet homme désabusé, qui ne fumait plus et ne buvait que de l'eau. « Quand reprendra-t-il ses cigares et du vin », soupirait Mme de Bismarck. A la fin du mois d'octobre, la vie lui revint ; il fit quelques promenades en voiture, puis à pied, reprit goût à la table et chassa dans le parc du prince [2]. En

1. Mme de Bismarck à Keudell, 9 octobre 1866.

2. Tresckow à Roon, 3 novembre 1866. Roon, *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 320.

novembre ses forces étaient revenues, quoique ses nerfs fussent encore surexcités. Il faisait de longues promenades dans les environs de son pavillon; chassait avec ardeur, mangeait de grand appétit, buvait sec et dormait fort; mais il s'irritait de tout.

Il avait repris la lecture des journaux et la correspondance avec ses conseillers ; mais il jugeait les affaires en malade, et était mécontent sans cesse. Il s'indignait de la violence des journaux officieux et dictait à sa femme des notes furieuses : « Que Brass dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord* ne fourre pas toujours sous le nez des petits États que nous voulons amadouer, son poing de grande puissance. Il vaut bien mieux adresser des flatteries aux petits, dont nous avons besoin, et à leurs ministres, plutôt que d'amener des disputes au moyen de théories constitutionnelles tirées par les cheveux. — La rodomontade de la *Gazette de Voss* au sujet de la supériorité numérique de notre artillerie sur celle de la France est une maladresse, et la reproduction de cette note dans notre journal officieux est une niaiserie [1]. » Surtout le ministre réfléchissait à la constitution qu'il devait donner au peuple allemand, il envoyait à ce sujet de longues notes à ses conseillers et provoquait leurs explications.

Il s'abstenait de correspondre avec les ambassadeurs ou ministres; il ne fit qu'une exception, il écrivit une longue et affectueuse lettre à Gortschakoff [2] ; il ménageait la Russie, qui lui avait été utile et devait l'être encore.

A la fin du mois de novembre, Bismarck était remis, mais sa santé restait fragile, il était certain que de longs séjours à la campagne lui seraient nécessaires. Déjà on parlait de son prochain départ pour l'Italie [3] ; la reconnaissance de ses com-

1. Mme de Bismarck à Keudell, 30 octobre, 8 novembre 1866.
2. Bismarck à Gortschakoff, 11 novembre 1866. *Bismarckbriefe*, p. 433.
3. Bernhardi. *Aus dem Leben*, 4 décembre 1866, t. VII, p. 311.

patriotes lui donna une autre villégiature. Au milieu de novembre, le gouvernement avait demandé aux Chambres un crédit d'un million et demi de thalers pour allouer une dotation aux généraux vainqueurs dans la campagne de 1866. Le nom de ces généraux avait été indiqué confidentiellement par le cabinet à la commission de la seconde Chambre ; cette commission prit l'initiative d'inscrire le nom de Bismarck en tête de la liste des bénéficiaires, et, avec l'approbation du ministère, elle émit un avis favorable au vote des crédits « pour allouer des dotations au ministre-président, comte de Bismarck, en reconnaissance de sa politique étrangère si riche en conséquences pour la Prusse, et aux chefs militaires qui ont contribué au succès de la guerre », Roon, Moltke, Herwarth von Bittenfeld, Steinmetz et Vogel von Falckenstein. Toute liste fait des mécontents, Manteuffel fut furieux de son exclusion.

Cette proposition ne fut point acceptée sans débats. Le parti progressiste estima que la fin ne justifie pas les moyens ; Bismarck et ses collègues du ministère avaient mené une politique autoritaire, bravé les députés et violé la Constitution. Ils avaient conduit la Prusse à une guerre dont elle était sortie par un triomphe, grâce à la bravoure de ses soldats, à l'habileté de ses généraux et à la maladresse de ses adversaires. C'était une heureuse solution dont on pouvait louer Bismarck, mais dont il était immoral de le récompenser. Le bill d'indemnité, l'abandon de toutes poursuites pour leurs péchés passés étaient pour les ministres des salaires suffisants. Tel fut le raisonnement de Virchow, Hoverbeck et de quelques autres progressistes ; les Polonais, quelques catholiques s'unirent à eux pour proposer « de rayer les ministres Bismarck et Roon de la liste de ceux à qui serait accordée une récompense nationale ». Leurs efforts furent vains et soule-

vèrent même quelque indignation : Bismarck avait réussi, cela ne suffisait-il pas ? Le projet de la commission fut adopté à une forte majorité, 219 voix contre 80 ; la Chambre des seigneurs l'accepta d'enthousiasme ; la loi des dotations fut promulguée le 28 décembre 1866.

En annonçant à son fidèle ministre-président, le 12 février 1867, qu'il lui attribuait 400.000 thalers [1] sur ce fonds spécial, le roi Guillaume exprima le désir que cette somme fût consacrée « à un majorat en immeubles ou en capital, qui reste attaché à la gloire de votre nom et de votre famille [2] ». Bismarck résolut d'acheter une importante propriété, et comme tout le ramenait en Poméranie, ses souvenirs d'enfance, les origines de sa femme, ses goûts personnels, il se mit en quête d'une terre dans cette région ; le 23 avril 1867, il acquit du comte Blumenthal le domaine de Varzin et il se défit ensuite de Kniephof en faveur d'un neveu [3].

La Poméranie orientale est verte et ondulée, coupée de collines et de rivières qui glissent vers la Baltique [4]. C'est un pays de grande culture, de bois et de chasses. Les villes y sont insignifiantes et les villages clairsemés, mais les forêts sont immenses, sauvages et giboyeuses. Au creux d'un vallon se niche le hameau de Varzin, que domine la maison du seigneur. Ce n'est point un château à la mode de France ou d'Angleterre, mais une demeure confortable, large, aisée. Quelques parterres, une pièce d'eau, une pelouse en pente, forment un jardin convenable ; le parc, c'est la forêt qui est immédiate et s'étend à l'infini, superbe, toute bruissante du

1. Environ 1.500.000 francs. Roon n'eut que 300.000 thalers. Guillaume à Roon, 12 février 1867. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 326.

2. Guillaume Ier à Bismarck, 12 février 1867.

3. Bismarck à son frère, 6 juillet 1867. *Bismarckbriefe*, p. 435.

4. Cpr. Paul Matter. *Chez Bismarck* dans la *Grande Revue* d'avril 1905. Notes de voyage prises à Varzin même.

chant des oiseaux et du murmure des insectes. Les futaies de hêtres et de chênes sont coupées de clairières et de prairies, une forêt de pins borne un champ de pommes de terre ou de sarrasin. Le domaine est immense, et Bismarck mit le même soin à son exploitation qu'au gouvernement de l'État ; les chemins de fer étaient éloignés, les stations de Kœslin ou de Schlawe situés à une trentaine de kilomètres ; une ligne d'intérêt local vint toucher les terres du chancelier, et la petite station de Hammermühle, à quatre kilomètres de Varzin, est une dépendance du domaine [1]. Des scieries sur la Wippe débitent le bois que la rivière ou le chemin de fer transportent au loin ; des papeteries utilisent la pâte de pin et fournissent un papier fruste, mais d'un écoulement certain. Parcourant à cheval ses bois et ses champs, passant de ses fermes à ses usines, Bismarck surveillait ses ouvriers et ses paysans. Il avait réalisé son rêve ancien, de finir son existence en gentilhomme campagnard. Il avait réalisé quelques autres rêves.

L'absence de Bismarck marqua une accalmie dans les affaires de Prusse. Roon, malade de même, était en voyage ; les autres ministres et les conseillers des deux absents dirigeaient les affaires courantes ; les soldats étaient rentrés dans leurs foyers ; dans quelques provinces annexées, en Hanovre notamment, sourdait une agitation de révolte ; dans les royaumes vaincus mais indépendants, les Parlements étudiaient les traités de paix, heureux d'en être quittes à ce compte.

La maladie de Bismarck avait causé à l'étranger quelque inquiétude ; on craignait que le roi, « trop convaincu de sa mission régénératrice, fît des bêtises » ; on comptait sur Bis-

1. A la mort du chancelier, Varzin passa à son second fils, le comte Guillaume de Bismarck ; celui-ci est décédé en 1901 et le domaine est exploité par sa veuve.

marck pour empêcher « les choses d'aller au pire[1] ». On entendait par là que Bismarck s'en tiendrait aux conquêtes acquises. Dans la fable, on comptait sur le loup pour être gendarme.

§ II

Le 1er décembre 1866, Bismarck revint à Berlin. Son occupation principale fut d'esquisser définitivement le projet de constitution pour la Confédération du Nord.

Il avait sur le sort de l'Allemagne des idées arrêtées depuis longtemps ; dès 1861, il avait présenté au roi Guillaume un plan de réformes fédérales[2] qu'il avait depuis lors repris et étendu. En juin et en août 1866, à la veille et au lendemain de la grande guerre, il avait exposé à ses futurs alliés quelques-unes de ses idées ; mais des points essentiels n'étaient point encore fixés et il désira prendre divers avis à ce sujet. Il s'adressa à trois hommes du parti national, Hepke, conseiller au ministère, Lothar Bucher, démocrate assagi, et Max Duncker, jadis conseiller libéral du libéral kronprinz. Leurs projets se ressemblaient : ils rappelaient la constitution adoptée à Francfort en 1849, avec un Conseil fédéral, organe des princes, un Parlement, représentant des peuples, un ministère responsable, et une tendance générale à la centralisation[3].

Ces projets ne convinrent point à Bismarck : il les trouvait « d'une centralisation trop prononcée pour que les Allemands du sud fussent jamais tentés d'y accéder. — Il faudra, ajoutait-il, se tenir dans la forme plus près de la fédération d'Etats, mais donner à celle-ci, dans la pratique, la nature de

1. Mérimée à M. de Gobineau, 7 décembre 1866.
2. *Supra*, t. I, p. 495 et suiv.
3. R. Haym. *Das Leben Max Dunckers*, p. 278.

l'État fédéré, en employant des termes élastiques, peu apparents, mais d'une vaste portée[1]. » Il pria donc ses collaborateurs habituels, Thile, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, et Savigny, qui traitait en son absence avec les États allemands, de reprendre ces projets dans un esprit traditionnel, pour relier plus harmonieusement le passé au nouvel état de choses. Il ne fut pas satisfait davantage de leurs plans nouveaux[2] : Thile était un excellent sous-ordre, Savigny avait des idées personnelles et des ambitions qui ne convenaient point à l'autoritaire ministre ; ni l'un ni l'autre ne pouvaient interpréter une pensée aussi subtile et arrêtée que la sienne.

Il avait des idées très particulières qu'il ne révélait pas encore tout entières, même à ses intimes. Dans son esprit, la Confédération du Nord n'était qu'une transition entre le morcellement de la veille et l'empire prochain. Il ne voulait pas lui donner un caractère définitif de peur qu'on ne crût les grandes ambitions réalisées et nul progrès désirable en Allemagne. Il préférait organiser pour quelques années un régime provisoire, qui fût agréable aux Etats du Sud et leur donnât envie d'y entrer. Il désirait créer des institutions en germe, en partie empruntées au régime de 1815, en partie nouvelles, toutes prêtes à se transformer au jour où une nouvelle secousse souderait en un bloc tous les frères allemands.

Il évite donc de donner au nouvel État le titre d'Empire — *Reich* — et à son chef le nom d'Empereur — *Kaiser ;* — il préfère les appellations plus modestes, neutres, de Confédération — *Bund*, et de présidence, — *Præsidium*. Il prend dans le pacte de 1815 le conseil fédéral, *Bundesrath*, dont il fait

1. Bismarck à Savigny, 30 octobre 1866. Keudell, *loc. cit.*, p. 298.

2. Savigny à Bismarck, 8 décembre 1866. *Bismarck-Jahrbuch*, t. VI, p. 47.

l'organe essentiel de la Confédération : composé de diplomates, qui votent non d'après leurs convictions personnelles, mais selon les instructions de leurs gouvernements, ce n'est pas un corps parlementaire, c'est un Conseil de ministres accrédités par les divers gouvernements de la Confédération [1]. Il diffère d'une conférence diplomatique en ce que les décisions s'y prennent à une majorité spéciale, toute à l'avantage de la Prusse. A côté de cet organe des princes, le *Reichstag* représente l'ensemble des citoyens : c'est l'innovation de Bismarck, et il la pousse jusqu'à son extrême en introduisant le suffrage universel, propre à la prompte fusion des nationalités diverses dont se compose la Confédération. Le *Bundespræsidium* a le pouvoir exécutif et la représentation juridique de la Confédération ; il est remis au roi de Prusse, qui est en même temps chef des armées de terre et de mer ; sous un titre anodin, le roi Guillaume exerce en réalité le pouvoir suprême sur les États dont se compose la Confédération ; mais ses pouvoirs sont restreints par le pacte d'union à certaines matières spéciales, et l'indépendance de chaque souverain reste le principe de droit commun. A côté de ces trois organes, il n'existe pas de ministère responsable sous forme parlementaire ; d'après le plan primitif de Bismarck, le chancelier n'était que le représentant du roi de Prusse au Bundesrath et le président de cette assemblée ; c'était le successeur du délégué autrichien à la Diète, et Bismarck pensait confier ce poste à un sous-secrétaire d'État prussien [2]. Le rôle en fut modifié pendant les débats du Reichstag constituant [3], et le ministre-président fut amené à le conserver pour lui-même.

1. Laband. *Le droit public de l'empire allemand* (traduction Gandilhon), t. I, p. 354 et suiv. A. Lebon. *Etudes sur l'Allemagne politique*, p. 144. Unruh, *Erinnerungen*, p. 269 et suiv.

2. Bismarck au Reichstag, 5 mars 1878.

3. *Infra*, p. 579.

Dès son retour à Berlin, pendant la première quinzaine de décembre, Bismarck expose ces projets au roi, à ses collègues et à ses collaborateurs. Il a invité les divers ministres à rédiger des mémoires sur les exigences spéciales de leurs départements et chacun a déposé son travail[1]. Chaque jour, le cabinet se réunit pour en délibérer, ou le ministre-président se rend auprès du roi pour s'en entretenir avec lui[2]. La rédaction définitive n'est point faite et le temps presse, car les représentants des princes doivent se réunir le 15 décembre pour recevoir le projet de la Prusse. Le 13 décembre, Bismarck s'enferme dans son cabinet avec Lothar Bucher et lui dicte les chapitres essentiels de la Constitution, ceux relatifs au Bundesrath, au Bundespræsidium et au Reichstag. Dans la nuit, Bucher, assisté probablement de Delbrück, directeur au ministère du Commerce, revoit l'ensemble et y incorpore les études des ministères spéciaux[3]. Le 14 au matin, tout est prêt ; à midi, le Conseil des ministres se réunit sous la présidence du roi et en présence du prince héritier ; il approuve le projet, qui est porté de suite à l'imprimerie ; le 15, les envoyés des princes en recevaient les exemplaires. Ce travail préparé pendant de longues années avait mûri en une journée de fièvre.

Le 15 décembre, les plénipotentiaires furent accueillis par Bismarck au ministère d'État avec une certaine solennité ; le ministre prussien leur adressa une allocution où il malmenait le pacte de 1815, incapable d'assurer la sécurité des États

1. Roon à Bismarck, 13 décembre 1866. *Bismarck-Jahrbuch*, t. III, p. 245.

2. Kohl. *Bismarck-Regesten*, t. I, 2 décembre 1866 et suiv., p. 304.

3. Sybel. *Die Begründung*, t. VII, p. 25. Les deux derniers volumes de cet ouvrage n'ont pas le caractère officiel des premiers, car, après la chute de Bismarck, les archives d'État furent fermées à M. de Sybel. L'historien n'a plus travaillé que sur des documents connus, des notes de ses contemporains ou ses souvenirs personnels.

allemands et entravant tout progrès national[1]. La nouvelle Constitution, ajouta-t-il, devait éviter ce double danger, tout en ménageant l'indépendance des confédérés. C'est ce qu'avait tenté de faire le texte proposé à la conférence. Et il fit remettre à chaque délégué un exemplaire de son projet, en recommandant de le tenir secret[2].

A la lecture, ce document causa une certaine déception et les critiques abondèrent[3]. On trouvait la Constitution projetée tout ensemble trop extensive et trop restreinte. Les particularistes, ministres des petits États et patriotes locaux, estimaient que tout allait à Berlin et leurs gémissements redoublaient sur la question d'argent : la Confédération imposait à leurs sujets de lourds sacrifices pour le budget militaire ; il faudrait rogner les crédits de la Cour, amoindrir le luxe du château, et « descendre du piédestal de l'existence princière[4] » ; c'était dur, pour les peuples comme pour les princes, car les petites villes de résidence vivaient des dépenses ducales, habituées à payer autant pour la Cour que pour l'armée, fières de l'éclat des fêtes et retrouvant en fournitures ce qu'elles versaient en impôts.

Les nationalistes, partisans de la Grande Allemagne, étaient plus mécontents encore. La forme nouvelle de la Constitution les déroutait, car elle ne rentrait dans aucun des cadres en

1. Bismarck aux plénipotentiaires allemands, 16 décembre 1866. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 570.

2. Ce secret a été assez bien gardé. M. Benedetti, qui avait demandé un exemplaire du projet prussien, essuya un refus, mais un de ses collègues, mieux favorisé, lui en communiqua un exemplaire dont le ministre français donna une longue analyse à son ministre dans une dépêche du 20 décembre 1866. Benedetti. *Ma Mission en Prusse*, p. 240 et suiv. Le texte paraît en avoir été donné, en grande partie, par Hannel. *Studien zum deutschen Staatsrecht*, 1873, t. I, p. 270 et suiv.

3. Ces critiques ont été analysées avec développement par M. Lorenz. *Kaiser Wilhem I und die Begründung des deutschen Reichs*, p. 101 et suiv.

4. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VII, 15 janvier 1867, p. 317.

usage et son économie était difficile à comprendre. Ils avaient cru que la Constitution votée à Francfort serait reprise avec quelques modifications, et ils voyaient paraître un projet hybride, ni Confédération, ni régime parlementaire, en tête duquel se lisait le mot de *Bund*, honni, détesté pendant cinquante ans. Ils avaient espéré la renaissance du *deutsches Reich*, le sacre d'un *deutscher Kaiser*, tous deux de glorieuse mémoire, et ils étaient déçus de ce *Præsidium*, titre nouveau, sans passé ni signification, et qui rappelait la présidence par le délégué autrichien de la Diète somnolente et tatillonne. Ils avaient attendu le régime parlementaire, avec deux Chambres, la première où siégeraient les représentants des princes, la seconde où s'assiéraient les députés du peuple ; et s'ils trouvaient l'une dans le Reichstag, ils ne voyaient dans le *Bundesrath* qu'une assemblée de diplomates, prête par avance à entraver les efforts de l'assemblée populaire, destinée au rôle d'éteignoir. Ils avaient pensé à un ministère responsable, contraint de céder devant la volonté des députés, vivant avec le pays dont il serait émané indirectement, et ils ne trouvaient rien que des commissions techniques et des fonctionnaires irresponsables. Leur bonne volonté était à rude épreuve.

Ils étaient arrivés pleins d'enthousiasme, et Savigny, qui les confessait, se plaisait à reconnaître « leur bon cœur aux affaires[1] ». Ils repartirent pour les fêtes de Noël, inquiets, mécontents, déçus. Ils avaient vu plus grand et leurs adversaires avaient beau jeu à railler leur désenchantement. « Ce Bismarck ! ricanait M. de Beust, ses pensées sont mesquines ; autrement il eût proclamé son roi empereur d'Allemagne, et personne n'aurait rien dit. »

1. Savigny à Bismarck, décembre 1866. *Bismarck-Jahrbuch*, t. VI, p. 47.

A leur retour, ils formulèrent leurs critiques dans des notes que les princes avaient rédigées dans le silence de leurs petites villes. Dès le 21 décembre, le duc de Meiningen avait écrit à ses parents, le duc de Cobourg et le grand-duc de Weimar, pour leur exprimer que le moment paraissait venu d'offrir la couronne impériale au roi de Prusse et pour leur proposer de prendre l'initiative de ce cadeau. Le grand-duc d'Oldenbourg rédigeait avec ses ministres un mémoire [1] pour demander diverses modifications au projet prussien, transformation du Bundesrath en Chambre haute, proclamation de l'Empire allemand. Le duc Ernest de Cobourg remettait une longue note, probablement inspirée par le prince royal de Prusse, et qui se terminait par un contre-projet à tournure parlementaire [2]. Et dans leurs entretiens officiels, les délégués des princes n'étaient pas moins mélancoliques : « Mieux eût valu annexer nos États à la Prusse », soupirait M. de Seebach, ministre de Cobourg.

Bismarck était embarrassé ; au mois d'août, au lendemain de la bataille, il avait trouvé plus de souplesse et d'obéissance parmi ces petits princes ; sa longue maladie leur avait donné le temps de la réflexion ; il était dépassé dans ses propres ambitions et il était contraint de répéter ce qu'il avait déjà écrit au duc de Cobourg : « L'Allemagne, non plus que Rome, ne se fera en un jour. » S'il contestait les idées parlementaires des princes, il reconnaissait la valeur de certaines critiques sur le caractère incertain de la Confédération, sur le défaut d'empire et d'empereur allemands. Il s'épancha donc auprès de quelques-uns, et déclara en substance à M. de Seebach : « La Confédération du Nord n'est qu'un provisoire, une transition à l'unité de toute l'Allemagne, et ce but suprême

1. G. Jansen. *Grossherzog N. F. P. von Oldenburg*, p. 62.
2. Duc Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 629 et suiv.

sera bientôt atteint. Il faut que le nord se constitue en une masse solide. La France est jalouse des victoires de la Prusse, il est à prévoir qu'une guerre éclatera prochainement entre les deux pays ; il faut s'y préparer dès maintenant[1]. » La guerre avec la France, telle était l'étincelle électrique qu'il prévoyait comme seule capable de fondre toute l'Allemagne en un seul bloc. Il l'annonçait aux princes dissidents pour les ramener à la discipline, et ce procédé réussit.

Après de nombreux pourparlers, les conférences officielles furent rapides : Bismarck laissa à Savigny le soin d'y représenter la Prusse, et de diriger les débats ; il préférait n'y point paraître, pour ne pas se découvrir, et laisser à son substitut la lutte pour les détails, quitte à le désavouer s'il trouvait ses concessions excessives. De même, au théâtre, le bon metteur en scène n'apparaît point sur les planches, il reste dans la coulisse d'où il morigène les acteurs. Les demandes d'amendement furent nombreuses et les discussions souvent tendues ; les assistants en ont conservé un souvenir cuisant, comme après une lutte « dans un buisson d'épines » ; les ministres des petits duchés, d'Oldenbourg, de Mecklembourg, de Weimar, de Gotha, de Brunswick se réunissaient à l'hôtel Royal avec le bourgmestre de Hambourg[2] et y préparaient des contre-projets que Savigny s'évertuait d'étouffer. Quatre procès-verbaux seulement furent dressés[3], qui ne donnent pas une exacte impression de la vivacité de la lutte, de la ténacité de Savigny, des protestations douloureuses des plénipotentiaires récalcitrants.

1. M. de Seebach au duc Ernest de Cobourg, janvier 1866. *Loc. cit.*, p. 634.

2. G. Jansen, *Grossherzog N. F. P. von Oldenburg*, p. 63 et suiv. Cpr. les intéressantes notes de Sinténi, ministre d'Anhalt, dans Poschinger. *Fürst Bismarck und der Bundesrath*, t. 1, p. 9 et suiv.

3. De Martens. *Recueil général des Traités*, nouvelle série, t. XVIII, 2e partie, p. 483 et suiv.

Aux grandes foires d'Alsace arrivaient jadis, finauds et fermés, des riches campagnards qui venaient s'acheter un remplaçant chargé de se battre sept années pour eux. Après de longues discussions, des ruptures et des reprises, ils tiraient en soupirant la longue bourse qui contenait l'argent du marché, et ils versaient la somme en présence d'un courtier avisé et habile à les décider. Ainsi les princes remettaient à regret entre les mains du roi de Prusse leur argent et leurs armes, et Bismarck, honnête courtier, facilitait le contrat en les persuadant qu'ils agissaient pour leur bonheur et pour la grandeur de la patrie allemande.

Le 7 février, un dernier protocole fut dressé qui constatait l'admission des derniers amendements : Savigny avait bien dirigé les débats, les modifications ne portaient que sur des points secondaires. Tous les plénipotentiaires, ajoutait le procès-verbal, sont d'accord pour décider « que le projet de constitution ainsi amendé et définitivement arrêté, sera présenté au Reichstag par la couronne de Prusse, au nom de la totalité des gouvernements représentés à la conférence ». Les princes avaient fini de délibérer ; ils donnaient la parole à leurs peuples.

Pendant ces négociations, la session du Landtag prussien, reprise en novembre, se continuait dans un esprit nouveau. Bismarck était en coquetterie avec le parti national-libéral, en froid avec ses anciens amis de l'extrême droite. A son retour de Poméranie, il avait été accueilli avec enthousiasme par les conservateurs, et la Chambre haute, refuge des hobereaux, lui avait fait fête solennelle, avec allocution du président, cris chaleureux et congratulations générales. Mais il avait fait fi de cette réception, et il avait souri aux avances des députés libéraux, ses anciens adversaires.

L'année budgétaire était si avancée qu'il fallait voter d'urgence la loi de finances pour éviter la situation illégale d'antan ; la commission de la seconde Chambre avait pratiqué dans le projet gouvernemental quelques coupes sombres, dont Roon s'indignait[1]. Un député national-libéral, Jung, proposait de voter en bloc le budget de la commission. Bismarck accepta avec joie cette procédure « qui permettrait pour la première fois depuis cinq ans de voir un budget également établi ». Tout en protestant contre certaines radiations de crédits, il déclara que « le gouvernement essaierait d'administrer avec ce budget, pour prouver son respect à l'égard des décisions de cette Chambre..., sa sérieuse résolution de travailler en commun avec vous à l'œuvre commune. — Un tel accord se réalisant, ajouta-t-il, notre Constitution sera sortie victorieusement d'une dangereuse crise de cinq années, et grâce à des concessions de part et d'autre, nous serons entrés dans la voie que le gouvernement a toujours désignée comme le principe vital du constitutionnalisme, la voie des compromis, la voie de la condescendance réciproque et du respect mutuel de nos opinions[2] ».

Les seigneurs furent indignés de cet esprit pacifique ; on avait changé leur Bismarck, l'homme de combat et de réaction, — ils ne l'avaient jamais compris que tel. Un ultra, Kleist-Retzow, proposa le vote d'une motion flétrissant la conduite de la seconde Chambre. Bismarck protesta par ces sages paroles : « On ne gagne rien à pousser toutes choses à l'extrême dans la vie constitutionnelle. Celle-ci ne peut se juger d'après les lois mathématiques, ni même selon les règles juridiques. Elle n'est qu'un compromis perpétuel[3]. »

1. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 322.

2. Bismarck à la Chambre des députés, 18 décembre 1866. *Discours*, t. I, p. 260.

3. Bismarck à la Chambre des seigneurs, 22 décembre 1866 ; *loc. cit.*, p. 267.

La première Chambre vota le budget des députés, et la loi de finances fut promulguée en temps utile ; mais les seigneurs gardèrent rancune au ministre qui les abandonnait.

Un mois après, les plus réactionnaires exprimèrent avec amertume ce ressentiment. Une proposition leur était soumise pour étendre la loi électorale aux nouvelles provinces et augmenter le nombre des députés ; la Chambre haute fut surprise qu'on n'eût pas également accru le nombre des seigneurs, et un ami de Bismarck, le baron de Senfft-Pilsach, reprocha au ministre d'avoir tout à coup abandonné ses anciens et fidèles partisans de la Droite pour se mettre à la tête d'un parti qui lui avait fait de l'opposition. Bismarck releva ce reproche : « Un grand État, dit-il, ne se gouverne pas selon les vues de tel ou tel parti ; il faut examiner l'ensemble des partis qui existent dans le pays et tirer de cet examen une ligne qu'un gouvernement puisse suivre comme tel. Si je n'étais pas ministre, je ne sais si je prendrais place dans les rangs de l'opposition qui combat le gouvernement actuel, ou si je me rallierais à lui. Mais je me dirais qu'un ami politique avec qui j'ai suivi seize ans la même voie, et qui a été à la tête des affaires dans des circonstances difficiles, au dehors et au dedans..., je me dirais que si celui-là, après avoir pesé la situation générale, se décide à choisir une autre voie que celle de ses anciens amis politiques, — je ne dois pas être si prompt à le condamner[1]. »

C'en fut fini désormais de l'étroite alliance scellée entre Bismarck et la Droite. Le grand isolé ne voulait être lié à personne, il avait défini sa politique « un compromis perpétuel », et, pendant vingt ans de vie parlementaire, il balança d'un parti à l'autre, sans principe fixe, n'ayant qu'une règle, la loi du succès.

1. Bismarck à la Chambre des seigneurs, 15 janvier 1867 ; *loc. cit.*, p. 209.

La session du Landtag fut close le 9 février. A ce moment, toute l'attention allait aux élections pour le Reichstag allemand.

§ III

Jamais en Allemagne les candidatures ne furent si nombreuses que pour cette élection. En 1848, il n'y avait eu d'enthousiasme que dans le parti libéral; en 1867, toutes opinions donnaient avec ardeur. La question à débattre était grande, car il s'agissait de la Constitution de la nouvelle Allemagne, et l'enjeu était beau, car c'était le gouvernement du lendemain; tous croyaient mériter le succès, les libéraux pour avoir les premiers rêvé l'unité nationale, et les conservateurs pour l'avoir réalisée par leurs chefs. Les uns et les autres sonnaient avec passion le hallali électoral. Les unitaires de Francfort retournaient à leurs anciennes circonscriptions[1], qu'ils trouvaient parfois occupées par de nouveaux venus[2]; les féodaux, petits ou grands, journalistes ou ministres, magistrats ou princes du sang, allaient par instinct aux campagnes, où ils trouvaient le calme des « bourgs pourris » ; dans les provinces annexées, les gens du « national-libéral » se disputaient avec les fonctionnaires des régimes déchus; dans les grandes villes, les démocrates persistaient au combat; et à la Cour comme à la ville, dans les journaux ou sur les places publiques, dans les comités ou dans les réunions populaires, dans la magistrature, l'armée, la diplomatie, le commerce, la finance, tous y étaient occupés.

Bismarck n'avait point à briguer une candidature, plu-

1. R. Haym. *Das Leben Max Dunckers*, p. 402.

2. Biedermann. *Mein Leben und ein Stück Zeitgeschichte*, t. II, p. 294, 323.

sieurs s'offraient à lui; dans le duché de Lauenbourg, les patriotes se proposaient de voter pour celui qui les avait amenés à leur nouvelle patrie, et l'ambassadeur à Londres, Bernstorff, grand propriétaire dans la région, écrivait à son chef pour lui promettre la voix de ses fermiers, à moins que Bismarck ne préférât laisser cette circonscription à quelque autre, — par exemple à Bernstorff[1]. Dans une autre circonscription rurale, il refusait toute candidature « par raison de santé et excès d'occupations » ; à Elberfeld et Barmen, les villes industrielles de la Prusse rhénane, les nationalistes ne juraient que par le grand ministre ; même à Berlin, dans deux arrondissements, des électeurs enthousiastes projetaient de manifester sur son nom leur admiration à sa politique. Dans son ancienne circonscription, surtout, à Jerichow, les électeurs des tristes heures lui demeuraient fidèles ; en 1847, ils avaient envoyé l'obscur hobereau au Landtag provincial de la Saxe[2], et cette nomination avait été l'origine de sa fortune politique : en 1867, ils réclamaient l'honneur d'élire le puissant ministre au Reichstag national, issu de ses œuvres.

A l'approche du grand jour, l'agitation se faisait plus vive, les ouvriers de la dernière heure se démenaient pour dénicher une circonscription, les sous-préfets pressaient avec vigueur sur la masse électorale[3], leurs adversaires criaient et tempêtaient, et presque tous invoquaient le nom de Bismarck, les conservateurs comme d'un ami de la veille, les libéraux comme d'un allié du lendemain.

Le 12 février, les élections eurent lieu dans le calme. Le résultat fut bariolé, favorable dans son ensemble au gouver-

1. Bernstorff à Bismarck, 1er janvier 1867. *Bismarck-Jahrbuch*, t. VI, p. 182.

2. *Supra*, t. I, p. 60.

3. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VI, p. 324.

nement[1]. Les anciens adversaires de Bismarck, démocrates et progressistes, gisaient en désordre sur le carreau électoral : ils n'avaient pu faire élire que 19 de leurs candidats, à Berlin, dans les centres ouvriers du Rhin et de la Saxe, et leur chef, Waldeck, qui avait dirigé la majorité à la seconde Chambre de Prusse, ne conduisait plus qu'un troupeau infime à une défaite certaine. Le groupe voisin, « l'Union libre », qui comptait 12 membres, était prêt à se porter à droite ou à gauche au gré des événements. Ces deux partis d'opposition avaient pour alliés nécessaires les conservateurs ultramontains, élus au nombre de 18, surtout dans les provinces annexées, qui avaient pour chefs deux anciens ministres du roi de Hanovre, Windthorst et Münchhausen et un catholique prussien, Mallinkrodt. L'opposition se complétait des 13 députés polonais et du représentant du Schleswig septentrional, adversaire irréductible de l'annexion prussienne et que dans leur indignation les nationalistes désignaient par ce vocable qui témoignait de sa noble fidélité : le *Danois*.

De ces 63 députés, le gouvernement ne pouvait espérer aucun concours, à peine quelque neutralité dans « l'Union libre »; mais le ministère trouvait son appui dans les deux groupes les plus nombreux. Les conservateurs étaient une soixantaine, très divers de personnalités, de nuances très différentes : les ultras, genre Bismarck en 1849, y avaient quelques représentants qui se groupaient autour du prince Frédéric-Charles, de sang féodal et de droit divin ; l'armée y trouvait son ministre, Roon, député d'un cercle poméranien, et son chef d'état-major, le silencieux Moltke ; la principale fraction était d'un conservantisme modéré et suivait l'inspiration de Wagener, rédacteur en chef de la *Kreuzzeitung*, qui était un des plus

1. Blum. *Auf dem Wege zur deutschen Einheit* (1892), t. I, p. 1 et suiv.

fermes appuis de Bismarck. Enfin le groupe le plus important était celui du nouveau parti, le national-libéral, où communiaient dans la foi patriotique des dissidents progressistes, des amis du prince royal, des annexés en rupture de petite patrie et des représentants des petits duchés : Simson, l'ancien président du Parlement de Francfort, Twesten, si bouillant lors du conflit, Bennigsen, président du *Nationalverein*, Miquel, naguère député hanovrien et délégué du *Nationalverein*, Lasker, magistrat à Berlin et progressiste repenti, Sybel, dont la conversion était encore hésitante, Max Duncker, l'ancien conseiller du *kronprinz*.

La « salade parlementaire », selon l'expression de Bismarck en 1850, était panachée, car aucun parti n'avait la majorité, mais le gouvernement avait un ferme appui dans le parti progressiste et sur les conservateurs modérés ; il trouvait l'emploi immédiat de la formule de son chef, « gouverner par compromis » ; en la pratiquant, il pouvait s'assurer une majorité.

Le dimanche 24 février 1867, le roi Guillaume prononça l'ouverture du Reichstag avec une pompe inaccoutumée. Tous désiraient donner à cet événement une forme éclatante et le prince royal, quoique ennemi du faste, écrivait à Bismarck : « Il serait bon, comme influence, que cette séance fût entourée de la même pompe qu'en 1847 l'ouverture du premier Landtag uni et en 1861 la prestation du serment [1]. » En pareille matière, la variété est difficile : on mit un peu plus d'or et de phrases que d'habitude. Le roi, entouré des officiers de la Couronne, lut le discours rédigé par Bismarck ; l'habile ministre y avait mélangé l'enthousiasme et la prudence. Les exclamations joyeuses sur « la splendeur de cet instant »,

1. Le prince Frédéric-Guillaume à Bismarck, 18 février 1867. *Aus Bismarcks Briefwechsel*, p. 404.

« les grandes espérances », « l'union des princes et des peuples » y côtoyaient des réserves sur la mission du Reichstag et cette phrase significative : « Les gouvernements confédérés, prenant pour point de départ ce qui existe et ce qui est entré dans les habitudes, se sont mis d'accord sur un certain nombre d'institutions déterminées, restreintes, mais en fait significatives, et qui sont au nombre des choses immédiatement possibles comme au nombre des choses indiscutablement nécessaires. » Avec politesse, sous une forme discrète et enveloppée, Bismarck signifiait aux députés leur véritable mission : ils n'avaient pas un pouvoir constituant, ils n'étaient point chargés de conclure le pacte fédéral, ce contrat ne pouvait être signé qu'entre les États ; mais le Reichstag devait indiquer les vœux du peuple allemand sur ses destinées et donner au nouveau régime par son assentiment l'appui de la nation [1].

Les premières séances furent consacrées à l'organisation intérieure du Reichstag ; Bismarck, président des commissaires fédéraux, s'efforçait d'apporter un peu d'ordre dans une situation assez embrouillée par sa nature même, et que ses adversaires prenaient un malicieux plaisir à compliquer encore [2]. Lorsqu'enfin le règlement fut adopté et les validations en nombre suffisant, la Chambre passa à l'élection de son président. Les compétitions étaient nombreuses et comme aucun parti n'avait la majorité, le choix ne pouvait procéder que de l'union de plusieurs groupes ; des membres de la gauche, progressistes, libéraux unis, nationaux-libéraux se coalisèrent pour porter au fauteuil présidentiel le patriote excellent qui avait dirigé à Francfort les débats constitutionnels en 1848 et 1849 ; M. Simson fut élu au deuxième tour,

1. Cpr. Laband. *Le droit public de l'empire allemand*, t. I. p. 51.
2. Cf. le discours de Windthorst au Reichstag, 25 février 1867.

par 127 voix contre 95 ; les fauteuils du vice-président échurent à un conservateur modéré, le duc d'Ujest, et à un national-libéral, M. de Bennigsen.

Le Reichstag était définitivement constitué ; le moment était venu d'ouvrir le grand débat. Le 4 mars, Bismarck remit au Reichstag le projet de constitution fédérale et les traités passés entre les divers gouvernements alliés. Il le fit en quelques phrases très simples, recommandant une prompte délibération qui permît la promulgation du texte constitutionnel avant le 18 août, date de l'expiration des traités. A peine, en terminant, s'éleva-t-il à quelques considérations générales. « Il y a certainement, dit-il, dans notre caractère national, quelque chose qui fait obstacle à l'unité de l'Allemagne. Autrement, ou nous n'aurions pas perdu cette unité, ou nous l'aurions rapidement reconquise... Selon moi, il existe en Allemagne un sentiment excessif de virile indépendance qui pousse l'individu, la commune et la race à mettre leur confiance dans leurs propres forces plutôt que dans celles de la communauté. Il nous a manqué cette flexibilité de l'individu et de la race au profit de la nation entière, flexibilité qui a permis aux peuples, nos voisins, de s'assurer, avant nous, les bienfaits auxquels nous aspirons. Aujourd'hui, les gouvernements nous ont donné un bon exemple... Pour parcourir le chemin franchi, tous ont sacrifié des désirs et renoncé à des objections sérieuses. Montrons à notre tour, Messieurs, qu'une histoire de six siècles de douleur n'a pas été stérile pour l'Allemagne ; montrons que nous avons su profiter de la leçon qu'il fallait tirer des échecs de Francfort et d'Erfurt. L'insuccès de cette époque a créé en Allemagne un état d'incertitude et de malaise qui a duré seize années et qui n'a cessé qu'après la catastrophe de l'année dernière. Le peuple allemand, Messieurs, est en droit d'attendre de nous

que nous prévenions le retour d'une semblable catastrophe, et j'ai la conviction que vous n'avez, comme les gouvernements alliés, rien de plus à cœur que de remplir cette attente légitime de la nation[1]. »

La délibération commença le 9 mars par une discussion générale, académique, sur l'ensemble du projet. Les discours de cette époque sont demeurés célèbres dans les annales parlementaires de l'Allemagne : les membres du parti national-libéral approuvèrent dans son ensemble le texte de la Constitution, tout en faisant quelques réserves ; Twesten, vieux routier des luttes parlementaires, et Lasker, « le jeune virtuose », réclamèrent pour le Reichstag plus d'autorité dans le vote du budget et la création d'un ministère responsable ; Miquel, député d'Osnabrück et Braun de Wiesbaden demandèrent l'extension de la nouvelle Confédération aux États du Sud. « La ligne du Mein, dit le premier, ne doit être rien d'autre qu'une station où charger de l'eau et du charbon, prendre souffle, et continuer. » Et Bismarck d'approuver en son for intérieur. Les partis d'opposition se prononcèrent par la voix de leurs chefs contre l'esprit de la Constitution : Waldeck, le vétéran de 1848, chargea à fond de train au nom de la liberté et des principes du droit; et un député rhénan, Groote, s'étendit indéfiniment sur les vices de la Constitution.

Bismarck, alors, prit la parole, au milieu de l'attention, presque du recueillement général[2]. Son discours est plus théorique que cet homme de pratique n'avait coutume de le faire. Il remplaçait l'exposé de motifs, qui n'avait pu être rédigé « parce que le temps nous a littéralement manqué », et dessinait les grandes lignes du projet constitutionnel. « Il n'a pu

1. Bismarck au Reichstag, 4 mars 1867. *Discours*, t. I, p. 227 et suiv.
2. Bismarck au Reichstag, 11 mars 1867. *Discours*, t. I, p. 282 et suiv.

entrer dans notre pensée, dit-il en son début, de créer l'idéal théorique d'une Constitution assurant à jamais l'unité de l'Allemagne, et laissant pleine liberté à tous les mouvements particularistes. Remettons à l'avenir le soin de trouver, si elle existe quelque part, cette pierre philosophale; la mission du présent n'est pas de songer à réaliser, à quelques décimètres près, cette quadrature du cercle.

« Nous nous sommes imposé pour tâche, en rappelant à notre souvenir et en appréciant, je crois, à leur juste valeur, les forces résistantes qui avaient fait échouer les tentatives de Francfortet d'Erfurt, d'ôter à ces forces, autant que possible, l'occasion de se produire. Nos efforts ont tendu ainsi à trouver le minimum des concessions que, dans l'intérêt national allemand, les parties doivent faire au tout, pour que ce tout soit viable. Qu'un pareil travail s'appelle ou non Constitution, peu importe. S'il est accepté, la voie s'ouvre libre devant le peuple allemand; et nous pouvons avoir assez de confiance dans le génie de notre propre peuple pour espérer qu'une fois entré dans cette voie, il saura trouver le moyen d'arriver au but. »

Le projet de Constitution apparaissait donc comme un compromis entre les divers partis et Bismarck invitait les députés à ne point soulever de critique qui remît tout en question : ainsi l'idée d'un ministère responsable était contraire à la nature fédérale du nouvel État et devait être repoussée. Il importait que chaque député fît quelque concession pour éviter un échec à la veille d'aboutir. « Croyez-vous qu'une résolution parlementaire puisse faire oublier le mouvement grandiose qui, l'année dernière, poussa tous les peuples, du Belt aux mers de Sicile, depuis le Rhin jusqu'au Pruth et au Dniester, à se combattre, à se livrer à ce terrible jeu de dés dont les couronnes royales et impériales étaient l'enjeu ?

Oubliera-t-on ainsi le million de soldats allemands qui s'entre-combattirent et versèrent leur sang sur les champs de bataille, du Rhin jusqu'au pied des Carpathes? Oubliera-t-on les milliers et les milliers de victimes du fer et des épidémies, qui ont scellé par leur mort cette décision nationale? Si vous le croyez, Messieurs, vous n'êtes réellement pas à la hauteur de la situation...

« Je voudrais bien voir ce que des gens, imaginant de pareilles possibilités, répondraient à un invalide de Kœniggrætz qui s'informerait des résultats de ces gigantesques efforts. Ils lui diraient à peu près ces mots : Oui, oui, l'unité allemande est encore une fois tombée à l'eau ; elle se retrouvera à l'occasion, il est facile de la repêcher; l'accord se retrouvera un jour ou l'autre ; par contre, nous avons sauvé la prérogative budgétaire de la Chambre des députés, du Landtag prussien, le droit de mettre en question tous les ans l'existence de l'armée prussienne, droit dont en bons patriotes nous n'userons jamais..., mais ce n'en est pas moins notre droit. »

Le morceau était puissant, bien dans la note personnelle à Bismarck ; déjà en 1850, ce thème avait servi, que la défense du régime parlementaire ne mérite point la guerre [1]. Mais dans son discours du 2 décembre 1850, le député Bismarck glorifiait l'humiliation d'Olmütz et l'affaissement de sa patrie devant l'Autriche ; en 1867, la situation était changée ; avant de prononcer son discours du 11 mars, le ministre Bismarck avait vengé Olmütz, abaissé la maison d'Autriche, grandi sa patrie ; à cette nuance près, ses idées étaient demeurées identiques, hostiles au parlementarisme, dévouées au pouvoir royal, foncièrement prussiennes.

1. Bismarck à la Chambre des députés, 3 décembre 1850. *Supra*, t. I, p. 274.

Après ces considérations générales, le ministre reprit, pour les réfuter, les critiques de ses adversaires : le vote du budget militaire pour cinq années, l'absence de ministère responsable, la ligne du Mein, et terminant par la prière de son début, il demanda aux députés de faire vite, en empruntant à ses souvenirs de chasse cette pittoresque comparaison : « Travaillez vite, Messieurs ! Mettons, pour ainsi dire, l'Allemagne en selle ; elle chevauchera bien d'elle-même. »

Ce discours produisit une grande impression, mais le succès était facile après les luttes de 1866, l'approbation allait moins à l'orateur qu'à l'homme d'action, car ses paroles n'étaient que le résultat de ses actes. Ce tournoi académique était épuisé, le Reichstag passa à la délibération de chaque article, et là naissaient de nombreuses difficultés. Elles tenaient toutes au morcellement de l'Allemagne, à la variété des idées, aux divisions nationales ; l'unité était trop nouvelle pour être réelle, et Bernhardi écrivait avec sagacité : « Nous aurons encore à supporter de rudes orages, avant que soient assurées la grandeur de la Prusse et la sécurité de l'Allemagne. » Les premiers orages éclatèrent au Reichstag et Bismarck eut à les essuyer. Les événements de 1866 avaient soulevé de vifs mécontentements et causé d'amères douleurs : ces ressentiments éclatèrent à l'Assemblée et chaque jour Bismarck dut les calmer ou les réprimer.

La guerre était trop proche pour n'être point rappelée dans cette Chambre où se trouvaient les représentants des vaincus ; Mallinkrodt, quoique député prussien, eut le courage de légitimer la politique de l'ancien roi de Hanovre et de dévoiler les torts de son vainqueur ; il trouva un appui inattendu dans un homme fort indépendant, parfois conseiller de Bismarck et parfois son censeur, Max Duncker, qui reprocha au ministre la manière aventureuse dont il avait engagé la

Prusse dans la guerre. Ces reproches ne touchèrent point Bismarck : il évita de répondre au plaidoyer prononcé en faveur du roi de Hanovre, « pour ne point irriter ici des blessures à peine cicatrisées », et, avec une crânerie que lui permettait son succès, il déclara au critique libéral que sa patrie s'était trouvée « en face d'injustes attaques, préparées de longue main, en face d'un abus de majorité contre la Prusse dans la Diète germanique, en face d'un danger que la légitime défense forçait de repousser à l'aide des baïonnettes [1] ».

La Prusse attaquée, la Prusse contrainte de se défendre en juin 1866 ! L'ironie était forte. Déjà dans la fable, certain loup avait dû se protéger contre les attaques du mouton.

Parmi les vaincus, d'aucuns se soumettaient volontiers à leur sort. La Hesse électorale et le Nassau avaient eu jusqu'alors un si triste gouvernement qu'elles ne perdaient guère au change et demandaient simplement qu'on leur réservât un embryon de vie autonome. Francfort était plus mécontent : le Sénat et la bourgeoisie avaient joui avec fierté de leur indépendance, ils étaient foncièrement attachés à l'Autriche, ils souffraient donc doublement de tomber sous le joug de la Prusse et la vie municipale en a depuis lors conservé un caractère spécial. Dans la Saxe royale, l'opinion publique était portée au particularisme par haine des Prussiens et regret de l'indépendance perdue ; mais le gouvernement avait risqué de si près l'annexion qu'il tenait à se concilier son généreux vainqueur ; la Cour de Berlin avait un égal intérêt à ménager le second roi de la Confédération du Nord ; dès lors se scella entre les deux Cours une alliance qui est devenue chaque année plus étroite. La Hesse-Darmstadt, entrée dans la Confédération du Nord pour la moitié de son territoire, était si

1. Bismarck au Reichstag, 12 mars et 6 avril 1867.

satisfaite de cette mesure, qu'elle en demandait l'extension à ses autres territoires ; déjà la Cour de Darmstadt en avait parlé au mois d'août et un député, le comte de Solms-Laubach, exposait au Reichstag qu'il serait préjudiciable au grand-duché d'être coupé en deux tronçons ; il sollicitait donc l'entrée de l'État tout entier dans la Confédération ; Bismarck dut refréner ce zèle exagéré et inviter l'orateur à ne point « anticiper » sur les événements[1]. L'opposition était vive au contraire en Hanovre, en Schleswig ; elle ne désarmait pas dans la province polonaise.

Le Hanovre avait été, par son importance, la quatrième puissance dans l'Empire allemand et dans la Confédération germanique ; d'une antique origine, avec son territoire d'un seul tenant et sa population homogène, ce royaume semblait destiné à une perpétuelle indépendance et sa brusque annexion avait lésé de nombreux intérêts, blessé de profondes affections. La Cour de Berlin savait qu'il est plus difficile de conquérir les cœurs que les territoires, et pour adoucir aux Hanovriens leur douleur, elle avait pensé à faire du prince royal de Prusse un vice-roi de Hanovre, comme l'héritier du trône avait été jadis dauphin en France et demeurait prince de Galles en Angleterre ; ce projet échoua[2], et, au lieu de mansuétude, le gouvernement prussien tourna à la brutalité, que Bismarck accrut dès son retour de Putbus : la souffrance des autres lui était indifférente et la pitié n'entrait point dans son programme politique. « Il ne faut pas mettre de gants de velours pour toucher les hobereaux du Hanovre[3] », faisait-il écrire à son cabinet, et le 3 décembre le général de Voigts-Rhetz reçut

1. Bismarck au Reichstag, 10 avril 1867.

2. Philippson. *Das Leben Kaiser Friedrichs III*, p. 202-203.

3. Charles de Bismarck-Bohlen à Keudell, 14 novembre 1866. Keudell, *oc. cit.*, p. 305.

ordre de réprimer avec vigueur « l'agitation guelfe » dans le Hanovre.

Le procédé du fouet ne réussit point, et les députés hanovriens protestèrent énergiquement au Reichstag ; à Mallinkrodt et à Windthorst se joignit un ancien ministre du roi Georges, le baron de Münchausen, qui dénonça la conduite des Prussiens envers la population hanovrienne. Bismarck le prit de haut. « Nous ne tolérerons pas la résistance, déclara-t-il, nous la briserons... C'est à contre-cœur que nous avons tiré l'épée contre un peuple voisin et jusque-là notre ami, un peuple parlant notre langue et dans les veines duquel coule notre sang. » Et il rappela qu'il avait proposé à la Cour de Hanovre une alliance que celle-ci avait déclinée. « On s'est mépris sur la gravité des choses... On a voulu la guerre ; on l'a voulue, les yeux bien ouverts ; quand on a choisi le moment du danger pour nous plonger une arme dans le flanc, on est mal venu à toucher la corde du sentiment et à se plaindre du manque d'égards. » Il annonça que le régime d'exception prendrait fin le 1er octobre 1867. « Mais précisément parce que le terme est si court, dit-il en terminant, nous ne souffrirons pas que l'on joue avec le feu. Je vous y invite instamment, vous et vos amis ne nous provoquez pas ! Nous vous opposerions une énergie contre laquelle vous n'êtes pas de taille à lutter[1]. »

Non plus que le Hanovre, le Schleswig septentrional ne voulait être prussien : il est des natures mal faites et portées au vice ; mais son cas était plus grave, car il ne voulait même pas être allemand : peut-on méconnaître à tel point son bonheur ? Danoise de race, de langue et de cœur, la population de cette contrée manifestait hautement son atta-

1. Bismarck au Reichstag, 11 mars 1867. *Discours*, t. I, p. 397 et suiv.

chement à la monarchie danoise, tentait de se soustraire aux charges prussiennes, et envoyait au Reichstag un député protestataire, M. Kryger. Celui-ci poussait l'audace jusqu'à demander que la partie septentrionale du Schleswig fût exclue de la Confédération, et réclamait le vote populaire, réservé par les préliminaires de Nikolsburg et le traité de Prague. A un si chétif adversaire, Bismarck ne fit pas l'honneur d'un long discours : en quelques phrases dédaigneuses, il refusa aux habitants du Schleswig « un droit même moral » à invoquer les traités avec l'Autriche et il les invita « à transférer leur domicile en Danemark ou à se soumettre aux lois prussiennes[1] ».

Les Polonais de Posen, enfin, persistaient à demeurer Polonais ; suivant le mot touchant d'un prêtre, ils voulaient « pleurer en Polonais[2] », et leurs députés protestaient contre l'annexion de leur province à la Prusse et à la Confédération du Nord. Bismarck leur répondit abondamment, avec une richesse d'arguments qui faisait honneur à son imagination politique. Il invoqua l'histoire et montra la Cour de Varsovie « dépouillant par la guerre et la conquête l'Ordre teutonique, polonisant le pays prussien, non point en y portant la civilisation, comme nous le faisons pour cette Pologne, que l'on nous accuse de germaniser, — mais en employant le feu, le fer et la tyrannie ». Pauvre Prusse, odieuse Pologne ! La cour de Varsovie s'était perdue par son égoïsme, son anarchie, ses idées rétrogrades ; si, malgré leur annexion à la Prusse, les paysans polonais manifestaient encore un mauvais esprit de séparatisme, ce ne pouvait tenir qu'à l'influence du clergé dans les élections et Bismarck donnait à leurs

1. Bismarck au Reichstag, 18 mars et 3 avril 1867. *Discours*, t. I, p. 322 et 370.

2. Le prêtre Wieczorkiewicz dans une réunion de paysans, janvier 1867.

représentants ce conseil désintéressé : « Renoncez à courir après un tel fantôme, joignez-vous à nous, pour prendre part aux bienfaits de la civilisation que vous offre notre pays et qui trouvent une garantie nouvelle dans les gages donnés à l'ordre et à la paix par la Confédération de l'Allemagne du Nord [1]. » Les entêtés ne se laissèrent point convaincre, non plus que leurs électeurs. Pauvre Prusse, odieuse Pologne !

Restaient enfin les États du Sud, qui n'étaient point représentés au Reichstag du Nord, mais dont il était, souvent question. L'opinion publique y était partagée, unitaire dans le grand-duché de Bade, assez favorable à l'union dans la Hesse-Darmstadt, séparatiste dans les deux royaumes de Wurtemberg et de Bavière.

Deux députés du parti national-libéral, MM. Miquel et Lasker, proposèrent un amendement au projet constitutionnel pour rendre plus facile l'entrée des États du Sud dans la Confédération.

Bismarck était embarrassé pour donner son avis officiel : en son for intérieur, il désirait, il voulait la formation d'une grande Allemagne et tenait à ne prononcer aucune parole qui se retournât contre cette espérance ; mais, comme diplomate, il avait signé un traité qui prévoyait la création d'une fédération indépendante dans le sud de l'Allemagne. Il fit donc une réponse confuse, destinée à tout ménager : « Je ne saurais prétendre, dit-il, que la tendance de cet amendement soit en contradiction avec nos vœux et le but où nous tendons nous-mêmes. Mais c'est une autre question de savoir si ceux des membres de cette Assemblée, qui sont en même temps représentants de leur gouvernement, se trouvent aujourd'hui en situation de voter pour cet amendement. » La fusion des deux fractions allemandes se produira à son heure,

1. Bismarck au Reichstag, 18 mars 1867. *Loc. cit.*, p. 307 et suiv.

et deux Parlements, l'un du Nord, l'autre du Sud, « ne pourraient être tenus séparés l'un de l'autre plus longtemps que les eaux de la mer Rouge après le passage des Hébreux ». Mais il était nécessaire de ménager le gouvernement autrichien, et, personnellement, comme député de Jérichow, Bismarck s'abstiendrait de voter sur cet amendement [1]. C'était là plus approuver que critiquer, et le projet Lasker-Miquel fut voté à une forte majorité, indiquant ainsi le ferme espoir d'une prompte unité de toute l'Allemagne.

En même temps que ces diverses questions géographiques, le Reichstag discutait des points de droit constitutionnel. Bismarck ne prit point part à tous les débats. La direction des Affaires étrangères, surtout la question du Luxembourg, l'empêchaient de participer aux délibérations de la Chambre et il laissait à Savigny le soin d'y représenter le gouvernement prussien. Mais quatre articles lui étaient chers, provenant de ses réflexions personnelles, et il tenait à expliquer ses idées originales. Les diplomates ni les députés n'avaient compris la nature exacte du Bundesrath, ce Conseil qui n'était ni un corps parlementaire [2], ni exactement une conférence de diplomates ; et les uns comme les autres proposaient de le remplacer par une Chambre haute, à la mode anglaise [3]. A quatre reprises, Bismarck prit la parole pour défendre sa conception et les députés le suivirent sans conviction profonde, à la façon des sauvages qui se convertissent pour faire plaisir à un missionnaire sympathique. Quarante ans d'expérience ont montré que la résistance de Bismarck fut utile au gouvernement prussien.

1. Bismarck au Reichstag, 10 avril 1867. *Loc. cit.*, p. 375 et suiv.

2. Mittnacht. *Erinnerungen an Bismarck. Neue Folge*, p. 37. Poschinger. *Fürst Bismarck und der Bundesrath*, t. I, p. 30 et suiv.

3. Duc Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 633.

De même la situation du chancelier fédéral était malaisée à comprendre : Bismarck en avait fait un simple fonctionnaire prussien, dépendant du ministère de la Wilhelmstrasse, présidant le Bundesrath sans initiative ni responsabilité. Cette conception fut vivement critiquée par les députés du parti national-libéral, qui désiraient introduire le parlementarisme dans le régime fédéral ; au lieu de ministres responsables, le projet de constitution ne prévoyait que des chefs de service, fonctionnaires issus du roi, sans pouvoir personnel ; on proposa donc la création d'un conseil de ministres, et la lutte fut vive au Reichstag à ce sujet [1]. Bismarck défendit en vain son idée, il sentit que les députés ne la partageaient point, et, conformément à sa politique de compromis, il accepta une concession : le chancelier changea de caractère, il devint un ministre fédéral, directeur des affaires de la Confédération, et chargé de défendre sa politique devant le Reichstag [2]. Mais dans ses discours comme dans ses entretiens, il n'admit point la responsabilité de ce ministre devant le Reichstag, et il est reçu comme un dogme de droit public que le chancelier ne se retire pas devant un vote hostile des députés allemands.

L'innovation la plus originale du projet constitutionnel, c'était l'introduction du suffrage universel et direct dans la vie publique. Jusqu'au dernier moment, Bismarck hésita devant cette hardiesse ; en octobre 1866, il pensait encore à un système mixte, « une moitié de la Chambre élue par les cent contribuables les plus imposés, l'autre moitié désignée directement par le suffrage à un degré [3] ». Mais les demi-mesures étaient contraires à ce caractère entier ; son projet

1. Sybel. *Die Begründung des deutschen Reichs*, t. VI, p. 86 et suiv.

2. Laband. *Le droit public de l'empire allemand*, t. I, p. 21 et suiv.

3. Bismarck à Savigny, 30 octobre 1866. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 299.

définitif comportait uniquement le suffrage universel et direct. Ce principe de liberté semblait si étrange sous la plume de cet autoritaire, qu'il sentit nécessaire de motiver son projet devant le Reichstag. Il le fit en critiquant avec verve le système prussien et en défendant le suffrage universel par ce double motif qu'il était un legs de Francfort et constituait le meilleur mode d'élection. « Sans doute, ajouta-t-il, cette loi a aussi un grand nombre de défauts, d'où il résulte que le suffrage universel ne photographie pas tout à fait, *en miniature*, la véritable opinion raisonnée et légitime d'un peuple..., mais je n'en connais pas qui puisse lui être opposée[1]. » Il ne donnait point là ses motifs réels : s'il proposait le suffrage universel, c'était par haine du régime bourgeois qu'il avait combattu à l'époque du conflit ; il espérait trouver plus de souplesse et de discipline parmi les électeurs paysans que dans les classes censitaires ; le suffrage universel lui avait servi d'excellent « tremplin » pendant sa campagne allemande, depuis le Congrès des Princes jusqu'à la guerre de 1866 ; il comptait en faire un bon instrument d'« unitarisme » et de « germanisation ».

Mais il fallait entourer ce nouveau régime de garanties suffisantes pour l'empêcher de nuire ; il était surtout indispensable que le sort de l'armée ne fût point soumis aux luttes parlementaires. Sans doute la grande guerre allemande était accomplie et l'Autriche soumise pour longtemps ; mais une autre guerre était à prévoir et plus formidable encore, la lutte contre l'ennemi héréditaire, la grande bataille dont sortirait l'unité allemande.

Pour préparer ce décisif combat, il est nécessaire que Roon, Moltke, toute l'armée puissent travailler sans soucis intérieurs ;

1. Bismarck au Reichstag, 28 mars 1867. *Loc. cit.*, p. 355.

Bismarck a l'expérience récente du conflit où il n'a pu maintenir entière la force prussienne que par des actes de violence et de coups d'État ; instruit par le passé, il assure constitutionnellement cinq années à l'armée fédérale en introduisant dans le pacte un article qui fixe « l'effectif en temps de paix jusqu'au 31 décembre 1871 à 1 p. 100 de la population de 1867[1] ». Devant le Reichstag, il veille avec un soin jaloux à écarter tout amendement qui pourrait amoindrir ce texte : tel un homme d'épargne, parvenu après des années de lutte à se constituer un pécule, le défend avec férocité, pour le transmettre intact à ses héritiers.

Après deux mois de délibérations, le Reichstag avait fini l'examen du projet constitutionnel ; tout en laissant Savigny intervenir à fréquentes reprises, Bismarck avait pris la parole près de cinquante fois, pour une phrase de rectification ou pour un discours de fonds ; grâce à ses efforts, les députés avaient accepté dans son ensemble le projet prussien et ne l'avaient modifié réellement que sur un point, le rôle du chancelier fédéral. A la demande de Bismarck, les gouvernements avaient admis les amendements votés par le Reichstag ; le pacte fédéral était adopté tout ensemble par les princes et par les représentants du peuple.

Le 17 avril, Bismarck annonça l'acceptation de ce texte par les gouvernements, et le président de l'Assemblée, M. Simson, exprima en quelques paroles émues la joie commune. Dans l'après-midi, le roi prononça, dans la salle Blanche du château, la clôture du premier Reichstag : « Le temps est donc venu, dit-il, où notre patrie allemande est en état d'assurer, par ses forces unies, sa paix, ses droits et sa dignité. Le premier Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du

1. Article 60 de la Constitution fédérale de l'Allemagne du Nord.

Nord peut se séparer dans le sentiment que la reconnaissance du peuple l'accompagne et que l'œuvre élevée par lui se développera, grâce à Dieu, pour nous et pour nos descendants. »

Il restait à demander aux Parlements des divers États fédérés leur approbation à ce pacte. Les différents *Landtage* furent immédiatement réunis pour examiner le texte voté par le Reichstag. En ouvrant les Chambres prussiennes, le 27 avril, le roi exprima le désir d'une prompte solution, et Bismarck n'intervint que de quelques mots dans les débats ; le 31 mai, par 227 voix contre 93, les députés votaient intact le texte constitutionnel; le lendemain, les seigneurs l'adoptaient à l'unanimité. Le 24 juin, le roi Guillaume promulgua la Constitution fédérale pour la Prusse. Dans quelques autres États, en Saxe, en Mecklembourg, de vives critiques furent élevées contre ce pacte [1], mais les députés se résignèrent à l'accepter sans modification pour ne point recommencer toute la procédure ; à la fin de juin, la constitution était partout promulguée; elle entra en vigueur le 1er juillet 1867.

Ce n'était point là une constitution parfaite ; elle contenait bien des bizarreries, des illogismes, des lourdeurs. Mais il faut la considérer comme un trait d'union entre la Confédération germanique et l'Allemagne nouvelle et elle constituait sur le régime précédent mieux qu'un progrès, une transformation. « Quelle différence entre les 73 articles de cette constitution et les 20 articles de l'acte fédéral de 1815, écrivait Max Duncker. Le peuple allemand n'a pas espéré et travaillé en vain. L'idéalisme fantastique de ses étudiants et de ses démagogues, le constitutionnalisme de poche dans les États du Sud, le travail pénible de la bureaucratie en Prusse et dans l'union douanière, l'ébullition de 1848, les combats

1. Blum. *Fürst Bismarck und seine Zeit*, t. III, p. 460.

pour la construction de l'édifice, le maintien de la Constitution prussienne, l'âpreté des hobereaux du Nord, l'incessant souci de conserver la force de l'armée prussienne pendant cinquante années de paix, la persévérance dans sa réorganisation, — toutes ces tendances contradictoires, toutes ces demandes et tous ces combats, tous ces travaux et tous ces efforts étaient nécessaires pour aboutir à ce grand résultat, et l'Allemagne a terminé maintenant son apprentissage politique[1]. » Encore ce résultat n'était-il dans la pensée de tous qu'une première étape, et, pour caractériser la Confédération de l'Allemagne du Nord, un même mot revient sous toutes les plumes : c'est un provisoire. Bismarck le répète aux ministres des petits États[2], aux députés, même au prince royal de Prusse[3] : la constitution de 1867 n'est qu'un « acheminement » vers un état meilleur qui sera l'unité allemande.

Déjà Bismarck prépare les mesures qui faciliteront cette nouvelle métamorphose. Au printemps de 1867, il signe avec tous les Etats du Nord des conventions militaires qui mettent de l'harmonie dans l'armée fédérale et constituent une organisation militaire puissante et unie[4] ; parfois il est à ce sujet en conflit avec les officiers qui travaillent sous ses ordres, car il a la poigne rude, et il les traite « comme un professeur agit envers des élèves sots et récalcitrants[5] » ; ils rugissent d'être soumis à ce « civil », mais ils obéissent et tout plie devant lui. Avec les États du Sud, il passe une série de traités spéciaux sur les postes, les impôts, le service mili-

1. R. Haym. *Das Leben Max Dunckers*, p. 409.

2. Duc Ernest de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 634. Jansen. *Grossherzog Peter von Oldenburg*, p. 85.

3. Le prince Frédéric-Guillaume à Bismarck, 21 février 1867. *Aus Bismarcks Briefwechsel*, p. 405.

4. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 329.

5. Stosch. *Denkwürdigkeiten*, p. 120.

taire, la procédure ; le 8 juillet 1867, un traité réorganise le *Zollverein* et crée un parlement douanier qui sera un puissant outil d'unité nationale [1].

En même temps, il organise la Confédération du Nord ; pour lui-même, il prend la part du lion, et le premier acte du *Præsidium*, le 14 juillet 1867, est de confier la chancellerie fédérale au comte de Bismarck ; cette nomination fit crier. car Savigny avait cru que la place lui était due après son intervention dans les conférences diplomatiques et les débats parlementaires ; Bismarck l'avait pensé, alors que le poste de chancelier n'était que subalterne, une dépendance du cabinet prussien ; le jour où le Reichstag en fit un ministère fédéral, il se l'attribua et n'offrit plus à Savigny qu'un portefeuille de vice-chancelier ; l'ancien ambassadeur refusa [2]. « J'ai un ennemi de plus », remarqua Bismarck, et il avait raison. A son côté, il lui fallait un premier commis laborieux et compétent, rompu aux affaires et soumis à sa volonté impérieuse ; il le trouva en Delbrück, nourri depuis vingt-cinq ans au ministère du Commerce, rédacteur de tous les traités économiques [3], qui fut nommé directeur de la chancellerie fédérale.

Ainsi est fondée cette administration qui s'étendra d'un mouvement lent mais sûr à toute l'Allemagne. A ce moment, M. Rouher annonçait que l'ancienne Confédération était coupée en trois tronçons ; il ne voyait pas qu'un des tronçons absorbait le second et entraînait le troisième dans son action.

1. Voyez *infra*, p. 628 et suiv.

2. M. de Thile à Bismarck, 8 et 17 juillet 1867. *Aus Bismarcks Briefwechsel*, p. 409. Cf. Mittnacht. *Erinnerrungen an Bismarck. Neue Folge*, p. 33. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 329 et suiv. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VIII, p. 89.

3. Poschinger. *Fürst Bismarck und der Bundesrath*, t. I, p. 52 et suiv. Cpr. Delbrück, *Lebenserinnerungen*, 2 vol., Leipzig, 1905.

§ IV

Napoléon III et ses conseillers demeuraient fidèles à la « politique des pourboires » ; l'empereur y était maintenu par ses combinaisons nuageuses et obscures, ses ministres y étaient amenés en considérant la situation intérieure du pays. La France se détachait de l'empereur et de l'Empire ; malgré la pression administrative, les électeurs avaient envoyé en 1863 aux Chambres quelques hommes dont le talent multipliait le nombre ; avec Jules Favre, M. Thiers, M. Emile Ollivier, le silence n'était plus de règne ; le mécontentement se manifestait sur le mode majeur à la tribune, dans les cercles, dans les journaux, par les caricatures à qui la crainte des poursuites donnait un mordant discret et un esprit de sous-entendu, bénéfices de la censure. Les événements de 1866 étaient critiqués moins en eux-mêmes que pour leurs conséquences désastreuses pour la France. « La partie agissante de la société va répétant que l'Empire est atteint dans son prestige extérieur, dans les garanties mêmes qu'il donnait à l'ordre social, écrivait le préfet de police[1]. Les masses ne sont pas encore gagnées par cette désaffection ; mais ne faut-il pas craindre que, mobiles et impressionnables, elles ne suivent, à un moment donné, l'exemple des classes dirigeantes et ne leur prêtent pour une œuvre révolutionnaire leur concours. » Ranimer le sentiment public par un coup d'éclat, opposer à la victoire de Sadowa une victoire diplomatique, rendre à l'Empire la situation qu'il avait en 1856, tel est le souci constant de Napoléon et de ses ministres.

Bismarck n'avait pas répondu d'une façon formelle à la

1. Note de M. Piétri à l'empereur, 1867. *Papiers des Tuileries.*

seconde demande de compensations ; il était parti pour la Poméranie, en septembre 1866, laissant encore un certain doute sur les intentions de son roi. Pendant la trêve politique qui résulta de son absence, rien n'avait été engagé et les négociations demeuraient pendantes. Le gouvernement français résolut de les reprendre, mais il comprenait lui-même que les temps étaient changés depuis l'heure, où à Zwickau, M. Benedetti intervenait entre deux batailles ; il fallait négocier maintenant avec un vainqueur, après la paix, pis encore, après la réconciliation, car les conventions militaires de la Prusse avec les États du Sud étaient connues, grâce à l'intelligente activité de M. Rothan [1]. Il fallait donc restreindre les ambitions premières : après la rive gauche du Rhin, après la Belgique, on se tourna vers le Luxembourg.

Le grand-duché de Luxembourg occupait en Europe une situation mixte et fausse, n'étant ni hollandais ni allemand, un peu des deux, véritable nid à microbes de la guerre [2]. Ce petit pays, où une partie de la population parle français, avait été successivement conquis par tous les princes de l'Europe centrale. D'après les traités de Vienne et un acte de 1839, il était propriété personnelle du roi de Hollande et membre de la Confédération germanique ; la forteresse fédérale fut confiée à la Prusse ; enfin le grand-duché entra dans le Zollverein. Ainsi cette languette de territoire, fichée comme un coin entre quatre pays, était en partie française de langue, hollandaise de propriété, allemande de régime et d'intérêt, prussienne par l'armée.

1. M. Rothan, consul général à Francfort, à M. de Moustiers, 19 novembre 1866.

2. Sur la question du Luxembourg. Servais. *Le Grand-Duché du Luxembourg et le Traité de Londres* ; Rothan. *L'Affaire du Luxembourg* ; Wampach. *Le Luxembourg neutre*. Cette question a été, en outre, magistralement traitée par MM. Emile Ollivier. *L'Empire libéral*, t. IX : et de La Gorce. *Histoire du second Empire*, t. V.

Son nom avait été à plusieurs reprises prononcé en été dans les entretiens de Bismarck et de Benedetti ; le ministre prussien avait indiqué que la France pourrait trouver là une fiche de consolation, et, prenant pour lui quatre millions d'habitants, il ne pouvait refuser aux autres le droit d'en conquérir 199.000. Mais il espérait surtout, par ses paroles veloutées, tromper son adversaire et se dérober sous quelque prétexte à l'heure du paiement : car il estimait que promettre et tenir sont deux.

Lorsque Bismark revint de Poméranie [1], les conversations reprirent entre lui et M. Benedetti. Le ministre prussien retrouvait sans enthousiasme l'ambassadeur français, qu'il considérait comme un importun, car il ne lui était plus utile, et dans l'intimité il s'exprimait sur son compte sans façons : « Les faits et gestes de ce monsieur, je m'en fiche bien », disait-il à la comtesse qui s'empressait de transmettre à Keudell cette parole lapidaire [2]. Dans les relations diplomatiques, le langage est plus solennel, et, le 3 décembre, en recevant Benedetti, Bismarck fut poli, mais évasif : il n'avait pas son entrain habituel, — mandait l'ambassadeur, — il était visiblement contrarié de l'entretien, et lorsque le Français voulut parler net, rappeler les projets de convention, offrir l'alliance de son pays moyennant l'acquisition du Luxembourg et même de la Belgique, le Prussien se retrancha derrière l'avis du roi, du prince royal, du pays. C'était une dérobade. Trois jours plus tard, lorsque M. Benedetti voulut reprendre la conversation, il lui fut répondu par M. de Thile, que le ministre était « absorbé » par les préparatifs des confé-

1. Et non de Varzin comme M. Rothan l'a inséré dans une dépêche sur laquelle cette erreur matérielle jette un certain doute. Varzin ne fut acquis que bien des mois plus tard.

2. La comtesse de Bismarck à Keudell, 19 novembre 1866. Keudell. *Loc. cit.*, p. 309.

rences avec les délégués de l'Allemagne du Nord et comptait sur « l'indulgence » de l'ambassadeur pour l'excuser.

A deux reprises, l'entretien reprit entre les deux hommes, le 19 décembre au hasard d'une promenade commune sous les *Tilleuls*, en janvier au ministère; Bismarck y fut courtois, abondant en paroles, mais réservé au fond, et, dès que la question du Luxembourg était abordée, il se retranchait derrière l'avis de son maître. « Le roi est esclave du devoir, disait-il, et il s'imagine que son devoir lui commande de ne pas retirer ses troupes d'une place dont la garde lui a été confiée par l'Europe. » Mais fidèle à une tactique astucieuse, il conseillait au gouvernement français de mettre l'opinion européenne en présence d'un fait accompli. « Compromettez-vous, ajoutait-il, et nous vous défendrons en nous compromettant à notre tour. » De même qu'il promettait volontiers le bien d'autrui, il engageait sans crainte les autres à se compromettre les premiers.

Benedetti devenait pressant, insistait pour avoir une réponse; Bismarck lui annonçait avec gravité que la question était soumise à une commission militaire, car à l'opposition du roi s'ajoutait maintenant l'avis de Moltke, qui demandait que l'évacuation de la forteresse de Luxembourg fût soumise à son démantèlement. Et quelques jours après, le quai d'Orsay apprenait qu'une nouvelle négociation était en train, qui détruisait à jamais les ambitions de la France sur la Belgique : le comte de Flandre épousait la princesse Marie de Hohenzollern, la Cour de Bruxelles se mettait sous l'égide d'un voile nuptial.

Depuis le mois d'août, l'affaire du Luxembourg n'avait avancé d'un pas ni d'une lettre ; il était désormais certain que le gouvernement prussien se refuserait à un acte sans profit pour lui, destiné à rendre service à un voisin qui pouvait

devenir un ennemi. Un mot maladroit de Napoléon III dans un discours du trône, où il rappelait avec fierté son intervention en juillet et l'arrêt des troupes prussiennes, avait réveillé d'amers souvenirs à Berlin. Les journaux officieux débordaient de haine envers la France. Bismarck restait correct, même cordial, mais il ne lui déplaisait pas de voir dans l'embarras un ami qui avait tenté de l'y mettre. « Mal d'autrui plaît », dit un cynique proverbe du midi ; surtout quand autrui fut dangereux. Le mauvais vouloir de Berlin était manifeste ; la Cour des Tuileries chercha à obtenir par ailleurs sa compensation et se tourna vers la Hollande ; à ce moment le gouvernement de La Haye regardait vers Paris : ces deux regards se rencontrèrent.

Les deux petites Cours avaient eu grand peur, la Hollande de la Prusse et la Belgique de la France : les faibles ont toujours à redouter que les forts se réconcilient à leur détriment, et on murmurait dans les Flandres que « l'ambition prussienne sacrifierait de nouvelles nationalités. Pour réussir, elle serait disposée à s'entendre avec la France. La Hollande à la Prusse, la Belgique et le Luxembourg à la France, tel serait le prix de l'alliance[1] ». Bruxelles se sauva par le mariage ; La Haye chercha le salut dans l'appui de la France, et, sachant que dans tout contrat chaque partie doit payer son écot, elle se résigna à sacrifier le Luxembourg.

Le 20 février, le représentant des Pays-Bas à Paris, M. de Lightenvelt, se présenta à M. de Moustier, le nouveau ministre des Affaires étrangères, et lui demanda, avec une infinie prudence, quelle serait l'attitude de la France si la Prusse attaquait la Hollande. C'était une invite, et Moustier s'empressa d'y répondre en déclarant à son interlocuteur, puis en priant son

1. Le général belge Chazal, en mission à Berlin, à Rogier, 2 avril 1867. E. Discailles. *Charles Rogier*, t. IV, p. 277.

représentant en Hollande, M. Baudin, d'annoncer à La Haye « que la France était tout à fait disposée à garantir les Pays-Bas contre une agression de l'Allemagne par un traité en forme, pourvu qu'on lui cédât le Luxembourg ». Et développant d'une plume souple et ingénieuse les avantages réciproques de cette convention, il montrait la Hollande débarrassée d'un fardeau, le Luxembourg sorti d'une situation malencontreuse, la France en possession d'une forteresse dirigée jusqu'alors contre elle-même[1]. Rien ne se ferait sans l'assentiment de la population et déjà le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, M. de Saint-Paul, organisait dans le grand-duché un réseau d'informations et un centre de propagande, y envoyait des administrateurs, des employés de chemin de fer, des banquiers, des officiers, et jusqu'à des touristes, le tout pour chauffer l'enthousiasme local.

La proposition de Moustier ne déplut point en Hollande : en sacrifiant le Luxembourg, elle sauvait le Limbourg, autre province dans une situation analogue, mais plus proche et plus précieuse. Tout en protestant contre les menées françaises dans le grand-duché, la cour de La Haye accepta donc de débattre sa cession à la France, et ceci déjà prouvait ses intentions ; le ministre de France renchérissait sur ses propositions premières et à l'alliance de son gouvernement ajoutait l'offre d'une indemnité pécuniaire, quatre ou cinq millions ; la reine Sophie semblait favorable, le ministre de Luxembourg, M. Tornaco, était bien disposé, le roi protestait pour la forme : « Je ne dis pas non, mais je me réserve la faculté de décider après y avoir réfléchi. » Cette réflexion, c'était l'avis de la Prusse, de Bismarck surtout, qui était tenu au courant de

1. Le marquis M. de Moustier à M. Baudin, à la Haye, 27 et 28 février 1867. *Documents diplomatiques* (Livre jaune), 1867. p. 7 à 12.

l'affaire par les représentants des deux États intéressés[1]. Benedetti l'ayant pressé de répondre positivement si la Prusse acquiescerait à l'accord de la Prusse et des Pays-Bas, le ministre répondit qu'il ne pouvait rien promettre, qu'il devait compter avec le roi, le Reichstag et l'opinion publique, mais que le fait accompli pourrait seul forcer l'opposition générale en Allemagne; et, négligemment, comme au hasard, il souleva en partie le voile qui recouvrait jusqu'alors les conventions militaires avec le sud.

L'affaire ne se présentait point trop mal à ce moment; avec de la décision et de la promptitude, le gouvernement français pouvait lui donner une solution favorable. Brusquement tout changea par suite des débats aux Parlements de Paris et de Berlin et d'une démarche assez singulière du gouvernement hollandais.

Le 14 mars, un grand débat s'était ouvert au Palais Bourbon sur la politique extérieure de la France. M. Thiers avait reprit son thème de 1866, l'affaiblissement de la France par la formation de deux États nouveaux à ses frontières, mais il le fit avec moins de logique dans le fond, et la forme s'en ressentit, car chez le véritable orateur l'éloquence se modèle sur la justesse des idées. M. Rouher lui répondit au nom du gouvernement par un discours éclatant d'optimisme où il soutint l'avantage pour son pays de voir la Confédération germanique émiettée en trois morceaux, le Nord, le Sud, l'Autriche; c'était la théorie chimérique des trois tronçons.

1. Les entretiens de Bismarck et du ministre hollandais, Bylandt, restent voilés jusqu'à la fin de mars 1867, Sybel n'ayant pu donner les pièces officielles à ce sujet. *Die Begründung*, t. VI, p. 108. Le gouvernement hollandais a publié une partie de sa correspondance avec la Cour de Berlin. M. Servais, qui analyse ces documents dans son ouvrage sur le *Luxembourg et le traité de Londres*, en conclut justement qu'à la fin du mois de mars, Bismarck n'était pas défavorable à la cession du Luxembourg et se désintéressait d'une question personnelle à la Hollande et à la France.

La réponse se fit immédiatement, brutale et catégorique : du 19 au 23 mars, le Moniteur officiel de Berlin (*Staastanzeiger*) et un journal de Munich publièrent les conventions militaires de la Prusse et des États du Sud[1]; Bismarck profitait d'un article de ces traités qui l'autorisait à les révéler à l'heure propice ; c'était le pétard d'alarme pour l'enthousiasme unitaire des Allemands.

La Cour de La Haye en fut émue : devant l'Allemagne unie, la France n'était plus une sauvegarde suffisante, et, pris de crainte, le roi Guillaume III chercha à louvoyer pour s'assurer l'appui des deux vents contraires et filer au port de la paix. Il envoya son fils, le prince d'Orange, porter à Napoléon une lettre où il adhérait à la demande de la France, mais à condition que la paix n'en fût pas troublée en Europe : la Cour des Tuileries, qui avait eu recours à l'intermédiaire d'une dame galante, très influente sur l'inflammable monarque, — joli moyen, mœurs pures, — croyait l'affaire décidée et parlait déjà d'échanger les signatures. Mais en même temps le roi grand-duc mandait auprès de lui le ministre de Prusse et l'informait de l'état de ses négociations avec la France. « Je n'ai rien voulu faire à l'insu de la Prusse, déclarait-il ; il m'a donc semblé que je ne pouvais mieux agir que de vous informer franchement. Sa Majesté le Roi voudra apprécier, j'espère, la franchise avec laquelle j'agis dans cette affaire. » Et il ajouta qu'il céderait le Luxembourg à la France si la Prusse renonçait par acte en due forme, pour elle et tous les États allemands, à revendiquer tout droit sur le Limbourg et le Luxembourg[2]. C'était demander l'impossible et peut-être le roi faisait-il cette demande pour cela même.

1. Voyez aussi la *Neue Preussische Zeitung* des 21 et 26 mars 1867.

2. Le marquis de Moustier à M. Baudin, à La Haye, 30 mars 1867. *Livre jaune*, p. 16.

Cependant, en Allemagne, l'opinion publique s'énervait. En 1866, à l'heure du combat, la cession du Luxembourg à la France aurait passé inaperçue. En 1867, pendant la réunion du Reichstag allemand, alors que le sentiment d'unité nationale était poussé au paroxysme, cette cession paraissait monstrueuse, un acte de trahison envers la grande patrie. Les articles des journaux, les colloques des députés, les conversations particulières étaient montés à un ton d'une extrême vivacité, et Bismarck ne faisait rien pour les apaiser, car écrits et paroles répondaient à ses secrètes pensées ; déjà la Hollande était effarouchée, et la chancellerie luxembourgeoise faisait démentir « le plus formellement » dans le *Staats-Courant*, son journal officiel, tout projet de cession, car un tel acte ne pourrait procéder que « du consentement de toutes les grandes puissances intéressées » ; le ministre des Pays-Bas à Berlin, Bylandt, portait solennellement au roi un exemplaire de ce communiqué [1]. Ainsi le projet français était atteint par la timidité hollandaise ; un dernier coup le culbuta définitivement.

Un des chefs du parti national-libéral, Bennigsen, se fait à la Chambre l'interprète de l'émotion publique ; il annonce le 31 mars qu'il interpellera le lendemain le ministre-président sur la cession éventuelle du Luxembourg à la France et le départ de la garnison prussienne de la forteresse fédérale. Bismarck en informe Benedetti ; il juge « essentiel que le quai d'Orsay retarde la conclusion de tout contrat définitif » ; il se déclare « débordé par l'agitation qui a éclaté dans la presse et le Parlement [2] ».

Le 1er avril, Benedetti se présente au ministère au moment

1. Le roi Guillaume à Bismarck, 1er avril 1867. *Kaiser Wilhelm I und Bismarck*, p. 160. Cette note parut avant l'interpellation Benningsen, le roi reçut le ministre hollandais pendant même que Bismarck parlait.

2. Benedetti au marquis de Moustier, 31 mars 1867. *Livre jaune*, p. 17 et 18.

où Bismarck se rendait à la Chambre et les deux hommes arpentent ensemble la Wilhelmstrasse. « Je vais déclarer à la Chambre, dit le ministre-président, que des négociations sont ouvertes à La Haye, qu'un traité peut être signé d'un instant à l'autre ; mais je ne pourrais affirmer que le fait est accompli sans m'exposer à être démenti par le gouvernement hollandais. M'autorisez-vous à ajouter que l'ambassadeur de France a été chargé de m'en instruire ? Si vous m'y autorisez, je me trouverai, je ne saurais vous le dissimuler, en face d'une manifestation de la dernière gravité, et demain, peut-être, la direction des événements m'aura échappé des mains. » C'est la tactique esquissée en décembre : Messieurs les Français, compromettez-vous les premiers, je me dégagerai ensuite. L'ambassadeur réfléchit, il sait que le traité n'est point encore signé, il refuse une réponse catégorique ; la convention est en cours, — là se borne sa déclaration. En rentrant à l'hôtel de l'ambassade, il trouve un télégramme lui apprenant que le traité sera signé dans la journée[1].

A l'heure même où l'empereur Napoléon ouvrait l'Exposition universelle, M. de Bennigsen sonnait au Reichstag la fanfare pangermanique : il revendiqua le Luxembourg comme terre allemande, berceau d'une famille impériale et des margraves de Brandebourg ; il dénonça la disparition prochaine de ce duché frontière, son absorption par une nation d'une autre race, et il termina, au milieu des applaudissements enthousiastes de la Chambre, en rappelant le mot du roi : « Jamais un village ne sera arraché au sol allemand. »

Les exagérations du député rendaient facile la tâche du ministre. Sur un ton très calme, il rappelle que, la Confédération germanique étant dissoute, le gouvernement luxembour-

1. Rothan. *L'affaire du Luxembourg*, p. 244 et suiv.

geois n'a pas sollicité son entrée dans la nouvelle Confédération du Nord, mais, au contraire, a demandé le départ de la garnison prussienne. Le cabinet de Berlin a traité cette question « avec la circonspection la plus grande,... pour ménager les relations amicales avec une nation voisine, puissante et occupant le même rang que nous ». Par ces motifs, le ministre ne peut déclarer officiellement si les troupes prussiennes resteront à Luxembourg ou abandonneront cette forteresse. Le gouvernement prussien ne peut affirmer si un arrangement fixant le sort futur de ce grand-duché a été conclu ou s'il est imminent. Il a été informé par la Cour de La Haye que des négociations étaient en cours à ce sujet, et il a répondu qu' « avant de donner son avis, il voudrait s'assurer de ce que pensent ses confédérés allemands et connaître l'opinion publique de l'Allemagne qui possède dans cette haute Assemblée un organe compétent ». Et il termina par ces paroles, qui dans une forme très diplomatique étaient aussi nettes que les rugissements de Bennigsen : « Les gouvernements confédérés sont d'avis qu'aucune puissance étrangère ne portera atteinte aux droits incontestables des populations et des États de l'Allemagne ; ils espèrent être en mesure de maintenir et de défendre ces droits au moyen de négociations pacifiques et sans compromettre les relations amicales que l'Allemagne entretient avec ses voisines[1]. »

Ces paroles, froidement correctes, mais grosses de sous-entendus, eurent dans toute l'Europe un retentissement considérable. A La Haye, elles firent l'effet d'une douche d'eau froide ; épouvantée, la petite Hollande se fit plus petite encore, se recroquevilla, reçut avec humilité la déclaration du chargé d'affaires prussien « qu'il fallait prendre garde à l'état de l'opi-

1. Bismarck au Reichstag, 1er avril 1867. *Discours*, t. I, p. 330 et suiv.

nion publique en Allemagne », retarda la signature du contrat par ce motif que la France devait s'entendre au préalable avec la Prusse et ne l'avait point fait, et finalement se déroba.

En France, l'irritation était extrême; déjà la publication des conventions militaires de la Prusse avec les États du Sud avait produit une certaine émotion; la colère fut vive lorsque la Prusse prétendit se mettre au travers d'une négociation qui assurait à la France une compensation, petite en elle-même, dérisoire à côté des conquêtes prussiennes. La Cour des Tuileries s'était engagée trop à fond dans cette affaire pour y renoncer soudain sans commettre une reculade qui ressemblait à une lâcheté. Tel était le raisonnement général; à Paris, l'air s'imprégnait d'une vague odeur de poudre; la guerre semblait inévitable.

En Allemagne, le ton était plus monté encore. Dans les milieux militaires, on croyait unanimement à la guerre, parce qu'on ne pensait pas possible à la France de sortir autrement de cette situation difficile, et qu'on se figurait l'empereur Napoléon décidé « à jouer le grand jeu[1] »; les officiers travaillaient fiévreusement à tout préparer pour la prochaine mobilisation. Les stratèges en chambre dessinaient déjà la campagne et annonçaient le succès des armées allemandes. Même au ministère des Affaires étrangères, on s'attendait à la guerre que Keudell avait prédite dès le mois d'octobre pour le printemps[2]. Dans cet état de tension, un mot, un geste de Bismarck pouvait décider la conflagration de deux peuples. Mais la voulait-il?

C'était la question du moment, posée par tous, avec inquiétude, anxieusement. Sa conduite était étrange et paraissait contradictoire. Tantôt débonnaire, il prodiguait des déclarations pacifiques. Tantôt belliqueux, il chargeait un Bavarois,

1. Stosch à Holtzendorff, 22 avril 1867. Stosch. *Denkwürdigkeiten*, p. 128.
2. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VII. p. 304, 355, 357, etc.

diplomate d'occasion, M. de Tauffkirchen, de proposer à la Cour de Vienne une alliance destinée à mettre la France à la raison ; il mettait en doute, dans un langage sybillin, le voyage du roi Guillaume à Paris ; il accusait Benedetti « de désirer personnellement la guerre », et les journaux à sa dévotion lançaient sur l'Europe un souffle ardent, embrasé, d'incendie. De cette attitude double, on a conclu, alors et depuis lors, de façons différentes, les uns pensant qu'il voulait la guerre et que le traité de Londres fût un succès pour la diplomatie française, les autres estimant qu'il désirait la paix et que le traité fût signé tel qu'il l'avait voulu. Quelle était donc sa pensée véritable ? Celle-ci peut-être, et qui n'a point encore été suffisamment dégagée.

Il ne voulait pas la guerre, pour le moment. Il réservait le grand conflit avec la France pour l'avenir. Il ne se rendait pas un compte exact du désarroi de l'armée française au printemps de 1867 ; il s'est plaint d'avoir été mal renseigné par l'attaché militaire de la Prusse ; il croyait la France plus forte qu'elle n'était. Il craignait le combat dans des conditions douteuses et une défaite qui aurait compromis l'œuvre de 1866. Il voulait laisser au ministère de la Guerre, à l'état-major général, le temps nécessaire pour réparer les pertes de la dernière campagne, pour activer le travail d'arsenal et de mobilisation, surtout pour fondre les diverses troupes alliées en un tout solide et harmonieux, en une seule armée, l'armée allemande. Il préférait laisser les ressentiments des vaincus s'estomper dans l'oubli, les Allemands de toutes régions prendre contact au Reichstag et au Parlement douanier, et l'opinion désirer une unité plus intime, formée dans la lutte contre l'étranger. « Progressivement [1] » — ce sage adverbe rentrait dans sa politique brouillonne en apparence.

1. Bismarck à Wagener. *Erlebtes*, t. II, p. 33.

Mais, s'il voulait la paix, il cherchait le bruit de la guerre, qui était utile à ses travaux législatifs. Dans ce premier printemps de 1866, où, des deux côtés du Rhin, les armements étaient poussés en hâte, le Reichstag de la Confédération du Nord, puis les Landtage de chaque État délibéraient sur la nouvelle constitution fédérale; les députés avaient manifesté quelque indépendance, prétendu modifier à leur pensée le projet de Bismarck, introduire dans la Confédération le régime parlementaire et amoindrir le pouvoir des princes. Dans l'émotion belliqueuse soulevée par l'affaire du Luxembourg, ils se solidarisèrent autour du gouvernement prussien en une seule masse pour faire face à l'adversaire commun, qui était la France. Il ne fut plus question de chicaner les projets du ministre, alors que demain peut-être sa voix appellerait toute l'Allemagne au combat contre l'ennemi héréditaire. Dans son discours même sur l'affaire du Luxembourg, le 1er avril, Bismarck invitait les députés à prouver « par leurs délibérations l'inébranlable confiance dans les liens indissolubles qui rattachent le peuple allemand et ses gouvernements, et ces gouvernements entre eux ». C'étaient ses paroles dernières et essentielles. Un mois plus tard, alors que la Chambre prussienne délibérait sur la constitution votée par le Reichstag, la question du Luxembourg était résolue par le traité de Londres; il était utile qu'un nouvel incident se soulevât, qui ranimât le patriotisme des députés; la question des armements est posée à temps voulu et elle disparaît à son tour quand le Parlement a voté le projet fédéral.

Ainsi toute la conduite de Bismarck dans l'affaire du Luxembourg apparaît comme un *bluff* parlementaire. Le procédé lui devint familier et il en usa plus tard jusqu'à l'abus : qu'il s'agît d'obtenir des crédits supplémentaires pour l'armée ou de faire de bonnes élections, ses journaux entonnaient la trompette guer-

rière, dénonçaient les armements de la France, mettaient l'Europe en émoi. Il employa pour la première fois en 1867 ce système, qui lui réussit dès son essai, car le Reichstag n'apporta qu'une modification au projet constitutionnel, l'accroissement des pouvoirs du chancelier, c'est-à-dire de Bismarck, et les divers Parlements adoptèrent intact le projet voté par le Reichstag : ceci obtenu, le calme se rétablit de lui-même.

Cependant les puissances désintéressées étaient étonnées et inquiètes d'un tel tapage pour une si petite cause. Elles cherchaient à intervenir. La reine et son cabinet « conseillaient à la Prusse de céder,... pour maintenir la paix à tout prix[1] ». La Russie, gênée par ses étroites relations avec la Cour de Berlin, s'efforçait néanmoins « de travailler chaleureusement à la solution pacifique de la question du Luxembourg[2] ». L'initiative la plus active vint de l'Autriche ; elle était induite en tentation par ces deux adversaires, la Prusse essayant de l'entraîner à sa suite pour former déjà la Triple Alliance, la France espérant profiter de sa légitime rancune. M. de Beust, fin et souple, ne s'occupa que des intérêts autrichiens, et ne s'abandonna à aucune séduction. A M. de Tauffkirchen, tentateur officieux de la Prusse, il répondit avec une douce ironie : « Et que m'offrirez-vous ? Sans doute un exemplaire richement relié du traité de Prague ? » A la France, il donna de bons conseils. L'occasion était heureuse pour la Cour de Vienne de reprendre son rang en Europe après son effondrement de 1866, d'intervenir en grande puissance dans un démêlé entre grandes puissances. M. de Beust n'y manqua point et son imagination féconde lui dicta deux solutions au problème du jour[3] : le

1. Lord Stanley à Lord Malmesbury, 23 avril 1867. Malmesbury. *Mémoires d'un ancien Ministre*, p. 356.

2. Le baron de Talleyrand au marquis de Moustier, 20 avril 1867. *Livre jaune*, p. 42.

3. M. de Beust à M. de Metternich, 8 avril 1867. *Documents autrichiens*, 186

Luxembourg attribué à la Belgique moyennant quelques compensations territoriales pour la France, — le Luxembourg restant sous la domination du roi de Hollande, mais devenant territoire neutre. Le roi Léopold, quoique à regret, déclina la première proposition; le gouvernement français accepta la seconde.

La Cour des Tuileries ne désirait pas la guerre : Napoléon redoutait l'interruption désastreuse de l'Exposition et l'échec de ses combinaisons nuageuses ; le ministre des Affaires étrangères, Moustier, espérait sauver sans coup férir sa patrie d'une situation difficile dont il n'était pas responsable, car il l'avait trouvée telle en arrivant au quai d'Orsay; le ministre de la Guerre, Niel, actif, perspicace, savait le désarroi de son armée, luttait avec vaillance pour l'en tirer, mais ne se faisait aucune illusion sur l'issue de la guerre. Le gouvernement français accepta donc, sollicita même la médiation des Cours de Londres, Vienne, Pétersbourg et Florence, et déclara que le retrait de la garnison prussienne était son seul désir[1].

A ce moment le Reichstag terminait ses travaux; Jupiter n'avait plus besoin de la foudre pour électriser les mortels de la salle parlementaire ; lui-même disparaissait quelques jours, non derrière un nuage, mais en Poméranie où le hobereau d'antan visitait Varzin, soupesait la terre, jaugeait les prés, estimait les forêts. A son retour, Bismarck avait un long entretien avec M. de Wimpffen, ambassadeur autrichien : l'air de la Poméranie, le succès du Reichstag l'avaient mis en belle humeur; après quelques réticences, il accepta la neutralité du Luxembourg sous la garantie des puissances[2]. Le roi Guillaume ne désirait pas la guerre, « n'en ayant même pas agité la

1. Le marquis de Moustier à ses ambassadeurs en Angleterre, Autriche, Italie et Russie, 15 avril 1867. *Livre jaune*, p. 36.

2. M. de Wimpffen au comte de Beust, 26 avril 1867. *Documents autrichiens*, 1868.

question dans sa pensée [1] ». Moltke avait déjà préparé son plan et fixé ses étapes [2], mais on ne le consulta pas. Et au mariage du comte de Flandre avec la princesse de Hohenzollern, tout était « au printemps et à la paix ».

L'empereur Napoléon avait accepté définitivement et « chaleureusement » le projet de neutralité luxembourgeoise. Le 1er mai furent lancées les invitations à la conférence qui se réunit à Londres le 7 mai [3] : tout n'y fut point facile; l'ambassadeur de Prusse, Bernstorff, manifesta quelque mauvaise volonté ; mais le 11 mai fut signé le traité qui consacrait la neutralité du Luxembourg, ordonnait le démantèlement de la forteresse, assurait le départ de la garnison prussienne et ramenait le calme en Europe.

Après un orage de longue durée, le temps reste troublé pendant quelques jours. Les relations restèrent tendues entre la France et la Prusse un certain temps encore. Au milieu de mai, alors que les députés prussiens délibéraient sur la Constitution votée par le Reichstag, Jupiter reprit son tonnerre et Bismarck dénonça les armements de la France; déjà on prévoyait à Berlin une mobilisation prochaine et on partait en guerre sur le Rhin [4]. Le Landtag vota le texte accepté par le Reichstag et le tonnerre fut remisé au magasin des accessoires parlementaires, jusqu'à nouvel emploi.

§ V

Les flons-flons de l'Exposition couvraient le bruit naissant de la canonnade. En avril, le grand « bazar » était un échec,

1. Schneider. *L'Empereur Guillaume, Souvenirs intimes*, t. III, p. 325.
2. Bernhardi. *Aus dem Leben*, 6 mai 1867, t. VII, p. 370.
3. Procès-verbaux des séances dans le *Recueil général des Traités* de Martens, nouvelle série, t. XVII, 2e partie, p. 444 et suiv.
4. Rothan. *L'affaire du Luxembourg*, p. 389.

en mai c'était un succès d'estime, en juin c'était un triomphe. Et la farandole commença, splendide ou folle, majestueuse dans les galeries organisées par Le Play, joyeuse dans les jardins d'alentour, pire sur les boulevards : temps de carnaval, — ou de mi-carême, — dont les gens graves ont parlé avec sévérité et les gens de plaisir avec un sourire de voluptueuse reconnaissance.

Jamais fête ne fut plus troublée et incertaine : à l'heure où elle débuta, on risquait une guerre sur le Rhin ; alors qu'elle battait son plein, on fusillait à Mexico ; au jour où les lustres s'éteignaient, on se battait à Mentana ; en tout temps, on combattait en France le grand combat de la liberté contre l'autoritarisme ; mais rien, ni la querelle prussienne, ni le pistolet de Berezowski, ni les débats parlementaires, ni le meurtre de Queretaro, ni l'incident du Palais de Justice, ni les combats en Italie, rien n'arrêta le vertigineux fandango, dansé à la musique d'Offenbach, à ce refrain bravache : « Rions, chantons, et demain nous mourrons. »

Pour entrer dans la danse, tous accouraient, rois et empereurs, grands-ducs et grandes dames, petits bourgeois et petites dames. Les grands de la terre paraissaient par devoir officiel à l'Exposition, s'arrêtaient un moment aux « bêtises amusantes du jardin[1] », et fuyaient vers le boulevard, vers les petits Théâtres, vers les restaurants de nuit : le tzar de toutes les Russies, l'héritier de Pierre le Grand, s'empressa à la *Grande-Duchesse*, le soir même de son arrivée, comme pour témoigner avec un souriant mépris que là était le but de son voyage. Et rentrés dans leurs Cours ennuyeuses ou dans leurs villes somnolentes, lassés de fatigue, repus de plaisir, écœurés de vices qu'ils avaient recherchés ou apportés, ils parlaient avec une grave

1. Mérimée. *Lettres à une inconnue*, 30 avril 1867.

indignation de la Babylone moderne, et trois ans plus tard ils rappelaient avec dévotion Sodome et Gomorre que le feu du ciel embrasa.

Le roi Guillaume avait annoncé sa visite pour le commencement de juin : déjà le tzar Alexandre avait traversé Berlin où il avait conféré d'affaires sérieuses avant de passer aux choses du plaisir ; le 4 juin, le roi de Prusse prenait à son tour le chemin de Paris, et son fils, le prince Frédéric-Guillaume, qui visitait déjà l'Exposition, le rejoignit à Compiègne pour entrer solennellement avec son père dans la « capitale du monde ». Bismarck avait hésité à les accompagner : il craignait qu'un incident de la rue naquît de sa présence à Paris où il n'était pas aimé, et qu'il en sortît quelque difficulté pour son pays. Un impérialiste notoire, M. Granier de Cassagnac, avait manifesté contre cette visite éventuelle : « Nous espérons bien, écrivait-il dans le *Pays*, que le ministre prussien ne poussera pas l'audace jusqu'à braver nos légitimes ressentiments. » Et le ton de la presse était tel que le *Moniteur* faisait appel à la politesse parisienne envers « l'hôte de la France ». Bismarck avait déjà annoncé à M. Benedetti qu'il était « retenu au rivage par la multiplicité de ses devoirs et l'état de sa santé ». Mais Guillaume, en encourageant son ministre à rester en Prusse, le détermina à aller à Paris, car le roi parla de peur, d'assassinat politique, et le junker Otto, le vieux chasseur, bondit comme sous un outrage. Le 5 juin il arrivait à Paris vers onze heures du matin avec son seigneur et maître.

L'empereur Napoléon attendait ses hôtes à la gare du Nord, et, après les présentations protocolaires, le cortège partit dans une série de voitures, enfilant la nouvelle voie des boulevards de Strasbourg et de Sébastopol[1]. La première

1. Le *Temps*, le *Journal des Débats*, la *Patrie* des 6 et 7 juin 1867.

voiture, où étaient les souverains, fut saluée des cris de « Vive l'Empereur » ; la seconde, avec le prince de Hesse et le comte Puckler, passa sans encombre; mais lorsque dans la troisième on aperçut la haute stature de Bismarck, en uniforme de cuirassier blanc, la poitrine barrée du cordon rouge, la foule poussa des cris discordants et quelques coups de sifflet. Les journaux ne les entendirent point, par ordre, mais le Prussien avait l'oreille fine, et comme l'amiral Julien de la Gravière cherchait à détourner son attention, il lui répondit avec bonhomie : « Je vous suis très reconnaissant, monsieur l'amiral, mais je ne suis pas surpris de cet accueil. Nous autres, hommes politiques, nous ne saurions plaire à tout le monde ; il faut en prendre notre parti[1]. » L'arrivée aux Tuileries fut fastueuse, et splendides furent la montée par le grand escalier, le passage par la galerie de la Paix, et d'une souveraine élégance l'accueil de l'impératrice. Le roi Guillaume s'installa au Pavillon de Marsan[2] et Bismarck à l'ambassade de Prusse.

Les fêtes commencèrent le soir même : Napoléon avait réservé les plus belles pour ces hôtes de marque et rien ne manqua pour éblouir le tzar et le roi. Un dîner de gala aux Tuileries les réunit au milieu des roses, des toilettes et des Parisiennes les plus exquises. Le lendemain, la revue du Bois de Boulogne fit défiler devant eux toute la vieille armée de parade, en schapskas et en sabretaches, à pompons et à aiguillettes, pimpante et brillante, faite pour la jolie guerre d'antan, où l'officier séducteur et brave allait d'un même élan à la bataille et à l'amour. Le même soir, après l'intermède de Berezowski, l'ambassadeur de Russie donnait à danser en

1. Mme Carette. *Souvenirs intimes de la Cour des Tuileries*, t. II, p. 40.

2. On le logea aux Tuileries et le tzar à l'Elysée par ce motif que le premier était plus exposé que le second aux colères de la foule. Sauf à son arrivée, le roi passa inaperçu. Il n'en fut pas de même du tzar.

l'honneur de son maître, et dans ses salons étincelants, « c'était, dit un assistant enthousiaste, l'éclat, le luxe, la beauté, l'harmonie, l'animation, l'entrain[1] ». On promena tous les nobles invités à l'Exposition, où Guillaume et Bismarck s'intéressèrent surtout à la section prussienne, à l'industrie prussienne, au canon prussien ; on les emmena à Versailles, et le maréchal Lebœuf fut chargé de conduire, dans les galeries, Moltke, figure de plomb, œil haineux, et Bismarck, le verbe abondant, coloré, ironique. « Sire, disait le soir Lebœuf à l'empereur, je viens de passer une journée terrible, avec deux hommes qui nous détestent furieusement[2] ». On leur montra Fontainebleau ; les breaks enrubannés les entraînèrent dans le parc fleuri, les gondoles les promenèrent doucement sur le canal ensoleillé, et l'ombre du grand Napoléon ne parut point, dans la cour du Cheval Blanc, faisant ses adieux à la vieille garde. Paris les reçut à l'hôtel de ville, non pour un bal, mais dans une « féerie » ; pourtant l'éclat des lustres et les girandoles fut encore dépassé par une lueur sanglante et sinistre, quatre ans plus tard, jour pour jour. L'empereur, enfin, leur fit fête une dernière fois aux Tuileries et ce fut une apothéose, avec ses édifices légers, élevés pour un jour, ses globes de feu, brûlant une nuit, et ses flammes de bengale, qui brillèrent un instant et disparurent dans la nuit, dans l'oubli.

Dans les entr'actes des réceptions officielles, archiducs ou milords couraient au monde où l'on s'amuse. Les Prussiens ne les suivirent point : cela surprit et plut. Le roi Guillaume, philosophe aimable à ses heures, savait qu'il est un temps pour toutes choses, souriait dans ses favoris blancs, et jouait

1. Paul de Gravier dans la *Patrie* du 8 juin 1867.

2. Emile Ollivier. *Fêtes et Points noirs. Revue des Deux Mondes du 15 juin* 1904.

à l'ancêtre indulgent et bon. Le général Moltke, silencieux et renfermé, aimait les promenades du matin aux environs, et du haut des Buttes Chaumont rectifiait sur les lieux les plans dressés sur le papier ou précisait ses lignes de tir. Bismarck se mettait en frais de courtoisie, car l'homme de fer se transformait à volonté en homme du monde, et joignait au ton cordial d'un gentilhomme campagnard l'esprit fin et souple d'un habitué des Cours. Il prolongeait ses séances à l'Exposition, où il déjeunait à quelque pavillon[1]. Il rendait visite à ses amis de France ou d'étranger.

Il prenait part avec gaîté aux fêtes de la Cour : une jeune femme, espiègle et charmante, s'amusa à lui donner la fleurette qui, dans le cotillon, contraint à danser ; il fit avec entrain le tour de rigueur, et en finissant tendit à la ravissante femme le bouton de rose qui ornait son habit : « Daignez, Madame, dit-il, le conserver en souvenir du dernier tour de valse que j'aurai fait de ma vie et que je n'oublierai pas[2]. » — C'était un serment de valseur, fait pour n'être point tenu, et Bismarck valsa encore[3]. — Il faisait tout pour plaire et y réussissait. Le maréchal Vaillant résumait l'impression générale par ces rondes paroles : « Savez-vous, comte, que vous faites à Paris une impression superbe ? Tout le monde dit : Vraiment, c'est un bon bougre[4]. »

Il ne manqua point d'aller au théâtre des Variétés, lieu de rendez-vous des princes, et à côté du colonel Stoffel, devant Moltke, malade et mélancolique, il rit à gorge déployée aux cascades de la Grande-Duchesse[5]. La *Grande-Duchesse de*

1. Souvenirs personnels de M. Mayniel, commissaire à l'Exposition.
2. Mme Carette. *Souvenirs intimes*, t. II, p. 44.
3. H. Kohl. *Bismarck-Regesten*, t. I, p. 325.
4. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 335.
5. Boutet de Monvel. *Les Variétés* (1850-1870), (Plon, 1905).

Gérolstein ! le général Boum et les officiers gâteux, le baron Grog et les diplomates grotesques, le fusilier Fritz et la tactique du débrouillage : « Il faut aller tout droit à l'ennemi, on le rencontre et puis, dame là, avec les camarades, on cogne... tant qu'on peut cogner... on cogne et puis voilà. » En raillant les mœurs des petites Cours allemandes, les délicats auteurs ne riaient-ils pas sur nous-mêmes de ce rire de Figaro, qui va aux larmes, et les vocalises en perles de Mlle Schneider ne couvraient-elles pas de leurs éclats les pleurs du lendemain ?

Dans ces plaisirs, il n'y avait point de place pour la politique. A voir réunis tant de rois et de diplomates, le bon public laissait courir son imagination et déjà le bruit glissait que dans une conférence secrète, Gortschakoff, Moustier et Bismarck s'étaient partagé le monde [1]. Il n'en était rien, et le ministre prussien se borna à quelques conversations anodines. Avec Rouher, il échangea des paroles banales et pacifiques sur l'affaire du Luxembourg, et affirma que les États du Sud n'étaient pas plus disposés à entrer dans la Confédération du Nord que lui-même à les y admettre [2] : cela n'était vrai que pour moitié. Avec Moustier, il n'eut que des paroles protocolaires : les deux hommes étaient en froid, depuis quelques impertinences réciproques [3], et ils avaient trop de choses à dire pour en dire aucune.

Avec Persigny, l'entretien fut plus long : aigri, chagrin, M. le duc déplorait la marche d'un Empire où il ne jouait que le rôle de treizième roue ; Bismarck lui rappela en riant les conseils que le puissant ministre français avait donnés au modeste ambassadeur de Prusse [4]. Et il reprit lui-même à

1. La *Gazette de France* du 13 juin 1867.
2. Sybel. *Die Begründung des deutschen Reichs,* t. VI, p. 185.
3. Voyez *supra*, t. I, p. 377.
4. Voyez *supra*, t. I, p. 510-511.

sa façon le cours des événements si heureux pour sa patrie, lançant un coup de patte à Benedetti « qui confond l'intrigue avec l'habileté et sacrifie tout à la vanité », reprochant à l'empereur d'avoir manqué de confiance à Biarritz, et critiquant la médiation de la France en 1866. « Vous avez fait, dit-il, ce qu'il ne fallait pas... Le roi voulait garder la Silésie autrichienne : c'eût été un sujet éternel de haine entre les deux couronnes ; vous vous y êtes opposés, et, par conséquent, comme aucune cause de colère ne subsiste entre les deux puissances, à la première occasion elles peuvent s'unir comme par le passé. De même pour le reste de l'Allemagne. A votre place, je n'aurais pas sacrifié si aisément le Hanovre, la Hesse et le Nassau. Et j'aurais voulu établir également des causes permanentes de discorde entre la Prusse et les États subsistants, tandis qu'au contraire vous avez jeté dans nos bras les princes allemands. En vérité, je ne m'explique pas ce qui a pu dévoyer à ce point un gouvernement qui paraissait naguère si habile et si résolu [1]. » A cet exposé d'un génie brutal, Persigny ne pouvait que répondre par des soupirs.

Avec la rondeur d'un jovial grognard, le maréchal Vaillant disait au Prussien : « Tout cela est bel et bon, mais vous êtes devenus trop grands en face de nous. Il faut qu'un jour nous croisions l'épée. » Et Bismarck répondit en souriant : « Eh bien, croisons [2]. » Parfois plaisanterie devient vérité.

Il eut avec l'empereur quelques instants d'entretien, et il a raconté plus tard cette conversation à un quidam, dont le récit doit être accueilli avec la réserve de rigueur [3]. A l'en croire, Napoléon lui exposa ses projets d'empire libéral et le consulta sur

1. Persigny. *Mémoires*, p. 369 et suiv.

2. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 325.

3. Meding. *Memoiren zur Zeitgeschichte*, t. III, p. 329 et suiv. (Leipzig, 1884.)

leur opportunité ; Bismarck les approuva fort, mais recommanda à son impérial client de s'entourer toujours d'un régiment de janissaires résolus. Avec de tels soldats, disait-il, Louis XVI aurait dompté la Révolution et les Bonaparte régneront à jamais. — Diable d'homme, on ne savait jamais s'il parlait sérieusement et s'il oubliait les Suisses et la vieille garde de Napoléon Ier.

Le 14 juin, le grand trio, Guillaume, Moltke et Bismarck reprit la route de Berlin, l'un souriant, l'autre renfrogné, le troisième jovial. En arrivant sur terre prussienne, le roi formait encore « les vœux les plus sincères pour la France[1] » ; ils gardaient de Paris un souvenir enchanteur ; Bismarck annonçait qu'il y reviendrait prochainement[2].

1. Guillaume Ier à Napoléon. Télégramme daté de Babeslberg, 17 juin 1867.

2. La *Patrie* du 15 juin 1867.

CHAPITRE XIII

ENTRE DEUX GUERRES[1]

(1867-1870)

§ I. Reichstag et Landtag. — Les années de digestion. Bismarck à Varzin : le gentleman farmer. — Le Bundesrath : composition et premières séances. — Les élections au Reichstag : la session de septembre 1867 ; le pacifisme du gouvernement et l'ardeur des députés ; déclarations calmantes de Bismarck ; ses conversations personnelles. La question du budget ; l'armée fédérale. — La dissolution du Landtag et les élections prussiennes. La session de novembre. Débuts calmes ; le fonds hanovrien ; conflit de Bismarck et de la droite ; un vote pénible. Colère du roi et de Bismarck. Congé illimité et fictif.

§ II. Le Parlement douanier. — Les tendances unitaires de Bade : réserve de Bismarck. Les grognements de la Hesse-Darmstadt. Les projets de la Bavière et du Wurtemberg : l'Alliance allemande. — La ratification des traités de 1866 : intervention de Bismarck. — Le rajeunissement du Zollverein : nouvelle constitution douanière. Les élections au Zollparlament. La première session : les tendances séparatistes du Sud. Conflits et rivalités : mécontentement de Bismarck ; la peur de l'étranger et les protestations du vieux Prussien. — Échec partiel des délibérations officielles, succès des entretiens personnels. Fêtes et Festins. — La nécessité d'une nouvelle guerre.

§ III. Les Affaires étrangères. — La politique française : les contradictions. La question du Schleswig. L'entrevue de Salsbourg : mécontentement de Bismarck. Le voyage de François-Joseph à Paris. — La question des Hanovriens : la légion guelfe. — La question romaine : les avances de Garibaldi et la réserve de Bismarck. — Un nouveau projet de congrès : l'invitation à la Saxe. Bismarck partisan du statu quo. Dépit des Italiens. L'in-

1. C'est le titre très significatif donné par Bernhardi au tome VII de *Aus dem Leben*.

cident Usedom. — Un projet de triple alliance contre la Prusse. Pas de solution. — Les relations extérieures de 1867-1870. Pacifisme contraint de l'Autriche. — La Russie et la question de la mer Noire. — L'Angleterre et les Etats-Unis. — La proposition de désarmement de Napoléon III et les armements prussiens.

§ IV. Gouvernement et Parlements. — Fréquentes absences de Bismarck : sa prétention de gouverner à distance. Conflits avec ses fonctionnaires, les officiers, les ministres : démission de Lippe et von der Heydt. Les relations avec le roi. — L'état « chaotique ». — La politique des compromis de droite à gauche. — Les soirées parlementaires. — La résistance du Sud ; le particularisme des royaumes. La résignation des États du Nord. Les voyages de Guillaume. Bismarck à Dresde, à Oldenbourg, à Hanovre. Le particularisme prussien. — Le Landtag prussien et le fonds des reptiles. — Le Reichstag et les ministres responsables : l'indignation de Bismarck. — La question de la peine de mort : le pied de fer broyant les obstacles à l'unité allemande. — Les projets pour l'été de 1870.

§ V. Le solitaire de Varzin. — Mauvaise santé de Bismarck et nécessité de séjours à la campagne. — Les absences diplomatiques. — Les goûts campagnards. Aménagement du domaine.
Bismarck en 1870.

§ I

Les années qui suivirent furent pour les divers États de l'Allemagne une époque de travail intérieur et de préparation. La physiologie enseigne qu'après leur absorption les aliments sont lentement digérés, puis assimilés : l'Allemagne était en travail d'assimilation. La nouvelle Constitution fédérale était un médiocre appareil digestif, compliqué, lent, propre à donner des dispepsies politiques. Bismarck n'en était point mécontent ; car cette organisation, si singulière qu'elle semblait « chaotique[1] », n'apparaissait que comme provisoire, une transition entre le vieil état de choses, le manteau d'Arlequin bâti de fil blanc en 1815, et le bloc unitaire que le forgeron de l'Allemagne nouvelle voulait forger par le fer et le

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VIII, p. 394.

feu. De 1867 à 1870, Bismarck suit avec persévérance ces deux idées : rapprocher les diverses parcelles allemandes, — empêcher la naissance d'une Confédération du Sud. Mais, habile en l'art des préparations, il ne brusque rien ; il laisse les militaires organiser les armées à une même image, les commerçants multiplier entre les divers États les liens commerciaux, les journalistes rivaliser de proclamations germaniques ; il attend la secousse qui soulèvera en un même élan tous les peuples de même race et leur donnera un même cœur.

A son retour de Paris, en juin 1867, Bismarck s'installe à Varzin et il épuise avec volupté les joies du propriétaire qui découvre une à une les beautés de son domaine[1]. Malgré la pluie, il parcourt les collines et les vallées, il s'entretient avec ses forestiers et ses fermiers, il dénombre ses futaies et il améliore ses cultures, plein d'ardeur, de projets, de calculs, redevenu pendant quelques semaines le cultivateur passionné de 1845.

Il y prend tant de plaisir que déjà il pense à agrandir ses propriétés : il aime les annexions autant pour lui-même que pour sa patrie. Il vend à son neveu sa terre de Kniephof, dont il ne peut désormais s'occuper, et il guette en remploi certaine enclave d'un voisin[2] ; car il n'est plus doux plaisir, au dire de son maître Frédéric II, que de réunir par un lien de terre deux provinces séparées. M[me] de Bismarck, qui l'a rejoint, trouve le parcours du voyage « d'une affreuse laideur, d'une horreur épouvantable », la maison « passablement hideuse, une énorme masure avec 10.000 chambres et recoins », « le déluge incessant sous un ciel éternellement gris[3] » ; le bon hobereau crie contre la pluie, mais sort par

1. Bismarck à son frère, 30 juin 1867. *Bismarckbriefe*, p. 234.

2. Bismarck à son frère, 6 juillet 1867.

3. La comtesse de Bismarck à Keudell, 15 et 20 juillet 1867. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 341 et suiv.

vents et tempêtes, morigène ses gardes, subit les horreurs des dîners patriotiques et condamne ses visiteurs aux épreuves du tour du propriétaire; il est parfaitement heureux; car suivant cette forte parole de la comtesse : « Un navet l'intéresse plus que toute la politique. »

Mais le souci des affaires ne le lâchait point : en pleins champs, il pensait à « toutes sortes de questions chatouilleuses et irritantes ». Le 2 août, il passait à Berlin, jetait sur toutes choses le regard du maître, et le lendemain il rejoignait à Ems le roi Guillaume pour organiser avec lui la nouvelle Confédération : maître Jacques de la politique, le ministre prussien revêtait le tablier de chancelier fédéral. Il s'agissait de créer cet organisme compliqué et délicat, la chancellerie fédérale. Delbrück, qui était appelé à la diriger, avait rédigé un mémoire, court et clair, où il « accolait toutes matières hétérogènes », les postes et télégraphes, les consulats, la comptabilité fédérale, les douanes et les impôts indirects, la préparation et l'exécution des lois fédérales : Bismarck n'eut qu'à approuver ce projet excellent et la nomination définitive de Delbrück à la présidence de l'Office fédéral en fut la juste récompense.

Bismarck ne resta qu'une semaine à Ems, la prochaine ouverture du Bundesrath le ramena à Berlin le 10 août. Dans la pensée de Bismarck, ce conseil de ministres et de diplomates était l'organe essentiel de la Confédération ; il y voyait l'appui naturel du prince, *Bundespræsidium* aujourd'hui, empereur allemand demain, et qui lui permettrait de résister aux ambitieuses velléités de l'Assemblée parlementaire. Il mit donc à le composer et à l'organiser un soin jaloux[1], il ne nomma pour y représenter la Prusse que des officiers ou

1. Poschinger, *Fürst Bismarck und der Bundesrath*, t. I, p. 37 et suiv.

des fonctionnaires d'une soumission à toute épreuve, et s'il pensa à y appeler un parlementaire, Lasker, le leader du parti national-libéral, il abandonna ce projet, car le député manifestait avant même sa nomination quelques idées personnelles, ce qui était abominable. Le 15 août, Bismarck présida la séance d'ouverture, et comme il convenait pour une assemblée de gens d'affaires, les mots furent courts, les actes furent prompts : une commission, dont le fidèle Delbrück était l'âme, fut chargée de rédiger un projet « d'organisation du travail ». Delbrück agit vite, et peu après, le Bundesrath fut définitivement constitué. Bismarck le présida fréquemment, laissant parfois ce soin au délégué saxon, M. de Friesen ; déjà d'autres soucis appelaient l'attention du chancelier fédéral : le Bundesrath avait fixé au 31 août les élections pour le Reichstag, et il était du devoir d'une bonne administration de ne point se désintéresser de cet acte important.

Les élections eurent lieu dans le calme et sans incidents : elles étaient trop proches des élections au Reichstag constituant, en février, pour présenter grand intérêt. Dans leur ensemble, elles ramenèrent à Berlin les mêmes députés[1] : un seul parti fut amoindri, le groupe des vieux libéraux, qui n'avait pas pris dans l'Assemblée précédente une allure bien nette, et, à la mode des centres, avait ballotté entre la droite et la gauche[2] ; ses membres furent balayés, et remplacés par des nationaux-libéraux, qui jouissaient de la faveur publique : ce fut le beau moment de ce jeune parti. Solidement organisé, ayant à Berlin un comité central, et un délégué dans toutes les villes de la Confédération[3], il paraissait comme une force avec laquelle le gouvernement devait compter.

1. Roon, *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 334.
2. R. Haym, *Das Leben Max Dunckers*, p. 411.
3. Biedermann. *Mein Leben und ein Stück-Zeitgeschichte*, t. II, p. 294.

Fidèle à sa politique des compromis, Bismarck mit à séduire ces maîtres du Reichstag tant de soins que les conservateurs s'en fâchèrent par jalousie.

La session s'ouvrit le 10 septembre 1867. Le premier Reichstag s'était clos au moment de l'affaire du Luxembourg, alors que l'atmosphère était orageuse, sillonnée d'éclairs ; depuis lors les temps étaient changés, les vents étaient à la paix, et le discours du trône fut tout à fait pacifique ; il se contenta d'énumérer les projets de lois soumis à l'Assemblée et termina par ce morceau bucolique : « C'est un travail de paix, auquel vous êtes appelés, et j'ai confiance que, sous la bénédiction de Dieu, le pays jouira en paix des fruits de votre travail. » Les députés en furent étonnés et même déçus ; arrivés tout bouillants de leur récente investiture, vibrants encore de leurs invocations à la grande patrie allemande, ils recevaient pour douche calmante un hymne pacifique où n'était fait aucune allusion aux aspirations germaniques. Ils en exprimèrent leur surprise par une adresse d'un autre ton. « Notre œuvre, déclarait ce document, ne sera achevée que par l'entrée du Sud dans la Confédération du Nord. Une force irrésistible s'oppose à tout pas en arrière. La nation allemande, confiante en elle-même et décidée à repousser toute tentative d'immixtion étrangère, mettra en valeur, quoiqu'il arrive, son droit incontestable à une existence nationale[1]. Cela sonnait autrement que les fades paroles du roi.

Bismarck était embarrassé ; pacifique par raison, il lui était difficile de répudier des doctrines empruntées à ses discours et à ses actes, et de renier des disciples trop fidèles. Il était un vieux parlementaire, rompu à toutes les ressources des séances ; il s'en tira galamment. Comme M. Bebel, le

1. Projet d'adresse du 24 septembre 1867. Hahn. *Fürst Bismarck*, t. I, p. 712.

député démocrate, déplorait la perte du Luxembourg, le chancelier déclara que rien n'était changé dans le grand-duché, sauf le droit de garnison abandonné par la Prusse : ce mince avantage n'était pas digne d'une grande guerre, et « Sa Majesté le Roi méritait d'être remercié par la nation allemande de ce qu'il avait résisté à cette tentation, — très vive pour un souverain habitué à la guerre, pour un peuple guerrier, — d'exciter l'opinion publique et de donner à son armée, victorieuse jusqu'à ce jour, un nouveau signal de combat[1] ». Pour approuver personnellement, sans les approuver officiellement, les déclarations unitaires de l'adresse, Bismarck usa d'une distinction simple et ingénieuse : l'adresse, dit-il en substance, n'engage que le Reichstag et non le gouvernement prussien ; les députés expriment le désir que les États du Sud entrent dans la Confédération, c'est une espérance personnelle qui ne peut influer sur les actes du roi. « Nous évitons de notre côté toute pression, toute contrainte, mais dans ma conviction, si la nation allemande tout entière voulait l'unité, aucun gouvernement allemand, aucun homme d'État allemand ne *pourrait* l'empêcher, aucun n'aurait, je ne sais si je dois dire le courage ou l'absence de courage, de vouloir l'empêcher. » Paroles fines et prudentes, qui réservaient l'avenir en approuvant par sous-entendus toutes les ambitions nationales. La Chambre les comprit ainsi, et adopta le projet d'adresse à une très forte majorité.

Dans l'intimité, il allait plus loin et s'excusait presque de sa prudence. « Mon patriotisme n'a pas besoin d'être stimulé, disait-il à M. de Bennigsen, un des chefs du parti national-fédéral ; mais les ménagements que m'impose la politique extérieure ne me permettent pas de répondre aux impatiences

1. Bismarck au Reichstag, 24 septembre 1867. *Discours*, t. II, p. 9 et suiv.

de vos amis qui voudraient me voir chausser des bottes de sept lieues[1]. » Il n'était d'ailleurs pas fâché de ces impatiences; elles manifestaient une passion nationale qu'il comptait surexciter à son heure; elles lui rendaient facile le rôle de modérateur et d'homme sage; elles lui permettaient enfin de déclarer qu'il était entraîné, presque à son corps défendant, par la force du courant unitaire.

Les délibérations du Reichstag, multiples et diverses, eurent une importance spéciale à propos de deux lois : le budget et la loi militaire. Le premier budget de la Confédération avait été préparé avec soin par Delbrück, et les députés n'y apportèrent que des modifications sans importance. Mais les membres du parti national libéral, qui étaient la plupart des progressistes repentis, se souvinrent des heures douloureuses du conflit et sollicitèrent de la chancellerie fédérale une déclaration de principes leur assurant que les jours anciens étaient à jamais disparus. Au lieu de s'emporter selon sa coutume d'antan, Bismarck répondit avec une bonhomie sereine sur tous les points de l'interpellation : sans lier formellement le *Bundespræsidium*, il promit de présenter le budget fédéral six mois avant le départ de son exercice; il s'engagea à communiquer au Reichstag les comptes de l'exercice écoulé; il expliqua certaines difficultés sur les reports des excédents de recettes et de dépenses d'un exercice à un autre; enfin il affirma qu'aucun emploi nouveau ne serait créé sans une loi : le ministre le plus constitutionnel de l'Etat le plus parlementaire n'aurait pas mieux parlé. Bismarck ne fit qu'une réserve, il exclut les officiers de la liste des fonctionnaires, pour permettre à son prince de créer à son gré de nouveaux cadres dans la limite des crédits disponibles. L'armée

1. Rothan. *La France et sa politique extérieure en* 1867, t. I, p. 202. Wilmowski, *Meine Erinnerungen an Bismarck* (1900), p. 88.

était chose sacrée, où les députés n'avaient rien à voir.

Car, tout en multipliant les déclarations pacifiques, le gouvernement préparait activement l'instrument de nouvelles guerres. Au mois d'octobre, il présentait au Reichstag la loi sur le service militaire ; Bismarck et Roon donnèrent avec ardeur de leurs personnes pour sabrer tout amendement. Divers membres de la gauche désiraient que les réserves ne fussent convoquées qu'au cas où un décret ordonnerait la *préparation à la guerre*. Bismarck s'éleva avec force contre cette prétention qui aurait lié le gouvernement, et l'eût forcé d'exprimer son intention de faire la guerre s'il eût voulu appeler quelques soldats de la réserve. « Ne forcez pas, dit-il, l'administration des Affaires étrangères, dans telles circonstances douteuses et critiques comme celles où nous nous sommes trouvés au printemps de cette année[1], à prononcer, plus tôt que cela n'est absolument nécessaire, le mot de *guerre*, fût-il employé seulement dans la composition du terme « préparation à la guerre ». Les troupes de nos voisins, avec ou sans appel de réserve, circulent dans leur pays, se renforcent comme on le veut, et ne sont en cela aucunement gênés par la législation. Pourquoi mettre un bâillon à notre propre patrie[2]. »

Le Reichstag ne voulait pas créer de difficultés au gouvernement fédéral : il avait témoigné dans l'adresse l'intention de donner à la Confédération du Nord une forte situation en Europe ; la loi militaire lui donnait l'occasion d'appuyer une politique conforme à ses désirs ; il la vota à une grande majorité ; ce fut pour Roon et ses collaborateurs un vif succès[3].

Le 26 octobre le roi prononça la clôture du Reichstag ;

1. L'affaire du Luxembourg.
2 Bismarck au Reichstag, 18 octobre 1867. *Discours*. t. II. p. 31.
3. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 334.

la session avait été courte mais bien remplie ; elle avait permis à Bismarck d'appliquer avec art sa théorie des compromis politiques.

Les députés prussiens ne quittèrent Berlin que pour y revenir peu après pour participer aux travaux du Landtag. Dans les théâtres des petites villes, les acteurs remplissent plusieurs rôles dans une même pièce et paraissent alternativement sous le manteau d'un duc, les haillons d'un mendiant, le pourpoint d'un mousquetaire. De même, les hommes politiques de la Prusse passaient du Reichstag au Landtag, et du Landtag au Zollparlament : il y avait toujours à Berlin quelque session en cours. Les députés avaient été élus au Landtag le 3 juillet 1866, avant les annexions qui avaient bouleversé le territoire de leur patrie. Il était naturel d'appeler les électeurs à nommer une nouvelle Chambre pour une situation nouvelle. Un décret prononça donc la dissolution de la Chambre, et, le 7 novembre, les électeurs donnèrent au gouvernement une majorité panachée de conservateurs et de nationaux libéraux.

La session s'ouvrit le 15 novembre. Les délibérations du Landtag furent variées, il serait inutile et fastidieux de les exposer ici en détail. Bismarck participa à plusieurs, encore qu'elles ne méritassent point toujours l'extension qui leur fut donnée : le ministre-président fut amené un jour à prononcer une longue harangue sur le traité entre la Prusse et Waldeck. Le budget ne put être voté avant le 1er janvier, mais sans conflit et par simple faute de temps. Une motion de M. Lasker sur la liberté de la tribune permit à Bismarck de rappeler les mauvais jours parlementaires pour les comparer aux temps nouveaux. La session s'écoulait dans le calme, lorsque soudain un vif incident sépara brutalement Bismarck de ses anciens amis de la droite.

La monarchie de Hanovre était économe et prudente, ses dépenses étaient peu considérables et ses revenus élevés, elle avait fait des économies ; le roi Georges avait une fortune personnelle, dont une partie fut mise sous séquestre pour devenir le fonds des reptiles[1]. Son gouvernement avait mis en réserve un capital de 102 millions de marks, dont la Prusse s'empara en entrant à Hanovre[2]. Or l'introduction des nouvelles lois militaires et des charges prussiennes modifia singulièrement la situation fiscale du pays ; paysans et bourgeois se plaignirent avec amertume de ce nouveau fardeau, et le Landtag provincial du Hanovre exprima le désir que les revenus de ce fonds spécial fussent consacrés à alléger les charges des populations annexées. Déjà une faveur pareille avait été accordée à la Hesse électorale ; aussi, malgré la direction des finances qui invoquait le principe de l'égalité en matière d'impôt, le roi promit-il de mettre une partie des revenus hanovriens à la disposition du Landtag provincial pour servir à l'administration de la province. Aucune protestation ne s'éleva en Prusse et la question ne fut point soulevée lors des élections.

Cependant, en décembre, la promesse du roi prit corps, à la demande des députés hanovriens, dans un projet de loi qui accordait 1.500.000 marks par an à la province de Hanovre. Mais lorsque Bismarck développa devant la commission des finances les motifs de cette proposition, il rencontra une vive opposition à droite et son projet fut fortement élagué par les commissaires. Pendant les six semaines qui suivirent et jusqu'au jour où s'ouvrit le débat devant la Chambre, l'opposition s'accrut. Les membres de la droite,

1. *Supra*, p. 509 et *infra*, p. 660.

2. Sur les détails de cette question, Blum. *Fürst Bismarck und seine Zeit*. t. IV. p. 68 et suiv. Sybel, *Die Begründung*, t. VI, p. 287 et suiv.

conservateurs et vieux libéraux, réclamaient tout net le retrait de la proposition, qui violait les principes de l'égalité budgétaire, maltraitait les vieilles provinces et créait un privilège au bénéfice des vaincus ; ils poussaient les grognements de l'ours à qui on enlève un morceau de sa proie. Le dompteur, habitué à plus de soumission, était stupéfait de cette révolte. Il écrivit à ses amis des lettres destinées à la publicité, où il exposait les raisons de l'action gouvernementale, la nécessité pour son vieux parti de l'appuyer encore[1]. Mais les conservateurs ne voulaient pas démordre et rugissaient de plus belle. Parmi eux, plusieurs amis de Bismarck étaient absents, Roon en Italie, Maurice de Blanckenburg dans ses terres de Poméranie, Wagener sur la réserve ; la droite était dirigée par des adversaires du ministre, Bodelschwingh évincé en juin 1866, Vincke mécontent de n'être rien ; élargissant le débat, ils critiquaient la conduite de Bismarck à leur égard. « Il traite, disaient-ils, avec une incroyable insolence le parti qui lui a tout donné, qui tient à lui, qui ferait tout encore pour lui, s'il le traitait comme le groupe national-libéral[2]. » Et Bismarck de leur répliquer par la raison d'État.

Les débats furent orageux. Vincke, Brauchitsch[3] attaquèrent de front le ministre qui les avait abandonnés. Bismarck leur rendit coup pour coup. Louer les armées qui avaient « bravement combattu » contre la Prusse, déclarer légitimes les demandes des députés hanovriens qui l'attaquaient chaque jour, défendre contre les prétentions des agrariens de la vieille Prusse les provinces récemment conquises, critiquer ses amis de la veille en s'appuyant sur ses

1. Bismarck à M. de Marwitz, 24 janvier 1868. *Aus Bismarcks Briefwechsel*, p. 420.

2. Lettre d'un correspondant anonyme, probablement M. de Brauchitsch, à Roon, mi-février 1868, Roon. *Denkwürdigkeiten*, p. 355.

3. Député conservateur, futur gendre de Roon.

nouveaux alliés, il y avait là pour Otto de Bismarck, le *tolle* Otto, quelque chose de paradoxal qui l'irritait et l'amusait ; il se piqua au jeu, et durant deux journées fit face avec crânerie à ses adversaires. — Vous n'êtes ici que grâce à moi, cria-t-il aux conservateurs : « Je vous le demande, l'ancienne minorité conservatrice aurait-elle été remplacée par la majorité actuelle si le gouvernement actuel n'était pas resté au pouvoir ? Combien d'entre vous auraient été élus, si nous avions dit : Nous ne voulons pas de ces messieurs, celui-ci pour nous va trop à droite, celui-là est à nos yeux trop conservateur. Le gouvernement estime indispensable l'allocation des fonds hanovriens, le roi l'a solennellement promise, la droite n'a qu'à suivre, sans séparer le roi et son gouvernement [1]. »

Le 6 février, la Chambre adopta le projet défendu par Bismarck, mais son premier vote donna au gouvernement une majorité infime, 197 voix contre 192 [2], et la presque totalité de la droite avait refusé sa confiance au ministère ; la majorité se composait des nationaux-libéraux, des catholiques et de quelques conservateurs timorés.

Guillaume Ier fut mécontent de cette conduite des conservateurs ; il pensait qu'après les promesses du roi, les royalistes n'avaient qu'à s'incliner et il manifesta sa mauvaise humeur de façon simpliste : aux bals de la Cour, il rabroua vivement Vincke et consorts : « Vous n'avez qu'à remercier humblement Bismarck s'il reste à son poste, leur dit-il. — Votre parti veut gouverner tout seul, mais cela n'ira point ainsi [3]. » Ainsi un caporal secoue une recrue qui a mal exé-

1. Bismarck à la Chambre des députés, 4, 5 et 6 février 1868.

2. Hahn, *Fürst Bismarck*, t. I, p. 756. Il est à remarquer que Blum, *Fürst Bismarck und seine Zeit*, t. IV, p. 76, grand admirateur de Bismarck, ne mentionne pas ce premier vote.

3. Le même correspondant à Roon, fin février 1868. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 371, 372.

cuté les mouvements d'ensemble. Bismarck fut encore plus irrité ; la patience n'était pas son propre, non plus que l'indulgence. Ce parti soi-disant conservateur, qu'il avait porté de 9 membres à 140, osait lui résister ; quelle impudence ! Il en fut bouleversé, malade, atteint de douleurs dans les jambes, de névralgies, vomissant de la bile [1] ; il déclarait tout net « qu'il n'y avait pas moyen de gouverner avec de pareils amis ». Il parla de sa démission, obtint du roi un congé illimité, le notifia à grand fracas au corps diplomatique, au Landtag.

A la réflexion, il se calma ; son congé lui permit de ne plus paraître aux Chambres, mais ne l'empêcha point de vaquer aux soins de son ministère ; la Chambre des seigneurs, terrifiée, maniée par un ami fidèle, le comte Eberhard Stolberg, vota à une grande majorité le projet si fortement secoué à la Chambre basse ; Bismarck guérit son foie et ses névralgies ; il n'abandonna rien des affaires de l'État ; mais la « trahison » des conservateurs lui demeura longtemps à rancune ; il n'y avait plus d'intimité absolue entre lui et la droite ; même aux heures de réconciliation, il resta dans leurs relations une graine de méfiance.

La clôture du Landtag fut prononcée le 29 février. La troisième Assemblée parlementaire, le Zollparlament, allait entrer en scène.

§ II

Les États du Sud supportaient de différentes façons leur nouvelle situation d'indépendance rognée.

Dans le grand-duché de Bade, le désir général était de serrer étroitement le lien qui rattachait le pays à la Confédé-

1. Keudell, *Bismarck et sa famille*, p. 352.

ration du Nord. A l'heure des grandes décisions, en août 1866, il avait été question de demander l'entrée de l'Etat du Sud dans la fédération du Nord[1], et ce projet n'avait point été abandonné[2]. Le grand-duc, gendre du roi Guillaume, sans défense depuis la fin de la Confédération germanique, redoutait l'invasion de ses voisins de France et désirait comme prince une étroite union qu'il souhaitait comme gendre. Mathy, le patriote unitaire, devenu premier ministre, comptait réaliser son rêve de 1848 et entraîner par son exemple les autres monarchies du Sud[3]. L'opinion publique était plus partagée, le parti libéral souhaitait une intime alliance avec la Prusse, les ultramontains détestaient la monarchie protestante de Berlin et demeuraient séparatistes autant par conviction religieuse que par patriotisme local. Bismarck ne fit rien pour hâter l'entrée de Bade dans la Confédération : aux ouvertures qui lui furent faites, il répondit qu'il était préférable, pour l'unité allemande même, que le grand-duché conservât sa place parmi les États du Sud[4]. Mathy mourut au printemps de 1868, ses idées demeurèrent imprécises, souvent agitées, jamais réalisées[5], et le grand-duché de Bade resta indépendant jusqu'en 1870.

La situation de la Hesse était très spéciale ; la moitié de son territoire était entrée dans la Confédération, l'autre moitié n'était liée à l'État du Nord que par des traités militaires et douaniers. Il en résultait la nécessité de la soumission et le droit à une mauvaise humeur qui ne manqua point de se manifester avec abondance. « Le gouvernement joue ici faux

1. *Supra*, p. 514.

2. Lorenz. *Kaiser Wilhelm und die Begründung des deutschen Reichs*. p. 123. Wilmowski, *Meine Erinnerungen an Bismarck*, p. 86 et suiv.

3. Gustav Freytag. *Karl Mathys Leben*, Leipzig, 1868.

4. Max Duncker. *Das Leben Max Dunckers*, p. 420.

5. Robert von Mohl. *Lebens-Erinnerungen*, t. II, p. 140.

jeu avec la Prusse », confessait la princesse Alice [1], et le général Ducrot, allant de Strasbourg à Darmstadt, recueillait tant de témoignages hostiles à la Prusse qu'il en concluait à l'impossibilité de l'unité allemande [2].

Les deux monarchies du Sud communiaient dans une même haine envers la Prusse. En Bavière, le roi Louis, bizarre, fantasque, épris plus d'art que de politique, se désintéressait de la chose publique et considérait qu'il avait suffisamment agi en remplaçant M. de Pfordten, adversaire de Bismarck, par le prince de Hohenlohe [3]; le choix était significatif, car le prince avait débuté dans la carrière politique comme fonctionnaire prussien, et il se déclarait partisan d'une union étroite des États du Sud avec la Confédération du Nord [4]. Pendant trois années, il lutta dans ce sens, mais sa situation était singulièrement difficile, car il y avait dans le pays trois partis inconciliables ; à Munich et dans quelques grandes villes, une minorité unitaire désirait la fusion de toute l'Allemagne en un seul État ; la masse de l'opinion publique acceptait le lien un peu vague qui unissait le royaume à la Confédération, et se contentait de sa situation actuelle, qui consistait à travailler sans souci, à entendre de la musique et à boire de la bière ; la famille royale, les classes dirigeantes, les fonctionnaires, la Chambre haute, même l'armée, avaient le culte de l'indépendance bavaroise et détestaient la Prusse. Entre ces tendances diverses, le prince de Hohenlohe cherchait à gouverner ; à la longue, il s'y brisa.

En Wurtemberg, la situation était la même ; M. de Varn-

1. La princesse Alice de Hesse à sa mère, 13 avril 1867.

2. *La Vie militaire du général Ducrot* (1895), t. II, p. 230 et suiv.

3. Le prince de Hohenlohe a été par la suite, ambassadeur à Paris, gouverneur d'Alsace-Lorraine et chancelier fédéral.

4. Le prince de Hohenlohe à la Chambre bavaroise, 19 janvier et 8 octobre 1867.

büler, prompt à se retourner, souple et rapide, avait le premier conclu la paix avec la Prusse; mais quand il vit que son pays ne le suivait pas, il adoucit son zèle unitaire. Le prince de Hohenlohe chercha à s'entendre avec lui. Au mois de mai 1867, tous deux signaient un projet de convention entre la Confédération du Nord et les États du Sud [1]. On organisait par cet acte une nouvelle Confédération qui remplaçait celle de 1815, dont elle empruntait les principes essentiels, et le projet prévoyait l'alliance de ce « Bund » et de l'Autriche. Ainsi il y aurait désormais en Allemagne quatre couches diverses de souveraineté : l'Alliance germanique, qui s'étendrait même à l'Autriche ; la Confédération allemande, entre les États du Nord et ceux du Sud ; la Confédération du Nord ; et enfin les États eux-mêmes : système bizarre, compliqué, ne donnant pas l'unité allemande, mais propre à engendrer de nouveaux conflits. Les deux gouvernements de Munich et de Stuttgart présentèrent leur projet à la Cour de Carlsruhe, qui s'empressa d'en référer à Berlin. Bismarck ne pouvait qu'être défavorable à un acte qui contrecarrait si nettement ses espérances unitaires. Il déclara donc à l'envoyé badois, Turckheim, que « la Prusse ne pouvait accepter les idées du projet bavaro-wurtembergeois », et il engagea le Cabinet de Carlsruhe à les refuser, mais en douceur, « en prenant du temps, sans casser le fil ». Les négociations durèrent quelques semaines et le projet des deux ministres s'effondra lentement.

A la même époque, les gouvernements du Sud soumettaient à leurs Parlements les conventions militaires avec la Prusse. Dans le grand-duché de Bade, la Chambre ratifia sans difficulté le traité ; il n'en fut pas de même à Munich et à Stutt-

1. Lorenz. *Kaiser Wilhelm und die Begründung des deutschen Reichs*, p. 135 et suiv.

gart. Les députés envisageaient avec colère ces conventions, gages de la défaite, signes d'humiliation ; ils les déclaraient dangereux pour la sécurité nationale, car la Prusse serait impuissante, à l'heure du danger, à secourir les Etats du Sud qui seraient exposés aux coups simultanés de la France, de l'Autriche et de l'Italie [1]. Malgré les efforts très sincères du prince de Hohenlohe et de M. de Varnbüler, il devenait douteux que les conventions fussent votées par les Chambres de Bavière et de Wurtemberg.

Bismarck, alors, intervint en personne et déclara que la signature des traités militaires était la condition péremptoire du renouvellement du Zollverein : il notifia d'abord cette résolution dans une lettre à M. Rœmer, l'un des chefs du parti national, et cet avis semblant ne point suffire, il donna à cet avertissement la publicité de la tribune parlementaire [2]. « Nous avons conclu les traités d'union douanière, dit-il au Reichstag, tels qu'ils sont soumis à votre approbation, dans cette prévision qu'on observerait loyalement envers nous les traités d'alliance offensive et défensive ; si le plus léger doute eût subsisté pour nous à cet égard, nous n'aurions pas conclu les traités douaniers, et je ne peux admettre, même en ce moment je n'admets pas un semblable doute... Si les nouveaux traités de douanes[3] ne sont pas acceptés, et si les traités d'alliance sont mis en question, nous résilirons le jour même les anciennes conventions douanières. » La rupture du Zollverein, c'était la ruine pour les États du Sud. Épouvanté, le prince de Hohenlohe, accourut à Berlin pour entretenir Bismarck de ce grave sujet [4] : la fermeté du chancelier

1. Rothan. *La France et sa politique extérieure en* 1867, t. I, p. 298.
2. Bismarck au Reichstag. 26 octobre 1869, *Discours*, t. II, p. 34 et suiv.
3. Adoptés en projets le 8 juillet 1867, *infra*, p. 629.
4. A. Pfister. *Das deutsche Vaterland im XIX. Jahrhundert*, p. 497.

fédéral amena le ministre bavarois à exercer une nouvelle pression sur son Parlement, et les traités de douanes comme les conventions militaires furent votés à une faible majorité par les Chambres de Munich et de Stuttgart.

Les traités de 1866 étaient donc ratifiés ; il n'y avait plus qu'à rajeunir le Zollverein ; fidèle à sa tactique de vieux chasseur au marais, — avancer pas à pas, — Bismarck chercha à accroître l'unité économique de l'Allemagne pour préparer son unité politique [1].

Le Zollverein avait été renouvelé par les traités d'août 1866, mais il avait besoin de modifications tant dans sa forme que dans ses tarifs. Bismarck désirait appliquer une vieille idée qui traînait depuis trente ou quarante années dans les journaux libéraux et dans les cercles unitaires, la participation du peuple au régime douanier de l'Allemagne par la création d'un *Zollparlament*. Dix ans auparavant, à Francfort, il s'était rallié à ce projet, qui lui paraissait profitable à sa patrie, car la Prusse étant la grande puissance du Zollverein attirerait dans son mouvement les députés venus à Berlin et les peuples même. A l'heure où il réunissait en Reichstag les délégués des États du Nord, il lui sembla possible et utile de convoquer en Parlement douanier les représentants de toute l'Allemagne.

Une telle modification ne pouvait se produire sans entente préalable ; en juin 1867, Bismarck convoqua donc à Berlin les délégués des États du Sud pour leur proposer cette nouvelle constitution du Zollverein : la présidence exercée par la Prusse ; un conseil des douanes (*Zollbundesrath*) formé par l'adjonction de représentants du Sud au Bundesrath de la Confédération du Nord ; un parlement douanier constitué par

1. Cpr. Biermer. *Die deutsche Handelspolitik des XIX^{ten} Jahrhunderts*. 1 broch. Greifswald, 1899.

le Reichstag, accru de députés élus dans les États du Sud au suffrage universel et direct. Par là, on appliquait la formule fédérale du Nord à l'union douanière de toute l'Allemagne. Les Cours du Sud et le Luxembourg s'y rallièrent le 8 juillet. C'était pour Bismarck un coup de maître, car le gouvernement prussien éludait ainsi les protestations de l'Autriche et de la France, organisait une Assemblée nationale qui siégeait à Berlin, et mûrissait l'unité allemande en resserrant le lien des intérêts matériels.

Le succès de Bismarck était tel que les Chambres du Sud en eurent ombrage ; elles mirent à ratifier le traité du 8 juillet une mauvaise humeur née de leur amour de l'indépendance et de leur haine de la Prusse. En Bavière et en Wurtemberg, les députés ne votèrent le traité que sur les vives instances du prince de Hohenlohe et de M. de Varnbüler. Cette mauvaise humeur se retrouva dans le pays lorsqu'il s'agit d'élire les députés au Zollparlament. Les journaux dévoués à la Prusse, les membres du parti national se démenèrent presque en vain : ils réussirent à faire nommer des unitaires dans la Hesse méridionale, le Palatinat et le grand-duché de Bade ; ils échouèrent complètement en Bavière et en Wurtemberg ; sur 85 députés du Sud au Zollparlament, il n'y avait que 24 membres du parti allemand, contre 46 adversaires de la Prusse et 15 douteux. Après de tels choix, il était difficile d'espérer que l'idée unitaire ferait de rapides progrès dans le Sud.

Le Parlement douanier se réunit à Berlin le 27 avril 1868. Le roi Guillaume prononça un discours très optimiste où les tarifs de douane, la bénédiction de Dieu, les intérêts du commerce et la paix européenne trouvaient chacun leur place. Mais dès le lendemain, cet optimisme officiel tomba devant la froide réalité. Tout bouillant de zèle unitaire, M. de Ben-

nigsen proposa le vote d'une adresse « pour écarter toute hostilité et exposer tout ce qui nous unit ». Mais un député du Sud, M. de Thüningen, s'éleva avec force contre tout vote qui étendrait la compétence du Parlement douanier; tout en protestant de ses sentiments de bon Allemand et en déclarant même qu'au jour du danger les soldats du Sud marcheraient à l'ennemi avec leurs camarades du Nord, il demanda aux députés de s'occuper uniquement de l'objet de leur réunion, la question douanière, et sur ce discours le projet d'adresse fut repoussé.

C'était le premier conflit; ce ne fut pas le dernier. Pendant les quatre semaines de leur session, les députés du Sud luttèrent sans trêve pour empêcher tout élargissement des discussions. Bismarck en était déçu et navré; il avait attendu de cette assemblée des frères allemands un élan de fraternité pangermanique; les élections l'avaient déjà détrompé, les débats du Parlement lui enlevèrent toute illusion. Et ceci fut de grande importance, car le chancelier comprit que l'unité allemande ne se ferait que sur une secousse venue de l'étranger. Ennuyé des débats irritants sur la nécessité ou le danger d'une adresse[1], il resta à l'écart, assistant aux séances, parlant peu, causant beaucoup, remplaçant les discours par ces entretiens familiers où il plaisait. Un jour, pourtant, il intervint d'un cri de cœur.

M. Probst, député de Stuttgart, invitait une fois encore le Parlement douanier à se tenir dans la limite de ses droits, et il ajouta que l'union politique plus étroite du Sud et de la Confédération du Nord provoquerait une terrible guerre avec la France. A ces paroles, Bismarck bondit et l'amertume de ses paroles trahit son irritation longuement contenue. « Nous

1. Le roi Guillaume à Bismarck, 5 mai 1868, *Kaiser Wilhelm und Bismarck*, p. 171.

avons évité, dit-il, avec le plus grand soin tout ce qui pourrait nous exposer au soupçon et créer contre ces messieurs du Sud une pression quelconque, pour les amener à élargir la compétence du Parlement douanier. On vient de dire que les députés du Sud sont d'accord pour résister à cette tendance... J'ai pris la parole pour vous tranquilliser à cet égard. Il ne peut être question d'Union que si vous êtes librement et pleinement convaincus que cette Union sert l'indépendance de vos pays et répond aux vues de la majorité de vos concitoyens. Jusqu'à ce que vous acquériez cette conviction, délibérez en paix sur les questions soumises au Parlement douanier ; mais si je me mets en garde contre toute tentative d'extension de compétence, je dois aussi m'opposer à tout effort tendant à restreindre cette compétence du Parlement. Qu'un tel effort se produise ici, je ne le sais ; mais je ferai remarquer... qu'un appel à la peur ne trouvera jamais d'écho dans les cœurs allemands [1]. »

Ces délibérations, coupées de luttes de compétence, ne pouvaient être fructueuses, quoique le travail parlementaire eût été bien préparé par le conseil des douanes, le *Zollbundesrath*. Un traité de commerce avec l'Autriche fut le plus net produit de cette session ; d'autres projets de lois mordirent la poussière. Comme résultat pratique, le succès fut donc modeste. Mais il fut complet en dehors des séances ; les députés du Sud et du Nord se rencontrèrent et fraternisèrent dans des *commerze*, des *biergelage* et des banquets ; ils mangèrent, burent et fumèrent ensemble, et ceci fit plus pour l'unité parlementaire que des discours académiques sur le pétrole ou le tabac ; car, dans la chaleur communicative des festins, ils abandonnèrent leurs préventions réciproques et

1. Bismarck au Parlement douanier, 18 mai 1868, *Discours*, t. II, p. 150.

esquissèrent un rapprochement fraternel. Un déjeuner fut offert par un député bavarois dans le jardin de M. de Keudell, ce qui était un symptôme de réconciliation [1] ; Bismarck y présida. et charma ses adversaires par sa verve et son abandon de bon aloi.

La ville de Berlin offrit un banquet au Parlement douanier peu de jours avant sa dissolution, et Bismarck y salua cordialement les députés du Sud : « Le temps si court de notre réunion est passé vite comme un jour de printemps ; puisse-t-il avoir les mêmes effets que le printemps sur les jours à venir ! Après le travail que vous venez de faire en commun pour les intérêts de l'Allemagne, vous emporterez chez vous, je l'espère, cette conviction que, dans toutes les situations de la vie, vous retrouverez ici des cœurs et des mains de frères ; et chaque nouvelle réunion, j'en suis persuadé, rendra le rapprochement plus intime et plus solide. Entretenons de notre mieux cette vie de famille. C'est pénétré de ce sentiment que j'adresse à mes frères allemands un cordial : « Au revoir [2] ! » (*Applaudissements bruyants et prolongés.*)

Enfin, au lendemain de la clôture, on promena les députés à Kiel, pour leur montrer le port et la marine de la Confédération et leur suggérer de les transformer en port et marine d'Empire.

Ces fêtes donnèrent aux relations des députés du Nord et du Sud une certaine cordialité et Guillaume Ier n'exagérait pas trop lorsqu'il constatait, dans son discours de clôture que « la session du Parlement douanier avait servi à fortifier la confiance réciproque des races allemandes et de leurs gouver-

1. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 356.

2. Bismarck au banquet de la ville de Berlin, 21 mai 1868, *Discours*, t. II, p. 150.

nements et à supprimer ou du moins diminuer maints préjugés[1] ». Mais ce n'était là qu'une cordialité personnelle, résultant de relations agréables entre hommes privés. Le Parlement douanier n'avait pas produit cette union politique que Bismarck espérait trouver dans la communauté d'intérêts matériels. Il était certain que l'unité allemande ne se ferait d'elle-même qu'avec une lenteur[2] qui ne convenait pas à l'impatience de Bismarck : elle ne naîtrait, prompte et forte, que d'une nouvelle guerre.

§ III

Malgré le voyage du roi à Paris, les toasts et les dépêches de congratulation, les rapports de la Prusse et de la France étaient demeurés difficiles.

Plus que jamais, la politique impériale était ondoyante et incertaine. Après l'alarme du Luxembourg, une conduite semblait s'imposer, laborieuse et prudente, de travail discret et persévérant. Renouveler l'armée, supprimer les abus et les inutilités, remanier les forteresses et remplir les arsenaux, tel eût été le dessein d'une politique de recueillement. Sous la direction du maréchal Niel, quelques officiers y travaillaient avec une constance éclairée : mais leurs efforts étaient sans cesse entravés par l'inertie des bureaux, le scepticisme des courtisans, l'optimisme de commande qui remplaçait les réformes par des adjectifs, — magnifique, admirable, intangible.

Les avertissements ne manquaient pourtant pas à l'empereur sur les préparatifs de la Prusse. En janvier 1868, M. Bene-

1. Hahn. *Furst Bismarck*, t. I, p. 785.

2. Ainsi le pensait le roi Guillaume quand il disait en 1868 à l'ambassadeur anglais que son petit-fils seulement verrait l'unité germanique. Lord Loftus. *Diplomatic reminiscences*, 2e série, t. I, p. 150 et suiv.

detti expédiait une longue dépêche, sorte d'exposé doctrinal de la politique prussienne, où il « démontrait » que le gouvernement de Berlin cherchait « à asseoir sa puissance sur l'Allemagne entière..., et ne pouvait atteindre ce résultat sans placer la France dans l'impossibilité d'y mettre obstacle [1] ». L'attaché militaire de France en Prusse, le colonel Stoffel, exposait dans tous ses détails le mécanisme et l'état de perfection de l'armée prussienne, « l'énergie, l'audace », de ses soldats, l'activité déployée dans tous les corps, « le travail considérable, travail opéré sans bruit, sans ostentation, mais avec beaucoup de réflexion et d'esprit de suite » ; et il terminait par une comparaison avec l'armée française, qui semblait aux Tuileries d'un pessimisme ridicule et n'était que d'une pénétrante réalité [2]. De Francfort, M. Rothan exposait les ambitions prussiennes, les progrès de l'armée fédérale, les menaces sur le Rhin [3]. A Strasbourg, le général Ducrot apercevait les progrès de ses adversaires et ne voyait qu'un procédé de les enrayer, une guerre offensive : « Le meilleur moyen de défendre le Rhin, écrivait-il, c'est de le franchir [4]. » L'état-major connaissait exactement les travaux des officiers prussiens, la puissance de leur armée et de leur armement. « Je suis consterné de ce que je viens de voir », disait le commandant Berge après avoir assisté en Belgique au tir du canon prussien [5]. Mais tous ces avertissements et ces efforts se heurtaient à l'indifférence de la Cour, aux railleries des

1. Benedetti. *Ma mission en Prusse*, p. 251. Voyez sur les relations de la France et de la Prusse avant la guerre, les pages de M. de La Gorce dans son *Histoire du second Empire*, t. VIII.

2. Stoffel. *Rapports militaires*, 22 juillet 1868, p. 185 et suiv.

3. Rothan. *La France et sa politique extérieure en 1867*, *passim*, notamment t. I, p. 397, 407.

4. *Vie militaire du général Ducrot d'après sa correspondance* (1895), t. II, p. 211.

5. Général Le Brun. *Souvenirs militaires*, p. 40.

uns, à l'amabilité inattentive des autres, à une politique d'autruche, qui fermait les yeux pour ne point voir le danger. « Je n'ai pas osé montrer votre lettre à l'empereur, de peur de l'affliger », écrivait le général Fleury au général Ducrot en réponse à une lettre sombrement prophétique.

Deux politiques étaient en cours, et elles s'enchevêtraient en se contredisant : l'une avait dicté la guerre d'Italie et la conduite en 1866, et Napoléon III parlait encore des *nationalités* comme s'il était indispensable à son Empire de constituer sur ses confins des États forts et homogènes, ses rivaux. Puisque cette manière n'avait donné de profits qu'aux étrangers et à la France que des déboires, le cabinet des Tuileries avait passé à l'antipode, la politique des compensations, qui recherchait l'annexion des nationalités étrangères, allemande ou belge, comme consolation des agrandissements d'autrui. Mais comme cette action ne réussit ni à l'été de 1866, ni au printemps de 1867, on revint à la première, sans abandonner la seconde, passant de l'une à l'autre, sans raison comme sans dessein. De là provenaient les oscillations et les incertitudes d'un gouvernement averti du péril, mais incapable de le conjurer, hésitant entre plusieurs voies sans suivre résolument aucune, dépassant Sisyphe en ce qu'il roulait plusieurs rochers.

Dans cette conduite par saccades, il est difficile de fixer les idées maîtresses de la politique impériale pendant les années qui précédèrent la guerre. On peut simplement dire que cette politique fut froide à l'égard de la Prusse, sympathique à l'Autriche, contradictoire envers l'Italie. Entre les Cours de Paris et de Berlin, les conflits furents fréquents, atténués par un réciproque désir de paix, cependant que Bismarck, les yeux mi-clos, malade à Varzin ou s'absorbant dans les débats parlementaires, surveillait les progrès de son armée et guettait l'heure du grand combat.

Dès le mois de juin 1867, une nouvelle discussion s'engageait entre le quai d'Orsay et les Tuileries, qui devait traîner pendant trois années. Le traité de Prague, en cédant les duchés danois au roi de Prusse avait réservé le droit pour les populations du Schleswig septentrional de donner leur avis sur leur propre sort[1]. Cette consultation nationale ne s'était faite que par la voie indirecte de l'élection au Reichstag, qui avait tourné au profit du patriotisme danois en envoyant à Berlin un député hostile à la Prusse. Des négociations s'étaient engagées à ce sujet entre le Danemark et la Prusse, le petit royaume réclamant la rétrocession ou tout au moins le plébiscite dans les districts danois, la cour de Berlin exigeant des garanties bien nettes pour la protection et la sécurité des Allemands habitant ces districts.

Au mois de juin 1867, la presse française s'empara de la question, pour protester contre le mépris des traités. Mécontent de ces articles, qu'il déclarait « visiblement inspirés », Bismarck donna ordre à ses journaux officieux de protester que la France n'avait rien à voir en cette matière, n'ayant pas signé le traité de Prague, et il donna ordre « de pousser le *Kladderadatsch* à mordre, en lançant dans la campagne contre le Danemark, la Pologne, l'Italie, le Mexique[2] ». Avant de partir pour Varzin, le chancelier avait adressé à ses agents des instructions où il se déclarait prêt à se montrer équitable « envers le Danemark, mais résolu à ne point se laisser *arracher* de concessions[3] ». Cependant à la demande du cabinet danois, M. de Moustier écrivit à ses représentants à Pétersbourg et à Berlin pour les inviter à soumettre la ques-

1. Sur cette question, Bourgeois. *Manuel historique de politique étrangère*, t. III (1905), p. 699. Sybel, t. VI, p. 181 et suiv.

2. Bismarck à Keudell, 6 ou 7 juillet 1867. Keudell. *Bismarck et sa famille*. p. 358.

3. Rothan. *La France et sa politique extérieure en* 1867, t. I, p. 105.

tion du Schleswig septentrional aux gouvernements russe et prussien. A Berlin, l'entretien n'eut lieu qu'entre seconds ténors, M. Lefebvre de Behaine, premier secrétaire de l'ambassade, et M. de Thile, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Le diplomate prussien prit copie de la dépêche française, annonça qu'il en référerait à son roi, puis protesta de l'incompétence de la France, qui n'avait aucun droit pour intervenir; deux jours après, la lettre du quai d'Orsay s'étalait dans les journaux officieux : c'était un coup de griffe de Bismarck.

M. Lefebvre de Behaine protesta contre cette indiscrétion; M. de Thile répondit que la divulgation ne méritait aucun reproche, et le débat n'eut point de conclusion. Il reprit au printemps de 1868, à l'occasion du voyage d'un ministre danois à Paris et les journaux de Berlin « aboyèrent » à grand tapage. Il se renouvela encore à la fin de 1869; le général Fleury, ambassadeur à Pétersbourg, s'était entretenu avec M. de Gortschakoff du sort des populations danoises dans le Schleswig, et cette conversation était parvenue aux oreilles attentives du chancelier fédéral; il en fut fort ému, pensa en faire un incident, et en profita pour agir sur les difficultés de sa politique intérieure. « En ce moment où Fleury a sonné à Pétersbourg la cloche d'alarme sur la question du Schleswig septentrional, écrivait-il à Roon, on doit éviter toute difficulté[1]. » Et jamais plébiscite n'eut lieu en Schleswig.

Pendant l'été de 1867, un rapprochement s'esquissa entre l'Autriche et la France. Le drame de Queretaro, la mort de Maximilien, avait menacé « de creuser un abîme » entre les deux gouvernements[2]. L'empereur Napoléon résolut de conjurer tout malentendu en rendant visite à François-Joseph et il partit le 16 août pour l'Autriche. Il s'entretint le 17 août à

1. Bismarck à Roon, 20 novembre 1869. *Bismarckbriefe*, p. 457.
2. M. de Beust à Andrassy, 28 avril 1874, Beust, *Mémoires*, t. II, p. 319.

Ulm avec le roi de Wurtemberg, et le 18 à Augsbourg avec le roi de Bavière ; les deux empereurs passèrent à Salzbourg cinq journées de fêtes et de conférences ; on fit des plans fort beaux sur le papier, mais sans rien conclure[1] ; à son retour, Napoléon donna audience en gare de Munich au prince de Hohenlohe et exprima son regret que la Confédération du Sud ne se fût pas formée, puis il rentra en France sans tenter de rencontrer le roi de Prusse.

Ce voyage, pacifique dans son esprit, anodin dans ses conséquences, avait pourtant le caractère de souligner l'amitié de la France envers les rivaux de la Prusse, ses ennemis de 1866. Bismarck en prit ombrage. Son souci constant était d'associer l'Autriche étroitement à sa politique et de l'empêcher de s'engager avec la France[2] : l'entrevue de Salzbourg était un signe d'une amitié inquiétante pour la Prusse. Les rois de Bavière et de Wurtemberg étaient les alliés forcés du roi Guillaume : les entretiens d'Ulm et d'Augsbourg marquaient leurs velléités d'indépendance et étaient particulièrement désagréables au moment où les Chambres bavaroises et wurtembergeoises faisaient difficulté pour ratifier les conventions militaires. Bismarck éprouva le besoin d'amoindrir la portée de ce voyage, et dans le plus officieux de ses journaux, la *Correspondance provinciale*, on put lire que la visite des souverains français était uniquement suggérée par le désir de donner une marque de sympathique intérêt à la maison impériale d'Autriche, si cruellement frappée par le triste sort de l'empereur Maximilien, et « qu'aucun projet politique, qui serait de nature à provoquer de l'inquiétude, n'avait pris place dans l'entrevue[3] ». En même temps, il informait ses

1. Lorenz. *Kaiser Wilhelm und die Begründung des Reichs*, p. 145.
2. Rothan. *loc. cit*, t. I, p. 141.
3. *Provinzial-Correspondenz*, 4 septembre 1867.

agents que les souverains de France et d'Autriche lui attestaient le caractère pacifique de leur entrevue et il ajoutait comme en vague grondement de menace : « Le sentiment national allemand ne supporte plus la pensée de voir les affaires de la nation placées sous la tutelle d'une immixtion étrangère, ou dirigées par d'autres considérations que celles suggérées par les intérêts nationaux[1]. » Et il publia cette circulaire dans ses journaux.

En octobre, François-Joseph se rendait à Paris, lorsque le roi Guillaume se présenta inopinément à lui en gare d'Oos, près de Bade : c'était atténuer par avance les paroles qui seraient prononcées en France ; l'entretien fut correct, mais les discours de Nancy et de Paris furent tels qu'on crut à une prochaine alliance austro-française. « Ce n'est pas un toast, c'est un acte », disait le comte Walewski après une allocution de François-Joseph à l'hôtel de ville. Non ce n'était pas un acte, c'en eût été tout au plus la préparation ; mais jusqu'au 15 juillet 1870, l'empereur et ses conseillers vécurent dans cette illusion qu'un toast suffit pour conclure une alliance.

Quelques mois plus tard, une nouvelle difficulté surgissait entre la Prusse et les deux Cours de Vienne et Paris. Il s'agissait de la situation et des agissements des Hanovriens : le roi Georges était retiré dans son château de Hietzing, près de Vienne, où il recevait fréquemment des délégations de ses anciens Etats. Au mois de février 1868, ses noces d'argent furent l'occasion de fêtes solennelles où les Hanovriens vinrent nombreux pour réclamer le retour de leur « roi », célébrer le prochain rétablissement de la monarchie guelfe, et annoncer l'écrasement certain de l'usurpateur. Les journaux

1. Bismarck aux représentants de la Prusse, 7 septembre 1867. Hahn, *Fürst Bismarck*, t. I, p. 700.

de Vienne en prirent prétexte pour rappeler les douloureux souvenirs de 1866 et proclamer l'impossibilité d'un rapprochement de l'Autriche avec son ennemi de la veille. La presse de Berlin répondit sans douceur. En même temps, les aventures de la légion guelfe prêtaient à de nouvelles récriminations : un certain nombre d'anciens soldats hanovriens avaient suivi le roi dans son exil, d'autres s'y étaient joints aux bruits de guerre en 1866 ; cette légion errait d'Autriche en Hollande, et de Suisse en France où elle arriva au commencement de 1868 avec des passeports signés des autorités autrichiennes. Bismarck adressa une double réclamation, au Cabinet de Vienne, qui avait accordé des titres officiels à des bandes de francs-tireurs, à la Cour des Tuileries, qui tolérait leur présence en Alsace, sur la frontière allemande. Le gouvernement français dut, conformément au droit des gens, accéder à la protestation prussienne et dissoudre la légion hanovrienne. « Il y a eu là une petite *avanie* », écrivait le général Ducrot, gouverneur militaire de Strasbourg[1].

Une autre humiliation était née pour Napoléon III de la question italienne.

Depuis la paix de Vienne, depuis la libération de la Vénétie, le royaume d'Italie convoitait Rome avec une passion nouvelle ; il avait l'ardeur de la jeunesse, et chez les jouvenceaux l'appétit vient en mangeant. A regarder froidement les choses, il était clair que l'unité italienne ne serait réalisée que par l'annexion de Rome au royaume, il était certain que la Ville Eternelle deviendrait un jour la capitale du nouvel État. Ce qui paraît évident à la postérité, reste souvent obscur aux contemporains. La situation du pape semblait s'opposer à jamais à l'entrée de Victor-Emmanuel à Rome, et la Cour de

1. *La vie militaire du Général Ducrot d'après sa correspondance*, t. II, p. 217.

France, fille aînée de l'Eglise, se donnait comme tâche sainte de défendre le Souverain Pontife contre des ambitions impies. Les patriotes italiens se retournèrent alors vers la Prusse ; déjà elle avait délivré la Vénétie du joug autrichien ; ne pourrait-elle libérer Rome de la chaîne papale ?

Au mois d'août 1867, un nationaliste italien, le chevalier Frigyesy, se glissa mystérieusement au ministère de la Wilhelmstrasse et remit à Bismarck une lettre de Garibaldi ; le grand patriote demandait l'appui de la Prusse pour permettre la délivrance de Rome. Garibaldi ajoutait que le gouvernement florentin était prêt à s'allier avec la France contre la Prusse ; il se faisait fort d'empêcher cette alliance, mais à condition que la Cour de Berlin assurât Rome aux Italiens. Les termes de la lettre, les allures du messager intriguèrent Bismarck : « J'ai peur d'une mystification » écrivait-il à Bernhardi[1], et il pria ce diplomate occasionnel de se rendre en Italie pour s'assurer, auprès de Garibaldi même, de l'authenticité du document. Bernhardi s'empressa de franchir les Alpes, atteignit non sans difficulté le chef des Dix mille, et s'assura que Garibaldi, comme ses amis politiques, désirait fort un rapprochement avec la Prusse pour donner au parti national l'appui de l'armée et de l'argent prussiens.

Bismarck ne répondit guère à ces avances ; « il se méfiait, — le mot est de Bernhardi même, — de toutes les persónnalités dirigeantes de l'Italie, sans exception » ; les appels à la lutte commune de 1866 ne le touchaient pas, n'étant pas sentimental de tempérament, et n'ayant conclu avec l'Italie qu'un pacte d'intérêts dont il avait tiré suffisant bénéfice. Quoique renié par les conservateurs, allié des libéraux, il redoutait une intimité exagérée avec Garibaldi. Il répondit

1. Bismarck à Bernhardi, 28 août 1867. Bernhardi, *Aus dem Leben*, t. VIII, p. 65.

donc aux demandes des patriotes italiens par de bons conseils.

Quelques semaines plus tard, Garibaldi faisait sa tentative sur Rome, Napoléon III entreprenait une nouvelle expédition en faveur de la papauté, et, le 5 novembre 1867, les chassepots du général de Failly faisaient merveille à Mentana[1].

La question romaine n'était point éclaircie.

Pour la résoudre, Napoléon reprit la vieille utopie, qui l'obsédait depuis 1856, et il invita tous les pays, grands ou petits, catholiques, protestants, orthodoxes, à un Congrès. Dès le début de cette négociation, Bismarck se courrouça, car le quai d'Orsay avait envoyé des invitations à la Saxe, qui était membre de la Confédération du Nord et à la Hesse, qui en faisait partie pour la moitié de son territoire. L'irascible chancelier objectait que ces États ne devaient comparaître au Congrès que par l'organe de la Confédération ; inspirée par le ministère de la Wilhelmstrasse, la presse prussienne se plut à considérer les invitations de la France comme un outrage à la Constitution fédérale qui confiait à la présidence seule la direction des rapports diplomatiques avec les puissances étrangères[2]. La Cour de Dresde donna à ce conflit de forme une solution élégante, mais cavalière, en envoyant son invitation au Cabinet de Berlin, et les journaux prussiens, en rendant un éclatant hommage à la loyauté de la Saxe[3], redoublèrent de critiques envers les « intrigues[4] » de la France.

Une négociation engagée dans ces conditions n'avait qu'une

1. Sur cette phase de l'histoire italienne, Bolton King, *Histoire de l'unité italienne*, trad. Macquart, t. II, p. 318 et suiv. Bourgeois, *Manuel historique de politique étrangère*, t. III, p. 482 et suiv.

2. M. Benedetti à M. de Moustier, 18 novembre 1867. M. Rothan au même, 21 novembre. Rothan, *loc. cit.*, p. 265 et suiv.

3. *Neue Prussische Zeitung*, du 19 novembre 1867.

4. *Bœrsen-Courrier*, du 19 novembre 1867.

petite chance de succès. Dès son premier entretien avec M. Benedetti, le 14 novembre 1867, Bismarck multiplia les objections : nécessité de déterminer le but du Congrès et les puissances qui y seraient convoquées, de connaître à l'avance l'acquiescement des Cours de Rome et de Florence, de fixer les bases de la convention et le lieu de la réunion, et, ayant énuméré toutes ces conditions, le ministre prussien en concluait « que la France proposait au gouvernement prussien de participer à une tâche impossible[1] ». Il ne fut pas difficile à M. Benedetti de pénétrer les secrets desseins du chancelier : celui-ci avait « fermement décidé d'empêcher la réunion de la conférence[2] ».

Il ne convenait pas, en effet, à Bismarck de donner à la question romaine une solution prématurée, dont la Prusse ne profiterait pas. Sans illusion sur la reconnaissance des Italiens, il comprenait que la Cour de Florence irait où ses intérêts la conduiraient ; si la France lui assurait, dès maintenant et sous une forme quelconque, Rome pour capitale, elle s'allierait à la Cour impériale et la Prusse l'aurait pour adversaire ; au contraire, la question restant litigieuse, le cabinet de Berlin pourrait s'assurer en cas de conflit avec la France la neutralité de l'Italie en lui permettant d'entrer dans la Ville Éternelle. Bismarck ne pouvait prévoir dès lors et dans leurs détails, le cours des événements en 1870, mais il se réservait une riche offrande à jeter à un voisin dangereux, qui s'en contenterait et regarderait de loin la lutte étrangère, la déplorant, mais en tirant son bénéfice.

Ainsi le projet de Congrès avorta, au vif mécontentement de Napoléon III. Bismarck ne répondit non plus aux avances

1. M. Benedetti à M. de Moustier, 14 novembre 1867. Benedetti, *Ma mission en France*, p. 228 et suiv.

2. M. Benedetti à M. de Moustier, 17 novembre 1867. *Ibid.*, p. 240.

du gouvernement italien qui lui demandait son assistance. Il se borna à conseiller le maintien du provisoire et dans une longue dépêche à son ministre à Florence, Usedom, en février 1868, il recommanda le calme, la sagesse, l'abstention de toute nouvelle tentative sur Rome[1].

Le cabinet de Florence fut déçu ; sa jeune impatience ne comprenait pas ces conseils de prudence, et, de dépit, il se retourna vers la France. Un menu incident de la vie parlementaire, en juillet 1868, accrut son inimitié envers la Prusse. Au cours d'une interpellation sur les affaires étrangères, le général de La Marmora, ministre en 1866, donna lecture au Parlement de la dépêche par laquelle Usedom prétendait dicter à l'Italie ses opérations de guerre contre l'Autriche[2].

Cette lecture détermina un *tolle* d'indignation dans les trois pays, car elle était offensante pour l'état-major italien, qu'elle traitait avec un méprisant dédain ; elle rappelait à Vienne de douloureux souvenirs et confessait que la Prusse songeait en 1866 depuis deux ans à provoquer un soulèvement populaire en Hongrie ; enfin, elle émanait de l'ambassadeur personnellement, qui avait agi de son initiative, ce qui ne convenait pas à son autoritaire ministre. Depuis longtemps, les deux hommes vivaient en mauvais termes, par incompatibilité de caractère. Usedom avait remplacé à Francfort Bismarck, qui ne le lui avait jamais pardonné[3] ; à l'époque du conflit, le diplomate avait exposé sans réserve les dangers de la politique brutale de son chef. Celui-ci n'attendait qu'une occasion de le « débarquer ». Il ne manqua pas celle-ci, et dans une lettre très raide, l'invita à se démettre[4].

1. Texte donné par Bernhardi. *Aus meinem Leben*, t. VIII, p. 182 et suiv.

2. Dépêche d'Usedom à La Marmora, 17 juin 1866, voyez *supra*, p. 440.

3. Cf. *supra*, t. I, p. 453.

4. Bismarck à Usedom, 10 décembre 1868. Keudell, *Bismarck et sa famille*, p. 372.

La situation d'Usedom était, en effet, devenue impossible en Italie[1]; il se retira au mois de mars 1869.

Son départ ne calma point les susceptibilités italiennes. Irrités par manière rétrospective de l'attitude de la Prusse en 1866, déçus de son inaction actuelle, les patriotes de la péninsule se retournèrent vers la France et sa nouvelle amie l'Autriche : alors s'esquissa une triple alliance contre la Prusse, qui resta toujours à l'état d'ébauche; il en est ainsi de certains tableaux impressionnistes, où des couleurs sont mises et non le dessin, ce qui permet à chaque spectateur d'y deviner alternativement une victoire sur le Rhin, l'entrée des Italiens dans Rome, le rétablissement du Saint-Empire germanique.

Rêvé par d'aucuns en 1867, ce projet de triple alliance fut soumis au commencement de 1868 par Menabrea, ministre des Affaires étrangères en Italie, à Napoléon III, et discuté en termes voilés en 1868 et en 1869. Il n'était pas précisé davantage à la veille de la guerre franco-allemande, lorsque l'archiduc Albert séjournait à Paris et ne se compromettait que par des silences pleins de sous-entendus, ou lorsque le général Lebrun se rendait à Vienne et constatait la lenteur de la mobilisation autrichienne. En trois années, les trois Cours ne sortirent point d'un débat *académique*[2].

Selon toute vraisemblance, Bismarck connaissait exactement ces négociations; il ne s'en émut point, car il savait l'Autriche dans un tel désarroi financier et militaire que toute guerre lui était impossible; sceptique appréciateur des appétits nationaux, il estimait que l'Italie appartiendrait à qui lui offrirait Rome. Ainsi, dans le champ clos, l'Allemagne et la France demeureraient seule à seule.

1. Stosch à Gustav Freytag, 9 mai 1869, 16 octobre 1869. Stosch, *Denkwürdigkeiten*, p. 152, 161.

2. Rapport du général Lebrun à l'Empereur, 30 juin 1870.

De 1869 à 1870, les relations de la Prusse avec les divers États de l'Europe ne se modifièrent point.

L'Autriche était en travail intérieur, lent et difficile; M. de Beust avait amené la réconciliation de l'empereur avec la Hongrie, préparé le couronnement de François-Joseph à Pesth, signé l'acte du dualisme; l'état-major s'efforçait de renouveler l'armée, mais ne se dissimulait pas que la nouvelle loi militaire produirait d'heureux résultats — dans dix ans; le Trésor public cherchait à remédier à la pénurie d'argent, à régler les comptes du passé, à vivre de sages économies. Cette situation difficile dictait une politique prudente et pacifique. La Cour de Vienne avait donc abandonné ses grandes ambitions en Allemagne et elle se désintéressait du sort de l'Italie. Si elle pensait à nouer une alliance contre son vainqueur de la veille, elle désirait que le lien fût assez lâche pour lui permettre, en cas de conflit, d'attendre les premiers résultats et d'intervenir à bon escient. L'Autriche se contentait d'exhaler envers la Prusse sa mauvaise humeur par des discours de tirs fédéraux, des articles grincheux et des manifestations de sympathie envers les princes dépossédés. Mais les deux États avaient des intérêts trop liés pour vivre en éternels ennemis, et un rapprochement s'esquissait malgré M. de Beust : la signature d'un traité de commerce avec le Zollverein, la visite du prince héritier de Prusse à Vienne[1] en étaient les premiers symptômes.

Avec la Russie, les relations avaient conservé l'intimité qu'elles avaient depuis la convention relative aux événements de Pologne; Bismarck avait veillé avec un soin jaloux à maintenir son entente avec le cabinet de Pétersbourg, et si, en juillet 1866, Gortschakoff avait semblé se refroidir; il avait

1. Philippson. *Das Leben Kaiser Friedrichs*, t. III, p. 213.

été reconquis par les lettres affectueuses et fines [1], les procédés habiles, voire les petits soins [2] du ministre prussien. La Russie n'avait point intérêt aux choses européennes, elle s'absorbait dans la question d'Orient ; elle y avait une ambition spéciale, légitime, car c'était la suppression d'une entrave à son indépendance nationale ; elle désirait obtenir la revision du traité de 1856 sur la neutralisation de la mer Noire. Lorsque le général Fleury arriva à Pétersbourg, en 1869, ce désir lui fut indiqué d'une main légère; l'ambassadeur demeura muet, car il ne convenait pas à son maître de toucher à la grande œuvre de son Congrès. Bismarck n'ignorait rien de ces ambitions et de ces refus. « N'oubliez-pas, écrivait Napoléon III, que tout ce que vous dites à l'empereur et au prince Gortschakoff est répété à Berlin [3]. » De même que l'Italie serait à qui lui donnerait Rome, la Russie irait à qui lui assurerait sa liberté dans la mer Noire. Et en 1870 Bismarck paya de ce double cadeau la neutralité des deux puissances.

L'Angleterre n'avait cure des affaires continentales [4]; elle désirait la paix, afin d'étendre sans inquiétude son empire colonial ; pour s'assurer de sa neutralité bienveillante, il suffisait à la Prusse de prodiguer des assurances pacifiques et Bismarck n'y manquait pas. L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, lord Loftus, était accueilli à la Wilhelmstrasse comme un ami, un cousin par le sang anglo-saxon, et M. de Bernstorff écrivait de Londres à son ministre : « Nous

1. Bismarck au prince Gortschakoff, 11 novembre 1866, *Bismarckbriefe*, p. 483. Cpr Sorel. *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, t. I, p. 46.

2. Bismarck à Keudell, 29 septembre 1868.

3. Napoléon au général Fleury, 5 janvier 1870. *La France et la Russie en* 1870, d'après les papiers du général Fleury, p. 41.

4. De la Gorce. *La France et la Prusse avant la guerre. Le Correspondant* du 25 mars 1903.

sommes tout à fait en coquetterie avec M. Disraeli[1]. » Comme les parents de nos parents sont nos parents, le ministre prussien se trouvait cousin de Jonathan autant que de John Bull, et traitait M. Bancroft, ambassadeur des États-Unis, comme un membre de la grande famille germanique ; d'ailleurs, écrivait-il à Motley[2], les mœurs et la « culture » de l'Allemagne et des États-Unis rendent « fraternelles » les relations des deux pays ; et Motley, historien réfléchi, devait en effet trouver que rien n'était pareil comme le gouvernement de Bismarck et la démocratie américaine.

Restait la France ; les relations entre les Cours de Berlin et de Paris n'étaient ni mauvaises ni bonnes, indifférentes la plupart du temps, tendues dès qu'un incident était soulevé. Ainsi advint-il lorsqu'en 1870 Napoléon III lança timidement une proposition de désarmement : il redoutait à un tel point le refus de la Prusse qu'il pria le gouvernement anglais de se charger des premières démarches à Berlin ; lord Loftus en entretint le roi Guillaume et Bismarck : les deux hommes l'arrêtèrent au premier mot[3] ; probablement même le ministre prussien invoqua-t-il, pour expliquer ses armements, les ambitions napoléoniennes et les menées de l'Autriche dans le Sud[4], en tout cas, il ne voulait pas qu'on touchât à cette chose sainte, l'armée prussienne.

Car la Prusse armait avec un labeur, avec une précision, avec une passion qu'on ne rencontrait pas au delà du Rhin. Contre qui ces préparatifs belliqueux étaient-ils dirigés ? Il n'y avait aucune illusion à se faire, et les hommes de clair

1. Correspondance de Bismarck et Bernstorff, 6 mars 1868. *Bismarck Jahrbuch*, t. VI, p. 189.

2. Bismarck à Motley, 19 septembre 1869. *Bimarckbriefe*, p. 451.

3. Lord Loftus. *Diplomatic reminiscences*, 2e série, t. I, p. 251.

4. Dépêche circulaire de M. le duc de Gramont, 4 août 1870.

regard ne s'y trompaient point : la Prusse préparait la guerre contre la France. Dans son discours de 1866, M. Thiers avait prédit le grand conflit des deux nations. Dans ses dépêches de Francfort[1], M. Rothan, montrait la Prusse grandissante, s'étendant au delà du Rhin, préparant l'armée la plus formidable des temps modernes, prête à la lancer sur le Rhin. De Berlin, le colonel Stoffel prouvait, comme par un théorème, que « la guerre était inévitable et à la merci d'un incident ; — la Prusse, ajoutait-il, est assez clairvoyante pour le reconnaître et fait tous ses efforts pour ne pas être prise au dépourvu le jour où l'incident fatal se produira[2]. »

En 1868, M. de Schleinitz, ministre de la maison du roi annonçait à la comtesse de Pourtalès l'annexion prochaine de l'Alsace et le général de Blumenthal prédisait à lord Albermale le siège de Paris[3].

En mars 1869, Moltke parlait à Bernhardi de la guerre sur le Rhin, et en avril Keudell la prévoyait comme prochaine, peut-être pour le mois de mai[4].

Et le chancelier de fer savait que pour compléter son œuvre, un grand conflit était nécessaire, d'où surgirait l'Allemagne nouvelle. « J'ai toujours considéré, a-t-il écrit dans ses Mémoires, que l'abîme creusé au cours de l'histoire entre le sud et le nord de la patrie ne pouvait pas être plus heureusement comblé que par une guerre nationale contre le peuple voisin, qui était notre agresseur séculaire[5]. »

1. Rothan. *La France et sa politique extérieure en* 1867, t. II, *passim*.

2. Colonel Stoffel, *Rapports militaires*, 12 août 1869, p. 289.

3. Mme Carette. *Souvenirs intimes de la Cour des Tuileries*, t. II, p. 19 et suiv.

4. Bernhardi. *Aus dem Leben*, 29 mars, 9 avril 1869, t. VIII, p. 419, 427.

5. Prince de Bismarck. *Pensées et souvenirs*, t. II, p. 106.

§ IV

De 1868 à 1870, les affaires intérieures de la Prusse et de la Confédération suivirent une marche en zigzag, cahin-caha, comme va un coche provisoire en attendant la création prochaine d'un chemin de fer.

Passant à Varzin la moitié de son existence, Bismarck entendait néanmoins tout diriger malgré la distance, ce qui n'était point pour simplifier la tâche de ses collaborateurs. Les plus discrets et les plus fidèles s'en plaignaient, mais à voix basse, de peur que l'écho de leurs lamentations ne revînt à leur irascible chef. « La galère d'ici a été ces derniers temps assez maussade, écrivait M. de Thile ; rien que des misères, avec lesquelles on jouait à la balle entre Varzin, Berlin et Ems [1]. Avec cela, peu d'aide ; et le chef, *more solito*, fantasque, vétilleux, tantôt s'empêtrant dans des petites choses sans être documenté, tantôt repoussant toute adhésion aux affaires importantes [2]. » En l'absence de Bismarck, la galère avait pour premier pilote Delbrück [3], le seul homme en qui le chancelier trouvât les qualités d'ensemble nécessaires pour gouverner l'État ; mais cette situation de confiance avait ses inconvénients, car un jour Bismarck tançait le président de la Chancellerie fédérale comme un simple expéditionnaire, et le lendemain il se plaignait de son manque d'initiative. « Qu'il prenne conseil de ses propres aspirations et me f... la paix [4] », rugissait le lion transformé en gentilhomme campagnard.

1. Où séjournait le roi.

2. M. de Thile à Keudell, 13 août 1869. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 380.

3. Stosch. *Denkwürdigkeiten*, p. 145.

4. En français dans la lettre de Bismarck à Keudell, 1er juillet 1868.

Les officiers appelés à travailler avec le grand homme étaient exaspérés de ses procédés. Le général Stosch, personnage considérable, protégé du kronprinz, eut l'occasion de rédiger un projet de convention militaire avec la Saxe. Le chancelier le manda en son cabinet, « corrigea et ratura tout son travail, comme le devoir d'un cancre, et en le criblant de ses épigrammes les plus acérées ». Puis il présenta le projet au roi sans aucune modification de fond ; mais comme la convention fut soumise à diverses critiques, le sincère ministre jura à ses proches qu'il n'en avait point eu connaissance[1].

Les ministres étaient mécontents des boutades et des fantaisies de leur président, mais s'ils lui résistaient, il les brisait net. Le premier qui tomba fut le ministre de la Justice, M. de Lippe. Il avait longtemps représenté le parti féodal dans le cabinet, avec M. de Bodelschwingh qui abandonna le portefeuille des Finances en juin 1866 ; la réconciliation de Bismarck avec le parti libéral, sa brouille avec les réactionnaires rendaient impossible à un représentant de l'extrême droite son maintien au ministère, et le garde des sceaux fut balayé au commencement de 1868 comme un meuble hors d'usage.

Le ministre des Finances, M. von der Heydt, était d'une autre envergure, et son renvoi exigea plus de forme ; il avait eu toute la confiance de Bismarck qui avait pensé à lui remettre la présidence du cabinet prussien[2]; dès 1867, il était en conflit avec Roon, qui lui reprochait sa ladrerie envers l'armée ; de fait, l'état des finances était inquiétant ; la liquidation des comptes de la guerre, la réforme de l'armée, l'organisation des nouvelles provinces, la création de la marine fédérale avaient accru les dépenses dans une proportion que

1. Stosch. *Denkwürdigkeiten*, p. 120-121.
2. Lord Loftus. *Diplomatic Reminiscences*, 2e série, t. I, p. 249.

n'avaient point suivi les recettes ; M. von der Heydt s'évertuait à trouver des ressources avec une ingéniosité qui lui avait mérité le surnom d' « oncle d'or », *Goldonkel*[1]; mais il n'y suffisait pas et le déficit se creusait, profond, redoutable. Dès le mois d'octobre 1868, Bismarck proposait des mesures[2] que n'approuvait pas le ministre des Finances, l'un voulant accroître les impôts indirects et l'autre désirant augmenter les taxes directes. Le conflit dura un an pendant lequel le déficit ne fit que s'accroître. En octobre 1869, M. von der Heydt se retira, bon gré ou mal gré, et Bismarck lui prodigua les lauriers de compensation[3], sans d'ailleurs le retenir. Le nouveau ministre, M. Camphausen, membre du centre droit, apporta dans le budget quelques remaniements et supprima des amortissements, ce qui combla heureusement le déficit[4].

Les autres ministres pliaient, non sans rancune, et nul ne l'ignorait. « Bismarck vit avec le ministère prussien sur le pied de guerre », écrivait un général bien informé[5]. Même Roon s'irritait parfois des ingérences de Bismarck dans les questions militaires ; Bismarck le ménageait, se souvenant qu'il lui devait le pouvoir et la victoire en Bohême ; mais le naturel reprenait au galop et il traitait Roon comme ses autres collaborateurs. Le ministre de la Guerre en était resté à la politique d'exclusivisme prussien, qui avait été celle de Bismarck au temps du conflit ; il voulait une marine prussienne, sur qui le Reichstag n'eût point prise ; le chancelier, favorable à

1. Sur cette question du déficit, Blum. *Bismarck und seine Zeit*, t. IV, p. 88 et suiv., 115 et suiv.

2. Bismarck à von der Heydt, 24 octobre 1868, à Roon, même date. *Bismarckbriefe*, p. 438 et suiv.

3. Bismarck à von der Heydt, 30 octobre 1869.

4. Cf. Camphausen à Bismarck, 29 octobre 1869. Bismarck à Delbrück, 5 novembre 1869. *Aus Bismarcks Briefwechsel*, p. 43 et suiv.

5. Stosch à Holtzendorff, 21 avril 1869.

la Confédération qu'il avait créée, voulait une marine fédérale en attendant une marine allemande[1]. Et le conflit des deux hommes à ce sujet était tel, que pour le résoudre, Bismarck en était réduit à invoquer « leur vieille amitié ».

Même avec le roi, les rapports du chancelier étaient difficiles. Bismarck se savait détesté à la Cour, soit du parti libéral qui se groupait autour du kronprinz, — la princesse royale était avec lui dans des termes qui restèrent mauvais jusqu'à sa mort, — soit du groupe qui mettait ses espérances dans Edwin de Manteuffel, soit du parti fédéral qui le tenait pour traître à ses opinions de droit divin. Il ne manquait aucune occasion de tonner contre les « intrigues de harem ; je ne vais pas sacrifier, ajoutait-il, santé, vie et honneur pour servir de telles fantaisies[2]. » Il en était d'autant plus irrité qu'il sentait parfois la confiance de son souverain atteinte par ces menées. Le roi Guillaume s'effaçait, habituellement, derrière les volontés de son puissant serviteur, et celui-ci s'efforçait d'adoucir devant son vieux maître l'autoritarisme de son caractère ; mais parfois l'accord de ces deux volontés faisait défaut, le souverain résistait, le ministre ne se maîtrisait qu'avec peine. « Je ne puis, confessait-il, supporter les combats contre le roi[3] ». En pareil cas, il annonçait sa démission et se retirait à Varzin. Guillaune cédait.

Ainsi nul intime n'avait influence sur lui ; il ne se plaisait en nulle société autre que sa plus étroite famille. Dans ses heures noires, ses plus vieux amis même l'énervaient[4]. C'était le grand solitaire, tel que la caricature le représenta plus tard, dans les bois de Varzin, entre ses deux dogues, immense et seul.

1. Bismarck à Roon, 27 août 1869. *Bismarckbriefe*, p. 445.
2. Bismarck à Roon, 29 août 1869.
3. Bismarck à Roon, 22 février 1869. *Bismarckbriefe*, p. 442.
4. Keudell. *Bismarck et sa famille*, p. 362.

Ces difficultés et ces tiraillements de chaque jour ne donnaient pas aux organes du gouvernement une allure régulière et solide : la machine grinçait en marchant. Ceci ne déplaisait point à Bismarck ; il ne voulait pas donner à la Confédération du Nord un caractère définitif, car dans sa pensée elle n'était que provisoire, transitoire. Son idée intime était connue de ceux qui l'approchaient, et Bernhardi, en constatant « l'état chaotique » des affaires gouvernementales, relevait que Bismarck le voulait tel, « pour mieux faire sentir le besoin de l'unité[1] ». Mais ces pensées subtiles n'étaient point à la portée de tous les politiciens allemands ; et Bismarck était contraint de vivre en bons termes avec les représentants de la nation, qui votaient les budgets de la Prusse, de la Confédération et de l'Union douanière. Pour les séduire, il employait divers moyens.

Il pratiquait la politique des compromis, qu'il avait prônée à la tribune comme la règle du prudent homme d'État. Il s'efforçait de tenir en équilibre les divers partis, s'alliant à chacun suivant les besoins du jour. Ses alliés d'antan, les féodaux, étaient mécontents de ses nouvelles tendances et jaloux de ses nouvelles amitiés ; l'un après l'autre l'abandonnait ; Wagener, un ami politique de vingt ans, appelé par Bismarck à un poste de confiance au ministère, montra tant d'aigreur et d'exigence que le chancelier fut soulagé de la retraite de ce fâcheux[2] ; le vieux conseiller de Gerlach notait avec douleur tous les écarts de celui qu'il avait considéré jadis comme son élève[3] ; et un membre de ce parti déclarait solennellement : « Bismarck a fait banqueroute. » L'ancien

1. Bernhardi. *Aus dem Leben,* 12 mars 1869, t. VIII, p. 394.

2. Wagener. *Erlebtes,* t. II, p. 49 et suiv., Bismarck à Roon, 26 octobre 1868 et Roon à Blanckenburg, 3 novembre 1868.

3. Louis de Gerlach. *Aufzeichnungen,* t. II, 15 mai 1868, 16 février et 20 juin 1869.

junker était, en effet, en coquetterie réglée avec le parti national-libéral ; ce groupe avait aux yeux du ministre un seul avantage, mais considérable, il croissait chaque jour, et en joignant aux membres du jeune parti les modérés de droite et de gauche, Bismarck se formait une majorité. Il y avait ses dévots et un nouvel élu de 1866 résumait son enthousiasme par ces mots : « Le voir en personne, l'entendre presque tous les jours, quel bonheur[1]. » Il y trouvait des hommes capables de le comprendre ; il avait distingué surtout un député de Berlin, jadis son adversaire, qui semblait destiné à devenir son collaborateur, Lasker, et dont l'intimité avec le ministre du conflit paraissait si étrange que, pour en mieux rire, les journalistes avaient forgé un nouveau mot et plaisantaient Bismarck de sa « Laskerheit ».

Pour amener à lui les brebis repentantes du parti progressiste, Bismarck usait de tous les arguments. Il les invita d'abord à dîner, mais la salle à manger du ministre était petite[2] ; pour étendre le cercle de ses relations, il pria tous les députés de passer une soirée au ministère : telle fut l'origine des soirées parlementaires. Elles devinrent régulières. Chaque samedi pendant la session du Reichstag ou du Parlement douanier, vers neuf heures du soir, des messieurs en habits noirs se pressaient à la porte du ministre, curieux de recevoir quelque confidence ou seulement de recueillir quelque plaisanterie qu'ils colporteraient dans leurs petites villes[3].

1. Hans Blum, député de Saxe. *Bismarck und seine Zeit*, t. IV, p. 36.

2. Même en 1890, où il était installé plus spacieusement, le chancelier ne pouvait donner à dîner à de nombreux invités. Souvenirs personnels de M. André Lebon, secrétaire de la délégation française au Congrès du Travail.

3. M. H. Blum a donné anonymement le récit de ces soirées dans la *Gartenlaube* de 1869, n° 20 ; ce récit a été réimprimé par Poschinger, *Fürst Bismarck und die Parlamentarier*, t. I, p. 22 et suiv. Voyez aussi Unruh, *Erinnerungen*, p. 288 et suiv.

Bismarck les recevait avec simplicité, se montrait bon enfant, riait de l'embonpoint naissant de Hans Blum ou raillait Becker, le « rouge » député de Dortmund, de ses opinions démocratiques. Il passait au buffet, où l'on servait du vin aromatisé et de la bière, s'asseyait à une petite table devant une tranche de galantine et un *moos*, causait avec ses partisans ou ses adversaires, recueillait les doléances de chacun et indiquait, comme en une conversation intime, la bonne opinion, qui était la sienne. Car ces petites agapes lui permettaient de s'épancher mieux qu'à la tribune parlementaire. « Je veux voir ces messieurs chez moi, avait-il dit lors de sa première réception ; on peut ainsi mieux se parler et se comprendre qu'à la tribune du Reischstag et je leur en dirai plus en cinq minutes dans un coin. » Il lui était plus facile de s'épancher sur les questions extérieures dans ces réunions intimes qu'en public, car il pouvait aisément rectifier ou dénier ses confidences, si elles étaient répandues ensuite ; ainsi expliqua-t-il, à sa manière, ses relations avec l'Angleterre et la France.

Ces réunions lui étaient particulièrement profitables pendant les sessions du Parlement douanier, car il rencontrait parmi les députés du Sud une résistance toujours croissante. Dans son effort vers l'unité allemande, Bismarck trouvait un double obstacle : le particularisme des États du Sud, et le particularisme prussien.

Les royaumes du Sud ne voulaient pas être convertis à la foi unitaire. En Bavière, en Hesse, en Wurtemberg, familles souveraines et paysans, bourgeois et députés, manifestaient envers la Prusse une même hostilité grognonne[1]. Le ministre-président à Munich, prince de Hohenlohe, essayait en vain d'amener ses compatriotes à un accord avec la Cour de Ber-

1. Cf. O. Lorenz. *Kaiser Wilhelm und die Begründung des Reichs*, p. 172 et suiv.

lin[1] ; il échoua devant la coalition de la Cour et du Parlement, et après les élections de 1863 il dut se retirer ; son successeur, le comte Bray, suivit l'opinion publique, qui réclamait le maintien de l'indépendance bavaroise. Quant au ministre-président à Stuttgart, M. de Varnbüler, prompt à se retourner, il était revenu à son ancien parti avec autant de facilité qu'il l'avait abandonné, en août 1866, pour signer la paix avec la Prusse. En Hesse, M. de Dalwigk n'était retenu dans ses manifestations particularistes que par la crainte d'une nouvelle colère prussienne, capable de briser définitivement l'existence du grand-duché. Seuls, le grand-duc de Bade et ses ministres affirmaient leur attachement à leurs alliés du Nord et leur désir d'une renaissance nationale.

Dans la Confédération du Nord, les divers États supportaient avec résignation leur situation amoindrie : pour les petits, le nouvel ordre de choses ne présentait guère d'inconvénients, car ayant peu d'indépendance avant 1866, ils n'avaient rien perdu ; en Saxe, le roi Jean prenait vaillamment son parti de son lien de vassalité, et devinait avec intelligence que la lutte contre son puissant allié serait celle du pot de terre contre le pot de fer ; son ministre, M. de Friesen, espérait obtenir plus d'indépendance par une soumission habile que par une vaine résistance et c'était là de bonne politique, qui réussit.

Pour encourager ces bons sentiments, le roi Guillaume prodiguait à ses nouveaux alliés ou sujets les paroles les plus conciliantes ; dans l'été de 1867, il se rendait auprès du grand-duc de Hesse à Darmstadt, visitait Cassel, Francfort et plusieurs villes de Nassau[2] ; il avait même, à Nurem-

1. Duc de Cobourg. *Aus meinem Leben*, t. III, p. 645.

2. Cf. Guillaume à Bismarck, 12 septembre 1867 et Bismarck à Guillaume 13 septembre. *Kaiser Wilhelm I und Bismarck*, p. 165 et suiv.

berg, un entretien avec le roi de Saxe. Bismark ne l'accompagnait pas dans ces tournées pacifiques, et avec raison, car la présence du ministre détesté eût rendu plus difficile la réconciliation. Mais, l'année suivante, le chancelier se décida à une visite qui eut quelque retentissement ; le 11 décembre 1868, il se rendit à Dresde pour sceller solennellement dans un dîner de gala la réconciliation des deux royaumes ; l'accueil fut cordial et le langage de Bismarck très affectueux ; il se plut à reconnaître le loyalisme fédéral du roi Jean et ne manqua point de comparer les temps anciens au régime nouveau, en lançant maints coups de griffe au souvenir de son vieil ennemi, M. de Beust[1].

En 1869, Bismarck accompagna son roi à Oldenbourg[2], dont le grand-duc était pour la Prusse un allié de la première heure, et tous deux se rendirent à Hanovre, où leur présence pouvait éveiller de justes susceptibilités ; dans la capitale de la monarchie guelfe, le roi commanda une « parade », et Bismarck s'entretint avec les représentants du pays, qu'il cherchait à rattacher étroitement à leur nouvelle patrie ; il n'y réussit qu'à demi ; si les députés issus du *Nationalverein* s'étaient donnés de cœur joyeux à l'Allemagne en germe, les membres du groupe catholique demeuraient fidèles au souvenir de leur ancienne monarchie et boudaient au gouvernement prussien : ici encore Bismarck sentit la nécessité d'une nouvelle secousse, d'une lutte en commun pour fondre en un bloc toutes les parcelles allemandes.

En Prusse même, le chancelier avait à combattre l'esprit de particularisme dont il avait été longtemps le premier représentant. A la Cour, un parti important voulait *prussianniser* les nouvelles provinces, et n'admettait pas qu'on *germanisât*

1. Beust. *Mémoires*, t. II, p. 203 et suiv.

2. Jansen. *Grossherzog M. F. Peter von Oldenburg*, p. 71.

la Prusse ; ce groupe était puissant, actif, influent sur le roi et Bismarck eut souvent peine à le dompter. Sa correspondance est l'écho de ces luttes ; il exige la nomination d'un président hanovrien en compensation de la nomination d'un *landrath* prussien [1] ; il s'emporte contre un ministre, qui refuse de nommer *General-post-director* un fonctionnaire excellent et dont le seul tort est d'être né au Hanovre [2] ; il s'irrite contre des idées qui ont été les siennes, qu'il a abandonnées, qu'il n'admet plus de mise puisqu'il en a d'autres. Et ses idées nouvelles, ce sont celles de ses anciens adversaires, les membres du *Nationalverein*, car en faisant l'Allemagne, il devient allemand.

Toutes ces difficultés et tous ces tiraillements se retrouvent dans les luttes du *Landtag* prussien, du *Reichstag* fédéral, du *Zollparlament* allemand. De 1868 à 1870, l'histoire parlementaire est confuse, abondante en combats d'idées et de personnes ; il n'est utile d'en esquisser ici que les traits principaux.

Au Landtag de 1869, le combat s'élève entre les députés de la vieille Prusse et les représentants des nouvelles provinces à propos des biens des princes dépossédés [3]. En 1868, le gouvernement prussien avait cherché à régler par une loi la situation des fonds et revenus du roi Georges et de l'électeur Frédéric-Guillaume. Mais ces princes n'avaient cessé de protester contre l'annexion de leurs États à la Prusse : le roi Georges avait donné à ses noces d'argent à Hietzing le caractère d'une manifestation protestataire, puis il avait approuvé la formation de la légion guelfe ; l'ex-électeur avait transporté sa Cour à Prague et tentait de « relever l'écusson de Hesse ». Par manière de représailles, le gouver-

1. Bismarck à Keudell, 11 juillet 1868.
2. Bismarck à Roon, 29 août 1869.
3. Cf. *Supra*, p. 620.

nement prussien prononça la mise sous séquestre des biens des deux princes, et, en 1869, il proposa au Landtag une loi pour approuver cette mesure d'autorité. Les partisans des monarques dépossédés s'élevèrent avec indignation contre ces actes et s'efforcèrent de légitimer ou d'excuser la conduite de leurs monarques en 1866.

Bismarck leur répond avec âpreté ; il dénonce les agissements des rois en exil, et, au nom de la nation allemande, il refuse aux Hanovriens et aux Hessois un patriotisme local. « Nous n'avons point à juger ici un adversaire tombé, dit-il en parlant de l'ex-roi Georges ; mais nous voulons sauvegarder l'Allemagne ; nous voulons en finir avec ces coupables manœuvres qui se font un jeu du repos d'une grande nation et de la paix de l'Europe, avec ces conspirateurs qui se croient permis en vue de mesquins intérêts dynastiques, de compromettre, par des trames avec l'étranger, la paix, la grandeur et l'honneur de leur propre patrie[1]. » Il est plus dur encore envers les partisans de l'ancien électeur, « qui appellent l'aide étranger, qui osent confesser leurs espérances de voir les armées victorieuses de l'étranger fouler et ravager les plaines de leur patrie, et nous ramener à la désolation et à la servitude d'il y a cinquante ans... Partout où la pourriture s'est mise, foisonne une vie que l'on ne peut guère saisir avec des gants propres. Mais nous devons poursuivre ces reptiles[2] jusque dans leurs repaires et voir ce qu'ils y font. Ne nous reprochez donc pas la nécessité où nous sommes d'appliquer cet argent à un tel usage[3] ».

1. Bismarck à la seconde Chambre prussienne, 29 janvier 1869. *Discours*, t. II, p. 212.

2. Telle est l'origine du terme « fonds des reptiles », appliqué aux revenus des princes (les reptiles) ; ces revenus, saisis par le gouvernement, constituèrent des fonds secrets qui alimentèrent grassement la presse officieuse.

3. Bismarck à la seconde Chambre prussienne, 29 janvier 1869. *Discours*, t. II, p. 220.

Mais s'il emprunte l'idée nationale à ses adversaires, il repousse leurs espérances de parlementarisme à l'anglaise. En mars 1869, deux membres du Reichstag, Twesten et le comte Münster, demandèrent la création de quatre ministres responsables devant le Parlement, pour les finances, la guerre, la marine et le commerce. C'était, sous une forme discrète, une transformation de la constitution fédérale où Bismarck avait sarclé avec soin toute responsabilité du chancelier et des fonctionnaires ; les ministres y avaient été remplacés par des commissions du Bundesrath, et ces commissions étaient composées de délégués des divers souverains ; la proposition Twesten-Münster, en introduisant le régime parlementaire, amoindrissait donc l'indépendance des princes et substituait à la Confédération un Etat unitaire[1].

En lisant le texte de cette proposition, Bismarck tomba malade de colère. Il se calma quelque peu en voyant ses anciens amis de la droite critiquer vigoureusement le projet parlementaire ; lui-même prend la parole le 16 avril[2], et la longueur de son discours suffit pour établir l'intérêt passionné qu'il attache à cette question. Il reproche amèrement aux membres du parti national libéral « la défiance générale qui perce à travers cette motion » ; à l'en croire, son vote « creuserait le fleuve qui sépare le Nord et le Sud ; ç'en serait fait de l'entrée des Etats méridionaux dans la Confédération » ; il invoque la décentralisation en Angleterre, la législation fédérale des Etats-Unis, l'esprit cantonal en Suisse (sans tenir aucun compte d'ailleurs des conditions spéciales de ces divers pays) ; il pose enfin la question de personne, « ses sept années d'expérience à la tête d'une grande administra-

1. Mittnacht. *Erinnerungen an Bismarck, Neue Folge*, p. 32 et suiv., 46, 64. Blum. *Fürst Bismarck und seine Zeit*, t. IV, p. 162 et suiv.

2. Bismarck au Reichstag de la Confédération du Nord, 16 avril 1869. *Discours*, t. II, p. 237 et suiv.

tion politique. Ce ne serait pas me faciliter le travail que de me donner des collègues, déclare-t-il, et je ne suis pas homme à en accepter. Je m'appuie sur les droits que me donne la Constitution. Tel l'office de la Chancellerie fédérale est institué, tel j'ai accepté de le remplir ; me donner un collègue serait nommer mon successeur. » Grâce à l'intervention énergique de Maurice de Blanckenburg, l'ami intime du chancelier, la proposition est repoussée par 117 voix contre 100 ; mais Bismarck ne l'avait emporté qu'avec l'appui des conservateurs et contre ses alliés de 1867, membres du parti national-libéral.

Un an plus tard, il reforme à son profit la même majorité. La question en jeu était un des plus grands, un des plus douloureux problèmes de l'humanité : la peine de mort. Discutant le projet de code fédéral, le Reichstag avait pensé rayer la peine capitale dans la loi criminelle ; Bismarck s'y opposa et son discours est un des plus curieux qu'il ait prononcés.

« Il me semble, dit-il en son début, que les adversaires de la peine capitale exagèrent la valeur qu'ils attachent à la vie dans ce monde et l'importance qu'ils donnent à la mort. » Pour ceux qui croient à l'immortalité de l'âme, mieux vaut pour le criminel même la mort qu'une existence « dans une étroite cellule, privée de tout ce qui donne du charme à l'existence. » Exposant l'argument classique, l'exemplarité de la peine, il ajoute : « Si vous accordez qu'il y ait dans la peine capitale un plus haut degré, — ne fût-ce que de l'épaisseur d'un cheveu, — de protection pour le citoyen paisible, vous devez à celui-ci de lui donner aussi ce surplus de protection que la législation peut lui assurer contre les brigands et les assassins. » Dans son âme de junker autoritaire, il ne voit rien qui permette de supprimer cette peine suprême, et

il conclut que l'opinion contraire ne procède que « de la sentimentalité maladive de notre temps[1] ».

Malgré ce discours, le Reichstag supprima la peine de mort du projet de Code pénal. Le Bundesrath la rétablit; par voie de transaction, on proposa au Reichstag de la maintenir, mais seulement pour les régicides[2]. Un député, M. Planck demanda même qu'elle demeurât supprimée dans les pays où elle l'était déjà, la Saxe, Oldenbourg, Brême : c'était une grave infraction à l'unité législative. Pour la combattre, Bismarck accourut de Varzin et bondit à la tribune. La Confédération, dit-il, ne peut « diviser les Allemands du Nord en deux classes, l'une *selecta* qui, à cause de sa civilisation, à cause de son éducation, serait tellement avancée qu'il n'y aurait plus nécessité, à l'égard de ses mauvais sujets d'user de la hache du bourreau, tandis que le *profanum vulgus* de 27 millions d'Allemands n'ayant pas atteint le même degré de culture que la Saxe et l'Oldenbourg, aurait besoin d'avoir encore le glaive de la loi devant les yeux pour conserver le respect de l'ordre. Une telle distinction est inadmissible... Je ne connais ici ni Oldenbourgeois, ni Prussiens, je ne connais que des Allemands du Nord.

« Notre tâche est de créer une égalité de droit pour tous les citoyens de l'Allemagne du Nord. Contre les lois particulières, contre les institutions particulières, contre les privilèges de tel ou tel gouvernement, de telle ou telle race, parfois même contre ces droits particuliers d'un gouvernement ou d'une race, nous avons agi avec dureté, parce que nous avions conscience de la grandeur de notre but. Nous n'avons pas perdu de vue un seul instant notre but national. C'est de cet

1. Bismarck au Reichstag, 1er mars 1870. *Discours*, t. II, p. 356 et suiv.

2. Bismarck à Maurice de Blanckenburg, 19 mai 1870. *Bismarckbriefe*, p. 460.

esprit que nous avons tiré notre force, notre courage. Si cet esprit nous abandonne, si nous cessons de nous en inspirer, si nous l'abrégeons en face du peuple allemand et de ses voisins, nous allons témoigner ainsi que la vigueur de ressort que nous avions, il y a trois ans, à cette même place, pour inaugurer notre œuvre s'est enlizée dans le sable du particularisme, — du particularisme des Etats et du particularisme des partis. Messieurs, cette source, où nous puisons le droit d'être rigoureux et d'écraser sous un pied de fer tout ce qui ferait obstacle au rétablissement de la nation allemande dans sa splendeur et sa puissance[1]... » (*Explosion de bravos. Protestations des démocrates socialistes.*)

Paroles puissantes mais brutales, qui s'imposaient mais dures et sans pitié. Bismarck mania dans sa main vigoureuse le Reichstag qui accepta la peine de mort pour les régicides et les traîtres[2]. La session parlementaire de 1870 était finie ; le 25 mai, l'Assemblée vota la subvention demandée par le gouvernement pour la création de la voie ferrée du Saint-Gothard, et le lendemain le roi prononça la clôture sur des paroles de paix[3]. Mais la parole sincère était celle de Bismarck, la promesse de « broyer sous un pied de fer tout obstacle au rétablissement de la nation allemande ». L'heure était proche où Bismarck ferait surgir lui-même cet obstacle, pour le broyer.

A ce moment, tous se dispersaient, les députés rentraient dans leurs villes et les hommes d'État se retiraient dans leurs terres. Les plus avisés estimaient nécessaire une crise nouvelle où se formerait l'empire germanique[4], une guerre où

1. Bismarck au Reichstag, 23 mai 1870. *Discours*, t. II, p. 392 et suiv.

2. A la séance du lendemain, 24 mai 1870.

3. Discours du trône, 26 mai 1870. *Staats-Archiv*, t. XVIII, p. 220 nº 3987.

4. Geffcken à Stosch, 27 juin 1870. Stosch. *Denkwürdigkeiten*, p. 183.

marcherait toute l'Allemagne d'un seul élan[1], mais nul ne croyait la crise et la guerre si prochaines. Roon aménageait son nouveau domaine, projetait une inspection à Hanovre, un voyage dans le Harz, une visite à Varzin[2]; Moltke se reposait dans sa terre de Silésie. Et, après un court séjour à Ems avec son roi auprès du tzar Alexandre, Bismarck s'installait à Varzin le 8 juin 1870.

§ V

Depuis trois ans, il avait passé à Varzin presque la moitié de son existence, par hygiène, par politique, et par goût.

Il ne s'était pas complètement remis des fatigues de 1866 ; les douleurs qui l'avaient terrassé à Putbus revenaient à la moindre contrariété ou à tout surmenage de travail. « C'est une chandelle qui brûle par les deux bouts », disait-on dans le monde des Cours[3]. Son mal lui servait parfois d'argument diplomatique pour éviter une réponse difficile ; il était trop souvent réel. En juillet 1867, il se droguait avec énergie pour soigner son foie malade ; en août il était si souffrant qu'il ne pouvait supporter la visite de vieux amis ; un an plus tard, il avait une longue et douloureuse crise de rhumatismes ; au commencement de mai 1870, il tomba gravement malade à Varzin. C'était une santé atteinte à fond ; pour la refaire, il fallait une forte cure ; à cette nature paradoxale, la campagne de France convint.

Les séjours de Varzin étaient utiles à sa politique ; il voulait pendant quelques années un état provisoire en Allemagne,

1. Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VII, p. 375.

2. Roon. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 423. Bismarck à Roon, 7 juin 1870, *Bismarckbriefe*, p. 461.

3. Mérimée à M. de Gobineau, 14 juillet 1868. *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1902.

comme un cultivateur laisse son champ en jachère. Il entendait laisser le temps aux Hanovriens et aux Hessois de s'acclimater à leur nouvelle patrie, aux petits États du Nord de se serrer étroitement autour de la Prusse, aux royaumes du Sud de sentir leur isolement, à l'armée allemande de se constituer forte et homogène [1]. Pour conserver cet état transitoire, ses longues absences étaient profitables, car lui parti, rien n'était traité définitivement ; les diplomates ne trouvaient que Thile ou Abeken, qui se déclaraient dépourvus d'instructions et dans la nécessité d'en prendre ; les députés du Reichstag ou les membres du Bundesrath n'étaient en présence que de Delbrück, qui agissait avec prudence et lenteur ; et les ministres eux-même louchaient vers Varzin, par crainte du maître dur et exigeant. Seuls, Roon, Moltke et leurs officiers travaillaient de façon définitive.

Enfin il séjournait à Varzin par goût. L'homme des champs et des forêts, le *junker* de Kniephof et de Schönhausen avait retrouvé avec bonheur la vie du gentilhomme campagnard. Il avait acheté le domaine de Varzin en assez médiocre état ; d'une main forte, il avait tout remis en ordre. Les champs sont d'une moyenne étendue, plantés alors en pommes de terre et en seigle, maintenant en betteraves ; il les aménagea avec soin, mais il porta son grand effort sur les bois. Autour de Varzin et à l'infini s'étendent des forêts immenses, d'essences diverses, chênes et hêtres au Sud et à l'Ouest, pins et sapins au nord, près d'Hammermühle ; un forestier-chef en a la garde, chaque jour il venait s'entretenir avec Bismarck, qui se plaisait à ordonner en personne les coupes et les reboisements, les achats de semence et les ventes de troncs ; la vente seule

1. En mai 1867, Bismarck annonçait la guerre avec la France, « quand nos nouveaux corps d'armée auront acquis plus de vigueur et que nos relations avec les divers États allemands seront plus solides ». Bernhardi. *Aus dem Leben*, t. VII, p. 375.

du bois constituait un gros revenu, mais l'écoulement était difficile, compliqué par l'éloignement du chemin de fer, possible seulement par la Wipper, qui chariait les troncs à Schlawe ; Bismarck imaginait de nouvelles facilités, une ligne d'intérêt local allant de Stolp à Rummelsburg et touchant son domaine, enrichissant cette région lointaine, perdue au fond de la Poméranie ; il cherchait de nouveaux débouchés pour ses bois, et plus tard il installa sur la Wipper les moulins à papier qui broient en pâte les pins de Varzin et rapportent de splendides intérêts[1].

Il voyageait peu et ne quittait Varzin que pour aller à Berlin, ou se rendre auprès du roi, ou courir auprès d'un de ses enfants malades, de son fils blessé à Bonn dans un duel d'étudiant[2] ; dès qu'il le pouvait, il retournait à son terroir.

Il aimait à chevaucher à travers les futaies, avec sa fille et ses fils. Il se lançait à fond de train, sans souci des dangers, enivré par la vitesse, par la lutte contre un cheval rétif. Le coursier se révoltait, le terrain glissait, un trou était dissimulé par le gazon ; Bismarck tombait et la chute était parfois rude ; un jour, il s'étala devant Keudell ahuri, épouvanté de voir en si triste posture tout l'espoir de l'Allemagne. Il se plaisait à chasser en compagnie de quelque ami, Dœnhof, Bismarck-Bohlen, Blanckenburg, dans la forêt humide de la brume automnale ou argentée par la gelée de décembre. Il était heureux de causer sous la vérenda avec un camarade d'enfance, Keyserlingk, Motley, à repasser les souvenirs de leur vie d'étudiants, dans la fumée d'un bon cigare, en dégustant une chope de bière ou une flûte de champagne. Le tra-

1. Sur les aménagements de Varzin, voyez Hesekiel, *Das Buch vom Fürsten Bismarck*, 3e éd., 1873, p. 327 et suiv. Hesekiel passa trois jours à Varzin dans l'été de 1868.

2. Décembre 1869.

vail n'y perdait rien, car les télégrammes ou les courriers arrivaient, les conseillers du ministère se présentaient pour les grandes affaires, les ministres même se risquaient dans l'antre du lion; mais Bismarck traitait promptement les affaires, promenait ses hôtes dans ses forêts et ses prés, heureux lorsqu'il voyait leur voiture disparaître sur la route, et qu'il se retrouvait seul, dans son domaine, avec sa femme et ses enfants, en vrai campagnard et bon père de famille.

Quand le soleil du soir dorait les chênes de Varzin, un promeneur de haute taille remontait parfois la pelouse qui mène à la forêt. Il jetait sur toutes choses, prés, terres et bois, le regard satisfait du propriétaire laborieux. Car il avait fécondé ces terres ingrates, agrandi ces fermes, aménagé ces bois, et tout était en bon ordre.

A l'orée d'une futaie, sur un banc solitaire, il s'asseyait et regardait au loin les nuages qui roulaient lentement, couleur d'or et de pourpre. Il y voyait des choses étranges et grandioses.

Un homme, audacieux et volontaire, arrivait à Berlin en septembre 1862, alors que la Prusse semblait prête à s'enflammer d'un feu révolutionnaire. Au lieu d'apaiser l'incendie, cet homme soufflait comme à plaisir sur les flammes. Il annonçait à son arrivée que tout serait prochainement mis en Allemagne à feu et à sang; il s'activait de suite à ce programme incendiaire. Les représentants du pays étaient irrités contre un gouvernement de réaction, il se montrait plus réactionnaire encore que ses prédécesseurs; — les ministres n'avaient pu obtenir le vote du budget, il gouvernait quatre

années sans budget, prélevant les impôts sans droit, en se fondant sur une théorie paradoxale, dont il reconnut plus tard l'illégalité ; — le peuple allemand protestait contre la politique individualiste de la Prusse, il faisait du particularisme prussien un article de dogme politique ; — tous les princes d'Allemagne se réunissaient à Francfort pour améliorer le sort de leur nation, seul le roi de Prusse y manquait, contraint à l'abstention par son autoritaire ministre ; — les puissances européennes se liguaient pour agir en faveur du peuple polonais, seule la Prusse s'alliait à la Russie, et lorsque la Cour de Pétersbourg proposait une alliance étroite, la Cour de Berlin s'y refusait, se complaisant dans sa solitude farouche. Un royaume en ébullition, la colère de toute la nation allemande, l'hostilité sur trois frontières, tel était le résultat de la politique de Bismarck, et le roi semblait prophète quand il montrait l'échafaud dressé en face de son palais.

Mais cet homme avait préparé une armée forte, contraint son voisin de l'Est à la reconnaissance, spéculé sur la faiblesse et les rivalités de ses adversaires, et attendu l'heure de son action. Le roi Frédéric de Danemark meurt laissant une succession réglée par avance ; le peuple allemand s'insurge tout entier contre ce règlement héréditaire, et revendique comme siens deux duchés dont l'un est de sa race ; un prince s'élève, qui se dit légitime héritier des duchés, il rattache à sa cause la nation germanique, les Parlements, la Diète fédérale, les monarques, même le roi de Prusse, mais Bismarck ne se rallie ni au règlement des diplomates ni à la prétention du prince d'Augustenburg ; il a son but, qui est d'annexer les duchés à son étroite patrie, il amène l'Autriche à partir en guerre avec la Prusse, il écarte l'intervention des puissances étrangères, il écrase le Danemark, et il arrache les duchés à leur antique propriétaire.

Le traité de Vienne crée un état d'indivision qui amènera une nouvelle guerre ; Bismarck le sait, il veut cette grande lutte qui expulsera l'Autriche de l'Allemagne ; car dans l'empire germanique, il n'y a pas de place pour deux rivaux ; il y faut un seul maître, l'aigle noir de Prusse, aux ailes largement déployées. Le partage de Gastein n'est qu'une mesure provisoire, qui lui permet de gagner du temps, de perfectionner son armée, de s'attacher une nouvelle alliée et de duper celui qui passait pour l'arbitre du monde. La grande guerre éclate à l'heure voulue par lui. A Sadowa, l'Autriche est vaincue, les petits États sont domptés, et la Prusse devient le centre de la nouvelle Allemagne. Ainsi tout lui a réussi, même ses fautes, dont il a par son génie tiré des succès.

L'ombre était descendue dans les grands bois pleine de silence et de mystère. Le promeneur solitaire regardait encore plus loin, toujours plus loin.

Le triomphe n'a point enivré l'homme fort, car il a vu pour sa patrie de nouveaux dangers. Il a taillé large la part de sa victoire, mais en choisissant avec soin son butin ; il a écrasé les faibles et ménagé les forts, en préparant de nouvelles alliances ; il a écarté l'intervenant fâcheux, en l'amenant à se déshonorer. Et depuis quatre années il surveille la patrie germanique en formation. L'œuvre n'est point terminée, car dans le Sud, en Prusse, à Berlin même, il est des hommes qui ne veulent point de la Grande Allemagne. Pour fondre en une seule nation ces peuples disloqués, une commune espérance ne suffit pas, il faut leur donner une même haine et de mêmes souffrances. Une guerre a commencé le travail, une nouvelle guerre l'achèvera, et, dans une même ruée sur la frontière, Prussiens et Saxons, Bavarois et Wurtembergeois

deviendront Allemands. Cette guerre est nécessaire, l'homme fort la prévoit, la prépare et la veut.

La nuit est venue, l'obscurité est profonde, l'œil perçant ne la peut dissiper, mais l'homme de volonté sait que le jour reviendra, où il pourra agir.

Alors il se lève, jetant un dernier regard sur son œuvre, l'œuvre de terre et l'œuvre d'empire. Et l'homme de famille redescend la pelouse qui mène à sa demeure, souriant par avance au regard de sa femme, à la joie de ses enfants, à la chope de bière fraîche et mousseuse qui l'attendent dans la vieille maison.

Au loin, dans les pins d'Hammermühle, le murmure du vent simule le gémissement des blessés sur les plaines d'Alsen ou de Sadowa, et devance la plainte des mourants sur les coteaux de Gravelotte ou de Saint-Privat, de Champigny ou de Buzenval.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LA PRUSSE EN 1862; LE CONFLIT

CHAPITRE II

LES DÉBUTS D'UN GRAND MINISTRE

(1862)

CHAPITRE III

PREMIÈRES PASSES D'ARMES DIPLOMATIQUES

(1862-1863)

CHAPITRE IV

EN PLEIN CONFLIT

(1862-1863)

CHAPITRE V

L'ALLEMAGNE EN TRAVAIL

LE CONGRÈS DES PRINCES. LES RÊVES DE NAPOLÉON

CHAPITRE VI

LA GUERRE DE DANEMARK

(1863-1864)

CHAPITRE VII

CONFLITS DEDANS. CONFLITS DEHORS

Berlin. Gastein. Biarritz

(1864-1865)

CHAPITRE VIII

LE SENTIER DE LA GUERRE

(1865-1866)

CHAPITRE IX

LA RUPTURE

(avril-juin 1866)

CHAPITRE X

PAR LE FER ET PAR LE FEU

(juillet 1866)

CHAPITRE XI

APRÈS LA BATAILLE

(Aout-septembre 1866)

CHAPITRE XII

CONTRATS, CONFLITS ET FÊTES

BERLIN. LUXEMBOURG. PARIS

(1866-1867)

CHAPITRE XIII

ENTRE DEUX GUERRES
(1867-1870)

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-16 à 3 fr. 50. — Volumes in-8 à 5, 7, 10 et 12 fr.

HISTOIRE GÉNÉRALE

Histoire diplomatique de l'Europe (1814-1878), par *A. Debidour*. 2 vol. in-8. 18 fr. »

La question d'Orient, par *Ed. Driault*, préf. de *G. Monod*. 1 v. in-8. 3e éd. 7 fr. »

Les Problèmes politiques et sociaux a la fin du xixe siècle, par *Ed. Driault*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. »

Les relations de la Chine avec les puissances occidentales, *par H. Cordier* (1860-1902). 3 vol. in-8 . . . . . 30 fr.

Histoire de l'Europe pendant la Révolution française, par *H. de Sybel*. Trad. par Mlle Dosquet. 6 v. in-8. Chac. 7 fr »

La Papauté, par *I. Dollinger*. 1 vol. in-8. 7 fr

Questions diplomatiques de 1904, par *A. Tardieu*. In-16. . . . . . . 3 fr. 50

FRANCE

La Révolution française, résumé historique, par *H. Carnot*. In-12. . 3 fr. 50

Études et leçons sur la Révolution, par *A. Aulard*. 4 vol. in-12. Ch. 3 fr. 50

Le culte de la Raison et le culte de l'Être suprême, par *A. Aulard*. 2e éd. In-12. . . . . 3 fr. 50

La théophilanthropie et le culte décadaire (1796-1801), p. *A. Mathiez*. In-8. 12 fr.

Condorcet et la Révolution française, par *L. Cahen*. 1 vol. in-8. . . . 10 fr.

Cambon et la Révolution française, par *F. Bornarel*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Les campagnes des Armées françaises (1792-1815), par *C. Vallaux*. In 12. 3 fr. 50

Napoléon et la Société de son temps, par *P. Bondois*. 1 vol. in-8. . 7 fr. »

La politique orientale de Napoléon (1806-1808), par *Ed. Driault*. 1 v. in-8. 7 fr.

De Waterloo a Sainte-Hélène (20 juin-16 oct. 1815), par *J. Silvestre*. 1 v. in-16. 3 fr. 50

Histoire de dix ans (1830-1840), par *Louis Blanc*. 5 vol. in-8 . . . . . . 25 fr. »

Histoire du parti républicain en France (1814-1870), par *G. Weill*. 1 vol. in-8. 10 fr.

Associations et sociétés secrètes sous la deuxième République (1848-1851), par *J. Tchernoff*. 1 vol. in-8 . . . . . 7 fr.

Histoire du mouvement social en France (1852-1902), par *le même*. 1 vol. in-8. 7 fr.

Histoire du second Empire (1848-1870), par *Taxile Delord*. 6 v. in-8. Chac. 7 fr. »

Histoire de la troisième République, par *Edg. Zevort* : I. La présidence de M. Thiers. 2e éd. 1 vol. in-8. . . . 7 fr.
II. La présidence du Maréchal. 2e éd. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
III. La présidence de Jules Grévy. 2e éd. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
IV. La présidence de Carnot. In-8. 7 fr.

Les colonies françaises, par *Paul Gaffarel*. 1 vol. in-8. 6e édition. . . 5 fr. »

La France hors de France, par *J.-B. Piolet*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr. »

L'Algérie, par *M. Wahl* et *A. Bernard*. 4e édition. 1 vol. in-8. . . . 5 fr. »

Les civilisations tunisiennes, par *P. Lapie* 1 vol. in-12. . . . . . 3 fr. 50

L'Indo-Chine française, par *J.-L. de Lanessan*. In-8 avec 5 cartes. . 15 fr. »

Les rapports de l'Eglise et de l'Etat en France, par *A. Debidour*. 1 v. in-8. 12 fr.

La liberté de conscience en France (1598-1870), par *Bonet-Maury*. In-8. 5 fr.

ANGLETERRE

Histoire de l'Angleterre, depuis la reine Anne, par *H. Reynald*. In-12. 3 fr. 50

Le Socialisme en Angleterre, par *A. Metin*. 1 vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

ALLEMAGNE

Le Grand-Duché de Berg (1806-1813), par *Ch. Schmidt*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.

Histoire de la Prusse, de la mort de Frédéric II à la bataille de Sadowa, par *E. Véron* et *P. Bondois*. In-12. 6e éd. 3 fr. 50

Histoire de l'Allemagne, dep. la bataille de Sadowa, p. *Eug. Véron*. In-12. 3e éd. 3 fr. 50

Origines du socialisme d'État en Allemagne, par *Ch. Andler*. 1 vol. in-8. 7 fr.

La démocratie socialiste allemande, par *Edg. Milhaud*. 1 vol. in-8. 10 fr. »

La Prusse et la Révolution de 1848, par *P. Matter*. 1 vol. in 12. . . 3 fr. 50

Bismarck et son temps, par *le même*. I. *La préparation (1815-1862)*, 1 v. in-8. 10 fr.
II. *L'action (1862-1870)*. 1 v. in-8. 10 fr.

AUTRICHE-HONGRIE

Histoire de l'Autriche, depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours, par *L. Asseline*. 1 vol. in-12. 3e édition. . 3 fr. 50

Races et nationalités en Autriche-Hongrie, par *B. Auerbach*. 1 vol. in-8. 5 fr.

Les Tchèques et la Bohême contemporaine, par *J. Bourlier*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Le pays magyar, p. *R. Recouly*. In-12. 3 fr. 50

ESPAGNE

Histoire de l'Espagne, depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours, par *H. Reynald*. 1 vol. in 12. . . . . . . 3 fr. 50

SUISSE

Histoire du peuple suisse, par *Daendliker*. 1 vol. in-8 . . . . 5 fr. »

ITALIE

Histoire de l'Italie, depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel, par *E. Sorin* 1 vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

Histoire de l'unité italienne (1814-1871), par *Bolton King*. 2 vol. in-8. . 15 fr.

TURQUIE

La Turquie et l'hellénisme contemporain, par *V. Bérard*. In-12 5e éd. 3 fr. 50

EGYPTE

La transformation de l'Egypte, par *Alb. Métin*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

ROUMANIE

Histoire de la Roumanie contemporaine (1822-1900), par *Fr. Damé*. 1 v. in-8. 7 fr.

INDE

L'Inde contemporaine et le mouvement national, par *E. Piriou*. In-12. 3 fr. 50

CHINE

Relations de la Chine avec les puissances occidentales (1860-1902), par *H. Cordier*. 3 vol. in-8. . . . 30 fr.

L'expédition de Chine de 1857-58, par *le même*. 1 vol. in-8. . . . . . . 7 fr.

L'expédition de Chine de 1860, par *le même*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

AMÉRIQUE

Histoire de l'Amérique du Sud, depuis sa conquête jusqu'à nos jours, par *Deberle*. In-12. 3e édit., revue par *A. Milhaud*. 3 fr. 50

P. Matter. La dissolution des assemblées parlementaires. 1 vol. in-8. . . . 5 fr.

H. Cordier. L'Expédition de Chine de 1857-1858. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Paul Louis. L'ouvrier devant l'État. 7 fr.

Eug. Despois. Le vandalisme révolutionnaire. In 12. 5e éd. . . . . 3 fr. 50

Em. de Laveleye. Le socialisme contemporain. 11e édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

Eug. Spuller. Figures disparues. 3 vol. in-12, chacun . . . . 3 fr. 50

— L'éducation de la démocratie 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

— L'évolution politique et sociale de l'Eglise. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

— Hommes et choses de la Révolution. 1 vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

Hector Depasse. Transformations sociales 1 vol. in-12. . . . . . 3 fr. 50

— Du travail et de ses conditions. 1 vol. in 12. . . . . 3 fr. 50

G. Isambert La vie a Paris pendant une année de la Révolution (1791-1792). 1 vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

G. Weill. L'école Saint-Simonienne. 1 vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

A. [illegible]

— [illegible]

J. [illegible]

— [illegible]

M. [illegible]

Książka po dezynfekcji